

L'HÉTÉROGÈNE À L'ŒUVRE

dans la langue et les discours

Hommage à Jacqueline Authier-Revuz



*Textes réunis et présentés par Sonia Branca-Rosoff,
Claire Doquet, Julie Lefebvre, Évelyne Oppermann-Marsaux,
Sabine Pétillon et Frédérique Sitri*



Lambert-Lucas

« Élèves, collègues et amis de Jacqueline Authier-Revuz, nous avons souhaité lui rendre hommage en lui offrant ce livre. Nous avons ainsi tenu à lui exprimer collectivement notre amitié et notre admiration et à montrer à quel point ses travaux et son enseignement inspirent et orientent nos propres réflexions.

Ce volume est aussi l'occasion de donner la parole à un courant représentatif d'une tendance de la linguistique contemporaine qui, traversant des domaines aussi variés que la grammaire, l'analyse du discours, l'histoire de la langue, la critique génétique, l'étude de l'oral, l'étude de l'écrit, et jetant même des ponts vers des terres voisines (analyse des textes littéraires, psychanalyse) s'organise autour de deux convictions : tout d'abord, la nécessité au cœur de la pratique linguistique de distinguer les deux ordres de la langue et du discours en refusant la disparition de l'un au profit de l'autre ; ensuite le caractère central accordé, à la suite de Benveniste, au métalangage ordinaire, envisagé comme une dimension constitutive du langage humain : les choix mêmes d'objets – les commentaires méta-énonciatifs, le discours rapporté – touchent crucialement à la question centrale du sujet dans son rapport à sa propre énonciation et à celle des autres. »

En couverture : Sonia Delaunay, *Rythme et couleur*,
huile sur toile, 1938, Musée des Beaux-Arts de Lille.



9 782359 350494

436 pages

36 euros

ISBN 978-2-35935-049-4

L'hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours

Hommage à Jacqueline Authier-Revuz

Textes réunis et présentés par Sonia Branca-Rosoff,
Claire Doquet, Julie Lefebvre, Évelyne Oppermann-Marsaux,
Sabine Pétilion et Frédérique Sitri

*Ouvrage publié avec le concours
du Syled EA 2290
Systèmes Linguistiques, Énonciation et Discursivité
Université Paris III – Sorbonne Nouvelle*



INTRODUCTION

UNE ÉCRITURE DU RAYONNEMENT

Sonia BRANCA-ROSOFF,

Université Paris III - Sorbonne Nouvelle, UE Clesthia-Syled 2290

Claire DOQUET,

Université Paris III - Sorbonne Nouvelle, UE Clesthia-Syled 2290

Julie LEFEBVRE,

Université de Lorraine, CREM EA3476

Évelyne OPPERMANN-MARSAUX,

Université Paris III - Sorbonne Nouvelle, UE Clesthia-Syled 2290

Sabine PÉTILLON,

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Modyco CNRS, UMR 7114

Frédérique SITRI,

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Modyco CNRS, UMR 7114

Élèves, collègues et amis de Jacqueline Authier-Revuz, nous avons souhaité lui rendre hommage en lui offrant ce livre. Nous avons ainsi tenu à lui exprimer collectivement notre amitié et notre admiration et à montrer à quel point ses travaux et son enseignement inspirent et orientent nos propres réflexions¹. Ce volume est aussi l'occasion de donner la parole à un courant représentatif d'une tendance de la linguistique contemporaine qui, traversant des domaines aussi variés que la grammaire, l'analyse du discours, l'histoire de la langue, la critique génétique, l'étude de l'oral, l'étude de l'écrit, et jetant même des ponts vers des terres voisines (analyse des textes littéraires, psychanalyse) s'organise autour de deux convictions : tout d'abord, la nécessité au cœur de la *pratique linguistique* de distinguer les *deux ordres* de la langue et du discours en refusant la disparition de l'un au

1. Des contraintes éditoriales ont conduit à limiter le nombre des participants et nous espérons que ceux qui n'ont pu être des nôtres ne nous tiendront pas rigueur de n'avoir pu les associer à l'entreprise. D'autres ont dû renoncer et manquent hélas à l'appel parce que la vie les a fauchés trop tôt, que leur état de santé les a empêchés de se joindre à nous, ou qu'ils croulent sous les tâches professionnelles.

profit de l'autre ; ensuite le caractère central accordé, à la suite de Benveniste, au métalangage ordinaire, envisagé comme une dimension constitutive du langage humain : les choix mêmes d'objets – les commentaires méta-énonciatifs, le discours rapporté – touchent crucialement à la question centrale du sujet dans son rapport à sa propre énonciation et à celle des autres.

1. UN PARCOURS DE FORMATION

La formation intellectuelle de J. Authier-Revuz s'inscrit sous le signe des langues et de la littérature. À l'âge de cinq ans, elle déménage en Turquie où elle vivra jusqu'à dix ans ; cette période qu'elle évoque volontiers l'a marquée profondément. Elle acquiert une maîtrise du turc suffisante pour obtenir un premier prix en rédaction turque ! Cette première expérience n'est peut-être pas sans effet sur son intérêt ultérieur pour les systèmes linguistiques.

De retour en France, elle suit des études secondaires (1950-1957) à Paris d'abord, au lycée Montaigne, puis au Lycée de Jeunes Filles de Versailles. Elle entame ensuite des études supérieures à la Sorbonne : entre 1957 et 1961, elle passe un Certificat d'Études Littéraires Générales, une Licence de Lettres Modernes, un Diplôme d'Études Supérieures. Elle s'intéresse alors surtout à la littérature.

Après avoir préparé l'agrégation qu'elle réussit en 1964, elle commence une carrière de professeur dans le secondaire. Elle garde un très bon souvenir de ces années d'enseignante de littérature au Lycée Jean-Zay d'Orléans, auprès d'un public qui va des littéraires aux techniciens.

À la Sorbonne, elle avait suivi l'enseignement de R.-L. Wagner, rencontre qui l'avait amenée à s'impliquer dans l'étude du langage. C'est sous sa direction qu'elle élabore son DES, avec comme corpus *La Semaine sainte* d'Aragon et *Dix heures et demie du soir en été* de M. Duras. Tout en s'avouant peu grammairienne, J. Authier-Revuz a dédié à R.-L. Wagner sa thèse d'État de 1992, revendiquant ainsi un attachement à l'examen des formes de langues qui constitue effectivement, à travers la mise au jour de la structure *X, je dis X'*, le point de départ de sa réflexion théorique sur la modalisation autonymique.

En 1968, à l'invitation de R.-L. Wagner, elle participe à la création de l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle qui défend l'introduction de la linguistique dans la formation des étudiants en lettres modernes. Assistante, puis maître assistante, maître de conférences, enfin professeur à partir de 1994, J. Authier-Revuz restera plus de trente ans à Paris III, participant à toutes les luttes pour la défense d'une université démocratique qui ne cède rien sur la qualité du travail intellectuel qui s'y mène.

Deux rencontres seront déterminantes pour la suite de son travail : de 1970 à 1990, elle participe au groupe de recherches de l'Université de Paris VIII, dirigé par B.-N. Grunig : elle sera une des animatrices importantes de la revue *DRLAV* [Documentation et Recherche en Linguistique Allemande contemporaine, Vincennes]. À la section de linguistique du Centre d'Études et de Recherches Marxistes (CERM), dont les débats animés voient s'opposer des positions parfois antagonistes sur la langue, le discours, la linguistique, elle fait la connaissance de M. Pêcheux (voir Madidier 1990). Elle collaborera au groupe de Recherche Coopérative Programmée du CNRS (RCP en abrégé) « Analyse de Discours Et Lecture d'Archive » (ADELA) qu'il anime et son rôle sera déterminant dans la reconfiguration d'une analyse de discours qui renonce au modèle monolithique caractéristique des années soixante-dix. J. Authier-Revuz plaide pour une reconnaissance de l'hétérogénéité radicale des discours, conviction elle-même fondée sur une conception lacanienne d'un sujet toujours divisé, y compris lorsqu'il prétend à une position de maîtrise imaginaire. Elle met au cœur de son analyse la description du fonctionnement de marqueurs d'hétérogénéité, en particulier des diverses formes de représentations du discours autre.

Ces réorientations la conduiront à abandonner la thèse sur le passif qu'elle avait commencée sous la direction de R.-L. Wagner. Ce travail sur les valeurs aspectuelles prises par les formes verbales en fonction du lexique des verbes et de la combinatoire avec le contexte était cependant suffisamment avancé pour donner lieu à une publication (les 145 pages du premier numéro de *DRLAV*). J. Authier-Revuz réinscrit une thèse auprès de B.-N. Grunig et ce travail deviendra *Ces mots qui ne vont pas de soi*.

Ceux qui ont suivi ses cours en ont été profondément marqués, non seulement à cause de l'intérêt des savoirs qui y étaient abordés, mais aussi parce que ses étudiants avaient accès à une façon de penser exigeante refusant toute vulgarisation condescendante. Ils apprenaient à entrer dans des œuvres difficiles et à ne jamais se contenter d'un catéchisme simplifié. Même ceux qui abandonnaient la linguistique et faisaient tout autre chose de leur vie avaient compris les problèmes et les enjeux du travail intellectuel. Le séminaire qu'elle continue à animer constitue pour ceux qui y assistent un espace de débats scientifiques rare dans l'université actuelle.

2. MÉTA-ÉNONCIATION, MÉTALANGAGE

La position de J. Authier-Revuz dans le champ linguistique est à la fois singulière et commune, au sens où cette singularité vient en rencontrer d'autres qui travaillent sur des objets différents, mais dans une posture semblable.

2.1 MÉTA- ÉNONCIATION ET THÉORIES DU LANGAGE

Les premières contributions de cette section consacrée au métalangage et à la méta-énonciation témoignent de ces affinités. Ainsi en est-il de sa fidélité à Saussure, dont M. Arrivé rend compte dans le présent ouvrage sur un mode à la fois savant et souriant. C'est le Saussure récemment découvert – celui dont les *Écrits de linguistique générale* n'auraient pu donner lieu ni aux prolongements chomskyens ni aux critiques formalistes qu'a connus le *Cours* –, qui est ici exploré. Si J. Authier-Revuz n'a jamais renié le *CLG*, notamment dans son attachement à un ordre propre de la langue, son travail se retrouve pleinement dans la lecture des *Écrits*, où Saussure affirme par exemple qu'« il n'y a pas de dissociation positive entre l'idée du mot et l'idée de l'idée qui est dans le mot » (Saussure 2002 : 83). La filiation saussurienne des recherches de J. Authier-Revuz rencontre évidemment Benveniste et l'importance que ce dernier accorde au métalangage. Ainsi, elle poursuit, en lien avec son travail sur le Discours Rapporté, une exploration de la stratification (méta)langagière qui confère à tout énoncé une épaisseur réflexive et qui permet de s'interroger sur les figures discursives de l'autre : autrui, bien sûr, mais aussi autre versant d'un même énonciateur, déjà-dit des discours. Faisant le lien entre le travail de J. Rey-Debove, dont elle revendique la filiation, et les théories de Bakhtine et de Pêcheux qui alimentent sa réflexion sur l'hétérogénéité discursive et la théorie lacanienne du sujet, elle montre à travers son étude systématique des boucles de modalisation autonymique que la méta-énonciation parcourt l'ensemble des discours, écrits comme oraux, quels que soient leur genre et leur origine. En proposant de considérer ces boucles et les discours spontanés de représentation du langage qui les accompagnent comme des « rouages de l'énonciation »², elle s'inscrit dans la perspective lacanienne du fameux « il n'y a pas de métalangage » qu'elle interprète, à la suite de Pêcheux, comme l'absence de « position de maîtrise et d'extériorité dans le langage » (Pêcheux 1983, in Authier-Revuz 1995 : 295 / 2012 : 281). Elle fait ainsi apparaître la dimension énonciative du redoublement du signe mondain par son autonyme.

F. Hartman inscrit ici-même la modalisation autonymique dans le paradigme psychanalytique en la considérant comme la trace de la recherche, par le locuteur, d'une « homogénéité imaginaire qui soutient son dit ». Cette contribution reflète la portée du travail de J. Authier-Revuz qui, centré sur la linguistique, la déborde pour constituer un outillage analytique dans des cadres théoriques connexes.

2. « Ainsi le secteur spécifique de méta(épi)-linguistique inscrit dans une structure méta-énonciative doit-il être saisi à la fois en tant que discours spontané de représentation du langage, et en tant que rouage de l'énonciation, et, plus précisément, en tant que discours spontané comme rouage de l'énonciation » (Authier-Revuz 1995 : 21 / 2012 : 38).

2.2 MÉTA-ÉNONCIATION ET DISCOURS

Les contributions suivantes se penchent sur les effets discursifs d'arrêts sur les mots qui se manifestent au fil du discours. J.-M. Adam montre que ces mots repérés comme « n'allant pas de soi » sont souvent des nœuds saillants du discours, qui permettent de mettre au jour des affrontements idéologiques et qui ouvrent sur l'interdiscursivité constitutive du discours. Il prend l'exemple d'une question du journaliste Pierre Desgraupes lors de l'interview d'un des hauts responsables de la CIA :

[Q2] Qu'entendez-vous par « pénitentiel » ?

L'historiette que conte en guise de réponse le général Vernon Walters fictionnalise le conflit entre d'une part la morale religieuse américaine qui interdit le recours à la force armée, et que résume bien le concept de « pénitentialisme », et d'autre part la légitimité du recours à la force armée que s'autorise la nation, dès lors qu'elle s'estime humiliée.

A. Krieg-Planque poursuit ses recherches sur le métalangage ordinaire et son rôle dans les opérations de disqualification des discours de « l'autre ». Son questionnement porte sur la « novlangue » dont elle étudie la fabrication par Orwell. Après en avoir envisagé les principes de fonctionnement dans le roman *1984*, elle analyse différents recours au mot dans les discours politiques et sociaux contemporains. Elle montre qu'il apparaît pour déconsidérer un discours posé comme autre, qu'il s'agisse de terminologie bureaucratique ou d'accusation de manipulation et de mensonge... Un point commun rassemble ces emplois : l'effet de réification que produit le glossonyme.

2.3 MÉTA-ÉNONCIATION ET ÉCRITURE

Questionnant les processus de signification auxquels est confronté l'analyste du discours, E. Orlandi se penche sur différents faits de langage qui manifestent un même processus discursif dans l'espace urbain du Brésil contemporain. Piercings et tatouages, en inscrivant la lettre dans la chair même du sujet, donnent ainsi à voir un corps « textualisé » et dessinent, à l'instar de la ponctuation dans un texte, les limites d'une entité qui se revendique par là-même comme « une ». En revenant de la sorte sur – et dans – lui-même, en se constituant comme lieu d'écriture, le sujet abolit toute séparation nette entre un dehors et un dedans. Tout devenant texte, c'est alors, dans l'excès de sa mise en œuvre, la fonction-auteur même qui est évidée, ce changement amenant à interroger la position-sujet constituée par l'ensemble des nouveaux modes d'individualisation à l'œuvre dans les processus

d'identification où le corps apparaît comme extension du milieu de production du graphisme, de l'écriture de soi.

La contribution de C. Doquet, centrée sur la notion de rature, met également en relation activité d'écriture et méta-énonciation. Elle tente de faire le point sur les travaux relatifs à l'écriture qui, en lien avec les propositions de J. Authier-Revuz sur la méta-énonciation, s'inscrivent dans la perspective ouverte par J. Rey-Debove dans le champ de la critique génétique : la rature est toujours un travail d'ordre « méta » car raturer, c'est considérer le versant autonome des signes. La notion de boucle méta-énonciative, étudiée par J. Authier-Revuz à partir de gloses du type *X, j'ai dit X'*, permet de spécifier l'énonciation écrite en tant qu'elle met en jeu à la fois la scription et la lecture. La rature est le signe de l'activité méta-énonciative inséparable de toute écriture.

C. Boré, en explorant des textes d'élèves, travaille également sur leur écriture puisqu'elle observe des brouillons et l'épaisseur scripturale qu'ils donnent à voir. C'est moins l'aspect métadiscursif de la rature que sa dimension dialogique qu'elle choisit d'explorer, en particulier à travers l'étude du Discours Direct comme manifestant la polyphonie des récits des élèves. En appui sur la notion de genre et précisément de genre scolaire, elle montre les conséquences sur les textes des élèves des caractéristiques de la consigne d'écriture. L'analyse se centre ensuite sur des écrits parodiques et l'auteur en fait apparaître, à travers les analyses conduites par J. Authier-Revuz sur les guillemets et sur l'allusion (Authier-Revuz 1998b et 2000a), la dimension foncièrement dialogique et méta-énonciative.

C'est un bel exemple de cette activité réflexive, inscrite dans la matérialité même de l'écriture en train de se faire, que nous donne également I. Fenoglio en offrant à la lecture un ensemble de manuscrits de Benveniste, préludes à un article. Au fil des lignes au cours plus ou moins heurté et sinueux reproduites et transcrites ici, on voit le chercheur élaborer une réflexion sur la notion axiologique de valeur et tenter de définir la place de la linguistique au sein des sciences humaines.

3. ÉNONCIATION ET RDA : MARQUEURS EN LANGUE

ET REPRÉSENTATIONS DANS LES GRAMMAIRES

C'est bien dans la filiation de Benveniste que se situe le travail de J. Authier-Revuz : dans cette affirmation d'une « double signifiante » de la langue, du sémantique et du sémiotique, tenus ensemble, sans que la prise en compte du fait du sens n'annihile la reconnaissance d'un « ordre propre » organisé en système ; dans le pari que l'attention

accordée au fait énonciatif, en tant qu'il est accès au sens et au discours, ne veut pas dire renoncement à la description des marques de langue ; dans le postulat aussi que tout travail sur le fait énonciatif suppose une théorie du sujet – théorie de l'intersubjectivité chez Benveniste, conception lacanienne du sujet clivé, proche de celle de Milner, chez J. Authier-Revuz.

Tout en proposant un cadre d'analyse abstrait qui permet d'expliquer et de situer les faits, J. Authier-Revuz articule à ces définitions des descriptions précises de la diversité de leur fonctionnement. Ainsi, elle ne cède jamais à la tentation d'un rapprochement entre des formes basées sur leurs seuls effets de sens et leurs fonctions pragmatiques. Elle s'attache minutieusement au détail de l'analyse de chaque forme de langue : même si l'effet de sens d'un impératif à la personne 4 comme *disons* paraît proche de l'effet d'un impératif de personne 5 comme *permettez*, l'analyse doit rendre compte des différences fines entre ces sous-catégories.

C'est à ce nécessaire travail de description que s'attachent la plupart des contributions de cette section qui illustrent ainsi le statut primordial pour J. Authier-Revuz des catégories de langue dans l'approche du fait énonciatif, soit qu'elles décrivent le fonctionnement de marqueurs précis, soit qu'elles se penchent sur le discours des grammairiens ou des linguistes.

La contribution de M.-C. Lala, tout en retraçant les étapes majeures du développement de la linguistique de l'énonciation, souligne que la question du sujet parlant se pose prioritairement en langue, dans la matérialité même des formes linguistiques : personne, temps verbaux, plus récemment question de l'autonymie, de ses marques et de son insertion dans la chaîne – ces derniers travaux ouvrant la voie à la mise en place par J. Authier-Revuz de la notion de modalisation autonymique et à une conception du discours rapporté comme inséré dans le champ plus large de la représentation du discours autre.

Les traces matérielles que l'énonciation laisse dans la langue font l'objet des trois articles suivants, qui étudient l'emploi « subjectif » de marqueurs différents.

La locution adverbiale *plus ou moins* étudiée par M. Noailly correspond à un marqueur à valeur énonciative qui fait état d'une évaluation (d'approximation) préalable, de la part du locuteur, de son propre dire : l'étude minutieuse des conditions d'emploi de ce marqueur en comparaison avec *plutôt* ou *vaguement* permet à l'auteur de montrer que, sans être méta-énonciatif, *plus ou moins* marque un jugement du locuteur dont la spécificité est de situer ce qui suit « dans l'instabilité d'une oscillation équilibrée, à proximité du centre de la notion » (Noailly, ici-même).

L'interjection *allez !*, traitée par É. Oppermann-Marsaux dans une approche diachronique, est analysée ici en particulier à travers un type d'emplois qui représente un retour – polémique – du locuteur sur le dire de son interlocuteur : L2 revient sur le discours de L1 pour le corriger, « soit en reprenant son contenu, soit en redistribuant les places des interlocuteurs et en modifiant ainsi le déroulement du dialogue en cours » (Oppermann-Marsaux, ici-même). Mais la pragmatocalisation n'aboutit pas à la décatégorisation d'*allez !* dont la fonction d'appel liée à l'impératif subsiste.

L'article de B. Combettes, quant à lui, porte sur une trace, spécifiquement écrite, de l'énonciation, à travers l'examen des emplois du tiret au XIX^e siècle dans les romans de J. Vallès : il montre que le rôle du tiret est souvent d'introduire un commentaire de point de vue sur le dire qui précède, marquant ainsi un retour du locuteur, cette fois sur son propre dire. Cet usage énonciatif est à distinguer d'un usage narratif (articulation des séquences et des plans) à l'œuvre par exemple chez Hugo et Nerval. Plus généralement, l'emploi massif du tiret au XIX^e siècle semble accompagner le passage de la « période » classique à la « phrase » moderne.

Ces trois études mettent bien en évidence la façon dont des marqueurs très divers – adverbe, forme verbale, signe de ponctuation – sont employés à signaler l'affleurement de la subjectivité du locuteur, qu'il s'agisse de l'évaluation de la justesse de son dire, du commentaire du dire de l'autre ou du sien propre.

Les articles de S. Branca-Rosoff & B. Verine et de P. Dendale portent sur la question des marques et indices, en langue, de la représentation du discours autre. S. Branca-Rosoff & B. Verine posent plus particulièrement la question des frontières (gauche et droite) du discours direct à l'oral, à travers le repérage d'unités linguistiques se comportant comme des marques explicites ou des indices des limites d'un discours enchâssé à l'intérieur d'un autre discours. Leur travail permet en particulier de prendre conscience de l'importance des morphèmes à fonction séparatrice dans la position initiale, la répétition obstinée de ces marqueurs invitant à relativiser le rôle démarcatif de l'intonation. Concernant la clôture, ils montrent qu'elle est généralement signalée par le début de l'énoncé suivant mais qu'on en trouve quelques indices à la fin du segment représenté au DD. Les auteurs s'interrogent plus particulièrement sur le statut sémiotique d'unités souvent présentes en position finale comme *voilà* qui est polysémique ou comme *gnagnagna, et cetera, blablabla*, qui manifestent de façon explicite l'opération interprétative propre à toute représentation du discours autre.

Pour clore ce parcours « grammatical », on lira l'article de P. Dendale, qui revient sur le conditionnel « journalistique », par lequel le

locuteur modalise son propre discours en renvoyant à un discours autre considéré comme sa source. Nous proposant un parcours exhaustif du traitement de cet emploi du conditionnel dans les grammaires, il signale sa première apparition en 1607 dans un texte juridique. Après un silence de deux siècles, cet emploi réapparaît au milieu du XIX^e siècle mais pour être stigmatisé et rejeté. Il est en revanche massivement présent dans les grammaires récentes.

4. DISCOURS ET DISCOURS AUTRES

Bien que son objet ne soit pas le discours, la réflexion théorique de J. Authier-Revuz sur la méta-énonciation et le métalangage, spécialement la description qu'elle propose des différentes formes de représentation du discours autre, constitue une voie d'accès particulièrement fructueuse pour l'analyse du discours. Ce constat, illustré par un certain nombre d'articles du volume, n'a en fait rien d'étonnant quand on sait sa proximité intellectuelle avec le courant de pensée initié par M. Pêcheux avec qui elle partage une conception « non communicationnelle » du discours et l'influence de ses travaux sur l'évolution théorique de ce courant. Comme le rappelle D. Maldidier dans son introduction à la réédition des textes de Pêcheux, la rencontre avec J. Authier-Revuz est fondamentale dans l'évolution qui conduit à la mise au premier plan de la notion d'hétérogénéité, le couple *hétérogénéité constitutive / hétérogénéité montrée* rencontrant le couple *interdiscours / intradiscours* et lui donnant corps (comme en témoignent les travaux menés dans le cadre du programme de recherches ADELA) :

L'hétérogénéité constitutive de Jacqueline Authier faisait signe [...] vers l'interdiscours de M. Pêcheux. La problématique de la double hétérogénéité permettra de revenir, dans des termes nouveaux et opérationnels, vers le jeu de l'interdiscours dans l'intradiscours. (Maldidier 1990 : 78)

Ainsi J. Authier-Revuz place-t-elle explicitement son « travail sur le méta-énonciatif » dans le « paysage théorique [...] que dessinent les derniers textes de Pêcheux » et plus précisément la conception du discours comme dominé par l'interdiscours développée par ce dernier, conception qui constitue un des appuis théoriques, avec le dialogisme de Bakhtine, à la description des « images de la non-coïncidence du discours à lui-même » :

[...] un des paramètres de ce que j'ai appelé « hétérogénéité constitutive » du discours, renvoie, s'appuyant à la théorie du dialogisme de Bakhtine et à celle de l'interdiscours en analyse du discours, au fait pour tout discours, en permanence, de *se constituer dans – et de – l'espace discursif extérieur* du déjà-dit. (1995 : 236 / 2012 : 229)

De cet intérêt pour le discours pourrait aussi témoigner le fait que les textes de J. Authier-Revuz se présentent au lecteur émaillés d'extraits, parfois longs, de discours aussi diversifiés que des conversations familières, des romans, des textes de psychanalystes, des articles de presse, des comptes rendus de réunions universitaires...

Il n'est pas étonnant dès lors que la plupart des contributions qui dans ce volume traitent de la méta-énonciation ou de la Représentation du Discours Autre (désormais RDA) se donnent pour objectif de faire travailler ces notions sur des textes ou des genres de discours variés. Au lieu de partir de la description des formes, toujours particulières, apparaissant dans des discours ou des sphères (quels que soient leur prestige, comme la sphère littéraire, ou leur diffusion, comme la sphère médiatique), le travail de J. Authier-Revuz vise en effet à dégager des catégories de langue « pauvres, abstraites » définies par de « simples » combinaisons de traits, à partir desquelles on observera la diversité des réalisations de ces formes et l'infinité des effets de sens qu'elles revêtent dans les discours, fournissant ainsi un cadre à l'analyse de genres diversifiés.

Pour ce qui est du discours direct par exemple, une définition « abstraite », en termes de combinaison de deux traits – le statut autonome et la « disjonction » énonciative – permet de capter toutes les configurations présentant ces traits comme du DD, quelle que soit leur diversité, et d'en rapporter précisément les spécificités formelles (marques typographiques, enchâssement syntaxique, plus largement nature du syntagme « introducteur ») au discours, ou au genre de discours, dans lequel elles apparaissent. Parallèlement la « monstration des mots » et l'attention au signifiant qui découlent de ces deux traits produisent selon les discours et les genres des effets extrêmement divers : effet de réel associé aux « paroles des personnages » dans le roman – effet d'oralité dans le roman du XVIII^e, d'altérité régionale ou sociale au siècle suivant –, effet de « citation fidèle » dans la presse avec éventuellement garantie quasi juridique que les propos représentés ne peuvent être reprochés au journaliste, effet d'attention prêtée au signifiant dans les récits de cure psychanalytique (F. Sitri), effet de « corps étranger » dans les questions au gouvernement étudiées par C. Mellet, qui montre comment le DD est systématiquement employé pour représenter les paroles de l'adversaire, effet possible de stigmatisation (« voyez comme ils parlent ») dans certains genres qui présentent un décalage important entre les « façons de parler » de *L* et celles de *l*³ – et ce d'autant plus que le DD est précédé d'une reformulation au DI. Des « configurations » discursives décrites en termes de nature du locuteur, de place dans la séquence, d'associations DI-DD peuvent

3. Dans le cadre développé par J. Authier-Revuz, il y a représentation par le locuteur *L* dans son énonciation *E* d'un acte énonciation autre (*e*) attribué à un locuteur *l*.

être dégagées, qui permettent de tracer le contour de filiations d'un genre à l'autre ou d'une sphère à l'autre.

De fait et plus généralement, une idée forte qui se dégage des travaux de J. Authier-Revuz et du soubassement théorique auquel elle appuie la description des formes de RDA – la distinction entre hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive en particulier – est que l'entrée par les formes de RDA est cruciale pour caractériser un discours :

À « l'autre dans l'un », traversant constitutivement un discours dans ses mots, dans leur sens, répond, donnée au fil du discours, par les formes de l'hétérogène montrée, l'image du *rapport* de l'un à des autres *différents* : au miroir de la représentation réflexive qu'en donne un discours, *l'interdiscours dans lequel* se fait ce discours devient *un/des discours avec lesquels* il entre en relation ; la « frontière absente » de l'interdiscours dans le discours prend la forme d'un *tracé de frontières* suivant dans le discours les éléments – comme autant de « bornes frontières » – qu'il désigne en lui-même comme « étrangers ». (1995 : 270 / 2012 : 258)

Caractériser un discours ou plutôt un genre de discours, tant il est vrai que, comme le souligne aussi P. von Münchow dans son introduction, les travaux de J. Authier-Revuz manifestent une sensibilité particulière au rôle des contraintes génériques à la fois dans la réalisation / présence de telle forme plutôt que telle autre et dans l'interprétation de cette forme. Un certain nombre d'articles qui composent ce volume mettent en œuvre cette approche : c'est l'objectif central de P. von Münchow qui veut « mettre en évidence [les] hypothèses interprétatives [que] l'analyse de la RDA [...] permet de construire sur les images véhiculées dans les documents étudiés ainsi que sur la fonction d'un genre discursif, objectif qui tient à cœur aussi à J. Authier-Revuz (2003, 2004) » ou de C. Mellet et F. Sitri, qui se centrent sur la description des formes de DD en relation avec la caractérisation du genre respectivement des questions au Gouvernement et des récits de cure. Mais c'est une préoccupation que l'on voit également à l'œuvre dans le texte de P. Schepens qui montre comment la voix de la jeune fille dont nous lisons le journal écrit pendant la seconde guerre mondiale se « faufiler » à travers les « voix » des autres, voix des adultes, de la propagande, des « façons de parler » de l'époque.

De même S. Delesalle & F. Mazière s'intéressent à la façon dont les remarqueurs se citent, se répètent, en étudiant de façon précise les formes de recontextualisation des dires des autres ; elles montrent comment cette reprise, cette « circulation » des gloses et des remarques conduit à la constitution d'une langue commune. On notera que plusieurs de ces articles interrogent, de façon différente à chaque fois, le passage entre formes montrées c'est-à-dire marquées, et formes non

marquées, entre « représentation » et « présence » des discours autres et de l'interdiscours.

C'est explicitement le propos de D. Cunha. Elle se penche sur le « dégradé » qui, dans des lettres de lecteurs de journaux brésiliens à propos d'un même événement, fait passer de formes explicitement marquées au DI à des nominalisations résumantes (*l'histoire de*) puis à des désignations allusives (*l'argent de Cuba*) et finalement à la reprise sans distance de l'information. Elle met également en relation ces différentes manifestations du point de vue avec le genre « courrier des lecteurs ».

Si l'on veut prolonger la réflexion ouverte par J. Authier-Revuz, on pourrait avancer que la prise en compte des « extérieurs » du discours, dans leurs différentes manifestations, constitue un moyen de se représenter à la fois la relation d'un genre à ses extérieurs (autre genre, sphère d'activité, usage de la langue) mais aussi les intersections ou recouvrements entre genres voire les transformations ou migrations d'un genre à un autre. De la sorte, l'observation du nombre et de la nature des extérieurs, des formes par lesquelles ils sont représentés ou simplement « présents » ouvre la possibilité de penser l'hétérogénéité des genres, hétérogénéité qui semble bien à l'ordre du jour dans les études génériques – sans que les outils linguistiques pour appréhender cette hétérogénéité soient toujours donnés. Par ailleurs, les travaux présents invitent aussi à problématiser des phénomènes de positionnement énonciatifs souvent décrits par renvoi à la notion trop lâche de style ou de ton (on parle par exemple de style polémique) que D. Maingueneau a essayé de reprendre avec la notion d'*ethos*.

5. LANGUE ET LITTÉRATURE

Dans la large diversité des énoncés constituant son corpus, il y a bien pourtant, et J. Authier-Revuz s'en explique, une attirance toute particulière pour la littérature. C'est précisément cette affinité que nous aimerions tenter de comprendre et d'illustrer.

Une première remarque s'impose, qui est essentielle, c'est que la littérature implique, sans doute de façon aiguë, un rapport inquiet au langage, et qu'elle permet à de nombreux écrivains d'aller au bout de la rencontre des non-coïncidences, du non-un. En évoquant l'allusion, J. Authier-Revuz met bien en valeur cette dimension de « positions extrêmes » de la littérature :

En revanche, revient à l'écriture littéraire, et à elle seule, en tant que pratique langagière – j'entends consacrée au langage –, à même d'occuper des positions énonciatives « extrêmes » ; inconnues à la discursivité ordinaire, de donner forme textuelle au risque assumé de l'allusion généralisée. (Authier-Revuz 2007 : 115)

Ainsi, parce qu'elle se nourrit de la réflexivité langagière et d'une constante inquiétude sur *le mot*, la littérature offre

le fait d'écrire comme une réponse – nécessaire – à une conscience souffrante (jouissante) du langage comme n'allant pas de soi. (Authier-Revuz 2007 : 116)

Cette inquiétude profonde constitue précisément – et S. Bikialo, dont cette partie de l'introduction se nourrit densément, dans son parallèle entre J. Authier-Revuz et Bernard Noël le montre bien – l'un des points forts de rattachement, de rapprochement du linguiste et de l'écrivain – ce qui permet une première explication de cette prédilection de J. Authier-Revuz pour la littérature :

Je voudrais préciser quelques aspects de la façon dont, pour moi, se nouent linguistique et écriture. Ces deux pratiques, si profondément dissemblables, partagent, il me semble, une racine commune qui est de l'ordre d'un arrêt devant le langage. Si le langage, le dire, les mots sont de l'ordre de « ce qui va de soi », de ce qu'on utilise sans y penser, qu'on « traverse » sans le percevoir dans son mouvement vers les choses (qu'on nomme) et les autres (à qui on s'adresse), si on est « installé » dans une sorte de neutralité tranquille dans le langage [nous retrouvons ici le sujet-origine]... je ne pense pas qu'on devienne linguiste ou écrivain. Une « inquiétude » au sens propre, un étonnement, un questionnement, à tout le moins la distance d'une conscience vive du *fait de langage* est nécessaire pour que naisse le désir de se consacrer au langage, de devenir « homme de mots » [...]. (Authier-Revuz 2007 : 117)

Pour l'un – le linguiste – l'analyse des formes et des modes de rencontres du non-un dans tout texte littéraire, à des degrés et sur des modes divers ; pour l'autre – l'écrivain – l'*incorporation*, une façon de « se poser dans son dire », de rencontrer, plus particulièrement, tel ou tel type de non-coïncidence qui engage l'être tout entier : son esprit, son âme, son corps.

La littérature qu'affectionne J. Authier-Revuz, c'est la littérature dans laquelle les mots tournent autour, autour de la langue : en trop, à côté, ou insuffisamment, inadéquats, et sur un mode drolatique (on peut penser à San Antonio, qu'elle cite souvent) ou à d'autres – plus douloureux. Il ne s'agit pas, on l'aura compris, de *n'importe quelle* littérature. Il s'agit de celle qui *va à la rencontre des mots* : certes, on peut considérer que toute littérature fait la rencontre du NON-UN, mais tout de même, certains textes et certains auteurs en sont marqués plus que d'autres. J. Authier-Revuz évoque souvent, de ce point de vue, les longues boucles méta-réflexives de Proust, les non-coïncidences entre les mots et les choses chez Claude Simon ou Nathalie Sarraute.

Dans le champ littéraire, les deux axes de recherche que J. Authier-Revuz a particulièrement suscités ont trait à la RDA et aux non-coïncidences énonciatives – montrant que chaque écrivain est souvent *traversé, habité* par un type particulier de non-coïncidence – « en un point, le cours régulier du dire ordinaire parlant des choses » se trouve – selon des modalités très diverses – suspendu, retenu, freiné le temps que dans « l'ailleurs » d'un deuxième étage, en surplomb du premier, se déroule le méta-dire parlant « des mots ». C'est, comme nous allons l'examiner, ce qu'illustre l'ensemble des travaux proposés ici.

Cette rencontre de la langue est mise en valeur dans l'article que propose S. Bikialo, et qui établit un parallèle stimulant entre J. Authier-Revuz et le poète-essayiste Bernard Noël. C'est à travers le corps et l'incorporation de la langue que se retrouvent les deux auteurs. En effet, pour J. Authier-Revuz, le sujet-effet, pris dans l'inquiétude du discours, dans « le questionnement du sujet du langage » « se résout en une pratique du langage qui est à elle-même sa propre fin, *incorporant*, de façon *singulière* pour chaque sujet, ce questionnement dans une dimension réflexive interne travaillant l'écriture » (Bikialo ici même). Et c'est bien cette *incorporation*, cette conquête, pour ainsi dire, de sa propre langue qui a travaillé Bernard Noël pendant des années : « C'est que fils de paysans, j'ai dû conquérir ma langue » (*ibid.*). Pour les deux auteurs, J. Authier-Revuz et Bernard Noël, il s'agit bien de se créer sa *langue singulière* : une langue propre dans la langue.

C'est cette thématique qu'aborde A. Bolon à travers deux récits – *L'Inconnue*, un conte de Villiers de l'Isle-Adam, et *La cara de la desgracia* de l'écrivain uruguayen Juan Carlos Onetti. Il s'agit dans les deux contes d'une jeune femme sourde, éprise d'un jeune homme « sourd » à son handicap. Le malentendu peut se prolonger une partie du conte parce que les échanges ordinaires sont réduits à des stéréotypes et c'est cette illusion d'échange que dénoncent les personnages féminins.

On pourrait évoquer – dans le domaine des voix, ce « bruissement incessant [...] menaçant le sujet d'une dispersion du moi » – le texte romanesque de Laurent Mauvignier comme « laboratoire des voix » (Rannoux, ici même). Le récit est celui, atroce, de la mise à mort, à force de coups, d'un homme un peu perdu, plus ou moins SDF, qui pour avoir volé et bu une cannette de bière est frappé à mort par quatre vigiles. Le récit est une longue adresse, au flux ininterrompu – prenant la forme d'une phrase unique adressée au frère de la victime dans laquelle se font entendre non seulement la voix du narrateur (*LI*) mais celles de tous les autres acteurs de cette tuerie. Dans ces paroles venues d'ailleurs, on rencontre bien sûr tout particulièrement des non-

coïncidences entre les mots et les choses : comment nommer l'horreur ? C'est pour tenter de répondre à cet impossible que s'impose cette présence dialogique interdiscursive. Dialogisme dans lequel la voix de L1 montre que « la prolifération énonciative s'avère le principe moteur de la parole de l'énonciateur premier, saturée, d'altérité, comme colonisée par ces voix autres. »

Ce même *effet de voix* est en perspective dans l'article de L. Rosier où trois écrivaines sont convoquées : Colette, Annie Ernaux et Marie Darrieusecq. On y trouve, en effet, pour Colette d'abord, les non-coïncidences du dire puisque ce sont ces *paroles / mots / prononciations du terroir* qui sont abondamment évoqués, permettant pour Colette une « construction identitaire liée à l'origine géographique » (L. Rosier, ici même). Pour ce qui est d'Annie Ernaux, c'est dans une perspective bourdieusienne que l'auteur aborde les non-coïncidences du dire : les mots du père, plus particulièrement, sont placés sous le signe de cet écart là, de cet ailleurs irrémédiable. Et ce « français populaire, voire vulgaire » que la narratrice ne veut plus faire sien opère en même temps, dans ce refus même, dans cette sécession, une « trahison de classe ». Dans *Le bébé*, comme le souligne l'auteur, il s'agit de trouver les mots pour dire l'impossible à dire : la mort d'un petit enfant. Cette expérience d'écriture dont on fera le reproche à l'écrivain – comment peut-on écrire, sans l'avoir vécu sur un sujet aussi *indicible* – la conduit, dans son projet esthétique, à chercher, précisément, des mots à elle, des mots non encore habités.

Le langage de l'autre est également au cœur de l'article de F. Vernier, qui s'appuie sur l'œuvre d'Annie Ernaux, notamment *La Place*. Ici aussi, l'auteur oppose une pratique collective du langage à une utilisation individuelle et singulière de la langue. Elle appelle ces langages populaires des « *langages exotiques* » – des langages venus d'ailleurs. C'est contre la trahison faite à ces langages exotiques que lutte la narratrice : « la narratrice lutte contre une forme de culpabilité face à ce qui lui apparaît comme une trahison. » « Cependant le fait que la narratrice a elle-même “vécu dans ce monde” n'empêche pas que le langage soit présenté comme inférieur, ce qu'elle reconnaît au moins implicitement : “ces mots et ces phrases disent les limites et la couleur du monde où vécut mon père” » (F. Vernier, ici même).

S. Pétilon propose de son côté une étude de linguistique génétique d'un poème inédit jusqu'aujourd'hui de Nancy Huston. Un *Je*, s'adressant à l'écrivain Henry Bauchau, lui souhaite un heureux anniversaire et lui offre précisément ce poème comme cadeau. Il s'agit là de *mélancolie*, ou plutôt de tenter de se souvenir des moments heureux de la jeunesse que vécurent ensemble les protagonistes. Les analyses du processus de genèse du poème sont menées – comme le montre la transcription – grâce à l'étude des variantes du texte : suppression,

déplacement, substitution, ajout. Ces opérations scripturaires montrent et démontrent que « la phrase, variation sans limite est la vie même du langage en action ». Et c'est précisément ce *langage en action* que la linguistique génétique permet d'approcher et que S. Pétilion met au jour au fil de chaque vers.

On pourrait achever ce parcours en se demandant ce que revêt, pour J. Authier-Revuz, *le fait d'écrire*. Chacun d'entre nous fait, à chaque fois, une *expérience de lecture* particulière de ses textes : lecture rendue parfois tendue – incisives, parenthèses, digressions et précisions exigeantes. Autant d'écarts qui demandent une véritable attention.

Notre auteur n'est pas un écrivain à programme. Son expérience est,

d'une façon radicale et répétée, *celle d'une pensée qui se fait*⁴, se trouve dans et par les mots, qui me vient par les mots que je me propose. Rien n'est plus étranger à ma pratique que le processus évoqué par des collègues linguistes : phase de réflexion, sans écrire, suivie, « quand ils savent ce qu'ils ont à dire » de la phase terminale et quasi-automatique où ils se mettent à leur ordinateur ou à leur table pour rédiger. À cette écriture, perçue comme « transcription » d'un « tout fait » ou, plus gravement (et fantasmatiquement) comme traduction en mots d'une « pensée », répond pour moi l'expérience inverse, du chemin des mots – matériellement écrits – à travers lesquels prend forme ce que je peux penser. (Authier-Revuz 2007 : 119)

C'est précisément ce « forage » (Benveniste) de la pensée par les mots qui fait de J. Authier-Revuz un écrivain à « déclenchement automatique » (par opposition aux « écrivains à programme », c'est-à-dire à plans préétablis) : elle est donc, sur le plan de l'écriture théorique, ce que sont, sur le plan littéraire, des Stendhal, des Mauriac, des Michon... « le brouillard de la page suivante se lève progressivement » (Stendhal) (Authier-Revuz 2007 : 120).

Alors d'où viennent – puisqu'il en était question plus haut – ces incessants *départs, écarts, épars* dans l'écriture scientifique que nous connaissons, et qui nous empêcheront toujours de lire notre linguiste d'un œil léger ? On peut, ici, lui laisser tout le loisir de répondre :

[Pour l'écriture scientifique], celle qui précède une rédaction définitive, elle se fait sur des pages A4, souvent incomplètement remplies, *qui se stratifient dans le temps*⁵ – sur une période plus ou moins longue –, et ne se succèdent pas linéairement ; les arrêts sur mots y sont nombreux, mais leur mode d'inscription est majoritairement spatial : un mot qui « arrête » déclenche des accolades, des colonnes, avec d'autres mots – qui se proposent comme meilleurs, ou disent

4. Nous soulignons.

5. Nous soulignons.

autre chose... – des flèches aussi partant à travers la page pour un embranchement sur une autre ligne, depuis un mot, éventuellement encadré ou cerclé. À partir de cet empilement de fragments, souvent marqués de surcroît de plurilinéarité, je ressens le fait d'écrire *un* texte définitif comme très contraignant, de linéarisation, de « syntaxification ». Cette opération de « mise en phrase » de quelque chose qui se présente avec de l'épaisseur et de la spatialité, je ne peux le pratiquer qu'au crayon et à la gomme, sur la page définitive, et avec le secours d'une page d'accompagnement consignnant des tentatives de solution syntaxique à l'encre, et j'avance, en jetant systématiquement, au fur et à mesure, les strates d'écriture et la feuille d'accompagnement, d'où procède la ligne qui se fait. [...] Je pense que, pour une bonne part, c'est à cette façon d'écrire que l'on peut imputer – la linéarité portant comme une mémoire du processus dont elle est issue – la longueur excessive des phrases qui me sont habituelles, leur complexité syntaxique, et la place, grande qu'elles font – trace, en quelque sorte de l'épaisseur à laquelle il a fallu renoncer... – aux décrochements des doubles tirets et des parenthèses. (Authier-Revuz 2007 : 120)

Une écriture du rayonnement, donc.

RÉFÉRENCES

Les travaux de J. Authier-Revuz évoqués dans cette introduction sont référencés ci-après, p. 25-31.

MALDIDIER Denise, 1990, « (Re)lire Michel Pêcheux aujourd'hui », introduction à *L'Inquiétude du discours, textes de M. Pêcheux*, Paris, Éditions des Cendres.

PÊCHEUX Michel *et alii*, 1983, *Rapport d'activité et perspective de la RCP « ADELA » pour ses deux premières années d'existence*, dactyl., 84 p.

SAUSSURE Ferdinand de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

BIBLIOGRAPHIE DE JACQUELINE AUTHIER-REVUZ

OUVRAGES

- 1992 *Les Non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative. Étude linguistique et discursive de la modalisation autonome*, thèse de doctorat d'État, Université Paris VIII Saint-Denis, 1 500 p., prix Larousse des Sciences du langage 1993.
- 1995 *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 vol., 872 p. ; rééd. Limoges, Lambert-Lucas, 2012, 800 p.
- En préparation : *La Représentation du discours autre. Langue et discours*, Paris, Armand Colin.

RECUEILS DE TRADUCTIONS

- 1998 *Palavras incertas – As não-coincidências do dizer*, Campinas, Brésil, Editora da Unicamp [Universidade de Campinas], 1 vol., 200 p. [Recueil d'articles et d'extraits de (1995), traduits en brésilien].
- 2004 *Entre a transparência e a opacidade: um estudo enunciativo do sentido*, Porto Alegre, Brésil, EDIPUCRS [Editora da Pontificia Universidade Católica do Rio Grande do Sul], 1 vol., 258 p. [Recueil d'articles traduits en brésilien].
- 2011 *Detenerse ante las palabras. Estudios sobre la enunciación*, Montevideo, Uruguay, Fundacion de Cultura universitaria, 160 p. [Recueil d'articles traduits en espagnol et présentés par A. Bolón]

CO-ÉDITIONS

- 2002 En collaboration avec Marie-Christine LALA, *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 248 p.
- 2003 En collaboration avec Marianne DOURY et Sandrine REBOULTOURÉ, *Parler des mots. Le fait autonome en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 358 p.

ARTICLES ET COMPTES RENDUS

- 1972a « Étude sur les formes passives du français », *DRLAV* 1, sept., p. 1-145.
- 1972b « Norme, grammaticalité et niveaux de langue », *Langue française* 16, p. 49-62.
- 1977a « La coordination, outil de description sémantique, d'après deux articles de Frédéric François », *DRLAV* 15, p. 163-167.
- 1977b En collaboration avec André MEUNIER, « Exercices de grammaire et discours rapporté », *Langue française* 33, p. 41-77.
- 1978a « Points de contact entre traits sémantiques de verbes, aspect, voix passive, entre linguistique et extralinguistique : remarques informelles », *DRLAV* 16, p. 159-167.
- 1978b « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV* 17, p. 1-78.
- 1979a « Problèmes posés par le traitement du discours rapporté dans une grammaire de phrases », *Linguisticae Investigationes* III-2, p. 211-228.
- 1979b « Parler avec des signes de ponctuation ou De la typographie à l'énonciation », *DRLAV* 21, p. 76-88.
- 1980 « Note sur l'interprétation de "très + participe passé passif" », *Cahiers de lexicologie* 37, p. 25-33.
- 1981 « Paroles tenues à distance », dans B. Conein *et alii* (éds), *Matérialités discursives*, Presses Universitaires de Lille, p. 127-142.
Trad. en allemand : 1983, „In Gänsefüßchen reden oder Nähe und Distanz des Subjekts zu seinem Diskurs“, in M. Geier und H. Wätzel (Hrsg.), *Das Subjekt des Diskurses*, Berlin, Argument Verlag, Sonderband 98, p. 59-75.
Trad. en brésilien dans : 2004, *Entre a transparência e a opacidade* [...], p. 217-238.
- 1982a « La mise en scène de la communication dans des textes de vulgarisation scientifique », *Langue française* 53, p. 34-47.
Trad. en brésilien dans : 1998, *Palavras incertas* [...], p. 107-132.
- 1982b « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive. Éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* 26, p. 91-151.
Trad. en russe : 1999, « Javnaja i konstitutivnaja neodnorodnost': k probleme drugogo v diskurse », dans P. Sériot (éd.), *Kvadratura smysla – Francuzskaja škola analiza diskursa*, Moskva, Progress, p. 54-94.
Trad. en espagnol dans : 2011, *Detenerse ante las palabras* [...], p. 7-52

- 1984a « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, p. 98-111.
Trad. en brésilien : 1990, « Heterogeneidade(s) enunciativa(s) », *Cadernos de Estudos Linguísticos* 19, Campinas, Unicamp, Brésil, p. 25-42.
Trad. en espagnol dans : 2011, *Detenerse ante las palabras [...]*, p. 53-65.
- 1984b En collaboration avec Lydia ROMEU, « La place de l'autre dans un discours de falsification de l'histoire. À propos d'un texte niant le génocide juif sous le III^e Reich », *Mots* 8, p. 53-70.
Trad. en brésilien dans : 2004, *Entre a transparência e a opacidade [...]*, p. 239-257.
Trad. en espagnol dans : 2011, *Detenerse ante las palabras [...]*, p. 66-78.
- 1985a « Dialogisme et vulgarisation scientifique », *DISCOSS* 1, Actes du colloque *Discours contrastif. Sciences et Sociétés*, p. 117-122.
- 1985b « La représentation de la parole dans un débat radiophonique : figures de dialogue et de dialogisme », *Langue française* 65, p. 92-102.
- 1987a « L'auto-représentation opacifiante du dire dans certaines formes de "couplage" », *DRLAV* 36-37, p. 55-103.
Trad. en brésilien dans : 2004, *Entre a transparência e a opacidade [...]*, p. 105-172.
- 1987b « Modalité autonymique et pseudo-anaphore déictique », *Cahiers de Lexicologie* 51, p. 19-37.
- 1987c « Compte rendu de *La Parola d'altri* de Bice Mortara-Garavelli », *Journal of Pragmatics* 11-3, p. 427-431.
- 1988 « Non-coïncidences énonciatives dans la production du sens », *LINX* 1, p. 25-28.
- 1989 « Hétérogénéité et ruptures. Quelques repères dans le champ énonciatif », *Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica, Documents de travail* 180-182, Université d'Urbino.
Repris dans H. Parret (éd.), 1991, *Le Sens et ses hétérogénéités*, Paris, Éditions du CNRS, coll. « Sciences du langage », p. 139-151.
Trad. en brésilien dans : 2004, *Entre a transparência e a opacidade [...]*, p. 173-190.
- 1990 « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », dans A. Berrendonner et H. Parret (éds), *L'Interaction communicative*, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication » n° 32, p. 173-194.
Trad. en brésilien dans : 2004, *Entre a transparência e a opacidade [...]*, p. 81-104.
- 1992a « De quelques idées reçues sur le discours rapporté », dans *Perspectives* 4, Lausanne, p. 15-21.

- 1992b « Repères dans le champ du discours rapporté (I) », *L'Information grammaticale* 55, p. 38-42.
- 1993a « Repères dans le champ du discours rapporté (II) », *L'Information grammaticale* 56, p. 10-15.
Trad. en brésilien (avec 1992b) dans : 1998, *Palavras incertas* [...], p. 133-164.
- 1993b « Jeux méta-énonciatifs avec le temps », dans H. Parret (éd.), *Temps et Discours*, Louvain-la-Neuve, Presses de l'Université de Louvain, coll. « La Pensée philosophique » n° 4, p. 87-105.
Trad. en brésilien dans : 1998, *Palavras incertas* [...], p. 83-106.
- 1993c “Gebrek van het zeggen. Zeggen van het gebrek: de woorden van de stilte, in *Vertoog en Literatuur* (Discours et Littérature)”, *Vertoog en literatuur, Cahier 2 : Woordenloosheid (Sans rien dire)*, Leuven, Editions Kritak, et Amsterdam, Meulenhoff, p. 55-74.
Trad. en anglais dans : 1993, “The Inadequacy of Speaking, Speaking of Inadequacy: the Words of Silence”, *Wordlessness*, Dublin, The Lilliput Press, p. 43-59.
Trad. en brésilien dans : 1994, E. Puccinelli Orlandi (ed.), *Gestos de Leitura*, Campinas, Unicamp, Brésil, p. 253-277.
- 1993d « Du *je* de l'intention au jeu du hasard : figures méta-énonciatives du “bien-dire” », *Cahiers de praxématique* 20, p. 87-113.
- 1993e « Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative » [résumé de thèse], *Linguisticae investigationes* XVII-1, p. 239-252.
Trad. en brésilien dans : 1998, *Palavras incertas* [...], p. 13-28.
- 1994a « L'énonciateur glosateur de ses mots : explicitation et interprétation », *Langue française* 103, « Le lexique : construire l'interprétation », p. 91-102.
Trad. en brésilien dans : 1998, *Palavras incertas* [...], p. 29-52.
- 1994b « Deux ou trois choses sur les rapports de la langue à ce qui n'est pas elle », *Éducation permanente* (« Écriture, travail, formation ») 120, p. 13-20.
Trad. en brésilien dans : 1998, *Palavras incertas* [...], p. 165-176.
- 1995a « Méta-énonciation et comparaison : remarques syntaxiques et sémantiques sur les subordonnées comparatives de modalisation autonymique », *Faits de langues* 5, p. 183-193.
- 1995b « Méta-énonciation et (dé)figement : le préfabriqué et l'imprévu du dire », *Cahiers du français contemporain* 2, « La locution en discours », p. 17-39.
- 1996a « Dire du défaut, défaut du dire, les mots du silence », dans *LINX*, numéro spécial « Du dire et du discours », p. 25-40.
- 1996b « Remarques sur la catégorie de l'“îlot textuel” », *Cahiers du français contemporain* 3, « Hétérogénéité en discours », p. 91-115.

- 1997 « Modalisation autonymique et discours autre : quelques remarques », *Modèles linguistiques* 35, XVIII-1, p. 33-51.
Trad. en brésilien dans : 1999, « Algumas considerações sobre modalização e discurso outro », *Letras de Hoje* 34-2, Porto Alegre, p. 7-30.
- 1998a « Énonciation, méta-énonciation et approches du sujet », dans R. Vion (éd.), *Les Sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 63-79.
Trad. en brésilien dans : 1998, *Palavras incertas* [...], p. 177-200.
- 1998 « Le guillemet : un signe de langue écrite à part entière », dans J.-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *A qui appartient la ponctuation ? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997*, Bruxelles et Paris, Duculot, p. 373-388.
- 1998c En collaboration avec Eric GENEVAY, « Conception et réalisation de manuels dans le canton de Vaud : l'exemple du discours rapporté », dans A. Collinot et G. Petiot (éds), *Les Carnets du Cediscor* 5, « Manuélistation d'une théorie linguistique : le cas de l'énonciation », p. 77-92.
- 2000a « L'allusion : le dire aux risques du déjà dit », *Horizon, École de la Cause freudienne* 23, « Du nouveau dans les discours », p. 26-28.
- 2000b « Deux mots pour une chose ; trajets de non-coïncidence », *Répétition, Altération, Reformulation, Annales littéraires de l'Université de Besançon* 701, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 37-61.
- 2000c « Aux risques de l'allusion », dans M. Murat (éd.), *L'Allusion dans la littérature*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, coll. « Colloques de la Sorbonne », p. 209-235.
Trad. en brésilien : 2007, « Nos riscos da alusão », *Investigações* 20, 2, Universidade Federal de Pernambuco, Brésil, p. 9-46.
- 2001a « Le discours rapporté », dans R. Thomassone (éd.), *Une langue : le français*, Hachette, coll. « Grands Repères culturels », p. 192-201.
- 2001b « Psychanalyse et champ linguistique de l'énonciation : parcours dans la méta-énonciation », dans M. Arrivé et C. Normand (éds), *Linguistique et psychanalyse*, Paris, In Press, coll. « Explorations psychanalytiques », p. 91-108.
- 2001c « Préface » à Catherine JULIA, *Fixer le sens ? Les gloses spontanées de spécification du sens*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- 2002a « Parole en contrôle et discours rapporté », Actes du colloque *Le psychanalyste et la pratique du contrôle*, organisé par Io (26-27 avril 1997), *Mental / Revue internationale de psychanalyse*.

- 2002b « “Comme disent les humains” : un exil langagier », dans J. Anis, A. Eskénazi et J.-F. Jeandillou (éds), *Le Signe et la Lettre. Hommage à Michel Arrivé*, Paris, L’Harmattan, p. 75-94.
- 2002c En collaboration avec Marie-Christine LALA, « Avant-propos », dans J. Authier-Revuz et M.-C. Lala, *Figures d’ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 7-12.
- 2002d « Du dire “en plus” : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne », *Figures d’ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 147-167.
- 2002e « Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères », Actes du colloque *Le Fait autonymique dans les langues et les discours* (organisé par le Syled, Université Paris III Sorbonne Nouvelle, 5-7 octobre 2000), <<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>>
Repris dans : 2003, J. Authier-Revuz, M. Doury et S. Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 67-95.
- 2002f « Préface » à Chang IN BONG, *Le Discours rapporté en coréen*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- 2003 « Avant-propos », dans J. Authier-Revuz, M. Doury et S. Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 7-17.
- 2004a « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », dans J. M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L’Harmattan, p. 35-53.
Trad. en espagnol dans : 2003, *Publicaciones 6*, Montevideo, Sociedad de profesores de español del Uruguay.
- 2004b « Musiques méta-énonciatives : le dire pris à ses mots », *Marges linguistiques 7*, en ligne sur *Texto!* (www.revuz-texto.net)
- 2004c En collaboration avec Almuth GRÉSILLON, « La réécriture, questions théoriques », interview croisée, par C. Boré et C. Doquet-Lacoste, *Le Français aujourd’hui 144*, « Réécritures », p. 9-17.
- 2007 « Arrêts sur mots », dans I. Fenoglio (éd.), *L’Écriture et le souci de la langue. Écrivains, linguistes : témoignages et traces manuscrites*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, p. 113-145.
- 2010a « Variations autonymiques dans les “Mémoires” de Berlioz. Les mots sur le devant de la scène », dans E. Richard, M.-C. Le Bot, M. Schuwer et F. Neveu (éds), *Aux marges des grammaires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 61-74.
- 2011 « Représentation et déplacement : la double (re-)contextualisation des “discours rapportés” », dans E. A. Rodrigues, G. L. dos Santos e L. K. A. Castello-Branco (eds), *Análise de discurso no Brasil, Uma homenagem a Eni Orlandi*, Campinas, RG Editora, p. 311-342.

- 2012a « Dire à l'autre dans le déjà-dit : interférences d'altérités – interlocutive et interdiscursive – au cœur du dire », dans C. U. Lorda Mur (éd.), *Oralia, Anejos 6, Polifonia e intertextualidad en el dialogo*, Madrid, Arco Libros, p. 19-44.
- 2012b en collaboration avec Claire DOQUET, « *Ce que je veux dire. Accompagnements métadiscursifs d'une défaite de la parole* » dans E. Richard et C. Doquet (éds), *Les Représentations de l'oral chez Lagarce. Continuité, discontinuité, reprise*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, p. 17-64.

CE QUI FAIT RIRE LE LINGUISTE, OU DU MÉTALANGAGE CHEZ SAUSSURE

Michel ARRIVÉ

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, MoDyCo, UMR 7114

Le rire, selon Saussure, est le propre, certes, de l'homme, mais, spécifiquement, du linguiste. C'est à mes yeux ce qui se dégage de la lecture des *Écrits de linguistique générale*. Car il rit très souvent, le linguiste, dans ces *Écrits*. Le linguiste qui rit, généralement, n'est autre que Saussure lui-même. Quand ce n'est pas le cas, il rit aussi, quoique peut-être un peu moins. Mais il devrait rire tout autant s'il se prenait au sérieux ou, mais cela revient au même, s'il prenait au sérieux la linguistique. Car le rire pour Saussure est la condition préalable du sérieux de la linguistique.

Le linguiste rit un peu plus rarement, sans doute, dans les *Cours*. C'est peut-être que, dans de très légitimes et très honorables intentions didactiques, le professeur réprime quelque peu ses velléités sarcastiques. Car elles ont, on le devine, des aspects assez peu euphorisants, voire, parfois, désespérants, à ne pas afficher, peut-être, devant d'encore jeunes étudiants. Elles subsistent cependant, et se repèrent, quoique plus discrètement, de loin en loin.

Mais au fait, de quoi rit-il, le linguiste ? De tout ? Peut-être pas. Mais tout de même de beaucoup de choses. C'est parfois de certaines doctrines élaborées, peu avant, par de bons collègues. Ainsi Max Müller, coupable de ce péché impardonnable qu'est pour Saussure le naturalisme :

On vit la doctrine ridicule de Max Müller, revendiquant pour la linguistique la place d'une *science naturelle*, et admettant une sorte de « règne linguistique » existant au même titre que le « règne végétal » étudié par les botanistes. (Saussure 2002 : 116)

L'illustre Schleicher – l'auteur de la fable « dans la langue primitive indo-germanique »¹ – s'expose, pour d'autres raisons, aux sarcasmes de Saussure :

[...] un second sujet d'étonnement sera d'avoir vu que, lorsqu'enfin cette science [la linguistique, M.A.] semble triompher de sa torpeur, elle aboutisse à l'essai risible de Schleicher, qui croule sous son propre ridicule. [...] On voit des linguistes prendre des airs comiquement graves lorsqu'il est question de cette grande figure. (2002 : 205)

Ce sont parfois certains choix méthodologiques qui prennent aux yeux de Saussure un aspect « comique » :

Il y a quelque chose de comique dans l'idée généralement répandue qu'il serait plus simple de juger de la différence de langue dans le cas de la discontinuité géographique. (Saussure, *Troisième Cours*, 2005-2006 : 139)

Et Saussure de poursuivre en évoquant de façon féroce ironique les pittoresques récits que font les indo-européanistes des voyages entrepris

un beau jour [par les] *Celtes*, un autre jour [par les] *Slaves*, etc. [...], partis du pied gauche de ces hauteurs asiatiques complètement indépendamment les uns des autres, [...] comme si c'était une chose essentielle qu'ils fussent détachés géographiquement de la masse. (*Troisième Cours*, 2005-2006 : 140)

Toutefois, ce sont surtout les problèmes de terminologie qui sont propres à déclencher le rire de Saussure. Même quand il ne paraît pas s'imposer – il devient alors nécessaire d'en exiger le droit :

Si l'on dirigeait contre notre manière de concevoir les phénomènes phonétiques des attaques faciles sous prétexte que [passage laissé en blanc par Saussure²], nous demanderions le droit de rire et de nous étonner. Se figure-t-on que le seul fait par exemple de parler, comme nous l'avons fait nous-même, d'une *explosion*, sans autre détail expliquant si l'on entend fondamentalement sous ce nom une unité mécanique, ou une unité acoustique, ou une unité phonologique, ne soit pas une chose autrement soumise à scrupules, pour qui fait

1. On se souvient que ce terme est, pour les linguistes allemands du XIX^e siècle, constamment utilisé pour ce qui est qualifié aujourd'hui d'*indo-européen*. Schleicher est resté célèbre pour avoir, notamment, rédigé une brève fable, « Le mouton et les chevaux », dans la langue « indo-germanique » primitive telle qu'il croyait pouvoir la reconstituer. Saussure ne consent pas à préciser si c'est ce point particulier du travail de Schleicher ou l'ensemble de son œuvre qu'il trouve « risible » au point de crouler « sous son propre ridicule ».

2. On sait que Saussure dans ses écrits linguistiques a l'habitude de laisser en blanc certains passages particulièrement litigieux. Il est le plus souvent périlleux de chercher à restituer les éléments ainsi passés sous silence. En ce point je ne m'y hasarde pas. Sur les blancs de Saussure C. Normand, 2006, s'est posé d'intéressantes questions.

intervenir les scrupules, que celui de supposer la similarité pratique des explosions ? (2002 : 141-142)

Deux mots de décryptage, peut-être incertain, de ce texte rendu assez ténébreux par le blanc qui en termine la première phrase : Saussure réclame le droit de « rire » des critiques qui pourraient se porter contre l'attitude consistant à utiliser, sans explication, le terme unique d'*explosion* au lieu des termes différents propres à marquer les points de vue divers sous lesquels le phénomène peut être envisagé. C'est que le choix qui s'effectue entre les deux possibilités terminologiques – un terme ? ou plusieurs ? pour cette éventualité, Saussure tient en réserve la batterie de termes nécessaire – est inséparable de la position théorique qui est prise à l'égard du phénomène à décrire : est-il réductible à une entité unique ? ou faut-il l'envisager sous plusieurs points de vue ? D'infinis « scrupules » devraient intervenir lors d'une telle décision, et leur absence est propre à susciter le « rire » du linguiste.

Inversement, quand il adopte un parti terminologique discuté, Saussure s'attend au rire de ses collègues. Ainsi quand il s'interroge sur l'emploi, légitime ou non, du terme « figuré » d'*Ablaut* :

On protestera, on distinguera, on rira : et je ne dis nullement que j'aie raison ; mais la seule fin utile de la discussion est de me montrer ce qu'est, de son essence, l'*ablaut*, pour que j'aie alors un premier point de juger si ma dénomination mérite le nom de « figure » ou ne le mérite pas. (2002 : 234)

En ces points, ce sont les débats relatifs au métalangage spécifique de la phonologie (au sens saussurien d'« étude de la phonation », 2002 : 82) qui donnent lieu au rire, légitimement exigé, de Saussure ou à au rire, ridicule, des autres linguistes. Mais en d'autres points le rire se porte sur un objet plus considérable : rien de moins que ce qui est la visée générale du métalangage, précisément la description exacte des phénomènes linguistiques. On remarque avec intérêt que le rire de Saussure est ici un rire au second degré. Oserai-je dire un *métarire* ? Car ce qui le fait rire, c'est le rire des autres, à savoir ses bons collègues. Ce rire, on le voit, est donné, comme ridicule : c'est que les rieurs s'imaginent possesseurs d'une inaccessible vérité :

Il est très comique d'assister aux rires successifs des linguistes sur le point de vue de A ou de B, parce que ces rires semblent supposer la possession d'une vérité, et que c'est justement l'absence d'une vérité fondamentale qui caractérise jusqu'à ce jour le linguiste. (2002 : 116)

Le rire en ce point ne peut que s'interrompre. Ce qui prend sa place, c'est d'abord une attitude fortement découragée de renoncement au « plaisir » que procurait l'étude « historique » des langues. Et le vague projet, formé « sans enthousiasme ni passion », d'un ouvrage relatif à la terminologie linguistique :

Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme[r], et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique [...]. Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. (Lettre à Meillet citée par Benveniste, dans Fehr 2000 : 15-16 ; la lettre date du 4 janvier 1894)

Vague projet, ai-je cru pouvoir dire ? Point si vague, pourtant. Il apparaissait déjà, deux ans auparavant, dans la Troisième conférence de l'Université de Genève, en novembre 1891 :

Il y aura un jour un livre spécial et très intéressant à écrire sur le rôle du *mot* comme principal perturbateur de la science des mots. (2002 : 166)

Une sorte de désespérance finit par se faire jour en plusieurs points des réflexions de Saussure. C'est la notion centrale de *valeur* qui détermine, en raison de son inévitable *duplicité* (à tous les sens du mot), ces accès de désespoir :

Valeur est éminemment synonyme à chaque instant de terme situé dans un système de termes similaires, de même qu'il est éminemment synonyme à chaque instant de chose échangeable. [...] Prenant la chose échangeable d'une part, de l'autre les termes co-systémiques, cela n'offre aucune parenté. C'est le propre de la *valeur* de mettre en rapport ces deux choses. Elle les met en rapport d'une manière qui va jusqu'à désespérer l'esprit par l'impossibilité de scruter si ces deux faces de la valeur diffèrent pour elle et en quoi. (2002 : 335)

Du rire sarcastique à la désespérance le trajet s'est accompli. Reste que le rire comme le désespoir se sont au long de ce trajet trouvé un objet : le métalangage. Et que cet objet, une fois mis en place, a donné lieu à une critique argumentée. Ce sont les deux problèmes qui vont être maintenant étudiés.

1. LA MISE EN PLACE SAUSSURIENNE DU MÉTALANGAGE

Il faut bien ici se résoudre à poser un problème : celui de la présence du concept de *métalangage* chez Saussure en l'absence du terme qui lui donnerait forme. Car à n'en point douter le terme est absent, à moins de l'imaginer enfoui quelque part dans ce qui n'est pas encore publié. Spéculation peu raisonnable. Ce n'est pas que Saussure ait quelque répugnance à l'égard du préfixe *méta-* : il l'utilise épisodiquement, par exemple dans l'adjectif néologique *métachronique* (2002 : 263), qui semble bien être un précurseur promptement abandonné de *diachronique*. Cependant le terme *métalangage* ne lui est pas venu à l'esprit. Le mot devra attendre une trentaine d'années après sa mort

pour être introduit dans l'usage des linguistes par les soins successifs de Morris, Hjelmslev et Jakobson³. Toutefois, on a évidemment aperçu, et on continuera à voir dans la suite, que le concept, quoique dénommé autrement, est constamment présent dans sa réflexion. Les dénominations qui sont affectées à l'une de ses composantes ? On en a aperçu une dans le segment cité plus haut de la lettre à Meillet : c'est la « terminologie » à comprendre dans le sens d'ensemble des « termes employés en linguistique ». On en repérera d'autres dans la suite, à commencer par *mot*, à comprendre comme « le mot *mot* » (2002 : 83). Mais il n'est sans doute pas inutile de préciser que le métalangage ne se réduit pas à un ensemble de termes : pour parler du langage et des langues, il faut la totalité des éléments d'une langue. On verra plus bas que chez Saussure les verbes *être* et *exister*, et jusqu'au pronom *elles*, sont propres à voir se porter sur eux les soupçons qui atteignent le métalangage.

En somme, la conception implicite du métalangage que se donne Saussure est sans doute assez proche de celle que Hjelmslev mettra en forme, une cinquantaine d'années plus tard, dans l'édition danoise des *Prolégomènes*. Je m'autorise à en traduire de la façon suivante le passage le plus pertinent :

On est explicitement préparé, depuis les développements de la logique qui ont pris naissance chez les logiciens polonais, à l'existence d'un langage dont le plan du contenu est le langage. C'est ce qu'on appelle le *métalangage*, le langage qui prend pour objet le langage, ce qui, dans notre terminologie, signifie un langage dont le contenu est un langage. C'est un tel métalangage que précisément doit être la linguistique. (Hjelmslev 1943-1993 : 105)⁴

Plus bas dans ce chapitre fondamental des *Prolégomènes*, Hjelmslev se réfère explicitement à la *sémiologie* saussurienne, qu'il définit comme « un métalangage dont le langage objet est un langage non scientifique » (par exemple une langue, une écriture, etc., M.A.) (1943-1993 : 106).

On croit l'avoir montré, et en avoir trouvé la confirmation chez Hjelmslev : quoique non mis en forme par un terme, le concept de *métalangage* est au plus haut point présent dans la réflexion de Saussure. Quel est donc le statut qui lui est affecté ?

Il semble que le meilleur moyen de saisir la place qui lui est donnée par Saussure est de le voir comme la forme la plus aiguë de la « conscience de la langue ». Car il existe pour Saussure une « con-

3. Non, je n'ignore pas que le terme polonais équivalent, *metajazyk*, a été employé dès 1931 par Tarski, mais dans un contexte plus logique que linguistique ou sémiotique. C'est à cet emploi que Hjelmslev fait allusion dans le texte cité. Voir Rey-Debove 1978-1997 : 7, puis 13-14.

4. Chacune à sa façon, les deux traductions de 1968 et de 1971 me paraissent peu exactes.

science de la langue », au double sens – objectif et subjectif, exactement comme dans le vieil exemple de *la crainte des ennemis* – de ce syntagme ambigu. Dans les textes qui vont être cités, c'est le sens objectif qui semble privilégié : c'est le « sujet parlant » qui prend conscience des éléments constitutifs des objets linguistiques qui se présentent à lui. Mais on verra dans la suite les faits s'inverser, au point de conférer à la langue elle-même la conscience du sujet parlant :

Cela étant, on peut supposer que les éléments existent pour la conscience de la langue. Ainsi pour le mot *in-décor-able* : chaque fragment ayant été tiré d'un ensemble par une série de comparaisons, ces fragments sont d'avance à la portée des sujets parlants. (*Premier Cours*, Komatsu 1993 : 129)

Le sujet parlant est-il d'emblée disposé à donner à chacun de ces éléments un nom propre à distinguer son comportement de celui des autres ? La réponse de Saussure, il faut bien l'avouer, est d'une ambiguïté telle qu'elle plonge le lecteur – enfin, celui que je suis – dans une profonde perplexité :

La comparaison aboutit à l'analyse et il < en > résulte < des éléments qui sont perçus par la conscience de la langue >, tantôt un radical, tantôt un suffixe etc. La langue ne connaît pas les noms de radical, suffixe, etc. mais on ne peut lui refuser la conscience et l'utilisation de ces différences. (*ibid.* : 96)

Ainsi, les « éléments » sont reconnus comme « différents » par la « conscience de la langue ». Mais celle-ci « ne connaît pas les noms de radical, suffixe, etc ». Proposition à première vue étrange. La différence serait connue, mais non propre à être nommée comme telle ? Et les mots « métalinguistiques » tels que *radical* et *suffixe* seraient « inconnus de la langue », bien qu'ils soient propres à apparaître dans le discours ? Serait-ce donc qu'ils font partie d'une langue de second niveau, totalement séparée de la langue qu'elle prend pour objet, mais propre cependant à les faire apparaître dans le discours ? En ce point de sa réflexion Saussure procéderait à une coupure absolue entre *langage-objet* et *métalangage* ? Les termes tels que *radical*, *suffixe*, etc., feraient partie du *métalangage*, mais non du *langage-objet*, la *langue* ?

La difficulté trouve son explication dans le détail de la théorie que Saussure se donne des degrés de conscience affectant la langue. Il observe une progression de ces degrés de conscience. Cela commence par l'« inconscience » et cela aboutit au degré le plus aigu de la conscience de la langue : la mise en place de la « terminologie », c'est-à-dire de la composante lexicale du *métalangage*. Essayons de suivre avec Saussure ce cheminement progressif des degrés de « conscience de la langue ».

Toujours dans le premier Cours, Saussure s'interroge sur le phénomène analogique, pour lequel il prend comme exemple l'innovation morphologique qui a produit la forme analogique *je trouve* en éliminant la forme étymologique *je treuve* :

[...] la forme engendrée *je trouve*, avant d'être produite est d'abord voulue pour répondre à une idée précise que j'ai dans l'esprit : la première personne du singulier. Les formes *nous poussons* : *je pousse* sont seulement pensées < ou plutôt senties dans une demi-inconscience > ; seule la forme *je trouve* est exécutée par la parole. (*ibid.* : 90-91)

Dans toute cette partie de son cours, Saussure insiste sur le caractère « inconscient » des opérations analogiques qui génèrent les formes telles que *il trouve* substitué à *il treuve* : je cite : « il faut un acte inconscient de comparaison < des formes absentes et des formes présentes de la parole > » (*ibid.* : 91), « une activité inconsciente, presque passive, en tout cas non créatrice : l'activité de classement » (*ibid.* : 92). L'adjectif *inconscient*, redondant dans ce passage du premier Cours, est parfois remplacé par ce qui semble en être un équivalent approché ou absolu, l'adjectif *subconscient* :

On pourrait appeler la nouvelle forme [*je trouve* substituée à *je treuve*] : forme évoquée < suscitée réellement par la parole, par le besoin > et les autres [*nous poussons, je pousse*] évocatrices. Ces autres formes ne se traduisent pas par la parole mais restent subconscientes, dans les profondeurs de la pensée, tandis que la forme évoquée, *je trouve*, est manifeste. (*ibid.* : 91)

Page 102, il est de nouveau question de « l'analyse subconsciente de la langue », expression qui, je le remarque, présente de nouveau le phénomène d'ambiguïté entre lecture objective et lecture subjective que nous avons repéré dans « la conscience de la langue » : Est-ce la langue qui procède à cette « analyse subconsciente » ? Ou n'en est-elle que l'objet ? On a compris que, dans ce cas comme dans le précédent, les deux interprétations se cumulent.

C'est en ce point que se pose un problème qui apparaît de lui-même. Il réside dans le fait suivant. Dans les passages que je viens de citer, les opérations effectuées par la langue sont présentées comme inconscientes. Les mêmes opérations étaient, dans les textes cités plus haut – à peu près contemporains, en tout cas prononcés lors du même Premier Cours – présentées comme conscientes. L. Depecker a bien aperçu cette contradiction, mais il se contente de la trouver « étonnante » (2009 : 109), sans chercher à l'expliquer.

L'explication est pourtant simple, elle est à vrai dire suggérée par l'expression que nous avons trouvée dans le passage cité plus haut : c'est l'expression « demi-inconscience », qui suggère un stade intermédiaire entre la conscience et l'inconscience. On est donc à ce

moment, dans la gradation qui mène de l'inconscience à la conscience, à un stade de « demi-inconscience ».

Cette théorie des degrés de conscience est ancienne chez Saussure : elle a été mise en place, dès 1891, dans la « Deuxième Conférence à l'Université de Genève ». On y apprenait que les objets décrits par Saussure sont d'une part les opérations de changement phonétique, du côté de l'inconscience, et les opérations de changement analogique, du côté de la conscience :

[...] la notion de conscience est éminemment relative, de sorte qu'il ne s'agit que de deux degrés de conscience dont le plus élevé est encore de l'inconscience pure comparé au degré de réflexion qui accompagne la plupart de nos actes. (2002 : 159)

Ainsi, les choses s'éclairent : les actes auxquels procède la langue sont soumis à une gradation qui les fait passer de l'inconscience à un degré de conscience élevé, en passant par la « demi-inconscience » que nous venons de repérer dans le texte de 1907 ou encore par la « conscience latente » qui apparaît dans un autre passage (Engler 1968-1989 : 293). Le degré de conscience le plus élevé est caractérisé par l'usage de ce que Saussure n'appelle pas le métalangage, mais qu'il désigne par « les abstractions grammaticales » (*Premier Cours*, Komatsu 1993 : 99) ou par « l'entité abstraite et relative qu'il [le grammairien, M.A.] vient d'inventer » (2002 : 24). Il précise cependant, en plusieurs points, que les opérations du grammairien ne se confondent pas avec celle du sujet parlant, car le grammairien se situe sur « plusieurs époques » alors que le sujet parlant procède à une analyse « purement actuelle » (*Premier Cours*, Komatsu 1993 : 116), puisqu'il n'a « aucune connaissance de ce qui a précédé [son] état de langue » (*ibid.* : 98). Ainsi, la *langue* et le *grammairien* sont également pourvus de conscience et de possibilité d'action ; toutefois ces possibilités d'action ne se confondent pas :

La langue ne peut pas procéder comme le grammairien ; elle est à un autre point de vue et les mêmes éléments ne lui sont pas donnés ; elle fait ce qui par le grammairien est considéré comme des erreurs, < mais > qui n'en sont pas, car il n'y a de sanctionné par la langue que ce qui est immédiatement reconnu par elle. (*ibid.* : 115 ; même phénomène p. 99)

C'est ainsi qu'à mes yeux s'explique le phénomène, jugé plus haut étonnant, d'absence dans la langue des termes métalinguistiques tels que *radical*, *préfixe*, etc. : ce n'est pas la langue qui est privée de ces termes, mais le « sujet parlant ». Ce qui explique le passage de l'un à l'autre, c'est que ces deux concepts apparemment complètement distincts que sont « la langue » et le « sujet parlant » en viennent tout bonnement, comme je l'ai annoncé plus haut, à se confondre. C'est ce

qui se dit explicitement dans ce passage fondamental de « De l'essence double du langage » :

La première expression de la réalité serait de dire que *la langue (c'est-à-dire le sujet parlant)* [italiques de M.A.] n'aperçoit ni l'idée *a*, ni la forme *A*, mais seulement le rapport *a/A* ; cette expression serait encore tout à fait grossière. Il n'aperçoit vraiment que le rapport entre les deux rapports *a/AHZ* et *abc/A*, ou *b/ARS* et *blr/B*, etc. (2002 : 39)

Ainsi, c'est le sujet parlant, autre nom de la langue, qui ignore la « terminologie ». Reste que « le grammairien », lui, dispose bien de cette « terminologie », il est propre à employer les notions de *radical*, de *suffixe*, etc. N'est-il pas en même temps sujet parlant ? Si fait. Mais sujet parlant d'un type particulier, comme on a vu plus haut : il connaît plusieurs états successifs de la langue. C'est ce qui rend compte des décisions qu'il prend à l'égard de la langue, différentes de celles que prend le sujet parlant, autrement dit la langue elle-même.

On le voit : sans être explicitement dénommé par un terme qui en recouvrirait tous les aspects, le métalangage est constamment présent dans la réflexion linguistique – ou, en ce point, sémiologique – de Saussure. C'est pour lui la forme linguistique que se donne la conscience du sujet parlant, autrement dit la « conscience de la langue » :

Il n'EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient signe. (2002 : 45)

C'est au point qu'il en vient à formuler, il est vrai fugitivement, l'impossibilité de distinguer entre l'objet linguistique et la conscience qu'en prend le sujet en le dénommant. L'exemple qui est pris pour cette remarque est celui du signifié, qui, conformément aux habitudes saussuriennes de l'époque – 1891, date vraisemblable du projet « De l'essence double du langage » – reçoit le nom d'« idée du mot » :

Il n'y a pas de dissociation positive entre l'*idée du mot* et l'*idée de l'idée qui est dans le mot*. (2002 : 83 ; ici les italiques sont de Saussure, ou de ses éditeurs)

En ce point se neutralise l'opposition mise en place dans d'autres passages entre l'objet linguistique (« l'idée du mot », à comprendre comme le *signifié*) et la dénomination que s'en donne le sujet parlant. Serait-ce donc qu'« il n'y a pas de métalangage » ? Non, je ne fais pas allusion à Lacan. Je constate qu'en ce point Saussure replie l'un sur l'autre cet élément de la langue qu'est l'« idée du mot » et cet élément du métalangage qu'est l'« idée de l'idée du mot ».

Quoi qu'il en soit des oscillations périodiques de la réflexion de Saussure sur le métalangage, on aperçoit clairement qu'elles le conduisent à le soumettre à une critique virulente. C'est cette critique qui va maintenant être envisagée.

2. LA CRITIQUE SAUSSURIENNE DU MÉTALANGAGE

De cette critique on vient d'apercevoir un élément fondamental : le rire. Elle se manifeste aussi sous deux autres formes.

Il s'agit parfois de mises en causes générales et définitives. On en a déjà repéré quelques-unes lors des irrépessibles accès de rire qui ont été évoqués plus haut. Ce sont loin d'être les seules. Ainsi dans le projet « De l'essence double du langage » :

Les expressions comme *catégorie grammaticale, distinction grammaticale, forme grammaticale, unité et diversité des formes grammaticales*, sont autant de termes courants auxquelles nous sommes obligés de dénier tout sens précis. Qu'est-ce qu'une *entité grammaticale* en effet ? (2002 : 51)

Dans un autre segment, on repérera avec intérêt la critique implicitement portée, par les capitales et les italiques – marques, en ce point, de la modalisation autonymique⁵ – sur l'article défini. C'est qu'il fournit aux termes qu'il introduit l'apparence frauduleuse de la pertinence, voire de l'existence qui leur manquent :

Nous déclarons que des expressions comme *La forme, L'idée ; La forme et L'idée ; Le signe et La signification*, sont pour nous empreintes d'une conception directement fautive de la langue. (2002 : 43)

Ainsi il est impossible de donner à ces « concepts » – car on se voit contraint d'utiliser les guillemets – fondamentaux que devraient être pour les linguistes tant « forme » qu'« idée » ou « signe » et « signification »⁶ l'assise que leur conférerait l'article défini. Cette assise est mise en question par la posture énonciative adoptée par l'auteur. C'est que ces concepts manquent l'objet linguistique qu'ils prétendent à la fois cerner et désigner.

Pendant l'aspect que prend le plus souvent la critique du métalangage est constitué par les interrogations constantes auxquelles Saussure se livre sur les termes qu'il utilise. J'insisterai peu sur ce phénomène qui apparaît d'emblée, tant il est omniprésent, à tout lecteur de Saussure : il est constamment sujet à d'incessants scrupules qui le poussent à réformer à tout instant sa terminologie de façon à lui faire atteindre une inaccessible exactitude. Quelques exemples, tout de même, dans l'inventaire foisonnant que donnent les *Écrits* et même, à sa façon, l'édition standard du *Cours* ? Le plus illustre est sans doute celui de l'introduction, très tardive, du célèbre binôme *signifiant /*

5. Je confère à cette expression le sens qui lui est conféré par J. Authier-Revuz 1995 : 30-40 / 2012 : 47-56.

6. Dans la terminologie de l'époque (sans doute 1891, voir Engler 2002 et Arrivé 2007), *forme* et *idée* d'une part, *signe* et *signification* d'autre part semblent être les préfigurations de ce qui, plus tard (voir plus bas) prendra la forme de l'opposition signifiant / signifié.

signifié, qui se substitue *in extremis* à tous ceux – nombreux (voir la note 6, mais *image acoustique* et *concept* ont, eux aussi, fait un long usage) – qui ont été utilisés précédemment. Elle n'intervient que lors d'une des ultimes séances, celle du 19 mai 1911, du Troisième Cours. Elle ne donne d'ailleurs lieu à aucune marque d'enthousiasme. C'est plutôt une sorte de résignation morose qui se manifeste (*Troisième Cours*, 2005-2006 : 238), notamment à l'égard du terme qui manque : celui qui serait chargé de désigner l'ensemble que constituent *signifiant* et *signifié* :

Ajoutons cette remarque : nous n'aurons pas gagné par là ce mot dont on peut déplorer l'absence et désignerait sans ambiguïté possible leur ensemble. < N'importe quel terme on choisira (signe, terme, mot, etc.) glissera à côté et sera en danger de ne désigner qu'une partie >. Probablement qu'il ne peut pas en avoir. (*ibid.*)⁷

D'autres termes sont apparus plus tôt dans la réflexion de Saussure. Ils n'ont finalement pas laissé de trace dans le dernier état de sa réflexion, j'entends la série des trois Cours de linguistique générale et l'édition à laquelle ils ont donné lieu en 1916. Mais ils prennent une place importante dans les *Écrits de linguistique générale*. On constate que chacun des termes envisagés et l'ensemble qu'ils constituent donnent lieu à des mises en cause constantes. Ainsi Saussure cherche à mettre en place une opposition entre *sème* et *sôme*. Il le fait à l'aide de la métaphore du ballon de l'aérostier, non sans contester immédiatement la pertinence de cette métaphore :

Le ballon, c'est le *sème*, et l'enveloppe le *sôme*, mais cela est loin de la conception qui dit que l'enveloppe est le *signe* [au sens du futur *signifiant*, M.A.] et l'hydrogène la *signification* [au sens du futur *signifié*, M.A.], sans que le *ballon* soit rien pour sa part. Il est tout pour l'aérostier, de même que le *sème* est tout pour le linguiste. (2002 : 115)

Mais sitôt mise en place cette terminologie – où *sème* (le ballon, c'est-à-dire à la fois l'enveloppe et le gaz qu'elle contient) vaut pour l'ensemble des deux éléments et *sôme* pour la face manifeste – se trouve contestée :

Même un terme comme *sôme* (σῶμα) deviendrait en très peu de temps, s'il avait la chance d'être adopté, synonyme de *sème*, auquel il veut être opposé. (2002 : 113)

Surviennent alors des efforts constamment renouvelés pour fixer les termes. *Sôme*, qui semble bien être l'équivalent de la *figure vocale* mise en place dans l'essai « De l'essence double », trouve de fugitifs

7. On se souvient que le *Cours de linguistique générale*, p. 99, privilégie, en ce point, le terme *signe* pour désigner l'ensemble constitué par le signifiant, le signifié et leur relation. Ce n'est pas conforme à ce qui a été effectivement énoncé le 19 mai, mais ce l'est à une pratique observée en plusieurs points de la réflexion saussurienne.

substitués dans « aposème = cadavre de sème » (2002 : 107) voire dans l'hapax (sauf oublié...) *inertôme* (2002 : 113). *Contre-sôme*, apparemment concurrencé par *parasôme* (2002 : 115) cherche à isoler, en opposition au *sôme*, l'élément conceptuel du *sème*. On sait que cet inventaire de termes sera définitivement abandonné dans les Cours de 1907 à 1911.

On le voit avec une grande clarté : que ce soit par le sarcasme, par les mises en cause explicites et répétitives ou par les efforts constamment renouvelés d'une impossible réforme de la terminologie, le métalangage est, chez Saussure, l'objet d'une incessante critique. Quel est le fondement théorique de cette attitude, rare, il faut l'avouer, au moins quand elle atteint ce degré, chez les linguistes ? On croit, dans un premier temps, distinguer deux raisons.

La première tiendrait au fait que, comme les autres mots de la langue, les éléments de la terminologie linguistique seraient inéluctablement soumis, dès leur introduction, au « glissement » qui affecte, avec le temps, tout élément d'un système signifiant. Ainsi pour le mot *terme*. Un instant retenu en raison de sa neutralité, il donne lieu sans délai au soupçon d'être inapte à garder la valeur qui lui est affectée :

Montrer que *terme* est aussi incapable que *signe* [au sens du futur *signifiant*, M.A.] de garder un sens matériel ou inversement. « Dans ces termes » est textuel. (2002 : 107 ; on a vu plus haut que *sôme* est guetté par le même danger.)

Mais le constant changement diachronique de la langue n'a jamais empêché personne – même pas Saussure – de parler. En réalité le danger de glissement que courent les éléments de la terminologie linguistique est lié à la nature même des objets qu'ils ont à prendre en charge. Ce qui caractérise spécifiquement ces éléments, c'est la difficulté que rencontre le processus de la nomination dès qu'il s'en prend à des objets linguistiques ou, plus généralement, sémiologiques.

Il est vrai que la dénomination, pour Saussure, c'est, d'une façon générale, un acte problématique. Qu'on se souvienne de ses commentaires, une fois de plus sarcastiques, sur les « philosophes du langage », qui « font songer à notre premier père Adam appelant près de lui les divers animaux et leur donnant un nom » (2002 : 230). Et il précise :

C'est un accident quand le signe linguistique se trouve correspondre à un objet défini pour les sens comme un *cheval*, le *feu*, le *soleil* [...]. Quelle que soit l'importance de ce cas, il n'y a aucune raison évidente, bien au contraire, de le prendre comme type du langage. [...] Il est malheureux qu'on commence par y mêler [au langage, M.A.] comme un élément primordial cette donnée des *objets désignés*. (2002 : 230-231)

Parmi les objets, il en est une classe spécifique : les objets sémiologiques et, spécifiquement, les objets linguistiques. Leur dénomination pose des problèmes particuliers. Pour une raison qui tient à leur nature même. Comme leurs homologues, ces « parents » tout proches que sont les « personnes mythiques » ou « les lettres de l'alphabet », qualifiées d'« êtres inexistantes » (1986 : 191), ils n'accèdent à l'être – enfin, à une forme spécifique d'être, instable et fugitive, – que selon des modalités qui leur sont propres. C'est que la langue a, parmi les institutions humaines, une spécificité :

Item. Il y a défaut d'analogie entre la langue et toute autre chose humaine pour deux raisons : 1° la nullité interne des signes ; 2° la faculté de notre esprit de s'attacher à un terme en soi nul. (2002 : 109)⁸

Comment nommer ce faux-semblant d'être qu'est le signe linguistique ?

Rappelons-nous en effet que l'*objet* en linguistique n'existe pas pour commencer, n'est pas déterminé en lui-même. Dès lors parler d'un objet, *nommer* un objet, ce n'est pas autre chose que d'invoquer un point de vue A déterminé. (2002 : 23)

On touche là, sans doute, ce qui fait la difficulté – l'impossibilité ? – du métalangage et, par là, de la linguistique. Elle tient au fait que le linguiste, en dépit de ce qu'il peut apporter de vigilance à ses analyses, ne peut éviter de continuer à nommer de la même façon l'objet quand il l'envisage d'un autre point de vue que celui qui a déterminé sa première nomination. Pourquoi ? C'est qu'il se laisse aller un instant à l'illusion de l'existence substantielle de l'objet qu'il a à décrire. Il en oublie la *duplicité* – ici au sens étymologique du terme, rappelé par le titre du projet « De l'essence double du langage » – et c'est cet oubli qui explique sa défaillance. Duplicité, j'ose le dire, dédoublée, et même démultipliée : le signe est double, certes – signifiant et signifié – mais chacune de ses faces est double de son côté : « figure vocale » et « image acoustique », « signification » et « valeur ». Et la « valeur » à son tour se dédouble, comme on a aperçu plus haut, entre celle que fait apparaître la « chose échangeable » d'une part, et celle qui lui vient des « termes cosystématiques ». En sorte que se fait jour, chez Saussure, mais non, selon lui, chez les autres linguistes, le soupçon de la « non-existence » des objets linguistiques, et par là de l'impossibilité de les nommer. Il se manifeste explicitement, certes, dans le travail proprement sémiologique entrepris par Saussure sur la légende (voir plus haut) et dans la note *Item* qui a été citée. Mais il surgit aussi, insidieusement, dans les marques de distance prises, sous la forme des

8. La note se termine par cet aveu quelque peu énigmatique : « (Mais ce n'était pas ce que je voulais dire d'abord. J'ai dévié) ».

guillemets de la modalisation autonymique, à l'égard des verbes *exister* (2002 : 266) et *être* quand ils affectent des objets linguistiques :

Rien n'*est*, du moins rien n'*est* absolument (dans le domaine linguistique). (2002 : 81)

Plus étonnant encore, sans doute : c'est le pronom *elles* qui est mis en question, cette fois de façon explicite, quand il en vient à représenter le concept d'*entités linguistiques* :

Il n'y a aucun *substratum* quelconque aux entités linguistiques ; elles ont la propriété d'exister de par leur différence sans que le pronom *elles* arrive où que ce soit à désigner autre chose lui-même qu'une différence. (2002 : 263)

On ne s'étonnera pas que, par la force des choses – qui est ici la force, c'est-à-dire la faiblesse des mots – le pessimisme de Saussure se porte jusque sur la linguistique elle-même : Comment se construirait-elle si les termes qu'elle emploie sont inaptes à être pourvus de sens ? On a déjà aperçu plus haut une manifestation de ce pessimisme. Il se fait jour de façon plus explicite encore en un autre point :

Faut-il dire notre pensée intime ? Il est à craindre que la vue exacte de ce qu'est la langue ne conduise à douter de l'avenir de la linguistique. (2002 : 87)

Propos ambigu, certes. Peut-être même assez voisin d'un oxymore profondément inquiétant. Car Saussure semble ne pas se donner comme impossible de parvenir à une « vue exacte de ce qu'est la langue ». Mais c'est précisément cette « vue exacte » qui l'amène à « douter de l'avenir de la linguistique ». Serait-ce que la linguistique repose sur autre chose que sur une vue exacte de la langue ? À moins qu'il faille penser que pour croire à l'avenir de la linguistique il soit nécessaire d'avoir une vue inexacte de la langue ?

Devant de tels propos, le lecteur de Saussure – qui est souvent un linguiste – se sent pris d'angoisse. Que faire ? Je m'avise, en posant imprudemment cette question, que je ne fais rien d'autre que poser le problème de la possibilité d'existence du métalangage et, par là, de la linguistique. On comprendra que je sois tenté de suivre l'exemple que Saussure a donné en refusant ou, tout au moins, en négligeant, de publier ses écrits : observer le silence.

RÉFÉRENCES

- ARRIVÉ Michel, 2007, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, Puf.
 AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.

- DEPECKER Loïc, 2009, *Comprendre Saussure d'après les manuscrits*, Paris, Armand Colin.
- ENGLER Rudolf, 1968-1989, *Édition critique du Cours de linguistique générale*, tome I, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- ENGLER Rudolf, 2002, « Solide / Non-solide : "Le Cru et le Cuit" », dans J. Anis, A. Eskénazi et J.-F. Jeandillou, *Le Signe et la Lettre. Hommage à Michel Arrivé*, Paris, L'Harmattan, p. 181-185.
- FEHR Johannes, 2000, *Saussure entre linguistique et sémiologie*, Paris, Puf.
- HJELMSLEV Louis, 1943-1993, *Omkring Sprogteoriens grundlæggelse*, Copenhagen, The Linguistic Circle of Copenhagen.
- KOMATSU Eisuke, 1993, *Ferdinand de Saussure. Cours de linguistique générale (Premier et Troisième Cours)*, Tokyo, Université Gakushuin.
- MARINETTI Anna e MELI Marcello, 1986, *Ferdinand de Saussure : le leggenda germanica*, Este (Padova), Libreria Editrice Ziolo.
- NORMAND Claudine, 2006, *Allegro, ma non troppo. Invitation à la linguistique*, Paris, Ophrys.
- REY-DEBOVE Josette, 1978-1997, *Le Métalangage, Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert, puis Armand Colin.
- SAUSSURE Ferdinand de, 1916-1922-1985, *Cours de linguistique générale*, Lausanne, puis Paris, Payot.
- SAUSSURE Ferdinand de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- SAUSSURE Ferdinand de, 2005-2006, « Le Troisième Cours de linguistique générale », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 58, p. 27-290.
- SAUSSURE Ferdinand de, voir aussi ENGLER, 1968-1989, KOMATSU, 1993 et MARINETTI & MELI, 1986.

N.B. Ce texte a été écrit avant la publication de l'excellente édition, par René Amacker, de :

SAUSSURE Ferdinand de, 2011, *Science du langage. De la double essence du langage*, Genève, Droz.

Cet ouvrage devra se substituer désormais, pour les textes qui ne figurent pas dans l'édition critique de Rudolf Engler, aux *Écrits de linguistique générale* publiés en 2002 chez Gallimard. On a cependant conservé dans ce chapitre les références à l'ouvrage de 2002.

LE SUJET N'EST PAS UN OBJET

Fernando HARTMANN

Universidade Federal do Rio Grande do Sul (Brésil)

C'est, en effet, dans le réel des non-coïncidences foncières, irréductibles, permanentes, dont ils affectent le dire, que se produit le sens. Ainsi est-ce fondamentalement que les mots que l'on dit « ne vont pas de soi », mais si l'on veut... « de l'Autre » : de l'Autre ouvrant le discours sur son extériorité interdiscursive interne, la nomination sur la perte relativement à la chose, la chaîne sur l'excès de sa « signifiante », la communication sur la béance intersubjective, et au total l'énonciation sur la non-coïncidence à lui-même du sujet, divisé, de cette énonciation. (Authier-Revuz 1995 : 804 / 2012 : 733-734)

Dans le séminaire « Les non-dupes errent » (leçon du 13 novembre 1973), J. Lacan donne une définition du sujet à déchiffrer :

L'inconscient c'est un savoir dont le sujet peut se déchiffrer. C'est la définition du sujet, qu'ici je donne. Du sujet tel que le constitue l'inconscient. Il le déchiffre, celui qui d'être parlant est en position de procéder à cette opération, qui est même jusqu'à un certain point, forcée, jusqu'à ce qu'il atteigne un sens. Et c'est là qu'il s'arrête, parce que... parce qu'il faut bien s'arrêter. (Lacan 1973-1974)

On sait que l'inconscient est un savoir sans sujet, mais on sait aussi que le sujet pour s'arrêter a besoin d'être divisé, c'est-à-dire, devenir sujet de l'énonciation et en même temps sujet de l'énoncé. Comment

comprendre ce problème ? Lacan poursuit en affirmant que « l'imaginaire c'est ce qui arrête le déchiffrement, c'est le sens. Comme je vous l'ai dit, il faut bien s'arrêter quelque part, et même le plus tôt qu'on peut ». On comprend donc que l'imaginaire c'est le sens. Pour suivre encore Lacan : « L'imaginaire, c'est toujours une intuition de ce qui est à symboliser. Comme je viens de le dire, quelque chose à mâcher, à penser, comme on dit. Et pour tout dire, une vague jouissance ». Ce séminaire porte un nom dont on peut s'amuser : « Les noms du père ». Le père, en tant que fonction, c'est la nomination. On peut dire aussi « Les non du père », « les non... » il faut bien s'arrêter pour faire du sens. Mais à quel sens faut-il s'arrêter ?

Dans l'article que nous proposons, nous partons de la théorie de la linguiste J. Authier-Revuz sur les non-coïncidences du dire et sur les mots qui ne vont pas de soi afin d'établir un rapport entre cette théorie et la définition du sujet que nous donne Lacan dans le séminaire « Les non-dupes errent ». La réflexivité du langage est un des points de départ de J. Authier-Revuz (1995 / 2012) pour aborder l'autoreprésentation de l'énonciation. La réflexivité du langage est la capacité du langage d'être son propre métalangage, grâce à l'existence dans toute langue d'un ensemble de formes qui lui permettent d'assurer une « flexibilité » qui est considérée comme la propriété fondamentale du langage humain. La réflexivité est la capacité de la langue que Benveniste (1995) décrit comme « le pouvoir majeur de la langue » en raison du fait qu'elle peut créer un deuxième niveau de communication et d'énonciation où il est possible d'arrêter de façon expresse les signifiants sur la signification. La faculté de parler une langue implique la faculté de parler de cette langue, de telle façon qu'elle forme un aspect de notre comportement verbal spontané. Le fait d'être son propre interprète spécifie la langue entre tous les autres systèmes de signes. Pour Benveniste (1995), c'est dans cette faculté métalinguistique que nous rencontrons l'origine de la relation d'interprétabilité par laquelle la langue peut interpréter les autres systèmes.

Nous distinguerons ici les métalangages logiques et le métalangage naturel. Le métalangage logique renferme une possibilité de sortir de la langue pour pouvoir l'explicitement, pour pouvoir la prendre comme objet. Ce n'est pas le métalangage que nous aborderons. Nous considérons que le langage humain n'est pas un système de signes comme les autres. Le langage permet des étagements compliqués, dans la mesure où nous pouvons toujours l'utiliser pour parler sur le langage. C'est un trait qu'on ne rencontre jamais dans la communication animale. La réflexivité c'est la possibilité de parler une langue et de parler de cette langue sans sortir de la langue. Il est important de faire remarquer qu'il s'agit de la réflexivité dans la langue, de la propre langue, il ne s'agit pas du sujet comme s'il était quelque chose

en dehors et indépendant de la langue, réfléchissant sur la langue. La réflexivité dont parle J. Authier-Revuz diffère de la réflexivité de la pragmatique ou de la philosophie du langage ordinaire qui la font intervenir de façon cruciale dans les théories générales de la signification. J. Authier-Revuz analyse des faits de réflexivité méta-énonciative observables dans certains énoncés et relève une réflexivité inhérente à toute énonciation. La réflexivité est une fonction du langage et une forme de langue.

Dès que nous parlons, nous nous écoutons, et ceci nous permet de prendre notre discours comme un objet dont nous pouvons parler au moment où nous parlons. Ainsi, nous pouvons reprendre les mots que nous énonçons, corriger, dédire, emphatiser les énoncés que nous pensons être pertinents. Il s'agit d'une possibilité permanente de prendre notre énonciation comme objet et de la modifier dans la linéarité du discours. Les formes de la langue qui rendent explicite ce phénomène sont très fréquentes, comme : *X, mais c'était pas ça que je voulais dire ; c'est bien ça le mot, X, ce mot me fascine...* Ces formes du dire montrent un interlocuteur qui, en écoutant ce qu'il dit, renforce ou nie le dit. Il s'agit d'une forme d'autoreprésentation du dire au moment où il se produit. Ce fait rend évidente la matérialité de la langue : quand le locuteur reprend le dit, il réalise une opération sur un objet qui a une matérialité, non seulement sonore ou visuelle, mais qui passe aussi par la différenciation de sons et de traits qui dans un système, la langue, produisent du sens.

La modalisation autonymique, théorisée par J. Authier-Revuz, est une configuration énonciative complexe, qui cumule l'utilisation d'une parole pour désigner une chose et le retour, en mention, sur cette parole. Pour J. Authier-Revuz (1995 / 2012) l'autonymie est la possibilité d'utiliser les signes pour renvoyer à eux-mêmes et pour se référer à la forme signifiante du dire et pas seulement à son contenu. Dans la phrase : « Le mot *maison* a six lettres », nous avons un exemple d'autonymie avec le mot *maison*. Mais dans la phrase : « La maison qui vous habitez est jolie » le mot *maison* n'est utilisé qu'en usage. L'autonymie exclut la synonymie, puisque dans le premier cas nous ne pouvons pas remplacer « maison » : « “le lieu où vous habitez” a six lettres » ? La modalisation autonymique fait référence à un retour sur le dire. Elle signale l'opacification (par opposition à la transparence¹) de l'élément auto-représenté du dire et met en jeu, dans la représentation, à travers l'autonymie, la forme signifiante du dire. À travers l'opacification, la modalisation autonymique rend visible un énonciateur en train de lutter avec les mots, avec la matérialité de la langue, en cherchant à constituer un imaginaire de l'énonciation, une unité qui soutienne les discours venus de l'Autre.

1. Nous faisons ici référence à F. Récanati (1979).

La modalisation autonymique est une forme de réflexivité énonciative, isolable comme telle sur la chaîne. Le locuteur, en s'entendant parler, prend sa propre énonciation comme un objet. Ce fait nous présente l'énonciation non pas comme davantage transparente, dans le sens où ce qui est dit peut être collé avec les *choses du monde* de telle façon que le monde représentant et le monde représenté soient la même chose, mais comme plus opaque, dans le sens où nous utilisons une langue pour représenter et où cette langue, ce monde représentant, n'est pas celui qui est représenté. Métaphoriquement nous pouvons penser la transparence comme le voir à travers des mots, comme si la matérialité de la langue ne l'influçait pas, tandis que dans l'opacité nous voyons le monde avec les mots, c'est-à-dire que nous devons nous battre avec cette matérialité de la langue qui nous vient de l'extérieur. L'opacité de la langue, dans le dédoublement méta-énonciatif que la modalisation autonymique révèle, montre qu'entre le locuteur et son dit existe une distance, que le locuteur et son dit ne sont pas la même chose, étant donné que pour parler, celui-ci a besoin de quelque chose d'externe à lui-même, ce qui lui vient à travers de la matérialité linguistique. La modalisation a pour fonction de donner du locuteur et de son dit une image unifiée, une image d'*Un*, une image du dire au moment où il se fait. C'est sur cette question qu'il faut s'arrêter, parce que sinon il n'y aurait pas une image unifiée, c'est à dire du sens. Dans le discours, la « boucle » que constitue la modalisation autonymique est un mode de production de ces arrêts sur mots. Le locuteur, en s'écoutant, et cela est valable pour l'écrit comme pour l'oral, a la possibilité de prendre sa propre énonciation comme objet. Ce que J. Authier-Revuz (1995 / 2012) nous montre est que le locuteur, en train de s'entendre parler, cherche à modaliser son dire en cherchant une homogénéité imaginaire qui soutient son dit. Dans la modalisation autonymique, les mots sont prononcés et, après avoir été entendus par le locuteur lui-même, ils sont modalisés, c'est-à-dire qu'ils sont renforcés, réaffirmés, mis en question, niés, etc.

Dans le processus de dédoublement méta-énonciatif du locuteur dans la modalisation autonymique, J. Authier-Revuz rencontrera ce qu'elle nomme les altérités *représentées* qui touchent le dire, les non-coïncidences du dire. Elles sont au nombre de quatre : la non-identité des interlocuteurs, la non-unité des discours, la non-correspondance stricte entre les mots et les choses et la non-univocité des signes. Nous ne pouvons pas séparer cet espace de non-coïncidence où naît le sens de ce qui est la raison du langage, qui est de soutenir la parole, c'est-à-dire de faire ensemble avec les autres êtres humains. L'énonciation est située dans la tension entre l'*Un* et le *Non-Un*, comme le dit J. Authier-Revuz (1995 / 2012), entre le singulier et le collectif. Le sens est créé et recréé dans les relations de dialogue entre les sujets, en

tant que l'humain a besoin d'un autre humain pour être humain. Nous sommes humains, non coïncidents les uns et les autres, irrémédiablement liés par le langage.

Ce qui est en jeu c'est de maintenir une parole, de telle façon qu'elle renvoie au locuteur-auditeur une image d'unité du dire et, par conséquent, de lui-même comme sujet au monde. En considérant le sujet comme un effet du langage, c'est-à-dire tel que sans le langage, il n'existe pas de sujet et en supposant aussi que dans le discours les mots viennent de l'Autre, nous sommes amenés à réfléchir sur cette influence de l'Autre (*Non-Un*) dans la construction du *Un*. Une langue se maintient seulement par le travail des locuteurs-auditeurs. Ce que nous pouvons visualiser dans la langue à travers la modalisation autonymique c'est la rencontre du *Un* avec le *Non-un*. Il est intéressant de souligner ici cette rencontre, cette invasion, puisqu'il n'y a pas de possibilité de refus. En effet, c'est la condition du support de l'imaginaire sans lequel nous ne pouvons pas faire référence au *Un*. Le langage est la possibilité de faire ensemble, pourtant il ne s'agit pas d'un ensemble uni par l'identité ou l'égalité, mais par la différence, dans le sens où un élément fait partie d'un ensemble justement pour être différent des autres éléments. Ce qui soutient l'ensemble, c'est le fait que chaque pièce se réfère à d'autres, les autres pièces de l'ensemble, et que le trait qui lie ces éléments n'est pas une marque identifiable que chaque élément posséderait, mais le manque d'une marque identificatoire. Le trait commun est de maintenir un ensemble comme une unité².

Par rapport au sujet de l'énonciation, J. Authier-Revuz (1995 : 807 / 2012 : 736) cite J.-C. Milner, en expliquant que « [Le] je comme signifiant [...] désigne le sujet en tant qu'il parle actuellement. C'est dire qu'il désigne le sujet de l'énonciation, mais qu'il ne le signifie pas. » Ce qui veut dire que le sujet dans la langue doit être cherché dans des phénomènes plus subtils, dans les failles du sens, dans les actes manqués, dans les jeux des mots, dans les non-coïncidences du dire.

Le langage est pour le sujet parleur un genre d'« extériorité interne » et répondant

[...] aux failles qu'ouvre le langage par du langage encore, la modalisation autonymique, elle, noue, en chacun des points où elle opère, l'inévitable réel de l'hétérogène et la nécessaire illusion protectrice du un [...] (Authier-Revuz 1995 : 808 / 2012 : 737)

2. Les groupes humains suivent les mêmes règles ; ce qui soutient le groupe c'est la différence dans l'égalité. Nous souhaitons tous être reconnus par un groupe en particulier : être reconnu implique avoir un trait qui ressemble au groupe : parler la même langue, utiliser les mêmes vêtements, avoir le même âge... être homogène. En effet, sinon qu'est-ce qui sera reconnu ?

La non-coïncidence du dire est une séparation subjectivante opérée par la langue dans le sujet, en même temps qu'elle marque la distance objectivement représentée par le sujet entre lui et la langue qui parle en lui.

Les non-coïncidences du dire réfléchissent l'éloignement radical existant entre les sujets interlocuteurs, les mots et les choses, le discours à lui-même et les mots à eux-mêmes. Et, devant cette distance, les non-coïncidences rendent évident un éloignement encore plus fort de ce qui est le sujet à lui-même, fruit de la division entre l'énoncé et l'énonciation. La nécessité de création par le locuteur-auditeur d'un imaginaire de l'énonciation qui atténue les non-coïncidences du dire, et, les atténuant, rend possible la reconnaissance de celui qui s'adresse à l'autre, en maintenant la parole vivante, en maintenant le lien entre les hommes, avant d'être un effet de style, c'est une condition pour énoncer.

Quand nous énonçons, nous donnons une image de nous-mêmes dans le processus d'énonciation. Pour énoncer, nous avons besoin de constituer un imaginaire qui donne consistance, qui rend possible de faire un ensemble des discours prononcés, en les référant à un énonciateur. Le locuteur en se constituant dans le processus d'énonciation, à travers un retour sur l'acte d'énoncer, constitue un imaginaire de lui-même en tant que celui qui énonce. Par exemple les dire « X, si vous comprenez bien ce que je dis / si vous voyez ce que je dis », « X, pour dire le mot exact », « X, dans tous les sens de ce mot ». Dans ce retour sur le mot-retour sur l'énonciation, lieu où nous caractérisons la méta-énonciation – nous pouvons vérifier l'effort du locuteur pour essayer d'unifier le sens des mots dans son discours au moment où il s'adresse à un interlocuteur. Cet essai d'unification et de contrôle du sens finit par réfléchir la matérialité de la langue et rend évidente la distance existante entre le mot et le sens. En fait, ce qui se passe c'est que, dans l'auto-représentation, quelque chose échappe et maintient un espace d'irreprésentabilité. Selon J. Authier-Revuz, il s'agit de

reconnaître d'emblée dans la position de surplomb méta-énonciatif un lieu privilégié de l'imaginaire de l'énonciation dès lors qu'est posé, comme condition fondamentale de celle-ci, qu'« il n'y a pas de métalangage », mais un sujet, effet divisé du langage, non-coïncident à lui-même et débouté de la maîtrise d'un sens qui lui est irreprésentable [...]. (1995 : 99 / 2012 : 105)

Ainsi, la représentation de l'énonciateur comme dédoublé de son dire, est vue dans sa solidarité au fait de la division du sujet. Les images de *Non-un* dans le dire, produites sur le plan méta-énonciatif, sont prises, quant à leur fonction dans l'énonciation, dans la relation complexe d'émergence et de débordement qu'elles maintiennent avec les hétérogénéités fonctionnelles constitutives de l'énonciation : l'éloi-

gnement entre les interlocuteurs, en soulignant l'impossible de la communication ; l'éloignement entre le mot et la chose, en soulignant l'impossible de la nomination complète du réel ; l'éloignement du discours de lui-même, en imposant le dire d'un autre lieu, de l'interdiscours ; l'éloignement des mots à eux-mêmes, en imposant au dire un autre sens.

L'impossible, ce qui est irréprésentable dans l'énonciation, c'est le sujet, qui devient le propre mouvement de s'adresser à l'Autre, sans lequel n'importe quelle langue devient langue morte. L'imaginaire de l'énonciation est composé par des formes de la langue, dans lesquelles le locuteur prend le mot de l'autre, en lui montrant qu'il est le sien, en cherchant à constituer un discours unifié par celui qui énonce. Le sens se produit dans la non-coïncidence et pas dans la coïncidence. C'est justement dans l'essai de faire *Un* imaginaire que le sens se produit. C'est parce que cette unité n'existe pas que le sens est produit, pour faire unité. C'est dans la mesure qu'il y a la non-coïncidence du sujet avec soi-même, qu'il est divisé, qu'il peut parler avec soi-même, qu'il peut penser, s'adresser à lui-même.

Comme il s'agit d'un processus complexe de construction du sens, réalisé toujours en fonction d'un *Autre* qui n'est pas symétrique, c'est-à-dire qui occupe une autre place dans le monde, comme il n'existe pas de transmission de pensée – forme dans laquelle un sens passerait directement à l'autre interlocuteur sans le besoin d'un moyen matériel qui incarne la langue – nous avons besoin d'utiliser une langue pour construire du sens, une langue qui a besoin d'une matérialité pour se concrétiser, ce qui inévitablement la rend opaque, au contraire d'une prétendue transparence.

Le locuteur, en entendant sa voix, revient sur son dit et énonce ce retour qui cherche à produire un imaginaire de l'énonciation. Dans la mesure où le locuteur écoute sa propre voix, il se fait une image, une représentation de la façon dont sa voix sera reçue par la voix de l'autre, comment elle pourra interférer avec la voix de l'autre et anticipe son interférence dans la voix de l'autre à travers de son dire. La modalisation autonymique telle qu'elle est abordée par J. Authier-Revuz est la monstration, dans le dire, de la rencontre entre le sujet et la langue, le sujet étant à la fois un effet du langage et le moteur de la langue. Le sujet divisé proposé par la psychanalyse lacanienne se manifeste dans les non-coïncidences du dire d'une manière évidente. Si nous ne comprenons pas le sujet comme divisé, comment pourrions-nous résoudre cette énigme de l'énonciateur qui prend sa propre énonciation en faisant un retour sur le dit pour composer un imaginaire de l'énonciation, c'est-à-dire composer une unité énonciative ? L'effort qui consiste à composer cette unité énonciative ne se justifie que si nous acceptons qu'elle n'existe pas auparavant. Ainsi, ce que

nous avons dans les « boucles » méta-énonciatives, ces retours sur le dire, c'est la dénonciation de l'irreprésentable, ce sont des dénonciations au cœur de la représentation. La distance entre le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé se présente franchement dans la modalisation autonymique. Dans cet essai pour représenter l'imaginaire de l'énonciation, la langue se montre opaque, matérielle, éloignée d'un sujet qui échappe toujours. Devant un sujet qui n'est pas particulier ou universel, mais sans prédicat, qui se caractérise comme la tension entre le particulier et l'universel, comme le point de rencontre entre l'*Un* et le *Non-un*.

Le sujet peut être pris comme une coupure de telle façon qu'au moment où il se présente, il disparaît, s'ouvre et se referme. Nous n'avons pas la possibilité de l'enfermer en disant par exemple « ici il y a un sujet », puisque au moment où nous le signalons, nous le délimitons, soit à travers une localisation, un prédicat, mais alors ce n'est pas un sujet, c'est un signifiant peut-être, le résultat d'une énonciation, mais pas le sujet. Dès lors, nous pouvons montrer les effets du sujet comme des énoncés, étant donné que le sujet lui-même serait un effet du langage, ce qui échappe à la représentation. Lacan fait appel à la topologie pour essayer de rendre compte de cette énigme qu'est le sujet, en tant qu'effet de langage et en même temps le moteur du langage. Comment le sujet peut être effet et cause du langage? La théorie de J. Authier-Revuz n'est pas très loin de la topologie des nœuds proposée par Lacan quand elle fait référence aux « boucles » méta-énonciatives, qui sont un genre de nœud, un point de nouage entre l'*Un* et le *Non-un*, entre le singulier et le collectif, entre le particulier et l'universel.

Nous avons donc dans la théorie de J. Authier-Revuz une linguistique qui montre dans un fait de la langue les modalisations autonymiques, ce qui se passe quotidiennement. Ce dire complexe dans lequel la rencontre entre le sujet et la langue dénonce le caractère obscur d'un sujet cause-effet du langage, d'un sujet divisé. Non pas parce qu'il a été entier une fois et ensuite partagé, mais parce que, depuis toujours, en tant que sujet, il est divisé, en proportionnant ainsi la possibilité de lieu, d'adressé entre les humains. La théorie de J. Authier-Revuz nous montre qu'on ne peut pas réduire le sujet à un objet, parce qu'il échappe toujours comme irreprésentable, en ne s'enfermant jamais dans un mot, en mettant toujours en avant cette aventure humaine qui réinvente continûment le monde.

RÉFÉRENCES

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 1912, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse puis Limoges, Lambert-Lucas.

- BENVENISTE Émile, 1988 / 1995, *Problemas de lingüística geral I*, trad. Maria da Glória Novak e Maria Luisa Néri, Campinas, Pontes [1^{re} édition française 1966].
- LACAN Jacques, *Séminaire 1973-1974, Les non-dupes errent*. Inédit. Éditions hors commerce de l'Association Lacanienne Internationale.
- PÊCHEUX Michel, 1995, *Semântica e discurso. Uma crítica a afirmação do óbvio*, trad. E. Orlandi et alii, Campinas, Unicamp, 2^a ed.
- RÉCANATI François, 1979, *La Transparence et l'Énonciation*, Paris, Seuil.

ARRÊT-SUR-MOT
 ET NARRATIVISATION D'UN CONCEPT :
 LE « PÉNITENTIALISME » DE LA CIA
 ET LES *TROIS PETITS COCHONS*¹

Jean-Michel ADAM
 Centre de recherche en langues et littératures européennes comparées,
 Université de Lausanne

Dans le panorama des sciences du langage de ce début de XXI^e siècle, l'apport de Jacqueline Authier-Revuz a toujours été d'ancrer son travail de linguiste dans le système de la langue et de ne rendre compte des faits de discours qu'en les ramenant au « réel de la langue ». En m'intéressant à un fait de discours qui découle d'un *arrêt sur un mot* qui, dans un entretien, semble tout à coup ne plus aller de soi, je m'efforcerai de rendre hommage à des travaux d'une très grande importance qui nous aident à penser des faits sur lesquels Jakobson et J. Rey-Debove avaient commencé à attirer notre attention. C'est souvent dans le repli d'une non-coïncidence manifeste (ici en grande partie interlocutive et interculturelle) que se fait le sens, que se déploie une idéologie et, sous les mots, une densité de langage, un excès de signification, une ouverture du discours sur son interdiscursivité constitutive.

1. UN « ARRÊT-SUR-MOT » DE BANALE APPARENCE

Dans un entretien mené par Pierre Desgraupes et paru dans *Le Point* du 18 août 1980 (n° 413, p. 92), le général Vernon Walters, haut

1. Je développe ici un premier état de l'étude du récit paru dans *Tranel* 44 : 14-16, dans un article intitulé « Intertextualité et interdiscours : filiations et contextualisation de concepts hétérogènes » (Université de Neuchâtel, 2006 : 3-26) et une partie du chapitre 4 d'un livre récent (Adam 2011b).

responsable américain de la CIA, répond à une première question du célèbre journaliste français :

Pierre Desgraupes [intervention PD1]

[Q1] Quelle est la morale de la CIA ?

Général Vernon Walters [intervention VW1]

[R1] La CIA a une mission qui lui est confiée par l'Acte de défense nationale de 1947. Et comme les Américains sont très « pénitentiels » sur ces questions, il y est simplement dit qu'elle fera ce que dira le Conseil de sécurité nationale. Nous n'avons jamais voulu codifier, et d'ailleurs il ne le faut pas.

La transcription de R1 signale par les guillemets qui entourent le mot « pénitentiel » que ce signe est différent des autres. On ne peut pas déterminer à la lumière de cette réplique si ce signal d'altérité pointe un signe souligné par le locuteur lui-même ou par les éditeurs, transcripteurs de l'entretien. La suite nous éclairera un peu car c'est tout naturellement sur ce mot que s'arrête Pierre Desgraupes en posant une nouvelle question ouverte, en forme de demande d'explicitation métalinguistique :

Pierre Desgraupes [intervention PD2]

[Q2] Qu'entendez-vous par « pénitentiel » ?

Cet « arrêt-sur-mot » signale clairement que ce signe de la langue est, dans le discours en co-construction, un de ces « mots qui ne vont pas de soi » auxquels J. Authier-Revuz a consacré l'essentiel de sa carrière scientifique. C'est plus qu'une demande métalinguistique, car en interrogeant le Général Vernon Walters sur le sens qu'il donne personnellement au mot qu'il vient d'employer, le journaliste fait état d'une opacité du signe. Une opacité en langue – dont nous verrons qu'elle touche à la langue et à l'idéologie culturelle anglo-américaine – se double d'une opacité de l'usage de ce signe dans l'emploi qu'en fait un sujet qui est un haut représentant institutionnel : *Qu'entendez-VOUS par là ?* La demande de désopacification du signifié est ici manifeste et conforme à cette définition de la réflexivité autonymique que donne J. Authier-Revuz :

Dans tout fait de réflexivité autonymique, il y a un signe qui s'impose comme objet, propulsé sur le devant de la scène comme « personnage » auquel le dire fait référence, sortant par là de son rôle de rouage ordinaire de la machinerie du dire, voué à l'effacement dans l'accomplissement de sa fonction ordinaire de médiation. (2003 : 71)

Du fait des guillemets, l'adjectif « pénitentiel » est déjà pointé dans la transcription écrite de l'entretien ; il est marqué comme différent des autres signes, soumis eux à l'effacement ordinaire. La perspicacité du grand journaliste tient dans sa capacité à immédiatement sentir qu'il y a là un mot qui, loin d'*aller de soi*, mérite qu'on s'y

arrête. La question Q2 propulse ce mot sur le devant de la scène interlocutive, au point d'en faire un tel « personnage » qu'il déclenche, en réponse, une configuration de personnages d'une longue fiction narrative. Au lieu de répondre, Vernon Walters s'engage dans un récit qu'il introduit par une exemplaire *Entrée-préface* (« Je vais vous raconter une histoire ») et un tout aussi classique *Résumé* (« L'histoire de trois marins qui sont naufragés sur une île du Pacifique habitée par des cannibales »), qu'il conclut en mentionnant à nouveau le signe objet de la question Q2 :

Général Vernon Walters [intervention VW2]

[R2] Je vais vous raconter une histoire. L'histoire de trois marins qui sont naufragés sur une île du Pacifique habitée par des cannibales. L'un est français ; l'autre, anglais, et le troisième, américain. Arrivés sur la plage, ils sont aussitôt faits prisonniers par les cannibales et conduits devant le roi, qui leur dit : « Messieurs, j'ai pour vous une mauvaise nouvelle et une bonne nouvelle. La mauvaise nouvelle, c'est qu'on va vous avoir à déjeuner demain à midi, et ce ne sera pas comme invités ! Après cette mauvaise nouvelle, vous en avez besoin d'une bonne : d'ici là, je vous accorderai tout ce que vous voulez, sauf de vous mettre en liberté. » Il se tourne alors vers le Français et lui dit : « Toi, qu'est-ce que tu veux ? » Le Français lui dit : « Moi, si je dois être mangé demain à midi, j'aimerais passer les heures qui me restent avec cette charmante cannibale que je vois là-bas. » Alors, on libère le Français, et il part dans les bois avec la jolie cannibale. On se tourne vers le Britannique, qui dit : « Moi, je veux une plume et du papier. — Ah ! pour quoi faire ? — Parce que je veux écrire au secrétaire général des Nations-Unies pour me plaindre de votre attitude inhumaine à notre égard. » On lui donne une case, son papier, et il commence son « Cher Monsieur Waldheim... ». Quand vient le tour de l'Américain, il dit : « Moi, je veux qu'on me conduise au milieu du village, qu'on me mette à genoux et que le plus grand des cannibales me "botte le derrière" en public. » Le roi se retourne vers son Premier ministre et dit : « Je savais que les Américains étaient bizarres, mais aussi bizarres que cela, je ne le savais pas. » On conduit l'Américain au milieu du village, on le met à genoux ; le plus grand cannibale s'élanche et lui donne un grand coup de pied dans le derrière qui l'envoie à cinq mètres de là. Et, en tombant, il sort de sous ses vêtements une mitrailleuse qu'il avait cachée, et abat tous les cannibales qui sont là. Le Français et l'Anglais, entendant les rafales de mitrailleuse, sortent du bois et de la case, et regardent l'Américain, la mitrailleuse encore fumante à la main. Ils lui demandent : « Mais tu avais donc cette arme depuis le commencement ? » Il dit : « Bien sûr ! — Et pourquoi ne t'en es-tu pas servi plus tôt ? » L'Américain les regarde d'un air très blessé et leur dit : « Mais vous ne comprenez rien du tout ! C'est seulement lorsqu'ils m'ont botté le derrière que j'ai

enfin eu une justification morale pour exercer ce genre de violence. »
Le « pénitentialisme » voilà ce qui nous pèse, Monsieur Desgraupes !

La dernière phrase de l'intervention de Vernon Walters est une forme de retour sur le signe responsable d'une sorte de boucle réflexive narrative. Pierre Desgraupes signale son acceptation du récit par une réplique riche en sous-entendus, qui semble laisser entendre que l'histoire racontée a non seulement désopacifié le signe, mais qu'elle est elle-même riche de sens, très au-delà de l'explication du signifié qu'elle est censée donner :

Pierre Desgraupes [intervention PD3]

[Évaluation] C'est intéressant votre histoire...

Le récit de Vernon Walters est un signe complexe qui renvoie autonymiquement au signe « pénitentiel » et en même temps au monde idéologique dont il propose une représentation discursive fictionnelle et narrative. C'est dans ce double mouvement que réside l'*intérêt* de ce texte : parler d'un mot en livrant une conception du monde ancrée dans l'Histoire et dans les petites histoires racontées depuis l'enfance.

L'échange engagé sur la question Q1 relative à la « morale de la CIA » n'ayant pas reçu sa réponse, Vernon Walters complète son récit en poursuivant la glose du concept de « pénitentialisme » par la paraphrase « donner mauvaise conscience » et en revenant à la question de la « morale » :

Général Vernon Walters [intervention VW3]

[R3] Vous savez, Che Guevara a dit une fois : « Il faut commencer par donner mauvaise conscience aux bourgeois. » Ça été très réussi. Surtout en Amérique. Rassurez-vous, c'est plus difficile en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, qui sont de vieux pays, qui en ont vu de toutes les couleurs dans le passé. Mais en Amérique, c'est relativement facile. Pour en revenir à l'espionnage et à sa « morale », les Américains, tant qu'ils n'ont pas peur, estiment que l'espionnage est immoral, que ce n'est pas « américain », qu'on ne doit pas le faire. Mais ils changent quand ils ont peur ; et, en ce moment, ils ont peur.

Si l'on considère cet extrait de l'interview du *Point* comme un segment textuel cohérent dans le texte global de l'entretien, il est nécessaire d'en cerner la structure. L'arrêt sur le mot « pénitentiel » a interrompu la fermeture attendue de la séquence Question Q1-Réponse R1-[Ratification]. Au lieu de cette ratification de clôture de l'échange, une séquence dialogale est enchâssée dans l'échange ouvert par Q1-PD1 et le début de réponse R1-VW1. La structure de ce passage de l'entretien peut être ainsi résumée :

2. DE L'AUTONYMIE À L'INTERDISCOURS

D'un point de vue générique, ce récit à fonction métalinguistique désopacifiante relève plus du genre de l'histoire drôle que du récit politique ou religieux et, en ce sens, son dire propre doit être élucidé par l'analyse. Ce récit est inattendu dans le contexte énonciatif d'un entretien sérieux et dans le co-texte d'une réponse à une question aussi grave que celle de l'action et de la morale de la CIA. C'est ce dire équivoque, non plus seulement micro-linguistique, mais relevant de la langue du récit qui me paraît intéressant.

La caricature des stéréotypes nationaux du Français frivole, de l'Anglais sérieux et procédurier accomplissant l'un et l'autre des actions inutiles, de l'Américain légaliste et moraliste mais dominant et des sauvages cruels et naïfs ne fait sens que dans le cadre d'histoires très communes et même souvent vulgaires, diffusant l'idéologie nationaliste et xénophobe propre à un groupe socioculturel donné. La seule originalité est peut-être dans la relative autodérision du héros américain.

De façon narrativement très traditionnelle, ce récit recourt, dans sa structure signifiante, à la règle de triplification ou de triplement des héros et de leurs actions si fréquente dans les contes au moins depuis les frères Grimm. V. Propp (1970 : 90 et 115) a observé de nombreux cas de triplement d'actions dans la centaine de contes russes d'Afanassief sur lesquels il a travaillé :

Un dragon enlève une jeune fille. Dans les séquences I et II, les frères aînés partent l'un après l'autre à sa recherche et restent embourbés. Dans la séquence III, c'est le plus jeune qui part, délivre la jeune fille et les deux frères. (1970 : 115)

L'historiette fictionnelle de Vernon Walters adopte la forme de ces séquences triplées des contes. Dans cette langue narrative, l'échec des deux premiers personnages est généralement expliqué par leurs faiblesses physiques, intellectuelles et/ou morales et le triomphe du troisième par une valeur personnelle qui lui donne le droit d'épouser la princesse et de diriger à son tour le royaume. Le fils le plus jeune et le plus faible triomphe des épreuves avec l'aide magique que sa gentillesse et sa bonté lui ont permis d'acquérir. Bien que la fable des trois marins soit fort éloignée de l'atmosphère de ce genre de conte merveilleux, cette triplification formelle nous met au moins sur la piste d'une histoire très présente dans l'interdiscours de la culture anglo-saxonne. On peut en effet entendre sous la trame de ce récit l'ombre portée de *L'Histoire des trois Petits Cochons*. Avant d'être popularisée et mondialisée sous la forme de *Walt Disney's Three Little Pigs* (*A Little Golden Book*, New York, Golden Books, 1933, Random

House, 2004) cette histoire est attestée dans la culture de langue anglaise, dès le milieu du XIX^e siècle, dans les *Nursery Rhymes and Nursery Tales* de James Orchard Halliwell-Phillips (1843) et dans les *English Fairy Tales* rassemblés par Joseph Jacobs (1890). On connaît aujourd'hui cette histoire par *The Three Little Pigs*, dessin animé de court-métrage des studios Disney (1933 et 1948)³. Étudiant l'idéologie conservatrice de Disney, Jack Zipes lui consacre un chapitre de *Fairy Tales and the Art of Subversion* (2006 : 193-212). Comme il le dit très clairement :

[*Three Little Pigs*] is the triumph of the master builder, the oldest pig, who puts everyone and everything in its right place. The image of the hardworking, clean-living pig is contrasted with his dancing brothers, who are constantly afraid of being swallowed by the greedy and voracious wolf. Even when they sing the ditty « Who's Afraid of the Big Bad Wolf ? » they never develop the confidence to deal with this terrifying but laughable creature. Only their brother can cope with him. The one serious stalwart pig, the entrepreneur, who knows how to safeguard his interests, is the only one who can survive in a dog-eat-dog, or a wolf-eat-pig world. (2006 : 202)

La réécriture de Disney se caractérise par une transformation importante de l'histoire. En effet, dans les premiers états connus du conte, les deux premiers petits cochons sont dévorés par le loup. Après le dessin animé de Disney, le troisième et prévoyant petit cochon sauve la vie de ses deux frères et c'est ensemble qu'ils triomphent du grand méchant loup (« *Big Bad Wolf* »).

On peut établir un parallèle intertextuel entre la configuration actantielle de *The Three Little Pigs* et celle de la fable des trois marins et des cannibales. Les marins français et anglais ressemblent fort aux imprévoyants *Fifer Pig* (le flûtiste, en français Nouf-Nouf, qui construit rapidement une maison de paille : « *I built my house of straw, / I built my house of hay, / I toot my flute – / I don't give a hoot – / And play around all day* ») et *Fiddler Pig* (le violoniste Nif-Nif qui construit tout aussi rapidement une maison de branches : « *I built my house of sticks, / I built my house of twigs. / With hey diddle-diddle / I play on my fiddle, / And dance all kinds of jigs* »), le marin américain ressemble à *Practical Pig* (le pragmatique Naf-Naf qui construit plus lentement et péniblement une maison de briques et sauve ainsi ses frères, et dont le refrain est tout différent : « *I built my house of stones. / I built my house of brigs. / I have no chance/ To sing and dance, / For work and play don't mix* ») et les sauvages cannibales menaçants pour les trois marins sont assimilables, par transpo-

3. On peut ajouter, sur un tout autre registre, *Blitz Wolf* de Tex Avery (1942) qui, par son caractère antifasciste, se distingue du très moralisateur et conservateur film des Studios Disney.

sition, au *Big Bad Wolf* qui veut dévorer les trois petits cochons après avoir « soufflé » leur habitat : « *Then I'll huff, and I'll puff, and I'll blow your house in !* »

Par ailleurs, le fait de mettre en scène un Français et un Anglais sauvés par un Américain providentiel renvoie, dans la mémoire collective, à l'issue de la seconde guerre mondiale et donc à la grande Histoire cette fois. L'image des « sauveurs du monde libre » grâce à leur puissance de feu (représentée ici par la mitrailleuse) est manifeste. L'usage assez grossier des stéréotypes actionnels permet de ne pas interroger l'in vraisemblance du fait que le marin américain puisse dissimuler aussi longtemps son arme aux cannibales : seule la bêtise présumée de ces derniers peut rendre plausible une situation aussi absurde, qui étonne d'ailleurs les deux autres marins. On a vu que c'est ce détail qui permet de fictionnaliser et de narrativiser le concept de « pénitentialisme ».

Le noyau de ce récit porte sur une question narrative fondamentale : l'interrogation qui a trait aux actions humaines, aux raisons d'agir, aux motifs et mobiles que se donnent les agents. Alors que les requêtes des marins français et anglais ne suscitent pas de remarques particulières en raison d'une acceptation des stéréotypes par les personnages de la fiction, la requête du marin américain étonne le roi des cannibales : « Je savais que les Américains étaient bizarres, mais aussi bizarres que cela, je ne le savais pas. » Alors que le but d'échapper à la dévoration par les cannibales pourrait à lui seul justifier l'emploi de son arme, le marin américain a besoin d'un motif ou mobile supplémentaire : le droit de répondre à une humiliation publique. Sa requête est donc une demande d'action (se faire botter le derrière en public) légalisant sa raison de réagir par la force et d'abattre les cannibales. C'est ainsi que se narrativise l'explication du signe autonymique « pénitentiel » dans une fable qui fictionnalise le conflit entre l'usage de la force armée et la morale religieuse et juridique dans laquelle baigne la nation américaine et que le concept de « pénitentialisme » résume.

D'un point de vue lexical, « pénitentialisme » est une dérivation nominale de l'adjectif « pénitentiel », soit la création en discours d'un concept chargé d'expliquer la « morale » de la CIA. Nous sommes très précisément là, en langue, au cœur d'un mécanisme profondément idéologique de nomina(lisa)tion. À la création de ce signifiant et de son signifié religieux dérivé, le récit fictionnel a pour fonction d'ajouter du signifié. C'est précisément là que s'engouffre le signifié idéologique, car ce récit parle aussi des rapports des USA aux nations européennes (représentées par les marins français et britannique) et aux nations « sauvages ». Pour sauver les uns (bons alliés) et exterminer les autres (méchants adversaires), selon Vernon Walters, il faut que la morale cesse d'entraver l'action.

3. EN GUISE D'ÉPILOGUE

La relation de l'historiette de Vernon Walters avec *The Three Little Pigs* ne peut pas être proprement qualifiée d'intertextuelle, puisque le conte n'est pas vraiment repris et qu'il ne se laisse apercevoir que sous la trame globale du récit. La présence non pas du conte collecté par Jacobs, mais de la version popularisée par les Studios Disney sous l'histoire racontée par le général Vernon Walters s'explique par son importance dans l'interdiscours⁴ nord-américain. Cette fiction au second degré révèle des préconstruits culturels et l'idéologie politique de l'interviewé et de la CIA qu'il représente.

Cette histoire instillée dans la mémoire collective américaine dès l'enfance est significative dans la culture des migrants fondateurs et des migrants intérieurs colonisant les futurs États de l'Union. Le premier paragraphe du récit de Disney est éloquent : « *Once upon a time there were three little pigs who went out into the big world to built their homes and seek their fortunes.* »

Au-delà de ce fondement interdiscursif, l'histoire racontée par le général Vernon Walters a pris, à la lumière des événements du 11 septembre 2001, un sens nouveau. L'humiliation extrême de la nation américaine matérialisée par la destruction du World Trade Center et par les 2 752 disparus dans l'effondrement des Twin Towers a permis toutes les actions militaires, arrestations, tortures, détentions sans jugement, etc., que l'on sait. L'ampleur de ce « coup de pied aux fesses » a libéré les forces armées américaines de tout « pénitentialisme ». L'emploi de milices affranchies des contraintes minimales des forces armées est apparu, en Irak, comme un moyen de contourner cet obstacle « pénitentialiste ». L'avenir a hélas donné raison à Pierre Desgraupes : cette histoire déclenchée par un arrêt-sur-mot est très « intéressante » et Ben Laden ne s'est pas contenté de « donner mauvaise conscience au bourgeois ».

RÉFÉRENCES

- ADAM Jean-Michel, 2005 / 2011a, *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- ADAM Jean-Michel, 2011b, *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2003, « Le fait autonymique : Langage, langue, discours. Quelques repères », dans J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 67-96.

4. Sur la différence entre intertextualité et interdiscours, je renvoie à ma mise au point de Tranel 44 (*op. cit.*, note 1 *supra*).

PROPP Vladimir, 1970, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil (1^{re} éd. 1920, trad. fr. 1969).

ZIPES Jack, 2006, *Fairy Tales and the Art of Subversion*, New York and London, Routledge.

LA « NOVLANGUE » :
 UNE LANGUE IMAGINAIRE AU SERVICE
 DE LA CRITIQUE DU « DISCOURS AUTRE »

Alice KRIEG-PLANQUE
 Université Paris-Est Créteil (UPEC), Céditec (EA 3119)

Ce texte interroge les usages de « novlangue » dans le débat public français contemporain. Dans un premier temps, nous rappelons l'ampleur du domaine de l'étude des « langues imaginaires » dans le champ des travaux sur les langues et le langage. Ensuite, nous nous intéressons à la « novlangue » telle qu'elle est élaborée par George Orwell : après avoir étudié les modalités de fabrication et les principes de fonctionnement de cette « langue » dans le roman *1984*, on relève la permanence d'une réflexion sur la langue et le discours dans la diversité des écrits laissés par Orwell. Enfin, on identifie différents recours au terme « novlangue » pour qualifier l'altérité discursive dans les discours politiques et sociaux contemporains. La « novlangue » renvoie à des conceptions variées : jargon, terminologie bureaucratique proliférante, ensemble de procédés constitués à des fins de manipulation et de mensonge politique... Un point commun rassemble néanmoins ces emplois : l'effet de réification que produit le glosso-nyme, lequel vient en renfort de la construction d'une altérité. L'ensemble du travail articule ainsi l'étude du métalangage ordinaire relatif aux codes et aux parlers et les modalités de disqualification du « discours (de l') autre ». À ce double égard, ce texte entend rendre hommage à l'œuvre de Jacqueline Authier-Revuz et à ses réflexions sur l'hétérogénéité du dire, appréhendée principalement ici sous le jour de la non-coïncidence du discours à lui-même et sous celui de la non-coïncidence entre les mots et les choses. Il nous permet aussi de poursuivre nos propres recherches sur le métalangage ordinaire,

spécialement dans ses usages critiques, militants et/ou polémiques en contexte socio-politique¹.

1. L'ÉTUDE DES « LANGUES IMAGINAIRES » DANS LE CHAMP DES TRAVAUX SUR LES LANGUES ET LE LANGAGE

Dans le vaste champ des travaux sur les langues et le langage, l'étude de la « novlangue » relève, en première approche, d'un intérêt pour les « langues imaginaires ». Il est habituel de regrouper grâce à ce terme un ensemble de codes, sous-codes ou fragments de codes rencontrés dans des contextes variés (fictionnels, littéraires, philosophiques, poétiques, religieux, délirants, politiques, prospectifs, spéculatifs...) et produits à l'initiative d'individus ou de collectifs.

Dans *Les Fous du langage* (1984) puis *Les Langues imaginaires* (2006), M. Yaguello propose de suivre dans leurs rêves ou projets quelques logophiles de l'histoire occidentale, qu'il s'agisse des bâtisseurs de langues idéales, des théoriciens hétérodoxes des proto-langues, des glossolales et spirites, ou encore des auteurs de fiction dont l'imagination a porté avant tout sur la langue. Dans le volume intitulé *La Linguistique fantastique* (Auroux *et al.* 1985), des chercheurs de plusieurs disciplines s'intéressent à divers discours et pratiques que la constitution graduelle de la linguistique comme discipline officielle a marginalisés, momentanément éclipsés ou folklorisés : origine des langues et langue des origines, lapsus et mots-valises, parler angélique et voix des morts, et, fondamentalement, tout ce qui révèle – chez le sujet parlant tout autant que chez le linguiste en position de surplomb – « le langage comme fantasme » (Auroux *et al.* 1985 : 19). Une dizaine d'années plus tard, dans *La Recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, U. Eco (1994) s'attache à appréhender différentes conjurations de la malédiction de Babel dans l'espace européen, en accordant une importance particulière aux langues des philosophes et aux langues internationales. Enfin, dans l'ample et érudite trajectoire qui les mène à parcourir l'*Histoire des idées linguistiques* (Auroux *et al.* 1989-2000), les contributeurs croisent certaines dimensions des langues imaginaires, qu'il s'agisse de S. Auroux dans son chapitre sur « Les langues universelles » (*ibid.*, tome 3 : 377-396) ou de J.-J. Courtine dans sa contribution sur « La question de la glossolalie » (*ibid.*, tome 3 : 397-408).

À côté de ces travaux de facture académique, les langues imaginaires donnent lieu à des recensements qui fondent l'édition de dictionnaires, comme le *Dictionnaire des langues imaginaires* publié

1. Voir en particulier nos études sur l'« euphémisme » (2004), sur l'« oxymoron » (2010), et sur la « petite phrase » (2011), ainsi que notre travail sur les commentaires métadiscursifs opacifiants portant sur la formule « purification ethnique » (2003).

en 1994 en Italie par P. Albani et B. Buonarroti (2001) ou *Le Phalanstère des langages excentriques* (2005), rédigé par le pataphysicien S. Mathieu. Ce type d'ouvrage rappelle qu'une importante dimension ludique et poétique, témoignage de « lalangue » au sens de Lacan, s'attache à l'activité de langage telle qu'elle peut être visée à travers certaines de ces « langues imaginaires ».

Cette dernière expression – que nous continuerons d'employer faute de mieux – n'est d'ailleurs pas sans poser problème. D'une part, la « langue » en question ne se donne parfois à voir qu'à travers quelques unités lexicales, au détriment des dimensions syntaxiques et textuelles qui attestent pourtant bien également l'existence d'une langue. D'autre part, ces langues n'ont rien d'« imaginaires » en ce sens que leur existence en tant que « pensée de langue » est bien réelle : les signes de l'alphabet de la « *lingua ignota* » d'Hildegarde de Bingen sont bien réels, de même que les quelques termes de la « novlangue » de 1984, ou les millions d'énoncés produits en espéranto. En revanche ces « langues » ont tout d'imaginées : c'est donc peut-être plutôt de « langues imaginées » que de « langues imaginaires » qu'il faudrait parler. Par ailleurs, toutes ces « pensées de langue » traduisent d'une façon ou d'une autre des imaginaires linguistiques, relevant tantôt de « mythes consolateurs » et de diverses « dénégations de l'écart » entre les mots et les choses, pour reprendre l'analyse de J. Authier-Revuz (1995 : 539-547 / 2012 : 492-500), tantôt d'angoisses liées au ratage constitutif dans la nomination, ou tantôt encore de représentations de la langue comme « belle », « rationnelle » ou « logique » (Siouffi 2010).

Par-delà la diversité de leurs constructions, de leurs origines et de leurs usages, par-delà la variété des projets politiques, des expressions singulières, des utopies, des dystopies, des uglossies, des contes philosophiques ou des récits d'anticipation dans lesquels elles se manifestent, les langues imaginaires témoignent de la richesse de la « linguistique populaire », entendue, au sens le plus général, comme l'ensemble des « représentations “spontanées”, “naturelles” que les sujets parlants et les groupes élaborent concernant le langage, les langues, les phénomènes linguistiques, les règles de la communication » (Colombat, Fournier & Puech 2010 : 57). Elles rappellent le caractère vital de l'activité de langage en tant qu'il est possible d'en produire, sous des modes infiniment divers, des représentations.

2. LA « NOVLANGUE » CHEZ ORWELL : LE ROMAN 1984 ET SON SUBSTRAT

Dans cette seconde partie, c'est spécifiquement à cette langue imaginaire – ou langue imaginée – qu'est la « novlangue » que nous nous intéressons.

2.1 LA « NOVLANGUE » DANS *1984* : MODALITÉS D'ÉLABORATION ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UNE « LANGUE AUTRE »

Le roman d'Orwell publié en Grande-Bretagne en 1949 sous le titre *Nineteen Eighty-Four* et en français sous le titre *1984* est bien connu du grand public. Il a inspiré directement différentes créations (films, pièces de théâtre, chansons...) et a légué en héritage des termes et des idées interreliées : « orwellien », « télécran », « big brother », « double pensée », « minute de la haine », et évidemment « novlangue ».

Nombre de travaux ont déjà été consacrés à la « novlangue », qu'il s'agisse du bref commentaire de J.-J Courtine (1985), de l'essai de J. Dewitte (2007), ou encore de la recherche minutieuse proposée par S. Sorlin (2010). Tout en nous appuyant sur ces études, nous livrons ici très sommairement notre description et notre analyse de la « novlangue » telle qu'elle apparaît dans le roman d'Orwell, en nous fondant à la fois sur l'édition anglaise (2000) et sur la traduction française (1950).

Le substantif néologique « novlangue », dont on peut relever l'instabilité en genre², est la traduction retenue en français pour cet autre néologisme qu'est « Newspeak », forgé en anglais par Orwell. Il désigne un code, que nous accepterons d'appeler provisoirement une « langue », qui constitue l'une des manifestations les plus saillantes de l'organisation du pouvoir politique dans l'univers de *1984*. Pour le lecteur de ce roman, la « novlangue » peut être appréhendée à travers ce qui en est dit dans le récit lui-même, mais aussi à travers l'appendice « Les principes du novlangue » que l'auteur lui consacre en fin d'ouvrage³.

De notre point de vue, la caractéristique la plus remarquable de la « novlangue » comme langue construite est qu'elle est réellement construite par les personnages de la fiction, et non pas existante *a priori* dans l'univers diégétique : ce que donne à voir Orwell, ce n'est pas un monde dans lequel il existerait, de fait, une langue autre, mais un monde dans lequel des acteurs sociaux travaillent à construire une nouvelle langue et à la mettre en œuvre, dans la perspective d'un projet idéologique précis. La « novlangue » est donc bien ainsi une langue délibérément construite, au sens politique et organisationnel du terme : elle fait l'objet d'une élaboration consciente et raisonnée, et elle est prise en charge par des agents de l'institution qui appliquent la volonté politique dont la « novlangue » est l'un des instruments. Cette considération a son importance pour notre propos. En effet, elle met

2. La traductrice A. Audibert a privilégié le masculin. À l'instar de S. Sorlin, nous optons pour notre part pour le féminin.

3. Toutes les citations de *1984* qui suivent sont extraites de cet appendice.

l'accent sur le fait que la « novlangue » est sous-tendue par une intention. Dès lors, accuser autrui de parler la « novlangue », comme nous le verrons plus loin, ce n'est pas seulement désigner autrui comme le locuteur d'une autre langue, mais c'est, bien plus encore, désigner autrui comme un locuteur qui, par la langue qu'il parle, se fait – délibérément ou à son insu – le porteur d'une intention politique ou d'une idéologie.

Néanmoins, dans 1984, la mise en place de la « novlangue » est conçue comme progressive. Dans le travail bureaucratique dont elle est l'objet, la « novlangue » s'inscrit dans une planification. Au moment où se situe le roman d'Orwell, en l'année 1984, cohabitent encore l'« ancilangue » (« Oldspeak (or Standard English) »), c'est-à-dire la langue ordinaire qui existait en Grande-Bretagne avant la division du monde en trois sphères d'influence (Océania, Eurasia, Estasia), et la « novlangue », dont la mise en place a commencé avec l'avènement du régime totalitaire de l'Océania. Selon la planification menée par le régime, qui s'appuie sur l'idéologie de l'Angsoc (Socialisme Anglais), il est prévu que la novlangue ait entièrement supplanté l'ancilangue autour de l'année 2050. Au service de cette substitution progressive d'un code à l'autre, sont mis à contribution les agents de l'État, qui établissent les éditions successives du dictionnaire et qui produisent certains écrits contrôlés rédigés intégralement en novlangue.

Du point de vue de sa fonction politique, le but de la novlangue est « non seulement de fournir un mode d'expression aux idées générales et aux habitudes mentales des dévots de l'Angsoc, mais de rendre impossible tout autre mode de pensée. » Il était entendu, ajoute Orwell, « que lorsque le novlangue serait une fois pour toutes adopté et que l'ancilangue serait oublié, une idée hérétique – c'est-à-dire une idée s'écartant des principes de l'Angsoc – serait littéralement impensable, du moins dans la mesure où la pensée dépend des mots ». Différents passages de 1984 contribuent à nourrir cet imaginaire linguistique à dominante culturaliste, qu'étaye l'hypothèse whorfienne, selon laquelle ontologie et linguistique entretiendraient une relation principalement bi-univoque, ouvrant ainsi la possibilité d'une élimination des choses et/ou des idées par l'élimination des mots qui permettent d'y renvoyer.

En tant que code linguistique, la novlangue présente certains traits remarquables, bien explicités dans l'appendice. Globalement, « l'appauvrissement du vocabulaire était considéré comme une fin en soi » : le principe de synonymie est voué à l'éradication. Plus en détail, la novlangue comporte trois classes de mots. Le « vocabulaire A » correspond aux mots de la vie quotidienne. Ces termes visent à l'efficacité, dont la monosémie est supposée être la clé : « On les avait

débarrassés de toute ambiguïté et de toute nuance. » Le « vocabulaire B » comprend les mots à vocation politique. Ces mots « étaient toujours des mots composés ». Par ailleurs, « ils étaient formés de deux mots ou plus, ou de portions de mots, soudés en une forme que l'on pouvait facilement prononcer ». On reconnaîtra ici deux propriétés dont l'analyse des discours politiques et institutionnels a pu relever l'importance : le figement et le caractère relationnel. Enfin, « un grand nombre d'entre eux étaient des euphémismes ». On notera ici qu'Orwell pense sans doute également à l'antonymie, puisqu'il donne en exemple « *minipax* » (ministère de la Paix) pour « *ministère de la Guerre* ». Le « vocabulaire C », enfin, comprend les mots techniques et scientifiques, eux aussi caractérisés par l'éradication de la polysémie et l'incapacité à engendrer des tropes (métaphores, sens figurés...).

Cette organisation linguistique caractéristique de la novlangue est amenée à guider le passage de l'ancielangue vers la novlangue, dans la visée ultime d'un état de langue stable : il est en effet prévu que la novlangue connaisse une « version finale, perfectionnée », dont « *Les principes du novlangue* » donnent les règles. C'est dire que la novlangue consiste à éliminer la créativité propre au langage et à transformer en système mort ce que les linguistes ont précisément identifié comme un système propre à accueillir perpétuellement la nouveauté. Outre qu'elles sont un déni des réalités linguistiques objectives, les propriétés de la novlangue coïncident étroitement avec tout ce qui peut constituer, pour un sujet parlant, une posture de refus du « non-un », pour reprendre les termes de J. Authier-Revuz, en particulier ici sous le jour du refus de l'hétérogénéité des mots et des choses (1995 : 507-711 / 2012 : 465-650) et, plus radicalement encore, de l'hétérogénéité des mots à eux-mêmes (1995 : 713-801 / 2012 : 651-732).

2.2 LANGUE ET DISCOURS CHEZ GEORGE ORWELL : UNE RÉFLEXION TRANSVERSALE

Si l'existence de la « novlangue » dans *1984* est bien connue, l'importance d'une réflexion sur la langue et le discours dans l'ensemble des écrits laissés par Orwell l'est moins – en dehors des spécialistes d'Orwell, bien entendu. Il est vrai que cette pensée est transversale, dans une œuvre dominée avant tout par le récit fictionnel ou autobiographique, la réflexion politique et l'observation sociale. Cherchant à rassembler cette transversalité, nous faisons émerger ici quelques points saillants des rencontres orwelliennes avec la langue et le discours. Pour opérer cette « remontée aux sources », nous nous appuyons d'une part sur les deux principales biographies d'Orwell (Crick 2008, Newsinger 2006), d'autre part sur les différents écrits

laissés par Orwell (travaux, chroniques, journaux, lettres et écrits divers, traduits en français). En parcourant ces écrits orwelliens, nous n'avons nullement l'ambition de reconstruire ce que serait une « théorie du langage » chez Orwell, ni même plus simplement de discuter les sources de la « novlangue » et de 1984 : il s'agit de repérer quelques points saillants concernant la langue et le discours, sous la plume d'un homme qui fut un écrivain-journaliste engagé porté sur l'observation empirique et non pas un théoricien. Ce faisant, nous entendons souligner l'importance – éparse mais continue – de la thématique langagière chez Orwell.

L'expérience qu'Orwell fait des langues, c'est tout d'abord celle des langues avec lesquelles il est en contact lors de sa toute petite enfance en Inde britannique, puis plus tard lors de sa courte carrière dans la police impériale en Birmanie, puis lors de ses expériences d'observation sociale et d'engagement politique à Paris, à Londres et dans différentes villes ouvrières de Grande-Bretagne, et en Catalogne. Outre le contact avec les langues et les sociolectes en tant que tel, ces séjours sont l'occasion de rencontres et d'événements qui ne sont pas anodins pour la formation de l'esprit métalinguistique d'Orwell. À Paris, le jeune Orwell fréquente le couple formé par sa tante, Nellie Limouzin, et le compagnon de celle-ci, Eugène Adam, militant du mouvement espérantiste et fondateur de l'Association mondiale anationale (Crick 2008 : 220-222). En Espagne, dans le contexte de son engagement dans le Pouv en faveur de la Révolution espagnole, Orwell fait l'expérience du multilinguisme, mais plus encore de son dépassement. En effet, un événement particulièrement important marque Orwell, qui en fera la scène d'ouverture d'*Hommage à la Catalogne* et dont il exposera la réminiscence dans plusieurs écrits. Dans l'effervescence de Barcelone en révolution, Orwell fait l'expérience d'une fraternité qu'il s'imagine préfigurer une société sans classe, laquelle est pour lui l'essence même du socialisme qu'il appelle de ses vœux. Alors qu'Orwell arrive à la caserne Lénine, un jeune milicien italien presque illettré « vint à moi et me serra la main très fort. [...] Ce fut comme si la fougue de nos deux cœurs nous avait momentanément permis de combler l'abîme d'une langue, d'une tradition différentes, et de nous rejoindre dans une parfaite intimité » (Orwell 1982 : 12). La recherche de l'égalité et du dépassement des divisions de classes, qui guide toute la vie d'Orwell, trouve ainsi une réalisation furtive à travers le dépassement de la diversité des langues. La « malédiction de la différence de classe », pour reprendre l'expression de J. Newsinger (2006 : 83), croise ainsi implicitement la malédiction de Babel et un imaginaire de la langue comme obstacle à l'intercompréhension.

La relation d'Orwell à la langue et aux langues s'effectue également à travers divers projets dont il a connaissance et pour lesquels il

exprime ses réactions. Comme en témoignent ses chroniques publiées dans l'hebdomadaire *Tribune* de 1943 à 1947 (traduites dans *À ma guise*, édité en 2008), Orwell a manifesté une curiosité pour différents types de langues artificielles et de langues internationales. Dans ses chroniques, l'écrivain-journaliste évoque par exemple les propositions de Basic English de C. Ogden, de même qu'il commente le livre de L. Hogben, *Basic English contre langues artificielles*, dans lequel celui-ci présente le langage artificiel qu'il a mis au point, l'Interglossa. Orwell se fait également le chroniqueur du projet de réforme de l'orthographe de la langue anglaise, appelé « New Spelling », finalement présenté au Parlement britannique en 1949, et repoussé. Du point de vue des projets auxquels il est directement associé, Orwell est étroitement lié à l'éphémère revue *Polemic*, lancée en 1945 pour offrir à la gauche une alternative intellectuelle au marxisme porté par les communistes. L'éditorial du premier numéro souligne l'importance accordée au langage, puisque les quatre questions cruciales sur lesquelles la revue se propose d'intervenir sont : « (1) la découverte de l'inconscient, (2) l'évolution du problème du sens des mots, (3) le succès du marxisme, (4) la signification fondamentale des arts » (*Polemic* 1, cité par Newsinger 2006 : 246-247).

Mais Orwell est avant tout, et il le revendique, un observateur de l'ordinaire et des faits du quotidien. Dans ce cadre, les remarques portant sur les usages de la langue révèlent un Orwell attentif à la néologie, à la langue comme bien commun, aux stéréotypes et aux métaphores figées, et plus encore, tout spécialement dans ses usages politiques, à l'euphémisme et à l'antonymie. En effet, Orwell considère que le discours politique, dont il estime qu'il diffère du discours des gens ordinaires, recourt intensément aux euphémismes. Dans un texte publié en 1946 et souvent cité, « La politique et la langue anglaise », Orwell estime que les discours et écrits politiques sont, dans le monde contemporain,

devenus pour l'essentiel, une défense de l'indéfendable. Des faits tels que le maintien de la domination britannique en Inde, les purges et les déportations en Russie, le largage de bombes atomiques sur le Japon peuvent sans doute être défendus, mais seulement à l'aide d'arguments d'une brutalité insupportable à la plupart des gens, et qui ne cadrent pas avec les buts affichés par des partis politiques. Le langage politique doit donc principalement consister en euphémismes, pétitions de principe et imprécisions nébuleuses. (Orwell 2001, vol. 4 : 168)

On appelle ainsi « pacification » le bombardement de villages sans défense et le mitraillage de troupeaux, et « élimination d'éléments suspects » l'exécution sans jugement de prisonniers politiques. Dans la parole politique telle qu'il l'observe, Orwell est également sensible

au recours aux antonymes. Ainsi évoque-t-il par exemple, en 1948, le discours de K. Zilliacus, parlementaire travailliste aux positions très pro-soviétiques :

Il faut se rappeler que dans la bouche de M. Zilliacus et de ses semblables, des termes comme « démocratie », « fascisme » ou « totalitarisme » ne revêtent pas tout à fait leur signification habituelle. Ils tendent généralement à se transformer en leur contraire, « fascisme » signifiant élections non truquées, « démocratie » signifiant domination d'une minorité, et ainsi de suite. (*ibid.* : 473-474)

Au fil de ses commentaires, Orwell vise bien entendu ce qu'il observe des discours du nazisme et du communisme stalinien, mais aussi de la propagande de la démocratie britannique en temps de guerre. C'est donc, de façon très générale, à la dénonciation des usages pervers du langage en politique qu'Orwell se livre.

En 1946, Orwell écrit :

Tout ce que j'ai écrit d'important depuis 1936, chaque mot, chaque phrase, a été écrit, directement ou indirectement, *contre* le totalitarisme et *pour* le socialisme tel que je le conçois. (*ibid.*, vol. 1 : 25)

C'est bel et bien dans le cadre d'une écriture politique qu'il faut resituer les considérations d'Orwell, transversales mais permanentes, sur la langue et sur le discours, en faveur d'une expression simple et directe (contre les formulations parfois prétentieuses des élites), de discours non corrompus (qui préservent la liberté de pensée et la possibilité de la critique), et d'énoncés réappropriables (permettant d'échapper à l'enrôlement, à la récupération et au conformisme).

Le roman *1984* est peut-être plus connu que ne l'est *La Ferme des animaux* et, quand on évoque l'usage pervers de la langue selon Orwell, on se réfère plus fréquemment à *1984*, sans doute notamment parce qu'il y est question de la « novlangue », qui dénomme de tels usages en tant qu'ils formeraient un système. Pourtant, la question de l'usage pervers du langage en politique est sans doute plus centrale dans *La Ferme des animaux*, où cet usage mène notamment à la captation de slogans et au reniement des valeurs politiques fondatrices. Cette observation attire notre attention sur le glossonyme en tant qu'il permet aux locuteurs de structurer leur critique : le recours à « novlangue » comme qualificatif permet de procéder à la critique du « discours (de l') autre ».

3. QUELQUES RECOURS CONTEMPORAINS

À (LA) « NOVLANGUE » :

CRITIQUER LE « DISCOURS (DE L') AUTRE »

Nous nous intéressons à présent aux usages de « novlangue » dans le débat public français contemporain, moins dans une perspective

strictement lexicologique que pour saisir ce à quoi la « novlangue » est rattachée et renvoie, pour saisir ce qu'elle amène à qualifier – et plus précisément, nous le verrons, à *disqualifier*.

3.1 « NOVLANGUE » ET EFFET DE GLOSSONYMIE

De quoi « novlangue » est-il le nom ? En première approche, « novlangue » est le nom d'une langue, autrement dit un glossonyme. Du moins il *semble être* le nom d'une langue : cette langue, en effet, tout en existant comme « pensée de langue » n'existe comme langue qu'à l'intérieur de l'univers fictionnel délimité par Orwell dans son roman. Nous parlerons dès lors d'un « effet de glossonymie » : « novlangue » produit sur ce qu'il qualifie ou désigne des effets de réification langagière par lesquels les propriétés supposées de ce qu'est une langue (clôture, ordre...) sont transférées à ce qui, à certains égards, n'est que du discours produit dans *une* langue (français, anglais, allemand, espagnol...). Par ailleurs, soulignons que l'effet de glossonymie produit par « novlangue » dans les discours de langue française ne saurait être identique aux effets de glossonymie que peut par exemple produire, ou non, le terme « Newspeak » dans les discours de langue anglaise, « Neusprech » dans les discours de langue allemande, « neolingua » dans les discours de langue espagnole, notamment du fait des spécificités d'amplitude référentielle propres à « speak », à « Sprech » et à « lingua » dans ces langues.

Le « glossonyme » « novlangue » étant ramené à son « effet de glossonymie », il n'en reste pas moins un terme métalinguistique. C'est dans cette perspective que nous nous intéressons aux usages de « novlangue » : sans perdre de vue le fait que ce mot produit un effet de glossonymie, nous allons l'appréhender plus généralement comme un terme métalinguistique ordinaire en contexte socio-politique, et plus précisément comme une dénomination ordinaire de code et de parler (sans préjuger aucunement que ce code ou ce parler serait une langue, un sociolecte, un jargon, un sabir, un idiolecte...).

Ainsi, la présente étude participe aux travaux sur le métalangage ordinaire relatif aux codes et parlers en contexte socio-politique : « novlangue », de ce point de vue, prend place comme objet d'étude au même titre que « parler vrai », « langue de bois » (Sériot 1986 ; Fiala, Pineira & Sériot 1989), « politiquement correct » (Savatovsky 2011), « LTI » (Klemperer 1947 / 1996, Savatovsky 2004), autre néologisme à effet glossonymique, tous termes que l'on ne peut rapprocher de « novlangue » qu'en dégageant celle-ci de son statut de nom de langue.

3.2 DES USAGES ACCUSATEURS : LES FACETTES DE LA DISQUALIFICATION

Un vaste ensemble d'énoncés dont nous n'avons pas la place de détailler les conditions de constitution nous permet d'établir quelques traits généraux des emplois de « novlangue ». Ceux-ci – faut-il le souligner – constituent toujours ce dernier en terme disqualifiant : nous n'avons pas rencontré d'énoncé dans lequel un locuteur se féliciterait, ou féliciterait autrui, d'avoir recours à la « novlangue » (ce qui n'est pas strictement le cas de la « langue de bois », par exemple, dont les vertus sont parfois signalées).

La caractéristique la plus remarquable de « novlangue » est que celle-ci renvoie à des pratiques langagières supposées particulariser un certain type de locuteur. Bien entendu, les clivages partisans ne manquent pas d'être reconduits (des locuteurs de droite accusant des locuteurs de gauche de parler la « novlangue », et réciproquement). Bien entendu également, les institutions publiques internationales (OMC, Banque mondiale...) sont au nombre des locuteurs fréquemment visés. Mais le plus notable réside dans l'accompagnement de « novlangue » par un adjectif qui en spécifie le secteur l'emploi : « novlangue administrative », « novlangue bancaire », « novlangue financière », ou encore « novlangue gouvernementale », « immobilière », « libérale », « managériale », « médiatique »... Au plan linguistique, nous reconnaissons ici la valeur classifiante de l'adjectif. Au plan de l'analyse du discours, l'effet de cette valeur classifiante mérite d'être relevé : ces adjectifs dessinent ce que l'on pourrait appeler un point de vue sectoriel sur les pratiques langagières, enfermant certaines catégories de locuteurs dans l'exercice de parler spécifiques, du fait de leur appartenance à des espaces politiques, professionnels, institutionnels ou sociaux.

Un second point remarquable de ces usages réside en la capacité dans laquelle se trouvent manifestement les locuteurs à illustrer les pratiques langagières qu'ils condamnent. En effet, l'accusation de pratiquer la « novlangue » est très fréquemment reliée à des réalisations supposées témoigner d'un tel parler. Sans doute pouvons-nous voir, dans cette facilité à présenter des exemples de réalisation de la « novlangue », le fondement empirique de la critique des discours ainsi menée : c'est en général parce qu'ils font face à des usages précis qu'ils réproouvent que des locuteurs rattachent de tels usages à un code qu'ils trouvent à dénommer « novlangue ». À cet égard, on observe que les unités relevées par les locuteurs sont souvent présentées en relation avec des unités opposables : « chiffrer le gain en emplois » est présenté comme exemple de novlangue gouvernementale correspondant à « nombre d'emplois supprimés », « vidéopro-

tection » comme exemple de novlangue sécuritaire signifiant « vidéo-surveillance », « primes au mérite » comme exemple de novlangue du management public qu'exprimerait mieux « primes au rendement », « milieux populaires » comme exemple de novlangue antiraciste pour « société arabo-noire ». Ce qui est à l'œuvre ici, c'est bien l'imaginaire de la langue de l'Autre comme autre langue traduisible selon des critères de vérité et d'orthonymie.

Très au-delà d'une telle posture illustrative, quelques locuteurs se posent en outilleurs de ce qui est réellement, selon eux, un système : il ne s'agit plus de stigmatiser quelques syntagmes de mauvais augure, mais de décrire un code complet et cohérent, qui serait devenu le code d'expression de l'Autre. Il ne s'agit plus de relever des fragments inquiétants disséminés sur une chaîne encore reconnaissable, mais de prendre au sérieux la « novlangue » comme langue. Une telle position est très explicite dans le fascicule de J. Semprun (2005), dans l'ouvrage d'A. Bihl (2007), ou encore dans certains textes édités par le collectif *Les Mots Sont Importants*. Qu'ils s'expriment sur un mode satirique ou savant, ces locuteurs accréditent l'hypothèse de l'existence d'une langue autre, dont ils se pensent à même d'opérer la grammatisation : euphémismes, antonymes, antiphrases, mais aussi faits de néologie, de morphologie, de composition, de dérivation... font partie des entrées de description de la « (nov)langue » parlée par l'Autre. Le roman d'Orwell donne d'ailleurs de la consistance à un tel point de vue : la possibilité de passer d'un code linguistique à un autre est suggérée dans *1984* par le passage historique de l'ancielangue à la novlangue. Pour ces locuteurs qui appréhendent réellement le discours de l'Autre comme étant produit dans une autre langue, il s'agit de rendre compte d'un basculement tout à la fois linguistique et idéologique, d'assurer l'outillage et la traductibilité d'un code, comme le font par exemple les dictionnaires militants dont nous avons fait ailleurs l'étude (Krieg-Planque 2012).

Dans bien des cas, les locuteurs qui s'adonnent à la critique du discours autre à travers l'imputation d'usages relevant d'une/de la « novlangue » – formant symptôme à signaler ou formant système à décrire – se livrent notamment à une dénonciation des intentions des utilisateurs de cette « langue », que cette intention relève d'une volonté consciente individuelle ou qu'elle corresponde à la visée idéologique à travers laquelle le locuteur serait « parlé ». Ainsi, par l'expression d'un sentiment portant sur la langue et le discours, qui s'empare avant tout de la non-coïncidence entre les mots et les choses, s'opère l'expression d'une évaluation axiologique portant sur le locuteur : il s'agit de dénoncer ce qui, à travers les prises de parole, révèle une visée mensongère, manipulatrice, falsificatrice, trompeuse ou perverse. La « novlangue » mise en place dans *1984* est, comme

nous l'avons souligné plus haut, une « langue construite » y compris au sens où elle correspond à un projet idéologique organisé et fait l'objet d'un travail de planification. Les locuteurs qui, en dehors de l'univers fictionnel présenté par Orwell, ont recours à cette langue imaginaire pour commenter des discours autres, accomplissent pleinement une activité critique de dénonciation : dire que l'Autre parle la « novlangue » ou des fragments de « novlangue », ce n'est jamais seulement décrire des fonctionnements linguistiques ou discursifs, c'est dénoncer les projets portés par l'Autre, ou qui sont – fût-ce malgré lui – portés à travers lui.

Dans un ouvrage coordonné par A. Tabouret-Keller (1997) consacré à la question du nom des langues, R. Balibar s'intéresse à l'histoire des noms de la langue romane-française et rappelle comment l'altérité linguistique fait exister une langue et amène à sa nomination. Les énoncés qui nous intéressent attestent également le fonctionnement inverse : le glossonyme conduit à donner à voir l'usager de cette supposée « langue » comme un locuteur foncièrement autre. Les « enjeux de la nomination des langues », pour emprunter la formulation d'A. Tabouret-Keller, que nous avons déjà eu l'occasion d'observer à propos des emplois de « serbo-croate », « serbe », « croate », « bosniaque », « langue bosnienne »... (Krieg-Planque 2003 : 204-205), se doublent ainsi d'enjeux de catégorisation des locuteurs : dans les arènes publiques, l'effet de réification que produit le glossonyme « novlangue », nom d'une « langue imaginaire » bien réelle en tant que « pensée de langue », vient en renfort de la construction d'une altérité.

RÉFÉRENCES

- ALBANI Paolo et BUONARROTI Berlinghiero, 2001, *Dictionnaire des langues imaginaires*, Paris, Les Belles Lettres, trad. fr. de Marie-France Adaglio (1^{re} éd. en italien 1994).
- AUROUX Sylvain *et alii*, 1989-2000, *Histoire des idées linguistiques*, Bruxelles et Liège, Mardaga, 3 vol.
- AUROUX Sylvain, CHEVALIER Jean-Claude, JACQUES-CHAQUIN Nicole et MARCHELLO-NIZIA Christiane (éds), 1985, *La Linguistique fantastique*, Paris, Joseph Clims, Denoël.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.
- BALIBAR Renée, 1997, « La langue romane-française », dans A. Tabouret-Keller (éd.), p. 61-68.
- BIHR Alain, 2007, *La Novlangue néolibérale. La rhétorique du fétichisme capitaliste*, Lausanne, Éditions Page Deux.

- COLOMBAT Bernard, FOURNIER Jean-Marie et PUECH Christian, 2010, *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck.
- COURTINE Jean-Jacques, 1985, « La meilleure des langues : la Novlangue d'Orwell », dans S. Auroux et al. (éds), p. 205-210.
- CRICK Bernard, 2008, *George Orwell, une vie*, Paris, Flammarion (1^{re} éd. en anglais 1980).
- DEWITTE Jacques, 2007, *Le Pouvoir de la langue et la liberté de l'esprit. Essai sur la résistance au langage totalitaire*, Paris, Michalon.
- ECO Umberto, 1994, *La Recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, trad. fr. de Jean-Paul Manganaro, Paris, Seuil, coll. « Faire l'Europe ».
- FIALA Pierre, PINEIRA Carmen et SÉRIOT Patrick (éds), 1989, « Langues de bois ? », *Mots* 21.
- KLEMPERER Victor, 1947, *LTI - Lingua Tertii Imperii*, Leipzig, Reclam Verlag.
- KLEMPERER Victor, 1996 *LTI, la langue du Troisième Reich. Carnets d'un philologue*, Paris, Albin Michel.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2003, « Purification ethnique ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Communication ».
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2004, « Souligner l'euphémisme : opération savante ou acte d'engagement ? Analyse du "jugement d'euphémisation" dans le discours politique », *Semen* 17, p. 59-79.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2010, « La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage et Société* 134, p. 5-29.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2011, « Les "petites phrases" : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication et Langues* 168, p. 23-41.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2012, « Dictionnaires, glossaires et lexiques militants : pratiques profanes de la critique du langage politique », dans L. Aubry et B. Turpin (éds), *Avec Victor Klemperer, repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS Éditions.
- MATHIEU Stéphane, 2005, *Le Phalanstère des langages excentriques*, Paris, Ginkgo.
- NEWSINGER John, 2006, *La Politique selon Orwell*, Marseille, Agone (1^{re} éd. en anglais 1999).
- ORWELL George, 1982, *Hommage à la Catalogne*, Paris, Champ Libre, traduit de l'anglais par Yvonne Davet (1^{re} éd. en anglais 1938).
- ORWELL George, 1950, *1984*, Paris, Gallimard, traduit de l'anglais par Amélie Audiberti (1^{re} éd. en anglais 1949).
- ORWELL George, 2000, *Nineteen Eighty-Four*, Londres, Penguin Books (1^{re} éd. 1949).
- ORWELL George, 2001, *Essais, articles, lettres* (volumes 1 à 4), Ivrea – Éditions de l'Encyclopédie des nuisances. Édition de S. Orwell et I. Angus. Traduit de l'anglais par Anne Krief, Bernard Pecheur et Jaime Semprun (1^{re} éd. en anglais 1970).

- ORWELL George, 2008, *À ma guise. Chroniques 1943-1947*, Marseille, Agone, traduit de l'anglais par Frédéric Cotton et Bernard Hoepffner.
- SAVATOVSKY Dan, 2004, « Philologie d'une nov-langue, la LTI de Victor Klemperer », dans P. Sériot et A. Tabouret-Keller (éds), *Cahiers de l'ILSL* 17, « Le discours sur la langue dans les régimes autoritaires », p. 205-218.
- SAVATOVSKY Dan, 2011, « *Le politiquement correct* : un nominalisme paradoxal », dans S. Branca-Rosoff et alii, *Langue commune et changements de normes*, Paris, Honoré Champion, p. 93-109.
- SEMPRUN Jaime, 2005, *Défense et illustration de la novlangue française*, Paris, Éditions de l'Encyclopédie des nuisances.
- SÉRIOT Patrick, 1986, « Langue et langue de bois en Pologne », *Mots* 13, p. 181-189.
- SIOUFFI Gilles, 2010, *Le Génie de la langue française. Étude sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, Honoré Champion.
- SORLIN Sandrine, 2010, *La Défamiliarisation linguistique dans le roman anglais contemporain*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée.
- TABOURET-KELLER Andrée (éd.), 1997, *Le Nom des langues I : Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- YAGUELLO Marina, 2006, *Les Langues imaginaires. Mythes, utopies, fantasmes, chimères et fictions linguistiques*, Paris Seuil (1^{re} éd. 1984 sous le titre *Les Fous du langage. Des langues imaginaires et de leurs inventeurs*).

UN CORPS TEXTUEL ?¹

Eni PUCCINELLI ORLANDI

Université de Campinas et Université do Vale do Sapucaí, Brésil, Labeurb

1. TEXTUALISATION ET PARCOURS DES SENS

J'estime qu'à côté des axes de la *constitution des sens* (mémoire discursive, interdiscours) et de leur *formulation* (intradiscours), il faut aussi considérer leur *circulation* comme une partie intégrante des processus de signification. En effet, cette prise en compte permet d'affirmer que les sens se constituent, se formulent et circulent et que ces trois modes sont inséparables. Or, nous avons pris l'habitude de faire de l'analyse de discours en nous centrant essentiellement sur la constitution des sens (interdiscours) et leur formulation (intradiscours). À mes yeux, dans la contemporanéité, la circulation des discours acquiert une importance telle – étant donné les innovations technologiques – que nous ne pouvons pas la négliger pour comprendre les processus de signification. Les modes de circulation des discours et les enjeux de leur matérialité ne peuvent qu'attirer notre attention.

Ce texte propose donc de penser la « textualisation dans l'analyse du discours »² en partant de la perspective de la circulation du discours, sans évidemment la séparer ni de la constitution ni de la formulation. En somme, je propose de comprendre ce qui est texte dans la filiation discursive, en observant son mode d'apparition, sa

1. Texte traduit par A. François. Une première version de ce texte a été présentée lors d'un séminaire organisé par J. Authier-Revuz, en 2001, alors que j'étais professeur invité à l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle. La discussion avec les participants et les suggestions de Jacqueline ont été fort instructives. Je remercie en outre B. Bosredon, qui m'a invitée à son séminaire où j'ai présenté le thème des discours de la colonisation, ainsi que S. Branca-Rosoff, dans le séminaire de laquelle j'ai développé le thème des langues en contact, en prenant l'exemple des langues indigènes brésiliennes et de la langue portugaise.

2. Qui ne se confond pas avec le processus d'écriture étudié par les généticiens.

forme matérielle, ses modes de présentation, son fonctionnement, son incomplétude. Notre objet d'analyse central étant le tatouage, nous allons traiter du rapport sujet, corps, discours, dans le champ de la textualisation des sens.

Comme je considère le texte à partir d'un point de vue qui privilégie le fait qu'il n'en existe jamais que des versions différentes possibles, le texte que je présente ici constitue, en soi, une formulation que j'ai produite parmi d'autres possibles. Des conditions de productions différentes ont produit maintes versions, sans parler de divers enregistrements sur cassettes, qui ont été reproduits par mes auditeurs, dans différentes situations et dans leurs nombreux textes. *L'enregistrement* est autant un fait de média qu'une forme de circulation des mots et affecte directement la forme de la fonction-auteur³ et le développement des technologies du langage modifie certains aspects du fonctionnement de cette fonction. L'enregistrement mérite qu'on s'y arrête pour réfléchir sur les modes de circulation des discours. Je ne le ferai pas plus longuement ici, mais je soulève la question : est-ce que les formulations qui ont été enregistrées et auxquelles je n'ai déjà plus accès m'appartiennent encore ? Quand il est introduit dans le circuit du langage, un magnétophone affecte les conditions de production de ce dernier. Il transforme le rapport à la fonction-auteur, la manière de textualiser. Il produit des conditions pour différents effets de sens⁴. Ces possibles, qui habitent la marge du texte – « un livre vaut par tout ce qui n'y a pas sa place », a dit J. Guimarães Rosa –, vont faire se réverbérer des sens dans d'autres gestes d'interprétation.

Ainsi, ce texte, dans sa version présente – comme dans n'importe quelle autre, d'ailleurs –, provient en grande partie du hasard et de ce qui, aujourd'hui, s'impose comme nécessité dans mon dire.

2. LES LETTRES, L'ÉCRITURE ET LES PROCESSUS DE SIGNIFICATION

Alors qu'avec une anthropologue j'explorais la question de l'éducation indigène, plus spécifiquement celle des Indiens Assurini du Xingu, nous nous sommes demandé pourquoi ces derniers apprennent

3. Il y a des fonctions énonciatives telles le locuteur, l'énonciateur (Ducrot 1980). La fonction-auteur est une fonction-sujet discursive. Cette fonction garantit au sujet son illusion d'être à l'origine de ce qu'il dit, en représentant l'unité du texte avec un début, une progression, sa non-contradiction et une fin (imaginaires mais efficaces). L'auteur est la fonction sociale que ce « je » assume en tant que producteur de langage, responsable de ce qu'il dit.

4. Il affecte non seulement le mode de circulation, l'effet-lecteur, mais encore la fonction-auteur elle-même. Le passage de l'enregistrement au texte écrit exige un énorme effort de réélaboration. Ce n'est pas une simple « transcription », car une autre formulation s'impose pour l'écriture du texte. Des enjeux de textualisation que nous ne pouvons pas ignorer.

à écrire. Les tentatives de réponse de ma collègue ont commencé à me donner des indices quand elle a mentionné qu'ils s'écrivent des billets, des petits mots (« des lettres d'amour »), ce qui dérange beaucoup tous ceux qui sont impliqués dans des Projets (P majuscule) sur la culture des Indiens. Cela m'a rappelé ce que m'avait raconté une autre anthropologue sur cette « vocation » des petits messages écrits, que nous retrouvons dans différents groupes d'Indiens : dans une situation donnée, un de ces Indiens écrivait, dans son billet, exactement ce qu'il disait dans cette situation même. Simple répétition ? Je ne le crois pas : ces petits messages écrits, ou plus amplement l'écriture, sont une forme de relation sociale : l'écriture structure les relations. Après être passés par l'expérience de l'écriture de la culture occidentale, les Assurini écrivent maintenant, ou plutôt, inscrivent l'écriture des noms propres sur leur corps. Comme cette anthropologue travaille sur la peinture corporelle, elle n'apprécie pas du tout de voir les traits de la peinture ancestrale remplacés par des lettres sur la peau. Je ne le vois cependant pas du même œil, puisque, pour moi, il ne fait aucun doute que les Indiens traitent/resignent les lettres comme graphisme. Il y a là un travail de métaphorisation, de « transfert » (Pêcheux 1975 : 241-242) au passage d'une culture à l'autre.

Si nous portons maintenant notre regard sur notre culture occidentale, lettrée, chrétienne, la lettre est le trait visible de l'entrée dans le symbolique qui marque le sujet en tant que sujet, dans la possibilité de sa fonction-auteur, face à l'écriture. Or, cela me rappelle mes recherches sur la ville (Orlandi 2000a) pendant lesquelles j'ai étudié le rap, la poésie urbaine, les tags, les graffitis, les piercings et les tatouages, qui s'individualisent, tout en ayant les mêmes traits, par la manière dont ils sont pratiqués par/sur chaque corps : corps mystique (fermé par les tatouages), corps athlétique (musclé), corps d'adolescent (avec ses marques d'identité), etc.

Autant de manifestations où l'écart entre corps et lettre est réduit au minimum, où le trait sacré de la lettre, ou plutôt, de la Lettre, ne se dissocie pas franchement des lettres imprimées dans les journaux, qui passent de mains en mains, ni de celles que l'on retrouve dans les espaces publics (murs, avis, panneaux publicitaires, tags) ou même corporels (bras, jambes, visage, dos, poitrine, nez, oreilles, bouche). Différentes surfaces, différentes matérialités, différents modes de formulation et de circulation indiquant des formes de textualité autres, ou plutôt différentes. Toutes manifestent nos modes de rapport au symbolique, plus particulièrement dans leur dimension textuelle. Confrontation du symbolique au politique (Pêcheux 1975), les rapports des sens, les rapports des forces et les enjeux de pouvoir y sont présents et produisent des effets.

Un bombage sur un viaduc de São Paulo se définit différemment de celui qui apparaît sur un mur à la plage, où la mer sert de paysage de fond. Et cela est si significatif que les traces portent elles-mêmes, en elles, cette diversité de conditions. Pour les unes, la dureté du trait pointu, pour les autres, l'arrondi des baleines et des dauphins. Elles sont esthétiquement marquées dans leurs différences.

Un bombage sur un petit pont. Lettres d'une autre écriture. Lettres sur lettres, sur lettres... dont la quantité produit un excès aussi difficile à signifier qu'il est difficile de distinguer la lettre en tant que lettre, car nous pénétrons maintenant, dans notre culture occidentale, dans le trait en tant que graphisme. Écriture. Toutes ces manifestations signifiantes portent la marque de l'insistance à se rendre visibles et, d'un autre côté, elles ont des relations intriquées avec la magie du mot, de la lettre, renvoyant à ce qui est au-delà, au ludique, au non-réalisé, et débouchant sur le (visible mais) non lisible, pour la plupart des personnes alphabétisées. La lettre comme métaphore.

L'entrée dans le symbolique est fatale. Ses différentes formes produisent leurs effets. Rien n'est indifférent dans l'instance du signifiant. Dans le cas des Indiens Assurini mentionnés au début de ce texte, le rapport aux lettres migre vers leurs différentes expériences de langage, où l'art est dominant. Le corps est le lieu matériel où la signification prend place, lieu d'inscription, de manifestation du graphisme. Peinture. Texte.

Ces différents matériaux et surfaces déterminent des rapports différents aux/de sens. Écrit ou oral, lettre ou signal, surface plane ou multidimensionnelle, mur, papier, banderole, enseigne, tableau, corps, texture, taille, couleur, densité, extension, tout signifie dans les formes de textualisation, dans les diverses manières de formuler. Jeu de la formulation, aventures des trajets préfigurant sa circulation. Hasard et nécessité.

La musique, pour sa part, signifie également par la manière dont elle se textualise et circule dans ses modes de faire sens. Nous abordons ces modes de signification dans un texte sur le rap (Orlandi 2001). Nous donnerons ici l'exemple d'un texte de Zeca Baleiro, *Piercing* : « Enlève ton *piercing* de mon chemin, je veux passer avec ma douleur » dit le rappeur, faisant allusion à une chanson de Nelson Cavaquinho qui dit « enlève ton *sourire* de mon chemin, je veux passer avec ma douleur ». Voilà un bel exemple de glissement de sens par l'effet métaphorique produit par une substitution. Il y a une grande distance, et pas seulement musicale, entre ces deux formulations, qui ne se distinguent que par un mot, qui jouent comme des paraphrases. La différence qui existe entre un sourire (expression faciale culturelle indiquant le bonheur, la joie, la satisfaction) et un piercing (geste d'interprétation mis sur le corps même, manufacture d'un ajout à la

surface de la peau, de la chair textualisée). D'un côté, l'expression, le geste facial, de l'autre, l'interférence sur le corps, entaille de signification dans la peau même. La peau de l'invisible ? Se donner une (autre) peau. Se donner un (autre) corps. Une tentative de rendre le corps lisible ?

Des différences historiques les éloignent. Deux corps y sont signifiés en leurs différents sens, en leurs différentes formes de signification. Formulant des textualités différentes également, c'est encore Baleiro qui évoque un autre auteur (Caetano Veloso : *Ma patrie ma langue*) dans la distinction marquant / attachant musique et corps. Sens. Les chansons de Baleiro sont un excellent territoire d'allusions⁵, d'intertextualité qui se révèle et se cache dans les effets de sens mis dans ses formulations, échantillon de formulations non-coïncidentes, versions. Indiquant, une fois de plus, que la variante (Cerquiglini 1989) est à la base de la textualité. Non seulement pour qui « écrit » ou « dit », mais encore pour qui « lit » ou « écoute ».

Si la variante est à la base de la textualité, sa nécessité est le rapport mobile et permanent entre différentes formations discursives, ce qui atteste le fonctionnement idéologique du langage. Le signe est politique, « disent » les versions.

Cette profusion de textes qui s'amoncellent (soit par les nouvelles technologies, soit par les surfaces distinctes qu'ils explorent, en de nouvelles formes de signifier le corps) indique les différents modes qu'a le sujet de se vivre et de vivre le social. Ce qui débouche sur d'autres formes de sociabilité et sur d'autres formes de manifestation des conflits : en raison des occupations rigides de l'espace (et des dites stratégies d'autodéfense), aller dans un centre commercial peut être une forme de mouvement social quand ceux qui y vont sont des SDF se déplaçant en groupe.

Un témoignage montre cette étrangeté sociale, ce rapport difficile au corps dans l'espace démarqué des territoires :

Je n'avais jamais mis les pieds dans un centre commercial avant. Pendant *l'invasion* de Rio Sud, il s'est passé quelque chose que je n'oublierai jamais. J'ai toujours rêvé d'avoir une gazinière. Quand la manif est passée devant le magasin Casas Bahia, je me suis arrêtée. Je

5. Pour moi, l'allusion cesse d'en être une quand nous sommes « parlés par l'idéologie », c'est-à-dire quand dans nos mots, d'autres mots parlent, qui produisent un effet dans notre dire au travers de l'oubli idéologique. L'oubli ici n'est pas un trou de mémoire, mais une mémoire discursive fonctionnant dans la structuration des sens et leurs relations. Voilà pourquoi nous ne nous rendons pas compte de la présence absente de l'autre formulation. Pour ma part, je pense qu'il ne s'agit pas là d'allusion, mais du fonctionnement classique de l'idéologie. Je considère qu'il y a allusion quand nous pouvons reconnaître le fonctionnement de l'intertextualité (formulations renvoyant à des formulations) et non pas un effet de l'interdiscours, où les formulations ne sont déjà plus perçues comme telles, dans leurs limites, car ces dernières ne sont plus représentables.

suis restée des heures à regarder les cuisinières. Je crois que les employés ont trouvé ça bizarre et ils m'ont fermé la porte au nez. (*Folha de São Paulo*, 16.04.2001)

Dans une autre perspective, un autre témoignage sur ce même évènement nous dit : « Même si les gens nous regardaient plutôt bizarrement, cette première *promenade* dans un centre commercial a été excellente » (*ibid.*). Dans l'un, le mot « promenade », dans l'autre, « invasion ». Se promener dans un centre commercial est alors compris comme un geste de menace : une manifestation publique. Ce sont des corps hors du lieu qui leur est destiné. Un peu comme ceux des habitants des *favelas* qui, lors des *arrastões*⁶, déferlent sur les plages de la zone sud de Rio de Janeiro. Corps qui circulent en produisant des sens sociaux inattendus qui, en soi, sont une protestation. Nous pouvons ainsi considérer les espaces, dans leur matérialité, comme investis de sens, comme faisant partie des processus de signification. Et les hommes, en ce qu'ils sont des êtres symboliques et historiques, les textualisent par la manière même dont ils se déplacent en eux, s'y inscrivent, investis de sens. Des corps ayant leurs matérialités signifiantes. Des corps « hors de leur lieu », dans un espace politiquement signifié, ou plutôt, qui migrent dans la production de sens en se déplaçant vers différents objets symboliques ; signes qui migrent, inscriptions qui se textualisent sur le corps (Orlandi 2004). Tout cet ensemble de déplacements fait partie d'un même processus discursif et qui prend place dans l'espace urbain. Graffiti, tag, tatouage, rap, affiches sont des manifestations du discours urbain.

Si nous pensons la ville comme une forme de textualisation du sujet dans l'espace public, comme une forme de la vie sociale, les différences dites dans la relation sourire / piercing sont nombreuses, comme nous l'avons montré ci-dessus, et elles ont à voir avec les diverses formes par lesquelles le corps même signifie, se textualise et circule, affecté par l'existence de signifiants, car l'homme est un sujet historique et symbolique, un être qui interprète et est interprété, ayant son corps attaché au corps de la ville, au corps social.

Nous cherchons donc à comprendre sous quelles formes les sens se formulent et quels sont leurs trajets. D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Comment circulent-ils et produisent-ils leurs effets dans les différentes conditions de leur production ?

Si nous pensons une société du mot – de la lettre – comme la nôtre, dans laquelle l'abondance de processus, de modes de diffusion et de matériaux de support des sens reste bien visible, ce que j'affirmais dans un autre livre (Orlandi 1996) s'accroît : notre société est une société de l'urgence du dire et des pratiques signifiantes exposant le

6. Vagues d'agressions et de vols par des bandes pouvant regrouper plus de cent personnes (N. d. T.).

sujet à une visibilité constante. Nous sommes immergés dans une grande quantité de symboles et nous en produisons sans cesse. Mais comme les conditions pour signifier changent, les manières dont un sujet se meut dans les trajets de la signification changent également. Ainsi que sa façon de s'individualiser.

3. LA LETTRE INCARNÉE⁷

À l'instar du texte, qui doit imaginairement avoir un début, un milieu et une fin, le sujet se métaphorise, dans sa recherche d'unité, en se textualisant sous la pression exercée par la manière dont le langage se montre omniprésent : piercings et tatouages sont, comme la « ponctuation » (Orlandi 2002), des tentatives d'une impossible fermeture ; volonté de ne pas se perdre dans le manque de frontières⁸. Symptôme du sujet qui se bat non entre l'autre et le moi mais entre l'Un et le Multiple, sa dispersion : risque d'éparpillement dans la pluralité sans bornes ni limites. Son incomplétude.

J'ouvre ici un espace pour que l'on réfléchisse sur ces manifestations du rapport entre langage et sujet où le corps lui-même est le lieu matériel de la signification.

Cela fait déjà un certain temps que le sujet est pris dans des processus discursifs où la textualisation du corps s'accroît. C'est une forme de plus de confrontation dans le rapport du symbolique au politique. Au risque de la symbolisation.

Ici, il convient d'introduire une distinction, difficile quoique symptomatique, pour ainsi dire. Les effets de cette textualisation sur des pratiques où la culture (comme celle des Indiens brésiliens) accueille cette forme de signification de façon historiquement organisée dans des rituels sociaux bien définis sont un fait. Je dirais que ce qui produit des ruptures, c'est justement le passage de la signification, culturellement et socialement déterminée dans des rituels spécifiques, à une autre pratique dans *notre* société (occidentale) et, surtout, sur un mode où la quantité dit quelque chose du sens : on met un piercing, mais plus comme un rituel, et pas seulement un ou deux. L'on recouvre le corps de « signaux ».

En même temps que ces derniers se transfèrent d'une culture à l'autre et d'un usage à l'autre, la fonction-auteur et le mode même de fonctionnement du texte, maintenant dans sa textualité corporelle, changent également de forme et fonctionnement. Un sens s'évide pour

7. En portugais, je joue ici sur le rapport de sens entre *incarnée* (qui pénètre dans les chairs) et *incarnat* (rouge). Et je pense surtout au roman de N. Hawthorne, *La Lettre écarlate* (*incarnat*), qui est la lettre (A) placée sur les habits des femmes adultères.

8. « Ce piercing au nez, m'a affirmé une jeune Malgache présente à une conférence, c'est une liaison avec les rituels de ma culture. Il est le centre autour duquel tournent tous les événements de ma vie. »

provoquer un autre effet : celui qui montre le manque de sens, la quête de signification. La faille symbolique inutilement suturée. Il s'agit d'un geste qui désorganise, qui fait exploser l'effet d'évidence. Il produit un malaise symbolique dans le rapport à l'« autre », co-rompu, co-(é)rodé par des pratiques sociales qui s'historicisent par de lourds processus d'exclusion, de négation, d'effacement, de ségrégation, de « silencieusement » (v. Orlandi 1996).

Je répète que je fais ici référence à la pratique dans laquelle ces gestes montrent la migration des marques ritualisées de l'identité : piercings, tatouages, et même signatures, en quantité, disséminées de par les espaces de la ville. J'y vois deux aspects importants du point de vue discursif : d'un côté, la tentative (vaine) d'encadrer le corps (signifiant) dans ses limites ; de l'autre, regardant maintenant vers le dehors, celle de dénoncer un malaise symbolique dans la confrontation au politique, une forme de revendication. Les risques qui en résultent sont : du côté du politique, la réintégration dans le circuit du langage par la transformation du geste en « mode » (utilisation généralisée du signal comme ornement), et, du côté de l'intériorité du sujet, sa désintégration en des gestes qui, dans la quête entêtée d'un centre, le brisent, même si, imaginativement, il s'illusionne sur son centrage.

Pour ce qui est de ce processus discursif, je dois préciser d'emblée que – étant dans le domaine de la matérialité et du symbolique, domaine du réel de l'histoire et de la langue – je n'oppose pas le corps au langage, pas plus que je ne sépare langue et histoire quand je pense le sens, ou sujet et sens quand je pense le discours. Ma question est : comment le corps signifie-t-il dans un espace symbolique qui lui est destiné ? Dans le cas de la manifestation de langage que j'analyse, cet espace est l'espace urbain, où la concentration de la quantité et les relations conflictuelles sont un trait structurant de la signification et des sujets. D'un autre côté, dans ces conditions, il faut encore penser à l'impact des nouvelles technologies du langage qui, par la quantité, produisent une réorganisation sociale du travail de l'interprétation.

M. Pêcheux (1982) dit que les nouvelles technologies produisent une réorganisation du « travail intellectuel », ce que je déplace volontairement, ici, vers le « travail de l'interprétation ». Pourquoi ? Parce que je distingue mémoire discursive (interdiscours), que je définis comme étant structurée par l'oubli, et mémoire d'archive, mémoire institutionnalisée qui efface l'oubli et organise le discours documentaire. Alors, la portée de cette réorganisation produite sur le sujet affecte, à mes yeux, le rapport entre ces deux formes de mémoire dans le sujet : il est ballotté au gré du jeu produit entre les contraintes de la mémoire d'archive et la mémoire qui se structure par l'oubli. C'est cet impact qui est présent dans la manière dont il va textualiser son corps.

Dans ces conditions de signification, il n'est pas moins important de penser la portée de la publicité qui fonctionne également par la quantité et la concentration : nous retrouvons itérativement des « messages » publicitaires, dans l'espace urbain, qui recouvrent tout l'espace visible, espace dès lors transmuté en espace lisible. Il faut encore inclure dans ces conditions le fait que ces dires débordent de la publicité vers la rue, et de là vers le sujet lui-même qui prend sur soi le geste de la fonction-auteur et commence à textualiser personnellement la surface de l'espace où il vit, l'espace urbain. Il dessine, écrit, signe partout : c'est la pratique du graffiti, du bombage, du tag. Principalement dans des endroits inaccessibles. Très souvent, nous ne sommes pas à même de comprendre ce qui est là, car il faut être initié. Mais ce n'est pas ce qui est en cause. Ce qui est en cause, c'est la fonction-auteur, le besoin d'être « Un », la signature (tag). Et cette fonction-auteur est moins individuelle que de groupe. Appartenance à un groupe. Appartenance à la ville. Appartenance à une société. Appropriation de « son » espace, dans l'espace public, en rendant une présence publique. Dans la continuité de ce geste, c'est le corps lui-même qui est textualisé : les piercings, les tatouages.

Du côté du dehors, l'excès de la publicité déborde, tout est texte, et le sujet se subjectivise en écrivant également partout. De là à revenir sur lui-même, il n'y a qu'un pas, qu'il franchit aisément : le corps se textualise. Inscription sur le corps comme annonce (dénonciation) de ce que la confrontation entre symbolique et politique fait problème (conflit, revendication). Dehors, plusieurs couches de publicité, de tags, de lettres signées, sur différentes surfaces : parois, murs, bus, rames du métro, affiches, etc. Cela se représente comme un travail de l'excès, du sujet sur le sujet : débordement d'un excès de langage sans cesse visible sur le sujet, lequel commence à ressentir un besoin d'excès de marques visibles sur lui-même. Ambiguïté non métaphorisée, production de l'équivoque : dans le mouvement vers le dehors et vers le dedans. Plus encore, il n'y a aucune séparation nette, pour qui pratique cette fonction-auteur (je pense au sujet social, en une position-sujet du graffiti, du bombage), entre le dehors et le dedans : tout est texte. Symptôme ambigu du besoin d'une unité, de frontières, de limites propres au sujet pragmatique dans ses représentations. D'où l'inscription de la lettre (ponctuation ?) dans la chair même, sous forme de lettres, de tatouages, de piercings, de couleurs (manifestations sportives, couleurs du drapeau sur le visage, sur les cheveux, etc.). Dans l'excès de langage où tout est fonction-auteur, le sujet se débat pour avoir la sienne, quelle qu'elle soit : celle de signer sur un mur ou sur son propre corps. Question de quantité : l'excès de la fonction-auteur l'évide par ce même geste. La publicité hors de son lieu conventionnel envahit, réapproprie par un geste interprétatif du sujet, tous les espaces disponibles, y compris son corps.

Mais nous ne voyons pas ce fait de langage de manière isolée. Les nouvelles technologies du langage, la manière dont fonctionnent les médias, la publicité, la poésie urbaine, le mode de présence du langage dans l'espace public, le rap, les bombages, les graffitis, les T-shirts avec des lettres et des dessins, les piercings, les tatouages sont autant de manifestations d'un même processus discursif qui doit être pensé dans ses conditions socio-historiques, lesquelles produisent des effets de sens propres à certaines conditions politiques et idéologiques. Nous pouvons considérer cette forme de langage comme caractérisée, dans sa désorganisation, par deux qualités, qui en sont une réaction : l'*hypertrophie* de la fonction-auteur et l'*arythmie* du rapport entre le dit et le non-dit. L'excès est, d'un côté, celui du dire, arythmie, et de l'autre, celui du sujet, hypertrophie du besoin d'être auteur, d'être Un, d'être visible / lisible. Il en résulte une accentuation (et une destruction, car c'est un processus corrosif) du rapport à l'écrit, à la lettre, à la Lettre. Le fait d'être prisonnier de la lettre et l'épuisement de cette dernière vont de pair sur les trottoirs des villes. Espace public. Publicisation qui n'admet pas l'intimité, l'intérieur devant rester indéfiniment perceptible. La volonté de transparence, si nous la posons comme un geste se transférant à la publicité, coïnciderait toutefois avec l'« évidence » total. Néanmoins, si nous la posons dans une autre dimension, en lui faisant suivre le parcours allant de la parole désorganisée à la narrativité urbaine (Orlandi 1999, 2000b), elle nous indique un « désir » de transparence qui n'est pas négation d'un intérieur mais inaccessibilité.

Du point de vue des principes généraux de la théorie du discours, nous pouvons ici nous référer à ce que dit M. Pêcheux (1975 : 24) : « le langage sert à communiquer et à ne pas communiquer ». Inscrivons donc ces gestes dans l'instance de la « communication » où le sujet, justement, ne communique pas (v. aussi Paveau 2010). Il déstructure ainsi le réseau, affecte l'automatisme (quand il échoue, il n'apparaît que comme bruit, il est pris pour une partie mal faite, il s'automatise). Ce processus s'accompagne de l'effritement du politique ou est une réaction contre lui, effritement qui se dissout dans sa fragmentation, représentant la dénégation du politique en tant que tel. C'est un cas de non-communication, un retour critique sur le dire par son exposition au non-sens d'une situation où la répétition exacte rompt les limites du dire⁹.

9. Paradoxalement, en un mouvement nostalgique, il y a un fort retour à l'oralité, comme certaines manifestations de langage le montrent. J'en veux pour exemple les pièces qui, plutôt que d'être mises en scène, sont maintenant « lues » (récitées par cœur) par un acteur ou une troupe ne s'interprétant pas en tant que personnage mais disant des mots qui attirent l'attention sur la matérialité de la voix et ses possibilités d'interprétation, ses contours. Même s'il s'agit des mots oralisés d'un texte écrit, ils se présentent comme fait d'oralité et mettent la voix au premier plan. Serait-ce un indice de la fatigue de l'excès de l'écriture ?

Si elle est réussie, métaphorisée, cette parole désorganisée accompagne un changement de la fonction-auteur (déjà en cours au vu des pratiques issues des nouvelles technologies de langage). Ce changement, pour sa part, indique la non-séparation entre érudit et populaire (l'écrit / l'écriture / l'art) et, pour ce qui est de l'écriture, la non-séparation entre ce qui est public et l'expression privée (domestique), entre ce qui est formel et ce qui ne l'est pas : nous obtenons donc une écriture publique informelle. Ainsi, si ces gestes se chargent de conséquences en se métaphorisant, c'est-à-dire en atteignant le sens du social (et, en même temps, de la lettre, de l'écriture, des technologies), ils n'en viennent pas moins à rompre ces limites entre érudit et populaire, formel et informel, faisant surgir de nouveaux modes de signification, de se signifier. Parce que, justement, nous pensons les paroles désorganisées (Orlandi 1999) comme des formes discursives faisant apparaître le silencieusement, l'effacement, la dé-signification.

Reste à savoir si, ce faisant, le changement ressenti par la fonction-auteur peut en venir à être un changement dans la forme historique du sujet elle-même.

Quoi qu'il en soit, le rapport des nouvelles technologies du langage à la mise en valeur du corps textuel en est réaffirmé, mise en valeur qui, par ce rapport, est fortement investie dans les différents modes de signification. Autant de manifestations qui se nouent en un ample processus discursif. Et c'est là qu'il y a du sens à penser un corps qui se symbolise en formant une position-sujet constituée par les nouveaux modes d'individualisation présents dans les processus d'identification où s'inscrit la prise du corps comme extension du milieu où se produit le graphisme, l'écriture de soi. Pour comprendre cette inscription du corps, cet investissement de sens, pour reprendre la question de la formulation, je dirais que la formulation découpe (démarque) le lieu de l'interprétation qui interprète le corps-qui-interprète. La formulation établit un champ de signification, définit un contour du dire qui comprend le sujet comme un espace, une région de sens. Ainsi, la position-sujet correspond au sujet en tant que corps symbolique. Avec sa matérialité, soit la matérialité du sujet qui, là, est flagrante.

4. L'ANALYSTE DE DISCOURS ET LE TEXTE

Comprendre le discours et son passage au texte, signifie considérer le hasard et les conditions de production. Variante. Aucun point fixe, immobile, ne saurait servir d'appui à l'analyste s'il ne veut pas perdre sa capacité à avoir affaire à des limites mal tracées, aux mouvements du dire et des sujets, à la mouvance des sens, à l'errance du sujet. L'analyste accompagne ce jeu sinueux de formations, de versions, de formulations, de circulation pour instaurer un rapport à la textualité

qui le prenne en compte sans se perdre dans la stabilité qui s'y représente, et être capable d'observer le mouvement de l'interprétation qui s'y réalise. Exposer le regard lecteur à l'opacité du texte (Pêcheux 1975). Si le hasard joue en permanence dans le discours, l'analyste doit également entrer dans ce jeu pour pouvoir affronter son objet. Non pas parce qu'il joue avec le sens mais parce qu'il accepte le hasard comme faisant partie de sa tâche. Ainsi considéré, le hasard peut être très fécond comme partie du rapport au langage et à son analyse.

Il nous suffit, pour notre présente réflexion, de nous être penchée sur les modes de *formulation-textualisation* du dire et sur ses formes de *circulation*. De ce point de vue, nous aimerions rappeler que tout texte peut tout signifier, mais ne signifie pas. Et c'est justement dans cette marge entre ce qu'il peut et ce qui arrive de fait, marge d'incertitudes, de l'indécision des sens et des sujets, que l'analyste de discours travaille, tâtant les points où les sens s'établissent dans leurs conditions ne signifiant que certaines choses, qui, toutefois, dans la possibilité des nombreuses versions et des multiples formulations possibles, laissent les sens en suspens, par leurs possibilités. Qui sont aussi présentes que ce qui se dit vraiment. Et c'est justement dans ces marges diffuses, à la base de la variante, que nous nous mouvons dans les processus de signification. Voilà pourquoi j'aimerais terminer en disant que les sens se trouvent *au milieu* d'autres sens et qu'il y a plus d'espace pour les incertitudes que pour les affirmations catégoriques, quand il s'agit de penser les sens et les sujets en leur incomplétude, dans la manière dont ils fonctionnent par l'idéologie, en un monde à signifier.

RÉFÉRENCES

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline et LALA Marie-Christine (éds), 2002, *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- CERQUIGLINI Bernard, 1989, *Éloge de la variante, Histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil.
- DUCROT Oswald, 1980, « Analyses de textes et linguistique de l'énonciation », dans *Les Mots du discours*, Paris, Minuit, p. 7-56.
- GUIMARÃES ROSA João, 1967, « Prefacios » dans *Tutaméia*, Rio de Janeiro, José Olympio editora.
- ORLANDI Eni, 1996, *Les Formes du silence*, Paris, Éditions des Cendres.
- ORLANDI Eni, 1999, « (N)os limites da cidade », *Rua*, Numéro especial, Campinas, Unicamp.
- ORLANDI Eni (ed.), 2000a, *Cidade Atravessada Os Sentidos Públicos no Espaço Urbano*, Campinas, Pontes.
- ORLANDI Eni, 2000b, « Les rapports dans l'espace urbain : contiguïté et verticalisation », *Langage et Société* 96, p. 105-127.

- ORLANDI Eni, 2001, *Discurso e Texto*, Campinas, Pontes.
- ORLANDI Eni, 2002, « Un point c'est tout. Interdiscours, incomplétude, textualisation », dans J. Authier-Revuz et M.-C. Lala (éds), *Figures d'ajout*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 65-78.
- ORLANDI Eni, 2004, *Cidade dos Sentidos*, Campinas, Pontes.
- PAVEAU Marie-Anne, 2010, « Une énonciation sans communication : les tatouages scripturaux », *Rua* 16-1, www.labeurb.unicamp.br/rua
- PÊCHEUX Michel, 1975, *Les Vérités de La Palice*, Paris, Maspero.
- PÊCHEUX Michel, 1982, « Lire l'archive aujourd'hui », *Archives et documents de la SHESL* 2, Saint-Cloud, ENS Éditions, p. 35-45.

ORDRE SCRIPTURAL
 ET BOUCLES (MÉTA-)ÉNONCIATIVES :
 REMORDS, REPRISES, RETOURS
 DANS L'ÉCRITURE

Claire DOQUET

Université Paris III, Clesthia-Syled, EA 2290 et ITEM, UMR 8132

Les œuvres véritables sont celles dont les multiples relectures n'épuisent pas le sens. Relisons, pour commencer, ces propos de Jacqueline Authier-Revuz :

Ainsi le secteur spécifique de méta(épi)-linguistique inscrit dans une structure méta-énonciative doit-il être saisi à la fois en tant que discours spontané de représentation du langage et en tant que rouage de l'énonciation, et, plus précisément, en tant que discours spontané *comme* rouage de l'énonciation. (Authier-Revuz 1995 : 21 / 2012 : 38)

Ils furent, pendant l'avancée de ma thèse qu'elle avait accepté de diriger, un sésame qui me permit à la fois d'entrer dans le discours complexe et rigoureux des *Mots qui ne vont pas de soi* et d'approcher théoriquement une caractéristique majeure du corpus que j'explorais : des reconstitutions d'écriture en temps réel. Il s'agissait, en partant des catégories construites par la génétique textuelle à partir de manuscrits, de donner part aux informations nouvelles que les reconstitutions en temps réel – films de l'écriture manuscrite ou sur traitement de texte, captures d'écrans d'ordinateurs, restitutions des traces graphiques de l'écriture par des logiciels spécifiques – livrent à l'appétit des chercheurs. Cherchant à éviter des interprétations hasardeuses en termes d'intentions du scripteur réalisées ou non par l'écriture, souhaitant tout de même ne pas en rester à une analyse de surface, hors situation énonciative, qui se serait contentée de décrire les phénomènes observés dans la logique de la grammaire transformationnelle, j'ai

trouvé dans le travail de J. Authier-Revuz, et singulièrement dans sa façon de saisir l'activité énonciative à travers les énoncés qui la représentent, une manière propice de réinterroger l'écriture dans son déroulement processuel. Je vais tenter ici d'en exposer quelques traits, en partant des premiers travaux de la critique génétique contemporains de l'émergence, en linguistique, des travaux sur le métalangage naturel, pour donner à voir certains éléments des apports de J. Authier-Revuz à l'étude et à la spécification de l'énonciation écrite.

1. ANCRAGES LINGUISTIQUES DE LA GÉNÉTIQUE TEXTUELLE. UNE PROBLÉMATIQUE ÉNONCIATIVE

Les débuts de la « manuscriptologie », qui deviendra la critique génétique¹, s'inscrivent dans des recherches littéraires mais aussi linguistiques. À la naissance du *Centre d'Analyse des Manuscrits*² fondé par L. Hay en 1975, des linguistes s'emparent des manuscrits de Heine, mis à disposition des chercheurs à la Bibliothèque Nationale, et y lancent des investigations inédites (v. Lebrave 1987 ; Lebrave & Gresillon 1983 ; Gresillon & Lebrave 1984 ; Fuchs & *alii* 1982). Avec un ancrage dans la théorie énonciative, à travers Benveniste et Culioli surtout, c'est l'énonciation à l'écrit qu'ils tentent de cerner :

La théorie de l'énonciation offre l'immense avantage de traiter les variantes non plus localement, ponctuellement, et indépendamment les unes des autres, mais de façon complexe : en posant que toutes les opérations – énonciatives, prédicatives, lexicales, etc. – contribuent ensemble à constituer le fil rouge d'un schéma énonciatif, elle fournit au chercheur un principe unificateur et ouvre ainsi des perspectives très prometteuses aux recherches sur les données manuscrites. (Gresillon & Lebrave 1982 : 186)

Les linguistes généticiens ont mis au jour un certain nombre de « mécanismes fondamentaux de l'écriture » (Lebrave 1987 : 53) et théorisé l'activité même d'écrire, en ayant recours en particulier à la place du *méta* dans l'écriture. La rature (au sens de modification apportée sur un texte par une opération de base : ajout, suppression, remplacement, déplacement) est considérée par J. Rey-Debove comme une « activité métalinguistique » du fait qu'elle « travaille un

1. Le terme est aujourd'hui en concurrence avec celui de « génétique textuelle », qui est celui que j'utilise préférentiellement. La dénomination « critique génétique », encore de loin la plus fréquente, laisse penser en effet que cette étude ne porte que sur des œuvres littéraires, ce qui n'est pas une obligation : plusieurs équipes de l'ITEM travaillent aujourd'hui sur des objets non littéraires ou situés aux confins de la littérature (manuscrits de linguistes, écriture professionnelle ou scolaire, journaux intimes...).

2. Le Centre d'Analyse des Manuscrits deviendra, quelques années plus tard, l'Institut des Textes et Manuscrits modernes (CNRS, UMR 8132).

discours déjà là [...]. Le fait de barrer entre dans l'opposition métalinguistique, "ajouter une séquence / retrancher une séquence", les deux opérations échappant à la spontanéité de l'encodage phrastique » (Rey-Debove 1982 : 111). C'est dans ses travaux sur le « métalangage naturel » que J. Rey-Debove a construit, on le sait, la notion de « connotation autonymique » (Rey-Debove 1978). Dans son article de 1982, elle affirme une parenté entre la connotation autonymique et la rature :

Un mot ajouté, déplacé, retranché doit être considéré comme relevant de la connotation autonymique : c'est le « monde ainsi parlé » qui est en cause ; ni le monde seul, ni la langue seule. (Rey-Debove 1982 : 111)

De toute évidence, cette affirmation pose question. Dans des énoncés comme *C'est un marginal, comme on dit aujourd'hui*, cité par Rey-Debove (1978 : 253) comme exemple de connotation autonymique, le terme *dire* atteste du caractère méta-discursif, si ce n'est métalinguistique, de l'énoncé qui vient commenter le mot en connotation autonymique. Qu'en est-il de la rature ? Elle n'est généralement pas commentée par les scripteurs, qui se contentent de biffer un segment textuel pour éventuellement le remplacer par un autre. Affecter *a priori* les segments biffés d'une connotation autonymique revient à supposer que le geste de biffure s'accompagne de l'émergence de la strate *méta* de l'énonciation, qui met au jour, derrière le mot, son versant autonymique³.

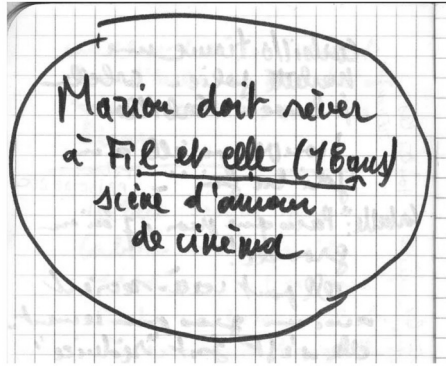
Cette mise au jour, dans les exemples donnés par J. Rey-Debove, est matérialisée par le commentaire de l'énonciateur sur son énoncé. On trouve dans les manuscrits des commentaires des écrivains sur leur propre texte qui peuvent être de nature différente : soit des commentaires sur des caractéristiques du texte, soit plus fréquemment des « auto-consignes », l'auteur indiquant pour lui-même des voies de retravail⁴. Je donne ici deux exemples, tirés du carnet de travail d'un auteur pour la jeunesse contemporain, Y. Pommaux⁵.

3. Pour J. Rey-Debove, un signe ordinaire et le même signe affecté de connotation autonymique sont « un seul et même mot » polysémique (1978 : 259), alors que la distinction entre signe ordinaire et signe autonyme se fonde sur une différence de mots, leur relation étant homonymique.

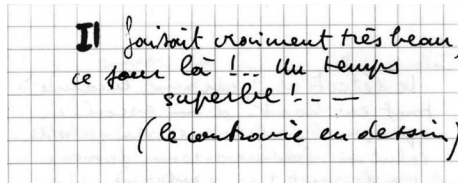
4. Voir à ce propos Grésillon 2002.

5. Manuscrits reproduits avec l'aimable et enthousiaste autorisation de l'auteur.

- (1) Exemple de commentaire sur l'œuvre que l'auteur est en train d'élaborer :



- (2) Exemple de juxtaposition d'un énoncé d'ordre linguistique, le texte destiné à figurer dans un album illustré, et d'un énoncé d'ordre métadiscursif, ici une auto-injonction où l'auteur s'indique à lui-même le type de dessin qu'il devra réaliser :



Dans ces deux exemples comme dans bien d'autres de même nature, la disposition spatiale et la ponctuation matérialisent un décalage entre le discours à intégrer dans l'œuvre future et les commentaires méta-narratifs (ex. 1) ou auto-procéduraux (ex. 2) qui émaillent les brouillons. Qu'il s'agisse des parenthèses de l'exemple 2, dont S. Pétilion a bien montré la fonction de « palier énonciatif » (Pétilion-Boucheron 2002), ou de la disposition spatiale de l'exemple 1 où l'auteur a tracé une limite graphique entre ce commentaire et le reste de la page où il est inséré, la frontière est marquée entre ce que J. Rey-Debove considère comme des énoncés inscrits dans « la spontanéité de l'encodage phrastique » et les énoncés d'ordre méta-discursif ou méta-procédural que l'auteur a ici graphiquement isolés. Cette hybridité a permis à A. Grésillon de s'interroger sur la fonction même du manuscrit :

là ou le texte publié « raconte une histoire » (selon les codes littéraires du roman de la fin du XIX^e siècle), l'avant-texte est comme une sorte de méditation à haute voix sur la possible « mise en œuvre », un jeu d'hypothèses, d'alternatives, de questions-réponses, d'auto-injonctions et d'évaluations autoréflexives à propos d'un projet d'écriture, une parole de soi à soi, d'où devrait découler un acte, en l'occurrence un acte scriptural. (Grésillon 2002)

D'un point de vue génétique, les auto-injonctions sont difficiles à caractériser car elles n'entrent pas clairement dans les quatre opérations de modification des textes (ajout, suppression, remplacement, déplacement) : si d'un point de vue graphique, l'énoncé d'Y. Pommaux « (le contraire en dessin) » est bien un ajout, du point de vue énonciatif, il demeure en décalage avec le reste du texte car il n'est pas destiné à en faire partie. C'est ce qui permet à A. Grésillon, dans le même article, d'évoquer « une textualité composite ».

Tout autre est le fonctionnement de l'ajout visible dans l'exemple suivant, qui juxtapose une ébauche et des ajouts à cette ébauche (v. la double page suivante).

Sur la page de gauche de son carnet, en haut, l'auteur a ajouté deux énoncés⁶ : « pressent qu'on va vers de faux coupables » et « course pour trouver le vrai ». Ces deux énoncés sont reliés entre eux par une flèche, le premier étant également relié au texte principal. Dans cet exemple, au contraire des précédents, les deux ajouts sont destinés à s'insérer dans le texte, qui est lui-même une trame pour une histoire future. Il ne s'agit donc pas d'énoncés clairement métalinguistiques (en revanche, les flèches le sont). Si l'on suit J. Rey-Debove (*op. cit.*), il est légitime d'affecter à ces énoncés une connotation autonymique dans la mesure où le scripteur se trouve lorsqu'il les inscrit dans un processus de relecture et non de simple écriture « spontanée ». A. Grésillon propose de traiter les ratures dans le cadre d'une « hypothèse performative généralisée » selon laquelle « tout avant-texte est sous-tendu par un discours performatif » ; elle reprend la forme modélisée par J. Authier-Revuz (v. *infra*) pour considérer que « tout trait de biffure est interprétable comme tenant-lieu d'un énoncé performatif du type *j'ai écrit X, mais je ne veux plus dire X, je l'annule* » (Grésillon 2002). Toutefois, la puissance de cette hypothèse ne résout pas le problème posé par l'absence de traces langagières du métadiscours. Les ajouts destinés à s'insérer dans le texte, comme les suppressions, les remplacements et les déplacements, sont la marque d'une réflexion métadiscursive qui ne s'énonce pas elle-même – c'est bien de là que vient toute la difficulté d'interpréter ces ratures.

6. Ces ajouts sont repérables topographiquement (ils sont en marge) et le changement de couleur de l'encre laisse penser qu'ils ont été effectués à bonne distance temporelle du reste des énoncés.

la femme du président français / assassiné ^{présent qui a vu}
 au cours ont de la supercherie / (intrigue... ^{vers le fait -}
 ou des "bourgeois" dans le secret) - Engage un ^{course pour}
 détective (en 1983 - une nouvelle ruse de détective ^{trouvé}
 est née, ressemblant en fait à ceux de
 Chandler) → (évolution bizarre de la police de
 + en + politisée → brigades anti-grève, - ou anti-
 gangs ^{grève} ou anti-terroriste) →
 la détective trouve → dialogues
 Duval - Détective et Duval - veuve -
 En fait l'une haïssait son mari (sort de la femme
 de Président) → pour tout un des présidents était
 une femme → "elle, une femme, les sexes mix-
 tés" - et votre conscience ? M^{lle} Duval? - -
 Je n'ai plus ni culture, ni morale,
 ni racines, ni fixations ni - - - -
 pourquoi aurais-je une conscience!...
 [J'ai une l'inter-jon à la télé un documentaire
 sur - - - en 1983 - - - (les pèches?... au centre
 chose) - - - mais les pèches qui sont dans cette
 corbeille viennent de Norvège - -)
 vici? → conditionnement
 bizarre -

Et votre mari... lorsqu'il a signé des traités
 avec des chefs d'États qui ont des énormes
 responsabilités dans les guerres de part
 le monde ou des milliers de pauvres
 Kongres sont tués... on est sa conscience...

Arrêtez Duval... Vous êtes en train de me faire
 le coup du général - -
 du rapport entre les morts à la guerre et les

criminels... on a déjà écrit des volumes
 là dessus -- on a compris -- (on dit tout pas)

ver
 le noir

comment m'avez-vous retrouvé ?

oh c'est si simple - j'ai fait ce que
 l'ordinateur ne peut pas faire -
 m'identifier à vous - Avec les élèves
 que l'on lui a donné, l'ordinateur
 a donné comme réponse: c'est un
 "meurtrier fait le monde qui
 a commis le crime" il n'y a que
 1 chance sur 19,107,998,877
 pour le retrouver -- et
 que l'ordinateur ne pouvait pas
 dire au docteur, c'est que l'
 assassin pouvait habiter sur
 les lieux du crime

~~fait la présidente~~

mère - la présidente et l'assassin
 s'étaient aimés - ils ont une
 fille de 18 ans - sale rôle
 de la présidente qui a
 choisit l'homme qui avait ?
 de l'accuser - (Cébris)
 en fait elle avait des soupçons
 elle n'a pas fait fait dit
 au détective (double
 personnalité)

2. LA BOUCLE MÉTA-ÉNONCIATIVE
 COMME *ROUAGE DE L'ÉNONCIATION*.
 ÉCHOS ET PROLONGEMENTS
 À UNE FORMULE FONDATRICE

La connotation autonymique est posée par J. Rey-Debove (1978) comme le fait ouvert pour tout signe de la langue de renvoyer simultanément à son référent extra-langagier et à lui-même en tant que signe. Elle distingue nettement cette configuration de l'usage autonyme des mots, en constatant qu'usage autonyme⁷ et usage ordinaire s'excluent l'un l'autre alors que dans la connotation autonymique, le signe cumule des références mondaine et langagière. Elle considère un signe ordinaire et le même signe affecté de connotation autonymique sont « *un seul et même mot* », polysémique (Rey-Debove 1978 : 259), alors que la distinction entre signe ordinaire et signe autonyme se fonde sur une différence de mots en relation homonymique. Cette analyse, qui attribue aux éléments de la langue en soi des propriétés (ici : la polysémie et l'autonymie), a servi de point d'appui aux travaux de J. Authier-Revuz qui a déplacé la notion de connotation autonymique dans un champ clairement énonciatif ; elle met l'accent sur la « boucle méta-énonciative » de retour dans le déjà-dit qui constitue une opération énonciative et propose la nouvelle dénomination de *modalisation autonymique*. Avec la notion de modalisation, qui implique à la fois (a) un processus et (b) une focalisation sur l'attitude du locuteur / scripteur vis-à-vis de son dire, c'est bien l'énonciation, au sens originel de « mise en fonctionnement de la langue par un processus individuel d'appropriation » (Benveniste 1974 : 82), qui est au centre de l'analyse. Ainsi, au lieu d'une connotation résidant dans la signification des mots en langue ou apportée par le contexte⁸, la modalisation marque la part de l'énonciateur dans la mise à distance entre l'énoncé et son référent via l'émergence de sa face autonymique. Le changement de dénomination de phénomènes qui, pour partie, sont

7. L'autonyme crée un pallier supplémentaire dans l'accès au référent : « Le signifié "mot *libraire*" se réécrit sous une forme périphrastique analytique qui est la définition du signe *libraire*, tel qu'il apparaît comme entrée dans un dictionnaire de langue. » J. Rey-Debove propose pour le signe autonyme une définition de ce type : le mot *libraire* est un nom dont la signifiant graphique est l-i-b-r-a-i-r-e, dont le signifiant phonique est [libREr] et dont le signifié est *Personne qui vend des livres* » (Rey-Debove 1978 : 95)

8. Suivant Bloomfield et ses réticences sur la notion même de connotation (« Les variétés de connotation sont illimitées et indéfinissables, et, dans leur ensemble, ne peuvent être clairement distinguées de leur sens dénotatif » (1971 : 147), Rastier (1987) propose de le remplacer l'opposition dénotation vs connotation par celle de sème afférent vs inhérent : « les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents, d'autres types de codifications : normes socialisées, voire idiolectales » (1987 : 44).

les mêmes, correspond à une réelle transformation de la notion qui, décrite par J. Rey-Debove comme résultant de la *polysémie de mots*, s'analyse chez J. Authier-Revuz comme un *dédoublément du dire*⁹.

Le bouclage réflexif opéré par les boucles dont J. Authier-Revuz a décrit la structure en *X, je dis X'*¹⁰ entre, lui aussi, dans les instruments de mise au jour du feuilletage énonciatif que constitue toute écriture au sens où elle est, indissociablement et à tous moments, lecture et scription¹¹. De cette lecture, l'écriture porte la trace puisque c'est elle qui fait naître l'ensemble des retouches d'un texte, quelles que soient leur ampleur et leur portée. Parmi ces retouches, certaines auraient pu ne pas se produire, d'autres ont sans doute été envisagées sans que le scripteur leur donne finalement existence. Pour signifier que les retouches ne sont que la face visible d'un processus d'auto-questionnement du scripteur vis-à-vis de son écrit, constant et constitutif de l'écriture, J.-L. Lebrave (1987 : 58) a comparé les ratures au « sillage d'un poisson apparaissant de temps à autre à la surface de l'eau ». Elles manifestent une activité métadiscursive qui constitue une strate de la production de texte que le scripteur – qui est son premier lecteur, comme le locuteur est son premier auditeur – traverse sans cesse. Cette caractéristique de l'énonciation (écrite comme orale) est synchrétisée par la boucle méta-énonciative de modalisation autonymique, vue comme un espace de représentation spontanée du langage et comme une des modalités de l'énonciation. Dans l'extrait des *Mots qui ne vont pas de soi* placé en introduction, J. Authier-Revuz énonce clairement cette double propriété des énoncés méta-linguistiques inscrits dans une structure méta-énonciative : « discours spontanés de représentation du langage », ils sont aussi des « rouages de l'énonciation », et pour tout dire des « discours spontanés comme rouages de l'énonciation » (Authier-Revuz 1995 : 21 / 2012 : 38 – italiques de l'auteur). Cette formule lumineuse m'a conduite à utiliser les notions mises au jour par J. Authier-Revuz pour analyser l'écriture en tant que processus énonciatif soumis à des contraintes chronologico-spatiales qui permettent d'expliquer certains traits de l'écriture contrastivement à l'énonciation orale. Dans une reconstitution d'écriture en temps réel, les rectifications diverses peuvent s'analyser comme des boucles réflexives de retour dans l'écrit mais elles ne comportent pas, comme c'est le cas dans les exemples de forme *X, je dis X'*, de représentation méta-énonciative ni d'énoncé modalisant. Pour autant, il est très vraisemblable que, dans le cas d'un remplacement par exemple, le scripteur accompagne son geste de suppression d'un mot / remplacement par un autre mot d'une « parole intérieure »

9. Notion qui apparaît dans certains titres d'articles, comme Authier-Revuz 2002.

10. Où *X'* constitue, on le sait, l'autonyme de *X*.

11. Et cela, que cette scription soit réalisée immédiatement, différée ou remémorée.

(v. Grésillon 2002) qui vient soutenir l'opération ; vraisemblable aussi que cette parole, qu'elle se tienne pendant l'opération elle-même ou juste avant, voire juste après par un effet de commentaire, esquisse une justification de cette opération. Si donc il est impossible d'accéder aux commentaires eux-mêmes, impossible par conséquent d'en déterminer des types, on peut ne pas s'en tenir à l'affirmation de J. Rey-Debove sur la légitimité à affecter aux segments ajoutés ou retirés une connotation autonymique : le travail de classification des modalisations effectué par J. Authier-Revuz permet d'analyser ces modifications à la fois comme le fruit de boucles de nature méta-énonciative mais ne présentant pas d'énoncé méta-discursif et comme probablement affectées des quatre non-coïncidences langagières (non-coïncidence des mots aux choses, interlocutive, interdiscursive et des mots à eux-mêmes). En effet, la classification en quatre non-coïncidences, si elle s'appuie exclusivement sur les énoncés de forme *X, je dis X'*, ne s'y limite vraisemblablement pas : on peut penser que si les énonciateurs font apparaître, dans ces énoncés, quatre types de non-coïncidences, ces dernières existent dans l'énonciation en général et font obstacle, en tant qu'elles s'interposent entre le système linguistique et sa mise en fonctionnement, à la « transparence » énonciative. Dès lors que l'on admet l'existence d'une boucle de nature méta-énonciative, il est logique de supposer que les quatre non-coïncidences langagières jouent dans les ratures et rectifications diverses et que ces événements d'écriture devraient pouvoir être classés selon la non-coïncidence qui les sous-tend. En l'absence d'énoncé modalisant, c'est le contexte de l'écriture et celui – à la fois temporel et spatial – de chaque opération qui peut conduire à un classement¹².

Loin d'être des éléments ajoutés à un dire constitué en-dehors d'elles, les rectifications du texte pendant l'écriture sont parties prenantes de la constitution même du dire. Même si l'on ne peut parler de modalisation autonymique dans la mesure où aucun commentaire ne s'exprime, une modification du déjà écrit correspond à une interrogation du scripteur sur son propre discours, eu égard à la fois à ce qu'il souhaite exprimer et à ce que la langue propose comme possibilités d'expression. Ce n'est plus, comme dans les exemples analysés par J. Authier-Revuz, le discours lui-même qui porte les traces de ces interrogations, mais le cheminement de son énonciation.

12. Par exemple, dans une écriture de conte à l'école primaire, des opérations de reformulation ont été analysées comme reposant sur la perception de la non-coïncidence interdiscursive, les élèves « injectant » dans leurs textes des nominations typiques de l'écrit « conte » (Doquet-Lacoste 2004). L'ensemble des corrections graphiques (erreur de frappe + erreur d'orthographe) entre, me semble-t-il, dans la non-coïncidence des mots à eux-mêmes.

3. POUR UNE LINGUISTIQUE DE L'ÉNONCIATION ÉCRITE


La génétique textuelle, et singulièrement l'analyse de reconstitutions de l'écriture en temps réel, permet de revenir sur certains traits de l'opposition entre oral et écrit, qui ont parfois fondé les nombreuses analyses de l'oral des dernières décennies : fixité de l'écrit *vs* labilité de l'oral, réflexivité *vs* spontanéité, organisation spatiale *vs* organisation temporelle. La philologie a depuis longtemps mis en cause une supposée fixité que dément l'existence très fréquente de plusieurs versions d'un même texte, avant l'imprimerie bien sûr mais aussi après, au gré des différentes éditions ; c'est la critique génétique, en explorant les amonts de la remise d'un manuscrit à un éditeur, qui a fait de la non-fixité un principe constitutif de la production écrite : revendiquant un ancrage clair dans la linguistique énonciative, A. Grésillon la décrit comme permettant d'englober les différentes dimensions de l'écriture en continuant de privilégier « la production sur le produit », le « multiple sur l'unique », « la genèse sur la structure », le « dynamique sur le statique », « l'énonciation sur l'énoncé » (Grésillon 1994 : 7). L'observation de l'écriture en temps réel rend saillantes ces dimensions comme elle focalise l'attention de l'analyse sur le temps de l'énonciation au détriment de l'espace de la page qui détermine les études génétiques de manuscrits : à la manière de films, la reconstitution de l'écriture en temps réel situe l'activité dans son processus temporel et permet de supposer, malgré la distance que provoque le fait même d'écrire, une certaine spontanéité dans l'énonciation, sans doute favorisée par l'utilisation d'outils comme le traitement de texte où le scripteur sait qu'il peut revenir dans son écrit pour effacer de manière définitive et invisible (pas de rature) des énoncés qu'il regretterait (Doquet-Lacoste 2006). Si la vigilance méta-discursive demeure, sa présence se manifeste par des procédures parfois comparables à celles que l'on peut observer à l'oral : reprise immédiate d'un terme au moment même de son inscription, rectification graphique comparable à la rectification de prononciation. L'analyse de corpus d'écriture professionnelle (Doquet & Lefebvre, à par.) comme celle d'écritures en début d'apprentissage (Doquet-Lacoste 2004b) met en évidence une double caractéristique de spontanéité (visible à la régularité et au rythme de la scription) et de la vigilance (visible aux nombreux retours pour rectification dans l'environnement immédiat de l'écriture) : sur ce plan-là, peut-être l'énonciation écrite ne diffère-t-elle pas de l'énonciation orale aussi radicalement que cela a pu être supposé¹³. En revanche, dès lors que les rectifications ne se font pas dans l'im-

13. Les nouveaux moyens de produire de l'écrit vont plus loin dans la mise en cause de la frontière : avec les logiciels de reconnaissance vocale, de plus en plus performants, il devient possible de composer du texte en parlant.

médiateté mais avec un écart important, spatial et/ou temporel, entre scription initiale et rectification, la spécificité de l'écriture vs l'oralité se fait jour. Ce qui paraît, en effet, caractériser l'énonciation écrite – et, par ricochet, l'écrit vs l'oral – c'est la possibilité de revenir à tout moment sur l'écrit constitué. Les études de manuscrits distinguent les variantes d'écriture des variantes de lecture, ces dernières étant repérables spatialement comme non inscrites dans la linéarité du texte (ajouts en marge, biffures tardives, etc.). Cette distinction a paru nécessaire pour formaliser une différence entre des retouches effectives dans l'imédiateté de la scription et des retouches différées, susceptibles de reposer sur la relecture globale du texte¹⁴. Avec les reconstitutions d'écriture en temps réel, l'opposition entre retouche immédiate et différée se trouve précisée par la situation précise de chaque événement scriptural dans le déroulement de l'écriture. Il en résulte une double interrogation :

- sur les incidences énonciatives de cette propriété de l'écrit de constituer, à tous les moments de son élaboration, un objet d'interrogation et de reformulations possible ;
- sur la distance qu'instaure, entre l'écrit et son auteur, un long écart temporel entre la scription première et la relecture.

Cette double interrogation a des incidences sur la manière dont il est possible d'adapter la notion de boucle méta-énonciative aux reconstitutions scripturales ainsi que sur le statut du discours du scripteur qui est réévalué pendant ces retours pour retouches. Dans les exemples traités par J. Authier-Revuz, parce qu'il s'agit d'énoncés non séparés de leur énonciation, les boucles méta-énonciatives opèrent presque toutes un bouclage immédiat sur l'énoncé qui vient de se tenir. Ce bouclage se laisse représenter spatialement par un fléchage :


Il faudrait un peu de charité, pour reprendre un terme chrétien, dans un cas pareil.

La flèche figure le renvoi, immédiat, de l'énoncé métadiscursif au mot en modalisation autonymique. Il en va tout autrement des boucles de grande amplitude, comportant une distance temporelle et spatiale importante entre l'énonciation première du mot et sa rectification, qui échappent à la représentation graphique¹⁵. C'est bien de bouclage qu'il s'agit le plus souvent, avec un aller-retour entre le lieu de l'écrit-

14. Pour ces distinctions, v. p. ex. Gresillon 1994.

15. Leblay (2009) a tenté de représenter spatialement, à la manière de la transcription des manuscrits, des écritures recueillies en temps réel. Il procède par numérotation pour indiquer l'ordre des opérations qu'il reporte dans le texte. Cette représentation ne facilite pas l'appréhension des dimensions temporelles, en particulier le rythme de l'écriture. Elle a en revanche l'avantage de rendre lisible le texte finalement produit, ce qui n'est pas le cas d'autres représentations qui privilégient la mise en évidence des données temporelles (Doquet-Lacoste 2004).

ture et le lieu où va se produire la rectification¹⁶. La boucle est alors allongée dans le temps (plusieurs jours, voire plusieurs semaines, peuvent séparer la scription initiale de la rectification) ; elle se charge d'événements adjacents (continuation du texte, rectifications d'autres segments, relectures, pauses...) qui rendent sa perception plus difficile mais elle demeure descriptible en termes proches de ceux que J. Authier-Revuz a choisis pour décrire les faits auxquels elle s'attache : *X, j'ai écrit X' (et je le supprime / modifie en Y')*. La description de l'écriture comme une juxtaposition et un emboîtement de boucles d'amplitudes différentes permet d'envisager le processus dans sa globalité et de représenter l'écriture comme un tissage (Barthes 1984) où s'entrecroisent les fils de la scription, la notion de boucle figurant alors l'ancrage de la scription d'un énoncé dans un ailleurs du texte. Dans cette multiplicité d'allers et retours entre différents lieux de l'écrit en constitution, l'énonciation subit une sorte de dilatation à la fois spatiale et temporelle qui provoque, au contraire de ce qui se passe à l'oral, une disjonction entre écriture et lecture puisque la succession des opérations scripturales, qui permet de lire la manière dont le texte s'élabore, ne donne pas – sauf cas, attesté à ma connaissance uniquement chez des scripteurs débutants, de coïncidence entre l'énonciation et l'énoncé, c'est-à-dire le cas d'une écriture qui se déroule sans aucun retour, aucune rectification – de représentation immédiate du texte finalement élaboré. C'est bien là, semble-t-il, une spécificité fondamentale de l'énonciation écrite : ce qui la différencie de l'oral, ce n'est pas l'exercice de la faculté de l'énonciateur de revenir sur sa parole mais la souplesse de l'amplitude de ce retour. Au-delà de la dichotomie – dont le bien fondé est d'ailleurs questionné au sein même des recherches génétiques – entre variantes de lecture et variantes d'écriture, la durée écoulée entre énonciation première et rectification peut servir de variable descriptive.

La mise en évidence de boucles d'amplitude importante pose la question de la réflexion métadiscursive qui les sous-tend, en lien avec la manière dont le scripteur (ré)appréhende son écrit au moment d'une relecture éloignée dans le temps de la scription première. Il a été constaté, dans des situations d'écriture contrainte, une affinité entre certains types de rectifications, qui débouchent parfois sur la réécriture de passages entiers, et l'amplitude de la boucle (Lamothe-Boré 1998). Cette caractéristique permet de supposer une réflexion métadiscursive en appui sur la globalité du texte, qui conduirait à des modifications excédant le cadre syntagmatique ou phrastique pour affecter des portions du texte, voire le texte dans sa totalité. À partir de travaux d'élèves, il a été dégagé une opposition caractéristique (Doquet-Lacoste 2004b) :

16. En revanche, dans des cas de plages de relecture où l'essentiel de l'activité est la rectification, la notion de bouclage paraît moins adaptée, sauf à envisager une « grande boucle » de relecture ponctuée d'opérations de retouche.

- dans les boucles de faible amplitude, les modifications concernent principalement des syntagmes ou des mots et s'effectuent massivement au niveau graphique (erreur de frappe ou d'orthographe) ;
- dans les boucles d'amplitude élevée, elles peuvent concerner des zones importantes du texte, voire le texte en entier dans le cas d'anaphores par exemple, et s'effectuent à tous les niveaux (graphique, morpho-syntaxique, lexical) de la langue.

Dans ses études systématiques – en voie de publication – sur les modes de représentations du discours¹⁷, J. Authier-Revuz fait apparaître deux grandes catégories :

- la Représentation du Discours Autre (RDA), qui comprend la représentation du discours d'autrui mais aussi celle du discours de soi à distance, dans d'autres temps et d'autres lieux – c'est le cas dans les boucles d'amplitude élevée ;
- l'Auto-Représentation du Dire (ARD), qui comprend la représentation dans les propos de l'énonciateur de son propre discours en tant qu'il est en train ou qu'il vient de se produire – c'est le cas dans les énoncés de modalisation autonymique du type *X, je dis X'*, c'est aussi le cas dans les boucles de faible amplitude.

Il me semble donc pertinent, sous réserve d'analyses contradictoire à venir, de décrire les boucles, selon leur amplitude, avec les catégories de la RDA et de l'ARD construites par J. Authier-Revuz. Dans le cas de boucles de faibles amplitude, le scripteur va rectifier son propre discours, qu'il vient de proférer. Dans le cas de boucles d'amplitude élevée, il rectifie un discours autre non pas au sens de discours d'un autre mais de discours de soi dans un espace-temps différent qui lui confère une distance à soi relisant l'écrit, une sorte d'étrangeté. C'est sans doute cette caractéristique qui permet, comme l'a montré C. Lamothe-Boré (1999), des interventions plus conséquentes allant parfois vers des réécritures totales, avec l'idée que, du fait de l'éloignement dans le temps de l'écriture initiale, la (re)lecture procède d'une redécouverte par le scripteur de son écrit qui, à l'origine écrit de soi, devient écrit de soi ailleurs, écrit d'une autre facette de soi, bref écrit « autre »¹⁸.

Cette caractéristique d'un discours de soi reconsidéré en RDA est plus facile à percevoir à l'écrit qu'à l'oral, à cause de la variabilité de l'amplitude des boucles bien sûr, mais aussi parce que la mise par écrit du discours en fait un objet externe, séparé du scripteur, ce qui

17. Pour une présentation concise des notions évoquées ici, v. Authier-Revuz & Doquet 2012.

18. Une étude (Doquet-Lacoste & Richard 2010) de l'usage du connecteur *effectivement* a d'ailleurs montré que ce dernier, en général utilisé pour appuyer le discours tenu à d'autres discours, fonctionnait également en appui à un discours tenu par l'énonciateur, mais ailleurs. Ce discours est alors pris comme autre dans le sens décrit ci-dessus.

précisément rend possible sa reprise ultérieure. Au cœur même de l'activité d'écriture demeure cette caractéristique d'une distanciation entre le scripteur en train de continuer son texte et, inséparablement, le scripteur-lecteur contrôlant, au moment même de la scription, son résultat, ainsi que le lecteur sporadique qui va relire l'ensemble de l'écrit pour éventuellement procéder à des ajustements¹⁹. De fait, dès qu'il est posé devant les yeux de son auteur, l'écrit s'extériorise, il se désincorpore ; c'est sans doute d'autant plus vrai avec le traitement de texte qui introduit une distance supplémentaire entre le scripteur et son écrit, en coupant l'objet texte de la main de son auteur et en discrétisant la production langagière (Doquet-Lacoste 2006). L'anthropologie a étudié cette fonction de distanciation de l'écrit, qui paraît lié, dans certains contextes au moins, à la théorisation des phénomènes (Goody 1979 ; Fraenkel & Mbodj 2010). Elle s'impose dans l'analyse de l'écriture qui met en évidence que, même dans le tout début de l'énonciation d'un texte, le discours est, foncièrement, de l'écrit ; l'idée d'un passage, pendant la production du texte, de l'oralité à l'écriture, ne tient pas à l'épreuve des reconstitutions scripturales. Depuis longtemps est affirmée une différence entre oral et écrit liée à la situation de communication, l'image de l'interlocuteur – présent à l'oral et absent à l'écrit – contraignant le discours et son élaboration. Le rôle de l'écrit en tant qu'objet externe, en constitution, donnant lieu à des bouclages métadiscursifs d'amplitude variée qui eux-mêmes mettent en jeu deux perceptions – donc deux représentations, au moins mentales – du texte qui s'élabore, me paraît une voie féconde dans la spécification linguistique de l'écriture.

RÉFÉRENCES

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2002, « Du dire "en plus" : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne », dans J. Authier-Revuz et M.-C. Lala (éds), *Figures d'ajout*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 147-168.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline et DOQUET Claire, 2012, « *Ce que je veux dire. Accompagnements métadiscursifs d'une défaite de la parole dans Juste la Fin du Monde* », dans E. Richard et C. Doquet, *Continuité, discontinuité, reprise. Les représentations de l'oral chez Jean-Luc Lagarce*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant. Sous presse.
- BARTHES Roland, 1984, *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil.

19. Grésillon & Lebrave (1984) évoquent deux rôles de l'auteur, l'auteur-lecteur et l'auteur-scripteur, auxquels Lebrave (1987) propose d'ajouter un troisième : celui de la réflexion.

- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BLOOMFIELD Léonard, 1933 / 1970, *Le Langage*, traduit de l'américain par Janick Gazio, Paris, Payot.
- DOQUET-LACOSTE Claire, 2004a, « Le jeune scripteur et ses doubles. Variété du dialogisme dans l'écriture à l'école », *Cahiers de praxématique* 43, p. 107-130.
- DOQUET-LACOSTE Claire, 2004b, « Indices et traces de l'activité métadiscursive des scripteurs : aspects de la réécriture », *Le Français aujourd'hui* 144, p. 33-41.
- DOQUET-LACOSTE Claire, 2006, « L'objet insaisissable : quelques considérations sur l'analyse de l'écriture sur traitement de texte », *Genesis* 27, p. 35-44.
- DOQUET Claire et LEFEBVRE Julie, à paraître, "Replacement in Writing Process: a Way to Study Professional Writing", Panel organisé par G. Cislaru, *Analyzing Discourse in Progress: A Cross-Disciplinary Approach (Pragmatics, Discourse Analysis, and Text Genetics)*, 12th International Pragmatic Conference, Manchester.
- DOQUET-LACOSTE Claire et RICHARD Elisabeth, 2010, « Postures énonciatives et marqueurs de reformulation en situation de conférence avec diaporama. *Alors, effectivement, donc* », dans A. Rabatel (éd.), *Les Reformulations pluri-sémiotiques en contexte de formation*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 53-80.
- FRAENKEL Béatrice et MBODJ Aïssatou (éds), 2010, *Langage et Société* 133, « *New Literacy Studies*, un courant majeur sur l'écrit ».
- FUCHS Catherine, GRÉSILLON Almuth, LEBRAVE Jean-Louis, PEYARD Jean et REY-DEBOVE Josette, 1982, *La Genèse du texte : les modèles linguistiques*, Paris, CNRS.
- GOODY Jack, 1979, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, trad. fr., Paris, Minuit.
- GRÉSILLON Almuth, 1994, *Éléments de critique génétique : lire les manuscrits modernes*, Paris, Puf.
- GRÉSILLON Almuth, 2002, « Langage de l'ébauche : parole intérieure extériorisée », *Langages* 147, p. 19-38.
- GRÉSILLON Almuth et LEBRAVE Jean-Louis (éds), 1984, *La Langue au ras du texte*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- LAMOTHE-BORÉ Catherine, 1998, *Choix énonciatifs dans la mise en mots de la fiction : le cas des brouillons scolaires*, Thèse de doctorat de Sciences du Langage, Université Stendhal - Grenoble III.
- LEBLAY Christophe, 2009, « La question du *déjà écrit* dans le processus d'écriture observé en temps réel. Une contribution de la génétique à la didactique », *Modèles linguistiques* XXX-59, p. 153-176.
- LEBRAVE Jean-Louis, 1987, *Le Jeu de l'énonciation en allemand d'après les variantes manuscrites des brouillons de H. Heine*, thèse de doctorat d'État, Université Paris IV - Sorbonne.

- LEBRAVE Jean-Louis et GRÉSILLON Almuth (éds), 1983, *Langages* 69, « Manuscrits, écriture, production linguistique ».
- PÉTILLON-BOUCHERON Sabine, 2003, *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain, Peeters.
- RASTIER François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, Puf.
- REY-DEBOVE Josette, 1978 / 1997, *Le Métalangage*, Paris, Le Robert puis Armand Colin.
- REY-DEBOVE Josette, 1982, « Pour une lecture de la rature », dans C. Fuchs *et alii*, *La Genèse du texte : les modèles linguistiques*, Paris, CNRS, p. 21-72.

LE DISCOURS DIRECT DANS DES ÉCRITS FICTIONNELS SCOLAIRES, MARQUES ET SIGNIFICATION

Catherine BORÉ

Université de Cergy-Pontoise, Laboratoire EMA EA 4507

Je me propose de traiter du discours direct dans un genre spécifiquement scolaire, le récit écrit de fiction dans les productions d'élèves de 8 à 11 ans, en cherchant quelles marques sont utilisées par les jeunes scripteurs pour le signaler et ce qu'elles signifient.

Le genre où s'insèrent ces discours directs offre la particularité d'être hybride, parce qu'il procède d'une consigne à laquelle le récit scolaire fournit une réponse dialogique ; en outre, la plupart du temps le type de récit de fiction demandé est la suite d'un texte narratif ou bien la reformulation d'un récit lu antérieurement, ce qui entraîne la « greffe » d'une nouvelle énonciation sur la première.

Au premier abord, les propriétés de ces récits semblent bien connues car ils exemplifient un type narratif que la narratologie, la sémiotique et la linguistique textuelle ont abondamment décrit. Mais il s'agit de genres *dérivés*, en raison de leurs conditions de production *dans* et *par* l'institution scolaire. Les discours représentés y prennent une place importante, similaire à celle qu'ils occupent dans les genres fictionnels en général. Dès les petites classes où l'on commence à écrire (CP, CE1), se rencontre le discours direct, qui prédomine sur les autres formes de discours représenté et qui se substitue parfois à la narration : ce sont alors les petits dialogues (au sens de forme générique d'échange et de succession de répliques) qui sont la matière même du récit (Gonnand & Jisa 2001 ; François 2005).

On s'intéressera ici aux conditions matérielles du marquage de ce discours direct dans les écrits scolaires : en soi, la composante sémio-

tique de ces manuscrits est définitoire du genre, la ponctuation y joue un rôle décisif. Nous verrons ensuite que le discours direct est également impliqué dans des sous-genres de récits fictionnels spécifiques comme les parodies, dont la constitution allusive de « discours sous le discours » est une marque propre. Ce sont alors les fragments de discours directs eux-mêmes qui fonctionnent comme des indices de parodie.

1 . LE RÉCIT DE FICTION SCOLAIRE ET LE DISCOURS DIRECT : LE RÔLE DU GENRE

Avant d'analyser les formes du discours direct dans le récit scolaire de fiction, il faut situer celui-ci comme *genre*. La notion de genre, on le sait, est largement opératoire dans tous les domaines de l'activité langagière comme le souligne la célèbre citation de Bakhtine qui fait du genre le lieu d'inscription de la parole pour l'homme en société :

Si les genres n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible. (Bakhtine 1979 / 1984 : 285)

Les concepts bakhtiniens de genres premiers et genres seconds ont été adaptés à leur usage par la didactique et les sciences de l'éducation ; je reprends ci-dessous quelques propositions de ces champs afin de clarifier ce dont on parle quand on évoque les récits scolaires de fiction sous leur aspect générique.

Les textes qui sont présentés ici sont des productions réalisées en classe par de jeunes élèves de 8 à 11 ans (du CE2 à la sixième). Ils appartiennent aux genres de la sphère d'activité scolaire, c'est pourquoi je parle de « genres scolaires » (Dolz & Schneuwly 1997). Le terme fait cependant problème car l'école ne cesse d'élaborer ou d'accaparer de nouveaux genres. Rojo (2001) et Schneuwly (2007 notamment) proposent ainsi la notion de « genres scolarisés » qui sont des « adaptations et transformations des genres existants » (Schneuwly 2007 : 18). De son côté, Bernié (2004) souligne que les genres scolaires se distinguent des genres seconds bakhtiniens proprement dits par la mixité de leurs voix : les genres écrits produits en milieu scolaire présentent en effet un mode particulier de dédoublement énonciatif parce que, dérivés de genres sociaux qui les modélisent et qui sont à l'arrière-plan de toute production (par exemple dans le cas de contes), ils sont également l'objet d'une commande magistrale par le biais de la consigne, trace de leur fonction de genres à enseigner. L'hétérogénéité qui les constitue est particulièrement nette dans certains exercices scolaires qui enseignent à représenter des « dia-

logues ». C'est le cas de « contes parodiques » fondés sur la reprise de formules dialogales, et de petits « dialogues » d'invention destinés à l'apprentissage.

Ainsi la contrainte sur le genre s'exerce à la fois :

- par le type de récit donné à lire et à imiter/réécrire : il est recontextualisé et « manuélisté » ;
- par le type d'exercice scolaire, *comportant une consigne*, c'est-à-dire la parole d'un autre.

En raison de son genre et de son origine institutionnelle, le corpus choisi¹ présente plusieurs spécificités que je présenterai comme suit :

- La communauté des lecteurs d'une œuvre, en général, est interrompue, infinie, atemporelle, alors que la communauté discursive scolaire est reliée par la médiation de l'enseignant, qui est le lecteur premier de ces textes (si l'on excepte le scripteur lui-même).
- Les DD des récits scolaires de fiction tirent leurs caractéristiques non seulement du mode représentationnel propre au DD, en tant qu'il présente une image reconstruite d'une énonciation réelle ou fictive, mais aussi de la consigne. Celle-ci peut être vue comme un opérateur pragmatique de fictionnalité imposant le genre ou le sous-genre.
- Les scripteurs notent le DD par des moyens sémiotiques qui leur sont propres, voire ne le signalent pas du tout.

2. DE L'ABSENCE DE MARQUAGE AU SURMARQUAGE

2.1 ABSENCE DE MARQUAGE TYPOGRAPHIQUE : UN DÉTOUR ET UNE HYPOTHÈSE

Dans une série d'études consacrées à l'acquisition de l'écriture, la psycholinguiste E. Ferreiro (1999 pour un rappel) détaille la genèse des différents signes de ponctuation chez les jeunes scripteurs. Elle constate que les usages qu'ils en font ne correspondent pas à la norme scolaire, mais que, cependant, cette ponctuation, si limitée et si « déviante »² soit-elle, n'est pas dénuée de sens et correspond à des fonctions que les scripteurs ont essayé de traduire à leur manière. L'une de ses expérimentations montre que l'usage de la ponctuation n'est pas second³ par rapport à l'écriture, mais simultanée, car lié à l'élaboration d'un texte plutôt que de phrases isolées. Je reprends à

1. Le corpus est composé de 8 séries de copies du CE2 à la 6^e (2 séries par niveau de classe dans des établissements contrastés, entre 2003 et 2008) soit 157 copies. Un code d'identification de corpus figure après chaque exemple.

2. « *Deviant cases* » (Ferreiro 1999 : 562).

3. Même si, génétiquement, les marques de ponctuation ne sont qu'un système second dans l'histoire de l'écriture (Jaffré 1998 : 243).

E. Ferreiro deux remarques principales, qui vont me servir à étayer mes propres observations au sujet des exemples analysés plus loin :

- Les enfants, quelle que soit leur langue, découvrent des fonctions communes aux marques de ponctuation, par exemple la nécessité d'encadrer ce qui correspond au DD et, parfois aussi aux verbes introducteurs de DD ; ces fonctions sont mises en œuvre avec les outils que les enfants trouvent dans le système spécifique de leur écriture.
- Chaque signe de ponctuation a probablement sa propre histoire développementale, mais aucun d'entre eux ne peut être étudié isolément tant l'usage contrastif semble être l'une des clés du problème de l'usage de la ponctuation par les enfants. Les signes de ponctuation ne peuvent pas être étudiés non plus en dehors des processus de production de texte, car ils n'ont pas d'autre lieu que le texte écrit⁴.

Sur ces bases, je fais donc l'hypothèse que la ponctuation que les jeunes scripteurs mettent dans leurs écrits – des récits fictionnels – nous renseigne sur la conception implicite qu'ils ont de l'organisation d'un texte et en particulier des différents plans énonciatifs qui structurent le discours, spécifiquement ici le discours direct vs la narration. Cela ne préjuge en rien de leurs capacités ni même de leurs savoirs : il est tout à fait possible que les scripteurs aient des connaissances énonciatives et syntaxiques concernant le discours direct et son fonctionnement, qu'ils aient aussi par ailleurs des connaissances sur les signes de ponctuation, mais qu'ils ne puissent ou ne sachent les utiliser pour les faire correspondre aux formes linguistiques du DD.

C'est justement cette correspondance difficile, ce désaccord entre marques graphiques et marques énonciatives ou syntaxiques que je voudrais interroger.

Ainsi par exemple, un texte peut bien fonctionner sur le plan énonciatif sans qu'il y ait aucune des marques de ponctuation habituelles au DD manuscrit⁵. Cependant, comme le montrent la plupart des exemples pris dans des corpus d'élèves de l'école élémentaire, il est rare que les scripteurs parviennent à maintenir sur toute la distance d'un récit des strates bien distinctes par la seule opposition énonciative : l'hétérogénéité que représente le DD n'est pas si simple à envisager.

2.2 CONFUSION DES STRATES ÉNONCIATIVES

Je prendrai à nouveau pour point de départ l'article déjà cité de Ferreiro & Pontecorvo (1999). Récapitulatif des acquis de ses recher-

4. Je traduis la fin du dernier paragraphe de Ferreiro & Pontecorvo (1999 : 562).

5. Cas également bien représenté dans le corpus de Ferreiro & Pontecorvo.

ches précédentes, Ferreiro signale qu'« une corrélation significative a été trouvée entre la quantité et/ou la variété de la ponctuation et l'identification du locuteur après un passage au discours rapporté » (Ferreiro & Pontecorvo 1999 : 547, ma traduction).

Prenons quelques exemples d'abord issus d'un même corpus :

Les élèves d'une classe parisienne⁶ ont lu avec leur enseignante un chapitre adapté de l'*Odyssée* (classiques abrégés de l'École des Loisirs). Ils reçoivent la consigne d'écriture suivante⁷ :

Écrire la suite du récit sur l'île des Cyclopes en utilisant la 1^{re} personne (Je ou nous). Tu es Ulysse. Le récit doit être au présent. La dernière phrase de ton récit sera : « Nous reprenons la mer, contents d'avoir évité la mort. »

Voici un premier exemple de texte sans ponctuation en-dehors d'un seul point d'exclamation :

- (1) Cindy, CE2, version 1
 06 [...] mais le géant
 07 me ratrapa et me dit tu voules me tué ! oui dije
 08 et ba puisque tu veux me tué fesos un comba loyale
 09 tu peut prendre une arme moi gent né pas
 10 besoin j'utiliseré mes fors et le
 11 comba commence le géant essaya d'écraser
 12 Ulysse le genereux mais Ulysse équiva les atakes
 13 Du monstre [...] [CJ2107]

On le constate, le texte est écrit selon une planification « pas à pas » sans souci apparent de dissocier graphiquement le DD de la narration, ni d'alterner les tours de parole, ce qui correspond au niveau de compétences écrites habituelles d'élèves de cet âge (Olive *et al.* 2009).

La difficulté principale est concentrée sur le signe « je » dont le référent est Ulysse en tant que *L* (locuteur du récit) mais aussi, potentiellement, en tant que *l* (comme locuteur dans le DD).

À partir des lignes 11-12, c'est-à-dire après l'échange au DD sans marques de ponctuation entre Ulysse et le Cyclope, la scriptrice ne parvient plus à retrouver le fil du récit. *L* devrait selon la consigne, rester dans la sphère du récit à la 1^{re} personne ; or la scriptrice lui substitue son référent à la 3^e personne : Ulysse (ligne 12). Les plans énonciatifs ne sont plus distingués et se mélangent.

On pourrait expliquer ces confusions par les difficultés qu'accumule l'exercice en faisant entrer le signe « je » – par définition hors

6. 24 élèves d'une classe de CE2/CM1, école des Amandiers, Paris, 2007, corpus CJ2107.

7. En réalité, ils n'inventent pas la suite du texte mais ils reformulent (sans le livre) ce qui a été lu en classe.

référence en-dehors de son utilisation – dans les deux plans d'énonciation : en effet « Je », désigne Ulysse, *L*, narrateur du récit principal; il désigne également Ulysse, *II*, locuteur de DD (qui cependant ne s'exprime pas par « je » dans l'exemple 2). Mais « je » désigne aussi tout locuteur à la 1^{re} personne dans un dialogue et notamment le géant Cyclope (*I2*) quand il s'adresse à Ulysse dans le dialogue au DD.

De fait, plusieurs éléments sont frappants dans cet extrait : l'absence de signes de ponctuation n'est pas compensée par le marquage énonciatif, pourtant bien présent par ailleurs. Elle ne l'est pas davantage par un marquage typographique, comme l'alinéa ou le blanc, qui est pourtant un moyen répandu pour figurer le dialogue⁸. Seul le point d'exclamation de la ligne 7 pourrait être vu comme un marquage bornant la réplique du Cyclope.

On note en revanche la présence de l'incise narrative (« oui dije, » ligne 7) qui devrait garantir la perception de la frontière entre le récit en « Je » et le dialogue qui lui succède (Salvan 2005). Or l'incise ne fonctionne pas ultérieurement comme moyen de démarcation entre DD et narration. Dans un autre texte (3) issu du même corpus, on ne note pas de confusion, entre locuteur-personnage rapporté et locuteur principal (tous deux en « je ») en dépit d'une démarcation typographique incomplète : la borne ouvrante gauche est présente par le guillemet ouvrant mais il y a défektivité des autres marques en particulier la borne fermante ; la fin du DD, comme celui des tours de parole n'est signalée que par le point :

8. L'exemple suivant met en espace le DD et tente de représenter l'alternance des tours de parole, sans guillemets ni tirets, sans marque syntaxique (verbe introducteur), mais dans une présentation spatiale imitant cette alternance, avec quelques « accros » cependant (lignes 9, 10). Les marques énonciatives sont réduites au contraste de personne (« je », « tu », « nous » vs « elles »), ce qui est compensé par l'importance des connecteurs (« Mais » ligne 14).

(2) Sabrina, CM1, version 1, 2008

La Belle et la sorcière

01 Allo ! Oui qui est-ce.

02 C'est moi Belle

03 Qu'est-ce que tu veux !

04 Papa est tombé malade et il veus nous montrer quelque

05 chose c'est une surprise.

06 Bon on vient.

07 TOC !TOC !

08 J'ARRIVE ! venez ! entrez !

09 Il faut que vous me permetes que vous, vous aimerez ! Oui papa !

10 Belle ma petite fille ! Oui papa !

11 Va ouvrir la porte de l'armoire, tu trouvera de l'argents.

12 On s'emmerat papa promie !

13 Tu viens Belle nous allons te montres quelque chose.

14 Mais les 2 sœurs, l'emène dans la forêt et l'abandonne làbàs,

15 car elles veulent l'Argent pour etre de nouveause riche. [...] [JT108]

(3) Sylla, CE2, version 1

Nous arrivon rapidement à sont antre.

Puis le Cilope commence a nous regardes, puis vien nous voir.

Il dis « Ditmoi petit homme comment t'appelle tu. Je mapelle Ulysse <personne>

dije, je te defi en comba. Et je prie une lance et luis [planta] dans l'oeye. [CJ2107]

En dépit des différents manques de ponctuation, la lecture n'est pas dérangée⁹. L'absence de démarcation typographique ou ponctuationnelle entre les locuteurs (ligne 4) semble en effet compensée par la présence de l'incise (*dije*, ligne 4) qui substitue au marquage « ponctuationnel » un marquage syntaxique. Dans cet exemple, elle est remarquable en ce qu'elle s'insère comme fragment narratif à l'intérieur d'un échange au DD. Le texte montre à partir des guillemets ouvrants (ligne 3) une succession de locuteurs sans alternance de ligne, comme si le passage au DD formait une unité compacte absorbant l'incise. Chez cet élève, le retour à la narration principale s'effectue bien à la 1^{re} personne avec le récit d'Ulysse, ainsi que le demande la consigne. Comment expliquer alors que dans le texte (1) la même incise n'ait pas joué ce rôle désambiguïsateur dans la séparation des locuteurs et surtout des plans d'énonciation ?

2.2.1 LE RÔLE DE L'INCISE

On pourrait tout d'abord répondre que dans (1) c'est le locuteur *I2* (le Cyclope) et non Ulysse (*I1*) qui parle à la 1^{re} personne à la fin de l'échange au DD. Le retour au récit d'Ulysse à la 1^{re} personne pose donc surtout un problème référentiel à la scriptrice : Quel référent le signe « je » désigne-t-il ? C'est pour résoudre ce problème qu'elle nomme Ulysse au lieu du signe par lequel il effectue la narration.

D'autre part, l'incise, telle qu'elle est utilisée dans (1) et (3) pourrait être absente ou supprimée sans que la compréhension des tours de paroles soit trop altérée. Quand elle est employée dans les copies d'élèves de cet âge, l'incise fonctionne souvent sous forme figée comme « greffon métalinguistique » (Cornulier 2004), ou bien à des places systématiquement postposées au segment de discours rapporté considéré. Il n'est donc pas sûr que le (bon) maniement de l'incise soit un indice de la conscience qu'aurait le scripteur de revenir à la strate narrative ; et, réciproquement, l'absence d'incise ne signifie pas qu'il y ait de la confusion chez le scripteur entre les locuteurs et/ou les plans d'énonciation. Toutefois il me semble qu'on ne peut pas exclure

9. Au XVII^e siècle, les lecteurs n'en étaient pas davantage dérangés : bien qu'il n'y ait pas de guillemets, des incises nombreuses permettaient de suivre l'alternance des tours de parole au DD (Boré 2009 : 47-66).

que les jeunes scripteurs utilisent l'incise dans le discours direct à défaut d'une ponctuation dont les normes leur échappent : peut-être l'incise sert-elle d'abord à identifier le sujet du verbe introducteur (ce qui fut longtemps le cas en diachronie quand les signes de ponctuation du dialogue manquaient) tout en restant immergée dans le DD, dont elle semble faire partie. Du reste les guillemets l'incluent le plus souvent comme ici (dernière ligne):

(4) Frank et Maurice, CE2, version 2 [AD207]

Patricia est ora dans la cuisine avoir sa maman .
 - Sa maman lui dit : « Alow Patricia qui
 qui t'arrive ?
 - Frédéric a fait des traits sur mon cahier
 de géographie .
 - Je vais le gronder dit sa maman »

Cette analyse se trouve encore confortée par la contamination fréquente des frontières entre la phrase citée et l'incise : les modalités des deux phrases ne sont plus senties comme différentes¹⁰ ; c'est ainsi l'encadrement de l'incise qui est mis en relief par des signes de ponctuation qui devraient plutôt être réservées au DD :

(5) Alexia, 6^e, version 1

- « Je ne peux pas m'arrêter aide-moi ? interrogea Jaune ?
 - Désolé, mais je ne peux pas te toucher ! réclama le soleil !
 Mais si tu continues tu arriveras sur terre ! s'exclama le soleil ! »
 [MJ606]

Le surmarquage par encadrement est également bien attesté dans les copies de jeunes scripteurs :

(6) Samy, 6^e, version 1

Quand Baudouin arriva au monastère, il raconta aux moines ce qui s'était passé avec Everard dans son premier lieu d'asile.
 « Voilà ce qui s'est passé raconta-t-il :
 J'étais dans un presbytere [...] [DB606]

Selon moi, il témoigne du fait que l'incise est si peu conscientisée comme fragment de texte narratif inséré dans du discours qu'elle se trouve régulièrement intégrée dans le DD quand bien même celui-ci aurait déjà été annoncé. Ici cependant c'est un fragment de DD qui est encadré par la répétition des deux verbes introducteurs, alors que la

14. On notera que la ponctuation du XVII^e siècle, si elle ne faisait pas toujours non plus de différence entre la ponctuation marquant la modalité de la phrase citante et celle de la phrase citée, n'en redoublait pas les signes, comme c'est le cas dans l'exemple cité.

contamination des modalités de phrases que montrait l'exemple précédent valait seulement pour l'incise. Si, donc, l'incise est attestée, y compris à la 1^{re} personne, sous une forme qu'on croirait difficilement accessible à de jeunes scripteurs, nous voyons qu'elle ne résout pas pour autant les problèmes de frontière entre plans d'énonciation.

2.2.2 LE RÔLE DES GUILLEMETS

L'emploi des guillemets, nous l'avons vu, peut poser problème, soit que le signe manque totalement, soit qu'il soit défectif (guillemets ouvrants seuls). Mais ils pourraient aussi – même mal employés – être le plus souvent guidés par un souci désambiguïsateur :

(7) Steven, CE2, version 2

Mais un otre cyclope arrive je prend une lance et
 Je la jette sur lui il y a plein de sang qui coule.
« Je n'arrive plus à bouger à q'uose de se sang ».
 Et le cyclope me prend aysaï de me tuer mais avec
 mon épée j'aïsser de bouger mais rien à faire.
 Alors un compagnons à moi jette sa lance mais
 le Cyclope me prend comme bouclier alors je me
 prend une flèche au tibia et le sang coule *alors*
je peut encore bouger. [CJ2107]

Le lecteur est d'abord tenté d'attribuer les paroles entre guillemets de la ligne 3 au cyclope blessé avant d'hésiter¹¹. Quelle que soit l'interprétation sémantique de son texte, ce qui semble dominer chez ce scripteur est le souci de distinguer le référent correspondant aux différents « je » du récit (notamment celui de *L* et celui de *l*) en réservant les guillemets à *l*. La présence des guillemets serait alors significative d'un marquage référentiel, et non seulement du marquage d'un plan d'énonciation différent : ici il signifierait d'abord le changement de statut du signe « je ».

La présence de signes de ponctuation – même erronés – dans un récit de fiction scolaire apparaît donc d'une grande importance pour le jeune scripteur dans le marquage du DD. Le contraste des marques énonciatives, présent dès l'oral, est le premier signe d'apparition du DD. Toutefois ses frontières ne sont pas du tout délimitées. Quand il y a incise, ses formes d'emplois par redoublement et/ou encadrement soulignent la difficulté à placer les frontières ouvrantes et fermantes d'apparition du DD.

11. Un relecteur propose cette possibilité interprétative : à la ligne 3, les guillemets pourraient signaler le monologue intérieur au DD du personnage-Ulysse. En revanche, ligne 9 les guillemets auraient disparu parce qu'il s'agit alors du narrateur et non plus du personnage. Reste qu'à la ligne 2, c'est le sang du Cyclope qui coule tandis qu'à la ligne 8, c'est celui du personnage-Ulysse : la succession de commentaires sur la mobilité du héros semble peu cohérente, probablement à cause d'un déficit d'explicitation par les connecteurs.

De fait, la ponctuation, quand elle est présente et qu'elle s'accompagne – irrégulièrement et par défaut – d'autres marques (énonciatives, ou syntaxiques telle l'incise), sélectionne des significations différentes, non univoques, du DD :

- signalement de changement de plan d'énonciation,
- signalement du discours d'un locuteur,
- dissimilation dans la valeur référentielle d'un signe homonyme. Le seul exemple ici est le déictique de 1^{re} personne « je » dans un récit au présent (cas de DDL).

Les exemples que l'on vient de voir montrent que des combinaisons dans le marquage du DD et de ses fonctions sont essayées par les scripteurs avec une grande marge de variation dans les moyens employés, dont l'âge n'est qu'un élément parmi d'autres. Ces marques ont en commun de montrer le DD comme hétérogène par rapport à l'entour. Mais il est des cas où l'hétérogénéité du DD cache une hétérogénéité interne, non marquée elle. Nous allons le voir dans les récits parodiques scolaires où le DD apparaît.

3. LE MARQUAGE DIALOGIQUE DU DD DANS LES CAS DE PARODIE SCOLAIRE

À l'école sont proposées des consignes d'écriture de récits de fiction usant explicitement d'un intertexte à transformer : parodie et pastiche « à la manière de » sont présentés comme des exercices de réécriture à partir d'un texte ou d'un genre lus en classe¹². Dans ces jeux intertextuels avec un texte ou un genre de référence, le discours direct se trouve fréquemment utilisé mais la parodie qui s'exprime dans et par le DD relève d'un jeu interprétatif où le discours direct est à la fois marqué et marqueur. Il apparaît, dans la parodie, doublement dialogique : d'une part il représente une ou plusieurs voix autres insérées dans le tissu textuel ; d'autre part il est aussi réflexif, par la représentation en son sein d'un discours qu'il reprend plus ou moins silencieusement pour en détourner le sens. C'est alors au lecteur de reconnaître, sous le discours autre représenté, une mise à bas, une contestation de ce discours par la voix de *L*.

12. Ce sont surtout les programmes de 2002 qui en faisaient état en proposant des types d'exercices explicitement fondés sur l'intertextualité. Les programmes antérieurs parlaient quant à eux de « transformations de textes ». Ceux de 2008 ont supprimé la notion d'intertextualité de la rubrique « rédaction », en la transférant sommairement à la rubrique « littérature » : « Établir des relations entre des textes ou des œuvres : même auteur, même thème, même personnage, etc. ».

3.1 PARODIE ET ALLUSION : BRÈVES RÉFÉRENCES

G. Genette (1982 : 45) classe la parodie parmi les pratiques hypertextuelles établissant une relation de transformation, plutôt que d'imitation, avec un hypotexte (repérable) et relevant d'un régime « ludique ». Le lien de la parodie avec l'allusion a pu être souligné : G. Lugrin par exemple, commentant Genette, estime que la parodie est « une forme particulière d'allusion intertextuelle » (Lugrin 2006 : 136). Il considère en effet qu'elles possèdent toutes deux le trait commun de la transformation, mais que la parodie y ajoute l'élément « ludique ». M. Bonhomme (2006 : 163) s'appuie sur une définition limitée de l'allusion qui « ne rompt pas la continuité formelle de l'énoncé » et dont la transformation se réduirait selon lui au seul signifié, pour maintenir la distinction avec la parodie, laquelle affecte autant « l'agencement des signifiants que des signifiés ». Il reprend à Bakhtine le fait capital qu'il s'agit, avec la parodie, d'un discours représenté amalgamant deux sources d'énonciation hétérogènes, « passif, du fait que le discours parodique réexploite et se coule dans le discours-source, [...] divergent, dans la mesure où le discours parodique effectue une transformation décalée du discours-source » (*ibid* : 168). En effet nous avons affaire avec la parodie à des segments de discours dont le sens et la fonction répondent aux formes de modalisation autonymique décrites par J. Authier-Revuz dans le cadre de l'emprunt non marqué que sont les allusions intertextuelle et interdiscursive :

[...] « l'allusion » proprement dite correspond au franchissement d'un seuil, celui, via le degré zéro du marquage en langue, d'une forme relevant entièrement de l'interprétation. [...]

Forme du dialogisme interdiscursif (au sens de Bakhtine), faisant résonner les mots des autres dans ceux de soi, l'allusion est spécifiquement – par rapport aux formes marquées de l'emprunt – une forme du dialogisme interlocutif, impliquant, dans les mots de soi « celui à qui l'on s'adresse » : ayant en effet largué les amarres de la moindre marque de langue, assurant, si peu que ce soit, l'information de l'emprunt, l'allusion, proposée à la reconnaissance de l'autre, ne prend corps que reconnue ; misant sur l'autre-récepteur pour reconnaître l'autre-tiers du déjà-dit dans son propre dire, l'énonciateur qui choisit l'allusion, choisit le risque, les échecs qu'il encourt, les bénéfices qu'il escompte : à pratiquer ces jeux dialogiques sans filet – interdiscursifs et interlocutifs – l'énonciateur perd la mise... ou double le gain. [...] (Authier-Revuz 2000)

Ce que J. Authier-Revuz appelle « allusion » est un vaste ensemble caractérisé par des degrés de marquage différents, des formes marquées de l'emprunt jusqu'à l'absence totale de marquage en langue,

où les diverses classifications formelles de G. Genette ont peu de place. Le récepteur y occupe une place privilégiée. Et c'est bien là qu'apparaît la singularité de la situation scolaire.

Soit l'extrait parodique suivant :

- (8) Stephen, 6^e, 2003
 25 puis le garçon lui dit :
 26 « *que tu as de grandes oreilles* »
 27 Le loup répondit :
 28 « *c'est pour mieux* écouter la radio mon enfant »
 29 Le garçon lui demande : « *que tu as un gros nez* »
 30 le loup répondit : « *c'est pour mieux* sentir
 31 mon parfum »
 32 le garçon dit : « *que tu as de gros yeux* »
 33 le loup répondit : « *c'est pour mieux* regarder
 34 la télé mon enfant »
 35 le garçon demande « *que tu as de grandes dents* »
 36 le loup répondit : « *c'est pour mieux* te croquer mon enfant »
 37 Puis c'est au même moment où il allait le
 38 manger que la police arriva et delivra la
 39 grand-mère, puis metta le loup en prison. [SA603]

Les segments parodiques choisis ici sont ceux du DD parce que ce sont eux qui permettent de repérer le segment étranger caractéristique du conte qu'il faut détourner à des fins ludiques. Je ne dis pas, bien sûr, que la parodie se reconnaisse au seul discours direct ; bien d'autres éléments interviennent, à commencer par l'onomastique, mais le DD apparaît comme le vecteur irrécusable de paroles parodiées dans les exemples que je vais développer.

Dans (8), le DD est marqué typographiquement par les guillemets mais aucune marque spécifique ne vient souligner l'emprunt à Perrault, celui-ci étant en l'occurrence la source même du discours : s'il est vrai que l'allusion nécessite que le lecteur reconnaisse l'hypotexte (ici *Le Petit Chaperon rouge*), le paradoxe du cadre scolaire fait que ce lecteur (le maître) est lui-même l'instigateur de la parodie, et qu'il partage avec la communauté discursive de la classe un savoir sur la présence d'un hypotexte.

3.2 LES PARODIES SCOLAIRES : FONCTIONNEMENT

Ainsi, dans le contexte scolaire, le jeu interprétatif est-il dévié par la contrainte pragmatique exercée par la consigne : l'hypotexte est reconnu *d'abord* par le lecteur qu'est l'enseignant, comme patron syntaxique et énonciatif *à partir duquel* se construit la *réponse* de l'élève, tandis qu'en général ce sont d'abord les déformations subies par un hypotexte masqué mais reconnaissable malgré ou par sa déformation

qui frappent et amusent le lecteur. La parodie scolaire constitue alors une reprise *explicite* – et non pas implicite comme dans le cas de l'allusion – de segments de discours autre véhiculés dans le discours général, relevant d'un dialogisme interdiscursif.

Bien que la réception de la parodie et le fonctionnement de l'allusion soient, dans le cadre scolaire, inversés par rapport au processus habituel de jeu sur la reconnaissance, l'emprunt se signale bien par un entour hétérogène caractérisable par la cohabitation forcée des mots de l'autre et des mots de soi. Selon Bakhtine, la parodie représente un type de stylisation « où les intentions du langage qui représente ne s'accordent point avec celles du langage représenté, lui résistent [...] » (*ibid.* : 180). Cependant, en signifiant qu'il n'y a aucune « frontière formelle du point de vue de la composition et de la syntaxe » (*ibid.* : 127) dans ces deux langages, Bakhtine indique bien le caractère hybride de ce langage bivocal, dont le degré de marquage repose sur le resurgissement de l'intertexte commun plutôt que sur des formes énonciativement marquées comme dans le DD. Dans la parodie, les segments parodiant / parodié cohabitent au lieu de se substituer l'un à l'autre¹³. Si l'on analyse des extraits de récits scolaires de parodies de contes¹⁴, on constate que c'est l'insertion d'éléments étrangers, comme les variantes apportées dans le dialogue au discours direct, qui fait ressortir la parodie sous l'emprunt, la nouveauté du récit se trouvant dans l'attente par le récepteur des moyens trouvés par le scripteur afin de le surprendre : en effet les dialogues au discours direct sont marqués d'un langage hétérogène qui tranche sur les mots de l'entour et les fait ressortir comme si coexistaient deux langages parallèles, si bien que les deux langages – langage emprunté et langage du scripteur – semblent coexister par simple juxtaposition.

Ainsi dans l'exemple 8 c'est le patron syntaxique de dialogue : « que tu as de grand(e)s »... et sa réponse : « c'est pour mieux... » qui font reconnaître le célèbre conte.

Pour transformer le genre d'origine, le scripteur recourt à l'insertion d'éléments contemporains (radio, télé), mais sans utiliser réellement la rhétorique « fonctionnaliste » du loup du conte qui vise son interlocutrice (« c'est pour mieux t'entendre, te sentir, te voir...) sauf bien sûr dans la célèbre dernière réplique. Le scripteur réutilise ainsi le même patron syntaxique en le faisant résonner de façon affaiblie, ce qui fait du discours direct un simple signal parodique.

Les formulettes sont réemployées dans l'exemple 9, toujours avec l'insertion du DD avec cette même fonction de signal :

13. Après Genette, voir Sangsue 1994 ; Jeandillou 2008 : 241 et suiv.

14. On s'appuie ici sur deux corpus SA603 et DB604, de 24 copies plus une série de 24 réécritures pour chacun des corpus. Merci à Sylviane Ahr, détentrice du corpus SA603, qui a accepté de me donner à lire l'ensemble des productions de sa classe de l'époque.

- (9) J. Philippe, 6^e, 2003
 24 Dès qu'elle entre dans la chambre, elle
 25 trouve que la grand-mère avait l'air bizarre et lui dit :
 26 « Oh grand mère comme tu as de grande oreille »
 27 Et le loup lui répond : « Ah ça ? ce sont mes nouveau
 28 balladeur »
 29 – Oh grand-mère comme tu as de grand yeux
 30 – C'est parce que je regarde un peu trop la télé, mon enfant.
 31 – Oh grand-mère vous avez changé de dentier ?
 32 – Oui et ses pour mieux te croquer [SA603]

Mais, dans l'exemple suivant, l'onomastique trahit l'emprunt, au moment même où la transformation parodique fournit dans le DD le patron de la phrase célèbre, ici légèrement transformée (et interrompue) : « [...] la plus belle [...], c'est Blanche-Neige » :

- (10) Nicolas, 6^e, 2003
 Par un matin de printemps, <pendant que> Blanche-Neige
 qui était toujours habillé top-model
 allait visité les coulisses du stade
 de France, sa belle-mère qui s'était
 achetée un ordinateur portable <pour son anniversaire> se
 connecte à internet. Elle tape :
 « www.la plus belle.com » et les haut
 parleur de l'ordinateur <se mirent> à siffler « c'est Blanche-
 Neige [...] » [SA603]

Le DD reprend le nom de l'héroïne ainsi que la phrase du conte. Pur emprunt, semble-t-il, et piètre parodie. Pourtant l'élément parodique est serti par les guillemets qui, outre leur fonction de signalement de DD, font cohabiter un emprunt avec sa variante, les trois lettres de l'internet.

Un procédé de « cohabitation » entre le patron syntaxique et les mots de substitution, se retrouve, très développé, dans cette parodie scolaire du mariage des noms et des adjectifs. Mais si le DD est conservé, sa forme guillemetée a disparu, remplacée par celle du dialogue avec tirets. La parodie apparaît alors sans les limites strictes du segment délimité par les guillemets :

- (11) Margot, 6^e, version 1
 08 Le mariage peut commencer.
 09 - Article la voulez-vous prendre pour adjectif [*sic*] ¹⁵
 10 Maison, dit le maire

15. Quelles que soient les méprises sur les parties du discours, il est à noter que la parodie fonctionne, car le mécanisme est fondé sur la polysémie du mot « accord » et sur le patron stéréotypé des formules de consentement qu'il suffit de « combler ».

- 11 - Oui ! répond fermement l'article
 12 - Et pour le nom hanter [*sic*]
 13 - Oui ! fut la réponse de l'article.
 14 - Adjectif Maison voulez-vous prendre
 15 pour article la ?
 16 - Bien sur ! dit l'adjectif « Maison »
 17 - Seriez-vous près à aimer le nom « hanté »
 18 - Pour toute la vie je l'aimerais !! repondit-il
 19 - Nom Hanter prendriez-vous pour légitime
 20 article la ?
 21 - Oui je le desirerais toute ma vie !
 22 - Et pour adjectif Maison
 23 acceptez-vous de l'aimé ?
 24 - Oui dit lé nom hanter
 25 Ainsi se déroulait l'accord des mots
 26 et dans quelque minute d'autre mot viendrons
 27 s'accordé comme nous nous nous marions. [DB604]

Cette parodie, dans ses mots en tout cas, n'est pas exactement imposée par la consigne qui demande seulement de raconter en une scène le mariage des noms et des adjectifs, en jouant sur le sens du nom « accord ». On peut donc considérer comme une création idiolectale de l'élève la reprise de formules institutionnelles du mariage présentes dans l'interdiscours et la mémoire collective. Et c'est dans un dialogue (lignes 9 à 24), formalisé par l'alternance de répliques au DD, que se matérialise l'accord parodié. Le segment parodique est exhibé, détourné, il montre ainsi son origine autre, étrangère, qui perdure dans ses contours tandis qu'une variante se substitue à la formule rituelle, ce qui fait le prix de cette parodie.

3.3 PERMANENCE DU MÉCANISME INTERPRÉTATIF

Comme on voit, la fusion *dans l'énoncé lui-même* signalant l'hybride selon Bakhtine¹⁶ s'accomplit généralement de façon grossière dans la parodie scolaire de commande quand elle utilise le DD : le discours direct, en tant que discours hétérogène emblématique, est détourné, exhibant un langage bivocal par juxtaposition plus que par fusion des mots d'emprunt avec ceux du scripteur dans le même énoncé.

16 « Nous qualifions de *construction hybride* un énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxiques) et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se confondent en réalité deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux "langues", deux perspectives sémantiques et sociologiques. *Il faut le répéter : entre ces énoncés, ces styles, ces langages et ces perspectives, il n'existe, du point de vue de la composition ou de la syntaxe, aucune frontière formelle.* (Je souligne, CB). Le partage des voix et des langages se fait dans les limites d'un seul ensemble syntaxique, souvent dans une proposition simple. » (Bakhtine 1978 : 125-126).

Mais ces parodies scolaires de commande, si artificielles soient-elles dans leur principe, n'empêchent pas le mécanisme interprétatif décrit par J. Authier-Revuz de fonctionner. Les guillemets accueillant le DD parodique semblent en effet cumuler les deux fonctions que leur attribue J. Authier-Revuz (1998 : 373-375), marquer l'autonomie fondamentale du DD et la modalisation autonymique caractéristique de l'emprunt. On note toutefois des problèmes de marquage / démarcation du segment de DD parodié : comme le remarque J. Authier-Revuz à propos de l'allusion, en l'absence de signe autonymique (comme les guillemets) il n'est pas facile de situer les limites précises de segments parodiés.

CONCLUSION

En résumé, les points suivants semblent pouvoir se dégager à propos des formes et fonctions du discours direct dans les récits scolaires de fiction.

Dans les récits scolaires de fiction, le DD est à la fois marqué et marqueur. Les jeunes scripteurs tentent de constituer un système signifiant dans lequel apparaissent contrastivement du même et de l'autre. J'ai essayé de le montrer en m'appuyant sur le rôle essentiel joué par la ponctuation en tant que système réflexif sur les signes écrits. C'est notamment le cas lorsque elle est utilisée pour différencier des signes homonymes (le « je » des récits en « je »).

(2) Le DD est aussi marqueur d'un discours que le scripteur tient à signaler comme étant repris ; c'est pourquoi il est le vecteur privilégié de la reconnaissance parodique. Le discours direct y joue un rôle double : il signale et véhicule à la fois le message parodié et parodiant.

Au sein du DD l'emprunt doit être *reconnu*, ce qui signifie un arrêt sur mots, tant de la part du lecteur que de celle du scripteur, lecteur de son texte et premier concerné.

Ainsi j'espère avoir montré que le genre scolaire des récits de fiction, s'il développe des fonctions du DD propres à l'école, repose sur des formes de langue découvertes une à une et dans le désordre, mais qui constituent bien un système.

RÉFÉRENCES

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1998, « Le guillemet, un signe de langue écrite à part entière », dans J.-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *À qui appartient la ponctuation ?*, Bruxelles et Paris, Duculot, p. 373-388.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2000, « Aux risques de l'allusion », dans M. Murat (éd.), *L'Allusion dans la littérature*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 209-235 et en ligne.

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2003, « Le fait autonymique : langage, langue, discours – quelques repères », dans J. Authier-Revuz, M. Doury et S. Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 67-95.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1975 / 1978, *Esthétique et théorie du roman*, trad. fr. de D. Olivier, Paris, Gallimard.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1979 / 1984, *Esthétique de la création verbale*, trad. fr. d'A. Aucouturier, Paris, Gallimard.
- BERNIÉ Jean-Paul, 2004, « L'écriture et le contexte : quelles situations d'apprentissage », *LINX* 51, p. 25-41.
- BONHOMME Marc, 2006, « Parodie et publicité », dans M. Bonhomme et G. Lugin (éds), *Tranel* 44, « Interdiscours et intertextualité dans les médias », p. 165-180.
- BORÉ Catherine, 2009, « Remarques sur la ponctuation du discours direct chez Perrault et Mme d'Aulnoy », *LINX* 60, « Hommage à Jacques Anis », p. 47-66.
- CORNULIER Benoît de, 2004, « Sur la valeur de l'“incise” et sa postposition », dans C. Leclere, E. Laporte, M. Piot et M. Silberstein (éds), *Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire – Syntax, Lexis & Lexicon-Grammar. Papers in honour of Maurice Gross*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 105-112.
- DOLZ Jacques et SCHNEUWLY Bernard, 1997, « Les genres scolaires. Des pratiques scolaires aux objets d'enseignement », *Repères* 15, p. 27-40.
- FERREIRO Emilia and PONTECORVO Clotilde, 1999, “Managing the Written Text: the Beginning of Punctuation in Children’s Writing”, *Learning and Instruction*, 9, p. 543-564.
- FRANÇOIS Frédéric, 2005, *Interprétation et dialogue chez des enfants et quelques autres*, Lyon, Éditions de l'ENS.
- GONNAND Sophie et JISA Harriet, 2001, « L'effet de la diversité narrative sur les compétences des enfants d'âge scolaire » *Repères* 21, p. 185-190.
- GENETTE Gérard, 1982, *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
- JAFFRÉ Jean-Pierre, 1998, « Vers une linguistique génétique de la ponctuation », dans J.-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *À qui appartient la ponctuation ?*, Paris et Bruxelles, Duculot, p. 243-253.
- JEANDILLOU Jean-François, 2008, *Effets de textes*, Limoges, Lambert-Lucas.
- LUGRIN Gilles, 2006, « De la poétique à l'analyse du discours publicitaire : l'hypertextualité entre intertextualité et architextualité », dans M. Bonhomme & G. Lugin (éds), 2006, *Tranel* 44, « Interdiscours et intertextualité dans les médias », p. 133-149.
- OLIVE Thierry *et alii*, 2009, “Children’s Cognitive Effort in Writing: Effects of Genre and of Handwriting Automatisation in 5th- and 9th-Graders”, *Learning & Instruction* 19, p. 299-308.
- ROJO Roxane, 2001, «Letramento escolar, oralidade e escrita em sala de aula: diferentes modalidades ou generos de discursos», em I. Signorini,

Investigando a relação oral/escrito e as teorias do letramento, Campinas, Mercado de Letras, p. 51-74.

SALVAN Geneviève, 2005, « L'incise de discours rapporté dans le roman français du XVIII^e au XX^e siècle : contraintes syntaxiques et vocation textuelle » dans A. Jaubert (éd.), *Cohésion et cohérence, études de linguistique textuelle*, Lyon, ENS éditions, p. 113-144.

SANGSUE Daniel, 1994, *La Parodie*, Paris, Hachette.

SCHNEUWLY Bernard, 2007, « Genres écrits et oraux et forme scolaire. Enseignement et apprentissage de la langue première à l'école », dans C. Boré (éd.), *Construire et exploiter des corpus de genres scolaires*, Namur, Presses Universitaires de Namur, p. 13-26.

« L'AXIOLOGIE DU LANGAGE
ET LE LANGAGE DE L'AXIOLOGIE »
NOTES MANUSCRITES POUR UN ARTICLE
EN COURS DE TRAVAIL D'ÉMILE BENVENISTE

Irène FENOGLIO
ITEM (CNRS/ENS)

Qu'offrir à une linguiste de notre temps, scrupuleuse, rigoureuse, lente, qui n'a eu de cesse de montrer dans ses travaux que la compréhension linguistique ne peut se faire à grandes enjambées mais seulement à petits pas, à petites remarques ; ne peut se faire à coup de modélisation *a priori* mais à coups de questions, d'interrogations elles-mêmes à nouveau questionnées ?

Lui offrir une écriture en cours de préparation d'un chercheur, important, innovant, de notre XX^e siècle, m'a semblé le présent le plus approprié et la façon la plus personnelle de lui rendre hommage.

Jacqueline Authier-Revuz est une chercheuse sans laquelle le nom de Benveniste serait, aujourd'hui, un peu plus oublié, en tout cas moins présent dans la communauté des linguistes. Elle est une enseignante qui a marqué sa génération et qui a formé plusieurs générations d'étudiants à une appréhension juste et fertile de la notion d'énonciation ; elle est une chercheuse qui a toujours eu à cœur de faire partager immédiatement ses réflexions théoriques, avant de les publier.

À fréquenter, aujourd'hui, les manuscrits de Benveniste, ses notes si nombreuses, ses « ruminations » (Fenoglio 2009a), ses différents brouillons successifs et mises au net, on se rend compte que Benveniste était un linguiste qui, pour être brillant n'en était pas moins scrupuleux, lent, rigoureux, méticuleux, fonctionnant, dans ses démarches processuelles d'écriture, à coup de « il faut distinguer (encore) telle chose de telle chose... ». Ses archives, conservées et

légues par lui-même aux chercheurs par le biais de la BNF, font apparaître que oui, un linguiste doit couper les cheveux en quatre, et peut-être en six ou en sept pour avancer.

Il ne s'agit pas, ici, de faire un parallèle entre deux personnes, mais entre deux façons de *faire de la linguistique*, l'une qui déploie les acquis et les transmet, une autre qui avance, développe, s'efforce de découvrir de nouvelles questions. J. Authier-Revuz appartient à la première mais, comme Benveniste dont elle a toujours transmis les avancées, appartient aussi à la seconde. N'est pas linguiste novateur qui veut. Je veux dire, il ne suffit pas de parler du langage ou de décrire telle ou telle langue pour le devenir ; est linguiste qui se pose incessamment, absolument, des *problèmes* de détails *et* de linguistique générale, est linguiste qui inscrit le problème du détail dans une question de linguistique générale, et qui pose la linguistique générale choisie dans l'ensemble des dites « sciences humaines ». Est linguiste qui s'interroge sur le fonctionnement apparemment transparent du langage (et non qui applique seulement un modèle de fonctionnement), qui se pose des questions sur ce mystère incessant du parler, mystère immergeant qui fait que les éléments du monde absents peuvent devenir présents par le biais de cette matérialité immatérielle des mots concaténés, syntactisés. Est linguiste qui, en s'interrogeant sur tel fait de langage particulier cherche à le comprendre à l'intérieur d'une visée de la pensée humaine. Benveniste y revenait régulièrement, au delà de sa connaissance précise du fonctionnement de nombreuses langues peu connues, anciennes et mêmes très anciennes. Qu'on en juge dans cette note manuscrite pour la préparation de son cours au Collège de France du 3 février 1969 :

Remarque fondamentale sur la notion de signe linguistique

Si l'on admet qu'il n'existe de pensée que verbalisée, qu'on ne peut concevoir une pensée pensante qui ne soit en même temps une pensée parlante (en langage intérieur), et que tout concept n'est tel qu'incorporé dans une forme linguistique, alors il devient clair que le « signe linguistique », dans la représentation même que Saussure en donne, n'est pas un signe de la pensée, mais qu'il est l'unité de la pensée même, de la pensée en tant que formée de concepts verbalisés. Le « signe linguistique » est une unité complexe associant indissolublement pensée et parole et les faisant « langue ». Dès lors le signe linguistique unissant ~~et le~~ manifestant au manifesté, n'est pas véritablement un « signe » (remplaçant), il est la langue même, informée de pensée (autrement la langue n'existerait pas).

81
75

Remarque fondamentale
sur la notion de signe linguistique

Si l'on admet qu'il n'existe de pensée que verbalisée, qu'on ne peut concevoir une pensée pensante qui ne soit en même temps une pensée parlante (en langage intérieur), et que tout concept n'est tel qu'incorporé dans une forme linguistique, alors il devient clair que le « signe linguistique », dans la représentation même que Saussure en donne, n'est pas un signe de la pensée, mais qu'il est l'unité de la pensée même, de la pensée en tant que formée de concepts verbalisés. Le « signe linguistique » est une unité complexe associant indissolublement pensée et parole et les faisant « langue ». Dès lors le signe linguistique ~~uniquement~~ manifestant ~~un~~ manifeste n'est pas véritablement un « signe » (remplaçant), il est la langue même, informée de pensée (autrement la langue n'existerait pas).

I.- BNF, PAP OR 40, env. 80, n° 75

1. UN DOSSIER CONSACRÉ À L'« AXIOLOGIE »

Dans le fonds Émile Benveniste de la BNF se trouve sous la cote [DON 0429] un ensemble de manuscrits¹. Parmi ces manuscrits, deux grands ensembles, l'un consacré à l'« Axiologie », l'autre consacré au « discours poétique » avec un impressionnant recueil de données sur la poésie de Baudelaire.

1. Ces manuscrits ont été remis à la BNF en août 2004 par Georges Redard qui les détenait. Nous les désignons par leur cote DON 0429, enveloppe [désormais env.], feuillet [cet ensemble n'est pas encore folioté ; le numéro des feuillets reprend celui qui a été inscrit au crayon par la BNF et qui part de 1 à chaque enveloppe].

Pourquoi ces deux dossiers se trouvent-ils ensemble ? Nous l'ignorons. Vraisemblablement parce qu'ils étaient sur la table de travail du linguiste au moment où celui-ci subit l'attaque qui le laissera aphasique et paralysé en décembre 1969, et qu'ils devaient donc être en train d'être travaillés ; ils n'ont rien en commun sinon cette proximité de travail. Il s'agit donc de manuscrits dont nous ne pouvons dire l'état exact d'avancée par rapport à ce que le scrupuleux Benveniste aurait publié. Mais Benveniste ayant lui-même légué ses manuscrits à la BNF afin que les chercheurs puissent les consulter, ne boudons pas notre plaisir et notre désir de l'accompagner dans une de ses dernières réflexions.

Nous nous en tenons, ici, exclusivement au dossier « Axiologie » dont nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un projet d'article car à plusieurs reprises Benveniste le mentionne par des expressions comme : « Rédaction première de l'article » ou « Pour mon article (rédaction définitive) ».

f. 38-9. On peut distinguer entre actes et acteurs
l'acte est produire ou produire un changement
 dans le monde
 l'acteur et de deux espèces : producteur et producteur.
 Le Notion transformer est liée à celle de process, comme elle
 s'acte à celle de changement.

f. 39 Un changement est une transformation d'états.

Pour mon article (rédaction définitive)
 Ainsi la linguistique n'admet pas la réduction axiologique
 Pourquoi ? Parce qu'elle est une science de la signification, donc
 une sémiologie, avec des caractères particuliers : 1) une part elle
 est formelle, comme l'analyse des signes et des relations entre les signes ;
 2) elle est axiologique ; 3) elle est la linguistique axiologique ;
 4) elle est la linguistique axiologique ;
 5) elle est la linguistique axiologique ;
 6) elle est la linguistique axiologique ;
 7) elle est la linguistique axiologique ;
 8) elle est la linguistique axiologique ;
 9) elle est la linguistique axiologique ;
 10) elle est la linguistique axiologique ;
 11) elle est la linguistique axiologique ;
 12) elle est la linguistique axiologique ;
 13) elle est la linguistique axiologique ;
 14) elle est la linguistique axiologique ;
 15) elle est la linguistique axiologique ;
 16) elle est la linguistique axiologique ;
 17) elle est la linguistique axiologique ;
 18) elle est la linguistique axiologique ;
 19) elle est la linguistique axiologique ;
 20) elle est la linguistique axiologique ;
 21) elle est la linguistique axiologique ;
 22) elle est la linguistique axiologique ;
 23) elle est la linguistique axiologique ;
 24) elle est la linguistique axiologique ;
 25) elle est la linguistique axiologique ;
 26) elle est la linguistique axiologique ;
 27) elle est la linguistique axiologique ;
 28) elle est la linguistique axiologique ;
 29) elle est la linguistique axiologique ;
 30) elle est la linguistique axiologique ;
 31) elle est la linguistique axiologique ;
 32) elle est la linguistique axiologique ;
 33) elle est la linguistique axiologique ;
 34) elle est la linguistique axiologique ;
 35) elle est la linguistique axiologique ;
 36) elle est la linguistique axiologique ;
 37) elle est la linguistique axiologique ;
 38) elle est la linguistique axiologique ;
 39) elle est la linguistique axiologique ;
 40) elle est la linguistique axiologique ;
 41) elle est la linguistique axiologique ;
 42) elle est la linguistique axiologique ;
 43) elle est la linguistique axiologique ;
 44) elle est la linguistique axiologique ;
 45) elle est la linguistique axiologique ;
 46) elle est la linguistique axiologique ;
 47) elle est la linguistique axiologique ;
 48) elle est la linguistique axiologique ;
 49) elle est la linguistique axiologique ;
 50) elle est la linguistique axiologique ;
 51) elle est la linguistique axiologique ;
 52) elle est la linguistique axiologique ;
 53) elle est la linguistique axiologique ;
 54) elle est la linguistique axiologique ;
 55) elle est la linguistique axiologique ;
 56) elle est la linguistique axiologique ;
 57) elle est la linguistique axiologique ;
 58) elle est la linguistique axiologique ;
 59) elle est la linguistique axiologique ;
 60) elle est la linguistique axiologique ;
 61) elle est la linguistique axiologique ;
 62) elle est la linguistique axiologique ;
 63) elle est la linguistique axiologique ;
 64) elle est la linguistique axiologique ;
 65) elle est la linguistique axiologique ;
 66) elle est la linguistique axiologique ;
 67) elle est la linguistique axiologique ;
 68) elle est la linguistique axiologique ;
 69) elle est la linguistique axiologique ;
 70) elle est la linguistique axiologique ;
 71) elle est la linguistique axiologique ;
 72) elle est la linguistique axiologique ;
 73) elle est la linguistique axiologique ;
 74) elle est la linguistique axiologique ;
 75) elle est la linguistique axiologique ;
 76) elle est la linguistique axiologique ;
 77) elle est la linguistique axiologique ;
 78) elle est la linguistique axiologique ;
 79) elle est la linguistique axiologique ;
 80) elle est la linguistique axiologique ;
 81) elle est la linguistique axiologique ;
 82) elle est la linguistique axiologique ;
 83) elle est la linguistique axiologique ;
 84) elle est la linguistique axiologique ;
 85) elle est la linguistique axiologique ;
 86) elle est la linguistique axiologique ;
 87) elle est la linguistique axiologique ;
 88) elle est la linguistique axiologique ;
 89) elle est la linguistique axiologique ;
 90) elle est la linguistique axiologique ;
 91) elle est la linguistique axiologique ;
 92) elle est la linguistique axiologique ;
 93) elle est la linguistique axiologique ;
 94) elle est la linguistique axiologique ;
 95) elle est la linguistique axiologique ;
 96) elle est la linguistique axiologique ;
 97) elle est la linguistique axiologique ;
 98) elle est la linguistique axiologique ;
 99) elle est la linguistique axiologique ;
 100) elle est la linguistique axiologique ;

Comment se présente cet ensemble de *papiers* ? Nous pouvons clairement identifier :

- une série de notes de diverses formes, telles que Benveniste a l'habitude de les conserver et qui peuvent aussi bien servir de note de référence, de pense-bête, de début de réflexion... (Fenoglio 2009a)² ;
- des références et notes de lectures avec parfois citations et commentaires critiques ; sont cités Ch. Morris, B. Caze, Saussure, Godel, A. Salazar-Bondy, Georg Henrik von Wright (*An Essay in Deontic and the General Theory of Action*), F. Rossi-Landi (*Il linguaggio come lavoro e come mercato*), Tullio de Mauro, A. Burger, G. Derossi (*Segno e statura linguistici nel pensiero di Ferdinand de Saussure*) ;
- au moins trois ensembles de rédactions continues, plus ou moins reprises, plus ou moins novatrices par rapport à ce qui avait déjà été écrit dans les notes ou dans les ensembles rédigés précédents. On reconnaît ces ensembles au fait que Benveniste en numérote successivement les pages et que matériellement, les feuillets se suivent (même papier, même stylo).

Le parcours qui va suivre s'en tient à des extraits du dossier donnant un aperçu du processus d'écriture, typique chez Benveniste et que nous avons eu déjà l'occasion de décrire : des notes, une première rédaction sur un brouillon comportant beaucoup de retouches, un deuxième brouillon moins repris, une dactylographie (non de sa main), parfois corrigée et les épreuves.

Ici, faute d'avoir le texte définitif (ni publié, ni même dactylographié), nous ne pouvons déterminer que des notes et des parties de brouillons.

Quel est le propos de cet ensemble ?

Benveniste s'appuie sur une publication d'Augusto Salazar-Bondy³ qu'il critique pour s'interroger sur la notion axiologique de valeur et définir la place de la linguistique au sein des sciences humaines. Son objectif est de faire apparaître, du fait de la part singulière et unique du langage dans la condition humaine, la place unique du fonctionnement des langues et, en conséquence la place particulière de la linguistique au sein des sciences humaines.

Je propose ici la transcription de quelques notes préparatoires ainsi que de deux ensembles à l'intérieur de ces dossiers.

Le premier, en 8 feuillets qui se suivent, dans un raccourci saisissant, donne la visée de l'article. Une série de questions ouvrent le

2. Ici les notes se présentent le plus souvent sur des petites feuilles de différents formats (11 x 14 cm, 10,5 x 16 cm, 11 x 14 cm, 11 x 17 cm).

3. Vraisemblablement il s'agit de l'ouvrage *La Science appliquée à l'homme peut-elle se passer d'axiologie ?*, publié en 1968.

problème et en exposent les tenants et les aboutissants, questions qui fournissent le *back-ground*, le fond de réflexions théoriques sur lequel l'article va être construit et l'argumentation élaborée. Nous sommes là témoins de l'envergure de Benveniste qui, analyste du plus petit détail linguistique, savant de langues très peu connues ou très peu pratiquées, s'impose de *poser* ses analyses et arguments dans un champ humain vaste et socialisé. Ses réflexions sur le langage et le linguistique prennent place dans des considérations sociales, historiques, économiques et politiques. Benveniste ne coupe pas sa théorisation du monde dans lequel elle prend place ; tout occupé à théoriser il sait qu'il se trouve dans une société dans laquelle il peut ou doit réagir.

Le second ensemble, cinq feuillets, est une réflexion critique de la lecture de Salazar-Bondy.

Nous ne pouvons savoir lequel de ces deux ensembles a été écrit avant l'autre. J'ai donc choisi de les présenter dans l'ordre général dans lequel je les ai trouvés dans les archives : quelques notes, un ensemble, puis un deuxième ensemble qui expose, synthétiquement, réflexivement, le cadre plus large anthropologiquement dans lequel Benveniste pose ses questions linguistiques. Dans une perspective génétique, il se pourrait que ce second ensemble précède le premier. Mais nous n'avons aucun élément pour remplacer ces conjectures par des certitudes.

Ces trois étapes et les remarques qui les encadrent donneront un aperçu de la façon dont Benveniste *pense* en écrivant.

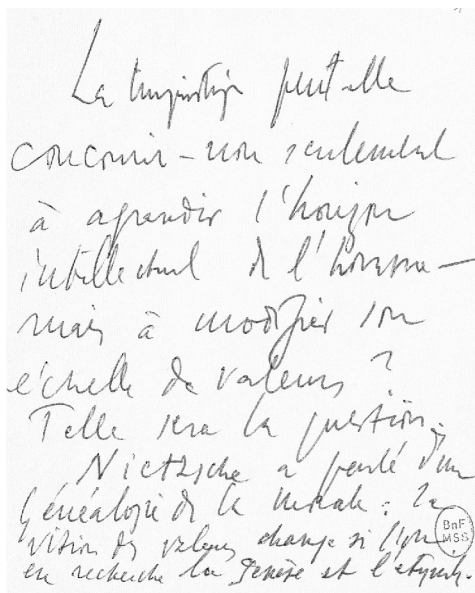
Je tiens à insister sur le fait (au risque de me répéter) que ce que je présente ici n'est qu'une partie extraite de l'ensemble des manuscrits correspondants au thème « Axiologie ». Il ne s'agit donc ni d'une étude génétique proprement dite du dossier, ni *a fortiori*, d'un *texte* « Axiologie » qu'aurait écrit Benveniste sans le publier. En effet, s'il s'agit bien d'un ensemble préparatoire à l'écriture d'un article, en aucun cas je ne fais de mon exploration un *texte*. Non pas seulement parce que nous sommes face à des éléments fragmentaires mais parce que nous ne savons pas ce que l'article une fois écrit par Benveniste aurait été. La rigueur et la façon méthodique de Benveniste d'écrire, observable sur tous les dossiers conservés dans le fonds de la BNF et que nous avons confrontés aux articles correspondants publiés, impose une prudence plus grande encore que celle qui s'impose de toute façon : un *manuscrit* n'est pas un *texte* mais de la textualité hachée. Autrement dit, les pages que je transcris ici sont des transcriptions de feuillets manuscrits préparatoires à l'écriture d'un *texte* d'article dont le thème central est l'axiologie en sciences humaines et en linguistique, mais il ne s'agit en aucun cas *du* *texte* de l'article de Benveniste qui serait intitulé « Axiologie ».

Enfin, il est important de noter que le dossier comporte un ensemble de notes et de pages rédigées, se suivant, concernant la notion

de « valeur » chez Saussure : une analyse critique de cet emploi chez Saussure et des considérations sur la relation que la notion saussurienne pourrait entretenir avec celle que Benveniste est en train de développer. Le cadre de cette publication ne m'a pas permis d'ouvrir cette analyse qui aurait demandé de longs prolongements.

2. QUELQUES NOTES

(a) Sur une petite feuille de papier blanc :



La linguistique peut-elle
concourir - non seulement
à agrandir l'horizon
intellectuel de l'homme -
mais à modifier son
échelle de valeurs ?
Telle sera la question.
Nietzsche a parlé d'une
généalogie de la morale : la
vision des valeurs change si l'on
en recherche la genèse et l'étymologie.

3.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 1, f° 1 (11 x 14 cm)

La linguistique peut-elle concourir – non seulement à agrandir l'horizon intellectuel de l'homme – mais à modifier son échelle de valeur ?

Telle sera la question.

Nietzsche a parlé d'une généalogie de la morale : la vision des valeurs change si l'on recherche la genèse et l'étymologie.

(b) Sur une petite feuille verte, disposée à l'italienne :

La langue est la catégorie essentielle
de l'homme, celle qui lui donne
ses capacités, et rend son insertion
possible dans la société, c'est-à-dire
encore une fois, ^{celle qui} le fait homme.
Les ~~sc~~ "sciences humaines" sont celles
de la condition sociale de l'homme. Mais on ne
rangerait pas, dans les sciences humaines, celles de son être biologique.

4.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 1, ^o 6 (10,5 x 16 cm)

La langue est la catégorie essentielle de l'homme, celle qui donne et rend son insertion possible dans la société, c'est-à-dire, encore une fois, <celle qui> le fait homme.

Les ~~sc~~ "sciences humaines" sont celles de la condition sociale de l'homme. Mais on ne rangerait pas dans les sciences humaines celle de son être biologique.

(c) Sur une autre petite feuille :

Axiologie
Voici mes Parties 1. 84
pour concept fondamental
du bon et du mauvais.
La langue aussi
accepte ou repousse
changements, parts, innova-
tions, mais à un niveau
bien plus profond, inconscient,
qui est celui de l'appéhension
du réel, du fragment de
l'esprit, une du bien-être.

5.- BNF, PAP OR DON 0429, env.1, feuillet 7 (11x14 cm)

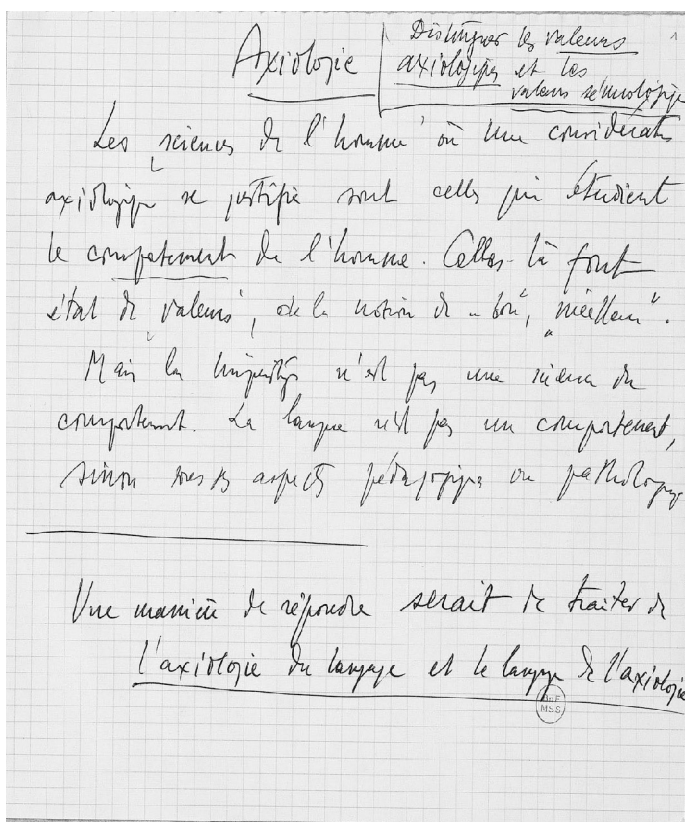
Axiologie

Voir mes Problèmes p. 84 pour concept freudien du bon et du mauvais.

La langue aussi accepte ou repousse changements, pertes, innovation, mais à un niveau bien plus profond, inconscient, qui est celui de l'appréhension du réel, du fondement de l'esprit, non du bien-être.

On peut se reporter aux *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1⁴ : on trouve effectivement dans « Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne » un développement concernant la façon dont Freud se réfère au linguiste Karl Abel pour parler des « sens opposés » (Benveniste 1966 : 80-82).

(d) Sur une feuille quadrillée, détachée d'un bloc :



6.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 2, f° 1 (21 x 25 cm)

4. Ce ne peut être que le volume 1 puisque le volume 2 a été présenté à Benveniste sur son lit d'hôpital alors qu'il était déjà aphasique et qu'il avait arrêté d'écrire.

Axiologie

[Distinguer les valeurs axiologiques et les valeurs sémiologiques]

Les 'sciences de l'homme' où une considération axiologique se justifie sont celles qui étudient le comportement de l'homme. Celles-là font état de 'valeurs', de la notion "bon" "meilleur".

Mais la linguistique n'est pas une science du comportement, sinon sous ses aspects pédagogiques ou pathologique.

Une manière de réponse serait de traiter de l'axiologie du langage et le langage de l'axiologie

(e) Sur une feuille blanche au format 21 x 27, on voit que cette page reprend, de façon plus rédigée, la première note ci-dessus.

2

Axiologie

le véritable, le seul possible, serait de retourner l'investigation sur le principe pris comme direction de la plante distente, et considéré comme unquid d'instinct intelligent : celui de bon et de mauvais. Quel faisceau de lumière se projette-t-il vers les propédeutes de l'éclairer les embarras du bon et de mauvais, en décrivant cette sémiologie de la morale par Nietzsche appelait.

Je voudrais tout particulièrement signaler un thème de recherches antiques : la notion d'intérêt, ^{avec l'aspect économique} ~~notion~~ de concepts qui unissent tout le psychique et l'économique ; la morale et le gain, le désir l'appétence et le calcul.

BNF
MSS

Axiologie

Le véritable, le seul problème, serait de retourner l'investigation sur le principe pris comme directeur de la présente distinction, et considéré comme immédiatement intelligible : celui de bon et de mauvais. Quel faisceau de lumière on projetterait vers les profondeurs en éclairant les soubassements du bon et du mauvais, en décrivant cette généalogie de la morale que Nietzsche appelait.

Je voudrais tout particulièrement signaler un thème de recherches associées : la notion d'intérêt <avoir intérêt à, voir son intérêt>, nœud de concept qui emmêle tout ; le psychique et l'économie ; la morale et le gain, le désir l'appétence et le calcul.

(f) Écrit en rouge sur une petite feuille :

Valentin ^

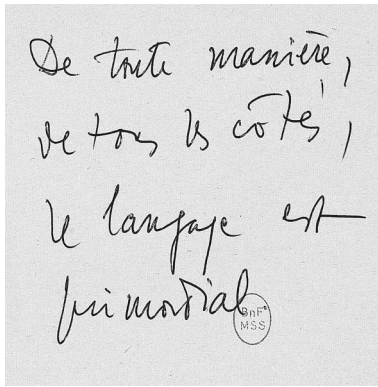
On ne peut mettre le
langage au même plan
que les activités humaines.
Ces activités sont partielles,
chacune a un bon pour,
mais toutes et chacune
ont leur source, leur
pondération même dans le
langage. On accède par le
langage à un niveau non
développé, mais à un certain niveau de
l'homme. Le langage est pour l'homme l'œil
au monde et l'acte pour autrui
de la relation humaine et à autrui.

315
458

Valeur

On ne peut mettre le langage au même plan que les activités humaines. Ces activités sont particulières, chacune a un long passé, mais toutes et chacune ont leur source, leur possibilité même dans le langage. On accède par le langage ~~à un niveau~~ non plus à un certain niveau ou développement, mais à la condition la plus profonde de l'homme. le langage c'est pour l'homme l'être au monde et l'être pour autrui la relation au monde et à autrui.

(g) Sur une petite feuille verte :



9.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 4, f° 3 (10,5 x 14 cm)

De toute manière, de tous les côtés, le langage est primordial

3. UN ENSEMBLE AUX PROPOS CADRANTS

Il s'agit de feuillets épars, ne se suivant pas forcément, se présentant sous différentes formes (différents stylo et couleur d'encre), mais précédant un troisième ensemble alors numéroté par Benveniste et commençant par « Rédaction première de l'article » (PAP OR DON 0429, env. 3, f° 10) que nous ne reproduisons pas ici. On remarquera que ces pages sont beaucoup plus travaillées que celles de l'ensemble suivant. C'est ce qui nous a poussé à penser qu'elles le précédaient.

Axiologie

✓ Mais parlez donc français, qu'on vous comprenne!⁴
 Mutatis mutandis tel est le jugement instinctif de tous les parlants sans exception. La langue qu'on parle n'est jamais responsable de ce que certains ne se laissent pas comprendre : c'est qu'ils parlent mal.

Personne ne mettra jamais la langue en question. Au nom de quoi le pourrait-il et quelle sera la norme ? Seule intervient la comparaison avec une autre langue, mais ici nous entrons dans un tout autre domaine celui de la traduction et de son action sur la langue réceptrice. Mais retenons ceci : il n'y a pas de mauvaise langue.

Au fond de ce débat il y a une ambiguïté qui fait mettre à l'ère du jour : celle de l'écrit 'scientifique' humain : pour les uns c'est la science qui étudie les besoins des hommes ; qui recueille les moeurs et les satisfait ou de supprimer les obstacles qui empêchent l'accroissement — pour les autres les besoins humains sont les mêmes les facultés humaines et consistent en une analyse de données

social BNF MSS

10.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 2, f° 11 (21 x 27 cm)

Axiologie

“Mais parlez donc français qu'on vous comprenne !” Mutatis mutandis tel est le jugement instinctif de tous les parlants sans exception. La langue qu'on parle n'est jamais responsable de ce que certains ne se laissent pas comprendre : c'est qu'ils parlent mal.

Personne ne mettra jamais la langue en question. Au nom de quoi le pourrait-il et quelle sera la norme ? Seule intervient la comparaison avec une autre langue, mais ici nous entrons dans un tout autre domaine celui de la traduction et de son action sur la langue réceptrice. Mais retenons ceci : il n'y a pas de mauvaise langue.

Au fond de ce débat, il y a une ambiguïté qu'il faut mettre à jour : celle du terme 'sciences humaines' : pour les uns ce sont les sciences qui étudient les besoins des hommes qui recherchent les moyens de les satisfaire ou de supprimer les obstacles qui en empêchent l'accomplissement – pour les autres les sciences humaines sont les sciences des facultés humaines et consistent en une analyse du donné social.

Les sciences, appliquées à l'homme dans le concept de Salazar-Boudry sont les sciences appliquées à rechercher les besoins de l'homme. En fonction des besoins qu'il ressent, l'homme applique des prédicats bons mauvais à ce que la société ou la nature lui apporte pour satisfaire ces besoins. Il se crée ainsi une représentation des fins que la société doit atteindre pour réaliser le bien et rendre meilleure la vie.

Une science appliquée à raisonner et à théoriser cette finalité sera elle-même impulsée par le mouvement qu'elle décrit, et tentera de porter des jugements de valeur sur les actes ^{meilleures} que la société adopte pour réaliser ces fins. Cette science devient elle-même axiologique.

Mais la science de la psychologie n'étudie pas le comportement ni les besoins ni les de l'homme ni la manière dont ces besoins reçoivent satisfaction ni la recherche de ce qui est 'bon' 'bon'.

Les sciences "appliquées à l'homme" dans le concept de Salazar-Bondy sont les sciences appliquées à rechercher les besoins de l'homme. En fonction des besoins qu'il ressent, l'homme applique les prédicats bon mauvais à ce que la société ou la nature lui apporte pour satisfaire ces besoins. Il se crée ainsi une représentation des fins que la société doit atteindre pour réaliser le "bien" et rendre "meilleure" la vie.

Une science appliquée à raisonner et à théoriser cette finalité sera elle-même emportée par le mouvement qu'elle décrit, et tendra à porter des jugements de valeur sur les solutions mesures que la société adopte pour réaliser ces fins. Elle ~~de~~ <Cette> science devient elle-même axiologique.

Mais la science du langage n'étudie pas le comportement ni les besoins ~~ni les~~ de l'homme ni la manière dont ces besoins reçoivent satisfaction ni la recherche de ce qui est "bien" "bon".

Il faut donc distinguer deux nœuds de valeurs :
les valeurs axiologiques et les valeurs éthnologiques.
Dans l'axios, distinctivement, leurs caractères
propres et leurs différences.
Sont axiologiques les valeurs qui requièrent
adhésion du sentiment comme "meilleures",
sans ~~de~~ mesurabilité de gradation et de comparaison.
Elles engagent la conduite, elles orientent le
comportement individuel. On vit et on meurt
pour les valeurs qu'on juge "dignes" (axios). Une
valeur axiologique est une valeur dont le "prix" est
mis si haut qu'on n'a pas trop de tout son effort pour
l'atteindre. Une certaine équivalence est donc
instaurée entre une notion comme celle
de l'homme ou de la gloire, ou de la liberté
ou de la fidélité et ~~ce qui elle méritent de~~
~~spécifier pour y comparer sa conduite~~ ~~peine~~
~~et de sacrifier~~ et le pain et le sacrifice
qu'elles exigent de nous.

Il faut donc distinguer deux sortes de valeurs : des valeurs axiologiques et des valeurs sémiologiques. Indiquons d'abord, distinctement, leurs caractères propres et leurs différences.

Sont axiologiques les valeurs qui requièrent adhésion du sentiment comme 'meilleures' donc susceptibles de gradation et de comparaison. Elles engagent la conduite, elles orientent le comportement individuel <elles suscitent une adhésion affective, voire passionnelle>. On vit et on meurt pour des valeurs qu'on juge "dignes" (axios). Une valeur axiologique est une valeur dont le 'prix' est mis si haut qu'on n'a pas trop de tout son effort pour l'atteindre. Une certaine équivalence est donc instituée entre une notion comme celle de l'honneur ou de la gloire ou de la liberté ou de la fidélité et ce qu'il faut payer (ou sacrifier) pour y conformer sa conduite, <ce qu'elles méritent de peine et de sacrifices> et la peine et le sacrifice qu'elles exigent de nous.

(Il s'agit de la reprise d'une note présentée précédemment.)

~~Cette~~ ^{Une} valeur axiologique peut, aussi, être prise comme
 nomme collective ^{à son profit, la conscience} pour servir d'orientation, répartition
 équitable des biens, indépendance économique, bref
 ce qu'on pourrait les inspirations de justice ou de
 sécurité. Ce qui ~~est~~ ^{est} les caractères ^{des valeurs} est qu'elles répon-
 dent à des aspirations ou instincts ou diffuses
 qu'elles ^{souvent} attendent que l'on s'efforce pour
 atteindre l'adhésion et servir ^{elles} valeurs
 les faits d'attraction.

Il y a en réalité des espèces particulières
 de valeurs qui forment, à l'intérieur d'une
 axiologie collective, comme les catégories propres
 à certains groupes sociaux ou de certains activités :
 par exemple les valeurs d'un réalisateur, ne sont
 pas celles d'un officier ^{ni celle d'un juge ni celle d'un}
 aussi bien la notion de justice pour le juge que celle de respectabilité pour l'officier
 notion de la plus grande production ^{ou de la}
 grande ^{œuvre} de bien à la disposition ^{de} que le plus
 possible de gens ^{possibles} du plus de bien ^{possibles} peut

Dans tous ces cas une étude descriptive
 mettant au jour ces valeurs générales ou
 restreintes, les situant leur champ, leur caractère

~~Cette~~ Une valeur axiologique peut aussi être prise comme norme collective : <alors politique et économique> pouvoir démocratique, répartition équitable des biens, indépendance économique, bref, ce qu'on pourrait des impératifs de justice ou de sécurité. Ce qui ~~les~~ caractérise <ces valeurs> est qu'elles répondent à des aspirations ou instantanées ou diffuses et ~~qui~~ <qu'elles> n'attendent <souvent> que d'être désignées pour ~~entraîner l'adhésion et devenir dynamisantes des pôles d'attraction~~ <valeurs>.

Il y a en réalité des espèces particulières de valeurs qui forment, à l'intérieur d'une axiologie collective, comme des catégories propres à certains groupes sociaux ou de certaines activités : par exemple les valeurs d'un magistrat ne sont pas celles d'un officier ~~<ni celles>~~ >qu'Un industriel <peut exiger en valeur><aussi bien la notion du plus grand profit personnel que celle>la notion de la plus grande production pour mettre la plus grande masse de biens à la disposition que ~~le plus~~ <permettant au plus> possible de gens de disposer du plus possible de biens. ~~possibles peut~~

Dans tous ces cas une étude descriptive mettant au jour ces valeurs générales ou restreintes, délimitant leur champ, <analysant leurs fondements> éventuellement

leur, tension, leur conflit, etc possible, mais
~~substantiellement nécessairement une notion~~ que
cette description est nécessairement axiologique
elle-même.

Il faut encore distinguer. Les valeurs
qui peuvent être les plus fortes (l'indépendance
conscience ou aussi incarnant du patriotisme
sont bien plutôt celles qui interviennent
la collectivité et valeurs économiques
moyennes et sociales) que celles qui,
purement morales, sont l'affaire des
individus.

BNF
MSS

leurs tensions, leurs conflits, reste possible, sans ~~entraîner nécessairement une cohésion~~ que cette description soit nécessairement axiologique elle-même.

Il faut encore distinguer. les valeurs qui peuvent solliciter le plus fort l'adhésion consciente ou inconsciente du théoricien sont bien plutôt celles qui intéressent la collectivité (valeurs économiques et sociales) que celles qui purement morales, sont l'affaire des individus.

4. UN ENSEMBLE RÉDIGÉ ET ORDONNÉ

(13)

La science appliquée à l'homme peut-elle se
passer d'être axiologique ?

Le question, dans le forum où A. Sabatier
Nourry la pose, rebondira aux yeux de
linguiste en une question antérieure :

« La linguistique est-elle ou n'est-elle pas
axiologique », mais d'abord : la linguistique
est-elle une science „appliquée à l'homme” ?

Non, la linguistique est la science
de la langue, ou elle est la science des
langues, ce n'est pas une science „appliquée
à l'homme” au sens où les définitions
citées la caractérisent.

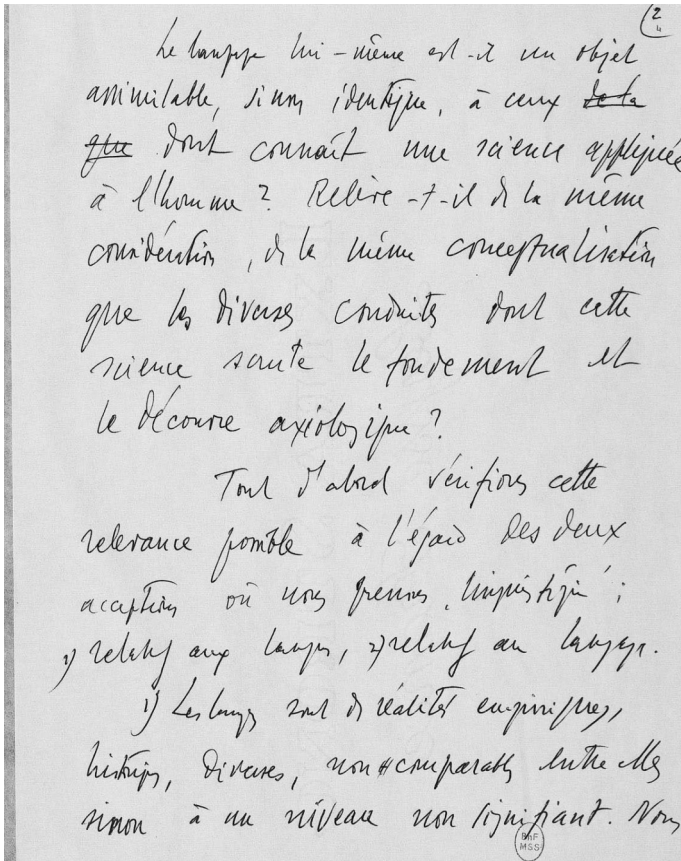
BnF
MSS

(1)

La science appliquée à l'homme peut-elle se passer d'être axiologique ?

La question, dans les termes où A. Salazar-Bondy la pose, rebondira aux yeux du linguiste en une question antérieure : "La linguistique est-elle ou n'est-elle pas axiologique", mais d'abord : la linguistique est-elle une science "appliquée à l'homme".

Non, la linguistique est la science de la langue, ou elle est la science des langues, ce n'est pas une science "appliquée à l'homme" au sens où la définition citée la caractérise.



16.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 2, f° 4 (21 x 27 cm)

(2)

Le langage lui-même est-il un objet assimilable, sinon identique, à ceux de la que dont connaît une science appliquée à l'homme ? Relève-t-il de la même considération, de la même conceptualisation

que les diverses conduites dont cette science scrute le fondement et le découvre axiologique ?

Tout d'abord vérifions cette relevance possible à l'égard des deux acceptions où nous prenons 'linguistique' : 1) relatif aux langues, 2) relatif au langage.

1) Les langues sont des réalités empiriques, historiques, diverses, non comparables entre elles sinon à un niveau non signifiant. Nous

considérons ici cette propriété de fait, c'est que nous les trouvons
diverses dans le monde, incompréhensibles les unes aux autres. C'est déjà une différence
fondamentale avec les conduites de la praxis
qui sont partout les mêmes en tant que
gouvernées par une axiologie élémentaire,
elle aussi toujours la même, le 'bon', le
'meilleur' étant une valeur primitive,
créant une motivation identique
indépendante des choix concrets qu'elle peut
dicter à chaque individu en chaque circonstance.
De cette différence, multiplicité indéfinie
des langues, ~~et~~ simplicité relative des
conduites, résulte déjà une première raison
de repousser l'introduction d'une axiologie
individuelle ou sociale en linguistique.

17.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 2, f° 5 (21 x 27 cm)

(3)

considérons ici cette propriété de fait, c'est que nous les trouvons
diverses dans le monde, incompréhensibles les unes aux autres. C'est
déjà une différence fondamentale avec les conduites de la praxis qui
sont partout les mêmes en tant que gouvernées par une axiologie
élémentaire, elle aussi toujours la même, le 'bon', le 'et' ('meilleur')
étant une valeur primitive, <créant une motivation identique> indé-
pendante des choix concrets qu'elle peut dicter à chaque individu en
chaque circonstance. De cette différence, multiplicité indéfinie des
langues, ~~et~~ simplicité relative des conduites, résulte déjà une pre-
mière raison de repousser l'introduction d'une axiologie individuelle
ou sociale en linguistique.

Si l'on admet que l'épreuve concrète à appliquer⁽⁴⁾ ici sera : la science en question appliquée à "l'homme" fait-elle usage des qualificatifs "bon", "meilleur" dans son appareil conceptuel, dans la théorie de base, et sans même aller jusqu'à se demander d'emblée "peut-elle se passer d'être axiologique", cette science a-t-elle l'usage d'une considération axiologique, alors nous devons répondre : la linguistique ne connaît pas une langue "bonne", ou une langue "meilleure" qu'une autre, ou toutes les langues sont également bonnes, et il n'y a pas de "mauvaise langue" (A développer : la langue liée à une culture, sans faille, sans défaut, sans excès).

Le fait qu'on ne saurait établir une gradation ou une exclusion dans la définition d'une langue comme "bonne" suffit à conclure que la langue n'est pas amenable à un classement

18.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 2, f° 6 (21 x 27 cm)

(4)

Si l'on admet que l'épreuve concrète à appliquer ici sera : "la science en question appliquée à l'homme" fait-elle usage des qualificatifs "bon", "meilleur" dans un appareil conceptuel, dans la théorie de base, et sans même aller jusqu'à se demander d'emblée "peut-elle se passer d'être axiologique", cette science a-t-elle l'usage d'une considération axiologique, alors nous devons répondre : la linguistique ne connaît pas une langue "bonne", ou une langue "meilleure" qu'une autre, ou toutes les langues sont également bonnes, et il n'y a pas de "mauvaise langue". (A développer : la langue liée à une culture, sans faille, sans défaut, sans excès).

Le fait qu'on ne saurait établir une gradation ou une exclusion dans la définition d'une langue comme "bonne" suffit à indiquer que la langue n'est pas assimilable à un comportement

qu'elle n'est pas une conduite vis-à-vis du monde, une réaction d'expérience que l'on puisse analyser, motiver, un choix commandé par la circonstance entre d'autres décisions possibles. Donc il faut partir d'ici : 'bon', 'mauvais' n'ont pas de 'valeur' en linguistique. (5)

Et pourtant la langue comporte bien une praxis, elle est bien un accomplissement individuel d'une convention sociale.

Où est donc sa particularité ? C'est qu'elle est un organisme signifiant, et non un comportement d'activité, utile ou futile, d'échange, de production, de destruction. La langue permet de concevoir est une activité ~~de la langue~~ ^{de la pensée, de l'individu} ~~de la langue~~ ^{en se} maniant les concepts de choses sous l'aspect de sons produits et perçus. La réalité phono-acoustique renvoie à la réalité.

19.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 2, f° 7 (21 x 27 cm)

(5)

qu'elle n'est pas une conduite vis-à-vis du monde, une réaction d'expérience que l'on puisse analyser, motiver, un choix commandé par la circonstance entre d'autres décisions possibles. Donc il faut partir d'ici : 'bon', 'mauvais' n'ont pas de "valeur" en linguistique.

Et pourtant la langue comporte bien une praxis, elle est bien un accomplissement individuel d'une convention sociale.

Où est donc sa particularité ? C'est qu'elle est un organisme signifiant, et non un comportement d'activité, utile ou futile, d'échan-

ge, de production, de destruction. La langue ~~permet de concevoir~~ est une activité devicarienne qui permet ce concevoir l'action de l'évoquer <de la représenter, de l'ordonner> en la maniant les concepts des choses sous l'aspect de sons produits et perçus. La réalité phono-acoustique renvoie à la réalité

de l'expérience. Elle ne la double pas. Elle ne la remplace pas. (6)

Il s'ensuit que le langage est le primitif de l'ensemble des activités individuelles et collectives. A celles-ci peut convenir la qualification 'bon', 'meilleur', mais sans le langage ces activités ne pourraient même pas s'énoncer, et encore moins s'analyser.

Les activités qui admettent (ou qui exigent) une caractéristique axiologique peuvent admettre une finalité : bien être, indépendance, justice sociale, etc. Le langage n'a aucune finalité hors de son propre devenir.

Les activités de caractère axiologique peuvent, ayant une finalité, admettre un progrès vers cette fin. Le langage ne connaît pas de progrès. Un linguiste, D. Jespersen, a écrit 'Progrès in language', mais cette notion tout empirique qu'établir le progrès d'après la facilité d'acquisition.

20.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 2, f° 8 (21 x 27 cm)

(6)

de l'expérience. Elle ne la double pas. Elle ne la remplace pas.

Il s'ensuit que le langage est le 'primitif' de l'ensemble des activités individuelles et collectives. A celles-ci peut convenir la qualification 'bon', 'meilleur', mais sans la langue ces activités ne pourraient même pas s'énoncer, et encore moins s'analyser.

Les activités qui admettent (ou qui exigent) une caractéristique axiologique peuvent admettre une finalité : bien être, productivité, justice sociale, etc. Le langage n'a aucune finalité hors de son propre devenir.

Les activités de caractère axiologique peuvent, ayant une finalité, admettre un 'progrès' vers cette fin. Le langage ne connaît pas de progrès. Un linguiste, O. Jespersen, a écrit 'Progress in language', mais cette notion tout empirique évaluait le progrès d'après la facilité d'acquisition et

le maniement de la langue (l'anglais en progrès sur l'allemand etc.), mais ce critère concerne l'utilisation sociale, la diffusion possible de la langue, non un progrès dans l'organisation interne tel qu'on puisse en constater les indices dans les langues les plus des cultures les plus « avancées », ce qui n'est pas le cas, ou qu'on puisse en favoriser l'apparition avec le « progrès » des activités ou des organisations économiques.

Les activités économiques sont, au fondement, politiques. On se demande pourquoi les économistes semblent craindre cette conclusion ou la fuir ^{de manière si ardue, de la consultation} lorsqu'ils se voient contraints de leur mission quand toutes leurs analyses y conduisent. C'est la tâche de la politique de formuler et les conditions d'une économie optimale et d'en organiser la réalisation. Tout l'appareil de la visée, de la définition des objectifs et de la tâche d'accomplissement relève

21.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 2, f° 9 (21 x 27 cm)

(7)

de maniement de la langue (l'anglais en progrès sur l'allemand, etc), mais ce critère concerne l'utilisation sociale, la diffusion possible de la langue, non un progrès dans l'organisation interne tel qu'on puisse en constater les indices dans les langues les plus des cultures les plus

“avancées”, ce qui n'est pas le cas, ou qu'on puisse prévoir l'orientation <l'apparition> avec le “progrès” des activités ou des organisations économiques.

Les activités économiques sont, au fondement, politiques. On se demande pourquoi les économistes semblent craindre cette conclusion <ou se montrer si avares de la commenter> ou la juger étrangère à leur mission quand toutes leurs analyses y conduisent. C'est la tâche de la politique de formuler les conditions d'une économie optimale et d'en organiser la réalisation. Tout l'appareil de la visée, de la définition des objectifs et de la tactique d'accomplissement relève

(8°)

en dernière instance d'un dessein politique.
 Mais la langue n'obéit à aucune visée politique,
 elle n'a rien à voir avec l'organisation sociale,
 la hiérarchie des fonctions linguistiques, les rapports
 des éléments linguistiques entre eux sont totalement
 indépendants des modes de production et de ré-
 partition (c'est au fond ce qu'avait proclamé
 Staline lui-même) et l'évolution de la langue
 aboutit à accomplir peu à peu et selon des modalités
 très spécifiques celle de la société.

Tout ce qui tendrait à
 qui on les spécifie élargissent la distance entre
 la langue et les formes variées du comportement.
 Il faut alors essayer de ramener à
 leur principe ces différences et de voir jusqu'où
 elles se prolongent : sont-elles radicales et défini-
 tives ou partielles et temporaires ?

22.- BNF, PAP OR DON 0429, env. 2, f° 10 (21 x 27 cm)

(8)

en dernière instance d'un dessein politique. Mais la langue n'obéit à aucune visée politique, elle <la situation de la langue> n'a rien à voir avec l'organisation sociale, la hiérarchie des fonctions linguistiques, les rapports des éléments linguistiques entre eux sont totalement indépendants des modes de production et de répartition (c'est au fond ce qu'avait proclamé Staline lui-même) et l'évolution de la langue

~~obéit~~ n'accompagne que de loin et selon des modalités très spécifiques celle de la société.

Toutes ces conditions ~~tendent non~~ à mesure qu'on les spécifie élargissent la distance entre la langue et les formes variées du comportement. ~~Mais elle~~ Il faut alors essayer de ramener à leur principe ces différences et de voir jusqu'où elles se prolongent : sont-elles radicales et définitives ou partielles et temporaires ?

Le propos de ces feuillets nous paraît particulièrement d'actualité et montre à quel point l'écriture réflexive de Benveniste aussi linguistique et théorique soit-elle, s'inscrit dans une vision de la réalité du monde.

Il est difficile de conclure, puisque nous n'avons pas pris le temps de l'analyse de ce manuscrit et que nous en offrons seulement la lecture. Il nous semble que cet inédit de Benveniste dont l'écriture a occupé, avec d'autres projets, les derniers jours physiquement actifs du linguiste, montrent la force et l'énergie *discutante* qui l'auront animé jusqu'au bout.

J. Authier-Revuz a suivi ses derniers cours au Collège de France, en tout cas ceux de 1968-1969 (v. Benveniste 2012) ; qu'elle trouve ici un écho de ce qu'elle-même a su nous transmettre.

J. Authier-Revuz aurait-elle des manuscrits à offrir aux linguistes ? Nous les attendons.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2007, « Arrêts sur mots. L'épreuve de la langue dans l'énonciation et l'écriture », dans I. Fenoglio (éd.), 2007, *L'Écriture et le souci de la langue. Écrivains, linguistes : témoignages et traces manuscrites*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, p. 113-145.
- BENVENISTE Émile, 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE Émile, 2012, *Dernières Leçons. Collège de France 1968 et 1969*, J.-C. Coquet et I. Fenoglio (éds), Paris, Gallimard, Seuil, EHESS, coll. « Hautes Études ».
- BRUNET Émilie, 2012, « Les "papiers" d'Émile Benveniste » dans É. Benveniste, *Dernières Leçons. Collège de France 1968 et 1969*, J.-C. Coquet et I. Fenoglio (éds), Paris, Gallimard, Seuil, EHESS, coll. « Hautes Études ».
- BRUNET Émilie et MAHRER Rudolf (éds), 2011, *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des « Problèmes de linguistique générale »*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- COQUET Jean-Claude et FENOGLIO Irène, « Introduction » à É. Benveniste, *Dernières Leçons. Collège de France 1968 et 1969*, Paris, Gallimard, Seuil, EHESS, coll. « Hautes Études ».

- FENOGLIO Irène (éd.), 2007, *L'Écriture et le souci de la langue. Écrivains, linguistes : témoignages et traces manuscrites*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- FENOGLIO Irène, 2009a, « Les notes de travail d'Émile Benveniste », dans C. Doquet-Lacoste (éd.), *Langage et Société* 127, « Écritures scientifiques. Carnets, notes, ébauches », p. 23-49.
- FENOGLIO Irène, 2009b, « Conceptualisation et textualisation dans le manuscrit de l'article "Le langage et l'expérience humaine" d'Émile Benveniste. Une contribution à la génétique de l'écriture en sciences humaines », *Modèles linguistiques* XXX-1, p. 71-99. Traduction en portugais : « Conceitualização e textualização no manuscrito de "A linguagem e a experiência humana" de Émile Benveniste. Uma contribuição à genética da escritura em ciências humanas », *Manuscritica. Revista de crítica genética* 17, São Paulo, Editora Humanitas, Dezembro de 2009, p. 148-192.
- FENOGLIO Irène, 2010, « Conceptualisation linguistique : du manuscrit au texte. Contribution à l'étude des spécificités de l'écriture scientifique », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2010)*, CD-Rom et en ligne.
- FENOGLIO Irène, 2011, « Déplier l'écriture pensante pour relire l'article publié. Les manuscrits de "L'appareil formel de l'énonciation" », dans É. Brunet et R. Mahrer (éds), *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des « Problèmes de linguistique générale »*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, p. 261-302.
- FENOGLIO Irène, à paraître, « Le fonds Émile Benveniste de la BNF est-il prototypique ? Réflexions théoriques et méthodologiques sur les potentialités d'exploitation d'archives linguistiques », *Enjeux théoriques de l'édition des manuscrits de Saussure*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- LEBRAVE Jean-Louis, 2004, « Pourquoi la critique génétique ? Le point de vue d'un linguiste », dans K. Matsuzawa (éd.), *Le Texte et ses genèses. 21th Century COE Program International Conference Series N. 3* [Graduate School of Letters, Nagoya University], p. 43-48.
- RINCK Fanny, 2006, « Écrire au nom de la science et de sa discipline. Les figures de l'auteur dans l'article en sciences humaines », *Sciences de la société* 67, p. 94-111.

FONDER L'ÉNONCIATION : DE LA GRAMMAIRE À LA LINGUISTIQUE

Marie-Christine LALA
Université Paris III - Sorbonne Nouvelle,
Laboratoire Clesthia-Syled (EA 2290)

Le chemin parcouru en linguistique française et linguistique générale dans la deuxième moitié du vingtième siècle entre le fait d'envisager le statut du « sujet » en linguistique (Kristeva 1971) et la tâche d'œuvrer aux fondements d'une linguistique de l'énonciation, mérite que l'on s'y arrête encore. Dans la démarche de Saussure, l'évidence que la langue apparaît dans la conscience du sujet parlant a d'abord permis de poser et de fonder le fait grammatical en lui-même, mais simultanément, comme le fonctionnement linguistique reste inconscient, la procédure linguistique n'a cessé de chercher à se définir en se distinguant clairement de tout autre procédure (psychologique, logique ou sémiologique) pour frayer la voie de son propre métalangage. Nous avons gardé trace de ces tâtonnements du linguiste, et de cette difficulté à mettre en formule le sujet (ou l'objet) de la linguistique sans rien lâcher de ce bégaiement où se perd et finit par se trouver *le sujet* en linguistique :

absolument incompréhensible si je n'étais obligé de vous avouer que j'ai une horreur malade de la plume, et que cette rédaction me procure un supplice inimaginable, tout à fait disproportionné avec l'importance du travail. Quand il s'agit de linguistique, cela est augmenté pour moi du fait que toute théorie claire, plus elle est claire, est inexprimable en linguistique ; parce que je mets en fait qu'il n'existe pas un seul terme quelconque de cette science qui ait jamais reposé sur une idée claire, et qu'ainsi entre le commencement et la fin d'une phrase, on est cinq ou six fois tenté de refaire (note manuscrite de Saussure citée par Starobinski 1969 : 3)

Notre propos n'est pas de retracer ici la genèse d'une contradiction inhérente à la démarche linguistique elle-même, entre pensée et langage ou représentation et expression, mais de rappeler simplement que l'émergence et les élaborations complexes d'une métalangue spécifiquement linguistique, au côté des métalangages des grammaires, n'ont pu survenir et se développer sans que la question du sujet parlant se risque, sans qu'elle se voie forclorre par la théorie ou que finalement elle affleure à un tel degré de doute et d'exigence de clarté. C'est en suivant ce chemin, du grammatical au linguistique, que se sont forgés puis consolidés les concepts opératoires de l'énonciation mis au jour dans le processus même de la recherche.

1. L'ANCRAGE MORPHOSYNTAXIQUE DU FAIT ÉNONCIATIF

Les linguistiques contemporaines ont intégré de plus en plus dans leur panorama les données fournies par les questions énonciatives, du fait de leur importance grandissante, en soulignant la plupart du temps leur côté hétéroclite et « l'état foisonnant et instable du domaine » (Fuchs & Le Goffic 1975 / 1992 : 129). Cependant, sous la diversité des aspects, la tendance s'est généralement imposée de distinguer deux approches : l'une rattachée à l'origine aux courants structuralistes, souvent stigmatisée comme « invention française », se caractérise par un fort ancrage morphosyntaxique des phénomènes ; l'autre d'inspiration logico-philosophique se nourrit des apports du courant pragmatique dit « anglo-saxon » pour appréhender les actes de langage (Grunig 1979 et Fuchs 1981). Dans leur souci d'assimiler à une pragmatique cette linguistique de l'énonciation émergente au sein des sciences du langage, on peut constater que les analyses du discours ont parfois contribué à en brouiller les contours. En contrepoint, la démarche de Culioli se démarque par son caractère résolument scientifique, car son apport considérable ne se départit pas de cette rigueur déontologique qui consiste à appréhender le langage (et ses lois généralisables) à travers la diversité des langues naturelles. La solidité des fondements dont il a doté la linguistique de l'énonciation nous semble un prolongement direct de l'œuvre commencée par Benveniste qui, depuis ses observations de grammaire comparée, nous a légué une formulation théorique définitive de l'appareil formel de l'énonciation.

1.1 LA NOTION DE MARQUE LINGUISTIQUE DE LA SUBJECTIVITÉ

Poser *l'homme dans la langue*, comme il l'a fait, semble relever de l'évidence, néanmoins cette formule va initier, avec la quête minutieuse des traces formelles de cette présence, les bases scientifiques de

la linguistique de l'énonciation. Son ancrage morphosyntaxique sera le premier point d'appui à la notion de « personne linguistique » que la structure des oppositions de personne en rapport étroit avec les relations de temps dans le verbe (français) a permis de formaliser (1966 : 225-285) avant que la conceptualisation n'en soit poussée par la suite dans la théorie culiolienne jusqu'à la notion de « sujet énonciateur » – compris comme l'un des paramètres constitutifs du système abstrait de repérage de l'énonciation (To). Plusieurs articles de Benveniste, publiés de 1946 à 1970, qu'il a lui-même rassemblés en 1966 ou continué de rédiger avant de sombrer dans la maladie, manifestent ce parcours remarquable pour fonder l'énonciation dans le va-et-vient incessant entre la description de formes de langue et la généralisation de lois du discours. Dans la continuité de l'héritage de la grammaire grecque, où la notion verbale se réalise à travers des « figurations » (*personae*), l'enquête que mène le linguiste, à partir de la confrontation de langues, aboutit à cette observation que la troisième personne en tant que membre non-marqué de la corrélation de personnalité (ou non-personne) « possède comme marque l'absence de ce qui qualifie spécifiquement le “je” et le “tu” » (1946 / 1966 : 231), tandis que les positions « je » et « tu » se traduisent strictement (au singulier) ou de manière amplifiée (au pluriel) à travers des marques linguistiques distinctives. Parallèlement, la distribution des temps du verbe français en deux systèmes donne lieu à une double description, où les deux catégories du temps et de la personne sont indissociables, où leurs marques formelles se trouvent réparties selon deux plans d'énonciation à partir de relations et d'oppositions qui constituent la réalité de la langue. Ces deux propositions théoriques (statut du pronom personnel de troisième personne et plans d'énonciation de l'histoire et du discours) ont régulièrement été rediscutées et contestées, mais la mise au jour du processus de l'énonciation en tant que réalité de discours sur une base linguistique n'a jamais pu être entamée. Cette découverte ayant été préparée historiquement et largement annoncée par les prédécesseurs (Fuchs 1981 : 35-60), la paternité « officielle »¹ du geste épistémologique n'en revient pas moins à la perspicacité du linguiste, à la justesse et à la précision de ses formulations :

Il faut donc souligner ce point : *je* ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement. Il ne vaut que dans l'instance où il est produit. Mais, parallèlement, c'est aussi en tant qu'instance de forme *je* qu'il doit être pris ; la forme *je* n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère. [...] La définition peut alors être précisée ainsi : *je* est « l'individu qui

1. B. Nerlich qualifie ainsi Benveniste et Jakobson dans « Un exemple type de la théorie des actes de langage : “il pleut”, “it's raining”, “es regnet” », dans S. Delesalle (éd.), *Histoire des conceptions de l'énonciation*, HEL 8, II, 1986 : 162. Cet ouvrage marque un tournant dans la réception des conceptions (plutôt que « théories ») de l'énonciation.

énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je* ». (1956 / 1966 : 252)

1.2 SUR LE SOCLE DU SÉMIOTIQUE

La caractérisation linguistique de la subjectivité dans le langage trouve son premier ancrage dans « la problématique des traces » (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 32) et repose donc foncièrement sur ce processus de double instanciation qui conduit à définir l'énonciation dans le cadre formel de sa réalisation : l'instance de forme linguistique (pronominale, verbale ou adverbiale), objet de la description grammaticale, entre en correspondance avec la désignation métalinguistique de l'instance de discours produite par et dans l'énonciation. Ainsi le pronom personnel sujet du paradigme en langue correspond-il à l'indicateur déictique de la personne en discours. Cette approche fonde la méthode en linguistique de l'énonciation puisqu'elle s'appuie sur la description de ces marques formelles pour les analyser et les interpréter en les rapportant à la situation d'énonciation. Etayée par les indices de l'énonciation – par les traces que laisse l'énonciation dans l'énoncé – et loin de se limiter aux formes déictiques, elle permet de rendre compte de propriétés fondamentales de la langue – dont la réflexivité – qui ne peuvent se découvrir que dans le processus de production du discours. En s'appuyant sur cet ancrage formel, elle peut rendre compte également de l'étude des points de vue ou des faits de dialogisme, et s'articuler sur un autre plan (pragmatique) aux paramètres des actes de langage – le plus souvent sous-tendus par une théorie de l'action et relevant de faits sociolinguistiques.

Les apports de précurseurs, comme Henri Weil ou Charles Bally, participent de cette traversée de la grammaire vers la linguistique qui nous autorise à faire retour sur les fondements de la linguistique de l'énonciation. Le premier considère que « l'ordre des mots est intimement lié à la vie d'une langue, (qu') il tient à la parole parlée » (Weil 1844 / 1879 : 10-12) et il s'intéresse donc aux mouvements rythmiques produits par la succession des syllabes et aux *motifs tirés de l'emphase* en confrontant l'immuable *drame syntaxique* à cette *marche de la parole* qu'il rapporte au sujet qui parle : « c'est dans ce moment (de la conception et de l'énonciation) que se trouve toute la vie de la parole, *avant ce moment elle n'existait pas ; après, elle est morte* » (*ibid.* : 20-26). Cette formulation fait écho en un sens différent à la formule bien connue de Benveniste pour définir le fonctionnement de l'appareil formel de l'énonciation : « Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours [...] » (1970 / 1974 : 81). Dans la même perspective, en proposant une « Théorie générale de l'énonciation », Bally examine le fait d'attribuer la valeur de phrase à une

énonciation à partir de l'opération du sujet pensant et du sujet parlant, accordant la première place à la mélodie et soulignant que « *l'actualisation a pour fonction de faire passer la langue dans la parole* » (Bally 1932 / 1965 : 82), puisque le mécanisme de l'actualisation montre que « la langue préexiste à la parole et que la parole suppose toujours la langue » (*ibid.* : 83). Cette proposition de Bally se retrouve en partie dans l'approche de la conversion de la langue en discours par Benveniste, malgré la différence de conception épistémologique, le premier considérant que la langue (et la pensée) préexiste à la parole tandis que le second déclare : « C'est dans le discours, actualisé en phrases, que la langue se forme et se configure. Là commence le langage. On pourrait dire, calquant une formule classique : *nihil est in lingua quod non prius fuerit in oratione* » (1962 / 1964 / 1966 : 131).

Sur ces seuls exemples, il apparaît nettement que la filiation s'exerce dans le sens d'une reconnaissance commune de cette base sémiotique où résiste la langue et sans laquelle aucune activité du sujet parlant n'est envisageable : au fondement de tout, il y a le pouvoir signifiant de la langue (« la signifiante de la langue est la signifiante même », 1969 / 1974 : 60-63). Et cette donnée centrale de la théorie benvenistienne de l'énonciation ne saurait se laisser réduire aux termes figés d'une dichotomie, en ce sens que l'articulation dialectique des deux modes « sémiotique » et « sémantique » de la signifiante englobe le fonctionnement linguistique dans son ensemble, combinant le fait de signifier et celui de communiquer, puisque ce sont là deux façons pour la langue d'être langue (*ibid.* : 63-65).

2. ENTRE SIGNIFIER ET COMMUNIQUER

Pour aborder ce double réel de la langue, J.-C. Milner a montré que le linguiste se trouve dans une posture inédite parmi les spécialistes qui s'occupent du langage. D'un côté, la nécessité de constituer la langue en réseau, comme un « réel représentable pour le calcul » où l'impossible se confond avec « l'agrammatical » (1978 : 8) et qui tend à la complétude de l'universel ; de l'autre, un élément insistant dont la rencontre est « le lieu des équivoques » (*ibid.* : 21), et dont la consistance de réel exorbitant (impossible de dire, impossible de ne pas dire) se concentre en un point, celui d'un sujet d'énonciation, capable de désir et non symétrisable (*ibid.* : 45-46). Notre attention ainsi attirée sur le fait que « le rapport du linguiste à sa propre langue est structurellement dédoublé » (*ibid.* : 43), le constat se fait qu'il faudra dérouler les conséquences du caractère indissociable (et articulé) des deux dimensions par où aborder la langue. N'étant en aucun cas une nomenclature, elle ne saurait se réduire aux fonctions d'un instrument de communication.

Et si le linguiste, comme tout sujet parlant, fait l'épreuve de cette expérience humaine (expérience de pensée) qui est celle de la condi-

tion unique de l'homme dans le langage, son approche de l'objet – langage et langue – ne peut que s'en trouver affectée. Parlant d'une rupture dans son chemin de linguiste, J. Authier-Revuz en décrit très exactement le tournant entre « l'abandon définitif d'un travail de longue haleine relevant – pure description de régularités de langue – de l'analyse distributionnelle, et une "reconversion" dans l'étude du fait énonciatif, c'est-à-dire la langue encore, mais traversée, "décomplétée" par le sujet qui l'habite » (2007 : 120).

2.1 LE MODE SÉMANTIQUE DE LA SIGNIFIANCE

La langue n'est certainement pas le calque d'une quelconque « réalité » et les constructions du réel que les langues proposent élaborent des systèmes complexes. Parmi ceux-là, le système temporel présente cette singularité de mettre le sujet parlant en relation constante avec le présent linguistique où coïncident événement et discours. Non seulement cette expérience subjective ouvre à la communication linguistique, puisqu'elle se transmet et se transfère intersubjectivement dans la relation non symétrique et inversible au partenaire, mais elle est *inhérente* à la forme qui la transmet, alors même que cette forme reste vide hors du discours. La série des déictiques tout entière manifeste cette sui-référentialité qui n'est que propriété définitoire de l'énonciation :

Il ne sert de rien de définir ces termes et les démonstratifs en général par la deixis, comme on le fait, si l'on n'ajoute pas que la deixis est contemporaine de l'instance de discours qui porte l'indicateur de personne ; de cette référence le démonstratif tire son caractère chaque fois unique et particulier, qui est l'unité de l'instance de discours à laquelle il se réfère. (1956 / 1966 : 253)

Cette prise de conscience relativement récente des mécanismes de production du fait énonciatif a ouvert un nouveau domaine au cœur de la linguistique, distinct à la fois de celui qui étudie traditionnellement les propriétés formalisables de la langue et de celui qui relève d'une analyse du discours interférant avec la pragmatique. En effet, l'analyse des marques linguistiques de la subjectivité s'est développée considérablement dans la deuxième moitié du vingtième siècle pour rendre compte des processus complexes de sémantisation de la langue à partir de ces traces observables laissées dans l'énoncé. Outre les indicatifs et les modalités, ce domaine a pu s'étendre à d'autres paramètres – relevant de l'aspect, de la détermination, de la modalisation autonymique, de l'intonation... – où le mode sémantique de la signification, pour lequel l'appareil formel de l'énonciation fonde concepts et définitions, manifeste l'articulation dialectique entre langue et discours.

2.2 LES ACTES DE LANGAGE À L'ÉPREUVE DE LA LANGUE

Par conséquent, selon le cadre théorique adopté, les conceptions du discours abordent différemment le statut de l'énoncé et la question de la langue. On distinguera trois axes principaux selon que le discours est considéré comme (1) l'ensemble observable des énoncés produits par l'action du langage (Guillaume ou Culioli) ; (2) l'acte même de production de l'énoncé dans la dynamique interlocutive et donc « la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle » (Benveniste) ; (3) l'ensemble des actes de langage envisagés au plan général de leur fonctionnement discursif ou langagier (pragmatique du discours). Seules les deux premières conceptions se positionnent sur une base linguistique en procédant à des descriptions systématiques des données lexicales et morphosyntaxiques afin de délimiter formellement le champ du discours, même si c'est la conception benvenistienne qui tient la position théorique la plus avancée (la plus risquée) dans sa défense et illustration de la sui-référentialité et des propriétés déictiques de l'acte d'énonciation. Bien que largement représentée, la troisième forme un domaine marginal pour la linguistique, dans la mesure où la prise en compte dominante de « situations d'interlocution (faisant) intervenir des facteurs extralinguistiques disparates » (Gardes-Tamine 2004 : 6) peut rendre accessoires les considérations de langue.

S'il est vrai que d'un côté l'on ne peut étudier que « des énonciations *énoncées* » (Todorov 1970 : 3) et que de l'autre la tentation est grande d'élargir la notion d'énonciation à toute manifestation préférée et « mise en scène » d'un acte de langage, la démarche de l'analyste du discours ne peut que se tenir fermement à ces deux bords que sont l'observation minutieuse des énoncés et la mise au jour des propriétés intrinsèques (linguistiques et discursives) du fait énonciatif. Le cas du performatif analysé par Austin² est allégorique de cette résistance du socle sémiotique au cœur des actes de langage. Seule la situation d'énonciation et de communication peut autoriser et rendre effectif l'accomplissement de l'acte par la parole, néanmoins ce sont les propriétés du présent linguistique conjoint à la première personne qui confèrent à ce fait énonciatif sa réalité d'acte de langage.

2.3 LE STATUT LINGUISTIQUE DE L'ARGUMENTATION

Entre rhétorique et logique, le cheminement et les avancées de la *linguistique* ont été confirmés par une réflexion toujours plus poussée sur les formes grammaticales de l'énonciation avec les approches de

2. Rappelons que ces propriétés linguistiques du performatif ont fait l'objet de la part de Benveniste d'une discussion d'Austin (1963 / 1966 : 267-276 et 1958 / 1963 : 265-266).

« l'argumentation dans la langue » à partir des « mots du discours », en même temps que l'« esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » renouvelait notamment les analyses de l'ironie (Ducrot 1980, 1984). Dans cette perspective de pragmatique linguistique, le statut des connecteurs ou le dédoublement de l'énonciation – parfaitement intégrés par la linguistique textuelle et l'analyse linguistique des points de vue – sont devenus des acquis fondamentaux pour la linguistique de l'énonciation³. Cependant, la tendance à prôner un élargissement de la notion d'énonciation au nom des logiques de la communication a conduit à articuler syntaxe et sémantique pour les fondre dans une « pragmatique intégrée » qui rend les niveaux de signification difficiles à discerner sur le plan méthodologique et théorique (Berrendonner 1981).

Dans l'analyse des actes de langage, l'argumentation constitue ainsi un champ très sensible à explorer dès que l'on s'intéresse aux frontières des domaines ou des disciplines connexes à l'analyse du discours. C'est pour cela que la sémantique doit garder sa spécificité en tant que domaine linguistique, comme le montrent par ailleurs les apports de F. Rastier (1987) à la sémantique du texte. Les enjeux autour des rapports entre phrase et texte restent vifs et nous voyons que les implications du programme – annoncé par Benveniste – commencent tout juste à se développer dans les deux voies distinctes et complémentaires de l'analyse intra-linguistique par « une nouvelle dimension de signifiante, celle du discours » (correspondant au mode sémantique), et de l'analyse translinguistique des textes, des œuvres « par l'élaboration d'une métasémantique qui se construira sur la sémantique de l'énonciation » (1969 / 1974 : 66).

3. DE LA RÉFLEXIVITÉ :

LE FAIT AUTONYMIQUE EN LANGUE ET EN DISCOURS

L'une des avancées les plus spectaculaires dans les développements récents en sciences du langage concerne la fonction métalinguistique dont l'extension s'est poursuivie, dépassant l'acception première d'une métalangue servant à décrire sur le plan formel la langue ou le langage, pour englober des formes très diversifiées de métadiscursivité. La notion de réflexivité s'est ainsi spécifiée peu à peu dans la terminologie linguistique pour rendre compte de cette propriété intrinsèque du langage qui tient au pouvoir des langues naturelles d'utiliser le langage pour parler du langage. Cette acception renouvelée s'appuie sur le modèle d'un schéma incluant la fonction métalinguistique pour la faire glisser du domaine de la logique à celui des pratiques de la communication langagière humaine :

3. Voir aussi Ducrot 1989 : 147-191 (« L'Énonciation »).

Il est évident que de telles opérations, qualifiées de métalinguistiques par les logiciens, ne sont pas de leur invention : loin d'être réservées à la sphère de la science, elles s'avèrent être partie intégrante de nos activités linguistiques usuelles [...] le métalangage n'est pas seulement un outil scientifique nécessaire à l'usage des logiciens et des linguistes ; il joue aussi un rôle important dans le langage de tous les jours. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nous pratiquons le métalangage sans nous rendre compte du *caractère métalinguistique de nos opérations*. (Jakobson 1963 : 53 et 217-218)

3.1 DU MÉTALINGUISTIQUE AUX FORMES DE LA MÉTADISCURSIVITÉ

Les linguistiques de l'énonciation émergentes ont localisé ce phénomène en lui attribuant un rôle de premier plan dans leur conceptualisation. Créer un « deuxième niveau d'énonciation » (Benveniste) ou permettre des « étagements compliqués » (Culioli) relève de la faculté essentielle du langage de tenir des propos signifiants sur la signifiante et l'on peut dire en effet que la mise au jour de l'autonymie (Rey-Debove 1978 / 1997) comme propriété linguistique par laquelle le langage renvoie à lui-même de manière réflexive en constitue la « pierre angulaire ». De fait, la description systématique des formes du « discours sur le langage » a constitué une étape déterminante en fournissant les descriptions et les repères linguistiques de base pour saisir le fait autonymique en tant que possibilité de « mettre en jeu des *signes pris comme objets* » (Authier-Revuz 2003 : 7 et 67-69). La prise en compte de leurs marquages et des formes de leur insertion sur la chaîne a donc permis de maintenir les distinctions de langue pour identifier les différentes valeurs de l'autonymie (connotation et/ou modalisation) en contexte à travers le cumul usage - mention et au-delà des brouillages de frontières⁴.

3.2 LA PROLIFÉRATION DE L'ÉNONCIATION SUR ELLE-MÊME

Le cas des gloses de spécification du sens, par lesquelles un énonciateur emploie un signe et simultanément le prend pour objet de son discours, présente un terrain remarquable pour exemplifier comment on passe de la connotation autonymique – qui permet de décrire le statut sémiotique du mot glosé, cumulant signe en usage et signe en mention – à la notion de modalisation autonymique afin de pouvoir articuler, à la description sémiotique des formes, la dimension d'une « prolifération de l'énonciation sur elle-même » (Authier-Revuz 1995 : 18 / 2012 : 35) :

4. Pour une étude systématique de ces formes en langue et en discours, voir Authier-Revuz, Doury & Reboul-Touré (éds), 2003.

La modalisation autonymique repose sur le mécanisme de l'opacification discursive du signe. Elle est caractérisée par le fait qu'elle procède à « *une objectivation des mots dans le moment même de leur utilisation* » et par « *l'altération de la transparence* » (Authier-Revuz 1995 : 34 / 2012 : 50, 48) qu'elle opère. La modalisation est entendue ici dans l'acception générale de processus – manifesté par des formes identifiables – par lequel l'énonciateur prend son énonciation pour objet. [...] Le concept de modalisation autonymique permet donc de décrire un type particulier d'énonciation, dans lequel le signe par lequel on réfère au monde est pris en considération et fait l'objet d'un commentaire réflexif. (Julia 2001 : 30-31)

Dans ce processus d'élargissement du métalinguistique à la dimension métadiscursive s'opère la prise en compte simultanée des faits de langue et du discours en train de se constituer. En présentant la profondeur de cette étude, J. Authier-Revuz souligne dans la Préface que son objet n'est pas posé « au plan du fonctionnement discursif, argumentatif, rhétorique, comme le serait par exemple, une opération d'explication, ou de reformulation, ou même de spécification du sens », mais au plan « d'une forme repérable au plan de la langue ». Car dans cette approche de l'épilinguistique, « la question du sens en discours est posée – en dehors de la sphère pragmatique et sans références à des opérations ou des catégories de l'ordre du (mind) – exclusivement au plan de la langue et du texte, dans la matérialité des mots » (Julia 2001 : 8).

Ces dernières investigations élargissent le champ de la linguistique de l'énonciation et permettent d'aborder la nature des processus de représentation qui sous-tendent le langage à partir d'une démarche réflexive identifiant les propriétés de la langue et propice aux confrontations théoriques. Les étagements métadiscursifs dans le champ des hétérogénéités ouvert à partir du principe dialogique bakhtinien – entre l'auto-représentation du discours et les formes de représentation au sens large d'un discours autre – permettent de *suivre les tracés de frontières que les discours dessinent en eux-mêmes dans la matérialité même des formes linguistiques*. La méthode, ancrée dans le socle du sémiotique, ne s'appuie sur la pertinence des catégories de langue que pour mieux dégager les spécificités linguistiques de catégories propres aux fonctionnements discursifs qu'il s'agit d'articuler aux parcours interprétatifs. Seule une telle démarche, déjà éprouvée dans la fondation des bases morphosyntaxiques de la linguistique de l'énonciation, peut continuer de forger peu à peu une conceptualité forte et inventive pour en décrire et formaliser les opérations.

RÉFÉRENCES

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2003, « Avant-Propos » et « Le fait autonymique : Langage, langue, discours. Quelques repères », dans J. Authier-Revuz, M. Doury et S. Reboul-Touré (éds), *Parler des mots, Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 7-17 et p. 67-96.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2007, « Arrêts-sur-mots », dans I. Fenoglio (éd.), *L'Écriture et le souci de la langue*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, p. 113-145.
- BALLY Charles, (1932), 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BENVENISTE Émile, 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale 1 et 2*, Paris, Gallimard.
- BERRENDONNER Alain, 1981, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- CULIOLI Antoine, 1967, « La communication verbale », dans *L'Aventure humaine, Encyclopédie des Sciences de l'Homme IV*, Paris, Grange Batelière, p. 65-73.
- CULIOLI Antoine, 1984, « Théorie du langage et théorie des langues », dans G. Serbat et alii (éds), *Émile Benveniste aujourd'hui I*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 77-85.
- DELESALLE Simone (éd.), 1986, *Histoire des conceptions de l'énonciation, Histoire, Epistémologie, Langage (HEL)*, 8, II.
- DELESALLE Simone, 1986, « Histoire du mot énonciation », Introduction à *Histoire des conceptions de l'énonciation, Histoire, Epistémologie, Langage (HEL)*, 8, II, p. 7-22.
- DUCROT Oswald (éd.), 1980, *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT Oswald, 1989, *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit.
- FUCHS Catherine, 1981, « Les problématiques énonciatives : esquisse d'une présentation historique et critique », *DRLAV* 25, p. 35-60.
- FUCHS Catherine et LE GOFFIC Pierre (1975), 1992, *Les Linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette.
- GARDES-TAMINE Joëlle, 2004, *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris, Belin.
- GRUNIG Blanche-Noëlle, 1979, « Pièges et illusions de la pragmatique linguistique », *Modèles linguistiques* 1-2, p. 7-38.
- JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale 1*, Paris, Seuil.
- JOLY André, 1987, *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

- JULIA Catherine, 2001, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KRISTEVA Julia, 1971, « Du sujet en linguistique », *Langages* 24, *Épistémologie de la linguistique*, J. Kristeva (éd.), p. 107-126.
- KRISTEVA Julia, MILNER Jean-Claude et RUWET Nicolas (éds), 1975, *Langue, discours, société. Pour Émile Benveniste*, Paris, Seuil.
- LALA Marie-Christine, 2006, « Points de vue croisés à la source d'une théorie polyphonique de l'énonciation », dans J.-L. Chiss (éd.), *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 121-133.
- LYONS John, 1980, *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse [1977, *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, vol. 2 : chap. 15 ("Deixis, Space and Time") ; chap. 16 ("Mood and Illocutionary Force") et chap. 17 ("Modality")].
- MAINGUENEAU Dominique et CHARAUDEAU Patrick (éds), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- MILNER Jean-Claude, 1978, *L'Amour de la langue*, Paris, Seuil.
- MOREL Marie-Annick et DANON-BOILEAU Laurent (éds), 1992, *La Deixis*, Paris, Puf.
- NEVEU Franck, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- NORMAND Claudine (éd.), 1985, *Langages* 77, *Le Sujet entre langue et parole(s)*.
- POTTIER Bernard, 1976, « Sur la formulation des modalités en linguistique », *Langages* 43, p. 39-46.
- RASTIER François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, Puf.
- REY-DEBOVE Josette, 1978 / 1997, *Le Métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert, puis Armand Colin.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.
- SOUTET Olivier, 1998, « Introduire à la linguistique : le point de vue de Narcisse », *Langue française* 117, p. 99-111.
- STAROBINSKI Jean, 1969, « Le texte dans le texte, Extraits inédits des cahiers d'anagrammes de Ferdinand de Saussure », *Tel Quel* 37, p. 3-33.
- TODOROV Tzvetan (éd.), 1970, *Langages* 17, *L'Énonciation*.
- TODOROV Tzvetan, 1970, « Problèmes de l'énonciation », *Langages* 17, p. 3-10.
- TODOROV Tzvetan, 1981, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, Paris, Seuil.
- WEIL Henri, (1844) 1879, *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*, Paris et Vieweg, Librairie Franck.

LES JUGEMENTS MITIGÉS : LE CAS DE *PLUS OU MOINS*

Michèle NOAILLY
Université de Brest

Parmi les marqueurs adverbiaux fonctionnant comme « atténuateurs », à côté de formes comme *plutôt, moyennement, modérément, vaguement, passablement*¹, on dispose d'un outil original avec *plus ou moins*, dans son emploi de locution adverbiale marquant l'approximation : *la pluie a plus ou moins cessé*. On verra ici comment opère ce marqueur, et quelle est sa valeur particulière, par rapport à ses concurrents les plus proches.

1. LES CONDITIONS DE LA COMPATIBILITÉ DE *PLUS* ET *MOINS*

1.1 — Le français présente deux adverbes de comparaison, *plus* et *moins*, en principe contradictoires, et qui servent à évaluer une qualité (*Max est plus intelligent que son frère, mais moins sympathique*), l'intensité d'une notion (*J'ai plus de chance que toi*), ou d'un procès (*Lise dort moins qu'avant*). Dans certains types de coordination, ces deux marqueurs peuvent devenir co-occurents et compatibles, tout en restant autonomes. Ainsi, *plus* et *moins*, se cumulent dans des énoncés négatifs, où leur incompatibilité naturelle se trouve annulée : la négation de l'inégalité des deux comparants revient en effet à dire leur parfaite égalité au regard de la qualité dont il s'agit. Dans (1), on comprend que la voix de D. P. est identique à celle qu'il avait la veille et le complément de comparaison, implicite, peut être rétabli (*ni plus ni moins fatiguée que la veille*) :

1. La liste n'est pas exhaustive. Il aurait fallu aussi prendre en compte une forme assez littéraire, *quelque peu*, ou, à l'opposé, une forme du français avancé, *moyen*, dans des suites comme *J'ai moyen avancé mon exposé, Paul a moyen apprécié ton attitude*.

- (1) Le public n'accompagne guère mon effort. Il riait tant la veille. Ma voix est-elle mal posée ? Je la crois normale, ni plus ni moins fatiguée. (D. Podalydès, *Scènes de la vie d'acteur*, p. 85)

Et si *ni plus ni moins* porte sur autre chose qu'un adjectif, en dehors du système comparatif, on obtient l'affirmation de la pleine pertinence du terme sélectionné :

- (2) Les ouvriers y travaillaient beaucoup moins que dans les usines de l'époque, qui étaient il est vrai ni plus ni moins des bagnes. (M. Houellebecq, *La Carte et le Territoire*, p. 265-266)

Une usine qui est *ni plus ni moins un bagne*, c'est une usine qui est très précisément un bagne (difficile dans un cas comme celui-là de dire ce que serait le « plus qu'un bagne » et ce que serait le « moins qu'un bagne » !).

Le groupe *ni plus ni moins* dispose d'une certaine autonomie, puisqu'il peut dans les deux cas être déplacé à la fin du prédicat (il affecte l'ensemble de la prédication), voir (1') et (2'). Et il n'est pas non plus soudé, puisqu'on peut répéter l'adjectif après chacun des deux adverbes (1'') :

- (1') *Je la crois normalement fatiguée, ni plus ni moins.*
 (2') *Les usines de l'époque étaient des bagnes, ni plus ni moins.*
 (1'') *Elle n'est ni plus fatiguée, ni moins fatiguée.*

1.2 — La coordination va également faire sens dans un contexte de question alternative, auquel cas on peut avoir un accent d'emphase sur *plus* avec une consonne finale sourde, ou même une pause après chacun des deux adverbes. Là encore, l'adjectif peut être répété, *plus Adj ou moins Adj* :

- (3) *Blaise est-il plus [plys] ou moins intelligent que Gaspard ?
 Mais enfin, Blaise est-il plus, ou moins, intelligent que Gaspard ?
 Mais enfin, Blaise est-il plus intelligent ou moins intelligent que son frère ?*

1.3 — Dans un contexte assertif, c'est plus délicat. La simple coordination des deux marqueurs de comparaison reliés par *et* est impossible :

- (4) **Max est plus et moins intelligent que son frère.*

Avec une coordination en *ou*, ce n'est pas meilleur, sauf quand les deux marqueurs de comparaison sont mis en parallèle par *ou...*, *ou...*, avec un fort accent d'emphase sur chacun des deux (l'intervention est alors plutôt polémique, voir (6)² :

- (5) **Max est plus ou moins intelligent que son frère.*

2. Sur l'emploi du *ou* exclusif, v. Cornulier 1985 : 25-41.

- (6) *De deux choses l'une : Max est ou plus (intelligent) ou moins intelligent que son frère (i.e. il faut savoir ce que tu penses et ne pas me dire tantôt l'un, tantôt l'autre).*

Toutefois l'acceptabilité sera meilleure si la comparaison se fait non pas entre deux individus précisés mais entre un individu donné à titre d'hypothèse (le comparé) et le reste de sa catégorie (les autres, un autre) :

- (7) La simplicité d'une description ne peut être l'objet que d'une procédure d'évaluation. Une grammaire est plus ou moins simple qu'une autre. (A. Berrendonner, *Les Référents nominaux du français et la structure de l'énoncé*, p. 9)
- (8) *Un homme donné sera plus ou moins dégourdi qu'un autre.*

Dans de tels emplois, on a encore les mêmes variations que plus haut, qui montrent bien l'autonomie de chacun des deux termes : la succession de *plus* et de *moins* peut se présenter dans l'ordre inverse ; le complément du comparatif peut apparaître après le premier des deux adverbes, et porter sur les deux ; enfin, l'adjectif peut être énoncé après chacun des deux adverbes :

- (6') *Max est ou moins ou plus intelligent que son frère (faudrait savoir !)*
Max est ou plus intelligent que son frère, ou moins (faudrait savoir !)
Max est ou plus intelligent ou moins intelligent que son frère (faudrait savoir !)

1.4 — En l'absence de tout terme comparant, l'alternative du *plus* et du *moins* peut encore être acceptable, pour autant qu'elle soit en relation avec un marqueur de multiplicité : il peut s'agir soit d'un comparé pluriel et perçu comme divers, auquel cas la qualité dont il s'agit peut avoir une intensité plus forte ou moindre, selon le représentant visé dans l'ensemble (9, 10) ; soit d'un comparant singulier, si la variation en « *plus ou moins* » peut être corrélée avec une marque temporelle du type *selon les jours*, *selon les circonstances*, ou locative, *selon l'endroit*, *selon le cas*³ (11, 12 et 13) :

- (9) Tous les enfants dessinent sans doute, plus ou moins. (M. Houellebecq, *La Carte...*, p. 35)
- (10) Le rat s'étonnait que les gens / Fussent touchés de voir cette pesante masse : / « Comme si d'occuper ou plus ou moins de place / Nous rendait, disait-il, plus ou moins importants ! » (La Fontaine, *Fables*, VIII, 16)
- (11) *Max est plus ou moins aimable, selon les jours.*

3. La localisation pouvant être concrète (le lieu) ou abstraite (le cas).

- (12) *Un climat plus ou moins humide, selon qu'on est à l'ouest ou à l'est de la région Bretagne.*
- (13) *Une description définie, plus ou moins identifiante selon les cas (corpus linguistique non identifié)*

Là, tout comparant explicite est exclu de la construction, mais le principe de comparaison est en quelque sorte inclus dans l'énoncé même : si tous les enfants dessinent plus ou moins, c'est que certains dessinent plus, et d'autres moins. En (10), selon que nous occupons plus de place ou moins de place, nous serons considérés comme plus importants ou moins importants les uns que les autres : la comparaison est interne au groupe. En (11), (12) et (13), l'objet considéré est singulier, mais sujet à des variations internes : on peut donc comparer ses différents états.

2. LE PLUS OU MOINS DIT D'APPROXIMATION

Parallèlement aux emplois standard qu'on vient d'observer § 1.4, et à partir d'eux, il s'est développé au cours de l'histoire de la langue un emploi de *plus ou moins* comme locution adverbiale marquant l'à-peu-près, l'approximation : l'équivalent proposé dans les dictionnaires est « à peu près, environ », (adverbes qui, de fait, sont rarement substituables à ce *plus ou moins*-là⁴). Dans ces emplois, la succession des deux marqueurs ne peut plus être comprise analytiquement, ni déconstruite, elle devient une locution adverbiale figée, et fonctionne comme un adverbe simple⁵.

- (14) Il avait acheté un local juste avant que le quartier ne devienne plus ou moins à la mode ; cela avait été, dit-il, une des seules bonnes idées de sa vie. (M. Houellebecq, *La Carte...*, p. 111)

Comme tel, *plus ou moins* fournit une excellente réponse à des questions totales⁶ (15a). Il est même parfois plus à l'aise dans cette situation qu'en position postverbale (15b) :

- (15a) Il y a un retour à la peinture, en ce moment ? — Plus ou moins, enfin c'est une des tendances. (Houellebecq, *La Carte...*, p. 149)
- (15b) *Alors, tu as nagé hier ? — Plus ou moins.*
? J'ai plus ou moins nagé hier.

4. *Environ* est tout spécialement inapproprié. *À peu près* fournit un substitut plus commode, mais pas toujours acceptable non plus. Il faut dire que les dictionnaires, qu'il s'agisse du *Grand Robert* et ou *Grand Littré*, sont très succincts sur le sujet, et ne distinguent même pas les emplois que nous répertorions § 2 des emplois examinés § 1.

5. Elle n'est pas unique en son genre : elle ressemble fort à *peu ou prou*, que le *Robert* donne pour son équivalent « littéraire ». On pense aussi à *tant bien que mal*, de structure interne un peu différente, mais qui met en place de même une approximation par le face à face de deux contraires.

6. Le *plus ou moins* de la section 1 le peut aussi : *Le climat est-il humide ? — Plus ou moins selon que tu es à l'ouest ou à l'est de la région.*

Cette locution peut, de même que le *plus ou moins* du § 1, modifier des adjectifs, des notions ou des procès :

- (16) *Antoine est plus ou moins conscient des difficultés qui l'attendent.*
 (17) *Cette gamine a plus ou moins un don.*
 (18) Il s'attendait plus ou moins à devoir laisser un message sur le répondeur de Houellebecq. (M. Houellebecq, *La Carte...*, p. 137)

Dès lors qu'il n'est plus question de confronter l'intensité de ces qualités, notions ou procès à autre chose, toute introduction d'un comparant rendrait la phrase agrammaticale :

- (17') **Cette gamine a plus ou moins un don que sa sœur*⁷.

L'estimation se fait donc absolument. Le comparant peut bien être pluriel, on comprendra néanmoins que ce n'est pas cette pluralité qui est à l'origine de la variation en *plus ou moins*. Dans la citation suivante, il est bien précisé que, quelles que soient les qualités des intervenants, ils voulaient tous *la même chose*. Il ne s'agit donc pas d'une République plus juste pour l'un et moins pour l'autre.

- (19) Robespierre, Danton *le bon* et Hébert *le mauvais*, voulaient à d'infimes nuances près la même chose, c'est-à-dire une République plus ou moins juste, et dans cette République le pouvoir. (P. Michon, *Les Onze*, p. 95)

L'absence de tout arrière-plan comparatif se vérifie dans le fait que ce modifieur peut apparaître devant des procès, des notions, ou des qualités qui se refusent à la comparaison, v. (17) ci-dessus et :

- (20) *Jules a plus ou moins décidé de vivre à la campagne.*
 (21) *Lise est plus ou moins spécialiste d'histoire de l'art.*
 (22) *Cette robe est plus ou moins à vendre.*
 (23) *Jules est plus ou moins marié avec une amie d'enfance*⁸.

On ne décide pas plus, ni moins : on décide tout court. Un spécialiste ne l'est pas plus ou moins, il l'est, tout simplement. Et en principe, on est marié ou pas.

Pour d'autres adjectifs, qui non seulement ne supportent pas la variation en degrés, mais ont de plus un sens qui ne s'accommode pas de l'à-peu-près, un emploi modifié par *plus ou moins* peut entraîner un choc interprétatif (humour ou ironie, selon les cas). On l'avait déjà un peu avec (23), encore que l'évolution des modes de vie rende de telles approximations plus conformes à l'observation du monde. On l'aura plus précisément avec (24) et (25) :

7. L'analyse syntaxique opposerait ainsi *Lise fait plus ou moins de la peinture* (COD : de la peinture) et *Lise fait plus ou moins de peinture* (selon les jours, son humeur, etc.), où c'est le groupe *plus ou moins de peinture* qui est tout ensemble le complément du verbe *faire*.

8. *Plus ou moins célibataire* n'est pas impossible non plus. Il n'y a guère que *plus ou moins veuf* qui résiste davantage.

- (24) ? *Vous m'avez rendu un travail plus ou moins excellent.*
 (25) ?? *Dieu est plus ou moins éternel.*

À partir de ces premières observations, il reste à établir la valeur propre de ce modifieur, par rapport à d'autres marqueurs d'approximation.

3. PLUS OU MOINS, PLUTÔT, RELATIVEMENT, PASSABLEMENT, VAGUEMENT, ETC.⁹

A priori, on aurait deux listes d'adverbes atténuateurs, ou plus exactement modérateurs : dans l'une seraient ceux qui indiquent un degré moyen (donc que la plénitude d'une qualité ou d'une notion n'est pas atteinte) ; dans l'autre, ceux qui, simplement, cherchent à faire comprendre que le terme retenu n'est qu'un à-peu-près par rapport à l'« à-dire » (*c'est ça, mais pas exactement*). Le point commun de ces diverses formes adverbiales trouve sa justification dans le fait qu'elles mettent en place une réserve dans l'appréciation proposée : on sélectionne bien un item de la langue, mais on le « bémolise », en quelque sorte. Les deux séries en principe ne se confondent pas, mais elles partagent des propriétés importantes. La première, c'est que ces adverbes modérateurs ne se laissent pas facilement nier (sauf reprise très polémique d'un dire antérieur). Ainsi, en face des énoncés positifs parfaitement acceptables de (26'), on n'aura pas les énoncés négatifs correspondants (26'')¹⁰ :

- (26') *Jules est {modérément, relativement, passablement, plutôt} intelligent.*
Jules était {plus ou moins, vaguement} endormi quand le téléphone a sonné.
 (26'') ? *Jules n'est pas {modérément, relativement, passablement, plutôt} intelligent.*
 ? *Jules n'était pas {plus ou moins, vaguement} endormi quand le téléphone a sonné.*

Comme le note à juste titre M. Schuwer (2004 : 209), en principe « nier le degré moyen ne délivre pas en soi d'indication sur l'orientation à favoriser ». On pourrait ajouter qu'il en va de même quand on veut nier l'à-peu-près.

Par ailleurs, pour ce qui est de l'orientation argumentative de ces marqueurs, on constate qu'en réponse à une question, ils sont tous compatibles avec *oui*, mais pas avec *non* :

9. On s'étonnera peut-être de ne pas trouver *assez* dans cette liste, mais *assez* pose des problèmes d'interprétation qui lui sont propres (v. Noailly 2001).

10. On remarque que si on veut à tout prix interpréter de tels énoncés négatifs, ils seront compris tous de la même façon : nier l'élément modérateur pour affirmer au contraire la pleine validité du jugement.

- (27) *Est-ce que Max est intéressé ? — Oui, {modérément, relativement, plus ou moins, vaguement, passablement, plutôt}.*
- (28) *Est-ce que Max est intéressé ? — *Non, {modérément, relativement, plus ou moins, vaguement, passablement, plutôt}.*

Plus étonnant, comme ils marquent une sorte de retour en arrière par rapport au plein accord exprimé par *oui*, certains, dont *plus ou moins*, peuvent également être raccordés à ce *oui* par l'inverseur *mais* :

- (29) *Est-ce que Max est intéressé ? — Oui, mais {modérément, relativement, plus ou moins, vaguement}.*

On les opposera sur ce point à *plutôt, passablement*, qui, apparemment plus « embarqués » dans le positif, refusent ce *mais* :

- (29') *Est-ce que Max est intéressé ? — *Oui, mais {plutôt, passablement}.*

Les enchaînements risquent donc d'être orientés différemment :

- (30) *Est-ce que Max est intéressé ? — Oui, {plus ou moins, vaguement, modérément}. — Ah bon ! Je ne peux pas trop compter sur lui, alors ?*
- (31) *Est-ce que Max est intéressé ? — Oui, {passablement, plutôt}. — Alors, je peux compter sur lui ?¹¹*

Enfin, *plus ou moins* semble incompatible avec l'exclamation, comme le seraient aussi *modérément, relativement, vaguement* :

- (32) **Dis donc, il est {plus ou moins, modérément, relativement, vaguement} énervé, le prof !*
**Lise est {plus ou moins, modérément, relativement, vaguement} amoureuse !*

Il y a donc dans le sémantisme de ces marqueurs un sème qui bloque tout basculement du côté de l'intensif. En cela aussi, ils s'opposent à des formes comme *plutôt, passablement*, qui, combinées à une modalité exclamative, sont capables de marquer, par effet induit, l'intensité forte (on peut alors parler de litote) :

- (33) *Dis donc, il est {passablement, plutôt} énervé, le prof !*
Lise est {passablement, plutôt} mignonne !!¹²

Mais sur d'autres points, la démarcation entre les deux séries passe ailleurs. Par exemple, quand le marqueur doit porter sur un terme qui exprime par lui-même un état ou une réaction très forts, *plus ou moins* est aussi acceptable que *plutôt* et *passablement*, tandis que *modérément* et *vaguement* conviennent mal :

11. *Relativement*, sur ce test, me paraît très indécis ; c'est la raison pour laquelle je ne l'ai pas retenu.

12. Pour *vaguement*, on restera plus réservé.

- (34) *Lise est {plus ou moins, plutôt, passablement} furieuse.
? Lise {est vaguement, modérément} furieuse.*
- (34') *Max est {plus ou moins, plutôt, passablement} invivable.
? Max est {vaguement, modérément} invivable.¹³*

4. QUELLE OPÉRATION DÉTERMINE LE CHOIX DE PLUS OU MOINS ?

On voit bien que ces différents marqueurs, outre qu'ils n'opèrent pas tous sur les mêmes types de notions ou de procès¹⁴, sont substituables les uns aux autres dans certains énoncés, mais bien entendu, pas dans tous. La valeur propre de *plus ou moins* reste à évaluer dans cette perspective. On restreindra ici la comparaison à deux des marqueurs concurrents, *vaguement*, et *plutôt* : pour *plutôt*, on s'en justifiera plus loin ; quant à *vaguement*, on a pu voir, dans les divers tests § 3, sa proximité avec *plus ou moins*, dont il serait comme un équivalent plus familier¹⁵, voir (35) :

- (35) *Max a {vaguement, plus ou moins} dit qu'il viendrait.
Lise a {vaguement, plus ou moins} rangé sa chambre.
Max fait {vaguement, plus ou moins} la tête depuis hier.*

Pourtant, il est un cas où ni l'un ni l'autre ne peuvent intervenir à la place de *plus ou moins* : c'est avec des données chiffrées. On peut s'étonner que *plus ou moins* s'en accommode si bien, mais de fait, en l'absence de toute donnée comparative antérieure, il est le seul à pouvoir figurer dans ce contexte¹⁶ :

- (36) *À quelle heure part l'avion ? — L'avion part plus ou moins à 14 h.
L'avion part {vaguement, plutôt} à 14 h.
- (36') *Quel est l'âge de Lise ? — Lise a plus ou moins 40 ans.
Lise a {vaguement, plutôt} 40 ans.¹⁷

Que *plus ou moins* s'accorde aussi bien avec des données quantifiées nous a paru informer sur le type d'évaluation dont il est la trace. On reste tout près de la notion pleine et entière, mais (pour le dire métaphoriquement), l'aiguille de la balance, au lieu d'être stable sur sa position, oscille faiblement d'un côté et de l'autre, sans jamais s'éloigner toutefois de cette position centrale. *Plus ou moins 14 h, plus ou moins 40 ans* s'interprètent bien ainsi : si ce n'est pas exactement

13. Là encore, le cas de *relativement* est plus incertain.

14. Nous négligerons cet aspect dans le cadre de cette analyse, car à lui seul il devrait faire l'objet d'une autre étude.

15. Dans un registre plus littéraire, on aurait aussi *quelque peu*.

16. C'est dans ces exemples-là qu'*environ* peut servir d'équivalent à *plus ou moins*.

17. *Plutôt* est évidemment acceptable si l'énoncé est la correction d'un jugement précédent (émanant d'un autre interlocuteur) : — *L'avion part à 15 h. — Pour moi, il part plutôt à 14 h.*

14 h, si ce n'est pas exactement 40 ans, on n'en est pas loin. Il y a une sorte d'oscillation autour du centre, à savoir l'indication chiffrée dont il s'agit. En somme, loin de marquer simplement l'approximation, *plus ou moins* accèderait à cet effet de sens par cette oscillation même, inscrite initialement dans la succession des deux adverbes qui le composent.

C'est cela qui suggère le rapprochement avec *plutôt*, en dépit des nettes différences de comportement notées plus haut. Car les emplois de *plutôt* (v. Noailly 2004) résultent eux aussi d'une hésitation préalable, consciente ou non, de la part du locuteur, entre le terme finalement sélectionné, et un autre, qui peut en être soit le contraire, soit un synonyme approché :

(37) *Blaise est plutôt prudent qu'audacieux.*

(38) *Blaise est plutôt prudent que sage.*

Les paraphrases respectives seraient alors quelque chose comme, pour (37), « Blaise se situe quelque part entre “prudent” et “audacieux”, mais il est plus près du pôle “prudent” que de l'autre » ; et pour (38), « le terme de “sage” ne convient pas à proprement parler à Blaise, “prudent” serait plus exact ». Dans un cas, on balance d'un contraire à l'autre, et entre les deux, on se détermine finalement pour l'un ; dans l'autre cas, on hésite aussi, mais entre deux termes de sens proche, aucun des deux ne convenant exactement à ce que l'on veut signifier, mais l'un des deux s'en approchant un peu plus¹⁸.

Avec *plus ou moins*, c'est différent, bien sûr. Mais le locuteur donne à voir de même une sorte d'hésitation dans son appréciation de la situation qu'il décrit :

(39) *Blaise a été plus ou moins prudent dans sa réponse.*

Simplement, l'hésitation ne porte pas sur le choix de *prudent* par opposition à un autre adjectif, mais elle est en quelque sorte interne à la notion : il y a eu de la prudence chez Blaise, mais on ne peut pas dire précisément qu'il est prudent (il n'y aurait pas d'évidence claire à dire qu'il l'est). L'effet d'oscillation reste interne à la notion, et ne s'éloigne pas du « centre attracteur », pour le dire avec le vocabulaire d'A. Culioli (2002, entre autres).

Ce qui fait à la fois l'unité et la différence avec les cas traités § 1.4, c'est que, dans ces derniers, l'oscillation est le fait d'une variable externe au discours, et relative à l'état des choses : on peut toujours ajouter « Ça dépend » (« du temps qu'il fait », « du jour de la semaine », « de l'état de mes relations avec Lise »), Si, comme nous le

18. Toutefois, en dehors d'un contexte comportant un comparant, si on dit *Blaise est plutôt prudent*, on comprend que ce qui est soupesé, c'est le choix entre l'adjectif et son contraire. Et on n'a pas cette dimension nettement métalinguistique qui caractérisait (36).

soutenons, il y a aussi dans la locution adverbiale *plus ou moins* cette oscillation, où va-t-on la situer ? L'exemple suivant va peut-être clarifier les choses :

- (40) Tamaki perdit sa virginité à l'automne de sa première année d'université. Son partenaire fréquentait le même club de tennis, il avait un an de plus qu'elle. Il l'avait invitée dans sa chambre après une réunion et, là, il l'avait plus ou moins violée. (H. Murakami, 1904, p. 291)

Le commentaire de l'auteur omniscient, ici, ne porte pas sur les faits eux-mêmes, sur lesquels nous renseigne clairement le début du paragraphe, mais sur sa propre interprétation de la situation, sur l'analyse qu'il en fait. Il semblerait donc que ce soit le point de vue du locuteur lui-même qui soit en jeu : il ne se prononce pas nettement parce qu'il n'a pas une idée assez nette de la question. Il s'agit donc d'un « jugement mitigé ».

De là, d'ailleurs, la relative plasticité de *plus ou moins* dans les enchaînements argumentatifs. Bien souvent, c'est le contexte qui joue un rôle déterminant, et fait basculer l'interprétation soit du côté de l'adhésion, soit, tout à l'inverse, du côté de la mise en doute :

- (41) *Max est toujours resté plus ou moins fidèle à ses engagements.*

- (42) *Max est plus ou moins fidèle en amour.*

Dans (41), grâce à *rester* et à *toujours*, la proposition vise à montrer la fidélité de Max et plaide en ce sens. Dans (42) au contraire, peut-être parce que la fidélité dans l'ordre des sentiments n'est pas vécue de la même façon que la fidélité aux idées, il me semble que c'est la mise en doute qui s'impose : si Max n'est fidèle que plus ou moins, c'est qu'il n'est pas fidèle.

De même, les effets induits entraîneront tantôt du côté du positif, tantôt du côté du négatif. Ainsi, dans (43) et (44) :

- (43) *Je suis plus ou moins fou de vous.*

- (44) *Alors, mon livre se vend-il bien ? — Il se vend plus ou moins.*

Dans (43), moduler un sentiment aussi vif (« être fou de quelqu'un ») ne peut être que le fait d'un locuteur un peu compliqué, qui se refuse à un aveu plus direct et plus simple. Alors *plus ou moins* sera perçu par l'interlocuteur (ou l'interlocutrice) comme une manière de litote, une sorte de coquetterie, qui n'altère pas le contenu, fondamental, de la déclaration.

Mais ailleurs, dans un schéma question-réponse comme (44), la modalisation de l'assertion par *plus ou moins* conduira plutôt le pauvre auteur à comprendre qu'on veut lui éviter la rudesse d'une réponse pleinement négative, et le cheminement interprétatif le mènera vers une interprétation euphémistique (de fait, le livre ne se vend pas).

La spécificité de *plus ou moins* paraît donc en quelque sorte incluse dans la succession des deux adverbes de comparaison qui composent ce marqueur. Alors que *vaguement* situe ce qui suit dans les marges nébuleuses du domaine concerné, *plus ou moins* le situe dans l'instabilité d'une oscillation équilibrée, à proximité du centre de la notion. Là où *plutôt* mettait en confrontation la notion avec son extérieur, et donc se présentait comme le résultat d'un choix pesé, *plus ou moins* est le résultat d'un parcours beaucoup plus limité, et sans dénouement final.

L'usage de « plus ou moins » dans les cas qui m'ont intéressée ici me semble avoir, malgré les apparences, quelque rapport avec les intérêts bien connus de Jacqueline Authier-Revuz. On peut penser en effet que, quand le locuteur choisit un marqueur du type de *plutôt*, ou de *plus ou moins*, il manifeste par là même une hésitation, au moins une retenue préalable. En ce sens, et même s'il n'y a pas de retour explicite sur le dire, il est fait état, avec de tels marqueurs, d'une évaluation préalable à ce dire. Et le locuteur souhaite laisser planer à l'arrière-plan de son discours la trace de ce suspens initial.

RÉFÉRENCES

- BERRENDONNER Alain, 2011, « Négativité et double jeu énonciatif », dans A. Horak (éd.), *La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*, Berne, Peter Lang.
- BONAMI Olivier, à paraître, « La notion d'adverbe de degré », dans *La Grande Grammaire du Français*, VIII.7.1 (Les adverbes).
- CORNULIER Benoît de, 1985, *Effets de sens*, Paris, Minuit.
- CULIOLI Antoine, 2002, *Variations sur la linguistique*, Paris, Klincksieck.
- NOAILLY Michèle, 1999, *L'Adjectif en français*, Gap et Paris, Ophrys.
- NOAILLY Michèle, 2001, « Trop n'est pas assez », dans C. Buridant, G. Kleiber et J.-C. Pellat (éds), *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges Riegel*, Louvain et Paris, Peeters, p. 273-284.
- NOAILLY Michèle, 2004, « *Plutôt* ou L'alternative résolue », dans F. Lefeuve et M. Noailly (éds), *Intensité, comparaison, degré. Travaux linguistiques du Cerlico*, 17, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 219-227.
- RIVARA René, 1990, *Le Système de la comparaison*, Paris, Minuit.
- SCHUWER Martine, 2004, « Les marqueurs dits de l'intensité moyenne en français », dans F. Lefeuve et M. Noailly (éds), *Intensité, comparaison, degré. Travaux linguistiques du Cerlico* 17, Presses Universitaires de Rennes, p. 201-218.

L'INTERJECTION *ALLEZ* COMME MARQUE DE LA DÉSAUCTION DU DISCOURS D'AUTRUI : APPROCHE DIACHRONIQUE (XVI^e-XVIII^e SIÈCLES)

Évelyne OPPERMAN-MARSAUX
Université Paris III - Sorbonne Nouvelle
Laboratoire Clesthia-Syled (EA 2290)

L'interjection *allez* est en règle générale assimilée à une interjection d'appel : elle est en premier lieu employée par le locuteur pour inciter l'allocutaire à adopter une attitude particulière. Selon C. Sirdar Iskandar (1983), *allez* traduirait alors plus précisément une demande de persévérer dans un effort, ce qui l'opposerait à la demande de changement d'attitude exprimée par *allons* :

Cette demande [exprimée par *allons*] est une demande de changement d'attitude. C'est un trait caractéristique du *Allons* que nous traitons, et que nous ne retrouvons pas dans le cas d'*Allez*. En effet, on encourage quelqu'un à persévérer avec *Allez* mais non pas avec *Allons* (les spectateurs d'un match de football crient *Allez !* à leur équipe). (Sirdar Iskandar 1983 : 32)

Dès le français préclassique et classique, périodes qui marquent le développement des emplois interjectifs de l'impératif *allez* (Oppermann-Marsaux 2011), apparaît toutefois aussi un type d'occurrences qui se révèle incompatible avec cette définition. Nous le rencontrons dans des dialogues dans lesquels le locuteur d'*allez* réagit aux propos d'un premier locuteur. Il n'encourage alors nullement celui-ci à poursuivre son discours (dans le même sens), mais manifeste son incrédulité ou son agacement face à ce qu'il vient d'entendre. C'est notamment le cas dans l'échange (1) :

- (1) Quant le mary fut venu de dehors, sa femme luy dit la nuit, en folatrant : Ma figue, vous estes un beau faiseur d'enfant ! Vous

m'en aviez fait un qui n'eust eu qu'une oreille, et vous en estiez allé sans l'achever. *Allez, allez*, dit-il, que vous estes folle ! Les enfans se font-ils sans oreilles ? (B. des Périers, 1558, *Les Nouvelles Récréations et joyeux devis de feu Bonaventure des Périers*1, Nouvelle IX)

où le mari (en tant que deuxième locuteur L2) met en cause, par le biais de l'énoncé introduit par « allez, allez », l'affirmation avancée par son épouse (la première locutrice L1).

C'est à ce type d'emploi interjectif particulier que nous souhaitons consacrer cette étude, en nous interrogeant d'abord sur son origine en français, à travers l'étude de la pragmatocalisation de l'impératif *allez*. Puis, nous proposerons une description plus fine des oppositions – par rapport à l'énoncé et à l'énonciation de L1 – dont témoigne l'énoncé « *Allez + P* ». Enfin on essayera de cerner la valeur particulière d'*allez* dans ce type d'occurrences, en relation avec ses autres emplois interjectifs¹.

1. LA PRAGMATICALISATION DE L'IMPÉRATIF ALLEZ

Il est tout d'abord possible de rendre compte du développement des emplois interjectifs de l'impératif *allez* dans le cadre de la grammaticalisation au sens large, ou pragmatocalisation². Il s'agit alors de mettre en évidence le processus de pragmatocalisation verbale correspondant à l'évolution d'une unité lexicale (dans notre cas l'impératif à valeur injonctive *allez*) vers un marqueur discursif, dont le rôle se situe davantage au plan conversationnel qu'au plan référentiel (Dostie 2004 : 27).

Dans la mesure où nous ne pouvons pas analyser les états anciens du français en nous fondant sur notre compétence de locuteur du français contemporain, ce sont alors en premier lieu les propriétés de son contexte linguistique immédiat qui nous permettent d'attribuer à l'impératif *allez* une valeur plus ou moins injonctive ou interjective et de déceler de ce fait le degré de pragmatocalisation qui le caractérise. Nous avons ainsi déjà montré³ que la juxtaposition d'*allez* (en emploi absolu) à une injonction explicitant ou impliquant une demande de déplacement constitue un *bridging context*⁴ pour cet impératif, c'est-à-dire un contexte établissant « un pont » entre sa valeur lexicale première et son emploi interjectif. Il s'agit en effet de contextes

1. Tous nos exemples proviennent de la base de données *Frantext*. Vu le nombre important des occurrences d'*allez* à l'intérieur de la période sélectionnée, nous avons limité nos interrogations de la base aux débuts, milieux et fins de siècles : 1500-10 ; 1540-60 ; 1590-1610 ; 1640-60 ; 1690-1710 ; 1740-60 ; 1790-1800.

2. Nous empruntons ce concept à Dostie (2004).

3. Dans notre étude sur *allons* et *allez* (2011).

4. Nous reprenons cette terminologie à Heine (2002).

ambigus permettant de poser, à côté de l'interprétation injonctive traditionnelle d'*allez*, une valeur interjective pour cette forme, sans qu'elle s'impose toutefois. Prenons les exemples (2) et (3) :

- (2) *Allez*, suivez Madame ; il s'approche de nous ; / Et me laissez le soing de combattre pour vous. (G. de Scudéry, 1644, *Arminius ou les Frères ennemis*, III, III)
- (3) Car les paroles de Jesus Christ sont claires : « *Allez*, enseignez tous peuples, et les baptisez » (Matt. 28, 19). (J. Calvin, 1560, *Institution de la religion chrestienne*, IV, 15, p. 336-337)

Dans le premier cas, *allez* peut tout à fait être compris comme une véritable injonction (« partez »), reformulée et précisée ensuite par l'énoncé « suivez Madame » ; mais rien ne nous interdit d'y considérer *allez* comme un marqueur discursif renforçant l'injonction exprimée par l'impératif qui suit. Ces deux interprétations sont également envisageables dans (3), où le fait d'enseigner les peuples ne peut se réaliser sans un déplacement préalable. On peut alors comprendre « Partez et enseignez » exprimant deux injonctions distinctes, ou faire d'*allez*, en l'absence de coordination explicite, un marqueur discursif appuyant l'injonction « enseignez tous peuples ».

Le type d'emplois qui nous intéresse ici se rencontre, dans un premier temps, également dans des *bridging contexts* où le locuteur d'« *allez*, P » demande à son allocataire de partir. Comme dans (2), « *allez* » est alors juxtaposé à un impératif explicitant une demande de déplacement. C'est le cas dans (4), (5) et (6) :

- (4) Meschant fol, vous appartient il me tenir telz propos ? A qui pensez vous parler ? *Allez*, ne vous trouvez jamais devant moi... (F. Rabelais, 1542, *Pantagruel*, XXI, « Comment Panurge feut amoureux d'une haulte dame de Paris », p. 230)
- (5) *Allez*, retirez-vous, / Madame n'ayme pas les caresses des fous (Tristan l'Hermite, 1654, *Le Parasite*, IV, v, p. 112-116).
- (6) Vos discours ennuyeux sont icy superflus : / *allez*, retirez-vous, et ne m'en parlez plus. (G. de Scudéry, 1654, *Alaric, ou Rome vaincue*, p. 225-227)

La particularité de ces exemples, qui les distingue de (2), réside toutefois dans le fait que cette demande du locuteur s'explique toujours par son mécontentement face à une intervention antérieure de son interlocuteur. Dans les trois extraits cités, le cotexte immédiat d'*allez* met bien en évidence que la demande de quitter les lieux a pour but de faire cesser un discours qui importune le locuteur, dans la mesure où il le juge « ennuyeux » (6) ou inconvenant (4), ce qui l'amène même à traiter son interlocuteur de « fou » (4, 5).

Allez peut aussi se trouver juxtaposé à une injonction à l'impératif qui n'explicite plus l'idée de déplacement ; elle correspond alors à une

demande de se taire, de ne pas parler davantage. Comparons (6) avec (7), attribué au même auteur :

- (7) *Allez, jeune insolent, allez, ne parlez plus ; / Ou j'arresterais bien ces discours superflus ; / Et je vous ferai voir (moy qui vous pouvez détruire) / Que ce n'est point à vous, à vous mesler d'instruire.* (G. de Scudéry, 1641, *Eudoxe*, III, I, p. 54-56)

Comme dans (3), les occurrences d'*allez* y restent ambiguës, dans la mesure où l'on peut comprendre « Partez (et) ne parlez plus », ou bien assimiler *allez* à un marqueur discursif soulignant l'injonction de ne plus parler.

Dans l'ensemble de ces occurrences, l'interprétation interjective d'*allez* n'est donc nullement obligatoire mais correspond seulement à une analyse possible de l'impératif, à côté de son interprétation injonctive. Si l'on se réfère au principe de persistance⁵, on peut toutefois poser qu'*allez* correspond déjà dans ces exemples à un marqueur discursif reflétant un début de pragmatization, même si la valeur sémantique première du verbe y reste présente.

Des exemples comme (1) témoignent en revanche d'un degré supplémentaire dans la pragmatization d'*allez* :

- (1) *Allez, allez, dit-il, que vous êtes folle ! Les enfants se font-ils sans oreilles ?* (B. des Périers, 1558, *Les Nouvelles Récréations...*, IX)

En effet, notre impératif n'y est plus juxtaposé à une injonction, mais introduit un énoncé comportant une interrogation (rhétorique) qui sous-entend l'affirmation « les enfants ne se font pas sans oreilles ». La forme *allez* n'y implique donc plus l'idée de déplacement et n'explicite pas non plus une demande de se taire : elle souligne seulement l'opposition, et ici plus précisément l'incrédulité, du locuteur face à ce qu'il vient d'entendre. Ce type de contexte linguistique, qui nous oblige à poser la perte du sémantisme premier d'*allez*, – ce qui rend par conséquent toute interprétation injonctive de cette forme impossible – a les propriétés d'un *switch context*, toujours dans la terminologie de Heine (2002) : l'impératif y bascule cette fois entièrement du côté de l'interprétation interjective et correspond donc obligatoirement à un marqueur discursif.

2. LE MARQUEUR DISCURSIF ALLEZ ET L'OPPOSITION EXPRIMÉE PAR L2

Comme le laissent entrevoir les occurrences que nous venons de citer, le locuteur du marqueur discursif *allez* peut s'opposer à différents aspects de l'acte d'énonciation qui précède. Soit sa critique concerne

5. « [...] dans les stades intermédiaires où il y a pragmatization, on peut s'attendre à ce qu'une forme soit polysémique et à ce qu'un ou plusieurs sens reflètent le sens d'origine » (Dostie 2004 : 35).

exclusivement l'énoncé que vient de prononcer L1, soit elle se rattache plus précisément à l'un des aspects de ses conditions d'énonciation.

2.1 LA RÉPLIQUE INTRODUE PAR *ALLEZ* PORTE SUR L'ÉNONCÉ PRÉCÉDANT DE L1

Tout d'abord, le locuteur d'*allez* peut être gêné par un aspect purement formel du discours de son interlocuteur. Le marqueur discursif introduit alors en général un énoncé qui conserve, comme dans les occurrences (2) à (7), une valeur injonctive et correspond de ce fait à une demande de parler différemment, « plus bas » dans notre exemple :

- (8) LISETTE. Mais monsieur de Forlis...
LE BARON. Quoi ! monsieur de Forlis ?
LISETTE. Arrive en ce moment. Je vous en avertis / Pour que vous descendiez.
LE BARON. Je vous suis redevable / De venir m'avertir : le terme est admirable !
LISETTE. (À part.) Quel homme ! (Haut.) Mais, Monsieur...
LE BARON. *Allez*, parlez plus bas ; / Annoncez désormais et n'avertissez pas. (L. de Boissy, 1740, *Les Dehors trompeurs, ou L'Homme du jour*, II, VIII)

Mais, dans la plupart des occurrences, la critique du locuteur d'*allez* porte sur le contenu de l'énoncé attribué à L1 : celui-ci est alors jugé contraire à la vérité et par conséquent peu crédible. C'est ce cas de figure que nous rencontrons dans (1), où l'affirmation du mari (L2), qui est sous-entendue par la question rhétorique, implique la négation de l'énoncé « Vous m'en aviez fait un [enfant] qui n'eust eu qu'une oreille » prononcé au préalable par sa femme.

Dans (9) à (11), le désaccord manifesté par L2 ne concerne plus le sens global d'un énoncé mais porte sur un élément précis de celui-ci (groupe syntaxique, subordonnée), qui fait alors systématiquement l'objet d'une « reprise en écho » (Granier 2003 : 218). Et cette reprise témoigne alors déjà, avant même l'énonciation d'*allez*⁶, du caractère conflictuel de l'échange verbal :

- (9) MME BERTRAND. Mon pauvre monsieur Géronte, ma maison n'est point vendue, et elle n'est point à vendre.
GÉRONTE. Là, là, ne vous chagrinez point ; je prétends que vous y ayez toujours votre appartement comme si elle étoit à vous, *et que vous fussiez dans votre bon sens*.
MME BERTRAND. Qu'est-ce à dire, *comme si j'étois dans mon bon sens ? Allez, vous êtes un vieux fou ; un vieux fou*, à qui il ne

6. Comme le souligne J. Authier-Revuz, « le “retour” polémique immédiat de ses mots à l'autre en face – comme une reprise de volée » est fréquent dans les dialogues conflictuels (1995 : 213 / 2012 : 213).

- faut point d'autre habitation que les Petites-Maisons ; les Petites-Maisons, mon ami. (J. F. Regnard, 1700, *Le Retour imprévu*, sc. 18, p. 166-168)
- (10) MME RISSOLÉ. Que faites-vous, mon fils ? / Il vous sied bien, vraiment, mon ami. (J. F. Regnard, 1700, *Le Retour imprévu*, sc. 18, p. 166-168)
- PIÉTREMINÉ. *Mon beau-père ?* Quoi ! c'est... *Allez, vous radotez.*
- MME RISSOLÉ. Je radote ? Comment, pendard, vous m'insultez ! (M. A. Legrand, 1709, *La Famille extravagante*, sc. 24, p. 270-272)
- (11) Et comment l'avez-vous perdu ? ... — Seigneur, il est mort dans son lit, épuisé *des fatigues de la dernière campagne...* — *Des fatigues de la dernière campagne !* reprit le bijou de Phénice. *Allez, madame, votre mari a rapporté du camp une santé ferme et vigoureuse...* (D. Diderot, 1748, *Les Bijoux indiscrets*, p. 94)

Tout comme dans (1), *allez* n'est alors plus accompagné d'une injonction. L2 ne demande pas à L1 de revenir sur ce qu'il vient de dire pour en corriger le contenu, mais se charge lui-même d'introduire ces modifications, voire de nier le discours de son interlocuteur.

2.2 LA RÉPLIQUE INTRODUITE PAR ALLEZ PORTE SUR LES CONDITIONS D'ÉNONCIATION DU DISCOURS DE L1

Dans d'autres occurrences, L2 insiste sur le fait que, selon lui, le discours de son interlocuteur n'est pas adapté à la situation d'énonciation et de ce fait ne mérite pas d'être pris en compte. Cela se produit en particulier lorsque, par ce discours, L1 cherche à agir sur L2 afin d'obtenir une réaction, une attitude particulière de sa part.

2.2.1 LES CONDITIONS DE SUCCÈS DE L'ÉNONCIATION DE L1 NE SONT PAS RÉUNIES

Ainsi, un locuteur peut préférer une menace uniquement s'il a une certaine autorité sur son interlocuteur, s'il est en mesure de l'impressionner. Or, cette hiérarchie entre les interlocuteurs est précisément niée dans (12) et (13) par la réplique de L2 :

- (12) ALCIDOR. Et nous en voulons point de gens faits comme vous.
LE CAPITAN. De gens faits comme moy ? *si j'entrois en colere.*
ALCIDOR. *Allez, grand fanfaron, nous ne vous craignons guere.* (Tristan L'Hermite, *Le Parasite*, 1654, V, III)
- (13) LUCINDE. Si vos propositions sont sincères, elles ne sont pas moins brillantes : *mais si j'allois vous tromper, moi.*

MONDOR. Est-ce que vous savez votre monde ? *Allez, allez, je vous connois trop pour le craindre.* (P. Céroü, 1740, *L'Amant auteur et valet*, sc. 6)

Le locuteur d'*allez* fait ici comprendre à L1 qu'il n'a pas le « profil » nécessaire pour lui adresser une menace, que son énoncé ne peut donc pas, dans cette situation d'énonciation précise, accomplir l'acte illocutoire visé. C'est donc directement la réussite de l'acte illocutoire de L1 qui est mise en cause dans ces deux échanges⁷.

2.2.2 LES CONDITIONS DE SATISFACTION DE L'ÉNONCIATION DE L1 NE SONT PAS RÉUNIES

La critique formulée dans (14) est légèrement différente :

- (14) Un marchand nommé maître Jean, séduit par les bontés du roi qui le faisait souvent manger avec lui, s'avisa de lui demander des lettres de noblesse. Ce prince les lui accorda : mais lorsque ce nouveau noble parut devant lui, il affecta de ne le pas regarder. Maître Jean surpris de ne pas trouver le même accueil, *s'en plaignit. Allez, M. le gentilhomme, lui dit le roi, quand je vous faisais asseoir à ma table, je vous regardois comme le premier de votre condition : mais aujourd'hui que vous en êtes le dernier, je ferois injure aux autres, si je vous faisais la même faveur.* (Ch. Pinot Duclos, 1754, *Histoire de Louis XI*, livre X, p. 437-440)

Cette fois, la plainte de L1 est bien exprimée, l'acte illocutoire a réussi. Toutefois, le roi (L2) signale, par le biais de « allez, P », à son interlocuteur que son discours n'est pas approprié et que, vu son statut social, cette plainte est irrecevable ; L2 s'oppose donc, dans ce cas, plus précisément à la satisfaction de l'acte illocutoire attribué à L1⁸.

Ce même type d'opposition de la part de L2 se rencontre aussi dans (15) : la demande qui y est exprimée par Clitandre (L1) est là encore jugée irrecevable par Cidalise (L2). Toutefois, l'argument évoqué n'est plus le statut de L1, mais celui de L2⁹ : Cidalise souligne qu'elle ne correspond pas à une « Araminte »¹⁰, au type d'interlocutrice auquel on pourrait légitimement adresser une telle requête :

- (15) CLIT. Eh bien ! Puisque c'est absolument que vous le voulez, je sçais un moyen qui me mettra en état de vous la conter, si vous l'agréez.

7. Voir Vanderveken (1988 : 32) : l'auteur montre que le manque d'autorité du locuteur est responsable de l'échec d'un acte d'injonction.

8. Concernant la distinction entre conditions de succès et conditions de satisfaction d'une énonciation, v. Vanderveken (1988 : 33-36).

9. On trouve déjà cet argument dans (4), où *allez* n'est que faiblement pragmatiqué : « Meschant fol, vous appartient il me tenir telz propos ? *A qui pensez vous parler ? Allez, ne vous trouvez jamais devant moi...* »

10. Dans le texte, Araminte est présentée comme l'ancienne maîtresse de Clitandre.

CID. Et c'est.

CLIT. Mais c'est que vous ne voudrez peut-être pas ?

CID. Voyons toujours.

CLIT. C'est... de me laisser coucher avec vous.

CID. Rien de cela ?

CLIT. Pas davantage.

CID. D'un air moqueur. Vous avez perdu l'esprit, Clitandre, de me prendre pour une Araminte.

CLIT. Je n'ai pas une si lourde méprise à me reprocher. C'est, je vous jure, en tout bien et en tout honneur que je vous propose...

CID. Après tout ce que je viens de vous dire, ce seroit à moi une assez belle inconséquence de vous accorder ce que vous me demandez.

CLIT. Eh ! Cidalise, quand il est question de sauver la vie à quelqu'un, qu'est-ce qu'une inconséquence ?

CID. *Allez*, Clitandre, vous êtes fou, mais de ceux qu'on enferme.

CLIT. Mais se peut-il que vous doutiez de mon respect pour vous ? (Crébillon fils, 1755, *La Nuit et le moment ou Les Matinées de Cythère*, p. 49-50)

Dans les exemples précédents, la réussite ou la satisfaction d'un acte illocutoire est donc toujours mise en cause, dans la situation d'énonciation donnée, par le statut de l'un des interlocuteurs et par la hiérarchie entre L1 et L2 qui en découle. Mais un autre critère peut également empêcher la satisfaction d'un acte illocutoire : il s'agit du manque de sincérité de L1. Ce critère, qui rejoint la maxime de « qualité » de Grice¹¹, est avancé par L2 notamment lorsque L1 se montre particulièrement laudatif ou au contraire accusateur dans son discours. Ainsi, la locutrice L2 de (16) repousse les avances de son interlocuteur, dans la mesure où elle juge ses compliments exagérés et reflétant, par conséquent, un manque de sincérité :

- (16) ma belle enfant, me dit-il d'un air tendre, / quoi, vous glanez ?
 Glanez plutôt les cœurs. / Un ciel serein, le plus beau paysage, /
 L'éclat des champs ne vous égalent point ; / Aline a-t-elle un si
 joli corsage ? / Non, son corset n'a point cet embonpoint. / Filles
 de l'ombre, ô douces violettes ! / Venez parer Fanchon de vos
 couleurs. / Ah ! Si ma main... mais avec des lunettes, / comment
 pourrai-je arranger tant de fleurs ? / *Allez*, monsieur, cela vous
 plaît à dire ; / vraiment mon sein n'est point sans agréments. /
 C'est trop d'honneur ; mais monsieur veut-il rire ? / J'ai trop
 d'esprit, je connois les amants ; / ils sont trompeurs, l'amour l'est
 davantage. (H. J. Dulaurens, 1745, *Histoire de la Sainte Chandelle
 d'Arras*, p. 88-90, chant 9)

11. Parmi les « maximes conversationnelles » définies par Grice se trouve la maxime de qualité – « Que votre contribution soit véridique » –, qui comporte deux règles plus spécifiques : « N'affirmez pas ce que vous croyez être faux. N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves » (Grice 1979 : 61).

Le même type d'argument est utilisé par Madame Argante (L2) dans (17) pour s'opposer aux mises en gardes de ses interlocuteurs, qu'elle traite d'ailleurs de « faux délateurs » :

- (17) Elle [Madame Argante] aime ce qu'elle devrait haïr, et hait ce qu'elle devrait aimer. Tous ses parents, et principalement un célèbre avocat, qui est son frère, lui disent en vain tous les jours, que Saint-Fard est plongé dans toutes sortes de débauches ; elle ne peut ajouter foi aux rapports qu'on lui fait contre un fils si chéri. Loin de se laisser prévenir contre lui, elle l'excuse, et prend sa défense avec vivacité : *allez, allez*, leur dit-elle, vous êtes tous de faux délateurs. Vous lui en voulez, vous le haïssez, parce que je l'aime ; mais vous avez beau vous déchaîner contre ce pauvre garçon, plus vous m'en direz du mal, plus il me sera cher. Que répondre à cela ? (A. R. Lesage, 1740, *La Valise trouvée*, partie 2, lettre 24)

Étant donné que le locuteur d'*allez* ne fait pas confiance, dans (16) comme dans (17), au discours de son interlocuteur, l'énonciation de L1 ne peut pas aboutir au résultat escompté et n'est donc pas « satisfait ». Ces occurrences sont toutefois à distinguer d'énoncés tels que (9) à (11), *supra* § 2.1, dans lesquels L2 met également en cause la vérité des propos tenus par L1, mais sans accuser celui-ci de vouloir sciemment le tromper. Ainsi, le L1 de (9) à (11) peut seulement être discrédité en étant qualifié d'un peu naïf, de « fou », alors que celui de (16) et (17) est présenté comme beaucoup plus rusé...

Dans un dernier cas de figure, les conditions de satisfaction de l'énonciation de L1 ne sont pas réunies, selon L2, dans la mesure où cette énonciation n'est pas jugée pertinente dans la situation donnée¹². On peut interpréter de cette manière (18) :

- (18) ô vertueux jeune homme, m'écriai-je en tombant dans les bras de mon bienfaiteur, puisse le ciel vous rendre un jour tous les biens que vous me faites. — *Allez*, Thérèse, me répondit Valbois en m'embrassant, le bonheur que vous me souhaitez... j'en jouis déjà, puisque le vôtre est mon ouvrage... (Marquis de Sade, 1791, *Justine ou Les Malheurs de la vertu*, p. 371)

Si l'acte illocutoire optatif y est bien accompli par Thérèse (L1), il est toutefois jugé inutile et non pertinent par Valbois (L2) : en effet, le souhait exprimé n'a pas lieu d'être, puisqu'il est déjà, selon Valbois, exaucé au moment de l'énonciation.

12. Là aussi, un rapprochement avec les maximes conversationnelles de Grice est possible, et plus précisément avec la maxime de « relation » qui se résume à l'injonction « Parlez à propos » (1979 : 61).

3. LA VALEUR EXPRESSIVE D'ALLEZ

Les exemples que nous venons de décrire montrent que l'emploi de l'interjection *allez* peut être dû à une situation conflictuelle dans le dialogue entre deux interlocuteurs. Cet emploi se distingue des autres emplois interjectifs d'*allez*, dans lesquels le locuteur incite en principe son allocutaire à accomplir une action, même si le marqueur n'introduit pas un énoncé injonctif et qu'il ne reste pas de trace du sémantisme premier du verbe de mouvement. Ainsi, les *allez* de (19) peuvent être compris comme une incitation à persévérer dans un effort particulier : dans cette scène, les interlocuteurs se défient à tour de rôle dans le cadre d'une joute verbale, en s'invitant à produire des injures supplémentaires.

- (19) Et en disant cela, il [le Régent] se plante devant elle comme voulant escrimer à beaux coups de langue. La harangère, se voyant deffiée : Mercy Dieu ! dit-elle ; tu en veulx donc avoir, magister crotté ? Allons, allons par ordre, gros baudet, et tu verras comment je t'accoustrerai. Parle, c'est à toy. *Allez*, vieille sempiternelle ! dit le regent. Va, ruffien ! *Allez*, villaine... (B. des Périers, 1558, *Les Nouvelles Récréations...*, LXIII, p. 496)

Dans (20), la demande implicite adressée à L1 nécessite plutôt un changement d'attitude de la part de celui-ci :

- (20) il s'avisa enfin de me demander si je n'avais pas de peine à dormir sans souper. Oui, lui dis-je, mon père, et cela m'oblige souvent à faire collation à midi et à souper le soir. Je suis bien aise, me répliqua-t-il, d'avoir trouvé ce moyen de vous soulager sans péché : *allez*, vous n'êtes point obligé à jeûner. Je ne veux pas que vous m'en croyiez ; venez à la bibliothèque. J'y fus, et là, en prenant un livre : en voici la preuve, me dit-il, [...] (B. Pascal, 1657, *Les Provinciales*, Lettre 5)

Face aux inquiétudes de L1, L2 n'y affirme pas seulement qu'il n'est pas nécessaire de jeûner, mais il lui demande également de partager sa conviction. Cette attente de L2 explique d'ailleurs qu'il va jusqu'à produire une preuve permettant de valider son affirmation.

Dans l'emploi qui est au centre de cette étude, *allez* ne correspond toutefois plus en premier lieu à cette interjection d'appel centrée sur l'interlocuteur¹³. En manifestant la désapprobation de L2 face à l'intervention précédente de L1, *allez* peut davantage être perçu comme une interjection subjective centrée sur son locuteur et l'expression de son point de vue. Malgré la forme impérative qui est à l'origine de notre interjection, L2 ne l'emploie pas pour inciter L1 à revenir sur

13. Cette valeur reste toutefois présente dans les emplois faiblement pragmatialisés comme (4) à (7), dans lesquels l'opposition manifestée par le locuteur va de pair avec une demande de se taire (et de s'en aller).

son discours et à le corriger, puisque c'est finalement lui-même qui s'en charge, soit en reprenant son contenu, soit en redistribuant les « places »¹⁴ des interlocuteurs et en modifiant ainsi le déroulement du dialogue en cours. Ce dernier point se vérifie en particulier lorsque L2 conclut à l'échec ou à la non satisfaction de l'énonciation de L1.

En tant que marqueur discursif, *allez* pointe donc, dans nos exemples, tout d'abord une incohérence à l'intérieur de l'échange verbal, incohérence que met en évidence son locuteur et à laquelle il remédie dans la suite immédiate de son discours. On peut alors faire l'hypothèse que la valeur subjective confère à cet emploi particulier d'*allez* un degré de pragmaticalisation plus avancé qu'à ses autres emplois interjectifs, dont la valeur incitative maintient le lien avec la nature impérative du lexème d'origine.

Force est toutefois de constater que, malgré sa valeur expressive, l'interjection *allez* ne témoigne pas, dans les exemples cités et plus largement dans l'ensemble des données relevées, d'une décatégorisation¹⁵ de la forme verbale. La valeur du morphème de personne *-ez* semble en effet y être conservée, dans la mesure où *allez* figure exclusivement, dans tous ses emplois interjectifs, dans un discours dans lequel l'allocataire est désigné par le pronom de cinquième personne *vous*¹⁶.

La subjectivité exprimée par *allez* n'estompe donc pas totalement la « fonction d'appel » attachée à la forme de l'interjection : si le locuteur d'*allez* exprime son attitude face à l'intervention de son interlocuteur, il emploie aussi cette interjection pour interpeller celui-ci et pour attirer son attention sur cette prise de position.

RÉFÉRENCES

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.
- DOSTIE Gaétane, 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, de Boeck et Duculot.
- GRANIER Jean-Maxence, 2003, « Faire référence à la parole de l'autre : quelques questions sur l'enchaînement "sur le mot" chez Marivaux », dans J. Authier-Revuz et alii (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 217-231.

14. La contestation constitue un acte menaçant pour la face positive de l'interlocuteur et permet de ce fait à L2 de se mettre en position haute par rapport à L1 (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 95).

15. La décatégorisation est un des principes caractérisant la pragmaticalisation (v. Dostie 2004 : 35).

16. Cette contrainte permet de distinguer les emplois interjectifs d'*allez* présents dans notre corpus de ceux du français contemporain, qui se révèlent également compatibles avec un discours à la deuxième personne.

- GRICE H. Paul, 1979, « Logique et conversation », *Communications* 30, p. 57-72.
- HEINE Bernd, 2002, "On the Role of Context in Grammaticalization", in I. Wischer and G. Diewald (eds.), *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, p. 83-101.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les Interactions verbales* 2, Paris, Armand Colin.
- OPPERMANN-MARSAUX Évelyne, 2010, « Injonction et interjection : l'évolution des emplois de l'impératif allons du moyen français jusqu'au français classique », dans B. Combettes et alii (éds), *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, p. 311-324.
- OPPERMANN-MARSAUX Évelyne, 2011, « Allons ! Allez ! Deux exemples de pragmatocalisation verbale en diachronie du français (XIV^e-XVIII^e siècles) », dans O. Bertrand et I. Schaffner (éds), *Variétés, variations et formes du français*, Paris, Éditions de l'École Polytechnique, p. 225-237.
- SIRDAR-ISKANDAR Christine, 1983, « Allons ! », *Semantikos* 7, 1, p. 28-44.
- VANDERVEKEN Daniel, 1988, *Les Actes de discours*, Liège et Bruxelles, Pierre Mardaga.
- FRANTEXT (ATILF / Nancy Université / CNRS) : <http://www.frantext.fr>

LE DISCOURS DIRECT ET SES LIMITES : L'ASYMÉTRIE DE LA FRONTIÈRE GAUCHE ET DE LA FRONTIÈRE DROITE

Sonia BRANCA-ROSOFF
Université Paris III - Sorbonne Nouvelle
Clesthia-Syled (EA 2290)

Bertrand VERINE
Université Montpellier III - Praxiling (UMR 5267)

Dans ces quelques lignes d'hommage, nous abordons la question du discours direct (désormais DD), de ses formes et de ses usages, dans le genre de l'interview conversationnelle en français parlé parisien, en nous intéressant plus précisément aux indices qui permettent aux auditeurs de repérer le début et la fin des paroles représentées.

Le DD constitue un des modes principaux de « représentation du discours autre » – pour reprendre la dénomination de J. Authier-Revuz qui a l'intérêt de souligner que le discours « rapporté » n'est pas une reproduction – ce que montrent particulièrement bien les corpus oraux dans lesquels prolifèrent les énoncés qui sont seulement possibles ou qui n'ont encore jamais été dits et ne le seront sans doute jamais¹. J. Authier-Revuz (v. sa synthèse de 2004) caractérise le DD par son hétérogénéité sémiotique, syntaxique, énonciative. Prenant comme base ces propriétés « en langue », nous travaillons en contexte sur des fonctionnements saillants qui mettent en œuvre la relation entre discours enchâssant et discours enchâssé. C'est encore à J. Authier-

1. Cette propriété a été bien soulignée par Vincent & Dubois 1997. Voir, par exemple dans CFPP2000 :

- (1) quand le maître avait dit quelque chose *jamais un d'mes parents aurait dit* « il a eu tort » [CFPP2000-05-01], Christophe André, 62 ans.
- (2) quand on m' dit « t'es d'où ? » *j' dis pas* « j' suis parisienne » [CFPP2000-11-04], Katia Teixeira, 15 ans.

Revuz (ainsi qu'à l'équipe des praxématiciens – v. Bres & Verine 2002 ; Verine 2006 et 2009 ; Fauré & Verine 2004) que nous devons l'importance accordée à cette perspective que l'on peut faire remonter en France à Bakhtine/Voloshinov 1929 / 1977². Nous tenons compte également des travaux sur l'opposition entre le narratif et l'argumentatif de Vincent & Dubois (1997). A. Grobet (2004), une des pionnières de l'étude prosodique du DD estime comme E. Couper-Kuhlen (1996), que « tout porte à croire [que la prosodie] joue un rôle crucial ». Nous essaierons prudemment de voir si une analyse qui s'entient aux marques segmentales se révèle suffisante pour délimiter les séquences de DD³. Les résultats obtenus pourront dans un autre travail être confrontés aux indices intonatifs. Travailler indépendamment ces plans d'organisation du discours est utile pour pouvoir s'interroger sur leur congruence ou sur le rôle spécifique que joue chaque plan par rapport au marquage des discours directs.

Le corpus de travail, CFPP2000 (<http://cfpp2000.univ-paris3.fr>), est constitué d'interviews conversationnelles dialogales ou polylogales recueillies dans différents quartiers de Paris. À l'automne 2011, sur environ 500 000 mots, CFPP2000 comporte 863 occurrences de DD, très inégalement réparties selon les locuteurs⁴ et qui apparaissent souvent dans des situations valorisantes pour les interviewés qui se mettent en scène ou qui dénoncent les réactions inappropriées de tiers. Ce corpus permet de faire émerger des phénomènes saillants à l'oral, telle l'asymétrie entre la frontière gauche du DD (où apparaissent de nombreux indices de la prise de parole du locuteur mis en scène (désormais *I*) et de la frontière droite où le locuteur premier (*L*) marque davantage sa présence.

1. LA QUESTION DES FRONTIÈRES

Pour des raisons qui tiennent aux liens étroits que la réflexion grammaticale entretient avec la codification de l'écrit, le repérage du DD est traditionnellement proposé à partir de marques typographiques et ce, depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle (v. Branca-Rosoff 1993, Rosier 1999), lorsque Beauzée articule un exposé des nouvelles

2. Nous gardons les noms traditionnels Bakhtine/Voloshinov, qui correspondent à la réception française de l'ouvrage, intitulé en français *Le Marxisme et la philosophie du langage*. La vulgate des années 1970 est en particulier la source des travaux de J. Authier-Revuz. Nous renvoyons toutefois à l'édition de P. Seriot et I. Ageeva-Tylkowski (2010) qui rendent au seul Volochinov la paternité de l'ouvrage.

3. Voir dans le même sens les articles de Blanche-Benveniste & Martin 2011 et de Le Goffic 2011 ; Morel 1998 défend l'étude conjointe des outils lexico-syntaxiques et intonatifs et cherche une définition mixte des notions de thème ou de préambule.

4. Un seul DD dans l'interview de Pierre Beysson et Marie Beysson [CFPP2000-12-01] contre 265 dans l'interview de Youcef Zerari, 29 ans et Abdel Hachim, 25 ans [CFPP2000-SO-01].

normes de ponctuation et « l'invention » de la catégorie grammaticale du DD :

C'est un usage universel & fondé en raison, de mettre les deux points après qu'on a annoncé un discours direct que l'on va rapporter⁵, soit qu'on cite comme ayant été dit ou écrit, soit qu'on le propose comme pouvant être dit ou par un autre ou par soi-même. Ce discours tient, comme complément à la proposition qui l'a annoncé ; & il y auroit une sorte d'inconséquence à l'en séparer par un Point simple, qui marqueroit une indépendance entière : mais il en est pourtant très-distingué, puisqu'il n'appartient pas à celui qui le rapporte, ou qu'il ne lui appartient qu'historiquement ; & en effet il commence par une lettre capitale. Il est donc raisonnable de séparer le discours direct de l'énoncé par la Ponctuation la plus forte au-dessous du Point, c'est-à-dire par les deux points : pour une distinction plus marquée, on place encore les guillemets (") au commencement de toutes les lignes de ce discours direct, ou bien on emploie un caractère différent. (*Grammaire générale* 1767 : 613)

Or, ces marques graphiques se sont mises en place progressivement dans l'histoire de l'écriture. Elles sont par ailleurs instables et, surtout, leur usage est asymétrique. Depuis des études comme celle de C. Buridant (1980 : 25, § 4.4), on sait qu'ont été développées des conventions pour marquer le discours direct dès le Moyen Âge⁶. Dans la prose des chroniques du XIII^e et du XIV^e siècle, « la ponctuation forte [le point suivi de majuscule] est constante, ou presque, quand il s'agit de marquer le début d'un discours au style direct ». Ce travail toutefois ne s'attarde pas sur la fin du segment enchâssé. Des différences intéressantes ont été relevées y compris pour les pratiques manuscrites modernes. S. Delesalle (2002) note par exemple que Proust oublie souvent de fermer les guillemets. À l'oral, et alors qu'il faut un subordonnant associé à un verbe de parole pour introduire le DI⁷, il n'existe pas de *marqueurs grammaticaux* univoques et obligatoires indiquant les bornes du segment représenté enchâssé. On peut se demander quels *indices* linguistiques – ou non linguistiques – guident l'interprétation de l'auditeur.

5. Selon Beauzée, seul le fragment rapporté ou cité comme pouvant être dit est du DD.

6. Voir l'excellente synthèse de D. Cunha et M. Arabyan (2004) qui insistent sur le marquage précoce (dès l'Antiquité) des répliques.

7. Encore faut-il signaler des cas d'omission du subordonnant *que* (« il a dit *que...* »), décrits par Vincent & Dubois 1997 pour le français du Québec, et bien repérables aussi dans le français d'Afrique : « il a dit je me moque de lui » au lieu de « il a dit que je me moquais de lui » ou au DD « tu te moques de moi ». Dans CFPP 2000,

(3) j'étais j'étais arrivé en retard bon elles s'ont dit « bon j' suis pas là » [CFPP2000-SO-02], Youcef Zerari, 29 ans

au sens de « que je n'étais pas là ». Inversement, M.-M. de Gaulmyn (1983 : 526) signale *dire que* + DD : il a dit que « tu travailles pas » pour « que je travaille pas ».

2. LA FRONTIÈRE INITIALE : REPÉRER LA DISCORDANCE ÉNONCIATIVE ENTRE DISCOURS ENCHÂSSANT ET DISCOURS ENCHÂSSÉ

Bien que non obligatoire en langue, la rupture entre le segment enchâssant et le segment enchâssé est presque toujours marquée dans les entretiens conversationnels de CFPP2000. Nous proposons ci-dessous un classement des indices.

2.1 LE SEGMENT INTRODUCTIF

Le segment enchâssant est introduit par un terme de parole dans 83 % des cas.

2.1.1 DISCOURS ENCHÂSSANT COMPORTANT UN LEXÈME SIGNIFIANT LA PAROLE OU LA PENSÉE

Dire est le verbe le plus fréquent, éventuellement relayé par *faire*, ce dernier plus présent chez des locuteurs d'origine populaire. D'autres verbes sont attestés avec des fréquences de 1 ou 2 qui peuvent renvoyer aux caractéristiques de la voix (*crier*), à l'organisation de la conversation (*répondre*), aux verbes désignant l'écriture, à des actes de langage (*demander*), etc. La catégorie a été étendue aux substantifs comme *cris*, *question*, *discussions*, *phrases* :

- (4) les *cris* de notre mère hein « tiens prends un caillou » [CFPP2000-03-01], Benoît du Breuil, 32 ans.
- (5) y avait des *questions* « de quel quartier tu es ? » [CFPP2000-03-01], Enq., 63 ans.

Associé au verbe de parole, le changement de la référence temporelle ou des personnes est un indice essentiel de démarrage d'un fragment énoncé par *l* (ou par *L* à un autre moment). Le cas est clair lorsqu'on a affaire à une anecdote racontée au passé composé ou à des introducteurs itératifs à l'imparfait qui contrastent avec les présents de la partie représentée du discours enchâssé. Ce contraste n'est pas morphologique, mais référentiel car les mêmes temps apparaissent fréquemment dans les deux segments. Voici un passage où les deux discours débutent par des passés composés n'ayant pas la même référence temporelle (*j' lui ai dit* vs *vous m'avez dit*), puis le discours enchâssant se poursuit avec un présent à valeur aoristique, *j' lui dis*, qui contraste avec le présent de discours de l'énoncé enchâssé, *je constate* :

- (6) et j'ai été *l'voir j'lui ai dit* « écoutez Philippe vous m'avez dit "euh oui le XX tout l'monde dans l'équipe on est une équipe on

est tous pareils” XX vous avez dit que rigou- euh faut être dans une équipe faut être rigoureux + il faut être sérieux » ++ et la première fois il m’avait dit ça et euh j’lui j’lui *dis* « *je constate* que dans l’équipe y en a ils sont pas rigoureux ils sont pas sérieux ils viennent jamais à l’heure ou alors ils viennent pas aux entraînements mais ils sont convoqués aux matchs [mm] » [CFPP2000-SO-02], Abdel Hachim, 25 ans.

2.1.2 ÉLÉMENTS INTERCALÉS

Dans 95 % des cas, l’introducteur de parole jouxte le début de la citation. Cependant, 5 % des segments comportent des éléments qui s’intercalent entre le verbe et le début du fragment représenté. Le plus souvent, il s’agit d’adverbes temporels comme *toujours*, ou d’adverbes d’énonciation comme *simplement*, *effectivement*, venant limiter la portée du dire :

- (7) ils disaient *simplement* « c’est important » ? [CFPP2000-05-01], Enq., 63 ans.

Dans cette situation, la prosodie pourrait imposer une autre interprétation où le caractère oppositif de *simplement* concernerait la partie représentée, *c’est important* étant mis en contraste avec un élément précédent, non rappelé dans le discours cité.

On relève également quelques groupes parenthétiques comme l’exemple suivant où la prosodie souligne que « ce qui n’est pas le cas actuellement » est un commentaire de *L*, et non le début de la partie enchâssée :

- (8) et il disait *toujours c’qui n’est pas l’ cas actuellement* « tout c’que vous apportez tout c’que vous faites vous l’apportez dans dans » donc il a pris des gens comme un chef d’orchestre prend des musiciens [CFPP2000-07-03], Pauline de Bordes, 67 ans.

Cependant (et indépendamment des informations que pourrait fournir la prosodie), l’interprétation naturelle du passage exclut le rattachement de « pas le cas actuellement » au discours enchâssé, car il y aurait contradiction avec l’idée de l’apport de chacun.

2.1.3 DD NON INTRODUIITS PAR UN TERME DE COMMUNICATION

17 % des DD ne sont pas introduits par un terme de communication. À la suite de M. Wilmet et de L. Rosier, on parle souvent dans ce cas de *discours directs libres*. Cependant, le continuum des indices – qu’est-ce exactement qu’un lexème de citation ? à quel moment cesse-t-on de considérer que *le locuteur enchâssé* a été introduit ? – et les propriétés du segment enchâssé, identiques à celles du DD « classique » poussent à considérer qu’on a affaire à une variante du DD :

- Des lexèmes à faible valeur sémantique :

Le verbe *être* fonctionne comme introducteur. On en compte 11 occurrences, dont 10 à valeur prédicative :

- (9) nous on était vulgaires mais on était pas euh quand on était dans les transports ou *on était pas euh* « oui vas-y ci vas-y » [CFPP 2000-SO-02], Abdel Hachim, 25 ans.

La partie enchâssée occupe la place d'un attribut permettant de construire une catégorie de jeunes des années 1970 moins grossiers que ceux d'aujourd'hui. *Être* introducteur est semble-t-il plus rarement employé comme localisateur, mais ce n'est pas impossible. CFPP2000 en compte une occurrence où il évoque aussi la posture déconcertée de la locutrice :

- (10) quand on m'a dit l'adresse *j'étais là* « non mais tu t' trompes on a rendez-vous place du Troca- » [CFPP2000-11-03], Blanche Duchemin, 25 ans.

On note aussi l'usage quotatif de *genre*⁸ chez les plus jeunes enquêtés (9 occurrences) :

- (11) un vrai Parisien c'est-à-dire que c'est le XX voilà qu'est là qui fait un peu enfin c' qu'il veut qui traverse n'importe où *genre* « j'suis parisien » et voilà [CFPP2000-11-04], Katia Teixeira, 15 ans.

- Des reprises non marquées :

Lorsque le locuteur reprend le fil d'un DD après une interruption, la reprise peut être non réintroduite (6 occurrences) :

- (12) *il m' a dit* « *où est-ce que tu traînes comme bar* » c'était la première question alors que tous les autres qui habitaient euh + dans je n'sais où mais i- ils ne sortent même pas le soir « *où est-ce que tu vas comme bar* » *je lui dis* « le Zéro Zéro » [CFPP2000-11-03], Blanche Duchemin, 25 ans.

- Des répliques en situation de dialogue :

Comme dans les romans qui adoptent depuis le XVIII^e siècle le simple tiret évitant ainsi de répéter l'introducteur, certains locuteurs jouent en virtuoses des répliques non introduites (18 occurrences) :

- (13) j'ai dit « j'ai besoin de trouver un poste de secrétaire même de standardiste de + même hôtesse et cetera et tout » ++ « *oui non mais* vous comprenez avec les capacités qu'vous avez » [CFPP2000-IV-01], Jacqueline Pelletier, 65 ans.
- (14) quand on m'a dit l'adresse j'étais là « non mais tu t' trompes on a rendez-vous place du Troca – « *non non* c'est dix place du Trocadéro c'est l'adresse où » voilà [CFPP2000-11-03], Blanche Duchemin, 25 ans.

8. L. Rosier (2008 : 59) nomme ces termes qui produisent un effet prototypique des « profileurs de l'énonciation ».

Là encore, le sens et les indices de début du segment enchâssé examinés au paragraphe suivant suffisent à indiquer la rupture, évidente dans la transcription sans qu'il soit besoin de recourir à l'intonation.

- Des indications lacunaires :

L peut indiquer seulement le locuteur, *l*, alors que le prédicat mentionne seulement des rencontres, ou bien introduire les circonstances temporelles de l'énonciation :

(15) *on croise souvent des gens* « allez viens boire un café » donc je trouve que ça a un côté très convivial + [CFPP2000-07-01], Stéphanie Zanotti, 49 ans.

- L'interprétation comme énoncé enchâssé se fait sur une base purement sémantique ou pragmatique :

Dans un certain nombre de cas (27), le DD survient de façon abrupte :

(16) j' vois ma fille quand elle va acheter l' pain bon ben l'autre jour il lui manquait dix centimes + « bonjour ma belle c'est pas grave on t' connaît bon hop tu reviendras » enfin vous voyez c'est quand même aussi c'est sécurisant + [CFPP2000-07-01], Stéphanie Zanotti, 49 ans.

L'apostrophe familière (« ma belle ») qui convient à une petite fille, mais ne serait pas convenable pour des adultes et surtout le contenu de l'acte de faire crédit, permettent de comprendre que le DD doit être attribué à la boulangère qui a seule la légitimité nécessaire pour dire que l'appoint pourra être apporté plus tard.

2.2 PROPRIÉTÉS ARGUMENTATIVES

D. Vincent et S. Dubois font des propriétés argumentatives un axe fort de leur recherche sur le discours rapporté à l'oral. S'intéressant aux « actes sociaux, discursifs et énonciatifs qui sous-tendent la rencontre ou la fusion entre le locuteur et l'auteur de paroles » (1997 : 25), elles sont amenées à distinguer les discours narratifs présentant un événement de parole, une anecdote, dont les acteurs sont bien individualisés qu'elles opposent aux discours présentant des situations récurrentes, mettant en scène des discours relevant d'une opinion attribuable à n'importe qui. Si on laisse de côté les répliques et les reprises, les DD non introduits concernent plutôt ces opinions stéréotypées qui ont moins besoin, semble-t-il, d'être localisées par un acte de parole. Ainsi quand l'enquêteur propose sa quasi-définition du mélange ethnique :

(17) l' mélange c'est d' la cohabitation gentille ou si l' *mélange* c'est du vrai mélange « ma meilleure copine c'est Fatima machin » ++ [CFPP2000-03-01], Enq., 62 ans.

La fille d'un poissonnier raconte le sentiment de protection associé aux petits commerçants d'antan qui surveillaient les enfants du quartier :

- (18) *tous les commerçants* que j' connaissais « ah ben alors ça va la petite aujourd'hui ? t'as passé une bonne journée ? » [CFPP2000-14-01], Nicole Noroy, 53 ans.

Un habitant des cités évoque le sentiment d'impuissance de la police devant l'éternel recommencement d'arrestations non suivies d'inculpations :

- (19) *toutes les semaines toutes les deux semaines* « oh lui j'l'embarque ++ c'est bon y en a marre j' le revois encore la semaine prochaine » + c'est pas c'est + [CFPP2000-SO-02], Abdel Hachim, 25 ans.

À la limite, l'énoncé enchâssé fonctionne comme modificateur des noms *côté* ou *soirée* résumant des comportements-types au même titre que les adjectifs *snob* ou *bobo* ; il peut lui-même être modifié par une locution adverbiale comme *un petit peu* :

- (20) bon j' vais être méchante y a un côté un peu snob un peu + un peu bobo snob + on va dire + bobo j'ai rien contre + mais *ce côté un petit peu voilà* « je vais faire mes courses rue Daguerre je » bon + euh ça moi je j' reconnais pas du tout l'atmosphère + euh qu'y avait à l'époque + [CFPP2000-14-01], Nicole Noroy, 53 ans.
- (21) ça m'avait vraiment frappée dans *l' côté* « c'est pas une question d'racisme et de » voilà c'est vraiment [CFPP2000-11-03], Blanche Duchemin, 25 ans.
- (22) mon appartenance elle est clairement là et tous les + quasiment tous mes amis vivent dans l'est de Paris + et ont *ce mode de vie de plutôt* euh + soirée « allez on va dans un bar » euh « ah il est trois heures y a plus plus d' métro on prend » [CFPP2000-11-03], Blanche Duchemin, 25 ans.

Dans l'exemple suivant, la proposition enchâssée occupe seule la place d'un attribut :

- (23) ils sont ouverts *ils sont euh* + « t'as un petit souci on va discuter avec toi voilà j't'apprends à comment euh + y a une nouvelle réforme qui est sortie faire attention à + t'as un papier à remplir fais attention fais euh » on on échange on [mm] + [CFPP2000-SO-01], Abdel Hachim, 25 ans.

2.3 INDICES DE DÉBUT DU SEGMENT ENCHÂSSÉ : LA DIMENSION DIALOGALE

2.3.1 LES PARTICULES DISCURSIVES

Situées généralement à l'attaque des énoncés⁹, les particules discursives viennent sur-marquer le début du message représenté ; ce marquage devient particulièrement nécessaire lorsqu'il n'y a aucun lexème de dire en introduction :

- (25) j'espère qu'elle va m'écouter mais je sens qu'elle a des copines qui font des expériences + « *ah* oui le vélo est pas bien enclenché donc on peut l'tirer comme ça ça va marcher et tout » [CFPP2000-07-01], Stéphanie Zanotti, 49 ans.

Ces particules viennent aussi marquer les répliques :

- (26) et puis après voilà on arrive à s' retrouver sur Facebook « qu'est-ce tu deviens ? » « *ah* tu deviens ça » « voilà c'est cool » et puis + finalement ça s'arrête là hein [CFPP2000-20-02], Gary Collard, 24 ans.

Il en va de même pour les emplois interjectifs comme *bonjour* qui apparaît dans l'exemple (16) ci-dessus.

2.3.2 LES ADVERBES PRÉDICATIFS D'INTERLOCUTION

Non (73 occurrences dont 16 dupliqués) et *oui* ou *ouais* (67 dont 3 dupliqués), *si* (1) *sinon* (2) constituent également des marques de prise de parole d'usage très fréquent.

- (27) quand on m'a dit l'adresse j'étais là « *non* mais tu t' trompes on a rendez-vous place du Troca- » – « *non non* c'est dix place du Trocadéro c'est l'adresse où » [CFPP2000-11-03], Blanche Duchemin, 25 ans.¹⁰
- (29) moi voilà j' peux m' dire « mais j'viens t' chercher tu finis tard tu seras voilà » – « *non non non* laisse-moi marcher laisse-moi marcher » [CFPP2000-11-01], Anita Musso, 46 ans.
- (30) j'ai dit « j'ai pas besoin de trouver un poste de secrétaire même de standardiste de + même hôtesse et cetera et tout » ++ – « *oui non*

9. Il n'est pas impossible de les voir apparaître en fin d'énoncé :

- (24) « "oh t'es pas content tu veux pas jouer tu changes de club euh *ah ah*" il a commencé à monter sur ses grands chevaux » [CFPP2000-SO-01], Abdel Hachim, 25 ans.

Le *ah ah* final est prolongé avec une intonation que l'on pourrait paraphraser par *blabla*.

10. Le recours à l'inachèvement du tour suggère la vivacité des échanges :

- (28) bon ils m'ont interpellée au moment où j'suis passée conseillère municipale « bon dis donc Jacqueline pourquoi nous on a pas *des* » j'ai dit « vous m'gavez » [CFPP2000-IV-01], Jacqueline Pelletier, 65 ans.

mais vous comprenez avec les capacités qu'vous avez » et puis après + on m'a dit « *oui mais* avec votre expérience on trouvera jamais » et c'est là qu'on a commencé à me proposer à l'époque c'étaient des TUC les CRA enfin + toutes ces petites choses-là (mm) euh + euh [CFPP2000-IV-01], Jacqueline Pelletier, 65 ans.

2.3.3 LES CONNECTEURS ARGUMENTATIFS

L'usage de connecteurs comme *mais* participe du dialogisme du texte qui met en scène des échanges tantôt avec les autres locuteurs *l* déjà introduits, tantôt avec les arguments virtuels susceptibles d'être avancés :

- (31) quand on voit aussi le prix du mètre carré dans l' septième moi j' me pose aussi des questions en disant « *mais* comment feront les enfants hein ? » [CFPP2000-07-01], Stéphanie Zanotti, 49 ans.
- (32) et et être parisien par rapport à + à ces ce temps d' vacances ça serait quoi à part « *mais* non j'suis pas aussi riche que tu crois » [CFPP2000-11-04], Enq., 63.

Adverbes et particules forment des chaînes complexes *ah non, oh ben oui, oui non mais* :

- (33) non elles font toutes les manifs elles l'ont toujours fait elles ont bloqué leur lycée et tout alors si on appelle ça se politiser oui j' préfère ça que « ah non j'vais rentrer j' vais aller travailler » je préfère ça quand même hhh [CFPP2000-11-01], Anita Musso, 46 ans.

Ce travail modeste de relevé permet de prendre conscience de l'importance des morphèmes à effet démarcatif dans la position initiale... leur monotonie, leur répétition obstinée constituent des indices précieux pour l'auditeur.

3. LA ZONE DE CLÔTURE

La fin des séquences au DD est moins marquée que le début. Comme d'ailleurs pour l'ensemble des séquences discursives, c'est le début de l'énoncé suivant qui sert d'indice, soit qu'il marque le retour à l'énoncé enchâssant, soit qu'il signale le début d'une réplique. Cette clôture rétrospective du DD par les marqueurs d'initialisation du segment suivant a déjà été signalée par A. Grobet (2004 : 308).

- Marques de réinitialisation : une frontière bien tracée

Lorsqu'il y a enchaînement de répliques, le segment introducteur de la seconde réplique sert de borne rétrospective au tour de parole précédent :

- (34) [...] et j' suis arrivé à la fin et il m' dit « ah non *écoutez* euh vous n'avez pas fait d' commerce » *j' fais* « ouais mais dans dans

l'annonce y a écrit débutant et euh (mm) j'suis motivé euh voilà » [CFPP2000-SO-01], Youssef Zerari, 29 ans.

L'introduction pronom + verbe de parole (*j'fais*) et le marqueur conversationnel (*ouais*) indiquent le démarrage d'une nouvelle séquence, ce qui implique rétroactivement que le DD précédent s'est achevé à *commerce*.

- Repérage de frontières en l'absence de marques

Parfois ce sont des critères de sens qui conduisent à clore le DD. Ainsi après « j'y vais à pied » :

- (35) [...] combien d'fois ça m'est arrivé « bon ben là tu vas boulevard Voltaire c'est pas loin euh tu tu *j'y vais à pied* » *je suis chez moi* je m'conditionne dans mon appartement en m' disant + « j'y vais à pied » moi ma voiture elle est garée dans la rue j'ai un stationnement résident + je passe devant je n' peux pas m'empêcher d'ouvrir euh la porte de monter dedans et et d'aller euh à euh voilà cinq minutes en voiture [CFPP2000-11-01], Anita Musso, 46 ans.

Il n'est pas logique d'enchaîner « j'y vais à pied je suis chez moi » ; en revanche, « je suis chez moi » est bien le cadre à opposer à « je passe devant ma voiture » ; de même, il est peu plausible de se dire à soi même pour s'encourager à marcher « moi ma voiture elle est garée dans la rue ».

- Des morphèmes de transition qui clôturent, commentent et annoncent la suite

La plupart des indices segmentaux sont polysémiques. Nous nous en tiendrons au ponctuant *voilà* qui a plutôt un caractère clôturant (Grobet 2004, Rabatel 2001) : *voilà* renvoie de façon anaphorique au contexte antérieur qu'il résume.

- (36) oui mais ++ oui non mais « vous voyez pas comment ils » – et ben oui ils s' comportent ils + ils sont + c'est c'est des enfants ils sont vivants + (mm) *voilà* ++ et puis en plus euh quand on leur sort ça aux enfants s'ils sont tout petits ça va mais s'ils sont douze ans (mm) ben qu'est ce qu'ils font ils s'rebiffent ++ [CFPP2000-IV-01], Jacqueline Pelletier, 65 ans.

Voilà est aussi utilisé à l'ouverture pour présenter de façon cataphorique les arguments qui vont être abordés et qui sont une occasion attendue de faire le point :

- (37) je leur ai dit « *voilà* + euh je reste à la maison je cherche pas d' chambre + euh je vous demande rien » si ce n'est que peut être de temps en temps je disais à mon père + « peut être que d' temps en temps à la rentrée je vais te demander un peu d'argent pour acheter certains livres » [CFPP2000-14-01], Nicole Noroy, 53 ans.

Par ailleurs, même dans son rôle anaphorique, *voilà* peut être attribué à *l*, ou marquer le retour à l'ensemble de la séquence argumen-

tative, *L* tirant les conclusions du DD à l'intention de l'enquêtrice. Dans l'exemple ci-dessous, Anita Musso répond à son amie qui pense qu'elle n'a pas à s'occuper des études de son fils et la met en garde contre le décrochage scolaire de l'enfant. On ne peut savoir si le segment qui commence à « et euh voilà » fait partie de la réponse ou s'il est adressé au co-énonciateur, invité à partager l'idée que les élèves actuels sont vite en échec :

- (38) [...] il faut qu' le parent joue l' jeu aujourd'hui dans la façon dont est faite l'école quoi si c' que faisait ma copine elle me dit « mais j'm'en fous il est grand il fait ce qu'il veut moi j' vais pas regarder son cahier de voilà¹¹ » j' lui dis « ben si tu regardes pas il va pas l' faire et euh voilà il est vite vi- il peut être vite dans l'échec quoi [CFPP2000-11-01], Anita Musso, 46 ans.

La même narratrice peut conclure pour elle-même qu'il n'est pas malin de prendre sa voiture, ou poursuivre ce raisonnement à l'intention de l'enquêtrice :

- (39) [...] oui y a un côté de facilité d'passer devant sa voiture et de s' dire « bon ben j'la prends et euh + et voilà quoi + à mon avis c'est pas très malin quoi [CFPP2000-11-01], Anita Musso, 46 ans.

Lorsqu'il s'agit d'une autocitation du locuteur, la coïncidence entre *l* et *L* favorise la convergence argumentative. L'une ou l'autre interprétation ne change rien à la production du sens de l'ensemble de la séquence, le but du discours étant le même, une sorte de retour sur le DD, équivalant à un « vous voyez bien ce qu'on peut apporter comme arguments ».

On voit parfois des chaînes dont le deuxième élément est plus nettement un signal méta-énonciatif adressé à l'intervieweur :

- (40) [...] j'me suis dit « y a rien à faire là-dedans quoi » voilà + vous voyez c'est + mais tout vient d' Montreuil enfin tout vient de + de là où j'ai vécu [CFPP2000-MO-01], André Morange, 58 ans.

L'indécision qui touche souvent le rôle de *voilà* conduit à y voir moins une marque de clôture qu'une marque de transition articulant dialogique (la relation interdiscursive entre l'enquêtée *L* et ses personnages) et dialogal (la relation interlocutive entre l'enquêtrice et l'enquêtée).

- *Gnagna, blabla, et cetera*

Un deuxième problème intéressant est celui que posent des unités comme *et cetera* (8 occurrences), *nanana* (3), *machin* (1) ou *blabla* (1), *gnagna* (1). Ces expressions ne sont pas seulement une

11. Le premier « voilà » dit par la mère de l'élève en échec équivaut à peu près à « j'ai donné assez d'arguments pour que tu comprennes ma position ». On pourrait l'interpréter aussi comme adressé par Anita Musso à l'enquêtrice « voilà le genre de choses que me disait ma copine ».

paraphrase du contenu du discours cité, mais aussi déjà un commentaire métadiscursif du narrateur *L*.

- (41) [...] et lui et son copain ils se sont dit « allez on s' lance + écoute on a rien à perdre c'est tout petit euh + il faut qu'on mette du un fond » mais l'autre avait d' l'argent je crois euh qu'il voulait plutôt à la base garder pour s'acheter un appart ou quelque chose comme ça mais enfin oui ils se sont lancés + euh et c' qui était rigolo c'est que la même semaine y a une copine à moi qui m' dit « oh j'ai rencontré un mec avec qui j'étais super amie au collègue qui est génial écoute c'est extraordinaire comme histoire il vient d'ouvrir un bar *blabla* » elle me raconte toute l'histoire [CFPP2000-11-03] Blanche Duchemin, 25 ans.

Tout DD est une interprétation de l'énoncé enchâssé par le locuteur premier, cependant *blabla* spectacularise cet acte interprétatif. Blanche Duchemin évalue le discours de son amie et dit qu'il serait inutile de continuer à le rapporter puisqu'il reprend des informations fournies un peu plus tôt dans l'énonciation en cours¹². Sur le plan syntaxique, les unités font partie du segment autonome du DD. Bien que ce ne soit pas une obligation, toutes apparaissent, dans CFPP2000, en position finale à la charnière du discours enchâssé et du discours enchâssant. Grammaticalement, elles appartiennent à la proposition introduite par le verbe *dire*, supposée transmettre le signifiant du discours rapporté. Sur le plan énonciatif et sémiotique, elles n'ont aucun effet mimétique. Le locuteur premier, *L*, intervient dans le message attribué à *l*, dont il signale qu'il juge inutile de le reprendre. Bien au contraire, il exhibe la non-littéralité du discours qu'il tient et qu'il ramène à un simple bruit, ce qui constitue déjà une sorte de commentaire à l'intérieur du message (voir Cunha 1992).

Dans la bivocalité de l'indirect libre, le mélange des voix opère au niveau du système énonciatif : la personne et le temps dépendent de *L* alors que les modalités d'énonciation et souvent les circonstants temporels relèvent du discours autre. Dans la superposition des voix caractéristique du DD, on attribue syntaxiquement à *l* un énoncé que des substantifs ou des onomatopées, obligent à attribuer à *L*, manifestant un contraste entre les attitudes modales des locuteurs au cœur même de l'énonciation enchâssée.

Ainsi, au moins dans CFPP2000, des marqueurs discursifs installent presque toujours une frontière nette à l'ouverture et très rares

12. Voir aussi Jacqueline dont le *nanana* final relève à la fois de l'interlocutif (la fin du DD) et de l'interdiscursif adressé à l'enquêteur (toutes ces choses injustes et hostiles que les gens disent) :

(42) ça a commencé le rôle (toux) de l'APEIS (mm) ++ donc ++ fallait quand même + déjà un peu à l'époque on parlait des chômeurs « oui les chômeurs c'est des feignants *nanana* » (mm) bon mais y a eu quand même une grande grande bataille (mm) [CFPP2000-IV-01], Jacqueline Pelletier, 65 ans.

sont les énoncés enchâssés dont le repérage initial nécessite le recours à un niveau suprasegmental. En clôture, c'est l'énoncé suivant qui permet de délimiter le DD. Il y a moins d'indices à l'intérieur du segment rapporté et lorsqu'il y en a, on peut hésiter parfois sur leur rattachement : des éléments comme *voilà* ont un rôle d'enchaînement qui en font des éléments bi-orientés, rattachés encore au DD, mais orientés déjà vers l'interlocuteur, cependant que des éléments comme *nanana* permettent au locuteur d'exprimer sa distanciation avec l'énoncé enchâssé, avant même de le clore syntaxiquement¹³. Il sera cependant intéressant de voir si ces fonctionnements sont déterminés par le genre de l'interview conversationnelle.

ANNEXE

Nous transcrivons les mots en orthographe sans correction des écarts à la norme quand ils correspondent à un morphème attesté en français¹⁴.

- Nous élidons cependant les clitiques quand cette élision s'entend à l'oral : *j'sais* ; *t'arrives* lorsque les morphèmes (t', j', qu', c', s', d', n') existent à l'écrit. En revanche nous nous refusons à « i » ou « iz » pour *ils* qui s'écartent des habitudes orthographiques du français.
- Le X majuscule note une syllabe incompréhensible.
- L'amorce d'un mot est notée par un trait accolé au mot : *un mi-*
- Les liaisons fautives ont été indiquées par un « z » ou un « t » entre tirets.
- Nous n'utilisons ni les points ni les virgules. Nous notons les pauses selon les conventions suivantes :
 - + pause brève ;
 - ++ pause longue

Le point d'interrogation, le point d'exclamation et les guillemets ont été utilisés lorsque le transcripteur entendait nettement l'intonation :

- ? interrogation avec montée de la voix
- ! exclamation

« » Les décrochages liés au discours direct sont signalés. Les guillemets ne sont pas toujours fermés, ce qui correspond aux hésitations du transcripteur en ce qui concerne la clôture du discours direct.

13. Dans CFPP2000, il n'y a pas d'énoncé dans lesquels les *lalala*, *nanana* ouvrent la partie autonome. Intuitivement, on peut les estimer moins fréquents dans cette position. Au début on s'attend plutôt à des modalisateurs du verbe introducteur comme « il m'a dit en gros, en abrégant », etc.

14. Ainsi, nous n'écrivons pas « f'nèt », « f'nêtr », pour *fenêtre*, ce qui rendrait très difficile les recherches assistées par l'ordinateur dans les corpus.

Les frontières des tours sont posées au niveau des mots de façon à ne pas empêcher leur reconnaissance automatique. De même, lorsqu'un locuteur parle et que le second intervient en arrière-plan en se bornant à des bruits (*mm*) ou à des interjections (*hum*) sans interrompre le tour, ces indications figurent entre parenthèses, à l'intérieur du tour de parole du locuteur principal.

RÉFÉRENCES

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive. Éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* 26, p. 91-151.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2004, « La représentation des discours autres », dans J. M. López Muñoz *et al.* (éds), p. 35-53.
- BAKHTINE Mikhaïl / VOLOCHINOV Valentin, 1929 / 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BEAUZÉE Nicolas, 1767 / 1974, *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Paris, J. Barbou, réédité en fac-similé, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Fromann Verlag.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et MARTIN Philippe, 2011, « Structuration prosodique, dernière réorganisation avant énonciation », *Langue française* 170, p. 127-142.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, 1993, « Deux-points, ouvrez les guillemets. Notes sur la ponctuation du discours rapporté au XVIII^e siècle », *Le Gré des langues* 5, p. 178-202.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, FLEURY Serge, LEFEUVRE Florence et PIRES Mat, 2012, « Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000) », <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>
- BRES Jacques et VERINE Bertrand, 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langues* 19, p. 159-169.
- BURIDANT Claude, 1980, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- COUPER-KUHLEN Elizabeth, 1996, "The prosody of repetition: on Quoting and mimicry", in E. Couper-Kuhlen and M. Selting (eds.), *Prosody in Conversation*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 366-405.
- CUNHA Doris, 1992, *Discours rapporté et circulation de la parole*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- CUNHA Doris et ARABYAN Marc, 2004, « La ponctuation du discours direct des origines à nos jours », *L'Information grammaticale* 102, p. 35-45.
- DELESALLE Simone, 2002, « Les Signes du discours rapporté : desseins, dessins, destins », *Langages* 147, p. 39-55.
- FAURÉ Laurent et VERINE Bertrand, 2004, « Authentifier un discours autre en y mettant du sien : les vocalisations *ah* et *oh* en frontière de discours rapporté direct à l'oral », dans J. M. López Muñoz *et al.* (éds), p. 317-327.

- DE GAULMYN Marie-Madeleine, 1983, *Les Verbes de communication dans la structuration du discours*, Thèse d'État, Université de Lyon.
- GROBET Anne, 2004, « La fin des séquences de discours rapporté est-elle marquée dans le discours oral ? », dans J. M. López Muñoz *et al.* (éds), p. 307-316.
- Langue française* 170 "Unités syntaxiques et unités prosodiques", F. Lefeuve et E. Moline (éds).
- LE GOFFIC Pierre, 2011, « Phrase et intégration textuelle » *Langue française* 170, p. 11-28.
- LÓPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds), 2004, *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan.
- LÓPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds), 2005, *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Servicio de Publicaciones de la Universidad.
- MOREL Mary-Annick, 1998, « Le discours rapporté direct », dans M.-A. Morel et L. Danon-Boileau, *Grammaire de l'intonation : l'exemple du français*, Gap et Paris, Ophrys, p. 130-134.
- MÜLLER Klaus, 1992, "Theatrical Moments: on Contextualizing Funny and Dramatic Moods in the Course of Telling a Story in Conversation", in P. Auer and A. Di Luzio (eds.), *The Contextualization of Language*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins, p. 199-221.
- RABATEL Alain, 2001, « Valeurs énonciative et représentative des "présentatifs" c'est, il y a, voici / voilà : effet point de vue et argumentativité indirecte du récit », *Revue de sémantique et de pragmatique* 9/10, p. 43-74.
- ROSIER Laurence, 1999, *Le Discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Paris et Bruxelles, de Boeck.
- ROSIER Laurence, 2008, *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- VERINE Bertrand, 2005, « Comment les interjections vocaliques modalisent l'insertion argumentative des discours rapportés directs non véridiques à l'oral », dans J. M. López Muñoz *et al.* (éds), p. 497-506.
- VERINE Bertrand, 2006, « Marquages et fonctionnements dialogiques du discours intérieur autophonique de forme directe à l'oral », *Travaux de linguistique* 52, p. 57-70.
- VERINE Bertrand, 2009, « Une variante contextuelle du discours rapporté avec mention : le discours convoqué dans le journal et le magazine d'information radiophoniques », dans E. Havu *et al.* (éds), *La Langue en contexte. Actes du colloque « Représentations du sens linguistique IV »*, Helsinki, 28-30 mai 2008, Helsinki, Société Néophilologique, p. 349-360.
- VINCENT Diane et DUBOIS Sylvie, 1997, *Le Discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit Blanche.
- VOLOCHINOV [VOLOŠINOV] Valentin Nicolaevich, 2010, *Marxisme et philosophie du langage*, P. Sérriot et I. Ageeva-Tylkowski (éds), Limoges, Lambert-Lucas (1^{re} éd. Moscou, Priboj, 1929).

ASPECTS DE LA PONCTUATION
 PAR LE TIRET AU XIX^e SIÈCLE :
 L'EXEMPLE DE *L'INSURGÉ* DE JULES VALLÈS

Bernard COMBETTES
 Université de Lorraine, UMR-ATILF

Une des caractéristiques de l'évolution de la ponctuation après l'époque classique réside dans le développement de l'usage du tiret. S'il ne s'agit pas d'un signe nouveau – il était jusque là réservé à signaler un changement d'interlocuteur – la variété des contextes dans lesquels il va se trouver utilisé fait apparaître qu'il ne s'agit pas simplement d'une continuité avec un usage plus ancien, mais bien d'un renouvellement important. Comme le rappelle G. Dessons (1993 : 128-129), l'origine de cette « vogue » du tiret est sans doute à rechercher dans l'influence des textes étrangers, dès la fin du XVIII^e siècle. Les études qui ont abordé ce type de ponctuation (Dürrenmatt 1998 ; Dessons 1991, 1993) s'accordent pour reconnaître la diversité des valeurs de ce signe ; elles insistent toutefois sur le rôle énonciatif qu'il joue dans la plupart de ses emplois. On peut se demander dans quelle mesure l'émergence de ce signe est en relation avec le changement majeur qui voit la phrase supplanter la période comme unité de base (v. Seguin 1993). Nous nous attacherons ici à l'étude d'un texte particulier, *L'Insurgé*, de J. Vallès¹, texte relativement tardif dans le siècle (1886), mais qui semble bien représenter un certain type d'écriture, reflet d'un degré de « résistance », qui reste à préciser, devant le cadre phrastique. C'est du moins ce que nous essayerons de montrer. Par ailleurs, il serait évidemment indispensable de mettre ce cas précis en relation avec d'autres œuvres ; nous pensons par exemple, dans des

1. Nous utiliserons ici l'édition de M.-C. Blancquart (collection Folio Classique, Gallimard, 1975).

genres très différents, à la correspondance de Flaubert ou à la critique d'art de Baudelaire, qui présentent des emplois du tiret fort proches de ceux que nous allons observer ici.

1. CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

Avant de passer à l'étude des valeurs discursives, il convient d'examiner les types de constituants séparés par le tiret, afin de déterminer dans quelle mesure des contraintes d'ordre formel limitent l'emploi de cette ponctuation et lui font jouer un rôle dans le marquage syntaxique, la rapprochant alors en quelque sorte de la virgule. Ainsi pourra-t-on assez facilement observer que les syntagmes isolés par le tiret correspondent, dans leur quasi-totalité, à des unités « complètes » qui pourraient se trouver détachées par d'autres signes ; la segmentation graphique ne conduit pas à des ruptures d'ordre syntaxique, quel que soit le type de groupe concerné. Les exemples qui comporteraient une épithète ainsi détachée ou un complément du nom sont exceptionnels ; tout au plus peut-on citer l'extrait suivant :

- (1) celui qui, d'un geste bénin et avec du miel sur les lèvres, décréta le grand massacre – de Falloux. (p. 116)

La même remarque peut également être faite en ce qui concerne la fonction syntaxique. Si les ajouts à valeur de commentaire se rencontrent essentiellement, comme nous le verrons plus loin, sous la forme de syntagmes à contenu propositionnel, subordonnées circonstancielles ou relatives, le détachement d'un constituant essentiel, objet ou attribut, par exemple, pourrait davantage être attendu lorsque le tiret signale une construction en hyperbate. En fait, bon nombre de ces rejets se produisent dans un contexte de coordination ou de juxtaposition, le constituant détaché répondant à un constituant parallèle dans le contexte gauche, dont la construction se trouve ainsi saturée. Dans les exemples suivants, le tiret isole un attribut du sujet et un complément essentiel indirect, mais la construction est déjà complète dans le contexte gauche et l'on ne peut parler de rupture syntaxique :

- (2) Et, pour le malheur de la Révolution, nous avons été modestes – ou lâches ! (p. 154)
 (3) l'on est en mesure, et en goût, de répondre à la police – et même à la troupe. (p. 160)

Lorsque la segmentation se produit sans qu'il y ait constituant parallèle, le groupe isolé a une fonction de syntagme non régi. La quasi-totalité des constructions se résument ainsi aux cas suivants, qui recouvrent diverses possibilités d'autonomie syntaxique, qu'il s'agisse des syntagmes à fonction circonstancielle :

- (4) nous vînmes pour nous emparer de cette même mairie où sont les nôtres aujourd'hui – avec des traîtres en surplus ! (p. 297)

ou des constructions détachées :

- (5) le sillon où les pauvres se tordent de douleur et meurent de faim – crapauds à qui le tranchant du soc a coupé les pattes, et qui ne peuvent même pas [...] (p. 69)
- (6) Eux aussi, ils ont attendu – stupéfiés par le coup de foudre de Montmartre. (p. 248)

Lorsque le constituant détaché correspond à une proposition, les occurrences sont celles, comme on peut s’y attendre, des deux grands types de « subordonnées » qui présentent le plus faible degré de dépendance : les subordonnées circonstancielles, comme dans :

- (7) des souvenirs d’humiliation me grattaient la chair sur les os – comme la viande sur un manche de côtelette. (p. 65)
- (8) Sa phrase ne flambe point – quoiqu’elle brûle ! (p. 46)

et les relatives « explicatives » :

- (9) un beau soir, ils avalent du poison pour crever comme les bêtes – qui n’ont pas d’âme ! (p. 274)

Les rares exemples de rupture du lien syntaxique se produisent dans un contexte que l’on peut considérer comme un cas de corrélation. Dans les deux passages suivants, une construction restrictive met en relation un tour négatif et la forme *que* :

- (10) Je ne fais rien depuis huit jours – que prendre des notes au crayon, en sortant à peine mes bras du lit. (p. 61)
- (11) Pas un bruit dans la maison – que la toux d’un poitrinaire qui [...] (p. 63)

Il faut toutefois noter que le contexte de gauche se suffit à lui-même et se présente comme un énoncé complet, ce qui entraîne une interprétation de l’ajout comme apport d’une information supplémentaire, proche de la rectification, la valeur discursive l’emportant, en quelque sorte, sur la propriété syntaxique. Dans l’extrait suivant, la corrélation s’opère dans le cadre de la comparaison (*mieux... que...*), contexte qui rend la rupture plus nette que dans les exemples précédents :

- (12) mieux vaut sombrer [...], mieux vaut tout ! – que paraître abandonner le combat ! (p. 278)

Dans ce cas particulier, il est sans doute possible de considérer que c’est la ponctuation par le point d’exclamation de la première partie de l’énoncé qui entraîne la démarcation par le tiret.

En observant l’ensemble du corpus, on est amené à penser que la rupture d’un lien syntaxique serait en fait marquée par des points de suspension ; c’est ce qui apparaît à partir d’exemples – rares, il est vrai – de compléments de manière détachés, comme :

- (13) On s'explique... difficilement. (p. 137)
 (14) Un pistolet est parti... par mégarde. (p. 291)

Sur le plan de la structure syntaxique, le tiret ne semble donc pas présenter des propriétés très différentes de celle de la virgule ou du point-virgule et nous verrons d'ailleurs plus loin quelques exemples dans lesquels il se combine avec les autres signes de ponctuation. On est en droit de considérer que le tiret ajoute à la segmentation strictement grammaticale une dimension supplémentaire qu'il convient de rechercher dans le domaine de la cohérence textuelle.

2. TIRET ET TEXTUALITÉ

Nous nous tournerons donc à présent vers les aspects discursifs de ce type de ponctuation, afin de déterminer dans quelle mesure il y a, dans cette fragmentation de l'énoncé, une continuation de certaines des caractéristiques de la période classique. Le passage de la période à la phrase « moderne » s'opère au profit, si l'on peut dire, du marquage des rapports syntaxiques, de la cohésion grammaticale ; il est toutefois difficile d'imaginer que la dimension discursive à laquelle renvoyait la structuration périodique disparaît totalement. La mise en ajout d'un fragment en fin d'énoncé n'était pas ignorée de la rhétorique classique ; elle correspondait en réalité à deux constructions différentes, tant du point de vue formel que du point de vue discursif. La première de ces constructions est celle, bien connue, de l'hyperbate, la deuxième celle du « membre surnuméraire » que Buffier définit dans les termes suivants :

[...] les périodes qui ont un membre que j'appellerai surnuméraire ; c'est-à-dire un membre qui ne se fait point attendre par ce qui a précédé, et pourtant qui en dépend : comme si après la période que je viens de citer, on ajoutait : mais les plus grandes douleurs étouffent les moindres. (*Grammaire française sur un plan nouveau*, 1709)

Dans l'écriture périodique, ces ajouts sont souvent signalés, sans qu'il y ait systématisation, par le point virgule ou par les deux points. Il faut donc examiner dans quelle mesure la ponctuation par le tiret se substitue à ces signes pour marquer ces deux types de segmentation.

2.1 L'HYPERBATE

La figure classique de l'hyperbate recouvre elle-même en fait deux structurations syntaxiques différentes, les inversions, en particulier l'inversion du groupe sujet et, dans une acception plus couramment admise, le détachement en ajout d'un constituant, le point commun résidant dans l'effet de « surprise » comme le souligne H. Morier :

l'hyperbate [...] expression qui surprend l'auditeur et se trouve par là même mise fortement en évidence. On dirait que l'orateur se ravise, s'aperçoit, au moment où il va terminer sa phrase, qu'il omet quelque point essentiel et le jette en supplément dans une forme coordonnée (Morier 1961, s.v. *hyperbate*).

Le tiret semble être la ponctuation réservée à ce type de fragment en ajout et ne se trouve concurrencé que par quelques occurrences de points de suspension, comme nous le verrons plus loin. Bien représenté dans le texte de Vallès, ce type d'ajout est par ailleurs souvent accompagné d'un marqueur de coordination qui souligne l'effet « d'après coup ». La conjonction *et* marque ainsi le renchérissement, avec la valeur d'un *et même* :

- (15) [...] à la face de cette société qui a permis à la faim de lui ronger la poitrine – et l'honneur ! (p. 106)
- (16) dans ce monde qui n'a encore ni un programme, ni un plan – et qui ne veut pas de chef ! (p. 271)

ou le contraste, l'opposition :

- (17) quelques cabotins [...] aux cheveux longs et tombant en rouleaux, à l'instar des saltimbanques – et des poètes. (p. 122)
- (18) Je reste avec ceux qui fusillent – et qui seront fusillés ! (p. 301)

La relation peut être explicitée par l'adverbe *même* :

- (19) l'on est en mesure, et en goût, de répondre à la police – et même à la troupe. (p. 160)
- (20) et nous ne tenons pas, non plus, à commettre une faiblesse en leur nom – même pour les sauver. (p. 182)

Il en va de même avec la conjonction *ou*, qui ne signale pas la simple alternative mais souligne, dans un effet de contraste, l'aspect inattendu de l'apparition de tel ou tel référent ainsi isolé, d'où la combinaison fréquente avec la modalité exclamative :

- (21) le jour où je serai désarmé par la défaite, la proscription – ou la mort. (p. 234)
- (2) Et, pour le malheur de la Révolution, nous avons été modestes – ou lâches ! (p. 154)

Il est très rare que le tiret, dans cette utilisation, ne soit pas accompagné des marques particulières que nous venons de citer. Un exemple comme :

- (1) celui qui, d'un geste bénin et avec du miel sur les lèvres, décréta le grand massacre – de Falloux. (p. 116)

semble exceptionnel.

On remarquera que, lorsqu'elle accompagne le tiret, la conjonction *mais* n'introduit pas un constituant en hyperbate. Le groupe en ajout,

qui n'a pas la brièveté caractéristique de l'hyperbate, relève alors de la catégorie des fragments de commentaire, la présence de *mais* favorisant la dimension dialogique qui va de pair avec ce type de structuration :

- (22) C'est mon comité qui a fait les frais – mais avec l'aide d'un homme qui disait donner pour la cause en offrant l'argent des affiches et des bulletins ! (p. 134)
- (23) Condamné pour société secrète [...], rentré sans le sou à Paris, n'ayant pu cicatriser ses poumons – mais ayant l'âme de la Révolution chevillée dans le corps ! (p. 144)

2.2 L'AJOUT DE COMMENTAIRE

Cette participation du tiret à ce que l'on peut considérer comme une continuation de l'écriture périodique se manifeste également dans le marquage d'un ajout de commentaire, caractérisé comme « membre surnuméraire » par la rhétorique classique. Comme on peut s'y attendre, c'est surtout avec des subordinées que se réalise cette addition d'un développement du point de vue de l'énonciateur. Ces propositions renvoient à des relations sémantiques diverses. Les mieux représentées concernent le rapport de causalité, le commentaire apportant une explication à une partie du contenu du contexte de gauche :

- (24) et j'ai accepté une bavaroise – parce qu'on y met des flûtes. (p. 72)
- (25) Il ne faut pas lâcher la ville par ce temps de disette, par ces trente degrés de froid – parce que cette disette et ce froid préparent la fièvre chaude de l'insurrection ! (p. 210)

D'autres relations sont également attestées, comme la concession :

- (8) Sa phrase ne flambe point – quoiqu'elle brûle ! (p. 146)
- (26) et l'on a remis le drapeau trempé par la pluie et puant la laine mouillée – alors qu'il aurait dû embaumer la poudre ! (p. 215)

Le fonctionnement de certaines propositions hypothétiques fait bien apparaître le rôle énonciatif du tiret, la portée s'opérant sur le fait de dire ; la « subordinée » constitue alors un commentaire de l'ordre de la justification, ou, plus largement, de point de vue, sur l'assertion opérée par la « principale » :

- (27) Qui est prêt à jouer carrément sa vie n'a-t-il pas le droit de construire sa barricade à sa façon, et de la faire commander par un cadavre – si un tué fait plus peur qu'un vivant ! (p. 156)
- (28) Etre pris en ce moment et coffré, ce serait peut-être la transportation à bref délai [...], et le départ en catimini pour Cayenne – si ce n'était pas tout simplement la mort, sous le coup de pistolet d'un municipal [...] (p. 240)

On notera toutefois que certaines occurrences ne présentent pas le caractère polyphonique qui était perceptible dans les exemples précédents, la relation logique s'établissant, dans une structuration de phrase complexe « normale » entre les contenus des deux propositions :

(29) où le contremaître de la barricade brutaliserait les bacheliers – s'ils embarrassaient la manœuvre et gênaient le tir. (p. 289)

Une place à part doit être faite aux tours comparatifs, particulièrement fréquents dans le texte. La présence ou l'ellipse de la forme verbale ne semblent pas être un paramètre à prendre en considération, l'emploi du tiret étant quasiment de règle dans l'un et l'autre cas :

(7) des souvenirs d'humiliation me grattaient la chair sur les os – comme la viande sur un manche de côtelette (p. 65)

(30) une famille qui [...] tend les bras vers toi et te salue – comme dans les campagnes on salue l'aîné qui porte l'honneur et le fardeau du nom. (p. 84)

(31) des anneaux auxquels une discipline républicaine voulait nous attacher aussi – comme des bêtes de somme ! (p. 130)

On notera, dans l'exemple suivant, l'emploi du tiret double pour isoler la comparaison à l'intérieur même de la phrase et la ponctuation exclamative, qui fait bien apparaître la caractéristique énonciative du constituant comparatif (v. Boucheron-Pétillon 2003) :

(32) Mais ces gazettes que voilà sur ma table – comme des feuilles mortes ! – elles ne frémissent pas et ne crient point ! (p. 83)

Les diverses structures que nous venons de citer nous semblent pouvoir être considérées comme les équivalents des deux configurations d'ajout que reconnaissait la rhétorique. Le tiret joue ici le rôle que tenait la virgule pour l'hyperbate, le point-virgule ou les deux points pour le surnuméraire. Cette généralisation d'un nouveau signe est à considérer comme la conséquence de la spécialisation « grammaticale » – et sémantique – des autres signes. Deux autres structures syntaxiques peuvent être rattachées aux cas que nous venons de décrire, dans la mesure où la plupart de leurs occurrences, lorsqu'elles sont détachées par le tiret, correspondent à la valeur de commentaire qui caractérise les subordonnées circonstancielles ; il s'agit des prédictions secondes, habituellement considérées comme des « appositions » les unes de forme nominale, les autres de forme adjectivale.

2.3 LES CONSTRUCTIONS DÉTACHÉES NOMINALES

Les appositions nominales, lorsqu'elles sont détachées par le tiret, apparaissent de façon très nette comme véhiculant un commentaire sur le référent auquel elles sont rattachées, commentaire favorisé par la prédication seconde qui sous-tend la construction :

- (33) Elle est morte, après avoir été l'éducatrice de son mari – femme de cœur vaillant à qui les petits qui sont là doivent une éternelle reconnaissance pour son dévouement ; et aussi peut-être, l'éternelle détresse, pour le levain de colère sociale [...] (p. 277)

Cette opération de commentaire se traduit parfois dans une comparaison :

- (5) le sillon où les pauvres se tordent de douleur et meurent de faim – crapauds à qui le tranchant du soc a coupé les pattes, et qui ne peuvent même pas [...] (p. 69)

Le tour le plus fréquent est toutefois constitué par la reprise de l'antécédent, le commentaire étant alors développé par une relative ou par un complément déterminatif. Cette répétition va dans le sens d'un renchérissement et dans celui d'une rectification :

- (34) on ne verra même pas leur tête – cette tête que visent les articles d'un Code sanglant. (p. 235)
- (35) [...] et sourit éternellement, du rire de métier qu'ont les prêtres – rire blanc dans sa face blanche, couleur d'hostie ! (p. 272)
- (36) la fillette [...] se consola en tirant les cheveux du père – de drôles de cheveux, avec leur mèche vrillée qui faisait ressort sous ses doigts mignons. (p. 86)

Comme c'était le cas pour certaines occurrences des subordonnées, on peut relever de rares exemples de constructions détachées strictement « descriptives », qui ne comportent pas de façon aussi nette l'aspect subjectif caractéristique du commentaire :

- (37) et les sanglots d'une femme qui occupe, près de moi, un cabinet sombre qu'elle n'arrive pas à payer, et qui se lamente – institutrice à cheveux gris dont on ne veut plus et qui cherche des leçons à dix sous. (p. 58)

2.4 LES CONSTRUCTIONS DÉTACHÉES ADJECTIVALES

Lorsqu'il s'agit de l'apposition adjectivale ou participiale, la ponctuation par le tiret n'est pas aussi clairement motivée par le point de vue subjectif que contient la prédication seconde. On retrouve certes dans quelques exemples les valeurs de commentaire qui se réalisaient dans le cas des subordonnées et il n'est guère étonnant que la ponctuation exclamative accompagne bon nombre de ces segmentations, le contexte indiquant bien qu'elle ne porte que sur le segment final et non sur l'ensemble de la proposition :

- (38) [...] ayant la nostalgie du cilice entrevu, la soif du vinaigre – offert au bout d'un balai de ménagère, faute de la lance du Golgotha ! (p. 275)

- (39) Telle est, au repos, la physionomie de Ranvier – destiné par sa précoce pâleur au martyre, portant d’avance la marque d’une vie de douleur et d’une fin tragique ! (p. 276)

Comme cela serait le cas avec une subordonnée causale, le commentaire porté par la prédication seconde peut avoir valeur explicative :

- (40) Je retrouve ceux qui n’ont pas paru de la nuit – ayant peur de moi ou attendant la fin pour se décider. (p. 226)

D’autres exemples ne paraissent pas appartenir à cette catégorie, la construction détachée ayant une simple valeur descriptive :

- (41) [...] un morceau de papier. Cela s’appelait *L’Affiche rouge* – collée sur les murs au moment où le pain manquait et où pleuvaient les bombes. (p. 236)
- (6) Eux aussi, ils ont attendu – stupéfiés par le coup de foudre de Montmartre. (p. 248)

À la différence de ses emplois énonciatifs, le tiret peut segmenter une prédication seconde en signalant son rôle dans la structuration du texte. Configuration textuelle particulière, une succession de formes en *-ant*, qui constitue une séquence de second plan, se trouve ainsi isolée du contexte gauche :

- (42) Et il a couru, blême de rage, vers l’escorte du prisonnier – perdant en route les chiffons qui entouraient sa plaie et ne les ramassant pas, déposant seulement sa main, comme un gros caillot de sang, dans la poche de sa vareuse. (p. 312)
- (43) Il vit pendant trois heures, chaque soir, plus que d’autres pendant une année – élargissant, de son éloquence, le temps présent ; empiétant, par le rêve, sur l’avenir ; jetant, ce malade, la santé de sa parole, à une légion d’ouvriers [...] (p. 145)

3. SUITE DE PROPOSITIONS

Nous avons observé jusqu’à présent des emplois du tiret comme indice de détachement d’un constituant, dans des contextes où la virgule serait la ponctuation « normale », du moins d’un point de vue strictement grammatical. Une deuxième grande série d’exemples est constituée par des énoncés dans lesquels le tiret sépare deux propositions, là où l’on pourrait attendre une ponctuation par le point ou, éventuellement, par le point-virgule. Nous ne sommes plus ici dans le cadre de l’ajout, de la séparation d’un fragment de phrase, et les effets produits ne relèvent plus, comme nous allons le voir, de l’hyperbate ou du fragment surnuméraire. Il s’agit à présent d’une segmentation du discours et ce n’est plus la phrase en tant qu’unité d’organisation de divers niveaux qui se trouve maintenant concernée, mais la phrase

comme partie d'une unité textuelle dans laquelle elle s'intègre. Comme nous l'avons fait pour les ajouts, nous allons essayer de déterminer quels facteurs sont à prendre en considération pour justifier cet emploi textuel du tiret.

D'une façon générale, mis à part quelques occurrences isolées, ces facteurs semblent être du même ordre, toutes proportions gardées, que ceux qui entrent en jeu lorsqu'il s'agit des ajouts que nous venons d'examiner. La ponctuation par le tiret va en effet de pair, ici encore, avec un changement qui relève du domaine énonciatif. Alors que le point et le point-virgule, tout en isolant des unités syntaxiques et sémantiques, vont dans le sens d'une continuité et ne marquent pas, du moins de façon spécifique, de rupture particulière, ni dans le champ de l'énonciation ni dans celui du point de vue, c'est le tiret qui signale cette modification dans la continuité discursive. Cette rupture s'accompagne souvent – nous l'avons vu avec les ajouts – d'indications sémantiques qui suffiraient à la faire interpréter. Le tiret apparaît donc ainsi, avec un certain effet de redondance, comme un marquage supplémentaire, qui vient s'ajouter à d'autres indices. Ceci explique sans doute que ces emplois du tiret, s'ils sont bien représentés, n'apparaissent finalement que comme facultatifs, l'alternance avec le point semblant toujours possible. Le changement énonciatif, dans sa réalisation, produit des effets contextuels particuliers, qui peuvent être regroupés en quelques grandes rubriques.

Parmi ces diverses valeurs, l'apport d'un commentaire, identique, du point de vue informatif, à celui d'un membre surnuméraire, est sans doute la mieux représentée ; ce commentaire s'accompagne parfois d'indices de première personne :

- (44) Il rit, il pleure, il se débat dans cette ironie et ces larmes – j'espère qu'il saura faire son chemin. (p. 81)

ou de modalisateurs :

- (45) Des vers qui mangeaient la vie du matelas m'ont tout à coup grouillé sur la peau – ils sont vraiment pressés ! ... (p. 321)

La proposition ainsi introduite par le tiret se prête également à l'expression d'un renchérissement :

- (46) Elle [la Corderie] arme la Révolution, elle rédige les cahiers de l'insurrection future – elle serait capable de sauver la Patrie ! (p. 231)
- (47) Le fauteuil était vide, je m'y suis assis – et j'y suis encore ! ... (p. 265)

L'établissement d'une comparaison peut être rattaché à cette valeur énonciative :

- (48) Je me suis coupé avec les ciseaux, piqué avec les épingles ; des gouttelettes de sang ont giclé sur les pages – on dirait les mémoires d'un chiffonnier assassin ! (p. 63)

Fort proche du contexte précédent, la relation de causalité peut également être soulignée par le tiret. Participant d'une démarche explicative, cette ponctuation introduit alors d'ordinaire la cause dans le contexte de droite :

- (49) Germain Casse intrigue, supplie, va, vient – il veut être en vue... (p. 142)
- (50) Fonvielle arrive, le pardessus troué – une balle lui a fait une boutonnière neuve. (p. 155)

Plus rarement, c'est la conséquence qui est contenue dans la deuxième proposition :

- (51) je fuyais ma cellule glacée, je jetais le manche après la cognée – je n'écrivais pas mon livre. (p. 62)
- (52) Le peuple est sur ses gardes – la nuit est sûre. (p. 246)

On remarquera que, dans ces deux cas qui correspondent au double aspect de la relation de causalité, le tiret pourrait alterner avec les deux points, qui présentent un fonctionnement identique, marqueurs de cause ou de conséquence.

Les relations d'opposition, de contraste, sont également présentes ; dans la plupart des cas, tout se passe comme si le tiret prenait la place d'un connecteur, l'emploi de formes comme *mais* ou *or* n'étant quasiment pas attesté :

- (53) je ne tiens pas à être immortel après ma mort – je tiendrais seulement à vivre de mon vivant ! (p. 60)
- (54) Je croyais que le grade donnait de l'autorité – il en ôte. (p. 208)

Sans qu'il y ait obligatoirement opposition, le tiret est également utilisé pour souligner une symétrie – d'ordre lexical ou syntaxique – entre les deux propositions :

- (55) J'ai été parjure en étant pion – parjure je serai encore en allant mendier la signature de gens qui [...] (p. 53)
- (56) Les cœurs sont gonflés d'un espoir de lutte – les poches sont gonflées aussi. (p. 159)

Dans un petit nombre d'exemples, l'usage du tiret ne paraît pas correspondre à une valeur énonciative particulière. Comme c'est souvent le cas chez Nerval, par exemple, « le tiret paraît souvent de fait ne servir qu'à renforcer la ponctuation de base : il se place ainsi en début de phrase pour "accentuer" le point ou en compagnie de tout autre signe de ponctuation » (Dürrenmatt 1998 : 48-49). Comparé aux tours dans lesquels le tiret signale, comme une sorte de parenthèse, le point de vue de l'énonciateur, cet emploi qui souligne simplement l'articulation du flux discursif en phrases successives est quantitativement très minoritaire. On peut par exemple citer :

- (57) On arrêta des signataires – la foule alla leur ouvrir, tambour en tête, les portes de Mazas. (p. 238)

Nous nous arrêterons, en conclusion, sur quelques variantes que l'on peut relever dans ce système de ponctuation. Même s'ils sont de loin moins bien représentés, les points de suspension semblent pouvoir se substituer au tiret dans toutes les configurations que nous venons de décrire, tant du point de vue syntaxique que du point de vue sémantique et discursif. Cas d'hyperbate, par exemple :

- (58) C'est le plus redoutable des tribuns, parce qu'il est sobre, raisonneur... et bilieux. (p. 147)

ajout d'une proposition contenant un commentaire :

- (59) [...] tronçons d'acier ou de fer cachés sous des vestes d'ouvriers... car il y a des ouvriers plein cette colonne du Quartier latin. (p. 157)

ou encore tour comparatif :

- (60) C'est à lâcher pied, à se laisser rouler du haut en bas de l'escalier !... comme les filles enceintes qui ne veulent pas que l'on connaisse leur faiblesse. (p. 28)

Lorsqu'il s'agit de marquer une relation d'opposition ou de rectification, les points de suspension sont plus souvent accompagnés d'un connecteur que ne l'était le tiret, phénomène que nous avons déjà signalé plus haut :

- (61) Il rit... mais il frissonne, pas moins ! (p. 193)
 (62) Faute de ce parfum, il leur fallait le parfum de la poudre... or, l'air n'est chargé que de torpeur et de couardise ! (p. 274)

Il faut également noter que le tiret peut – rarement, il est vrai – se combiner avec le point-virgule, sans que ce double marquage paraisse réellement motivé par rapport aux emplois du tiret seul ; il en est ainsi dans :

- (63) on a jeté des roses sur sa mémoire, des fleurs dans le trou, de l'eau bénite sur le cercueil ; – il croyait en Dieu ou était forcé de paraître y croire. (p. 57)
 (64) j'éprouve une joie presque charnelle ; – il me semble que mon geste n'avait jamais été libre avant aujourd'hui, et qu'il pèse [...] (p. 70)

Au terme de cette étude, qu'il conviendrait évidemment de compléter, ne serait-ce que du point de vue chronologique et du point de vue typologique, par l'examen de nombreux autres textes, on constatera que le tiret est très majoritairement utilisé pour signaler un changement que l'on peut considérer comme relevant du domaine énonciatif, ce dernier étant pris dans une acception large, qui permettrait

d'y intégrer point de vue et commentaire. Comme nous l'avons vu, le tiret, chez Vallès, est peu employé pour marquer, par la fragmentation en propositions, l'articulation de la narration en séquences, comme c'est le cas chez Hugo ou chez Nerval, du moins dans certaines de leurs œuvres ; ainsi, par exemple, est-il en fait relativement rare, dans *L'Insurgé*, que soient mis en évidence des passages de second plan. Serait-il alors possible de distinguer deux grandes familles d'auteurs, selon l'usage, énonciatif ou narratif, qu'ils feraient du tiret ? Il est intéressant de remarquer que la plupart des caractéristiques de ce type de segmentation se maintiennent dans l'écriture actuelle en se réalisant dans les ajouts après le point, phénomène présent dans les œuvres littéraires dès le début du XX^e siècle et se développant aujourd'hui dans les écrits de presse. Ces changements successifs dans le marquage de configurations textuelles telles que l'hyperbate ou l'ajout de commentaire apparaissent comme liés à une évolution des conceptions des unités de traitement, qu'il s'agisse de la période, de la proposition ou de la phrase. La grande extension des emplois du tiret au XIX^e siècle semble correspondre à un moment où se met en place l'intuition de la phrase moderne mais où demeure encore le souvenir de l'écriture périodique. Le remplacement du tiret par le point ne s'opère pas dans un tel cadre. Avec les ajouts après le point, il s'agit moins de segmenter une unité sentie comme fortement structurée que de créer une nouvelle prédication sous la forme d'une phrase averbale.

RÉFÉRENCES

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2002, « Du dire "en plus" : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne », dans J. Authier-Revuz et M.-C. Lala (éds), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 147-167.
- BOUCHERON-PÉTILLON Sabine, 2003, *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain, Peeters.
- COMBETTES Bernard, 2007a, « Discontinuité et cohérence discursive : le cas des ajouts après le point », *Cahiers de praxématique* 48, p. 111-134.
- COMBETTES Bernard, 2007b, « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels », dans M. Charolles et alii (éds), *Parcours de la phrase*, Paris, Ophrys, p. 119-131.
- DESSONS Gérard, 1991, *Introduction à l'analyse du poème*, Paris, Bordas.
- DESSONS Gérard, 1993, « Rythme et écriture : le tiret entre ponctuation et typographie », dans J.-Ph. Saint-Gérard (éd.), *Mutations et sclérose : la langue française 1789-1848*, Stuttgart, Franz Steiner, p. 122-134.
- DÜRRENMATT Jacques, 1998, *Bien coupé mal cousu. De la ponctuation et de la division du texte romantique*, Paris, Presses universitaires de Vincennes.

- GAUTIER Antoine, 2010, « Syntaxe et ponctuation en conflit. Le point est-il une limite de la rection ? », *Travaux de linguistique* 60, p. 91-107.
- GRUNIG Blanche-Noëlle, 1999, « Délinéarisation et reformatage », dans P. Cotte (éd.), *Langage et linéarité*, Lille, Presses du Septentrion, p. 177-186.
- GRUNIG Blanche-Noëlle, 2002, « Conflits et instabilité dans les processus de production et d'interprétation d'ajouts », dans J. Authier-Revuz et M.-C. Lala (éds), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 79-93.
- JULIA Catherine, 2001, *Fixer le sens*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- MORIER Henri, 1961, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, Puf.
- NOAILLY Michèle, 2002, « L'ajout après un point n'est-il qu'un simple artifice graphique ? », dans J. Authier-Revuz et M.-C. Lala (éds), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 131-145.
- PIAT Julien, 2009, « La langue littéraire et la phrase », dans G. Philippe et J. Piat (éds), *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, p. 179-234.
- SEGUIN Jean-Pierre, 1993, *L'Invention de la phrase au XVIII^e siècle*, Louvain, Peeters.

LE CONDITIONNEL « JOURNALISTIQUE »,
 MARQUEUR DE MODALISATION
 EN DISCOURS SECOND
 ÉLÉMENTS D'ARCHÉOLOGIE GRAMMATICALE ¹

Patrick DENDALE
 Université d'Anvers, Antwerp Center for Pragmatics

1. LA MODALISATION EN DISCOURS SECOND
 ET LE CONDITIONNEL

Une des trois « oppositions fondamentales » que Jacqueline Authier-Revuz (1992 : 39) a mises au jour dans le champ de la représentation du discours autre (RDA) et continué de défendre jusqu'aujourd'hui est celle du *discours rapporté au sens strict* et de ce qu'elle nomme la « *modalisation en discours second* » (MDS)². Dans le discours rapporté au sens strict « [l]e discours autre est, dans l'énoncé où il est représenté [...], l'objet même de l'assertion » ; dans la modalisation en discours second, il est « ce par quoi est opérée une modalisation, ce “avec quoi”, d'après quoi, se fait le dire du locuteur-rapporteur » (2001 : 194-195). En d'autres termes, dans le DR au sens strict, le locuteur-rapporteur représente un acte verbal (réel ou fictif, voire nié) plus le contenu que cet acte verbal a, aurait ou n'a pas produit ; dans la MDS, le locuteur-rapporteur représente directement la réalité (le plus souvent non verbale), mais il le fait en « modalisant » sa représentation par le renvoi à un discours autre.

1. Je remercie de tout cœur D. Coltier et M. Wilmet qui ont bien voulu relire et commenter une première version de ce texte et qui m'ont prévenu de plusieurs erreurs.

2. Ou « modalisation comme discours second » (2001 : 195), « modalisation du dire par renvoi à un discours autre source » (2004 : 36), etc.

Les manifestations linguistiques de la MDS sont, dit J. Authier-Revuz, diverses ; elle énumère :

circonstants tels *selon X, pour X, d'après X, à entendre X, si l'on en croit X, à ce qu'on dit...* ; incisives telles *X dixit* ou *paraît-il* ; construction impersonnelle *il paraît que*, conditionnel, seul ou combiné aux autres formes : *M. X serait, (selon X), prêt à signer l'accord.* (2001 : 200)

Nous intéressera ici le conditionnel, et plus précisément un emploi particulier du conditionnel, désigné, selon les auteurs comme *conditionnel de l'information empruntée, conditionnel de citation, conditionnel de la rumeur, conditionnel de l'altérité énonciative, conditionnel évidentiel, conditionnel journalistique*³. Nous le désignerons ici comme « conditionnel de MDS », par renvoi à la notion introduite par J. Authier-Revuz, ajoutant ainsi un nouveau terme à la liste déjà longue.

Dans cet article, nous étudierons la mention de cet emploi et le traitement qu'il a eu dans les descriptions grammaticales du français, avant et après son intégration dans la liste des marqueurs de MDS par J. Authier-Revuz, du XVI^e au XXI^e siècle.

2. LES GRANDS GROUPES D'EMPLOIS DU CONDITIONNEL

Situons d'abord l'emploi du conditionnel que vise J. Authier-Revuz dans l'ensemble des emplois que la linguistique actuelle distingue pour les formes en *-rait*. La linguistique contemporaine⁴ répartit de plus en plus l'ensemble des emplois du conditionnel en trois ou quatre groupes principaux.

2.1 — Premier groupe d'emplois : les emplois *temporels*. Le conditionnel y signale un état de choses décrit comme postérieur par rapport à un repère passé. Ce groupe contient prototypiquement l'emploi du conditionnel dans le DR indirect (1) et indirect libre (2)⁵, avec un verbe de parole (ou de pensée), explicite ou implicite, au passé :

- (1) Elle disait qu'elle *accepterait* l'enfant en pension (Brunot 1922 : 515)
- (2) Il se meubla dans sa tête un appartement. Il y *mènerait* une vie d'artiste ! Il y *prendrait* des leçons de guitare ! Il *aurait* une robe de chambre, un berret, des pantoufles de velours bleu (Flaubert, cité par Robert 1909 : 344)

3. Pour des inventaires, voir Dendale (2002 : 102) et Kronning (2004).

4. Voir entre autres : Dendale (1991, 2001), Haillet (1995), Abouda (2001), Kronning (2001), Provôt-Olivier (2011).

5. Il y a encore d'autres types de constructions dans lesquelles il apparaît, mais nous en ferons abstraction ici.

Nécessairement postérieurs à un *point de repère dans le passé*, les procès sont objectivement antérieurs, simultanés ou postérieurs par rapport à t_0 .

Ce groupe comprend aussi, en deuxième rang 6, l'emploi dit « conditionnel des historiens » (3), sa particularité étant que si les événements décrits sont ultérieurs par rapport à un repère passé, ils sont interprétés 7 nécessairement comme *passés* par rapport à t_0 :

- (3) Cette pensée d'assassinat devait être retournée un jour contre ceux qui l'avaient conçue : les deux Guises tomberont ainsi (Duruy, Histoire de F). Ils se quittèrent sans tourner la tête : ils ne se *reverraient* plus (Robert 1909 : 344)

2.2 — Second groupe d'emplois : des emplois dits *modaux*. Leur description et leur organisation sont divergentes d'une grammaire à l'autre. Dans l'hétérogénéité des emplois, les études contemporaines distinguent généralement deux sous-groupes d'emplois, parfois trois.

2.2.1 — Premier groupe d'emplois modaux : les conditionnels exprimant *l'éventualité* ou *l'imaginaire* ⁸. Le prototype en est l'emploi du conditionnel dans une principale liée – comme conséquence – à une subordonnée en *si* (4), emploi dit « corrélatif » (Chevalier *et al* 1978) ; mais la construction a de nombreuses variantes (avec d'autres conjonctions, une construction paratactique, etc.), à quoi il faut ajouter les emplois non explicitement corrélatifs (dits parfois « absolus »), comme (5) ou les « conditionnels de politesse », comme (6) :

- (4a) Si j'étais venu, il *serait* parti (Frei 1929 : 261)
 (4b) Il n'aurait rien dit, on *n'aurait* pas su qu'il était malade
 (5) Je me *déplairais* en mauvais compagnie (Ayer 1882 : 399)
 (6) Je *voudrais* vous parler (Moignet 1981 : 84)

2.2.2 — Deuxième groupe d'emplois modaux : les conditionnels *marqueurs de MDS* chez J. Authier-Revuz. Du point de vue de la temporalité, cet emploi se caractérise par le fait qu'il ne présente pas les événements comme postérieurs par rapport à un repère passé et que le conditionnel s'y laisse remplacer – sans perte notable de sens – par un indicatif, présent (7) ou passé composé (8) ou, mais plus rarement, futur simple (9), doublés d'un marqueur comme *paraît-il*, *dit-on* :

- (7) des combats violents se *dérouteraient* à Y (Moignet 1981 : 83)

6. Voir la façon dont R. Martin qualifiait cet emploi : « cet emploi reste choquant [...] Ce COND paraît si contraire à la nature véritable de ce temps grammatical » (1971 : 125-126).

7. Il s'agit d'un emploi temporel que J. Authier-Revuz appellerait sûrement « interprétatif ». Il ne s'oppose pas à l'autre emploi par des caractéristiques formelles.

8. Pour le conditionnel de l'imaginaire (rêve ou jeu), voir par exemple Damourette & Pichon (1936 : § 1846).

- (8) Au moment où je vous parle, on *aurait renversé* le gouvernement (Chevalier *et al.* 1964 : 358)
- (9) Une navette spatiale *partirait* bientôt pour Mars (Riegel *et al.* 1994 : 320)

2.2.3 — Troisième emploi modal : nommé *conditionnel d'hypothèse*, *conditionnel de conjecture*, *conditionnel inférentiel*, *conditionnel de raisonnement*, cet emploi a été étudié récemment par plusieurs linguistes (Haillet 2001, Tasmowski 2001, Dendale 2010, Provôt-Olivier 2011) et est illustré dans (10) et (11) :

- (10) Elle est toute pâle. *Serait-elle* malade ?
- (11) Nous avons été bien inquiets de votre retard, mes amis ! Vous *serait-il arrivé* quelque malheur ? (Verne, *Discotext*)

Cet emploi ne se rencontre, selon certains, que dans la phrase interrogative (Tasmowski 2001 : 331)⁹. Il impose d'interpréter le contenu global de la phrase comme une hypothèse, avancée par le locuteur-énonciateur, hypothèse qui concerne la cause d'un événement ou l'identité (d'une personne ou d'une chose), présentés dans le cotexte ou présents dans le contexte situationnel ; elle est obtenue à l'issue d'un raisonnement inférentiel et est soumise, pour délibération ou pour un « second avis », à l'interlocuteur (ou à soi-même) (voir Dendale 2010).

La question récurrente à l'heure actuelle à propos de cet emploi est la suivante : n'est-il pas possible de le caser dans l'un des deux autres groupes d'emplois modaux – un peu comme on classe les conditionnels de politesse dans le groupe des conditionnels d'éventualité ?

Sa principale différence avec le groupe d'emplois modaux précédent est que le conditionnel de raisonnement ne relève pas du domaine de la RDA, car il ne rapporte ni ne « représente » un dire ou une pensée autre ; il présente le dire même du locuteur lui-même : le conditionnel de raisonnement appartient « au discours en train de se faire » – selon une expression chère à J. Authier-Revuz.

Récapitulons. À l'opposition binaire classique (emplois temporels et emplois modaux), les études linguistiques modernes substituent une classification des emplois du conditionnel en trois ou quatre grands groupes : (a) « conditionnel » futur dans le passé, (b) conditionnel d'éventualité, (c) conditionnel de MDS, auxquels il faudra peut-être ajouter (d) un conditionnel de raisonnement inférentiel.

Les lignes qui suivent se focaliseront sur le groupe d'emplois désigné ici comme *conditionnel de MDS*. On y examinera d'abord son traitement dans les grammaires *modernes* du français.

9. D'autres, comme Guentchéva (1994 : 18) ou Provôt-Olivier (2011 : 291), affirment qu'il est également attesté dans la phrase déclarative.

3. LE CONDITIONNEL DE MDS DANS LES GRAMMAIRES MODERNES DU FRANÇAIS

Le conditionnel de MDS trouve une place dans toutes les grammaires *modernes* du français. À l'exception notable de Le Goffic (1993) toutes celles des vingt-cinq dernières années que nous avons consultées le signalent et l'illustrent, par exemple : Baylon & Fabre (1985² : 131), Grevisse & Goosse (éditions de 1986¹² : 1301 à 2008¹⁴ : 1099), Weinrich (1989 : 156), Charaudeau (1992¹ : 464, 473), Denis & Sancier-Château (1994 : 276), Riegel *et alii* (de 1994¹ : 320 à 2009⁴ : 561), Frontier (1997 : 540), Wilmet (de 1997¹ : 412 à 2010⁵ : 324), Wilmet (2007 : 116) et Chevalier *et alii* (2002 : 354-356).

Il est à noter que les exemples donnés sont très souvent dépourvus d'indication de source et/ou de date d'attestation, contrairement à ce qui se pratique pour les autres emplois – plus connus – du conditionnel, dont les sources sont plus systématiquement mentionnées¹⁰.

Étudions maintenant la façon dont les grammaires publiées entre 1940 et 1985 décrivent la valeur sémantique du conditionnel de MDS. Nous nous inspirons pour cela en partie de la synthèse faite dans Dendale (1991 : 202-205)¹¹.

On peut dégager quatre traits sémantiques qui reviennent, sous des formulations diverses, dans les descriptions par les grammairiens de l'emploi du conditionnel de MDS :

- (a) l'*incertitude* de l'information donnée,
- (b) la *reprise* à autrui de l'information donnée,
- (c) la *non-prise en charge* de l'affirmation par le locuteur,
- (d) la *non-confirmation* de l'information donnée¹².

Pour ce qui est du trait (d), il n'est pas facile de savoir s'il faut, à l'instar de Gosselin (2001), le considérer comme un trait autonome. Nous le subsumerons ici sous (a), trait avec lequel il entretient d'étroits rapports. Notons encore que certaines formulations se prêtent à plusieurs interprétations en termes de traits : lequel des trois traits active par exemple l'« assertion sous réserve » de G. Moignet (1981 : § 454) ?

La majorité des grammaires consultées définissent la valeur du conditionnel de MDS au moyen d'un seul trait et généralement en

10. Des neuf titres cités ci-dessus, trois seulement contiennent des exemples pourvus de sources et/ou de datations : Wilmet 2010 (un exemple non daté de Proust, plus un exemple tiré d'un journal daté 1945), Wilmet 1997 (un exemple de journal daté 1945), Grevisse & Goosse 2008 et 1986 (un exemple du *Monde* 1970), Frontier 1997 (cinq exemples venant de divers journaux datés entre 1993 et 1995).

11. Voir aussi le bref aperçu dans Bres (à paraître).

12. Voir Chevalier *et alii* (1978 : 356).

termes du trait (a), *incertitude*¹³. Nettement moins nombreuses sont celles qui la définissent par référence au seul trait (b), *reprise* à autrui (Dauzat 1947 : 224, Le Bidois & Le Bidois 1971 : 459, Togeby 1982 : 388), et une minorité retient uniquement le trait (c), à savoir que le locuteur ne veut pas prendre à son compte l'affirmation mise au conditionnel (Dubois & Lagane 1973 : 214).

D'autres grammaires décrivent la valeur du conditionnel de MDS par une combinaison de plusieurs traits. Ainsi Chevalier *et alii* (1978 : 358) recourent aux traits (a) et (b)¹⁴, Hanse (1983 : 257) aux traits (b) et (c), Wagner & Pinchon¹⁵, Wartburg & Zumthor et Grevisse aux traits (a), (b) et (c). Voilà comment ces dernières grammaires caractérisent le conditionnel de MDS :

Par le moyen de cette forme, on rapporte, sans la prendre à son compte, une affirmation formulée au passé indéfini ; on s'en fait écho sous toutes réserves. (Wagner & Pinchon 1962 : 376)

Le conditionnel de MDS exprime « un fait que l'on tient à présenter comme douteux, fondé sur un oui-dire, dont on ne veut pas se porter garant » (Wartburg & Zumthor (1958² : 220)

Le conditionnel de MDS s'emploie « pour marquer un fait douteux, éventuel, en particulier lorsqu'on présente ce fait comme un oui-dire, comme une assertion dont on ne veut pas se porter garant » (Grevisse 1980 : 848)

Le terme même de *conditionnel MDS*, utilisé ici, réfère aux traits (a) (modalisation) et (b) (en discours second).

Cette rapide comparaison de grammaires montre que le sémantisme du conditionnel de MDS est complexe. Il combine plusieurs traits, dont l'importance relative est évaluée de façon différente. On pourrait être tenté d'en conclure que la description de cet emploi du conditionnel n'est peut-être pas encore stabilisée dans la description grammaticale moderne (celle des emplois « futur dans le passé » et « éventualité » l'est beaucoup plus). Cette instabilité descriptive se manifeste aussi par la place très variable que cet emploi occupe parmi les emplois modaux du conditionnel d'une grammaire à l'autre. Nous ne développerons pas ce point ici.

13. Notamment Engwer & Lerch (1942 : 165) „*vorsichtigen*“, Cayrou *et alii* (1949 : 290), Dubois, Jouannon & Lagane (1961 : 111) « doute », Wagner & Pinchon (1968 : 363), Georgin (1969 : 135) « affirmation atténuée », Baylon & Fabre (1973 : 131-132), Chevalier *et alii* (1978 : 358) « prudence ou scepticisme vis-à-vis de l'information », Cristea (1979 : 70) « affirmation prudente », Martinet *et alii* (1979 : 111) « conjecturale », Hanse (1983 : 257) « ce qu'on n'ose affirmer nettement ».

14. Pour le conditionnel présent, ce n'est que le trait (a).

15. Qui ne décrivent cette valeur que pour le conditionnel composé.

4. PREMIÈRES ATTESTATIONS DU CONDITIONNEL DE MDS DANS LES TEXTES

Une majorité d'exemples de conditionnels de MDS qu'on trouve dans les grammaires de la seconde moitié du XX^e siècle sont tirés de la presse. S'ils sont datés, ils proviennent majoritairement de journaux ou de textes du XX^e siècle, ce qui pourrait conduire à penser que l'emploi MDS du conditionnel est de création récente. Pour vérifier cela, nous avons, en 2006, dépouillé la *Gazette* de Théophraste Renaudot, plus ancien journal français. On y trouve effectivement, et cela dès les premiers numéros¹⁶, des exemples de conditionnels de MDS (Bourova & Dendale 2006). En voici un :

- (12) (De Bruxelles le 22. dudit mois de Iuin)
Les nostres sont tous resiouïs du succez de Tilly & de son approche vers nous : mesme des dernieres nouvelles, quoy qu'incertaines, qu'il *auroit deffait* des troupes & *pris* deux canons au Duc de Vimar, venu au secours d'une ville par luy assiegée. (*Gazette* 5, 1631)

Cet exemple, de 1631, est sans doute la toute première occurrence d'un conditionnel de MDS dans la presse française.

Si on élargit le corpus à d'autres genres de discours, on trouve des occurrences plus anciennes encore. Un dépouillement de textes *historiques* à partir de *Frantext* a ainsi permis de reculer de plus d'un demi-siècle¹⁷ la datation du premier emploi d'un conditionnel de MDS :

- (13) On dit que cette Trudelude avoit esté autrefois si transportee de la folle amour d'un prestre nommé Strates, qu'obliant toute honte et devoir elle luy *auroit mis* és mains l'entiere administration et gouvernement de sa principauté, et a son occasion *faict mourir* plusieurs des citoyens de Delphes. (Blaise de Vigenère, 1577, dans *Frantext*)

Notons que dans (12) et (13), le conditionnel de MDS apparaît dans une proposition indépendante, mais dans la subordonnée complétive d'un verbe de parole au présent ou déterminant d'un nom (*dernieres nouvelles*).

Dans des textes *juridiques anciens* enfin, on trouve des conditionnels qui ressemblent fort à des conditionnels de MDS (notamment du point de vue de leur temporalité) et qui remontent encore plus loin dans le temps :

- (14) ... appelant de la sentence contre luy donnee par ledict prevost ou sondict lieutenant, par laquelle et pour raison de l'homicide par

16 La *Gazette* a vu le jour le 30 mai 1631.

17 Pour d'autres exemples et une analyse, voir Bourova & Dendale (2006, à par.)

luy commis en la personne dudict defunct messire Jehan Bourdeau il *auroit esté* condamné à estre pendu et estranglé a une potence... (*Arrêt du Parlement de Paris*, 1541)

Le conditionnel y sert, selon Damourette & Pichon, à « rapporter des faits ayant réellement eu lieu, ou des décisions de justice authentiques » (1936 : 144). Le trait (a) *incertitude*, caractéristique du conditionnel de MDS « classique », semble y faire défaut. La question se pose alors de savoir si ces exemples relèveraient encore de la modalisation en discours second pour J. Authier-Revuz.

La question qui se pose et à laquelle nous consacrerons la suite de cet article est de savoir à partir de quand cet emploi du conditionnel a été remarqué et décrit pour la première fois par les grammairiens. Nous remonterons pour cela jusqu'aux premières grammaires du français.

5. VERS LA PREMIÈRE MENTION DU CONDITIONNEL DE MDS DANS LES GRAMMAIRES DU FRANÇAIS¹⁸

Dans toutes les grammaires du XVI^e siècle que nous avons parcourues, les exemples de conditionnels sont invariablement des exemples de *conditionnels d'éventualité* (incluant quelques conditionnels de politesse) :

- (15) Je *voudroyz* quelle et moy fusmes maries ; eux et vous *feriez* bonne chyere (Palsgrave 1530 : 332)
- (16) Pourquoi *l'aimeroyeie*, ueu qu il ne me fait iamais que mal ? (Estienne 1569 : 34)
- (17) *j'aoroę* fęt voulęntiers votr' affęre (Meigret 1550 : 71^r)

On ne trouve aucun exemple de conditionnel de MDS chez Palsgrave (1530), Meigret (1550), Estienne (1569) et Ramus (1572).

Au XVII^e siècle, aucun conditionnel de MDS non plus dans les grammaires d'Arnault & Lancelot (1660) et de Chifflet (1680). La nouveauté vient de la grammaire de Maupas (1607¹ / 1632³), qui donne, à côté d'exemples classiques d'emplois d'éventualité et de quelques conditionnels temporels, un exemple d'un conditionnel (composé), utilisé fréquemment dans le « stile de plaidoirie » :

- (18) Le demandeur dit & remonstre, qu'il *auroit* plusieurs fois *demandé* audit deffendeur payement de ses peines & vacations, dont il n'*auroit tenu* compte, & n'ayant sęeu en tirer raison, *auroit esté* contraint le faire conuenir pardeuant vous, où *auroit esté* tant procedé que, &c. (1607 : 309)

18. Nous remercions S. Piron de l'Université du Québec à Montréal de nous avoir fourni les textes de plusieurs grammaires qui nous manquaient pour cette recherche.

Aucune précision n'est donnée sur la valeur exacte de ce conditionnel. Tout ce qu'en dit Maupas est qu'il « sert souvent au sens du *preterit* parfait indicatif »¹⁹ (1607 : 309).

Au XVIII^e siècle²⁰, l'emploi juridique est ignoré des grammairiens, de même que tout autre emploi MDS. Les exemples des grammaires sont de nouveau invariablement des exemples de conditionnels d'éventualité, du type :

(19) Si ma voiture étoit prête, je *partirois* demain (Beauzée 1767 : 232)

Bref, à part un seul exemple dans Maupas (1607) – appartenant au langage juridique –, les grammaires du XVI^e au XVIII^e siècle passent complètement sous silence le conditionnel de MDS. Et pourtant, les exemples cités § 4 montrent que le conditionnel de MDS était déjà utilisé (1631, 1577) – même en dehors du domaine restreint de la justice (1541) – au moment où paraissaient les premières grammaires du français. Il se passe près d'un demi-siècle avant qu'une grammaire du français en cite un exemple. Ensuite, l'emploi est de nouveau « oublié » des grammairiens, et ceci pendant près de deux siècles (jusqu'après Condillac).

Il nous reste à explorer une période d'environ un siècle et demi (1798-1942, Engwer & Lerch), à la recherche de mentions plus récentes de cet emploi du conditionnel et à la recherche de la période à partir de laquelle la mention et l'exemplification de cet emploi se généralisent dans les grammaires. Pour Bres (à paraître), c'est « À partir des années [mille neuf cent] soixante, [que] les grammaires mentionneront quasi systématiquement cet usage, le plus souvent parmi les valeurs modales du conditionnel, en l'illustrant régulièrement par des exemples journalistiques. »

6. LE CONDITIONNEL DE MDS DANS LES GRAMMAIRES DU XIX^e SIÈCLE

La première grammaire du XIX^e siècle dans laquelle nous avons trouvé des exemples de conditionnels qui sont à mettre en rapport avec le conditionnel de MDS est la *Grammaire nationale* des frères Bescherelle & Litais de Gaux (1835-1836)²¹. Deux exemples sont cités et... condamnés. Le premier est tiré des *Plaideurs* de Racine (20) : le dramaturge y pastiche le langage juridique dont il a déjà été question plus haut ; l'emploi est intitulé « Emploi vicieux » (p. 448). Le deuxième, (21), est emprunté à et condamné par Voltaire comme

19. C'est-à-dire notre passé composé, le « *prétérit* parfait indéfini » (*I'ay eu*) de Maupas (1607 : 205).

20. Les grammaires que nous avons parcourues sont : Buffier (1709), Beauzée (1767), Du Marsais (1792), Lhomond (1780) et Condillac (1798).

21. Nous n'avons pas eu accès à la première édition (1834).

relevant du « style barbare des anciennes formules » (1835-1836 : 449) :

- (20) Un soufflet, écrivons. Lequel Hiérome, après plusieurs rébellions, *Aurait atteint*, frappé moi sergent à la joue, Et fait tomber d'un coup mon chapeau dans la boue. ... Et de ce non content, *Aurait* avec le pied *réitéré*. – Courage ! – Outre plus, le susdit *serait venu* de rage Pour lacérer ce dit présent procès-verbal... (Racine)
- (21) sa majesté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par les inondations (Voltaire, *Lettre à l'abbé d'Olivet* du 5 janvier 1767)

Ces deux exemples seront repris dans les éditions ultérieures, entre autres dans la 12^e édition (1864), à laquelle nous avons eu accès.

Ils seront aussi repris et commentés plus en détail dans *Théorie des verbes* (1850) de Litalis de Gaux. Cet auteur explique d'abord pourquoi il faut rejeter (20) : « les actions exprimées par ces verbes ne sont nullement sous la dépendance d'une condition : ce sont des passés qui appartiennent au mode indicatif » (p. 138-139). Son commentaire de l'exemple condamné par Voltaire est également intéressant :

On se laisse aller aussi à ce faux emploi du conditionnel, quand il s'agit d'exprimer une action dont on n'est pas absolument sûr, comme dans les exemples : « [...] on imprime que Sa Majesté *AURAIT RECONNU* votre innocence, » etc. Ce style, loin d'être barbare, comme le prétend Voltaire, a quelque chose qui séduit au premier abord ; mais puisque les actions des phrases citées appartiennent au mode indicatif, il faut dire : « [...] on imprime que Sa Majesté *A* RECONNU votre innocence ». (1850 : 138-139)

Litalis de Gaux est, selon nos investigations, le premier grammairien à fournir des éléments de description sémantique du conditionnel MDS : « action dont on n'est pas absolument sûr » renvoie au trait (a) incertitude. En plus, il reconnaît en sourdine le potentiel expressif de cet emploi : « ce style... a quelque chose qui séduit ».

Les premiers commentaires qui ne proscrivent pas les emplois de conditionnels de MDS, nous les trouvons dans les grammaires de Chassang (1881⁶)²², Ayer (1882³)²³, Brunot (1887¹) et Clédât (1889¹).

Dans la grammaire comparée de Cyprien Ayer (1882³), on relève un exemple fort moderne d'un conditionnel de MDS : il est dans une

22. Nous n'avons pu voir la première version de cette grammaire (1876¹).

23. La 3^e édition que nous avons consultée (1882³) s'annonce « entièrement refondue et considérablement augmentée ». Nous n'avons pas pu vérifier si ces exemples se trouvaient déjà dans la première édition (1876). Dans sa *Grammaire française* (Ayer 1851), il n'y a en tout cas aucun exemple de conditionnel de MDS, ni aucune allusion à cet emploi.

proposition indépendante, en combinaison avec un syntagme prépositionnel en *d'après*. Il est cité sans date ni source :

- (22) D'après les dernières nouvelles, l'insurrection *serait étouffée* (p. 400)

L'exemple est « noyé » toutefois parmi d'autres exemples qui n'ont rien à voir avec l'emploi en MDS et qui se caractérisent, selon l'auteur, par le fait que le conditionnel y est utilisé à la place d'un « autre temps absolu de l'indicatif ou même du subjonctif, soit pour affirmer d'une manière moins positive, soit pour marquer le doute, l'étonnement, ou le désir » (p. 399-400) :

- (23) On *dirait* qu'il est malade. [...] Je ne *saurais* vous le dire. *Sauriez*-vous me le dire ? *Serait*-il vrai ? Il *serait* vrai ! Je *voudrais* y être. Que je *voudrais* savoir l'anglais ! Pourquoi mon âme *refuserait*-elle les jouissances qui sont éparées sur le chemin difficile de la vie ? (p. 400)

A. Chassang (1881⁶) et L. Clédât (1889¹) reprennent tous les deux l'exemple des *Plaideurs*, présenté plus haut, mais sans le condamner. Clédât le présente ainsi : « En langue du Palais, dans une citation, on met souvent au conditionnel les verbes exprimant les faits articulés » (1889 : 236 n. 2). Chassang y ajoute les deux exemples suivants :

- (24) On dit que les choses se seraient passées ainsi. D'autres prétendent qu'elles se seraient passées autrement (p. 344)

Ces phrases se caractérisent par le fait que le conditionnel de MDS y est inséré dans une subordonnée complétive d'un verbe de parole *au présent* :

Le conditionnel [...] peut aussi se mettre dans les propositions subordonnées, surtout après les verbes indiquant supposition. (Chassang 1881 : 344)

Ce dernier type de structure se trouve aussi exemplifié dans les grammaires historiques de Brunot (1887¹ : 507) et de Clédât (1889¹ : 236) :

- (25) On raconte qu'il l'*aurait souffleté*. (Brunot 1887 : 507)
 (26) On prétend que l'ennemi *serait* en vue. (Clédât 1889 : 236)

Ces exemples sont intégrés aux séries suivantes, fort similaires d'ailleurs d'une grammaire à l'autre :

- (27) Ce *serait* à moi ! Il me *pardonnerait* ? (Brunot 1887 : 507)
 (28) Ce *serait* vrai ! *Serait*-il vrai ? – Il *arriverait* demain ? (Clédât 1889 : 236)

Similaires sont aussi les explications données pour ces exemples :

De là l'emploi du conditionnel dans des phrases contenant une exclamation, une interrogation, *rapportant l'opinion d'autrui*, partout en un mot où il y a un *doute*. (Brunot 1887 : 507, nos italiques)

Dans les phrases interrogatives ou exclamatives, et dans les phrases affirmatives où *on rapporte l'opinion d'un autre*, le conditionnel peut exprimer, par extension, une *possibilité dont on doute*, et dont par conséquent on n'a pas à formuler la condition. (Clédat 1889 : 236, nos italiques)

Peut-on conclure des précisions et des ajouts de Clédat par rapport à Brunot que Clédat s'est inspiré de Brunot et non l'inverse ? Clédat en tout cas propose les mêmes structures, exemplifiées par d'autres phrases et complétées par la structure interrogative avec inversion.

À travers ces quelques ouvrages, on voit comment le conditionnel de MDS entre doucement dans les grammaires : il commence à y être exemplifié, mais d'abord comme emploi stigmatisé ou comme emploi indifférencié parmi d'autres emplois modaux. En même temps, il reste absent de grammaires très répandues de l'époque, comme celles de Girault-Duvivier (1840⁹) ou de Noël et Chapsal (1823¹/1845³⁸).

7. GRAMMAIRES DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE (1900-1940)

Après avoir traité de grammaires de 1940 à aujourd'hui, puis d'ouvrages des XV^e-XIX^e siècles, il nous reste à couvrir la période du début du XX^e siècle (1900-1942).

La première grammaire française du XX^e siècle où nous avons trouvé un conditionnel de MDS exemplifié et amplement glosé est celle du Hollandais C.-M. Robert (1909⁴ : 322)²⁴. Voici ses exemples. Le premier, très moderne, est fabriqué ; le second, attesté, vient d'un texte d'historien de 1906 :

- (29) D'après lui (à l'en croire) la charmante comédienne *serait (aurait été)* malade.
- (30) D'après ces historiens, Agrippine, qui *aurait été* une femme très ambitieuse, *aurait réussi* à se faire épouser, veuve et avec un enfant, par Claude, après la mort de Messaline ; à peine installée dans la maison de l'empereur, elle *aurait préparé* l'élection de son fils. Pour exclure Britannicus, le fils de Messaline, elle *aurait persuadé* Claude d'adopter Néron ; puis elle *aurait créé* un parti favorable à son fils dans le Sénat et dans la garde prétorienne, en se faisant aider par les deux précepteurs du jeune homme : Sénèque et Burrhus ; à peine elle *aurait été* sûre de tenir le Sénat et les préteurs qu'elle *aurait empoisonné* Claude. Trop de difficultés nous empêchent d'accepter cette histoire (RP 1-6-06 p. 449, cité par Robert 1909 : 322) (l'exemple est emprunté à un article de l'historien G. Ferrero, publié dans la *Revue de Paris* le 1^{er} juin 1906)

24. Nous n'avons pu consulter aucune des trois autres éditions, dont la première (1889¹) remonte à la même époque que les grammaires historiques de Clédat et de Brunot.

La description de la valeur de ce conditionnel est étonnamment complète, elle renvoie à trois des quatre traits dégagés plus haut :

Il y a encore un autre emploi du Conditionnel à relever, savoir celui qu'on en fait quelquefois pour reproduire *l'opinion d'autrui* ; la forme verbale du Conditionnel la présente alors avec une *certaine réserve*, pour faire entendre qu'on la donne pour ce qu'elle est, *sans vouloir la sanctionner*. (1909 : 322, nos italiques)

L'auteur estime, quant au degré d'incertitude, que ce genre de construction est « bien près d'exprimer une absolue incrédulité » (1909 : 322).

Trois autres grammaires méritent une mention spéciale.

Brunot, dans *La Pensée et la Langue* (1922¹ : 532), donne deux exemples fort différents de ceux en subordonnée complétive qu'il avait donnés dans sa grammaire historique. Le premier est tiré du *Rêve* de Zola (1888), le second, du journal *La Presse* (1912) – il est la première occurrence datée provenant d'un journal que nous ayons trouvée citée par une grammaire²⁵ :

- (31) Sa mère lui *aurait laissé* cinq millions qui, placés en achat de terrains, à Paris, en *représenteraient* plus de cinquante maintenant (Zola, *Le Rêve*, p. 66)
- (32) La police brestoise a demandé télégraphiquement à la Sûreté de Paris des renseignements détaillés sur Raynaud, qui *ferait* partie d'une bande et *aurait* des complices anarchistes. D'après sa maîtresse, il *appartiendrait* à une association de malfaiteurs et le dernier coup qu'il *aurait fait* lui aurait rapporté cinq mille francs. [...] (*Presse*, 10 mai 1912)

Martinon (1927) vaut une mention à part par sa description très précise de la valeur du conditionnel de MDS, qui a recours aux trois traits mentionnés plus haut et qui, en plus, décrit la temporalité de la construction. Pour lui :

On emploie de même le conditionnel présent ou passé à la place du présent et du passé composé, pour énoncer un bruit qui court et dont on ne veut pas se faire garant par une affirmation pure et simple, parfois même auquel on ne croit pas du tout.

le roi d'Angleterre *serait* (dit-on) à Paris et *aurait vu* le président

Dans cette acception, le conditionnel peut aussi être subordonné :

on prétend que les choses *se seraient passées* de telle façon (Martinon 1927 : 370)

Il ajoute aussi une note fort intéressante, mais un peu cryptique, (n. 1), où nous comprenons qu'il rejette l'idée que ce conditionnel serait lié à une conditionnelle à l'imparfait.

25. Plus ancienne que celles de Damourette & Pichon, que Bres (à paraître) « sous bénédiction d'inventaire » considère comme les plus anciennes.

Damourette et Pichon (1936) enfin sont intéressants pour diverses raisons. Premièrement parce que ce sont, après Maupas, les premiers à citer des exemples très anciens de la pratique judiciaire (v. plus haut) et surtout les premiers à décrire leur sémantisme (V, p. 444)²⁶; deuxièmement parce qu'ils citent deux exemples de presse, avec date et référence, et un exemple de question intonative, dont le conditionnel nous semble être un conditionnel de MDS dans une question écho (35) :

- (33) L'écho que nous avons publié hier a suscité, au Palais, une certaine émotion. Les faits *seraient* les suivants : le client d'un avocat [...] (*L'Action Française*, 11 mars 1934, p. 2, col. 1, cité dans D&P, 1936, V : 442)
- (34) L'Allemagne *refuserait* de libérer Berthold Jacob. (*Titre*, 1^{re} page de *l'Intransigeant* du 3 avril 1935, *ibid.*)
- (35) Que dites-vous mon père ? Mes sœurs Shiya et Gawawuki *seraient* vivantes ? Vous connaissez leur retraite ? (*Contes japonais, ibid.*)

Ces exemples, où le conditionnel exprime qu'« une affirmation attribuée à autrui » n'est admise « que sous bénéfice d'inventaire » (1936, V : 442), sont mêlés toutefois à des exemples de conditionnels de politesse et d'atténuation diverse.

À ces grammaires, on peut encore ajouter, pour cette période, les noms de Sneyders de Vogel (1927), Gaiffe *et alii* (1936¹)²⁷, Ulrix (1936⁴)²⁸ et Gougenheim (1938), où l'on trouve aussi une mention et quelques exemples utiles (tous sans références) du conditionnel de MDS :

- (36) D'après les journaux, le feu *aurait fait* des dégâts considérables (Sneyders de Vogel 1927 : 199)
- (37) L'arrestation de l'assassin ne *serait* qu'une question d'heures (Gaiffe *et alii* 1936 : 333)
- (38) L'ennemi *aurait pris* la fuite (= a pris). Ce négociant *serait* en faillite (= est en faillite) (Ulrix 1936 : 185-186)
- (39) M. N. *partirait* aujourd'hui. M. N. *partirait* demain. M. N. *serait parti* demain (Gougenheim 1938 : 188)

Ce qui est marquant, c'est que trois de ces quatre grammaires font appel au trait (c), *non-prise en charge* (*ne pas prendre la responsabi-*

26. Montrant que le conditionnel y sert à « rapporter des faits ayant réellement eu lieu, ou des décisions de justice authentiques » (V : 444). Voir Gougenheim (1938 : 188) qui précise : « Du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle ce conditionnel s'emploie dans la langue des actes, bien qu'il s'agisse de faits parfaitement certains pour celui qui rédige le document. »

27. Gaiffe *et alii* est sans doute un des premiers à signaler que « Cet emploi du conditionnel est très usité dans la presse » (1936 : 333).

28. Nous n'avons pas pu consulter la première édition de cette grammaire (1909¹).

lité, *refuser de se prononcer...*), pour définir la valeur de ce conditionnel de MDS.

Aucun exemple de conditionnel de MDS n'est donné dans la *Grammaire de l'Académie française* (1932).

CONCLUSIONS

Nous avons étudié la façon dont un des emplois modaux du conditionnel a été traité dans les grammaires du français du XVI^e au XXI^e siècle. L'emploi choisi est le conditionnel « journalistique », que J. Authier-Revuz range parmi les marqueurs de modalisation en discours second (MDS), et que nous avons appelé ici, en son honneur, conditionnel de MDS.

Nous avons vu que les premières occurrences de cet emploi remontent à 1631 (texte journalistique), 1577 (texte historique) et 1541 (texte juridique), mais qu'on doit attendre au moins jusqu'à la grammaire de Maupas (1607) pour trouver les premières traces de certains de ces emplois dans les grammaires du français. Le premier exemple que nous ayons trouvé recensé dans une grammaire est un exemple du langage juridique. Après Maupas, long silence de plus de deux siècles des grammaires jusqu'en 1835-1836 et 1850, où l'on voit réapparaître, respectivement chez Bescherelle *et alii* et chez Litalis de Gaux, d'autres emplois juridiques (pastichés), rejetés par les grammairiens. Il faut attendre ensuite les grammaires de Chassang, Ayer, Clédat et Brunot, toutes publiées les vingt dernières années du XIX^e siècle, pour voir citer de nouveaux exemples de MDS, non proscrits, non juridiques, et dans diverses structures syntaxiques. Les premiers exemples journalistiques que nous ayons trouvés cités dans des grammaires datent de 1912 (Brunot), les premiers exemples historiques de 1906 (Robert), près de deux siècles (et demi) après les premières occurrences journalistiques découvertes dans les textes !

La mention de l'emploi s'étend progressivement à partir des années vingt du XX^e siècle, pour se généraliser au cours des années qui suivent, au point que toute grammaire quelque peu importante des trente dernières années cite désormais des exemples de conditionnels MDS. Depuis, les linguistes se sont aussi fortement intéressés à ce conditionnel, mais cela est une autre histoire que nous développerons ailleurs...

RÉFÉRENCES

- ABOUDA Lofti, 2001, « Les emplois journalistique, polémique, et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire », dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds), p. 277-294.
- ARNAULT Antoine et LANCELOT Claude, 1660, *La Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Pierre le Petit.

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1992-1993, « Repères dans le champ du discours rapporté I et II », *L'Information grammaticale* 55 et 56, p. 38-42 et p. 10-15.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2001, « Le discours rapporté », dans R. Tomasone (éd.), *Grands Repères culturels pour une langue : le français*, Paris, Hachette, p. 192-201.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », dans J. M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds). *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 35-53.
- AYER Cyprien, 1851, *Grammaire française. Ouvrage destiné à servir de base à l'enseignement scientifique de la langue*, Lausanne, Martinier.
- AYER Cyprien, 1882³, *Grammaire comparée de la langue française*, Genève, Georg.
- BAYLON Christian et FABRE Paul, 1973¹ / 1985², *Grammaire systématique de la langue française avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Paris, Nathan.
- BEAUZÉE Nicolas, 1767, *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondements à l'étude de toutes les langues*, Paris, Barbou.
- BESCHERELLE Louis-Nicolas dit Bescherelle Aîné, BESCHERELLE Henri-Honoré dit Bescherelle Jeune et LITAI DE GAUX, 1835-1836², *Grammaire nationale*, Paris, Bourgeois-Maze.
- BOUROVA Viara et DENDALE Patrick, 2006, « Les deux conditionnels à valeur évidentielle en français, leur place dans l'ensemble des emplois du conditionnel et leur parcours diachronique. Vers une solution qui tient compte d'une nouvelle datation », communication au 7^e Colloque International Chronos (Anvers, 18-20.09.2006).
- BOUROVA Viara et DENDALE Patrick, à paraître, « Serait-ce un conditionnel de conjecture ? Datation, évolution et mise en relation des deux conditionnels à valeur évidentielle », *Cahiers Chronos*.
- BOURQUIN Jacques, 2010, « La théorie du conditionnel chez Léon Clédât », dans P. Lauwers et P. Swiggers (éds), p. 95-108.
- BRES Jacques, à paraître, « Robert aurait pris sa retraite et passerait du bon temps... Du conditionnel dit journalistique », dans Cl. Maury-Rouan (éd.), *Regards sur le discours*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence.
- BRUNOT Ferdinand, 1887¹, *Précis de grammaire historique la langue française avec une introduction sur les origines et le développement de cette langue*, Paris, Masson.
- BRUNOT Ferdinand, 1899⁴, *Grammaire historique la langue française avec une introduction sur les origines et le développement de cette langue*, Paris, Masson.
- BRUNOT Ferdinand, 1922, *La Pensée et la Langue*, Paris, Masson.
- BUFFIER Claude, 1709, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Paris.

- CAYROU Gaston *et alii*, 1949², *Le Français d'aujourd'hui. Grammaire du bon usage*, Paris, Armand Colin.
- CHARAUDEAU Patrick, 1992¹, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CHASSANG Alexis, 1881⁶, *Nouvelle Grammaire française*, Paris, Garnier.
- CHEVALIER Jean-Claude *et alii*, 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CHEVALIER Jean-Claude *et alii*, 1978 / 2002, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CHIFFLET Laurent, 1680, *Essay d'une parfaite grammaire, de la langue française*, Cologne, Pierre le Grand.
- CLÉDAT Léon, 1889¹, *Nouvelle Grammaire historique du français*, Paris, Garnier.
- DE CONDILLAC Étienne Bonnot, 1798, *Principes généraux de grammaire pour toutes les langues, avec leur application particulière à la langue française*, Paris, Ducour.
- CRISTEA Teodora, 1979², *Grammaire structurale du français contemporain*, Bucarest, Editura didactică și pedagogică.
- DAMOURETTE Jacques et PICHON Édouard, 1936, *Des mots à la pensée*, vol. V, Paris, d'Artrey.
- DAUZAT Albert, 1947⁵, *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon, IAC.
- DENDALE Patrick, 1991, *Le Marquage épistémique de l'énoncé : esquisse d'une théorie avec applications au français*, thèse de doctorat de l'Université d'Anvers.
- DENDALE Patrick, 2001, « Les problèmes linguistiques du conditionnel français », dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds), p. 7-18.
- DENDALE Patrick, 2002, *Cognition et Perception. Des marqueurs de l'évidentialité à la représentation de l'espace par les prépositions*, synthèse pour l'HDR, Paris, Sorbonne.
- DENDALE Patrick, 2010, « Il serait à Paris en ce moment. Serait-il à Paris ? À propos de deux emplois épistémiques du conditionnel. Grammaire, syntaxe, sémantique », dans C. A. Castro *et alii* (éds), *Liens linguistiques. Études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*, Berne, Peter Lang, p. 291-317.
- DENDALE Patrick et TASMOWSKI Liliane (éds), 2001, *Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz.
- DENIS Delphine et SANCIER-CHÂTEAU Anne, 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.
- DU MARSAIS César Chesneau, 1792 (nlle éd.), *Logique et principes de grammaire*, Paris, Barois et Froullé.
- DUBOIS Jean, JOUANNON Guy et LAGANE René, 1961, *Grammaire française*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean et LAGANE René, 1973, *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse.

- ENGWER Theodor et LERCH Eugen, 1942⁶, *Französische Sprachlehre*, Bielefeld, Velhagen und Klasing.
- ESTIENNE Robert, 1569, *Traicté de la grammaire Francoise*, Paris et Genève, Slatkine Reprints, 1972.
- FREI Henri, 1929, *La Grammaire des fautes*, Paris, Paul Geuthner ; Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- FRONTIER Alain, 1997, *La Grammaire du français*, Paris, Belin.
- GAIFFE Félix *et alii*, 1936, *Grammaire Larousse du XX^e siècle*, Paris, Larousse.
- Gallica digital library*, [http : //gallica.bnf.fr/](http://gallica.bnf.fr/).
- Gazette* [de Théophraste Renaudot], Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, microfilm MM265.
- GEORGIN René, 1969, *Guide de la langue française*, Paris, André Bonne.
- GIRAULT-DUVIVIER Charles-Pierre, 1840⁹, *Grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, Paris, Cotelle.
- GOSSELIN Laurent, 2001, « Relations temporelles et modales dans le conditionnel journalistique », dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds), p. 45-66.
- GOUGENHEIM Georges, 1938, *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- Grammaire de l'Académie française*, 1932, Paris, Firmin-Didot.
- GREVISSE Maurice, 1980¹¹, *Le Bon Usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Gembloux, Duculot.
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 1986¹² / 2008¹⁴, *Le Bon Usage : grammaire française*, Paris, Duculot et Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- GUENTCHÉVA Zlatka, 1994, « Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français », *Langue française* 102, p. 8-23.
- HAILLET Pierre, 1995, *Le Conditionnel dans le discours journalistique*, Neuville, Bref.
- HAILLET Pierre, 2001, « À propos de l'interrogation totale directe au conditionnel », dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds), p. 295-330.
- HANSE Joseph, 1983, *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris, Duculot.
- KRONNING Hans, 2001, « Nécessité et hypothèse : *devoir* non déontique au conditionnel », dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds), p. 251-276.
- KRONNING Hans, 2004, "Kunskapens källa och kunskapens styrka. Epistemisk konditionalis i franskan som evidentiellt och modalt grammatiskt uttryck", *Kungl. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala, Årsbok 2002. / Annales Societatis Litterarum Humaniorum Regiae Upsaliensis*, Uppsala, Swedish Science Press, p. 43-123.
- LAUWERS Peter et SWIGGERS Pierre (éds), 2010, *L'Œuvre grammaticale et linguistique de Léon Clédat*, Louvain, Peeters.

- LE BIDOIS Georges et LE BIDOIS Robert, 1971, *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard.
- LE GOFFIC Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LHOMOND Charles François, 1780, *Éléments de la grammaire française*, Paris, Colas.
- LITAI DE GAUX, 1850, « Théorie des verbes », dans E. Verlac, *Dictionnaire synoptique de tous les verbes de la langue française, tant réguliers qu'irréguliers entièrement conjugués*, Paris, Didier.
- MARTIN Robert, 1971, *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- MARTINET André et alii, 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Crédif.
- MARTINON Philippe, 1927, *Comment on parle en français : la langue parlée correcte comparée avec la langue littéraire et la langue familiale*, Paris, Larousse.
- MAUPAS Charles, 1607¹, *Grammaire françoise*, Bloys, Cottareay.
- MAUPAS Charles, 1632³, *Grammaire et syntaxe françoise*, Rouen, Jacques Cailiove.
- MEIGRET Louis, 1550, *Le trette de la grammère françoëze*, Paris, publié par Wendelin Foerster, 1888, Gebr. Henninger (Heilbronn).
- MOIGNET Georges, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- NOËL François et CHAPSAL Charles-Pierre, 1823 / 1845³⁸, *Nouvelle Grammaire française sur un plan très méthodique*, Paris.
- PALSGRAVE John, 1530, *Lesclarcissement de la langue francoyse*, publié par Génin, 1852, Paris, Imprimerie Nationale.
- PIRON Sophie, *Histoire de la grammaire française* (<http://www.sophiepiron.org/histoire-de-la-grammaire/>, consulté le 20.23.2011).
- PROVÔT-OLIVIER Agnès, 2011, *Le Conditionnel en français et ses équivalents en allemand : le concept de référentiel temporel et l'analyse aspectotemporelle et énonciative*, Paris, Université Paris IV-Sorbonne.
- RAMUS Petrus (Pierre de la Ramée), 1572, *Grammaire*, Paris, Imprimerie d'André Wechel.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 1994¹ / 2009⁴, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.
- ROBERT C.-M., 1909⁴, *Grammaire française*, Groningue, Wolters.
- SNEYDERS DE VOGEL, Kornelis, 1927, *Syntaxe historique du français*, Groningen, Wolters.
- TASMOWSKI Liliane, 2001, « Questions au conditionnel », dans P. Dendale et L. Tasmowski (éds), p. 331-344.
- TOGBY Knud, 1982, *Grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- ULRIX Eugène, 1936⁴, *Grammaire classique de la langue française contemporaine*, Liège, Dessain.

- WAGNER Robert-Léon et PINCHON Jacqueline, 1962 / 1968, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- DE WAILLY Noël-François, 1759, *Abrégé de la grammaire française*, Paris, De Bure et Barrou.
- WARTBURG Walther von et ZUMTHOR Paul, 1958², *Précis de syntaxe du français contemporain*, Bern, Francke.
- WEINRICH Harald, 1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier et Hatier.
- WILMET Marc, 1997 / 2010⁵, *Grammaire critique du français*, Paris et Bruxelles, Duculot.
- WILMET Marc, 2007, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck.

ANALYSE DISCURSIVE
D'UN DIALOGUE INSTITUTIONNEL :
DISCOURS DIRECT ET DIALOGISME
DANS LES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Caroline MELLET

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Modyco UMR 7114

INTRODUCTION

L'article présenté ici émane d'abord d'un groupe de travail du laboratoire Modyco qui s'est donné pour objet d'étude pendant trois ans l'articulation entre genres et représentation du discours autre (RDA)¹. Il doit également beaucoup aux réflexions qui ont pu être menées dans le cadre du séminaire de J. Authier-Revuz. Il s'agira ici de rendre compte d'un aspect de cette réflexion en étudiant, à travers le discours direct, certains phénomènes dialogiques dans un genre de discours parlementaire dialogal : les questions au Gouvernement. La description des spécificités du discours direct dans ce genre permettra de mettre en évidence certaines contraintes pesant sur l'apparition de ces formes. Il sera possible, en particulier, de souligner l'articulation entre le dialogue et différentes formes de dialogisme à l'œuvre dans ce genre politique. En effet, les questions au Gouvernement appartiennent à l'ensemble des genres de discours produits par l'institution politique française lorsqu'il s'agit de mettre différents pouvoirs en situation d'interlocution directe. Cet ensemble comprend par exemple l'adresse (octroyée aux Chambres par la Charte de 1814), ou encore l'interpellation parlementaire, en vigueur sous les troisième et quatrième Républiques. Dans tous les cas, l'institution parlementaire per-

1. Le texte proposé ici constitue la version remaniée d'une communication au colloque international IADA Barcelone 2009 « Polyphonie et intertextualité dans le dialogue ».

met l'émergence et le déroulement régulé d'un dialogue institutionnel entre les pouvoirs législatif et exécutif. Or, ce dialogue se double d'une dimension dialogique, dont le discours direct est l'une des réalisations, et qui doit être étudiée dans son fonctionnement spécifique.

Après avoir présenté le corpus et mis en évidence quelques caractéristiques génériques des questions au Gouvernement, je présenterai les spécificités des formes de discours direct dans ce genre politique avant d'en mettre en évidence la dimension interdiscursive et les hypothèses de filiation permettant de rendre compte de ces spécificités.

1. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRIQUES DES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Le corpus est constitué des 170 questions « au Gouvernement »² posées par les députés du groupe RPR à l'Assemblée nationale lors de la session parlementaire de 1998-1999. Il s'agit des questions telles qu'elles apparaissent dans le compte rendu intégral du *Journal officiel* et non telles qu'elles sont présentées au travers du média télévisé³. Ce corpus est complété par un recueil de comptes rendus de séances d'interpellations parlementaires, dans une perspective comparative.

Le genre de discours étudié est celui des questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale. Il s'agit d'un genre de discours récent, créé sous la cinquième République sous l'impulsion du Président Valéry Giscard d'Estaing, afin de redonner davantage de pouvoir au Parlement, en particulier dans sa fonction de contrôle du pouvoir exécutif. Nous pouvons dégager quelques caractéristiques génériques remarquables pour notre propos :

- Il s'agit tout d'abord d'un genre fortement contraint par l'institution parlementaire française : les règles interactionnelles, en ce qui concerne par exemple la structure de l'échange, les règles d'alternance, le temps et le lieu de parole ou encore l'identité des interactants font l'objet de prescriptions réglementaires, écrites ou coutumières. Pour ce qui est du temps de parole, par exemple, il est strictement limité à deux minutes et trente secondes pour tous les interactants, à l'exception notable du Premier ministre, qui n'est pas contraint à la même brièveté. De la même façon, le Règlement de l'Assemblée nationale, en précisant que « les questions orales sont posées par un député à un ministre »⁴, prescrit à

2. Ou encore appelées « questions d'actualité », à distinguer d'autres genres parlementaires proches que sont les questions orales et les questions écrites (v. Neidhart, Lala, Fournier, Moraux & Petit 1997).

3. Pour une approche plus complète de la différence de représentation des débats parlementaires entre les différents médias, v. Facq-Mellet (2005).

4. Instructions générales du Bureau de l'Assemblée nationale, article 15.

la fois le statut des interactants autorisés à s'exprimer (ne sont pas permis, par exemple, les échanges entre députés), ainsi que les rôles langagiers propres à chacun. Ces contraintes permettent l'émergence et la tenue d'un dialogue politique entre les pouvoirs institués de notre démocratie.

- Deuxième caractéristique générique, les questions au Gouvernement relèvent d'un genre dialogal, permettant d'incarner le dialogue institutionnel entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif par la mise en situation d'une interlocution directe. En effet, les questions au Gouvernement sont structurées par un seul échange, composé de deux interventions où alternent successivement et toujours dans le même ordre, la production d'un député (sous forme de question) puis celle d'un membre du gouvernement (sous forme de réponse). L'institution parlementaire interdit dans ce cas un échange avec trois interventions puisque le droit de réplique, possible pour les questions orales sans débat, est interdit pour ce genre⁵.

Enfin, d'un point de vue pragmatique, les questions au Gouvernement constituent l'un des genres de discours réalisant la fonction politique de contrôle du Gouvernement. Nous devons faire deux remarques à ce sujet. La première concerne le positionnement politique, mais aussi discursif qui est supposé par la fonction pragmatique de contrôle : elle place le locuteur qui l'incarne (en l'occurrence le député) en dehors de l'action (à la fois comme observateur et évaluateur) et dans un rôle discursif essentiellement réactif. Nous aurons à revenir sur ce point. La deuxième remarque concerne le mode de réalisation discursive de cette fonction de contrôle. En effet, celle-ci se réalise discursivement par la question posée par les députés. Or, dans le contexte précis des institutions politiques de la cinquième République, le rapport de forces induit par le choix de cet acte langagier se fait au détriment du pouvoir législatif. En effet, la question est un acte langagier dont la force illocutoire est potentiellement ambiguë du point de vue des rapports de places. Comme le rappelle C. Kerbrat-Orecchioni (1991 : 28), « Si l'on se situe au niveau de la question-en-général, on ne peut que reconnaître son ambivalence taxémique »⁶. En effet, d'un côté, elle constitue un acte agressif puisqu'il s'agit d'une incursion dans les réserves d'autrui. D'un autre côté, la question revient dans certains cas à manifester son ignorance,

5. Le droit de réplique avait d'abord été introduit de manière expérimentale en 1981, mais il a rapidement été supprimé afin d'éviter un allongement des débats.

6. Le terme de « taxème » est emprunté à C Kerbrat-Orecchioni (1992 : 775). Il désigne « un certain nombre de faits sémiotiques pertinents [...] lesquels sont à considérer à la fois comme des *indicateurs* de places (ou selon F. Flahault des insignes), et des *donneurs* de places (qu'ils "allouent" au cours du développement de l'échange) ».

à faire l'aveu d'un manque que l'on demande à l'autre de combler. Le questionneur est ainsi amené à s'effacer pour susciter la parole de l'autre et lui laisser toute la place. Bien sûr, c'est la réalisation discursive de la question, dans un contexte précis, qui permet d'en établir la valeur taxémique précise. Or, les questions posées par les députés dans ce genre de discours sont fréquemment des fausses questions ou assertions indirectes. Il est néanmoins significatif que les institutions politiques de la cinquième République choisissent cet acte pour réaliser discursivement la fonction de contrôle du gouvernement. Ce choix est à comparer avec celui de l'interpellation qui permet la réalisation de cette même fonction sous les troisième et quatrième Républiques. En effet, il s'agit d'un acte dont l'intensité illocutoire est beaucoup plus importante du point de vue des rapports de places qu'il institue⁷. Ajoutons que perlocutoirement, la réponse à l'intervention du député dans les questions au gouvernement n'est suivie d'aucun effet contraignant pour le pouvoir exécutif. Cette absence de conséquences politiques du questionnement est rendue beaucoup plus perceptible si l'on compare encore une fois le genre des questions au Gouvernement sous la cinquième République à celui du genre de l'interpellation sous les troisième et quatrième Républiques. En effet, lorsque l'interpellation était discutée au fond⁸, l'échange entre le député et le ministre pouvait être suivi d'un vote entraînant la chute du gouvernement.

2. LE DISCOURS DIRECT DANS LES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Ces caractéristiques génériques configurent le mode d'émergence et les formes de représentation du discours autre. C'est ce point que nous allons à présent étudier. Nous mettrons en évidence la répartition des formes en relation avec la source du discours autre représenté, avant de nous intéresser plus spécifiquement aux caractéristiques du discours direct dans le genre étudié.

2.1 LA PLACE DE LA RDA DANS LES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT : RÉPARTITION DES FORMES

Le premier trait générique relatif à la question de la représentation du discours autre concerne la dimension quantitative : toutes formes

7. Voir à ce sujet Mellet 2010.

8. L'interpellation parlementaire est discutée au fond lorsqu'elle débouche sur un débat se terminant habituellement par le vote d'un ordre du jour. Ce n'est pas toujours le cas. En effet, une interpellation peut parfois être seulement « inscrite à l'ordre du jour pour fixation de date, ce qui signifie qu'on ne la discute pas au fond : on discute seulement du jour où on la discutera » (Muselier 1956).

confondues, la représentation du discours autre est quantitativement très importante dans les questions au Gouvernement. Ces « autres » dont on représente le discours peuvent être grossièrement répartis en quatre groupes : il peut s'agir du peuple (puisque le député a pour mission de le représenter), des alliés politiques, des experts et enfin des adversaires politiques. Or, on peut observer certaines régularités dans l'emploi des formes de RDA, avec une répartition de ces formes selon la source du discours représenté : on trouve ainsi une préférence pour les formes non marquées lorsqu'il s'agit de représenter la parole du peuple. Lorsqu'il s'agit de la parole de l'adversaire (qu'il s'agisse des députés de la majorité ou des membres du Gouvernement), ce sont davantage les formes marquées qui sont préférées : discours direct, discours indirect, ou encore modalisation en discours second.

Nous nous intéresserons ici plus spécifiquement au discours direct dans l'ensemble du corpus.

2.2 LE DISCOURS DIRECT

2.2.1 LA SPÉCIFICATION D'UNE FORME DANS LES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Le discours direct n'est donc pas la seule forme utilisée pour la représentation de l'adversaire. Comme nous venons de le souligner, on peut trouver du discours indirect comme en (1) :

- (1) M. Queyranne vient de nous expliquer que des mesures sont prises depuis quelques mois (J. Bardet, 07.10.98)

mais également des occurrences de modalisation en discours second, dont voici quelques exemples en (2) et (3) :

- (2) Mme Voynet a en effet déclaré il y a quelques jours à Toulouse qu'elle revendiquait, je la cite, « un droit d'inventaire » sur la politique militaire de la France (F. Fillon, 03.06.99)
- (3) Vous avez annoncé que le système de financement des agences de l'eau serait maintenu, mais que la TGAP, faisant partie de ce que vous appelez « l'impôt écologique », serait versée à un compte spécial du trésor mis à la disposition du ministère (R. Galley, 17.12.99)

On peut même ajouter que le discours direct n'est pas la forme quantitativement dominante pour la représentation du discours de l'adversaire. Néanmoins, le discours direct retient ici notre attention car, dans les questions au Gouvernement, il est presque uniquement réservé à la représentation du discours adverse. On trouve en effet très peu d'occurrences au discours direct pour le discours expert, et aucune pour la représentation du discours du peuple ou des alliés politiques.

De plus, le discours direct, dans ce cas, a exclusivement une fonction polémique. La spécialisation de cette forme est telle que l'on peut dire que son surgissement, représentant les dires de l'adversaire, enclenche immédiatement une configuration textuelle polémique. Notons une dernière particularité : le discours direct n'est jamais utilisé pour représenter le discours de l'adversaire anticipé. Dans cette configuration, c'est le discours indirect qui prévaut, à l'exemple de (4) :

- (4) Ne me dites pas que la mise sous tutelle des allocations familiale est prévue par le code de la sécurité sociale (Abrioux, 04.02.99)

La spécificité du discours direct concerne donc également sa très grande spécialisation. Ceci l'oppose de ce point de vue à d'autres formes, comme le discours indirect, par exemple, forme apte à des fonctions plus variées dans les questions au Gouvernement. Cette très grande spécialisation est doublée d'une certaine rigidité dans l'économie du texte et dans les spécificités formelles de ses emplois.

2.2.2 LE DISCOURS DIRECT : DESCRIPTION DES FORMES

En ce qui concerne tout d'abord la localisation du discours direct, on remarque qu'il se situe presque exclusivement en début d'intervention. Cette localisation rend compte d'une structuration plus générale des prises de parole parlementaires du corpus, qui, comme nous le verrons, sont très majoritairement formées par une représentation des actes ou des dires de l'adversaire, à partir desquels le député va construire sa propre position. La spécificité du discours direct, dans ce cas, c'est qu'il apparaît presque exclusivement dans cette partie initiale (contrairement encore une fois au discours indirect, par exemple). Voici en (5) une occurrence de cette configuration :

- (5) À notre collègue André Berthol qui s'inquiétait, mercredi dernier, de savoir si un certain nombre de postes au concours d'entrée à l'École normale supérieure [...] pourraient être réservés à des étudiants ne maîtrisant pas le français, vous avez répondu : « Si la connaissance du français était une condition d'entrée, nous n'aurions que des élèves roumains. »

Outre le fait que ce type de réponse ne peut être considéré comme une incitation pour les étudiants étrangers à apprendre notre langue, son ton condescendant a choqué beaucoup d'entre nous, notamment le vice-président du groupe d'amitié France-Roumanie que je suis [...].

Je voudrais rappeler que nous pouvons nous louer que des Roumains de grande qualité aient été francophones et aient contribué à l'éclat de notre culture sur notre territoire [...].

Je vous demande donc, monsieur le ministre, de préciser que malgré son ton, votre propos était dénué de toute condescendance à l'égard des étudiants roumains [...].

Pour ce qui est ensuite du mode d'insertion du discours direct au sein de l'énonciation enchâssante, on relève une fois encore certaines régularités. Ainsi, le discours direct est-il toujours précédé d'une séquence introductrice, comportant un verbe contenant le sème de dire (*dire, déclarer, affirmer*) et une attribution systématique (sous forme de deuxième ou troisième personne). Cette séquence introductrice comporte en outre des précisions concernant la date (occurrences 6 et 7), la localisation spatiale des propos de l'adversaire que l'on reprend (6), la source utilisée (7) et/ou des commentaires méta-énonciatifs portant en particulier sur la fidélité revendiquée du discours représenté (8) :

- (6) Monsieur le ministre, répondant *ici même* à une question d'actualité sur les lycées *le 20 octobre dernier*, vous affirmiez : « J'ai entrepris une réforme de fond de l'éducation nationale et des lycées... » (M.-J. Zimmermann, 10.02.99)
- (7) Monsieur le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, *la semaine dernière*, interrogé sur l'avenir des retraites vous avez déclaré, *selon le compte rendu analytique de la première séance du mercredi 16 décembre 1998* : « L'État pourrait être amené à augmenter notablement sa contribution à l'équilibre des régimes de retraite des fonctionnaires à partir de 2015. » (A. Cousin, 23.12.98)
- (8) Quelle n'a donc pas été notre surprise de vous entendre indiquer, lors d'une émission politique dominicale, que cette mesure de simple gestion était en fait une mesure de solidarité. Voici *exactement* ce que vous avez déclaré : « Je pensais qu'une perte de 120 francs par mois en moyenne pour financer des emplois serait considérée comme un geste de solidarité. Mais cela ne passe pas. Il va donc falloir réfléchir à la manière de faire. » (B. Schreiner, 03.03.99)

Ces commentaires peuvent également apparaître à droite du discours direct, comme en (9) par exemple :

- (9) Vous avez dit, concernant les immigrés reconnus non régularisables : « Nous n'irons pas les chercher. Ils ont fait un acte de confiance. On ne va pas aller les chercher chez eux. Cela est exclu. » *C'est l'exacte citation de vos propos.* (J. Mathieu-Obadia, 02.12.98)

Le discours direct dans les questions au Gouvernement est ainsi caractérisé par une forte spécialisation de son emploi. Ceci doit être mis en relation avec deux formes distinctes de dialogisme.

3. DISCOURS DIRECT ET DIALOGISME

Dans les questions au Gouvernement, en effet, le discours direct peut être appréhendé en prenant en compte deux « formes » de dialogisme : on observe, d'une part, un dialogisme « horizontal » caractérisé par une représentation du discours antérieur de l'interlocuteur (en l'occurrence l'adversaire) au sein d'une structure dialogale. On suit, au fil de l'interaction en train de se faire, les reprises représentées, sous forme de discours direct, d'un dialogue antérieur. L'étude de ce dialogisme permet en particulier de suivre l'évolution des reprises au discours direct. Ceci est à distinguer d'un dialogisme « vertical » : il s'agit dans les deux cas d'un dialogisme interdiscursif, relatif aux relations que l'énoncé entretient avec les énoncés antérieurs, mais cette deuxième forme de dialogisme s'intéresse aux modèles, en particulier génériques, qui lient les prescriptions d'emploi du discours direct à des « filiations » multiples. C'est cette deuxième forme de dialogisme que nous étudierons à présent, afin de rendre compte des contraintes discursives pesant sur l'émergence et les particularités formelles du discours direct dans ce genre de discours.

La filiation générique est en effet un peu complexe : on constate, sinon une rupture du moins une évolution dans l'utilisation de la représentation du discours autre, et en particulier du discours direct entre l'interpellation (qui apparaît comme le genre de discours parlementaire en filiation générique directe) et les questions au Gouvernement. L'interpellation, genre moins contraint, manifeste une utilisation beaucoup plus variée du discours direct, en ce qui concerne par exemple sa place dans l'intervention, l'identité du locuteur représenté, ou encore les fonctions qui lui sont dévolues. On peut penser ici que l'évolution de la sphère d'activité parlementaire induit de telles modifications : la réduction importante du pouvoir de contrôle de l'Assemblée (qui se traduit avant tout par un temps de parole très limité), la simplification du paysage politique dans l'hémicycle par la soumission des députés aux partis est à mettre en relation avec la réduction des rôles discursifs, la ritualisation des discours par l'adoption par toute une communauté de plans de discours redondants. Sans prétendre à l'exhaustivité, il me semble possible de tracer deux filiations en relation avec le discours direct : le discours juridique et le discours d'opposition. Ces filiations ne sont pas directement d'ordre générique et elles ne sont pas à mettre exactement sur le même plan, puisque l'une concerne des formes générales liées à une sphère d'activité, tandis que l'autre relève d'un positionnement discursif particulier. Néanmoins, toutes deux informent le genre de discours étudié, en particulier dans leur manière de contraindre les spécificités du discours direct dans les questions au Gouvernement.

3.1 LE DISCOURS JURIDIQUE

Tout d'abord, le fonctionnement du discours direct dans les questions au Gouvernement pourrait être mis en relation avec une expansion du discours juridique au sein de la sphère parlementaire. Bien sûr, cette influence du modèle judiciaire n'a rien de nouveau ni même d'exceptionnel. De manière plus spécifique, la fonction de contrôle dévolue aux questions au Gouvernement implique une action d'évaluation portant sur l'établissement et la qualification des faits passés, essentiels dans l'activité judiciaire. Ce modèle judiciaire apparaît nettement dans la réalisation discursive des interventions parlementaires et plus particulièrement, pour ce qui est ici notre propos, dans le fonctionnement du discours direct. D'une part, les procédés d'identification des dires de l'adversaire (par les commentaires énonciatifs sur la textualité des propos, par les précisions spatio-temporelles qui accompagnent le discours direct) mettent en évidence l'expression d'un souci d'établissement précis des faits et, en l'occurrence, des dires. D'autre part, la spécialisation du discours direct pour des discours antérieurs va également dans le même sens, puisque le discours judiciaire, se préoccupant de l'évaluation des faits accomplis, oriente le discours vers le passé. Enfin, le renvoi au compte rendu analytique manifeste un souci affiché de renvoyer au discours légal, qui fait foi et non pas forcément à ce qui a réellement été dit. Il s'agit là d'une constante dans le mode de référénciation au discours autre relevant de la sphère parlementaire : c'est le compte rendu officiel qui tient lieu de réalité, et c'est cette source que les députés utilisent toujours (plutôt que la source du média télévisé, par exemple).

Le discours direct, représentant le discours de l'adversaire, fonctionne ici comme l'établissement du fait incontestable et sert de preuve à charge selon un modèle qui est celui de l'accusation. Certes, le discours direct n'est pas la seule forme de représentation du discours autre concernée par le modèle accusatoire : le discours indirect, et la modalisation en discours second sont par exemple, souvent accompagnés des mêmes commentaires relatifs à la fidélité du discours représenté. Voici une occurrence en (9) concernant le discours indirect :

- (9) Vous lui aviez répondu – je cite le *Journal officiel* relatif aux questions écrites – que vous étiez sensible à ce sujet, et que, grâce à la loi sur la délinquance sexuelle, votre administration pourrait, par arrêté motivé, interdire la vente aux mineurs de jeux particulièrement violents et toute publicité de tels produits. (M. Aurillac, 21.01.99)

Néanmoins, le discours direct bénéficie de l'effet d'authenticité, de fidélité, qui lui est généralement associé. On peut s'en rendre compte en (10) où se succèdent discours indirect et discours direct :

- (10) Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité, lors du débat sur la réduction du temps de travail et au cours de la campagne de publicité dont nous parlions, vous nous avez dit que les 35 heures créeraient des emplois sans baisse des salaires.

Or, lors d'une interview parue dans la presse américaine, un de vos collègues du Gouvernement a déclaré ceci : « Les salariés devront accepter des restrictions salariales. Bien que le premier ministre ait dit que les salaires ne doivent pas être baissés, il a dit que les augmentations devraient être contrôlées. Un gel des salaires nominaux pour une période donnée et un gel des salaires réels pour une période plus longue sont des possibilités. »

Cet article, que je tiens à votre disposition, est long et argumenté. Il émane de M. Strauss-Kahn, ministre de l'économie... et se trouve dans la revue *Leaders*, volume 21, n° 3. (H. Gaymard, 14.10.98)

On trouve là une structure redondante d'opposition entre les dire, ou d'opposition entre les faire et les dire ; c'est bien sûr cette relation contradictoire entre les dire de locuteurs appartenant au même gouvernement qui constitue une charge. Néanmoins, c'est ici le discours direct qui est présenté comme incontestable.

Ajoutons, pour terminer, que l'influence du discours judiciaire, comme nous l'avons signalé plus haut, est bien sûr présente, et peut-être de manière aussi prégnante dans les genres dont procèdent les questions au Gouvernement, et en particulier dans l'interpellation parlementaire. Mais dans les questions au Gouvernement, nous dirons que ce sont plutôt d'autres modèles discursifs, en particulier littéraires (mais pas seulement) qui semblent en retrait. Une étude comparée des sources mobilisées sous forme de discours direct dans le genre des questions au Gouvernement et dans celui de l'interpellation parlementaire permettrait d'ailleurs de mettre en évidence des distinctions concernant la référence à la sphère littéraire. Dans les questions au Gouvernement, on ne trouve aucune occurrence de citation littéraire au discours direct, alors que cela est beaucoup plus fréquent dans les interpellations.

3.2 LE DISCOURS D'OPPOSITION

La deuxième filiation repérable ne concerne pas des types de discours liés à une sphère sociale d'activité, mais une configuration discursive qui traverse les genres et les sphères sociales : il s'agit du positionnement discursif d'opposition. Ce positionnement se caractérise par plusieurs traits : d'une part, il se fonde sur la présupposition de l'exis-

tence de l'autre ; comme dans tout discours polémique, il s'établit un mouvement contradictoire de reconnaissance et en même temps de dénégation de l'autre⁹. D'autre part, on relève une configuration discursive qui propose une répartition des rôles dans laquelle l'adversaire est premier (c'est-à-dire préexistant) et proposant ; à l'inverse, l'opposant est second et est représenté dans un rôle réactif. Cette configuration discursive est à mettre en relation avec des régularités observées pour le discours direct. Dans la structuration du discours, tout d'abord, le discours ministériel est présenté comme point de départ, discours premier, antérieur, par rapport auquel le discours d'opposition va pouvoir surgir et se construire, dans la réactivité et la succession temporelle. Cette répartition des rôles a bien une incidence sur la structuration des discours puisque ce qui est présenté comme le discours premier est presque systématiquement placé avant, en position initiale. Le discours direct, spécialisé dans la représentation de ce discours ministériel est donc systématiquement placé en début d'intervention. Si l'on se rapporte par exemple à (5), on peut établir une distinction entre le rôle interactionnel réactif du ministre (présenté comme répondant) et le positionnement argumentatif et identitaire : le député se met en scène comme réagissant à l'adversaire et construisant sa propre opinion (en l'occurrence la défense de la communauté roumaine en France) à partir de celle du ministre. Ensuite, le choix même de la forme du discours direct peut être mis en relation avec le positionnement discursif d'opposition. On a vu que le discours direct n'était pourtant pas la seule ni même la forme majoritaire dans la représentation du discours de l'adversaire (il entre en concurrence en particulier avec le discours indirect). Néanmoins, le choix de l'une des deux formes semble obéir à des contraintes distinctes. Si la préférence pour le discours indirect s'explique par la contrainte contextuelle et générique de la brièveté, le choix du discours direct est peut-être plus adapté pour la mise en discours du positionnement oppositif. Le discours direct, en effet, rend compte d'un discours autre qu'on accueille dans son propre discours tout en manifestant discursivement la plus grande hétérogénéité (sémiotique, énonciative et syntaxique) : il permet l'inclusion (donc la reconnaissance) et en même temps la manifestation de l'étrangeté au sein du discours de *L* ; il constitue en quelque sorte un « corps étranger » au sein du discours de *L*. La rupture entre le discours de *L* et le discours de *l* est d'ailleurs

9. Cette caractéristique du discours polémique a été en particulier étudiée par M. Angenot. Celui-ci explique par exemple, à propos de la parole pamphlétaire : « L'ambiguïté du discours pamphlétaire apparaît également dans son rapport à la réfutation. Porteur d'évidence et dénonciateur de scandale, le pamphlétaire sait que réfuter c'est encore, d'une certaine manière, prendre en considération les thèses qu'il attaque. C'est donc leur accorder un statut qu'on tend en même temps à leur dénier » (1995 : 215-216).

soulignée par une attribution systématique des dire, permettant de séparer nettement les mots de chaque instance énonciative¹⁰. La propriété autonymique du discours direct contribue de manière importante à l'expression de la singularité intraduisible de l'autre par l'exhibition du signifiant. La différence sémiotique interdit ici toute inter-pénétration entre les discours.

CONCLUSION

L'étude précise des formes de discours rapporté dans une perspective générique nous semble particulièrement porteuse. Cet axe de recherche, encouragé par J. Authier-Revuz depuis plusieurs années, permet d'envisager la poursuite d'études plus approfondies. Il s'agit d'une part de continuer la description et la comparaison des genres de discours en prenant comme critère d'analyse la question de la RDA. Ce trait n'est pas forcément distinctif pour l'ensemble des genres de discours, mais il permet souvent, par une étude précise des formes et du fonctionnement de la RDA, d'une part de comparer des genres proches, ou des genres appartenant à la même sphère d'activité, et d'autre part de cerner la spécificité d'un genre dans son rapport aux extérieurs. Il peut en être ainsi dans la sphère parlementaire. Les très nombreux genres appartenant à cette sphère gagnent souvent à être appréhendés et comparés selon ce critère : l'importance quantitative de la RDA, sa localisation dans la structure compositionnelle des textes, les formes privilégiées, ou encore le type d'extérieurs convoqués peuvent mettre au jour des fonctionnements suffisamment différents pour différencier des genres proches. C'est ainsi que l'on a pu établir des différences suffisamment importantes de ce point de vue entre l'interpellation et les questions au gouvernement. On pourrait également séparer selon ce critère les questions orales (questions au Gouvernement, questions orales sans débat) des questions écrites.

L'analyse de la RDA dans une approche générique permet également d'envisager sa dimension dialogique interdiscursive selon deux perspectives. L'étude du discours direct dans les questions au Gouvernement met en relief cette double perspective : d'une part, le discours direct, dans les productions discursives relevant de ce genre, est une manifestation explicite de la relation qu'elles entretiennent avec les autres discours (discours produits antérieurement par les ministres, et repris par les députés d'opposition). Mais si l'on s'attache aux spécificités du discours direct comme nous l'avons fait ici, on perçoit des filiations d'un autre ordre, rarement explicites : filiations

10. L'attribution systématique précédant le segment au discours direct interdit même tout flottement passager. Ceci serait à comparer avec les genres de discours qui utilisent une attribution postérieure au segment au discours direct. À l'oral, cette forme d'attribution peut encourager une hésitation passagère dans l'identification du locuteur.

génériques ou influence d'une sphère d'activité (la sphère judiciaire) sur une autre (la sphère politique parlementaire). La prise en compte de ces deux perspectives nous paraît essentielle pour l'étude de la RDA, dans ses formes et dans son fonctionnement.

RÉFÉRENCES

- ANGENOT Marc, 1980 / 1995, *La Parole pamphlétaire*, Paris, Payot.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2001, « Le discours rapporté », dans R. Tommassone (éd.), *Une langue : le français*, Paris, Hachette, p. 192-201.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2003, « Le fait autonome : Langage, langue, discours – quelques repères », dans Authier-Revuz *et alii* (éds), p. 67-96.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », dans López Muñoz *et alii* (eds), p. 35-53.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, DOURY Marianne et REBOUL-TOURÉ Sandrine (éds), 2003, *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1979 / 1984, « Les genres du discours », dans *Esthétique de la création verbale*, Paris, Seuil, p. 263-308.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, 2007, « Genre et activité langagière : l'exemple des chats », *LINX* 56, p. 127-141.
- FACQ-MELLET Caroline, 2005, *Analyse discursive des questions au Gouvernement : places et rôles du groupe RPR*, thèse de doctorat, Paris X (à paraître).
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (éd.), 1991, *La Question*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les Interactions verbales 2*, Paris, Armand Colin.
- MELLET Caroline, 2010, *L'Interpellation : statut illocutoire et genre de discours*, *Actes du colloque L'Interpellation*, Paris, La Sorbonne, mai 2008, *Corela* : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1719>
- MELLET Caroline et SITRI Frédérique, 2010, « Nom de genre et institutionnalisation d'une pratique discursive : le cas de l'interpellation parlementaire et du signalement d'enfant en danger », communication au CMLF 2010, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010175>
- MOIRAND Sophie, 2003, « Quelles catégories linguistiques pour la mise au jour des genres de discours », Journée d'étude sur les genres de l'oral (UMR GRIC-Lyon 2), le 18 avril 2003, actes en ligne : http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genres.htm
- MUSELIER François, 1956, *Regards neufs sur le Parlement*, Paris, Seuil.
- NEIDHART Roland, LALA Jean-Luc, FOURNIER Thierry, MORAUX Jean-Luc et PETIT Daniel, 1997, *Les Questions à l'Assemblée nationale*, Paris, Éditions de l'Assemblée nationale.

FORMES DE RDA ET GENRES.
 LES FORMES DU DISCOURS DIRECT
 DANS DES RÉCITS DE CURE¹

Frédérique SITRI

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Modyco UMR 7114

Le texte présenté ici est issu d'une double réflexion collective. Il constitue l'émanation d'un petit groupe de travail qui s'est réuni pendant plus de deux ans autour de J. Authier-Revuz pour étudier « la représentation du discours autre dans les écrits psychanalytiques » (groupe « Écrits Psy »). Mon analyse s'inscrit dans ce travail collectif auquel elle doit beaucoup – et au premier chef l'élaboration d'un corpus commun. Cette analyse est également redevable à la réflexion menée au sein du laboratoire Modyco, autour de C. Boré, sur la question des relations entre discours rapportés, et plus particulièrement discours direct et genres².

La question de l'emploi des formes de représentation du discours autre (RDA), et du choix du discours direct par rapport aux autres formes, apparaît cruciale dans des textes élaborés à partir d'échanges de paroles entre *L* (le scripteur) et un locuteur *l* qu'il s'agit pour *L*, d'une façon ou d'une autre, d'évaluer ou de caractériser à partir de son discours (dans sa personnalité, son mode de vie, son « symptôme »)³. Parmi les différents ensembles de textes sur lesquels je travaille

1. Ce texte est la version écrite remaniée d'une communication au colloque IADA « Polyphonie et intertextualité dans le dialogue » qui s'est tenu à Barcelone en septembre 2009. Cette communication avait été présentée dans un panel avec celles de C. Boré et de C. Mellet.

2. Voir ici même C. Boré (chapitre 7) et C. Mellet (chapitre 15).

3. Je noterai par convention *L* le locuteur dont le discours représente un acte d'énonciation autre et *l* le locuteur dont l'acte d'énonciation est représenté (v. Authier-Revuz 2001).

(rapports éducatifs, expertises psychiatriques, récits de cure psychanalytiques), les récits de cure qui constituent le corpus d'études du groupe « Écrits Psys » sont les textes qui présentent la plus grande diversité formelle et, bien que l'écriture de la psychanalyse ait donné lieu, dès sa naissance, à une interrogation sur sa nature, ce sont sans doute ceux dont l'identité générique est la plus incertaine. Dans le cadre d'une réflexion générale sur les relations et déterminations réciproques entre formes de RDA et genre⁴, l'observation des formes de discours direct (désormais DD) amènera à s'interroger sur l'existence d'un genre « récit de cure » et à mettre en évidence des « configurations » d'émergence du DD que l'on peut regrouper en « familles », ce qui permet de faire l'hypothèse de filiations génériques plus ou moins traçables.

1. CORPUS

Si l'on essaie, en profane, de caractériser les écrits psychanalytiques comportant des récits de cure⁵, on pourrait dire que ce sont des textes dans lesquels *L*, le scripteur, psychanalyste, présente des fragments plus ou moins longs d'une ou de plusieurs cures analytiques concernant un ou plusieurs de ses patients (quelle que soit l'existence « réelle » du patient ou de la cure). On repère en effet des formats variables qui vont de la « vignette clinique », exposant un moment d'une cure, au récit intégral d'une seule cure, en passant par des textes faisant allusion à plusieurs cures de patients différents et parfois les mêlant. La visée de ces textes, qui peut être variable, est globalement de transmettre quelque chose de la théorie analytique, éventuellement de convaincre de son intérêt, mais également de contribuer à l'élaboration théorique. Dans tous les cas, le récit de la cure illustre une théorie ou soulève un problème nouveau. Ces textes présentent donc une « oscillation » entre un discours théorique « généralisant » et un récit de cure « particularisant ». Les textes choisis pour le corpus ont comme point commun d'avoir été publiés chez des éditeurs « grand public », dans des collections spécialisées, ou chez des éditeurs plus spécialisés mais disponibles en librairie. Ils s'adressent donc non seulement à des « pairs » mais aussi à un public éclairé et intéressé⁶.

L'écriture de la psychanalyse ne va pas de soi. Freud lui-même s'interrogeait sur la nature de cette activité et des productions aux-

4. Cette réflexion a donné lieu entre autres à l'organisation d'une journée Conscila en décembre 2010.

5. Il existe des textes écrits par des psychanalystes qui ne comportent pas de référence à des moments de cures (mais ce sont des textes brefs). Il y a aussi de célèbres récits de cure écrits par des patients.

6. Le corpus a été constitué à partir du corpus commun du groupe de travail « Écrits psy ». On en trouvera les références à la fin de l'article.

quelles elle donnait lieu. Parmi les remarques concernant la filiation de ces écrits, on a pu mettre en évidence des relations entre « l'histoire de cas » freudienne, les récits de cas psychiatriques, les « cas » de la casuistique (voir entre autres Chianterreto 1999, Assoun 1987 et 1990), et on a noté le caractère romanesque de ces écrits (caractère dont Freud lui-même était conscient). Ainsi le statut littéraire ou scientifique des récits de cure est-il en débat et la question de savoir s'ils constituent un genre est complexe : au-delà de caractéristiques pragmatiques relativement proches, les textes qui constituent notre corpus présentent en effet, comme on le verra, une très grande diversité formelle⁷. Les aborder par le biais du discours direct permet d'un côté de mettre en évidence leur diversité et en même temps de faire apparaître des regroupements possibles. Il est clair en effet que la question de la représentation de la parole est centrale dans ces textes, en raison du statut particulier de la parole dans la cure, qu'il s'agisse d'un rapport au langage engageant autant (si ce n'est plus) le signifiant que le signifié, ou de la nature du « dialogue » qui s'engage entre le patient et le psychanalyste. De ce point de vue, l'entrée par le DD se justifie particulièrement.

2. DESCRIPTION DES FORMES DE DD

L'observation des formes de DD, a pris en compte en premier lieu le mode d'insertion du DD dans le « texte » de *L*, qui nous a permis d'emblée d'établir des différenciations au sein du corpus. Mais l'analyse a également porté sur les éléments suivants : la nature du locuteur *l* dont le discours est représenté (le patient bien entendu mais aussi l'analyste, un proche du patient ou un auteur cité en référence)⁸ ; le lieu d'apparition du DD dans « l'économie » du texte (en particulier par rapport au récit des séances) ; l'importance quantitative du DD ; la mise en scène de l'interaction entre le patient et l'analyste dans la séance ; la présence de commentaires de l'analyste sur le DD du patient ; la présence de commentaires de l'analyste sur l'accessibilité au discours du patient (par exemple sous l'angle de la question de la prise de notes ou de la restitution de mémoire des interactions en séance). Cette grille a été appliquée systématiquement à tous les extraits analysés.

7. Il est probable que des textes produits dans le cadre d'une publication « interne » en direction de pairs, par des rédacteurs moins expérimentés présentent une plus grande uniformité.

8. Par convention nous noterons *L* le locuteur du discours qui contient le DD et *l* le locuteur dont le discours est représenté. En l'occurrence, *L* est ici identifiable à l'analyste-écrivain, et *l* le plus souvent, mais pas toujours, au patient.

2.1 MODES D'INSERTION DU DD

L'observation du mode d'insertion du DD dans le texte permet en effet de distinguer d'emblée deux grands ensembles, l'un plutôt proche du récit et l'autre du genre dramatique :

- un premier ensemble où le DD est intégré, c'est-à-dire introduit par un « segment introducteur » dans le « texte » de *L* qui « raconte » la séance. Il regroupe les textes de Pontalis, Fedida, Leclaire et une partie de celui de Mc Dougall :
- (1) Il hésite à me dire ce qui vient de surgir en lui, s'en excuse par un mot et *sort, à peine différé* :
- « Merde ! Comme si cela te regardait ! »
- Dans la bouche de Philon, c'est inhabituel. Il *enchaine* : « ça commence par le regard ; [...] »
- « Mais – et *sa voix se trouble d'émotion* – c'est surtout un rapport vrai des deux côtés [...] » (Leclaire : 149-150)
- un ensemble où le DD fonctionne selon ce que j'appellerai un « dispositif théâtral », dans lequel le texte est constitué de rubriques commençant par « patient » ou « analyste », ou par des initiales ou un prénom – fonctionnant comme des didascalies –, avec une mise en page (retrait ou centrage) et éventuellement une typographie particulières. C'est une configuration que l'on trouve également dans certains types de comptes rendus :
- (2) A : Cela me fait penser à la peau de ma mère. J'ai un dégoût pour sa peau [...]
- JM : Comme si elle était sale ?
- A : Tiens ! Comme les vêtements !
- JM : Les vêtements, c'est en quelque sorte la mère ; ça entoure.
- A : Mais les vêtements portés, cette forme avachie, arrondie, c'est horrible [...] (Mac Dougall : 202-203)

On peut dire grossièrement que le discours direct est plutôt rare dans le premier type de dispositif et abondant dans le second⁹.

2.2 CARACTÉRISATION DE CHACUN DES ENSEMBLES

2.2.1 LE « DISPOSITIF THÉÂTRAL »

Ce dispositif induit une « scène », en termes narratologiques, dans le récit de la cure ; il correspond d'ailleurs au format du journal (découpage par dates indiquées dans le paratexte) chez Vallon (*Journal d'une analyse*) et chez Winnicott. Il s'accompagne la plupart du temps

9. Y. Cazal, lors d'une séance du groupe « Écrits psys », parlait d'un continuum entre les textes « plus reformulants » et les textes « plus citants ».

(sauf chez Winnicott) de commentaires du scripteur sur les conditions matérielles du recueil du « texte » du patient (prise de notes par exemple). Ce dispositif rend par ailleurs possible la représentation du discours de l'analyste en séance, et de l'interaction patient / analyste.

Il existe des textes « intermédiaires », qui présentent les deux dispositifs soit successivement (Mac Dougall) soit simultanément (Vallon, Vasse) et des textes qui « subvertissent » le dispositif c'est-à-dire que la rubrique ne contient pas nécessairement du DD. C'est le cas du texte de Winnicott :

(3) Jeudi, 27 janvier

Patient : Le patient dit qu'il n'avait pas grand-chose à raconter, sinon qu'il avait toussé. Il s'agissait sans doute d'un rhume banal. Pourtant, il s'était avisé d'y penser dans l'optique d'une tuberculose [...]

Analyste : diverses interprétations étaient possibles à ce moment-là et j'ai choisi celle qui suit : j'ai dit que ce qu'il laissait de côté, c'était le rapport entre la maladie et l'analyse. (Winnicott : 41)

2.2.2 LE DD « INTÉGRÉ »

À l'intérieur du premier ensemble, une observation du cotexte qui précède immédiatement le DD permet de faire apparaître une nouvelle distinction :

1. Le DD n'est pas introduit par un segment spécifiquement dédié : il est juxtaposé à une forme de RDA reformulante, qu'elle soit marquée ou non marquée. Cette configuration est celle qui apparaît majoritairement dans l'extrait de Fedida, où l'on observe ainsi les enchaînements suivants :

DI. DD

DI : DD comme en (4)

RDA non marquée (DIL ou suite de DI) . DD

RDA non marquée (DIL ou suite de DI) : DD (5),

DD entre parenthèses dans un énoncé de RDA non marquée (6) :

- (4) B dit qu'il a perdu toute aptitude au plaisir : « je vais même certainement devenir impuissant. » (Fedida : 21)
- (5) Toujours angoissée, au point de ne jamais rester en place et de prêter attention aux moindres détails, elle sait que s'arrêter de « courir » serait pour elle l'effondrement. « J'agis pour ne pas ressentir le temps, d'une action à l'autre, et si possible deux en même temps. » (Fedida : 17)
- (6) Surtout en manque d'images (« la cassette porno est une usine d'images pour se masturber »), il n'était pas certain de savoir parler. (Fedida : 102)

Dans ce type de configuration, que l'on trouve également dans les séquences de présentation du patient chez Mac Dougall, le DD est en quelque sorte, sémantiquement, sous la dépendance des formes reformulantes qui en donnent le sens. Comme le souligne S. Pétilion-Boucheron (1996 : 383-386) qui relève des formes analogues dans la presse, tout se passe comme s'il avait essentiellement une fonction d'illustration ou d'exemplification.

2. Le DD est introduit par un segment introducteur, contenant généralement un verbe de parole, avec éventuellement indication de ton, geste, mimique... Ce dispositif est celui que l'on observe chez Leclaire, dans la séquence avec présence de DD – voir (1) et (7) :

- (7) Mais ce jour-là, je ne l'entendis pas ainsi et *lui renvoyai sur un ton interrogatif* : « attachement ? ». « oui, *poursuivit-il* »

Je *précisai* ainsi ma question : »

Et *sort*, à peine différé :

« Merde ! Comme si ça te regardait ! »

Il *enchaîne* : « x ».

Et sa voix *tremble d'émotion*.

Il s'arrête un instant pour *remarquer*, subtil, de son ton habituel qui tranche sur l'ensemble de cette séquence : « x ». Et il *poursuit* : « x ».

Et il *continue* : « x ».

« L'analyse me plaît, *continue-t-il* ainsi, parce que... »

(Leclaire : 149-150)

On pourrait donc distinguer d'un côté un DD « illustratif » (Fédida) et de l'autre un DD « mis en scène » (Leclaire), Mac Dougall combinant les deux modes d'insertion. La seconde configuration, liée à un arrêt sur une scène et qui permet de plus la représentation de l'interaction *L / l* c'est-à-dire ici patient / analyste, présente des propriétés communes avec le « dispositif théâtral ».

2.2 NATURE DE *L*

Dans les textes avec dispositif théâtral, le locuteur dont le discours est représenté est le patient ou l'analyste. Ce n'est pas systématiquement le cas dans les textes avec DD « intégré ». Ainsi, dans l'extrait de Pontalis, les DD correspondent tous à des citations d'auteurs, à des références bibliographiques en quelque sorte (Freud, Newton, Sartre, F. Zorn) ou bien à des représentations du discours de ce qu'on pourrait appeler à la suite de D. Maingueneau (2000 : 125) des énonciateurs « génériques », les psychanalystes ou les patients en général :

- (8) J'ai dit qu'on parlait rarement aujourd'hui de réaction thérapeutique négative. Quand on le fait c'est en général : [...]

3° Pour l'imputer au patient : « si ça a mal tourné, c'est qu'il a fait, c'est qu'il m'a fait une réaction thérapeutique négative ». (Pontalis : 74)

- (9) Le calcul des coûts, l'estimation des bénéfices n'interviennent plus. « Peu importe ce que ça me coûte », semblent nous dire certains patients, « pourvu que ça dure ». (Pontalis : 77)

Ainsi l'extrait étudié ici ne présente pas une seule forme de discours direct attribué au patient, dont les paroles figurent intégralement sous le régime de la reformulation, sans prise en compte de la « façon de parler » des patients.

2.3 LOCALISATION DU DD

Si le DD « citationnel » ou « générique » que l'on observe chez Pontalis se trouve situé dans le discours « généralisant » qui encadre le récit de la cure, le DD du ou des patients, chez les auteurs qui y recourent, est inversement localisé de façon préférentielle dans les passages consacrés au récit de la cure. Ainsi chez Leclaire par exemple, l'intégralité des DD du patient (qui représente la quasi-totalité des DD du texte) apparaît-elle dans le récit d'une séance détachée de l'ensemble de la cure et présentée comme un tournant de celle-ci :

- (10) Voici la séquence que développa ma question. Je l'ai transcrite extemporanément, par exception, alerté que je fus par une exclamation introductive. (Leclaire : 149)

Un procédé analogue est présent chez Mac Dougall, avec la mise en place de ce que j'ai appelé un dispositif théâtral pour rapporter ce qui est présenté comme un moment-clef de la cure. Cette séance (ou série de séances) est singularisée par le discours de *L*, qui indique entre autres qu'elle donne lieu à prise de notes :

- (11) Je vais maintenant donner des extraits tirés de la troisième année de l'analyse d'Angèle, période où il m'est devenu possible, pour la première fois, de saisir dans ses associations quelques références à son *corps comme objet d'investissement libidinal* [...]

Comme cela touchait à son corps réel – avec, en outre, une nuance d'excès, quelque chose de *névrotique* – je l'invitai à expliciter cette idée, et je me mis à prendre des notes ! (Mac Dougall : 198-200)

On note par ailleurs que le DD est quasi systématiquement employé pour les récits de rêves, comme c'est le cas dans les textes de Freud, même quand cette forme est peu présente dans l'ensemble du texte.

3. DD ET INTERPRÉTATION

Les séquences au DD, on l'a vu, sont fréquemment isolées et encadrées par des séquences narratives et/ou théoriques¹⁰, retraçant l'histoire du patient, résumant le début de la cure, présentant des éléments interprétatifs en mettant en relation le « cas » avec un cadre théorique plus large. Ces séquences enchâssantes peuvent elles-mêmes contenir quelques occurrences de DD : DD du patient dans une autre séance (remémoration par l'analyste), DD générique, ou DD « interprétant » par lequel L reformule, traduit le DD représenté dans la séquence antérieure :

- (12) C'est du moins ainsi que je les [les métaphores corporelles petit / grand qui apparaissent dans le rêve] comprends, *sous la forme d'une question à reformuler ainsi* : Qu'est-ce qui, venant du passé, peut m'atteindre ? (Vallon : 17)

De fait, le mouvement de l'interprétation passe par le commentaire de fragments du DD du patient *l*, et toutes sortes de relations de reprise, outre le « DD interprétant », s'établissent entre la séquence au DD et ce qui suit :

- Reprise du DD sans modification

- (13) J'ai pensé que, *vu de dos, un corps*, c'est beau.
→ La question est tout à coup au présent, au présent du transfert. « *Vu de dos, un corps...* », dit-elle à la fin de la séance, se rapporte à la position qu'elle occupe par rapport à l'analyste [...]. (Vallon : 18)

- Reformulation du DD

- (14) J'ai rencontré un type qui est en analyse depuis six ans ; il m'a dit : « entre analysés, on se comprend ». Je ne suis pas de son avis.
→ comme elle le remarque : Il ne suffit pas d'être en analyse pour avoir quelque chose à se dire. (Vallon : 87)

- Reprise du DD sous forme de segments guillemetés (MAE)

- (15) A. : Mais les vêtements. On est bien dedans, ça entoure, ça *épouse* le corps [...]
[...] et mon fantasme d'hier que les vêtements tiennent lieu de gens... qui « *épousent* », qui entourent le corps. (Mac Dougall : 202)

10. L'emploi du terme *séquence* ne renvoie pas à la théorie développée par J.-M. Adam : c'est plutôt à la typologie des discours de J.-P. Bronckart qu'on se référerait ici, mais l'emploi de « discours théorique » ou de « narration » risquant de prêter à confusion, nous maintiendrons celui de « séquence ». Comme cela n'était pas l'objectif du travail, nous n'avons pas explicité les critères d'identification de ces « séquences ».

(16) Patient : « Je pensais à la séance d'hier. Vous avez dit que nous tournions autour du sujet [...]. Nous tournions autour du pot *en jouant* gaiement. C'était une récréation qui rompait notre étude attentive et sérieuse et j'ai ri et je me suis senti tout surexcité. »

Analyste : « Votre expression "*en jouant*" me rappelle que j'aurais pu introduire ce mot "jeu" en liaison avec l'idée qui se trouve autour de votre phrase d'une séance précédente : "avoir le cœur libre". À la fin de la dernière séance, vous et moi jouions ensemble à tourner autour du sujet et cela vous a amusé ; vous avez senti que cela était en contraste avec notre travail habituel qui est dur. » (Winnicott : 60)

- Reprise du DD sous forme de segments en italiques

(17) A : mais non, sûrement pas. Je n'ai jamais envié ma mère. [...] (Elle évite de susciter de l'*envie* chez les autres [...]). (Mac Dougall : 205)

(18) (Patient) [...] J'aurais assez la tentation de l'orgie.

Ce serait assez mon désir...

Ça me fait penser à ma course effrénée

Dans le couloir du couvent...

Plein d'effroi en courant.

Dans l'orgie,

Il y a une forme de désarticulation, de désespoir.

[...]

La dissociation *orgiaque* de la chair et de l'esprit entraîne le dédoublement de la chair dans la projection d'une image d'elle, prise pour l'esprit [...]. (Vasse : 116-117)

Il est à noter que ce procédé de reprise, qui instaure un « dialogue » entre le DD du patient dans la séance (la représentation par *L* du discours de *l* dans la séance) et le commentaire qui en est fait par *L* soit dans le cours même de la séance (Mac Dougall par exemple) soit après coup, s'il est majoritairement présent dans les textes avec dispositif théâtral, ne le recoupe pas tout à fait : il est rare chez Winnicott, dont le dispositif théâtral, je l'ai dit, ne correspond pas nécessairement à du DD et dont l'interprétation se fait essentiellement sur le signifié, l'exemple donné ci-dessous étant unique dans l'extrait étudié. Inversement on le voit apparaître de façon massive chez Leclaire, où le DD du patient dans la séance donné une première fois sous forme de dialogue est repris pour être commenté, selon une technique proche de l'explication de texte ou de la paraphrase :

(19) *Philon le dit* : « celui qu'elle aime, celui qu'il aime, secrets complices unis dans un regard passionné ». N'allons pas objecter que... : si on lui disait cela, il fondrait brusquement en larmes [...] *P y insiste* : « c'est totalement vrai, des deux côtés » et puis d'abord « cela ne nous regarde pas. »

Mais *je préfère suivre le texte des paroles de P qui nous dit : « é »*. Il s'agit donc d'une façon très explicite de ce que la mère attendait du père, *littéralement* : « ce qu'elle ne trouvait pas en mon père ».

Il s'agit donc *littéralement* d'une attente déçue de la mère qui entraîne, *il nous le dit non moins clairement, le retournement de cette attente vers lui* : « comme si elle avait trouvé en moi la satisfaction ». C'est donc bien, semble-t-il, *dans la formulation de P, de ce défaut de satisfaction... que découle le reste*.

Enfin, fait majeur à notre sens, *qui constitue véritablement la clé de la position obsessionnelle, cette remarque* : « comme si je lui avais été nécessaire ». (Leclaire : 150-153)

Il est clair que le DD, en tant qu'il manifeste le signifiant des dire attribué au patient, permet ces opérations de reprise et de commentaire dont se nourrit l'interprétation. On observe donc une forme de « dialogue » de *L*, l'analyste scripteur, avec le discours de *l* tel qu'il est représenté dans le texte, forme de dialogisme « intratextuel » si l'on veut.

CONCLUSION

Si l'on se focalise, en conclusion, sur la représentation du discours du patient, on voit que le choix d'une forme avec autonymie ou au contraire d'une forme reformulante ouvre des potentialités différentes pour ce qui est de la représentation de la parole de l'analyste en séance, de la reprise du discours du patient par l'analyste « théoricien » après la séance¹¹. Pour ce qui concerne le DD, il peut apparaître comme on l'a vu dans des séquences circonscrites ou tout au long du texte. Des configurations différentes ont été relevées :

- (1) DD de *l* suivant des formes paraphrastiques (DI. DD ou DI non marqué. DD) (Fedida, Mac Dougall dans séquences d'introduction).
- (2) DD de *l* introduit par des segments comprenant un lexème « de dire » (Leclaire).
- (3) Dispositif théâtral : chez Mac Dougall, Vallon, Vasse, ce dispositif introduit naturellement du DD ; chez Winnicott, du DD ou d'autres formes de RDA y compris non marquée.

Les deux dernières catégories induisent la représentation du discours de l'analyste c'est-à-dire du dialogue patient - analyste dans la séance.

Ce que l'on dégage ainsi ce ne sont pas des « modèles » mais plutôt des « configurations » discursives que l'on peut trouver dans

11. La distinction entre ces différentes instances a été opérée par P. Schepens dans une séance du séminaire « Écrits psy », à propos d'un texte d'O. Mannoni.

d'autres genres et dont l'identification peut éventuellement contribuer à l'établissement de filiations génériques. On remarque ainsi que la configuration (1) se retrouve dans nombre de genres « sociaux » : dans les interviews de presse (A. Bolón 1996 montre que le procédé est fréquent dans l'interview de « jeunes de banlieue »), dans les rapports éducatifs ou les expertises psychiatriques que j'ai étudiés, dans l'ouvrage dirigé par Bourdieu, *La Misère du monde*, étudié par B. Lagadec 1996, éventuellement dans certaines œuvres littéraires... : le DD ici a une « simple » fonction d'illustration puisque le « sens » de l'énoncé est donné par ce qui précède. Les effets produits par ce dispositif diffèrent selon le genre (mis en valeur ou stigmatisation par exemple).

On pourrait dire que les configurations (2) et (3) sont proches de patrons « littéraires »¹² : dialogue romanesque, dialogue de théâtre. Mais l'établissement de filiations génériques, loin d'être automatique, constitue un processus complexe dans lequel interviennent des indices d'ordre divers tels que par exemple : le surnom attribué au patient (Philon chez Leclaire rappelle les noms des « caractères » de La Bruyère, rappel que l'on retrouve au niveau stylistique) ou le titre de l'ouvrage (*Théâtres du Je*, pour Mac Dougall, *Journal d'une analyse* pour Vallon). Sans oublier le subvertissement possible d'un patron, comme c'est le cas chez Winnicott ou le patron « théâtral » si on veut l'appeler comme cela, ne correspond pas – pas seulement – à une alternance de DD.

Pour résumer, on repère des configurations d'émergence du DD qui permettent de regrouper ou de différencier des « familles » de textes, qui pourraient correspondre à une filiation générique plus ou moins traçable, la difficulté de l'opération résidant dans l'existence possible d'une pluralité de filiations génériques et dans le caractère plus ou moins explicite de cette filiation, en fonction d'indices plus ou moins évidents tels que par exemple le nom du texte, le nom des « personnages », le « style », etc.

CORPUS

FÉDIDA Pierre, 2001, *Des bienfaits de la dépression. Éloge de la psychothérapie*, Paris, Odile Jacob.

LECLAIRE Serge, 1971, *Démasquer le réel*, Paris, Seuil, « Champs freudiens ».

12. La référence à des schémas littéraires est mise en évidence par C. Clément qui dénonce pour sa part le recours par les psychanalystes aux structures du roman « naturaliste » : « Or se produit en cet endroit un phénomène étrange en apparence, et cohérent si l'on tente d'y voir un peu plus clair. Les récits piqués çà et là sur les divans prennent, à quelques variantes près, la forme romanesque du XIX^e siècle, dans leurs phrases, leurs constructions, leur déroulement » (1975 : 58-59).

- MAC DOUGALL Joyce, 1982, *Théâtres du je*, Paris, Gallimard, « Connaissance de l'inconscient ».
- PONTALIS Jean-Bertrand, 1995, « Non, deux fois non. Tentative de définition et de démantèlement de la "réaction thérapeutique négative" », dans *Perdre de vue*, Paris, Gallimard.
- VASSE Denis, 1995, *Inceste et jalousie*, Paris, Seuil.
- VALLON Serge, 1996, *La Peur de la peur 2 : Le journal d'une analyse*, Toulouse, Érès.
- WINNICOTT Donald W., 1983, *Fragments d'une analyse*, Paris, Payot.

RÉFÉRENCES

- BOLÓN PEDRETTI Alma, 1996, *Effets de référentialité et logique identitaire (français / non-français). Analyses discursivo-énonciatives*, thèse de doctorat, Université Paris III - Sorbonne Nouvelle.
- ASSOUN Paul-Laurent, 1987, « Freud, romancier du symptôme : sur l'écriture clinique freudienne », préface à H. Stroeker, *En analyse avec Freud*, Paris, Payot.
- ASSOUN Paul-Laurent, 1990, « Le Récit freudien du symptôme », dans *Nouvelle Revue de Psychanalyse* 42, « Histoires de cas », p. 173-198.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2001, « Le discours rapporté », dans R. Thomassonne (éd.), *Une langue, le français*, Paris, Hachette, p. 192-201.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiples hétérogène », dans J. M. López Muñoz *et al.* (éds), p. 35-53.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1979 / 1984, « Les genres du discours », dans *Esthétique de la création verbale*, Paris, Seuil, p. 263-308.
- CLÉMENT Catherine, 1978, *Les Fils de Freud sont fatigués*, Paris, Grasset.
- BOUCHERON-PÉTILLON Sabine, 1996, *Parenthèse et tiret double : étude linguistique de l'opération de décrochement typographique*, thèse de doctorat, Université Paris III - Sorbonne nouvelle.
- DE CERTEAU Michel, 1986 / 2002, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard.
- CHIANTARETTO Jean-François, 1999, *L'Écriture de cas chez Freud*, Paris, Anthropos.
- LAGADEC Brigitte, 1996, « Dialogisme interdiscursif et interlocutif dans *La Misère du monde* de Pierre Bourdieu », *Cahiers du français contemporain*, 3, p. 133-149.
- MAINGUENEAU Dominique, 2000, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- MELLET Caroline et SITRI Frédérique 2009, « Nom de genre et institutionnalisation d'une pratique discursive : le cas de l'interpellation parlementaire et du signalement d'enfant en danger », communication au CMLF 2010, en ligne sur le site du colloque <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010175>.

SITRI Frédérique, 2008, « Observer et évaluer dans les rapports éducatifs : de la représentation d'un dire singulier à la description d'une situation », dans G. Cislaru, F. Pugnère et F. Sitri (éds), 2008, *Les Carnets du Cediscor 10* : « Analyse de discours et demande sociale : le cas des écrits de signalement », p. 95- 116.

Nouvelle Revue de Psychanalyse 16, 1977, *Écrire la psychanalyse*.

ÉLEVER L'ENFANT, UNE AFFAIRE DE PAROLE :
 LA REPRÉSENTATION DU DISCOURS AUTRE
 DANS LES GUIDES PARENTAUX
 FRANÇAIS ET ALLEMANDS

Patricia VON MÜNCHOW
 Université Paris Descartes, Laboratoire EDA EA 4071

Dans le cadre d'une approche qu'on peut appeler analyse du discours contrastive¹ (v. von Münchow 2004, 2011), j'étudie les manifestations de différents genres discursifs en ayant régulièrement recours à l'entrée d'analyse que constitue la représentation du discours autre (RDA). Il s'agit de mettre en évidence quelles hypothèses interprétatives l'analyse de la RDA, au sens large d'opération métadiscursive de représentation d'un acte d'énonciation par un autre acte d'énonciation (Authier-Revuz 2001 : 192), permet de construire sur les images véhiculées dans les documents étudiés ainsi que sur la fonction d'un genre discursif, objectif qui tient à cœur aussi à J. Authier-Revuz (2003, 2004).

Dans cet article, on s'intéressera à la RDA dans le genre discursif *guide parental* en France et en Allemagne, appréhendé à travers un corpus de trois ouvrages français (Antier, Pernoud, Rufo) et trois ouvrages allemands (Cramm, Diekmeyer, Goebel/Glöckler) figurant parmi les meilleures ventes en 2004². Quatre « locuteurs rapportés » principaux se dégagent de l'analyse : les experts, la doxa (et/ou

1. « Linguistique de discours comparative » dans des travaux antérieurs.

2. On trouvera en annexe la liste des ouvrages en question ainsi que les termes permettant de renvoyer à ces ouvrages au cours de l'article. Un seul nom d'auteur renvoie à des ouvrages collectifs parce que dans les ouvrages en question, le destinataire parle de lui-même au singulier et donne des indications permettant d'identifier celui des auteurs mentionnés sur la couverture du livre auquel réfèrent les déictiques en question.

l'entourage de la famille), l'enfant et le parent. On ne pourra traiter dans cet article que des deux derniers locuteurs rapportés, en insistant sur les deux aspects suivants : l'auteur fait un effort important de traduction de ce que pense, dit et/ou fait l'enfant à destination du parent, d'une part, et il représente le fait d'élever l'enfant comme se jouant en grande partie par l'intermédiaire du discours de parent, d'autre part.

La RDA se manifeste dans des proportions différentes et de différentes façons (représentation marquée ou non marquée, différents types de RDA, appréciation du locuteur rapportant portant sur l'acte rapporté, etc.) selon les guides parentaux. Ces configurations discursives permettent de construire des hypothèses interprétatives au sujet de la fonction du guide parental et du rôle de son auteur, des images de la parentalité et de celles de l'enfant et de l'adulte ainsi que de la hiérarchie qui s'établit entre eux.

1. ÉLEVER LE PARENT : UNE VASTE ENTREPRISE DE TRADUCTION

L'auteur tente d'agir sur le parent par divers moyens de RDA dans le guide parental. Il s'efforce de rapprocher parent et enfant en donnant la parole à l'enfant, en traduisant pour le parent les sensations de l'enfant, en déconstruisant le discours des parents et en effaçant les frontières entre la voix de l'enfant, celle du parent et la sienne.

1.1 PAROLE À L'ENFANT

Notamment Pernoud, mais aussi, dans une moindre mesure, Rufo, « font parler » l'enfant par l'intermédiaire du discours direct dont l'enfant est le locuteur rapporté :

L'art d'un enfant pour retenir sa mère, son père ou une sœur aînée est stupéfiant. Pour les garder, il met tout en jeu, astuce, charme, intelligence, flatterie. Il commence par manier avec habileté le « Et alors ?... » pour montrer l'intérêt prodigieux qu'il porte à vos paroles et faire rebondir l'action. Puis, d'un air pénétré, lorsque celle-ci a l'air de faiblir, il demande des détails, des précisions : « Où ? Quand ? Comment » (son vocabulaire a fait de grands progrès ; il en est aux circonstances). Pour finir, lorsque décidément vous avez l'air de vouloir partir, il ne reste qu'un moyen brutal, demander une autre histoire : « Une seule, la dernière, je te le promets, je te le jure ! » (Pernoud : 244)

Dans ce passage, le discours direct – en plusieurs occurrences – est attribué à un locuteur rapporté enfant *en dialogue* avec un récepteur rapporté qu'est « sa mère, son père ou une sœur aînée ». C'est comme si le parent avait besoin de la médiation de l'auteur pour entendre

l'enfant, qui s'adresse pourtant à lui. Chaque parent peut imaginer la voix de « son enfant » dans cet extrait, étant donné qu'on a affaire à un locuteur rapporté type désigné non pas par un nom propre, mais par un nom commun accompagné d'un déterminant indéfini à valeur générale (« un enfant ») et par l'anaphorique « il »³.

1.2 TRADUCTIONS DE SENSATIONS ET D'ACTIVITÉS

On trouve notamment dans les guides parentaux français une série d'occurrences de discours rapporté « imaginaire », par l'intermédiaire duquel les auteurs traduisent en énoncés les sensations de l'enfant petit ou du bébé, qui ne peuvent pas encore verbaliser (de façon satisfaisante pour eux-mêmes et pour les parents) ce qu'ils ressentent. Cette traduction peut se faire, par exemple, en discours direct avec un introducteur explicitant le caractère métaphorique de la parole représentée :

[...] il [le bébé à qui l'adulte parle] peut se montrer complètement absorbé pendant quelques minutes. Au bout d'un moment, fatigué, il tourne la tête *comme pour dire* : « C'est fini, je n'en désire pas plus... » (Pernoud : 180)⁴

À l'opposé, l'auteur allemand qu'est U. Diekmeyer ne traduit pas en énoncés les sensations de l'enfant, mais donne l'injonction à l'adulte – par l'intermédiaire d'un discours indirect (en italiques) – de se déplacer dans l'univers de l'enfant :

Denken Sie immer an Ihre eigene Kindheit, wenn Ihr Kind einen Kummer hat, den Sie zunächst nicht so recht verstehen. *Unterhalten Sie sich dann mit ihm sozusagen «von Kind zu Kind»*. Sie werden seine Probleme dann nicht mehr so unbedeutend finden. (Diekmeyer I : 110)

[Pensez toujours à votre propre enfance lorsque votre enfant a un souci que vous ne comprenez pas vraiment au début. *Parlez alors avec lui pour ainsi dire « d'enfant à enfant »*. Vous ne trouverez plus alors ses problèmes aussi insignifiants.]

Le monde adulte n'est pas montré ici comme étant la « langue d'arrivée », la mesure de toute chose ; c'est au contraire l'adulte qui doit faire le déplacement dans l'univers discursif de l'enfant. Ainsi l'enfant paraît-il placé plus haut que l'adulte dans la hiérarchie, mais on perçoit aussi la relation symbiotique mère-enfant que préconise la culture allemande : il n'est pas nécessaire de traduire pour la mère ce que ressent l'enfant ; elle est fort capable de le comprendre par elle-même.

3. L'énoncé rapporté « Et alors ? » est d'ailleurs précédé d'un déterminant défini qui souligne le fait qu'il s'agit d'un énoncé-type.

4. Tout au long de l'article et sauf indication contraire, les italiques dans les extraits permettent d'insister sur des éléments particulièrement importants pour l'analyse.

1.3 MOTS DE PARENTS DÉCONSTRUITS

Un autre procédé permettant le plus souvent de rapprocher parents et enfants consiste à déconstruire des discours que les parents tiennent sur les enfants et qui s'érigent entre les deux entités, empêchant la première de bien comprendre la deuxième. Dans l'extrait suivant, l'emploi entre guillemets du mot « agressifs » souligne à la fois l'emprunt que fait l'auteur au discours des parents (et des adultes, en général) et la non-coïncidence entre le mot utilisé et « la chose » ainsi caractérisée, à savoir le comportement de l'enfant à la crèche⁵ :

Certains enfants deviennent « agressifs ». C'est, en fait, l'interprétation que donnent les adultes à leur tendance à mordre parents ou enfants. En réalité, ils manifestent ainsi leur avidité de communication et témoignent leur amour. (Rufo : 281)

Le mot emprunté au discours des adultes est suivi d'une courte séquence métadiscursive ; puis l'auteur donne une explication du comportement que les adultes auraient tendance à étiqueter comme étant « agressif ». Le mouvement est inversé dans l'extrait suivant :

Der Vierjährige, der Geld aus der Schublade nimmt, tut es meist, weil er die Mutter so oft dabei beobachtet hat. Es handelt sich hier also um Nachahmung und nicht etwa um Stehlen. Ähnliches gilt für das „Stehlen“ von Spielsachen. Das Kind hat in diesem Alter noch nicht gelernt, dass die Welt ihm nicht ganz gehört. [Goebel/Glückner : 452-453]

[L'enfant de quatre ans qui prend de l'argent dans le tiroir le fait le plus souvent parce qu'il a souvent vu la mère le faire. Il s'agit donc de l'imitation d'un comportement et non pas de vol. C'est à peu près valable pour le « vol » de jouets. L'enfant n'a pas encore appris à cet âge que le monde ne lui appartient pas tout entier.]

Les auteurs se distancient ici du terme « vol » (*Stehlen*) – dont l'attribution au locuteur rapporté « parents » n'est certes qu'une interprétation – ayant auparavant expliqué que le comportement de l'enfant est à ranger dans la catégorie « imitation » (*Nachahmung*). Il s'agit à chaque fois de déconstruire une appréciation erronée de la part des parents portant sur le comportement des enfants, appréciation exposée sous forme de RDA, et de la remplacer ensuite (ou auparavant) par une interprétation juste.

5. Il s'agit donc là pour Rufo d'indiquer à travers la modalisation autonymique une double non-coïncidence du dire, entre le discours et lui-même, d'une part (v. Authier-Revuz 1995 : 235-236 / 2012 : 229-230), et entre les mots et les choses (548 / 501), d'autre part.

1.4 MÉLANGE DE SOURCES ÉNONCIATIVES

Un certain mélange de voix s'opère, de façon récurrente chez les auteurs français de même que chez D. von Cramm, entre auteur et enfant, voire entre les trois instances auteur, lectrice-mère et enfant. On observe en effet une gamme d'articulations entre ces différentes sources énonciatives allant de l'occurrence dans laquelle les frontières sont clairement marquées, malgré une coexistence de plusieurs locuteurs dans un même énoncé, jusqu'à l'énoncé dans lequel on ne réussit plus à savoir « qui parle ». Dans l'extrait suivant, le discours de l'enfant, sous forme de modalisation autonymique d'emprunt (v. von Münchow 2004 : 95-96, 100-101)⁶ est clairement marqué à l'aide de guillemets de même que d'un modalisateur (« selon l'expression des enfants eux-mêmes ») :

Un principe de base : ne jouez pas les « fausses-mères » ou les « faux-pères » selon l'expression des enfants eux-mêmes ! (Antier : 306)

Dans l'énoncé suivant chez Cramm, en revanche, le mot *Kratzepullis* (« les pulls gratteurs ») n'est nullement marqué comme relevant d'un discours « autre » et ce n'est que grâce à son expérience discursive que le lecteur peut attribuer ce mot appartenant à un registre enfantin à un locuteur rapporté enfant (à distinguer d'ailleurs des « bébés » dont il est question dans l'énoncé) :

Kratzepullis und spröde Stoffe mögen dünnhäutige Babys gar nicht gern. (Cramm : 127)

[Des bébés à la peau fragile n'aiment pas les *pulls gratteurs* et les tissus rêches.]

C'est M. Rufo qui mêle particulièrement souvent sa voix à celle de l'enfant *et* à celle de la mère, surtout en mettant en évidence la question du statut des « grands » et des « petits » :

Montrez-lui que les plus grands dorment aussi dans l'obscurité. Alors pourquoi pas lui, dont le rêve est d'être « un grand » ? (Rufo : 395)

Le deuxième énoncé de l'extrait semble relever du discours bivocal⁷ : on peut l'interpréter comme un énoncé devant être adressé

6. J. Authier-Revuz (2001 : 200-201) parle de « modalisation par discours autre au plan des mots ».

7. Le discours bivocal relève, « [c]ontrairement à l'unité du discours indirect et à la bipartition du discours direct [...] d'un "parler ensemble" pour les deux voix, rapporteur et rapporté [...] sans la hiérarchisation (base du rapporteur avec interférences) de la modalisation » (Authier-Revuz 2001 : 201). À l'opposé des autres types de discours rapporté, le discours bivocal se présente obligatoirement sans introducteur ni modalisateur et aucune séquence « énoncé rapporté » n'est délimitée (voire délimitable) à l'intérieur d'un énoncé englobant.

par la mère à l'enfant – d'où la modalité de phrase interrogative, qu'on peut attribuer à la mère comme locuteur rapporté – mais dont les déictiques personnels sont à relier à la situation d'énonciation « rapportante », autrement dit à l'auteur. Ce qui rend le dispositif énonciatif encore plus complexe, c'est le segment entre guillemets. À l'intérieur du discours que la mère doit adresser à l'enfant, ce segment constitue-t-il un îlot textuel, c'est-à-dire un morceau à reproduire littéralement ? La mère doit-elle donc utiliser exactement ces termes-là lorsqu'elle confrontera son enfant, d'après M. Rufo ? Ou est-ce une allusion à un discours d'enfant ? Dans ce cas, M. Rufo aurait réussi à réunir, à l'intérieur d'un même énoncé, le discours de la mère, celui de l'enfant et sa propre parole. On peut sans doute interpréter ce procédé comme s'inscrivant dans la finalité que poursuit l'auteur de stimuler autant que possible le dialogue et la compréhension parent-enfant.

2. ÉLEVER L'ENFANT : QUAND FAIRE C'EST DIRE

Le guide parental est une affaire de parole non seulement parce qu'il s'agit d'influencer le parent en lui présentant une parole d'enfant ou en déconstruisant son discours sur l'enfant, mais aussi parce qu'il faut faire état du discours que le parent *doit* tenir envers son enfant de même que de celui qu'il ne *doit pas* tenir. Ainsi le fait d'élever un enfant semble devoir être mis en rapport étroit avec les injonctions « Dites » et « Ne dites pas ».

2.1 CE QU'IL FAUT DIRE

Dans tous les ouvrages du corpus, les auteurs font savoir de façon fort récurrente à la lectrice ce qu'il faut dire à l'enfant, sauf D. von Cramm, qui ne traite que de l'enfant de moins d'un an. Ce qui doit être dit figure dans une phrase en discours rapporté et, le plus souvent, au mode impératif. Dans les extraits suivants, en discours indirect, la représentation de ce qui doit être dit se situe uniquement sur le plan du contenu et non sur celui de l'expression :

Parlez-lui du bonheur que vous avez eu à l'élever, de l'amour que vous avez pour lui, des plaisirs que la vie vous offre, de tout ce qui peut lui donner confiance en son avenir. (Antier : 275)

Ce type de représentation de discours laisse ouvert un nombre infini de possibilités « matérielles », au niveau du signifiant, de parler à l'enfant. Mais les auteurs utilisent plus souvent le discours direct que le discours indirect. Le discours direct rend possible, à propos de ce qui doit être dit, une précision matérielle à laquelle on ne peut pas accéder par l'intermédiaire du discours indirect. C'est ce que montre l'argumentation suivante chez Diekmeyer :

Ein Kind wird über viele Vorgänge und Abläufe aufgeklärt – aber nur selten über die Erziehungsmaßnahmen. Warum eigentlich nicht? [...] *Zum Beispiel könnten Sie Ihrem Kind erklären:* «Ich lasse dir so viel Entscheidungsfreiheit wie möglich und verbiete dir deshalb absichtlich kaum etwas. Doch wenn es zum Beispiel darum geht, dein Leben zu schützen und dich vor einer Gefahr zu bewahren, muss ich auf das Einhalten von Geboten dringen.» (Diekmeyer VI : 107)

[On informe un enfant sur beaucoup de procédés et déroulements – mais rarement sur des mesures éducatives. Pourquoi pas en fait ? [...] *Vous pourriez par exemple expliquer à votre enfant :* « Je te laisse autant de liberté de décision que possible et c'est à dessein, pour cette raison, que je ne t'interdis pas grand-chose. Mais quand il s'agit par exemple de protéger ta vie et de te mettre à l'abri d'un danger je dois insister sur l'observation de [mes] commandements. »]

2.2 CE QU'IL NE FAUT PAS DIRE

L'indication aux parents de ce qu'il ne faut pas dire aux enfants prend des configurations semblables à celles qu'on a relevées pour le discours préconisé. Mais à l'opposé du discours préconisé, le discours prescrit est représenté dans des énoncés dont le locuteur précise la valeur illocutoire de l'acte rapporté⁸, c'est-à-dire de celui qui ne doit pas être adressé à l'enfant. Une assez grande variété de verbes introducteurs peut être observée, avec une prédilection particulière pour les verbes désignant les actes MENACER, RÉPÉTER, INJURIER. Cette valeur illocutoire peut être représentée sous forme verbale (« ne traitez pas [...] de ») ou nominale (« Drohungen », fr. « menaces » ; « cours de morale », « réprimandes “affectives” ») :

Zeigen Sie keinen Ekel vor Spinnen, Würmern usw., sprechen Sie auch nie Angst erregende *Drohungen* aus. Erzählen Sie keine Phantasiegeschichten, in denen sich jemand vor unheimlichen Situationen fürchtet. (Diekmeyer VI : 81)

[Ne montrez pas de dégoût devant des araignées, vers, etc., de même ne prononcez jamais de *menaces* angoissantes. Ne racontez pas d'histoires imaginées dans lesquelles quelqu'un a peur de situations étranges et inquiétantes.]

[En cas de mauvais résultats scolaires]

- ne *traitez* pas votre enfant *de* paresseux ou de nul ;
- [...]

8. On peut classer les énoncés relevant du discours rapporté en se fondant surtout sur l'introducteur, mais aussi sur l'énoncé rapporté, entre le pôle de la représentation non explicite, à la fois de l'acte *illocutoire* et de l'acte *locutoire*, et le pôle de la représentation d'un *performatif explicite* et *exclusif* (v. von Münchow 2001 : 510-524).

– ne lui faites pas de *cours de morale* sur l'intérêt de bien faire son travail. (Antier : 239)

Évitez les *réprimandes* « affectives » du genre : « Tu es méchant, je ne t'aime plus ». Elles vous dirigent tout droit dans le domaine du chantage affectif toujours difficile à contrôler. (Rufo : 447)

Cette insistance sur la représentation de la valeur illocutoire de l'acte rapporté semble montrer que le fait de dire tel énoncé à l'enfant équivaut au fait d'agir de telle ou telle façon avec lui. Si l'on voulait aller plus loin, on pourrait dire que les auteurs insistent sur le fait que la maltraitance peut résider dans la parole. M. Rufo insiste souvent sur le caractère typique des énoncés qu'il rapporte comme devant être évités (« du genre »), énoncés qu'on ne peut pas relier à un acte d'énonciation précis, mais qui se produisent de façon répétée, qui sont partout en quelque sorte. Cette classification permet de souligner le fait qu'on met les parents virtuellement en garde contre une « classe de discours » pouvant être relié à un locuteur-« tout le monde ». On pourrait parler, avec S. Moirand (2007 : 100), de « dire imaginés, de dire simulés qui ne sont pas pour autant inventés ». Ce qui est frappant, c'est que ces dire soient aussi souvent simulés par l'intermédiaire du discours direct. On a en effet l'impression que, lorsqu'on élève un enfant, on est piégé dans une toile d'interdiscours extrêmement précis, y compris sur le plan du signifiant, et auquel on n'échappe que difficilement.

L'existence de cette toile interdiscursive dans laquelle tout parent risque de se prendre les pieds est particulièrement visible dans les occurrences dans lesquelles discours indirect et discours direct se suivent ou encore dans celles où « perce » l'îlot textuel⁹. Dans l'extrait suivant, une première occurrence de discours indirect dans laquelle la valeur illocutoire de l'acte rapporté est indiquée (i) est suivie d'un discours direct qui sert d'exemple (ii). On peut alors lire la suite comme étant implicitement construite sur le même modèle :

Les attitudes inefficaces [pour apprendre « la politesse » à l'enfant ; italiques de l'auteur du guide]

[...] – (i) donner des ordres inapplicables, par exemple :

(ii) « Arrête de pleurer ! »

– (iii) menacer : « Si tu continues, tu vas recevoir une fessée ! »

– (iv) être négatif : « Tu es stupide ! » ;

[...] – (v) lui faire honte : « Tu n'es qu'un bébé. » (Antier : 200)

Au moins les énoncés (i) et (ii) montrent que l'auteur ne se contente pas d'indiquer, en discours indirect, quels sont les actes à ne pas adresser à l'enfant ; il tient, au contraire, à stigmatiser telle expres-

9. C'est-à-dire une modalisation autonymique d'emprunt à l'intérieur d'un discours indirect (Authier-Revuz 1978 : 28, 73-74).

sion précise. Il en est de même dans l'extrait suivant, dans lequel le discours indirect contient un îlot textuel signalé par des guillemets :

Ne menacez jamais votre enfant des piqûres que lui ferait le médecin « s'il n'est pas sage ». (Antier : 334)

L'apparition de l'îlot textuel à l'intérieur d'un discours indirect souligne de manière particulièrement aiguë le caractère intraduisible du fragment concerné. Car si le discours direct, comme le fait observer J. Authier-Revuz (1978 : 74), « choisit de ne pas traduire » et que le discours indirect est « le mode qui a choisi la traduction », l'îlot textuel dans un discours indirect « revient à "épingler" ce fragment comme intraduisible ». En effet, on a l'impression que si le fragment « "s'il n'est pas sage" » relève de l'îlot textuel, c'est d'une part parce que E. Antier éprouve des difficultés à le traduire, tellement il s'impose, tellement il caractérise un discours de parent typique et, d'autre part, parce qu'elle tient à l'épingler comme étant nocif.

Enfin, tous les auteurs rapprochent, en les opposant, discours souhaitables et discours nuisibles, le « dites » et le « ne dites pas ». C'est dans ces rapprochements que les croyances et valeurs d'une société dans le domaine de l'éducation se livrent d'une façon particulièrement explicite :

Il est évident qu'un enfant auquel (i) on dit gentiment : « Va te laver les mains, ensuite viens m'aider à mettre le couvert... C'est très bien. Va vite t'asseoir. Je vais t'apporter ta soupe... Attention, tu vas te brûler !... Bravo ! tu manges maintenant comme une grande fille », il est évident que cet enfant fera des progrès de langage beaucoup plus rapides que la petite fille livrée à un adulte indifférent, et (ii) qui n'entend tout le jour que des phrases de ce genre : « Mange ta soupe... Fais pipi... Dépêche-toi... Tu n'as pas honte ! Lave-toi les mains, vite !... Hou, la vilaine ! Encore une tache !... Tu as sali ta serviette, tu n'auras pas de dessert ! » (Pernoud : 232)

L. Pernoud oppose ici un discours direct à l'intérieur duquel est rapporté un acte d'énonciation souhaitable (i) à un autre discours direct, servant à représenter un acte qui choque sans doute la plupart des parents français de ce début du XXI^e siècle (ii). Après avoir exposé un bel objet, l'auteur montre donc au public une petite horreur, qu'elle prend avec des pincettes. Cette prise de distance n'est possible que lorsqu'on mentionne un acte de langage, en discours direct, et non quand on le paraphrase, en discours indirect, la paraphrase signifiant toujours une certaine implication du locuteur rapportant, qui a au moins fait l'effort de comprendre le discours à représenter et de le traduire pour le récepteur. L. Pernoud affaiblit d'ailleurs un peu l'effet de son choix d'exposer un discours de parent peu recommandable en utilisant pour ce discours direct un introducteur converse (« entend ») permettant de ne pas mentionner le locuteur.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, les auteurs français s'efforcent par divers moyens de démonter des barrières se dressant entre parent et enfant pour leur permettre de mieux dialoguer, voire ils font fusionner les discours des uns et des autres en une sorte de « mélange empathique », prêtant leur voix à l'enfant et au parent. Cette tentative s'intègre de façon cohérente dans la finalité du guide parental français consistant à rassurer les parents et à les instruire, mais on y relève aussi une conception de l'enfant comme étant un individu à part entière, que les parents doivent non pas « modeler [...] selon les souhaits des générations précédentes », mais aider à « développer ses propres ressources, rechercher sa voie originale » (de Singly 2004 : 8). Cette individualisation passe entre autres par le fait de donner la parole à l'enfant. La déconstruction des paroles de parents, quant à elle, est censée faire comprendre au parent que l'enfant n'est pas un être déraisonnable, mais que ses mots et ses actions « reflètent quelque chose que l'adulte doit comprendre » (de Singly 2006 : 50).

Cela étant, le fait que le discours adulte soit la « langue d'arrivée » de toute entreprise de traduction du comportement de l'enfant dans les guides français montre que si les parents doivent parvenir à comprendre l'enfant comme individu, c'est néanmoins l'état adulte ou *leur* état adulte qui constitue la référence et la conception de l'enfant comme devant être « modelé » à l'image de l'adulte n'est pas absente des représentations que se font les auteurs des guides français, qui restent donc dans un cadre relativement adultocentrique. Les auteurs allemands, quant à eux, montrent suffisamment de confiance en la capacité de communication de la mère vis-à-vis de son enfant, voire en leur relation symbiotique, pour ne s'engager que dans une moindre mesure que leurs homologues français dans une entreprise de traduction ou, plus généralement, de médiation. Ils exigent plutôt du parent d'aller vers l'univers de l'enfant en comprenant sans paroles ce que ce dernier ressent.

« L'autre » affaire de parole du guide parental consiste à indiquer au parent ce qu'il doit dire et ce qu'il ne doit pas dire, et ce sous forme injonctive, le plus souvent. Le discours que le parent doit adresser à l'enfant se situe alors à l'opposé d'un discours d'autorité, comme le définit F. Hurstel (2001 : 212) : « ce qu'implique l'autorité, ce n'est pas un contenu. Et l'énoncé n'est pas ce qui compte d'abord. L'autorité procède de la place de l'énonciateur, du lieu d'où il parle. "Cela est dit parce que cela doit être dit, ce qu'il faut entendre : dit à la bonne place." [...] Telle pourrait être une définition de l'autorité des parents. » Le discours du parent tel qu'il est représenté comme étant souhaitable dans les guides parentaux est non seulement très précis au

niveau du contenu, mais aussi sur le plan des mots : on a affaire à une nouvelle conception de l'autorité ou encore à une conception non autoritaire des rapports entre enfants et parents.

Dans l'indication de ce qu'il ne faut pas dire, on insiste particulièrement sur la représentation de la valeur illocutoire de l'acte rapporté pour montrer à quel point la parole constitue un fait, potentiellement nuisible. Là encore, le discours direct est majoritaire, ce qui montre qu'il s'agit non seulement d'indiquer précisément au parent ce qu'il doit dire, mais aussi de le mettre en garde contre des énoncés précis à ne pas produire : dans le domaine de l'éducation de l'enfant semble s'exercer une très forte pression de la société qui imposerait jusqu'à la matérialité des énoncés à tenir, carcan dont le parent doit se libérer... apparemment pour mieux pouvoir rentrer dans celui que lui proposent les guides parentaux. De toute évidence, la conduite – y compris verbale – des parents, toujours soupçonnés de produire des accidents, est montrée comme devant être surveillée, comme le souligne aussi F. de Singly (2004 : 11) pour un contexte qui dépasse celui des guides parentaux.

CORPUS

- ANTIER Edwige, 1999 / 2003, *Élever mon enfant aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, [Antier].
- von CRAMM Dagmar & SCHMIDT Eberhard, 1995 / 2003¹², *Unser Baby. Das erste Jahr*, Munich, Gräfe und Unzer, [Cramm].
- DIEKMEYER Ulrich, 1973 / 2002, *Das Elternbuch 1. Unser Kind im ersten Lebensjahr*, Reinbek, Rororo, [Diekmeyer I].
- DIEKMEYER Ulrich, 1973 / 2000, *Das Elternbuch 2. Unser Kind im zweiten Lebensjahr*, Reinbek, Rororo.
- DIEKMEYER Ulrich, 1973 / 2000, *Das Elternbuch 3. Unser Kind im dritten Lebensjahr*, Reinbek, Rororo.
- DIEKMEYER Ulrich, 1973 / 2000, *Das Elternbuch 4. Unser Kind im vierten Lebensjahr*, Reinbek, Rororo.
- DIEKMEYER Ulrich, 1973 / 2000, *Das Elternbuch 5. Unser Kind im fünften Lebensjahr*, Reinbek, Rororo.
- DIEKMEYER Ulrich, 1973 / 2000, *Das Elternbuch 6. Unser Kind im sechsten Lebensjahr*, Reinbek, Rororo [Diekmeyer VI].
- GOEBEL Wolfgang und GLÖCKLER Michaela, 1984 / 2001¹⁴ *Kindersprechstunde*, Stuttgart, Urachhaus.
- PERNOUD Laurence, 1956 / 2004, *J'élève mon enfant*, Paris, Horay, [Pernoud].
- RUFO Marcel et SCHILTE Christine, 2003 / 2004, *Élever Bébé. De la naissance à six ans*, Paris, Hachette [Rufo].

RÉFÉRENCES

- AUTHIER Jacqueline, 1978, « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV* 17, p. 1-78.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2001, « Le discours rapporté », dans R. Tomasone (éd.), *Une langue : le français*, Paris, Hachette, p. 192-201.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2003, « Le fait autonymique : langage, langue, discours – quelques repères », dans J. Authier-Revuz, M. Doury et S. Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 67-96.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », dans J. M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 35-53.
- HURSTEL Françoise, 2001, « Quelle autorité pour les parents aujourd'hui ? », dans F. de Singly et S. Mesure (éds), *Comprendre 2 : Le lien familial*, Paris, Puf, p. 207-222.
- MOIRAND Sophie, 2007, *Les Discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Puf.
- SINGLY François de, 2004, « La cause de l'enfant », dans F. de Singly (éd.), *Enfants-adultes. Vers une égalité de statuts ?*, s.l., Encyclopædia Universalis France, p. 7-13.
- SINGLY François de, 2006, *Les Adonaissants*, Paris, Armand Colin.
- VON MÜNCHOW Patricia, 2001, *Contribution à la construction d'une linguistique de discours comparative : entrées dans le genre journal télévisé français et allemand*, thèse de doctorat, Université Paris III - Sorbonne Nouvelle.
- VON MÜNCHOW Patricia, 2004 / 2009, *Le Journal télévisé en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- VON MÜNCHOW Patricia, 2011, *Lorsque l'enfant paraît. Le discours des guides parentaux en France et en Allemagne*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

FORMES ET DEGRÉS D'ORIENTATION DIALOGIQUE, GENRE ET POINT DE VUE ¹

Dóris CUNHA
Universidade Federal de Pernambuco, CNPq

INTRODUCTION

Ce texte traite des formes et des degrés d'altérité dans des lettres de lecteurs publiées par la presse brésilienne qui commentent les discours circulant dans les médias, tout en effaçant les sources et le contexte de ce qui est rapporté, évoqué, mentionné. Ce sont des ré-énonciations qui mettent l'accent sur différents aspects du discours source, des discours-réponses au discours source et aux discours qui commentent tous ces discours dans une chaîne dialogique pendant un *moment discursif* (Moirand 2007a). À la suite de mes études sur le discours rapporté et sur la circulation des discours à l'oral et dans la presse (Cunha 1992, 2008, 2009), où j'ai été confrontée aux différentes formes de discours autre représenté et présent (v. *infra*), j'ai décidé d'aborder les formes non marquées sans lesquelles il n'y aurait pas de discours actuel, suivant en cela les leçons de Bakhtine et de Volochinov ², prolongées par les travaux de J. Authier-Revuz (1982, 2000, 2004) et de S. Moirand (2007a, 2007b, 2008).

1. Grâce à l'appui du CNPq et de la Facepe, que je remercie, j'ai présenté une première version de ce travail au colloque international *Dialogisme, langue et discours*, qui a eu lieu en septembre 2010 à Montpellier III. Je remercie J. Authier-Revuz pour les discussions sur les formes de représentation du discours autre ici analysées, étant entendu que les imprécisions qui peuvent demeurer sont miennes.

2. À ces deux références s'ajoute Lev Jakubinskij dont « Sur la parole dialogale » vient de paraître en bilingue russe / français (éd. I. Ivanova, Limoges, Lambert-Lucas, 2012).

La réflexion sur l'altérité développée par les auteurs russes a donné lieu à une si vaste littérature sur le *dialogisme* et la *parole d'autrui* (termes utilisés dans les traductions françaises) qu'il n'est pas possible d'en faire la revue. Cependant, quelques références s'imposent pour ce qui est de ces notions, plus particulièrement en ce qui concerne le degré de marquage des formes et le seuil de leur entrée en discours jusqu'à l'assimilation du dire autre par l'énonciateur. Je vais d'abord reprendre quelques idées éclairantes sur le dialogisme, la représentation du discours autre (RDA) et l'allusion dans les médias. Ensuite, je vais analyser les formes et degrés d'altérité, ce qui permettra de montrer leur affinité avec les genres et le point de vue de l'énonciateur.

La multiplicité des formes de l'altérité non marquées se manifeste dans d'autres genres à l'exemple des dialogues où les interlocuteurs connaissent le discours autre dont ils parlent (Cunha 1992). Il s'agit ainsi d'approfondir et de développer des réflexions sur la multiplicité des formes de discours rapporté : « des variantes des DD et DI, des thématisations, des reprises non marquées du discours qui se fondent totalement dans un discours propre [...] qui ne peuvent être interprétées qu'au niveau du langage » (Cunha 1992 : 191), et sur le fait que le discours rapporté, posé comme un mode particulier de circulation discursive, « est liée aux multiples formes dont les sujets parlants reçoivent et réorientent les propos qu'ils reprennent » (Cunha 1992 : 191) (la notion de réorientation étant utilisée pour le point de vue).

1. DIALOGISMES

Depuis une trentaine d'années les écrits de Bakhtine et de Volochinov sont la source de très nombreux travaux interprétant et appliquant leurs notions et catégories dans des cadres théoriques différents. Ils font se poser des questions qu'on ne se posait pas avant de les lire. La notion de dialogisme est à ce titre exemplaire.

Le *dialogisme* est un des axes de la réflexion de Bakhtine et de Volochinov sur l'homme et le langage, à partir duquel ont été élaborés les concepts de *parole d'autrui* (*discours étranger, mot étranger*), *énoncé, voix, compréhension responsive, sens*. Plusieurs études ont montré la diversité des usages que fait M. Bakhtine de *dialogisme, dialogique* et *dialogue* (Todorov 1981 ; Nowakowska 2005 ; Bres 2005 ; François 2006). La notion renvoie à différents champs et niveaux :

1. Une philosophie générale de l'homme comme ne pensant pas seul.
2. Le dialogisme infini du dialogue qui ne peut s'arrêter, comme le montre Dostoïevski – ce qu'on pourrait appeler le « dialogisme existentiel ».

3. Une sémiologie ou une *dialogie* des figures du discours de l'autre dans le discours actuel, tels les phénomènes d'hétérogénéité énonciative comme le discours rapporté, l'ironie, etc.
4. Le dialogisme interlocutif du dire comme fondamentalement *adressé*.

Les sciences du langage retiennent communément un dialogisme « interlocutif » (Bres 2005) défini par l'orientation vers l'allocutaire : « tout discours est dirigé sur une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours réplique prévu. [...] il est déterminé [...] par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue » (Bakhtine 1978 : 103). Davantage, le dialogisme « interdiscursif » (Bres 2005) recouvre les relations que tout énoncé entretient avec le déjà-dit dans la chaîne ininterrompue de la communication verbale. Puisque l'analyse portera sur les figures du discours autre dans le discours actuel, je m'attarderai davantage sur ce dernier.

L'étude des rapports dialogiques entre les énoncés (« relativement ») complets ou des mots considérés comme positions de sens appartenant à autrui, comme voix d'un autre, est tellement fondamentale pour Bakhtine (1970) qu'il propose la création d'une nouvelle discipline qui les aurait pour objet. Bakhtine insiste sur l'importance des formes et degrés d'*altérité* du mot d'autrui jusqu'à ses derniers écrits (*Le Problème du texte*, écrit à la fin des années cinquante ; *Les Carnets* de 1979-1981). Dans *Le Problème du texte*, il réfléchit à « la gradation infinie dans les degrés de l'altérité (ou de l'assimilation) du mot » et constate que toutes les formes du discours d'autrui, caché, semi-caché, diffus sont restées « inexploitées » (Bakhtine 1984 : 330). On rappelle qu'il y définit l'énoncé comme un tout de sens et réaffirme que la nature du rapport à l'énoncé d'autrui, de cette position du sens reste à explorer. Le dialogisme interdiscursif et sa conception d'énoncé sont ainsi indissociables :

Notre parole, c'est-à-dire nos énoncés (qui incluent les œuvres de création), est remplie des mots d'autrui, caractérisés à des degrés variables, par l'altérité ou l'assimilation, caractérisés, à des degrés variables également, par un emploi conscient et démarqué. Ces mots d'autrui introduisent leur propre expression, leur tonalité des valeurs que nous assimilons, retravaillons, infléchissons (Bakhtine 1984 : 296).

Cette description comporte le « double dialogisme » « représenté » et « constitutif » dont J. Authier-Revuz montre qu'on doit les poser en langue, bien qu'ils se manifestent en discours sous forme de *continuum* et non dichotomiquement³. Elle note qu'en partant des formes

3. J. Authier-Revuz postule comme essentielle la distinction entre *langue* et *discours* et l'ancrage dans le système de la langue pour rendre compte des faits d'énonciation, de discours, supposant la pertinence d'un ordre propre, d'un réel de la langue.

de dialogisme ou de l'hétérogénéité représentée, on va vers des degrés de marquage de moins en moins nets – du discours direct à l'allusion – jusqu'à une « zone indécise » où l'on bascule dans l'hétérogénéité constitutive. Au-delà de l'allusion, il s'agit de « discours autre *présent* (et non représenté), susceptible d'être repéré par des traces de déjà-dit (et non signalé par des marques) » (Authier-Revuz 2004 : 54).

S. Moirand (2007b) introduit la notion intermédiaire d'*hétérogénéité suggérée*, rencontrée dans les genres de la presse à énonciation subjectivée (éditoriaux, commentaires, points de vue, dessins de presse, etc.). Dans ces genres, qui fonctionnent sur le mode de l'allusion, on trouve des mots, des formules, des figements et des défigements, des constructions syntaxiques renvoyant à des dire autres sans que l'énonciateur en mentionne l'origine. S. Moirand montre le rôle que jouent ces formes d'allusion dans *l'éclairage* proposé par l'énonciateur aux objets du discours au fil du déroulement du texte, intervenant dans la lecture et l'interprétation.

Il n'est pas question ici d'analyser le dialogisme constitutif : il est impossible de dire d'où viennent tous les mots ou tous les discours qui constituent les dire. Il s'agit d'observer des formes, des indices, des traces de discours autre dans le texte et de montrer l'intrication entre les phénomènes d'altérité, le genre et le point de vue quand on les examine dans leur circulation.

2. LE COURRIER DES LECTEURS : DES ÉNONCIATIONS QUI RÉSONNENT DES DISCOURS AUTRES

Nos lettres de lecteurs font partie d'un corpus recueilli du 30 octobre au 5 novembre 2005. L'ensemble débute par un reportage, annoncé en couverture, du magazine hebdomadaire brésilien, *Veja*, en vente le 29 octobre 2005 et intitulé *Campanha de Lula recebeu dinheiro de Cuba* [La campagne électorale de Lula financée par Cuba] (p. 47-53), selon lequel le gouvernement de Cuba a financé la campagne électorale du président de la République Lula da Silva en 2002.

Le corpus comporte une soixantaine de textes publiés dans cinq titres de la presse quotidienne (*Folha de São Paulo*, *Estado de São Paulo*, *Jornal do Brasil*, *O Globo* et *Jornal do Commercio de Pernambuco*). Les premières lettres des lecteurs paraissent le 31 octobre 2005, c'est-à-dire le lendemain de la reprise par la presse nationale du contenu du reportage publié par *Veja*.

Ce corpus est d'une grande richesse pour ce qui est de la RDA (v. Cunha 2008). Je n'examinerai ici que les reprises⁴ de l'accusation

4. Au sens donné par F. François (1993) de *reprise-modification* car il y a toujours réaccentuation. Ce terme convient pour l'approche de l'altérité dans la circulation discursive. J. Authier-Revuz (2004) choisit RDA en raison de l'inadéquation du terme

de *Veja* et de la réponse du gouvernement cubain⁵ : formes marquées en premier lieu ; formes interprétables comme relevant de la représentation du discours autre en raison d'indices contextuels, ensuite, en essayant d'expliquer les facteurs responsables de degrés de marquage de moins en moins nets.

Les lettres de lecteurs analysées présentent peu d'occurrences d'introducteurs verbaux reprenant le contenu du reportage de *Veja*, contrairement aux articles d'information (Cunha 2008). La lettre 1 est la seule sur 21 à utiliser la forme canonique de DI pour reprendre la réponse de Cuba et enchaîner par un commentaire.

- (L1) *Le Cuba qui jure aujourd'hui sur la croix qu'il n'a jamais envoyé d'argent pour financer la campagne de Lula est le même Cuba qui a juré il y a plus de vingt ans devant une commission d'enquête de l'ONU sur les trafics d'armes, qu'il n'avait jamais envoyé ou inondé « en aucune façon » les mouvements de guérilla d'Afrique de l'époque par des centaines de milliers de fusils AK-47. [...] [Paulo Boccato, Bauru (SP), *Jornal do Brasil*, le 31 octobre 2005, cahier A, page 14]*⁶

On rencontre plutôt des introducteurs nominaux qui permettent d'effacer la source (*Veja*) et de ne pas reprendre le contexte :

- (L7) On frise le ridicule avec *cette information alléguant que l'argent de Cuba a irrigué la campagne du PT*. Un pays pauvre comme Cuba, qui court derrière les devises, donnant de l'argent aux partis politiques brésiliens ! Il n'y a que des gangsters de la droite réactionnaire pour avoir une telle idée. [Carlos Eduardo S. Ferreira, Niterói, *O Globo*, 1^{er} novembre 2005, cahier A, page 6].

Cette lettre renvoie explicitement à un discours autre : *l'information alléguant que l'argent de Cuba a financé la campagne du PT*. On entend deux voix et deux orientations différentes : la voix du lecteur (l'information est ridicule) et celle de la presse (Cuba a irrigué la campagne du PT).

« rapporté » pour les cas de discours à venir, hypothétiques, niés, etc., c'est-à-dire dépourvus du référent – antérieur à l'acte d'énonciation ; de la force de l'association entre « discours rapporté » et la trilogie DD, DI, DIL, qui a conduit à adjoindre sous cette dénomination ce qui relève de la modalisation du dire par renvoi à un discours autre source ; et pour positionner le domaine visé dans le champ de la métadiscursivité (discours sur du discours) avec la spécification de l'altérité (du discours autre).

5. Nous avons identifié quatre couches énonciatives dans ce corpus : (1) situation d'énonciation 1 (SE1) : reportage de *Veja* : La campagne électorale de Lula financée par Cuba ; (2) situation d'énonciation 2 (SE2) : réponses de sources citées par le reportage (gouvernement cubain, Parti des Travailleurs, membres du gouvernement brésilien) ; (3) situation d'énonciation 3 (SE3) : lettres de lecteurs sur ces sujets qui reprennent une multiplicité de sources extérieures à SE1 et SE2 ; (4) situation d'énonciation 4 (SE4) : lettres de lecteurs qui reprennent des contenus de courriers antérieurs parus dans la presse sur le même sujet.

6. Les italiques pour souligner les reprises des contenus du reportage de *Veja* sont miennes.

Dans quelques unes de ces lettres, l'introducteur nominal est associé à l'emploi du conditionnel, qui fonctionne comme marqueur d'altérité énonciative, comme une forme de distance par rapport à l'assertion et comme un discours rapporté (Haillet 1998 : 235). C'est le cas de la lettre 15 :

(L15) Que Fidel Castro, pour qui j'ai d'ailleurs une énorme et ancienne admiration, m'excuse, mais sa tentative pour se montrer indigné face aux *insinuations alléguant qu'il aurait contribué à hauteur de 3 millions de dollars à la campagne de Lula, en 2002*, en déclarant qu'il n'est « jamais intervenu dans les affaires brésiliennes », est presque ridicule. [Júlio Ferreira, Recife, *Jornal do Commercio*, 1^{er} novembre 2005, page 10]

Ce lecteur reprend la réponse donnée par le gouvernement de Cuba parue dans la presse brésilienne, l'intègre à son discours qui fait usage de plusieurs nominalisations (« tentative », « insinuations », « déclarations »). La construction est analogue à celle de la lettre 7 : une insinuation a été faite et elle allègue que Fidel Castro aurait contribué à la campagne de Lula. L'emploi du conditionnel marque la distance que prend l'énonciateur avec les propos tenus par le reportage-source. Comme dans la lettre 7, l'énonciateur efface la source du discours qui a fait des insinuations et le contexte d'énonciation où Fidel Castro se déclare indigné. Il utilise aussi une *modalité autonymique d'emprunt* (MAE dans Authier-Revuz, 2004) (« jamais intervenu dans les affaires brésiliennes »), pour montrer les mots utilisés dans le communiqué du gouvernement cubain.

On peut parler ici de DI dans le sens de représentation du discours autre intégré syntaxiquement, en suivant J. Authier-Revuz (2004) qui place dans cette catégorie de RDA des formes très diverses, y compris le discours narrativisé : « Il a annoncé sa venue », « Il a encouragé Marie », « Ils ont parlé des vacances ».

Pour J. Bres (1998), la nominalisation, l'interrogation, la thématization, la négation, l'incise, etc., sont des lieux d'inscription du déjà-dit. Dans un cadre théorique différent, P. Sériot pose que la nominalisation est à la base du pré-construit et renvoie à un objet du monde qui préexiste au discours (Sériot 1986). Elle permet de reformuler un énoncé effectivement prononcé dans lequel le « pré-construit qu'elle manifeste est une anaphore ». Ce qui est important ici, c'est que la nominalisation crée l'hétérogène, selon P. Sériot, un mélange d'éléments de discours différents permettant de voir les introducteurs nominaux comme des indices d'orientation dialogique interdiscursive.

Dans les lettres suivantes (8, 4, 9, 14), il y a reprise du discours du reportage sans que l'énonciateur prenne en charge la valeur de vérité.

Ces reprises se réalisent *via* :

1. La construction « *sans savoir si..., je...* » comme en 8 :

- (L8) Sans entrer dans la question de savoir si le *PT a ou non reçu 3 millions du gouvernement de Cuba*, je ne peux que m'étonner de la vitesse à laquelle cette *nouvelle a été démentie*, étant donné que, jusqu'à présent, la direction du parti assure tout ignorer de l'existence d'une caisse noire et tout ce qui a été goupillé par Delúbio Soares et Marcos Valério. Est-ce possible ? [Luiz Ricardo Leal, Rio de Janeiro, *O Globo*, 1^{er} novembre 2005, cahier A, page 6].

L'énonciateur reprend l'information – « le PT a (ou non) reçu 3 millions du gouvernement de Cuba » – par le schéma syntaxique de DI dont dispose la langue quand il s'agit de représenter une question⁷. Il y a d'autres indices de reprise d'un discours autre comme, par exemple, dans cette nominalisation avec adjectif démonstratif anaphorique « cette nouvelle a été démentie ». Du point de vue discursif, l'énonciateur prend « cette nouvelle » comme arrière-fond et comme rappel à un savoir commun pour construire son point de vue sur « la direction du parti (qui) assure tout ignorer de l'existence d'une caisse noire et tout ce qui a été goupillé par Delúbio Soares et Marcos Valério », c'est-à-dire sur les pots-de-vin.

2. La construction en « *si... alors...* » comme en 4, 9 et 14 :

- (L4) Si *cette histoire des millions de dollars envoyés par le gouvernement cubain pour financer la campagne du président Lula* est vraie, elle aura le mérite de montrer que cet argent aura servi à contribuer à l'élection démocratique d'un candidat qui a la sympathie de ce gouvernement. [...] [Silvio P. Santos, São Paulo, *Jornal do Brasil*, 1^{er} novembre 2005, cahier A, page 10].
- (L9) Si *l'information concernant l'argent cubain de la campagne présidentielle de Lula* est confirmée, il n'est plus légal pour lui d'exercer cette fonction. C'est un crime non seulement électoral mais dans tous les sens du terme. Et maintenant ? On nie tout et il ne se passe rien ? [Robinson D. Reis, Belo Horizonte, *O Globo*, 1^{er} novembre 2005, cahier A, page 6].
- (L14) Si on arrive à prouver *l'histoire du don de 3 millions de dollars fait par le gouvernement cubain à la campagne présidentielle de Lula*, les choses se compliquent pour le PT, déjà très atteint par tant d'irrégularités. Ce lamentable fait, bien qu'on ne le souhaite pas, pourra amener l'opposition à demander la destitution de notre président car la loi a été gravement transgressée. [Fernando Al-Egypto, *Jornal do Commercio*, Recife, 1^{er} novembre 2005, p. 10].

7. Les langues française et portugaise (du Brésil) et les genres des presses française et brésilienne sont suffisamment proches pour que la démonstration puisse se faire en français sur un corpus traduit du portugais.

Le haut degré de condensation de la nominalisation rend possible d'imbriquer le DI dans une construction en « *si... alors...* » dont la première partie suspend l'assertion et permet aux lecteurs de prendre par précaution leurs distances avec les dires de *Veja* (« *si...* ») tandis que la seconde tire des conclusions comme si les faits étaient avérés (« *c'est un crime* » ; « *les choses se compliquent* »). Dans aucun cas, les sources et la situation d'énonciation 1 (SE1) ne sont énoncées. On peut supposer l'intervention conjointe du genre – les lettres de lecteur doivent être courtes – et du savoir partagé par la communauté discursive comme on verra *infra*.

3. On trouve aussi des constructions en « *quand... maintenant...* » qui reprennent cette accusation avec un introducteur nominal (« *dénonciations* ») et la relie à d'autres événements discursifs analogues qui ont eu lieu quelques mois auparavant, à l'exemple des lettres 10 et 21 :

(L10) Quand sont apparues *les dénonciations de pots-de-vin*, tous les membres du comité national du PT ont affirmé qu'ils ne savaient rien, y compris le président Lula, qui ne savait pas ce qui se passait dans le PT car il était éloigné du parti. Maintenant, de *nouvelles dénonciations apparaissent concernant l'argent venu de Cuba pour la campagne électorale du PT*. [...] [Oswaldo Mendes, Rio de Janeiro, *O Globo*, 1^{er} novembre 2005, cahier A, page 6]

(L21) Quand sont apparues *les nouvelles dénonciations* selon lesquelles Marcos Valério « *aurait injecté* » presque 100 millions de dollars dans les coffres du PT, les dirigeants du parti ont déclaré ne rien savoir à ce sujet, arguant que tout ce qui concernait les collectes de campagne était l'affaire du trésorier Delúbio Soares, qui ne rendait de comptes à personne. Maintenant avec *les dénonciations selon lesquelles Cuba aurait fait un don de 3 millions de dollars pour la campagne électorale de 2002*, les mêmes dirigeants qui avant ne savaient rien des finances du PT se pressent pour démentir cette nouvelle. [...] [Júlio Ferreira. *Jornal do Commercio*. Opinião, 5 novembre 2005, page 14]

Dans ce dégradé de formes et constructions comportant des reprises plus ou moins marquées, on arrive à *l'hétérogénéité suggérée*, où le discours autre procède par allusion (lettre 6) :

(L6) D'abord, ç'a été le conseiller d'un député du Nordeste essayant de prendre l'avion à l'aéroport de São Paulo avec des dollars cachés dans son slip. Maintenant, c'est *l'argent de Cuba, bien caché dans des bouteilles de rhum et de whisky*. Il faut reconnaître que quand il s'agit de moyens de transport non conventionnels d'argent non déclaré, on ne peut nier l'immense créativité des petistas⁸ [...]!

8. « *Petista* » : membre du PT.

[Rodrigo dos Anjos, Brasília. *O Globo*, 1^{er} novembre 2005, cahier A, page 6].

Pour J. Authier-Revuz (2012), le fait allusif est privilégié par les pratiques discursives qui affirment un lien d'appartenance à une communauté. Dans les genres journalistiques, il s'agit d'une large communauté de lecteurs qui suit l'événement et partage une mémoire interdiscursive. L'auteur de la lettre 6 compte sur cette communauté pour identifier deux segments de déjà-dit : le premier concerne un événement largement diffusé par les médias quelques mois auparavant (le conseiller d'un député embarquant à l'aéroport de São Paulo avec des dollars cachés dans son slip) ; le second (« l'argent de Cuba bien caché dans des bouteilles de rhum et de whisky ») est un détail du reportage de *Veja* mais n'est pas marqué comme RDA et c'est aux lecteurs du journal *O Globo* de les reconnaître pour tels. On voit à la suite de S. Moirand (2007b) que l'allusion s'inscrit dans le fil horizontal du discours et inscrit d'autres discours « de manière plus ou moins clandestine ».

Avec les lettres 3 et 16, on arrive, au terme d'une échelle de degrés de marquage de moins en moins visibles, à la zone *indécise* dont parle J. Authier-Revuz (2004 : 19) :

- (L3) [...] Ce qui est sûr, c'est que le candidat Lula a quitté le meeting avant la fin et est venu rencontrer son camarade [Fidel Castro] à Brasilia où ils ont passé la nuit. On peut observer qu'à partir de ce moment-là, la campagne de Lula a décollé. Ou bien Fidel Castro est un excellent conseiller politique ou bien *il a apporté beaucoup d'argent (sale) dans ses valises pour la campagne de son collègue et la panne du Tupolev russe n'est qu'une invention*. Les pots-de-vin du Parti des Travailleurs sont plus vieux qu'on ne le pensait. [Francisco Mendes, Rio de Janeiro, *Jornal do Brasil*, 31 octobre 2005, cahier A, page 14]
- (L16) Pour rebondir sur les commentaires de M. Mauro Beato ⁹, je dis qu'on explique enfin pourquoi le taux de change du dollar, à la veille des élections de 2002 et à la fin du gouvernement de FHC, était aussi élevé et n'arrêtait pas de monter de façon incontrôlable. Tout le monde pensait que c'était à cause de la peur de l'imminente accession au pouvoir du Parti des Travailleurs et qu'après les élections, au moment où ce lamentable gouvernement est entré en action, le dollar n'a fait que baisser. Et ils se flattent encore de ce que cette chute marque la confiance que les investisseurs leur font et la stabilité économique. Tout s'éclaire ! *Le dollar a chuté parce que le PT a arrêté d'échanger les dollars reçus illégalement et, apparemment, ça n'a pas dû être peu*. [Ivan Moraes, Jundiá, *O Estado de São Paulo*, 2 novembre 2005, cahier A, page 2]

9. La lettre de ce lecteur avait été publiée le 1^{er} novembre 2005.

Dans ces lettres, le discours autre est assimilé, enchevêtré dans le nouveau contexte d'énonciation et « susceptible d'être repéré par des traces de déjà-dit (et non signalé par des marques) » (Authier-Revuz 2004 : 19). Dans cette zone, il n'est pas facile de distinguer entre allusion et discours autre *présent* (et non représenté). Ce qu'on peut constater en revanche, c'est que ces reprises ou ces rappels mémoriels étayent un point de vue ou une argumentation dont la construction est liée au genre du discours.

Le courrier des lecteurs est un genre dont la finalité est justement d'exprimer un point de vue dans un commentaire et non pas de faire le récit d'un reportage quelconque. Il a des traits de généricité de la réplique de dialogue (Adam & Heidmann 2009). Il a aussi des traits du commentaire.

Pour Foucault (1971) le commentaire permet, d'une part de construire (indéfiniment) des discours nouveaux à partir d'un texte premier dont la permanence, le sens multiple ou caché, la richesse qu'on lui prête fondent une possibilité ouverte de parler. D'autre part, toujours selon Foucault, il n'a pour rôle que de dire ce qui était articulé silencieusement dans le texte premier. « Il permet de dire autre chose que le texte même, mais à condition que ce soit ce texte qui soit dit » (Foucault 1971 : 27). Dans les 21 lettres que j'ai analysées, le reportage de *Veja* sert de point de départ à l'affichage par les énonciateurs de positions contre le gouvernement, le Parti des Travailleurs, le Président de la République (Lula da Silva), à l'exception de cinq dont trois s'opposent au reportage et deux n'ont pas une position claire.

Pour ce qui est du *point de vue*, c'est une notion qu'il faut préciser. Issu d'une métaphore visuelle, le *point de vue* peut être compris dans le sens que lui donne François (1994), à savoir que d'une part il y a une réalité commune et que d'autre part cette réalité est donnée de différentes façons. Il est impossible « de ne pas avoir de point de vue qui répète, critique, modifie le point de vue de l'autre sans qu'une forme définitive de savoir puisse arrêter ce mouvement » (François 1993 : 47). Cette métaphore s'approche de celle d'*éclairage* proposée par J.-B. Grize (1990 ; 2004). Pour ce dernier, le locuteur construit une représentation discursive de ce dont il s'agit, une *schématisation*, en fonction d'une situation d'interlocution, d'une finalité et d'un interlocuteur qui reconstruit la schématisation qui lui est proposée. Selon Grize, les objets du discours doivent être *éclairés*, de façon que quelques facettes soient mises en évidence et d'autres occultées. Ainsi, une schématisation donne à voir une situation dans laquelle des objets et des acteurs se trouvent sous un certain éclairage qui renvoie à des valeurs partagées. L'exemple donné par J.-B. Grize (2004) pour illustrer cette notion (extrait d'un éditorial du journal communiste français *L'Humanité*) fait voir que le choix des mots et des expres-

sions a pour but d'*éclairer* l'objet du discours d'une certaine manière, de colorer l'objet de façon à persuader les lecteurs.

L'auteur de la lettre 3 utilise des arguments censés faire partie de la mémoire interdiscursive des lecteurs (« Lula a quitté le meeting avant la fin et est venu rencontrer son camarade à Brasilia où ils ont passé la nuit. On peut observer qu'à partir de ce moment-là, la campagne de Lula a décollé. ») et en tire une conclusion : « Les pots-de-vin du Parti des Travailleurs sont plus vieux qu'on ne le pensait ». (il faut savoir ici que depuis des mois, la presse nationale accusait le Parti des Travailleurs de *verser* – et non pas de *toucher* – de l'argent ; le sème commun est que la corruption trouble le jeu normal de la démocratie). Dans la lettre 16, l'auteur de façon très ironique rejoint le chœur qui rabâche l'accusation sur les *dollars reçus illégalement* de Cuba pour financer la campagne de Lula, en prenant des arguments basés sur des faits (« le taux de change du dollar, à la veille des élections de 2002 et à la fin du gouvernement de FHC, était très élevé et n'arrêtait pas de monter de façon incontrôlable »).

3. POUR CONCLURE

Les résultats de l'analyse révèlent la diversité des formes de représentation du discours autre et la difficulté à distinguer celles qui se trouvent au seuil de « la zone indécise ». Le dégradé commence par une forme du type « il a dit que » (« Cuba jure qu'il... »), qui correspond au DI ; ensuite il y a des reprises avec introducteurs nominaux, constructions avec *si... alors..., quand... maintenant...*, allusion et présence du thème du reportage. L'altérité se manifeste donc par des indices syntaxiques, sémantiques, contextuels, génériques (liés aux genres de discours) ou par l'accumulation de ces indices de l'inscription de l'autre.

Toutes ces lettres de lecteurs construisent leur point de vue en condensant les accusations sur le financement de la campagne de Lula par Cuba, rappelant celles de pots-de-vin qui étaient dans tous les médias pendant cette même année 2005. Elles réaccentuent différemment certains aspects du reportage de *Veja*, ajoutent des non-dits et des arguments qui reprennent d'autres faits et d'autres discours médiatiques.

Je voudrais en conclusion insister sur le fait que l'étude des aspects et des formes du rapport dialogique part nécessairement de la matérialité linguistique mais ne peut s'accomplir sans prendre en compte la construction extralinguistique du sens.

RÉFÉRENCES

- ADAM Jean-Marie et HEIDMANN Ute, 2009, *Le Texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* 26, p. 91-151.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2000, « Aux risques de l'allusion », dans M. Murat, *L'Allusion dans la littérature*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 209-235.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène » dans J. M. López Muñoz, S. Marquette et L. Rosier (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 35-53.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2012, « Dire à l'autre dans le déjà-dit : interférences d'altérités – interlocutive et interdiscursive – au cœur du dire » dans C. U. Lorda Mur (éd.), *Polifonia e intertextualidad en el dialogo*, Madrid, Oralia, Arco Libros, p. 19-44.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, à paraître, *La représentation de/du discours autre dans l'activité langagière : métalangage et hétérogénéité*, Paris, Armand Colin.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1970, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, tr. fr. Lausanne, L'Âge d'homme, 1^{re} édition Moscou, 1929.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1978, *Esthétique et théorie du roman*, tr. fr. Gallimard, 1^{re} édition Moscou, 1975.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, tr. fr. Paris, Gallimard, 1^{re} édition Moscou, 1979.
- BRES Jacques, 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », dans J. Bres, R. Legrand, F. Madray et P. Siblot (éds), dans *L'Autre en discours*, Montpellier, Praxiling, p. 191-212.
- BRES Jacques, 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique, dialogisme, polyphonie... » dans J. Bres et alii, *Actes du colloque de Cerisy : Dialogisme et Polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck - Duculot, p. 47-61.
- BRES Jacques et NOWAKOWSKA Aleksandra, 2005, « Dis-moi avec qui tu "dialogues", je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », *Marges linguistiques* 9, p. 37-154 (en ligne sur [Texto!](http://www.revue-texto.net), www.revue-texto.net).
- BRES Jacques et NOWAKOWSKA Aleksandra, 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », dans L. Perrin (éd.), *Recherches linguistiques* 28, *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et discours*, Metz, Université Paul-Verlaine, p. 21-48.
- CUNHA Doris, 1992, *Discours rapporté et circulation de la parole*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- CUNHA Doris, 2008, «Do discurso citado à circulação dos discursos: a reformulação bakhtiniana de uma noção gramatical», *Matraga* 22, p. 129-144.

- CUNHA Doris, 2009, «Circulação, reacentuação e memória na imprensa», *Bakhtiniana* 2, p. 23-39.
- FOUCAULT Michel, 1971, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- FRANÇOIS Frédéric, 1993, *Pratiques de l'oral*, Paris, Nathan.
- FRANÇOIS Frédéric, 1994, *Morale et mise en mots*, Paris, L'Harmattan.
- GRIZE Jean-Blaise, 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- GRIZE Jean-Blaise, 1996, *Logique naturelle et communications*, Paris, Puf.
- GRIZE Jean-Blaise, 2004, « Le point de vue de la logique naturelle », dans M. Doury et S. Moirand (éds), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 35-43.
- HAILLET Pierre Patrick, 1998, « Quand un énoncé en cache un autre : le conditionnel et les relatives appositives » dans J. Bres *et alii*, *L'Autre en discours*, Montpellier, Praxiling/Dyalang, p. 213-238.
- JAKUBINSKIJ Lev, 2012, « Sur la parole dialogale », dans I. Ivanova, *Lev Jakubinskij, une linguistique de la parole (URSS, années 1920-1930)*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 57-159.
- MOIRAND Sophie, 2007a, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Puf.
- MOIRAND Sophie, 2007b « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse », dans *Corela*, « Cognition, discours, contextes », <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1567> (09/03/2010).
- MOIRAND Sophie, 2010, « Retour sur une approche dialogique du discours », dans *La Question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Université de Metz, Ceted, p. 375-378.
- NOWAKOWSKA Aleksandra, 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », dans J. Bres *et alii*, *Actes du colloque de Cerisy : Dialogisme et Polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck et Duculot, p. 19-32.
- SÉRIOT Patrick, 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, p. 11-41.
- TODOROV Tzvetan, 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique, suivi d'Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- VOLOCHINOV Valentin Nicolaevich, 1929 / 2010, *Marxisme et philosophie du langage*, P. Sériot et I. Tylkowski (éds), Limoges, Lambert-Lucas.

LES FAÇONS DE RAPPORTER
 ET L'INTERDISCURSIVITÉ
 AU FONDEMENT DE LA CONSTRUCTION
 DU FRANÇAIS

Simone DELESALLE

Université Paris VIII, Laboratoire d'histoire des théories linguistiques - UMR 7597

et

Francine MAZIÈRE

Université Paris XIII, Laboratoire d'histoire des théories linguistiques - UMR 7597

« *Discours sur du discours* »

Jacqueline Authier-Revuz (Brésil 2011)

Les outils linguistiques qui ont fait le français au XVII^e siècle – remarques, grammaires, méthodes, traités – sont peu explorés sous l'angle de l'hétérogénéité énonciative. Sans vouloir ni savoir faire servir ici les catégories fines de Jacqueline Authier-Revuz, nous essayons d'éclairer sous cet angle trois productions peu étudiées dans l'histoire des théories linguistiques, les remarques de Macé, un traité de Nicole inséré anonymement dans la grammaire d'Irson, des réflexions d'ordre discursif de Buffier.

1. LES REMARQUES REDISENT

(QU'EST-CE QU'UNE « REMARQUE » AU XVII^e SIÈCLE ?)

La remarque a deux objets : un doute sur la langue, et ce qu'on dit / qu'on a dit de ce doute. Le premier contient le second, puisqu'en désignant le doute on prend place dans une chaîne de remarques déjà exprimées sur un fait langagier déjà repéré.

Au royaume des discours sur les discours, discours de salons, de ruelles, de cour, d'académies, de ministres, de femmes, d'écrivains, d'officiels, de clandestins, filtrant au théâtre, dans les livres, dans les lettres, par reprises, reformulations, torsions, essais, justifications, injonctions, en ce royaume des redites et représentations de dire s'est fabriquée la « langue commune » qui sera arrêtée en 1694 par le *Dictionnaire de l'Académie*, c'est-à-dire « le français » de l'école d'aujourd'hui.

Voici une rapide évocation de la diversité des transformations à l'œuvre dans quelques discours rapportés de remarqueurs avant le tournant du siècle. Il faudrait la précision et la fermeté, la compétence longuement éprouvée de J. Authier-Revuz pour démêler les fils de ces dire qui ici ne seront convoqués que pour illustrer des pratiques qui devinrent banales.

2. UN REMARQUEUR IMPROBABLE¹

Longtemps inconnu des linguistes, Macé fait paraître en 1651 une *Méthode universelle pour apprendre facilement les langues, pour parler purement et écrire nettement en François*. Macé (ou du Tertre, Frère Léon, Irénée, Noël François : ses pseudonymes sont déjà toute une histoire) est un Carme déchaux de l'entourage de Richelieu, qui devient responsable du Mont Carmel et s'exclame que « de posséder les *Langues Orientales* et du Septentrion, ce n'est pas l'œuvre d'un jour ». Pour le français, les choses sont plus faciles et pourtant difficiles en raison des doutes que vient de commenter Vaugelas.

Macé propose (1) d'apprendre les langues rationnellement à partir de quelques règles réunies dans une « grammaire générale et raisonnée » et (2) de rentrer si nécessaire dans la connaissance « exquise » d'une langue particulière par l'examen des détails. Après une grammaire générale, il « descend » donc à une grammaire particulière du français par compilation de quatre voix de remarqueurs : Vaugelas, académicien dont les *Remarques* ont paru en 1647, et dont il propose la « mise en ordre alphabétique », La Mothe le Vayer, philosophe qui avait commenté Vaugelas, en 1649, dans *Quatre Lettres* à Naudé, désigné par Macé comme « le Censeur », Dupleix, historien et juriste, auteur en 1651 d'une *Liberté de la langue française dans sa pureté*, dit par Macé « le Nouveau Censeur », et un autre auteur, non identifié, lui-même peut-être.

2.1 INTRODUIRE LES VOIX

Même en ne sélectionnant que le seul La Mothe Le Vayer, qui critique Vaugelas au fil de l'écriture de lettres, avec peu de termes métalin-

1. V. Auroux & Mazière (2005), Mazière (2008).

guistiques, la moisson des verbes interprétants convoqués par Macé, quand il rapporte ces critiques, est significative : « La censure » *dit, déclare* mais aussi entre en dialogue : elle *approuve* ou *n'approuve pas*, globalement, le dire rapporté, elle *retient, préfère, soutient* ou *autorise*, une partie du dire, ou *n'en tombe pas d'accord*, enfin elle *juge, repart, renvoie, oppose, condamne* ou *ne condamne pas*, et même, elle *nie* : « Proüeufe n'est plus en vzage, que de raillerie. La Censure le nie. »

Ce système de compilation (le genre le veut) met en place un rapport biaisé au discours rapporté : celui-ci est censé être pris comme une citation, et être quasi attesté, puisqu'il s'agit de répondre à une proposition ou à une discussion. Cependant, la source est presque toujours réécrite, la reformulation pouvant aller jusqu'au détournement, en ce début de polémique passionnée sur la bonne langue. On est dans une poupée gigogne sans homomorphisme... Quelle que soit la succession assumée des « censeurs », le dernier mot revient « au lecteur », récepteur de la dernière énonciation, lui-même pris dans l'interdiscursivité ambiante :

C'est à vous maintenant, Cher Lecteur, à tirer profit des meditations de ces Illuſtres: & de mon trauail, qui n'a pas eſté petit. Je ne fais que rapporter leurs ſentimens, ſans juger ny pour ny contre. Si bien que le choix demeurant tout entier en voſtre liberté, vous deuez prendre ſans ſcrupule, ce qui vous paroitra le plus raifonnable.

On appréciera l'éternel déni du rapporteur à travers le « je ne fais que rapporter ».

2.2 FAÇONS DE RAPPORTER

Dans « Représentation et déplacement. La double (re-)construction des “discours rapportés” » (2011), J. Authier-Revuz démêle et caractérise les modalités de séparation, représentation, contextualisation des discours rapportés. À son habitude, elle s'astreint à une grande précision et à une classification complexe pour rendre compte des « jeux » de la RDA (Représentation du Discours Autre). Il n'est pas question, ici, d'appliquer sa grille de lecture à la compilation de remarques par Macé, mais d'illustrer très rapidement un « genre » peu réputé et cependant d'une grande importance historique pour la langue, et, par ailleurs, d'une belle fécondité discursive, puisqu'il va permettre, par accumulation, l'éradication des énonciateurs et la mise en place du locuteur normé, « on ».

Sans entrer dans les discussions souvent subtiles sur les raisons des choix, en choisissant un auteur obscur, nous voulons simplement esquisser comment peut s'appauvrir par répétition une réflexion par

ailleurs originale et féconde². Pour cela nous proposons quelques exemples parmi les plus visibles :

1. Des transformations (séparation, réduction, distorsion) :

Macé : La Remarque ne veut pas dire, *solliciter* vn malade, au lieu de *feruir*, *secourir*, *afflister* vn malade. La Censure s'ouït que c'est fort bien dit.

Quels sont les textes sources ?

Macé reprend un texte assez long de Vaugelas, dont voici un extrait :

Solliciter pour *feruir*, *secourir*, & *afflister* vn malade, comme on le dit ordinairement à Paris, est du plus bas usage; au lieu qu'aux autres significations il est fort bon, & fort noble. Je n'eusse pas creu que les Auteurs Latins les plus élégans s'en fussent seruis au mesme sens, que nos bons Auteurs condamnent. Neantmoins Quintilien entre autres, l'a fait en cette admirable Preface de son sixiesme liure [...] (111)

Macé efface la variation diatopique (à Paris) et la dispute d'auteurs anciens et modernes.

La Mothe le Vayer distinguait dire et action, le sens en discours et la correction grammaticale : « Solliciter un malade est du bas usage quant à l'action, mais non pas quant à la diction; comme il [Vaugelas] le pretend. » (57)

Ce que ne laisse pas soupçonner Macé par son raccourci : « La Censure s'ouït que c'est fort bien dit ». (251)

Voici trois « transformations » de Macé qui sont autant de défigurations, à la limite du contresens, à tout le moins loin des préoccupations de deux remarqueurs passionnés par la langue comme par les usages.

2. La complexité : le « sentiment » rhétorique. Macé le caricature dans la Censure (« ruine de notre langue »), alors même que le style représente alors un enjeu central, au cœur des affrontements entre puristes (tyrannie de l'usage / liberté de l'expression et création). La Mothe le Vayer écrivait :

De condamner *tant plus*, parce que *plus* tout seul : suffit en plusieurs endroits, c'est une dangereuse rigueur, qui va à la ruine de nostre Langue. Le *tout* adjoûte parfois à la signification de *plus*, outre qu'il peut seruir à la perfection d'une periode. C'est à tort qu'il [Vaugelas] se veut prevaloir ici de l'Usage. (30)

Et Macé écrit :

Au lieu de dire *tant plus* l'hydropique boit, tant plus il veut boire ; on dit felon la Remarque *plus* il boit, plus il a foif. La Censure oppoze que

2. L'importance de ce genre, son originalité, ses hardiesses sont mises en évidence par les travaux de nombreux chercheurs. Citons parmi les premiers, mais sans viser l'exhaustivité, W. Ayres Bennet, S. Branca-Rosoff, P. Caron, G. Siouffi...

tant plus il, a quelquefois plus de force: & que ces retranchemens, vont à la ruine de nostre Langue. (221)

Tandis que Vaugelas disait, en référence à l'usage et fidèle à son parti pris du bref, hérité du traducteur d'Ablancourt :

CE terme n'est plus gueres en vŕage parmy ceux qui font profession de bien parler, & de bien eŕcrire. On ne dit que *plus*. Par exemple, *tant plus il boit, tant plus il a ŕoif*, c'est à la vieille mode, il faut dire, *plus il boit, plus il a ŕoif*. Qui ne voit combien ce dernier est plus beau ? (89)

« On » (sans diatopie), « retranchemens », sont des marques fortes de recontextualisation par Macé qui fabriquent un consensus, tout en portant l'estoc contre un certain purisme.

3. L'emprunt, comme limite d'une langue.

Macé écrit : « La Remarque affeure que *iamais plus* est aussi bon que l'Italien *mai piu*. La Censure le renuoye au delà des Alpes. (182) »

Vaugelas en appelait à l'usage quotidien parlé, conforté par l'autorité écrite de Malherbe :

QVelques-vns doutent, ŕi ce terme est François, & s'il n'est point pluŕtoŕt Italien, *mai più*. Mais il est aussi bon en nostre langue, qu'en l'Italienne, d'où nous l'auons pris. Nous le difons, & l'efcriuons tous les jours. M. de Malherbe, *jamaïs plus ie ne me rembarque avecque luy*. Et en vn autre endroit, à condition, que *ie n'en oye jamais plus parler*.

La Mothe le Vayer conteste l'autorité, et n'admet pas l'usage :

Il [Vaugelas] approuve sur l'autorité de Malherbe *jamaïs plus*, qui certes ne vaut gueres que proche des lieux où l'on dit *mai più*.

Quand Macé compile, il passe sous silence l'ambiguïté du commentaire de La Mothe par rapport à l'autorité et garde un seul motif de rejet : le xénisme. En l'isolant (le « séparant », dirait J. Authier-Revuz), il amplifie le motif, faisant bonne mesure par le verbe par lequel il résume et marque le discours rapporté (*renvoie*), et rend explicite et brutal le choix que La Mothe modulait (*guère, proche, lieux où*)

Cette distorsion des motifs, ou leur simple séparation, souvent jointes à une reformulation abrupte (v. les verbes introducteurs de reformulation), est une des caractéristiques de la « mécanique » des remarques, jusqu'à épuisement non seulement des argumentations, très abondantes chez Vaugelas, Bouhours, et de moins grands remarqueurs³, mais aussi des motifs au profit de ce qui deviendra le discours d'injonction : « on dit », « dites, ne dites pas ».

3. Leur corpus est numérisé chez Garnier et une édition critique de l'ensemble est en cours, le tout sous la direction de W. A. Bennett.

2.3 DE LA COMPILATION À LA COERCITION

À partir de lieux de discussion, souvent subtils (Ayres-Bennett & Seijido 2011, Mazière 2011)⁴, en réécrivant, simplifiant, schématisant le discours rapporté, dont ils ôtent essentiellement le doute et l'argumentation, les remarqueurs les moins linguistes, les plus politiques, vont engendrer l'impératif de l'injonction comme éradication d'une énonciation individualisée. Le XIX^e siècle en donnera le *must*⁵, mais le procédé est à l'œuvre dès les débuts de la fixation de la langue.

On peut illustrer le fait par un exemple d'autant plus frappant qu'il contrevient à l'histoire de la langue telle que la fixe la *doxa* de nos manuels actuels qui font de *naviger* une forme vieillie de *naviguer*.

Ce doublet lexical, *naviger* / *naviguer*, traité par tous les auteurs de l'époque lorsqu'ils abordent la variation, illustre la torsion des dire copiés-rapportés-transformés. On peut s'en tenir aux dix ans des premières remarques et grammaires :

Vaugelas (1647) : « Tous les gens de mer disent *naviguer*, mais à la cour on dit *naviger* et tous les bons auteurs l'écrivent ainsi »

Macé (1650) : « Les gens de mer disent *naviguer*, les bien-disants se servent de *naviger*. »

Irson (1656) : « *Naviger* se dit à la Cour, et les matelots disent *naviguer* »

Chifflet (1660) : « *Naviguer*, dites *Naviger* »

Macé introduit un jugement diastatique (*les bien-disants*) là où Vaugelas circoncrivait des locuteurs localisés (*les gens de mer vs la cour, les bons auteurs*). Irson, premier auteur d'une grammaire française pour des enfants français, s'en tiendra à la désignation des lieux du dire (*les matelots vs la cour*), et Chifflet, le grammairien jésuite de ce mi-temps du siècle (1662), pourtant admirateur de Vaugelas, est déjà passé à la consigne.

À la fin du siècle, chez les lexicographes, Furetière (1690) entre également par *naviger* : « On disait autrefois *naviguer* et on le dit encore sur mer ». L'Académie (1694) signalera la variation, sans la rabattre sur les métiers et sans hiérarchie ni diachronie (« quelques uns disent »). On reconnaît son parti pris de synchronie et son effacement des énonciations individualisées, qui va jusqu'à bannir les citations.

4. G. Siouffi dans sa thèse avait insisté sur l'argumentation subtile de Vaugelas.

5. Échantillon : « Abonné : *prononcez aboné et non abōné* », « Aboutonner : ne dites pas : j'aboutonne mon habit ; dites : je boutonne. » *La Grammaire des épiciers ou Recueil de toutes les fautes qu'on peut commettre, spécialement en matière d'épicerie, relativement à la prononciation, au genre des mots, à l'orthographe, à la syntaxe et à l'emploi des mots et dans lequel sont signalées et corrigées grand nombre d'expressions et de locutions vicieuses utilisées dans la conversation, etc...* [...] 2^e éd. 1839, Paris, Bourgeois-Maze, in 12°, Editions Bescherelle, par le Docteur Sévèrus Syntaxe.

La « langue commune », syntagme qu'elle invente, est commune, et les Académiciens ont pour tâche de la montrer dans ses emplois obligés.

Naviger. v. n. (Quelques-uns disent *Naviguer*.) Aller sur mer, ou sur les grandes rivières. Il se dit principalement en parlant des voyages de long cours. Naviger le long des côtes. naviger en pleine mer. après qu'ils eurent longtemps navigé. naviger sur le Rhin, sur le Danube.

Les remarques ont caboté le long des côtes de France, ont pénétré en province, à la cour, dans les échanges les plus hétérogènes, répétant, découpant, se justifiant presque toujours par rapport à l'antérieur des discussions, mais tordant le DR tout en disant le restituer.

En forme d'hypothèse, dans ce corpus particulier, qui n'est ni la grammaire avec ses exemples, ni le recueil thématique de citations décontextualisées, on pourrait avancer que le contexte et ses représentations forment un ensemble qui est plus qu'un contexte. Le ou les contextes d'énonciations particulières disparaissent au fil des réécritures et redites pour faire place, dès la seconde moitié du siècle, au consensus⁶, à la « formation discursive » faite de régularités linguistiques et métalinguistiques, garante de l'existence d'une « langue française ».

3. ON PEUT CITER SANS GUILLEMETS AU XVII^e SIÈCLE : UNE INTERDISCURSIVITÉ TRÈS PARTICULIÈRE

Une découverte récente relance des questions sur la circulation généralisée des écrits clandestins (Cavaillé 2002 et McKenna 1996) au XVII^e siècle, sur le rôle de Port Royal et ses stratégies de diffusion, sur le rôle d'Irson, grammairien-pédagogue au milieu du siècle et ses attaches politiques et intellectuelles interprétables dans une interdiscursivité jusqu'ici non analysée⁷.

Irson a un projet double : d'un côté réduire le langage en règles : le français a ses règles propres, différentes de celles du latin. De l'autre, ouvrir sur le discours et la vie en société : conversation, lettres, critique générale sur la beauté. Son ouvrage est intitulé « Méthode » et comme bien des Méthodes du XVII^e siècle, il est hétérogène. Irson va vers des règles (principes) et vers des remarques (pureté). En même temps, il y a là une méthode morale.

On trouve en tout cas dans cet ouvrage, et en particulier dans l'édition de 1660, des liens évidents avec l'école de Port-Royal, liens qui se manifestent en plusieurs sens : complémentarité et similitude.

6. Pellisson 1662 : « Il n'y a presque personne qui n'y trouve [dans les *Remarques*] quelque chose contre son sentiment : cependant on connaît bien qu'elles s'établissent peu à peu dans les esprits et y acquièrent de jour en jour plus de crédit. »

7. Reprise réorientée d'un fragment de communication, Potsdam, Ichols 11, 2007, à paraître.

3.1 COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES TRAVAUX DE LANCELOT PÉDAGOGUE

Dans sa *Nouvelle Méthode* latine, Lancelot pose les principes d'une « grammaire parfaite », et établit son lien avec la rhétorique. Il faut « donner l'entrée, par une connaissance exacte et solide de la grammaire à l'intelligence des meilleurs auteurs, afin qu'en les imitant avec jugement et avec choix ils se forment un style raisonnable, et s'élèvent peu à peu à ce qu'il y a de plus noble dans l'éloquence, qui est le fruit de la grammaire. »

Irson remplit, pour le français, le programme complexe fixé par Lancelot, en particulier en ce qui concerne son *Traité des étymologies*, qui est un véritable traité de la formation des mots français, et sa liste commentée des auteurs « les plus célèbres de notre temps ».

Les similitudes sont nombreuses. Dans l'édition de 1660, Irson reprend des éléments de la *Grammaire générale et raisonnée* de Lancelot et Arnauld, qui appartiennent à la Préface et au Premier chapitre de la Deuxième partie. Il les prélève directement puisque le texte est en français, et les réunit dans sa Préface, en les simplifiant parfois un peu. Comparons les textes :

Grammaire générale et raisonnée (GGR), Préface :

[...] Si la parole est un des plus grands avantages de l'homme, ce ne doit pas être une chose méprissable de posséder cet avantage avec toute la perfection qui convient à l'homme, qui est de n'en avoir pas seulement l'usage, mais d'en pénétrer aussi les raisons, et de faire par science ce que les autres font seulement par coutume.

Irson, Préface :

[...] Nous pouvons assurer que la parole est un des plus grands avantages de l'homme raisonnable ; qu'il le doit posséder avec toute la perfection possible et qu'il ne doit pas se contenter d'en avoir seulement l'usage ou d'en connaître les excellences, mais qu'il doit faire par science ce que le vulgaire fait par hasard.

Grammaire générale et raisonnée, II, I :

[...] cette infinie variété de mots qui, n'ayant rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit, ne laissent pas d'en découvrir aux autres tout le secret, et de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer tout ce que nous concevons, et tous les divers mouvements de notre âme.

Ainsi l'on peut définir les mots des sons distincts et articulés, dont les hommes ont fait des signes pour signifier leurs pensées.

C'est pourquoi l'on ne peut comprendre les diverses sortes de significations qui sont enfermées dans les mots qu'on n'ait bien compris auparavant ce qui se passe dans nos pensées, puisque les mots n'ont été inventés que pour les faire connaître.

Irson, Préface :

La parole est un des plus grands avantages de l'homme raisonnable.

[...] L'art que nous appelons grammaire n'est pas dépendant du caprice des hommes, c'est la raison même qui règle et qui conduit les mouvements de la parole avec un ordre et une proportion admirable. [...] La grammaire regarde la parole, la parole est une expression sensible de notre pensée, et notre pensée est un mouvement de notre âme. [...] Qui ne voit que pour bien parler il faut bien penser, et que l'incertitude de la parole se réduit à la certitude de l'intelligence. On ne peut bien comprendre les diverses sortes de significations qui sont enfermées dans les mots que l'on n'ait bien compris auparavant ce qui se passe dans nos pensées ; puisque les mots n'ont été inventés que pour les faire connaître.

On voit donc dans les textes d'Irson la présence de Port-Royal. Dans la liste commentée des auteurs, les auteurs de Port-Royal sont évoqués bien que non nommés (« illustres inconnus »). C'est donc une critique intertextuelle plutôt qu'externe qui permet d'établir pour ce siècle des convergences sociétales improbables (Irson travaillera ensuite pour Colbert).

3.2 IRSON ET NICOLE

Surtout, dans l'édition de 1660, toute une nouvelle partie est insérée qui traite de la vérité, de la beauté, et des textes. C'est une dissertation critique qui commence par : *De la beauté en général*, parle de la vraie et de la fausse beauté, des règles de la pensée et de celles du discours. Or cette partie est liée essentiellement à Nicole, co-auteur avec Arnault de la *Logique*.

En effet, Irson y insère des fragments qu'il traduit d'un texte publié alors uniquement en latin (1659) : la *Dissertatio* de Pierre Nicole, qui est en tête de l'*Epigrammatum Delectus*. Il est étrange qu'un texte écrit en latin se retrouve par fragments, et en français, dans l'édition de 1660 de la *Méthode*. Et ce entre un traité consacré à l'étymologie des mots et un autre qui indique les auteurs qu'il faut lire, dans tous les domaines. Ce texte, qui n'est donc pas traduit à l'époque, ne rentre pas en principe dans le projet d'une grammaire en français pour les Français. En tout cas, jusqu'à maintenant, aucun lien n'a été fait entre le texte latin de Nicole et la *Méthode* d'Irson⁸.

La *Dissertatio* ouvrant un recueil d'épigrammes était intitulée : *De vera pulchritudine et adumbrata*⁹. Le plan de cette dissertation s'in-

8. Guion (1996), qui travaille sur Nicole, cite Irson dans une note p. 374, mais seulement à propos des conversations savantes et sérieuses, et comme auteur d'ouvrages de grammaire et de mathématiques. Donc d'une manière indépendante des idées de Nicole.

9. Soit, dans la traduction de Guion : *La Vraie Beauté et son fantôme* (traduction serrée, *Adumbrata* s'opposant à *vraie* et signifiant à la fois *dessinée*, *peinte*, *apparente*).

spire lui-même du *Discours de la méthode* de Descartes : il s'agit de discerner et de définir, dans un domaine qui est celui du beau, et non pas du vrai. L'homme a un amour de la vérité mais en même temps il ne peut l'atteindre en raison de la faiblesse et de la corruption de sa nature. La recherche de la beauté, et donc de l'art, est peut-être le moyen pour l'homme d'aller vers la vérité, dans un effort sans cesse recommencé.

Nicole, après avoir enseigné le latin et la philosophie aux Petites Écoles dès 1653, est, dans ces années 1656-1662, un collaborateur d'Arnauld ; il se cache avec lui dans Paris à partir des persécutions contre Port-Royal qui correspondent à la dispersion des Petites Écoles. La première *Provinciale* est de janvier 1656. Nicole réunit les *Provinciales* en un volume en 1657, il les traduit en latin en 1658, ce qui permet leur diffusion dans toute l'Europe (sous le nom de G. de Wendrock). En même temps, il rédige le *Traité sur la comédie*, qui sera publié plus tard, et il participe à l'élaboration de la *Logique*, qui paraîtra en 1662, mais dont le privilège est antérieur, et il prépare le *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*.

Dans le texte d'Irson, on retrouve les phrases de Nicole. Il y aura deux traductions françaises de cette dissertation, au XVII^e siècle, en 1689 et 1698, qui sont des adaptations. Mais personne jusqu'à ce jour ne signale l'existence de fragments traduits antérieurement. C'est dans une traduction moderne donnée par B. Guion *La Vraie Beauté et son fantôme* (voir Nicole 1996), que nous avons reconnu la parenté entre les deux textes.

La préface d'Irson annonce bien : « je me suis particulièrement attaché à examiner le fonds de la critique par des principes indubitables tirez de la lumière naturelle & du sens commun ». Mais rien, ici, ne dit l'emprunt. Quoi qu'il en soit, c'est donc dans Irson que l'on trouve la première traduction en français de certains passages de la *Dissertatio*. On peut comparer Irson, et le texte latin, sur un fragment qui concerne les métaphores.

Texte latin : VII. Interior quaedam et magis arcana verborum cum natura consensio.

[...] Caetera magis argumenti nostri propria inde pendent, in primis que metaphorarum, quarum magna vel ad ornandam vel ad vitiandam poësim vis est, usus et iudicium. Nam si cur homines metaphoris delectentur attentius consideremus, non aliam inveniemus causam, nisi eam quam indicavimus naturae imbecillitatem quae rigida illa veritate et simplicitate lassata metaphorarum a vero nonnihil abscedentium admixione recreanda est. Hic verum et legitimum metaphorarum usum discas, easque itidem adhibendas, ut discordes sonos adhibent Musica, ad tollendum perfecti concentus fastidium.

Irson : Des raisons plus particulières pourquoi les paroles doivent être plus accommodées au sujet.

[...] Ce sont ces considérations qui nous obligent à juger de l'emploi que l'on doit faire des métaphores soit dans la prose, soit dans la poésie, lesquelles contribuent beaucoup à relever ou à ravalier le discours : car si l'on cherche la raison pourquoi on se plaît tant à des sortes de figures et à toutes les autres, on n'en trouvera, je m'assure, point d'autre que elle que j'ai touchée, qui est notre propre faiblesse, laquelle ne pouvant souffrir longtemps l'éclat et la splendeur de la vérité toute nue, demande qu'on la tempère par les ombres agréables des métaphores, qui sont comme des mensonges éloquentes et des déguisements figurés. C'est là l'usage que l'on en doit faire à l'exemple des musiciens, qui savent si bien entremêler leurs discordances dans leurs accords pour ne point offenser l'oreille.

On voit ici comment Irson a traduit exactement Nicole, en ajustant bien entendu çà et là les phrases à son propos, puisqu'il ne fait pas une introduction à des épigrammes, mais un manuel à l'intérieur duquel il fait un lien entre règles de formation des mots et conseils de lectures. À travers une sorte de « Méthode du discours », il examine le rapport de l'homme à la vérité et à la beauté, suivant en quelque sorte la thèse de Nicole : la beauté serait la vérité de l'apparence.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

RDA, interdiscursivité, intertextualité, formation discursive ? La fluidité des dires et des écrits dans la période « classique » est à bien des égards exemplaire par ses convergences dynamiques, ses amalgames, ses entre-dits, comme sa fécondité : elle construit la langue par les discours sur/dans les discours.

Pour nous en tenir au cas Irson, les données rassemblées permettent de redéfinir la place et le rôle des outils qu'il donne dans cette période charnière de violences religieuses et politiques. Sa *Méthode*, d'une édition à l'autre, s'insère dans les programmes définis par Port Royal et en reprend non seulement des thèses mais aussi des textes. Par là, ce manuel s'élargit, tenant à la logique d'un côté, et de l'autre à la rhétorique. Tout ceci s'inscrit dans un jeu entre le français et le latin : Nicole traduit les *Provinciales* en latin en 1658 et Irson traduit la *Dissertatio* de Nicole.

Autrement dit, dans ces quatre années, d'un côté des *Méthodes* consacrées à des langues mortes et à des langues vivantes autres que le français sont écrites en français et aboutissent à une *Grammaire générale* et à une *Logique*. De l'autre, une *Méthode* de français destinée à des Français « qui n'ont pas forcément étudié le latin », se transforme, entre sa première et sa deuxième édition, en un ouvrage composite, une sorte de bréviaire baroque. On est donc sûrs que Irson avait une

connaissance précise et en temps réel des textes de Port-Royal. Mais pour l'interprétation des liens mis au jour, on ne sait pas à quel scénario se vouer. Le grammairien a-t-il servi de prête-nom à Port-Royal pendant cette année 1660 pour faire passer en français les vues de Nicole sur la Vérité, et pour appliquer au français aussi les concepts élaborés sur d'autres langues, ou au contraire s'est-il servi des conceptions de Port-Royal pour en orner sa *Méthode* et lui donner un lustre intellectuel la mettant au-dessus des travaux pédagogiques du temps, tout en continuant à s'adresser au plus grand nombre des Français ? Tout cela en pleine effervescence sur la promotion politique d'« une » langue française, sous les auspices de l'Académie qui travaille toujours au *Dictionnaire* et multiplie ses remarques et discussions. Il est clair en tout cas que la lutte pour la reconnaissance du français et l'enseignement en français entre pour une partie non négligeable dans les « ennuis » de Port-Royal, en particulier dans la fermeture de ses Petites Écoles.

Et dans cette période de « réduction », c'est-à-dire de représentation méthodique, par principes, de la langue vulgaire, les affrontements idéologiques et religieux percent à travers le secret nécessaire, dans la pédagogie des langues et la politique. Il y a quelque chose d'indécidable dans ces outils faussement simples : « Il y aurait encore plusieurs Remarques à faire mais je les réserve pour ceux qui me feront l'honneur de me consulter sur l'intelligence parfaite de mon Livre » (Irson, Préface).

Irson, après un « Abrégé » (1668) qui dit les « traverses » rencontrées, ne fera plus que des manuels d'arithmétique.

En ce qui concerne l'évolution de l'analyse de la langue, on change totalement de paradigme au tournant du siècle. La grammaire française va habiter un espace nouveau : entre le questionnement raisonné sur le rapport entre la pensée et le langage d'un côté, et de l'autre les remarques sur les développements acceptables du français, s'institue une étude qui a pour objet les discours des hommes ici-bas et, lorsqu'il s'agit du français, il s'agit d'une langue à part entière, dégagée du latin. C'est ce que signifie Buffier en 1709, lorsqu'il signale que sa grammaire repose « sur un plan nouveau ».

Ainsi, au lieu de partir du problème de la substance et de la liaison entre les concepts qu'assurent les jugements, la grammaire part à l'envers, c'est-à-dire de l'énoncé et de la dynamique discursive : « dans tout ce qu'on dit pour exprimer ses pensées à un autre, il faut remarquer qu'il y a un sujet, dont on parle pour affirmer quelque chose, car on ne parle à un autre que pour lui exprimer ce qu'on pense sur quelque chose » (46). On va donc de l'énoncé aux mots, et des fonctions aux parties du discours. C'est dans ce paradigme nouveau que pourront se déployer des analyses qui tiennent autant des remarques que

des règles et que maîtrisent leurs auteurs : « Le mot qui sert à exprimer le sujet dont on parle, je l'appelle nom : le mot qui sert à attribuer au sujet ou ce qu'on en affirme, [...] je l'appelle verbe » (*ibid.*). C'est à partir de là que le domaine de la rhétorique se rapprochera de celui de la grammaire, et que pourront s'épanouir tant les études des discours rapportés que celles de l'autonymie ou de la modalisation autonymique, comme l'a montré magistralement à notre époque l'œuvre de J. Authier-Revuz.

RÉFÉRENCES

- ARNAULD Antoine et LANCELOT Claude, 1660 / 1969, *Grammaire générale et raisonnée*, introd. de M. Foucault, Paris, Republications Pautet.
- ARNAULD Antoine et NICOLE Pierre, 1660 / 1970, *La Logique ou L'Art de penser*, introduction de L. Marin, Paris, Flammarion.
- BUFFIER Claude, 1709, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Paris, chez Pierre Witte.
- DUPLEIX Scipion, 1651, *Liberté de la langue française dans sa pureté*, Paris, chez Denys Bêchet.
- IRSON Claude, 1656, *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française* [...], Paris : chez l'Auteur, rue Bourg l'Abbé à l'École de Charité et chez Gaspard Maturas, rue Saint-Jacques, près les Mathurins.
- IRSON Claude, 1660, *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française* [...], Paris, P. Baudouin le fils.
- LA MOTHE LE VAYER François de, 1669, « Lettres touchant les nouvelles remarques [de Vaugelas] sur la langue française » (1647), dans *Œuvres de François de La Mothe Le Vayer... Nouvelle édition, augmentée de plusieurs nouveaux traittez...* Paris, L. Billaine.
- LANCELOT Claude, 1644, *Nouvelle Methode pour apprendre facilement, & en peu de temps la langue*, Paris, Antoine Vitré.
- MACÉ Jean, 1651, *Méthode universelle pour apprendre facilement les langues, pour parler purement et écrire nettement en François, recueillie par le sieur Du Tertre*, seconde édition.
- NICOLE Pierre, 1659, *Dissertatione de vera pulchritudine...* Contenu dans *Epigrammatum delectus ex omnibus tum veteribus tum recentioribus poetis... decerptus [auctore C. Lancelot]... cum dissertatione de vera pulchritudine...*
- NICOLE Pierre, 1689, *Recueil des plus beaux endroits de Martial par feu M. Costar*. Avec un traité de la beauté des ouvrages d'esprit, et particulièrement de l'épigramme, traduit du latin. Par M. G. L. A. C. Tome II. A Toulouse, de l'imprimerie de Guillaume Louis Colomez et Jérôme Posuël, imprimeurs et marchands libraires. Avec privilège du Roi. A la fin de l'ouvrage est mis le Traité de la beauté des ouvrages de l'esprit, et particulièrement de l'épigramme, où l'on donne des règles certaines pour en connaître le vrai et le faux.

Traduit en français d'une dissertation latine, qui est à la tête d'un livre intitulé *Delectus epigrammatum*, imprimé à Paris chez Charles Savreux l'an 1659. Par L. S. G. L. A. C.

- NICOLE Pierre, 1698, *Recueil des épigrammes des poètes français, depuis Marot jusqu'à présent*. Avec des notes historiques et critiques, et un traité de la vraie et de la fausse beauté dans les ouvrages d'esprit. Traduit du latin de Mrs de Port Royal. T. premier, Paris, Nicolas Leclerc.
- NICOLE Pierre, 1996, *La Vraie Beauté et son fantôme et autres textes d'esthétique* (édition critique et traduction de Béatrice Guion), Paris, Champion.
- NICOLE Pierre, 1999, *Essais de morale*, Choix d'essais introduits, édités et annotés par Laurent Thirouin, Paris, Puf.
- VAUGELAS Claude Favre de, 1690, *Nouvelles remarques sur la langue française*. Ouvrage posthume, avec des observations de M*** [Louis-Augustin Alemand].

RÉFÉRENCES SECONDES

- AUROUX Sylvain, 1994, *La Révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
- AUROUX Sylvain et MAZIÈRE Francine, 2005, « Une "grammaire générale et raisonnée" en 1651 (1635 ?). Description et interprétation d'une découverte empirique », *Tenth International Conference on the History of the Language Sciences (ICHoLS X)*, University of Illinois at Urbana-Champaign, 1-5 sept. 2005, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins, p. 131-151.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2011, « Représentation et déplacement. La double (re)construction des "discours rapportés" », dans E. Alves Rodrigues, G. Leopoldino dos Santos e L. K. Andrade Castello Branco (eds.), *Análise de discurso no Brasil, Pensando o impensado sempre. Uma homenagem a Eni Orlandi*, Campinas, R. G. Editora, p. 311-342.
- AYRES-BENNETT Wendy et SEIJIDO Magali, 2011, *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre*, Paris, Garnier.
- CAVAILLÉ Jean-Pierre, 2002, *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon, Torquado Accetto*, Paris, Honoré Champion.
- DELESALLE Simone, 2007, « Le statut du lexique dans la *Grammaire* de Laurent Chifflet et dans les *Méthodes* de Claude Irson : 1656-1660 », *HEL* 28-2, p. 37-52.
- DELESALLE Simone et MAZIÈRE Francine, 1998, « Raison, foi et usage. Les modes de la signification dans le *Dictionnaire de l'Académie* et la *Grammaire générale et raisonnée de Port Royal* », *Sémiotique* 14, p. 45-68.
- DELESALLE Simone et MAZIÈRE Francine, 2006, « Grammaire générale et grammaire particulière : les *Méthodes* de Claude Irson », *Actes de la*

IX^e Conférence internationale d'Histoire des Sciences du Langage (ICHoLS IX), São Paulo, Brésil, août-septembre 2002, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins, p. 41-62.

- DELESALLE Simone et MAZIÈRE Francine, à paraître, « Les *Méthodes* : un outil composite au XVII^e siècle. Accueil d'un attelage inattendu : Claude Irson et Pierre Nicole », *Actes du colloque ICHoLS XI*, Potsdam, 2008.
- DESCOTES Dominique, MCKENNA Antony et THIROUIN Laurent (éds), 2001, *Le Rayonnement de Port-Royal. Mélanges en l'honneur de Philippe Sellier*, Paris, Honoré Champion.
- MAZIÈRE Francine, 2008, « Les langues et le français dans la *Méthode* de Jean Macé (1651) », dans T. Arnavielle et C. Camps (éds), *Actes du colloque Discours et savoirs sur les langues anciennes et modernes, Béziers, 19-21 oct. 2006*, Paris, L'Harmattan, p. 41-51.
- MAZIÈRE Francine, 2009, « Traitement raisonné des variations lexicales dans une période de fixation du français », dans C. Gruaz et C. Jacquet-Pfau (éds), *Autour du mot : pratiques et compétences*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 19-32.
- MAZIÈRE Francine, 2011, « Le chantier de la "langue commune" », dans S. Branca-Rosoff, J.-M. Fournier, Y. Grinshpun et A. Régent-Susini (éds), *Langue commune et changements de normes*, Paris, Honoré Champion, p. 159-178.
- MCKENNA Antony, 1996, « Les manuscrits philosophiques clandestins à l'âge classique : bilan et perspectives de recherches », *XVII^e siècle*, 48-3, p. 523-535.

PROLÉGOMÈNES À L'ANALYSE D'UN JOURNAL
ÉCRIT SOUS L'OCCUPATION :
QUI PARLE ?

Philippe SCHEPENS

Université de Franche-Comté, Laboratoire ELLIADD EA 4661

Cette contribution se situe dans le contexte suivant : le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon a fait appel aux compétences universitaires et aux équipements en scanners de la MSHE de Besançon pour une campagne de numérisation d'une série de journaux personnels écrits pendant l'Occupation, notamment celui d'une jeune fille, Jeanne O., qui habitait Mancenans, un village du Doubs, proche des centres industriels de Sochaux, Belfort et Montbéliard, et proche aussi de la Suisse. Politique de préservation pour le Musée, mais pour moi découverte d'un document exceptionnel que je souhaite analyser sous un double aspect : Qu'est-ce qu'écrire sous l'Occupation ? Et surtout comment la parole se construit de ses rapports heurtés avec les discours dominants ? Car ces dix cahiers d'écolier, remplis du 1^{er} septembre 1939 (Jeanne a alors 16 ans) jusqu'en juillet 1945, ne sont pas seulement constitués d'une écriture « intime », relatant « les pensées » d'une jeune fille de la campagne, comme peut-être on peut l'attendre. Jeanne est la fille du maire. À ce titre, elle participe de très près aux correspondances officielles, à l'écriture des laissez-passer, à la réception des télégrammes injonctifs issus de la Préfecture, plus tard de la Kommandantur. Elle réceptionne les officiers français qui cantonnent à Mancenans, puis les occupants allemands, puis encore les forces de libération. Elle reçoit une correspondance des camps de travail ; elle écoute la radio suisse romande, lit des éléments de presse et chaque

jour, elle insère dans son cahier les multiples traces de cette activité : elle découpe les articles de journaux, les photos des généraux, des images de drapeaux, parfois des tickets de rationnement, qu'elle place là clairement comme une archive chargée plus tard de témoigner ; parfois encore c'est une carte postale qui met en vedette un aviateur célèbre, etc. Les slogans ou les sentences fleurissent dans la presse d'époque, et elle les découpe et les colle également dans les pages du cahier. Sa parole se constitue aussi des commentaires qu'elle place en vis-à-vis. Elle insère également entre les pages la correspondance que la famille reçoit, et chaque cahier est ainsi sa mise en scène des discours qui accompagnent et essaient de justifier ou de mettre en cause la guerre elle-même et son réel. De sa part on constate tantôt des formes d'acquiescement, tantôt au contraire une révolte contre les mensonges qu'elle perçoit finalement avec acuité.

Ces cahiers sont donc un lieu extrêmement riche d'entrecroisements entre discours constitués ou institutionnels et parole vivante qui fraie son chemin. C'est cette humanité qui m'intéresse ici.

On se doute que la brève contribution qui suit ne saurait rendre compte d'un corpus aussi important et complexe. Ce que je voudrais donc aborder, c'est l'aspect programmatique que suppose une étude de ce type, en préalable à son analyse effective.

1. BASE ET CORPUS. HOMOGENÉITÉ ET HÉTÉROGENÉITÉ

1.1 LA MASSE DES DOCUMENTS

On remarquera d'abord que le projet d'analyser ces cahiers pose immédiatement le problème d'une généralisation possible de l'étude. Car il existe d'autres journaux écrits pendant la guerre, et à vrai dire en quantité impressionnante. Les musées remarquent que l'extinction progressive des acteurs de cette période conduit les enfants à leur confier ces documents dont ils héritent comme une responsabilité, si bien qu'ils en recueillent en toujours plus grand nombre.

Si cette écriture personnelle, ces témoignages, non pas de héros mais d'êtres ordinaires, présentent évidemment en soi une valeur historique considérable, ils ne prennent sens qu'en relation avec les actes et les discours des appareils qui surplombaient alors la vie atomisée de la population. Car la guerre n'est pas seulement constituée par des actes de violences et de terreur. L'espace de l'argumentation et de la contre-argumentation politique n'y est pas aboli, bien au contraire. Justifications idéologiques, information et désinformation, communiqués de victoires partielles ou décisives, chronique des coups de main, appels à la résistance ou à la résignation, dénonciations de la cruauté des agresseurs, menaces, etc., la guerre est aussi et en permanence « la guerre des mots » qui a comme enjeu la prise des con-

sciences. C'est d'ailleurs ce dont on se rend compte avec le plus d'acuité lorsqu'on visite le Musée de la Résistance et de la Déportation : ce ne sont pas les documents iconographiques qui interpellent le plus, mais bien les documents écrits, affiches, tracts, communiqués, journaux intimes, poèmes, chansons, sketches humoristiques, lettres, documents administratifs qui organisent tous les aspects d'une vie menée sous occupation : tickets de rationnement, interdictions diverses, informations pratiques et injonctions de l'occupant ou de l'administration française qui les relaient, tracts qui manifestent les réseaux de résistance et relaient leurs analyses, leurs mots d'ordre, leurs appels, et tous actes de langage que chacun a pu construire alors, et qui témoignent de l'effort de sens que chacun est amené à produire, même si c'est dans le déjà-là des mots où il faut puiser et choisir.

1.2 PENSER LA MATÉRIALITÉ ÉLECTRONIQUE DES CORPUS

Or ces discours commencent également à devenir disponibles, compte-tenu cette fois des progrès technologiques par lesquels on peut numériser une collection de journaux, ou de tracts, et constituer ces éléments globaux en textes observables. Ainsi, l'équipe scientifique¹ qui s'occupe de ces corpus dispose-t-elle déjà d'une collection de près de 200 tracts issus de la Résistance en Franche-Comté, numérisés², et de la collection complète (numérique également³) du *Petit Comtois*, quotidien républicain qui plonge ses racines dans les années 1880, et dont la publication s'est poursuivie jusqu'en mai 1944, où il fut fermé sur ordre de la Kommandatur.

Si bien que c'est un peu à la manière de M. Angenot qu'on peut imaginer procéder. On se rappelle peut-être que ce dernier avait développé l'idée d'une analyse « en coupe de l'imprimé français au cours d'une année entière », avec le projet de rendre compte « en synchronie de la totalité de ce qui s'écrit, s'imprime et se diffuse dans un état de société » (1989 : 14). L'analyse du discours, au sens des concepts et des méthodologies désormais déployés dans cette discipline, et la capacité désormais atteinte par les logiciels d'analyse textuelle mettent ce type d'études à l'ordre du jour.

1. Le pôle Archive, Base, Corpus de la MSHE C.-N. Ledoux, université de Franche-Comté, l'historien F. Marcot, le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, notamment sa conservatrice G. Sonnabend.

2. C'est l'historien F. Marcot qui a recueilli ce corpus de tracts émanant des différentes fractions résistantes en Franche-Comté, et l'a classé selon leur signature : tracts « issus de la résistance communiste », tracts « issus d'indépendants » et tracts « issus de la résistance non communiste ».

3. Grâce à la Bibliothèque d'Études de Besançon et au travail monumental de V. Lethier (MCF) et de N. Salzard (ingénieur). On peut aller voir le site du *Petit Comtois* à cette adresse : <http://laseldi.univ-fcomte.fr/petit-comtois>. La totalité des ressources numérisées est en ligne.

Dans ce cadre, il faut distinguer ce que J.-M. Viprey appelle « la base »⁴, toujours susceptible de s'élargir par ajouts successifs de ressources numérisées, et « le corpus », en fait tel corpus constitué des pièces qu'on décide de soumettre effectivement à l'analyse. Celle-ci, on l'entend immédiatement, sera redevable des rapports (de tous ordres : statistiques, linguistiques, sémantiques, etc.) construits entre la base et le corpus. C'est ce travail de mise en lien qui permettra l'individualisation de chaque corpus constitué selon les différents temps de l'analyse ou selon les différents projets imaginés.

1.3 LE CODAGE INFORMATIQUE DES ÉLÉMENTS DE LA BASE

Je ne veux pas aller plus loin dans cette direction, mais simplement faire entendre que la *matérialité électronique* des corpus est désormais une matérialité infiniment plus importante et plus souple qu'elle ne l'était jusqu'à présent, et qu'on peut en espérer des résultats de plus en plus différenciés, en même temps qu'elle pose la question de sa constitution et de sa manipulation sous cette forme. Notamment du codage, de l'établissement de la « carte d'identité » informatique par laquelle on nomme et décrit chaque pièce qui entre dans la base. Cette problématique est devenue l'un des enjeux cruciaux de l'analyse du discours et renouvelle profondément la réflexion sur le mode de constitution des corpus et sur l'empan qu'on peut leur donner. Je ne donnerai qu'un exemple, ici, à titre illustratif : les cahiers se présentent chacun comme constitué par des pièces datées : « 30 décembre 1939 », etc. Il semble donc simple de coder chaque partie par son auteur (Jeanne) et sa date d'écriture, éventuellement le numéro du cahier (il y en a dix). Mais le cahier a aussi été écrit parfois de manière rétrospective, par exemple pour signaler que telle personne rencontrée à telle occasion est morte désormais dans telles circonstances. Une parenthèse de cette nature suppose un codage si on veut pouvoir l'individualiser dans l'analyse et la rapprocher d'autres parenthèses de même nature. De même, chaque extrait de journal découpé et collé dans le cahier porte (bien que pas toujours) des indications propres de date, de source (*Match*, par exemple, *Miroir*, *Marie-Claire*, etc.) et d'auteur. Là encore, individualiser chacun de ces éléments pour l'analyse est indispensable et suppose donc un repérage initial et un codage, à travers des balises informatiques de type XML par exemple⁵. Ce sont ces éléments de « philologie numérique » (Rastier 2001 ; Viprey 2005) qui rendent désormais possible la maîtrise d'un corpus *hétérogène* ou dans lequel on veut se donner les moyens d'un *repérage de l'hétérogène* et non pas seulement un comptage d'éléments homogènes (les lexies sous formes graphiques, notamment).

4. Par exemple dans Lethier & Viprey 2008 : 285-306.

5. C'est un des axes de pratique et de réflexion que mène la nouvelle équipe ADCOST-ELLIADD à l'université de Franche-Comté, dirigée par J.-M. Viprey.

2. FORMATION HISTORIQUE DES CATÉGORIES DE LA PERSONNE

Avant de se précipiter sur leur texte, on doit encore prendre le temps d'une réflexion sur ce que sont ces cahiers, sur ce qu'ils prétendent donner à lire de celui qui écrit. Or, la tenue d'un cahier est une forme datée d'écriture du moi. Sous l'apparente familiarité d'un cahier qui accueille une écriture journalière, il faut essayer de retrouver ce qui fait, dans le fond, le caractère étonnant de cette pratique d'écriture.

2.1 LE MOI N'EST PAS UNE INSTANCE ANHISTORIQUE

Le premier ébranlement de cette familiarité vient de la possibilité d'introduire une connaissance *historique* de ce qu'on risque de penser comme toujours égal à soi-même à travers les âges : le moi, cette instance qui tient ou semble tenir la plume dans l'activité diariste. J. Guilhaumou (2008), avec les interlocuteurs qu'il se donne, introduit les éléments de sa réflexion sur les liens entre histoire et subjectivation et permet de repérer que la manière dont JE me représente comme MOI n'est pas la même au XVI^e siècle et depuis l'avènement de la société bourgeoise. Cette réflexivité, ces formes de saisie, varient dans l'histoire : l'introduction de cette dimension ne conduit pas seulement à considérer les discours constitués par lesquels la psychologie, la psychologie sociale, la phénoménologie ou la psychanalyse instituent chacun à sa manière le moi comme instance psychique ; c'est surtout dire que les formes mêmes par lesquelles JE fais l'expérience de mon MOI sont foncièrement liées aux contraintes et aux effets d'ouverture des périodes historiques et aux formes de développement des sociétés.

2.2 MOI BOURGEOIS, MOI SUBSTANCE

L'écriture du moi est, on le sait, un épiphénomène important, mais un épiphénomène d'une époque qui autorise les individus à se représenter comme MOI-individu, comme dotés des droits de la personne, et comme individus non pas particuliers mais singuliers, chacun issu d'une histoire humaine à nulle autre pareille (Rousseau). Mieux même, J. Guilhaumou montre qu'il y a des moments historiques successifs de *légitimation* de la subjectivité. On retrouve dans cet article les figures connues d'Augustin, de Descartes et de Locke, de Montaigne et de Pascal, de Diderot et de Rousseau, de D'Holbach et de Condillac comme autant de jalons de « l'histoire du moi ». Bien sûr on repère dans son propos le tournant fondamental que constituent la Révolution et l'instauration *juridique* de l'individu et du « moi bour-

geois » qui le substantialise, notamment à travers « l'approche romantique de la complexité de l'âme humaine » (Giovannoni & Guilhaumou 2008 : 245).

J. Guilhaumou insiste également sur la ligne de faille manifestée par la Révolution (1750-1850) qui indique qu'« il y a une prise de conscience de l'humanité souffrante et agissante » (*ibid.*: 221). Et il est vrai que sans cette prise de conscience qui accompagne à la fois la formation économique et juridique de la personne, et les oppositions de classe dans les appareils de production du monde bourgeois, il n'y aurait sans doute aucune valeur de contenu à l'expression de soi. C'est pourquoi dans cet article, on voit encore citée la place que la lutte sociale ouvrière et populaire vient prendre dans l'ébranlement du moi bourgeois, dès lors que le peuple conteste dans l'acte de ses luttes et de ses expressions (ses journaux), la prédominance idéologique et la prétention bourgeoise à s'auto ériger comme classe dominante dans un ordre naturel. On y voit aussi la place que la psychanalyse vient prendre dans la conception d'un sujet de l'inconscient qui vient refendre l'instance que la psychologie du XX^e prétend unifiée.

Il ne s'agit pas ici de reprendre l'ensemble complexe des catégories développées dans cet article, mais en m'y référant, je veux souligner que la réception des cahiers de Jeanne, l'analyse de cette écriture ne va pas de soi. Et notamment il y a la nécessité de peser l'idée trop facile que Jeanne dit (écrit) ce qu'elle pense en ce temps-là de ce temps-là. Que ces cahiers contiennent ou extériorisent les éléments de ses pensées et de ses représentations d'alors. Que pensaient les gens sous l'Occupation ? Ces cahiers sont-ils susceptibles de nous le dire, d'en être le témoin ? Oui, sans doute, mais non sans de multiples précautions. Il y a notamment à se méfier d'un point de vue substantialiste, qui prendrait le sujet au piège de la lettre de ce qu'il écrit.

2.3 MOI SOCIAL, MOI RELATIONNEL

C'est notamment pour cette raison que je voudrais retenir les remarques initiales par lesquelles J. Guilhaumou, construit un objet – moi – de telle manière qu'il devient susceptible d'une historicisation.

Dans cet article complexe et abstrait, mais passionnant par les horizons auxquels il touche, il faut remarquer son insistance à vouloir remplacer la *verticalité* de la notion de *moi*, telle que nous en héritons dans la pensée cartésienne, par l'*horizontalité* de la notion de *self* telle que nous la trouvons chez le psycho-sociologue américain Georges Herbert Mead (2006)⁶. Le premier est un moi « fragmenté verticalement entre un *substratum* mental inconscient et une conscience flottante », dit J. Guilhaumou (2008 : 220) ; le second « *suppose*

6. G. H. Mead : son cours a été recueilli entre 1927 et 1930.

l'existence d'un moi fragmenté en de multiples pièces » (*ibid.*, italiques de J. Guilhaumou) et qui peut trouver une forme d'unité « au détour de telle ou telle narration de la conscience » (221). J. Guilhaumou se réfère à cette figure peu connue en France du symbolisme interactionniste et de la pragmatique anglo-saxonne parce qu'il apprécie le caractère fécond d'une pensée qui cherche à élaborer le moi, non comme substance, mais comme *instance relationnelle* : le *self*, ou autres manières de la nommer et de lui fixer une fonction et une origine : le « moi social », le moi comme « structure sociale », l'« autrui généralisé » et intériorisé. L'intérêt de J. Guilhaumou ne va pas « aux contenus sociaux du soi » (222), mais aux « formes sociales d'actualisation de l'individu » (*ibid.*). Ces formes d'actualisation sont prises en compte en tant qu'elles rencontrent les problématiques sociales en mouvement et s'y nouent dans une dynamique où le sujet se reconnaît comme tel dans les expériences actives et les transformations qu'il impulse et dans les places qu'il est appelé à occuper.

Le moi apparaît ainsi comme un vaste champ d'expérience pour le « je », certes adossé sur la configuration du soi, de l'autrui généralisé d'une époque mais disposant d'une marge créative, émancipatrice à travers son expression dans le « je ». (Guilhaumou 2008 : 223)

C'est bien l'existence « à cheval » du moi social, à la fois interne à l'individu (psychologique, donc) et construit de manière externe dans et par l'activité sociale, qui rend possible l'objectivation de cette instance et dès lors son historicisation.

Le moi social importé dans le sujet suppose un ensemble de normes et de contraintes, d'attentes, d'exigences, etc. ; mais aussi des formes de reconnaissance qui appellent le sujet à s'inscrire dans l'existence sociale avec les singularités propres que supposent ses prises de positions successives au « je ».

Le « moi » [ajoute J. Guilhaumou] advient dans le fait d'assumer, d'explicitier les attitudes des autres de manière problématique, ouvrant ainsi la possibilité de répondre au problème posé par la formulation d'un « je » dans une action nullement déterminée au départ. (*ibid.*)

Si on revient maintenant à l'écriture de ces cahiers, on comprendra peut-être mieux maintenant la retenue initiale qui pouvait être la mienne. Le moi qui s'y exprime (sous la forme pourtant de fréquents énoncés au « je ») doit relever des catégories d'« horizontalité », et du caractère fondamentalement relationnel et social du sujet. Cela nous conduira à prendre ces cahiers, non pas comme *le manifeste d'une voix*, mais bien comme la trame d'un tissu dont chaque fil est constitué des liens aux problématiques sociales auxquelles le sujet participe ou même dont il est exclu, ce dont il témoigne de manière forcément et fondamentalement lacunaire.

3. LE JOURNAL : DÉFINITION, ENJEUX

Sans passer en revue tout le travail de ceux qui se sont penché sur le genre que cette écriture suppose⁷ je voudrais retenir quelques points de dialogue avec celui de Ph. Lejeune (2005), dans *Signes de vie. Le Pacte autobiographique 2*, parce qu'il n'est pas difficile de repérer chez cet auteur un arrière-plan phénoménologique, et c'est effectivement l'angle d'analyse qui, à mon sens, nous en révélera le plus sur ce que veut dire « écrire sous l'Occupation ».

On notera d'abord que cet ouvrage fait suite à la fois comme un bilan critique et comme un élargissement au travail initialement réalisé en 1975 dans *Le Pacte autobiographique*⁸. En effet, écrire au jour le jour dans un cahier ne relève pas, ou pas forcément ou pas seulement de l'écriture autobiographique.

3.1 PACTE DE VÉRITÉ

L'une des premières positions méthodologiques qu'on y trouve consiste à demander si l'écriture dans un cahier relève du même pacte que l'écriture autobiographique. Oui, soutient Ph. Lejeune, car une définition différentielle est possible avec les œuvres de fiction : la tenue d'un cahier suppose un pacte de vérité avec le lecteur (2005 : 27), y compris si ce lecteur n'est que « soi-même plus tard ». Il n'est pas dupe de ce qu'il appelle la « critique de la mémoire » et les « illusions de l'introspection » (*ibid.* : 37). C'est pourquoi il se réfère à la pragmatique et à P. Ricœur pour en tirer ce substrat essentiel :

La promesse de dire la vérité, la distinction entre la vérité et le mensonge sont la base de tous les rapports sociaux. Sans doute est-il impossible d'atteindre la vérité, en particulier celle d'une vie humaine, mais le désir de l'atteindre définit un champ de discours, et des actes de connaissance, un certain type de relations humaines, qui n'ont rien d'illusoire. (*ibid.*: 38)

Et plus loin :

En me mettant par écrit, je ne fais que prolonger ce travail de création d'« identité narrative », comme dit Paul Ricœur, en lequel consiste toute vie. Bien sûr en essayant de mieux me voir, je continue à me créer [...]. Mais je ne joue pas à m'inventer. (*ibid.*)

C'est bien ce socle qu'il faudra interroger en lisant les cahiers de Jeanne. Ce n'est pas en tant qu'énoncés de propagande, mais bien en tant que manifestations d'une parole personnelle qui *visent à dire vrai*.

7. Voir notamment Simonet-Tenant 2001 et 2004.

8. Nouvelle édition augmentée en 1996.

3.2 LE RAPPORT AU TEMPS

En second lieu Ph. Lejeune rappelle à la fois de manière humble mais nette ce qui fait la particularité du cahier, à savoir son rapport au temps. De ce trait d'écriture, il faut tirer le maximum, une définition d'abord : l'écriture du cahier se définit alors comme « une série de traces datées », dit-il (*ibid.* : 78). L'existence même de ces cahiers, l'écriture au jour le jour, les « signes de vie » laissés là, ce présent continué suppose l'idée chez Jeanne qu'un autre temps viendra, et que l'écriture des jours passés pourra être lue à partir de cet autre temps advenu. Ce journal suppose donc l'établissement d'un rapport. Rapport et lien entre le temps de l'écriture et le temps de la lecture ou de la relecture. « Il est écrit, dit encore Ph. Lejeune, dans l'ignorance de sa fin » tandis qu'il est lu « avec la connaissance de sa fin » (*ibid.* : 66-67), certes. Mais au moment de son écriture, ce n'est pas sans l'espoir qu'un autre temps viendra, qui permettra de se retourner vers ce passé fixé, et de le commémorer avec celui qu'on a été, soi et les autres, au moment de l'écriture. Pour ma part, je pense que l'écriture diariste ici n'est pas seulement constitution d'une mémoire personnelle, mais au contraire et essentiellement l'édification d'un monument collectif. Il y a un caractère foncièrement épictétique à l'écriture d'un cahier sous l'Occupation.

Si l'écriture diariste construit une mémoire, on prendra garde à la construction de cette mémoire, car, Ph. Lejeune y insiste, le journal se présente dans le fond non tant comme un miroir que comme « un tri » (*ibid.* : 79). Et dans une lecture rétrospective, c'est bien de ce trait fondamental qu'il faut tenir compte. Ph. Lejeune repère d'ailleurs les caractéristiques qui accompagnent ce tri : l'écriture se présente de manière « lacunaire » parfois « allusive », et quoi qu'il en soit « répétitive » (*ibid.* : 80). C'est vrai des cahiers de Jeanne, l'écriture n'est pas sans manifester des insistances, voire des rythmes significatifs. À vrai dire, il n'y a pas un journal, mais bien *des* journaux dans les cahiers de Jeanne : car cela se présente aussi bien comme une chronique de la guerre (le déroulé de « la drôle de guerre », la période d'abatement qui suit la débâcle et la défaite française, l'établissement de la ligne de démarcation, les premiers actes de résistance, les avancées des alliés, l'établissement de la terreur allemande, la Libération enfin), que la chronique du village (les départs et les retours, les morts et les naissances, les veillées, les messes et les prières...), la chronique de la vie et du travail paysan (les familles où l'on tue le cochon, les semailles, les récoltes, le froid, la pluie, le soleil et le vent...), la chronique des joies et des peines familiales. Ph. Lejeune le remarque en termes de « séries » :

Dans la tapisserie de votre vie, vous suivez des fils bien particuliers, et en petit nombre. Il suffit en général de quatre lettres, *a, b, c, d*, pour marquer tout le contenu d'un même journal. (2005 : 80)

3.3 L'ÉCRITURE COMME ACTE

Cependant, écrire en temps de guerre, écrire sous l'Occupation n'est pas seulement construire un récit dans lequel se constituer soi en tant que personne psychologique, c'est aussi se constituer comme personne politique. Écrire dans ces conditions ne suppose pas seulement la *mimesis* d'une pratique de jeune fille romantique (le journal inclut en effet toutes sortes de fleurs séchées, témoignages de promenades à la campagne mais aussi de lectures des auteurs romantiques promues par l'école), mais un acte d'écriture, de témoignage et des prises de position (chrétiennes et gaullistes notamment) dont la jeune auteure sait qu'elles l'impliquent vis-à-vis de l'Occupant, au point de devoir interrompre et cacher son journal lorsque l'Occupant déclencherà, à partir de 1944, une violence sans frein contre la population locale, résistante en armes ou non.

On rencontre dans les champs, à tout moment, des prisonniers français qui se sont sauvés. J'ai pitié, pitié de ces malheureux qui essayent d'échapper à nos ennemis. Papa fait de son mieux pour les orienter. « Ici, j'aime mieux me taire sur ce sujet !! » (censuré). [20 juin 1940, les guillemets, les parenthèses sont de Jeanne]

J'ai peur qu'ils fassent des fois une perquisition. Aussi je cache mon journal de mon mieux. Il a déjà visité tous les recoins sombres de la maison. S'ils le trouvaient je crois que ce serait : kaput Jeanne ! [21 juin 1940]

4. MAIS DANS LA GUERRE, QUI PARLE ?

4.1 NÉGATION, IRONIE, MOQUERIE

On notera que Ph. Lejeune préfère l'appellation « cahier personnel » à celle de « cahier intime ». À vrai dire, dans le cours d'une lecture initiale, si rapide qu'elle ait été, j'ai eu le sentiment que ces cahiers pouvaient relever du secret, mais assez peu de l'intime ; du collectif mais assez peu du personnel. Certes, c'est Jeanne qui tient la plume, et qui découpe et colle tel et tel article, place entre les pages ici une fleur à sécher et là des exemplaires des tickets de rationnement ou le courrier reçu d'un prisonnier, etc. Mais *qui parle*, dans ces cahiers de guerre ? Sans même parler de la doctrine psychanalytique, O. Ducrot (1984) avait trouvé une manière élégante de manifester le fait qu'articuler une parole ne signifie pas en être l'auteur, en séparant la bouche qui articule et les instances parlantes qui s'expriment. Cependant son

travail est resté constitué de prises de vue, pas d'analyses menées sur corpus. Encore peut-on souligner qu'il avait repéré la négation et l'ironie comme les porteurs par excellence d'une différenciation locutrice. Et de fait, le journal de Jeanne se prête effectivement à ce mouvement d'analyse : machine à remonter le temps, Jeanne revient parfois sur ce qu'elle a écrit, et rectifie telle information ; ainsi le 8 janvier 1940, elle écrit :

Marie-Thérèse a reçu des nouvelles des Dragons. Ils sont en ligne. Leur sous-officier a été tué, il est mort en brave, la croix de guerre a été accrochée sur sa poitrine. On le connaissait très bien.

Et plus tard, dans la marge et entre parenthèses :

(pas vrai ! Invention du Brigadier V.)

À d'autres reprises, sur tel article journalistique découpé et collé dans le journal, on trouve des phrases entourées à l'encre puis la mention manuscrite « NON ! » Le plaisir de l'ironie ou de la moquerie, parfois de la provocation, est fréquemment manifesté. Par exemple :

À Londres hier, ils ont chanté (sur l'air de la réclame des meubles Lévitan) : « Bien le bonjour Messieurs les Allemands, Vous êtes en France, Vous êtes en France, Bien le bonjour Messieurs les Allemands, Vous êtes en France, Profitez-en » et j'ajoute : « Peut-être pas pour longtemps. » [9 septembre 1940]

Communiqué de la Standortkommandantur. Les autorités allemandes ont pu constater que certaines personnes et en particulier des jeunes gens s'opposaient, parfois volontairement, au libre passage sur les trottoirs d'officiers ou de soldats de l'armée allemande. Si le fait se reproduit les contrevenants seront arrêtés sur le champ et conduits au poste de garde de la Standortkommandantur. [5 novembre 1940]

Plus nettement encore, ce n'est plus seulement une information qui est rectifiée, un mensonge factuel qui est découvert, mais parfois une véritable prise de distance avec l'expression d'une idéologie. Ainsi, à la suite d'une allocution de Pétain, dont le Verbatim est donné dans un journal régional, elle écrit :

Nous allons collaborer ! Voici le message du Maréchal Pétain :

Et sous la coupure de journal :

Papa est entré dans une colère ! après le Maréchal Pétain, lui, le vainqueur de Verdun ! Je ne suis pas contente non plus. Il dit bien : « il s'agit pour vous, Français, de me suivre sans arrière-pensée » – Sans Hum !... !... On ne peut pas s'empêcher d'en avoir une grande d'arrière-pensée...

4.2 L'ÉTUDE DU DISCOURS RAPPORTÉ

Bien entendu, dans ces cahiers, on trouve de nombreux segments de discours rapporté⁹, les uns au sens strict, avec des guillemets délimitant le dire d'autrui ou des segments introduits par des verbes de parole ; souvent aussi des fragments de récit en forme de sketch où les personnages de la guerre parlent dans les rôles qui sont les leurs, et parfois mis en scène non sans férocité :

Ce sont les Allemands qui assurent pour un temps indéterminé la garde des écluses. Ils ont à peine 18 ans et meurent de faim, ils sont continuellement à la porte *pour demander* à acheter quelque chose. Hier matin il y en avait un qui a attendu une demie heure chez nous pour avoir du lait. J'ai descendu la bouille de lait au dépôt, *je lui ai dit venez avec moi !* et là je l'ai plaqué. Lui vendre du lait ! Quand les Français en manquent [...] [9 avril 1943, mes italiques]

On y trouve évidemment les guillemets qui manifestent les zones de négociation que la locutrice souligne quant à ce que la langue serait incapable de nommer dans le réel sans à peu près ou sans étrangeté, et que J. Authier-Revuz (1995 / 2012) nous a appris à interroger :

En allant faner à la « *Channotte* » on a trouvé ainsi que Marie-Thérèse des tracts. Si Hitler croit démoraliser les Français avec « *ses bouts de papier* » il se trompe beaucoup. [7 juin 1940]

à 1 h du matin je fus réveillée par un cri strident et prolongé suivi par un appel : Au voleur ! À l'assassin ! J'ai senti mes cheveux se dresser sur ma tête, mais bien vite je fus rassurée en entendant que c'était les prunes de la voisine qu'on assassinait. Les jeunes avaient *fait la « bombe »* chez les « *coupeurs* » de bois (qu'ils sont bêtes !) et n'ayant pas un dessert suffisant ils ont pensé aux prunes d'Hélène ! [22 août 1943, mes italiques]

On se doute qu'il y a là les éléments d'une enquête passionnante.

4.3 LES VOIX DES APPAREILS IDÉOLOGIQUES

Cependant ce qui est troublant, ce sont tous ces énoncés dont le caractère « naturel », « transparent », « évident », sans enjeu apparent ou immédiat trament la quasi-totalité des cahiers, mais nous portent sans même y penser au centre des discours les plus idéologiquement marqués qui soient, et sans forcément relever d'un dit identifié. Ainsi :

Le Commandant nous a invités à boire l'apéritif ce soir avec papa et maman, il nous a dit que nous étions de magnifiques jeunes filles Françaises. [10 septembre 1939]

9. On peut d'ailleurs remarquer que les articles découpés et collés dans ces cahiers sont de fait la toute première forme de discours rapporté, en soi.

On serait loin du compte dans l'analyse, si on rapportait seulement les « magnifiques jeunes filles françaises » au Commandant, ou à l'armée en général, car ce serait faire fi du fait qu'il s'agit d'un compliment (banal) et qu'il est accepté sans l'ombre d'un commentaire. Discours nationaliste qui s'est introduit dans les interstices les plus fins des relations sociales.

En somme, penser le journal à travers le fantasme romantique d'une expression singulière de la sensibilité ne paraît guère possible. Considérer à l'inverse que Jeanne parle purement et simplement la langue des idéologies du temps n'est pas non plus possible. On aura plus de chances d'approcher cette question si l'on accepte que ces cahiers soient le lieu d'une forme de dialogue avec les formations discursives historiques et idéologiques qui surplombent sa prise de parole. La puissance du discours vichyste, par exemple, semble avoir eu des relais efficaces dans les campagnes grâce aux formes de fausse reconnaissance (A. Honneth¹⁰) qu'il a tendu aux paysans. Ainsi le 16 juin 1940, à l'orée de son second cahier, c'est cette citation qu'elle a découpée et collée :

Aux heures les plus sombres, c'est le regard paisible et décidé du paysan français qui a soutenu ma confiance. Maréchal Pétain.

Mais le 19 mai 1940, alors que la guerre entre dans une phase grave, elle écrit :

Il y a des fois que je rage quand j'entends les conversations de certaines personnes. À les entendre dire, tout est perdu, les allemands avancent, on veut bientôt voir les Boches. [...] On nous traite, nous les jeunes, de sottes. Non on n'en est pas car pas un seul instant je n'ai douté de la victoire. Je n'ai jamais, non jamais douté de l'héroïsme, la vaillance de nos soldats, jamais un seul instant. On peut me dire n'importe quelle nouvelle « qu'on m'a dit » je n'y attache aucune importance.

C'est donc à travers *les marques d'opposition et d'acquiescement* à ces discours que nous pourrions espérer approcher l'analyse, non pas de sa parole propre mais des efforts de négociation et de positionnement qu'elle conduit avec les appareils langagiers qui la surplombent. La lutte idéologique se déroule aussi bien collectivement, entre les forces en présence, qu'au sein des sujets.

10. Voir par exemple *La Lutte pour la reconnaissance*, Cerf, 2000, *La Société du mépris*, La Découverte, 2006, *La Réification : petit traité de théorie critique*, Gallimard, 2007.

4.4 C'EST LA GUERRE QUI PARLE

À ce point des choses cependant, il y a deux voies possibles. L'une qui cherche à comprendre comment chaque voix trouve son timbre propre, réussit à se différencier des formations discursives auxquelles à la fois chacune participe et à la fois à partir desquelles chacune parle. On verra alors comment la voix de Jeanne se repère à l'aune d'une morale chrétienne à cette époque particulièrement puissante, et sinue entre les bégaiements gâteux et vichyste de Pétain pour se rallier finalement aux appels à la résistance gaulliens. Les historiens de la période ont cependant déjà largement travaillé cette oscillation, très présente dans les milieux paysans et catholiques.

L'autre consiste à prendre en compte une réflexion plus risquée, une réflexion qui chercherait à conjoindre une intelligence des appareils sociaux et politiques, de leurs discours, du tissu social mais aussi de la psychologie de masse qui se sont déployés alors. Car cette voix en sourdine, mais finalement tonitruante, dont je donnais un exemple plus haut, se manifeste aussi par des signes iconiques : presque à chaque page, on trouve des cocardes dessinées ou découpées, des croix de Lorraine et des croix gammées, des avions, des portraits de généraux ou d'aviateurs... Et dans bien d'autres situations significatives. Rien là de gênant en soi, sauf à remarquer qu'il s'agit finalement des insignes méticuleusement recherchés et mis en scène de la guerre, au point de soupçonner les indices d'un certain plaisir à les manifester. Par exemple :

J'ai acheté un grand chapeau de soleil une résille et deux ailes d'or pour fixer sur deux poches de mon costume. J'ai déjà un insigne d'aviation après le calot assorti. J'aime beaucoup les Aviateurs, ces As des As. Ensuite toute mon admiration va vers les Artilleurs avec leurs imposants canons. Alors j'ai partagé, sur mon autre calot j'ai mis un petit canon. [19 mai 1940]

Victor Klemperer (1947, 1975, 1996) du côté allemand remarquait acridement quant à lui que la propagande nazie était toujours très proche du Barnum, par exemple quand elle produisait des baudruches pour les enfants sur lesquelles étaient peintes des croix gammées.

Il faut rappeler aussi que le temps de la guerre suppose de penser la mort, sa mort et celle des proches, celle des amis et des ennemis, et la parler sans cesse à travers les mots d'autrui, qui se déversent à la radio, dans les journaux, dans les conversations, et jusque dans le temps qu'il fait¹¹ :

11. On conviendra que dans ces intentions de recherche les citations valent non tant pour leur capacité à rendre compte du corpus que pour leur valeur d'illustration.

Le temps ne veut pas être en retard sur les événements, il a fait hier un orage épouvantable ; les éclairs enflammaient le ciel, le tonnerre grondait, roulait, craquait. La pluie tombait à flots. Nous avons été bien trempés.

L'angoisse pèse sur tous les cœurs. [3 septembre 1939]

La guerre est encore dans tous les incidents et les accidents de la vie quotidienne, dans tous les rapports interhumains, qui renvoient tous et sont tous interprétés à travers l'énoncé : c'est la guerre. Tantôt résistance, tantôt acquiescement, tantôt prière pour la vie ou prière pour les morts, tantôt espoir ou petit bonheur arrachés à la mort, pensées vouées aux morts, ou à la situation de paix qui prévalait autrefois, et qui fait entendre combien on était heureux, au calme, en paix :

Je trouve la messe bien triste maintenant. Plus de sacristain, de chanteurs, presque plus d'hommes à la messe. C'est là qu'on s'aperçoit surtout que c'est la guerre. [9 juin 1940]

Comment alors rendre compte de cette voix angoissée mais aussi enveloppée souvent d'un plaisir un peu trouble ? Il est frappant à cet égard de voir les efforts d'analyse qui ont accompagné le déploiement des fascismes européens et spécialement du nazisme, à un effort qui a cherché à rassembler toutes les armes conceptuelles à sa disposition pour nommer le dévoiement hideux du champ démocratique européen et finalement la guerre elle-même : c'est l'effort des freudo-marxistes. Freud¹² à la suite de *Le Bon* (1895 / 1988). Reich¹³ à la suite de Freud, Erich From¹⁴ ; Georges Bataille¹⁵, etc. Or, cet essai présente un avantage, celui de comprendre combien *c'est la guerre elle-même qui parle, dans ce temps de guerre totale*. Il s'agit alors de faire entrer le champ des affects qui se sont emparé des masses dans l'effort de compréhension qu'on peut avoir d'une période si dense et si tragique. En juin 1939, dans le dernier numéro d'*Acéphale*¹⁶, Bataille écrit : « Je suis moi-même la guerre. » Comment ne pas comprendre à partir de là le journal de Jeanne comme cette voix, continuée, tressée de toutes les voix qu'elle entend alors, à la manière dont le surréalisme a pensé la découverte freudienne, à la fois comme énergie pulsionnelle, érotisme de la mort et discursivité onirique. La guerre s'empare de

12. Voir *Psychologie des masses et analyse du moi*, Puf, 2010, ouvrage composé à l'été 1921 par Freud.

13. *Die Massenpsychologie des Fascismus*, texte allemand traduit et édité en anglais en 1933. *La Psychologie de masse du fascisme*, Paris, Payot, 1972 / 1998.

14. Par exemple *Escape from Freedom*, 1941 ; *La Peur de la liberté*, Paris, Buchet-Chastel, 1963.

15. « La structure psychologique du fascisme », 1933, dans *La Critique sociale*, Gallimard, 1970, Nouvelles éditions Lignes, 2009. Mais aussi *Le Bleu du ciel*, texte écrit en 1935, mais publié en 1957 seulement, aux éditions Jean-Jacques Pauvert.

16. *Acéphale*, réédition des numéros publiés et du numéro final non publié, éd. Jean-Michel Place, 1995.

mon corps et parle de toutes les voix des appareils à travers ma bouche : voix de haine, d'intimidation, de mépris, voix de découragement, d'acquiescement, de délitement moral, voix de résistance, d'admiration, de combat, d'amour.

RÉFÉRENCES

- Acéphale*, réédition des numéros publiés et du numéro final non publié, Paris, éd. Jean-Michel Place, 1995.
- ANGENOT Marc, 1989, *Mille huit cent quatre-vingt-neuf : un état du discours social*, Montréal et Longueuil, Éditions du Preambule.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.
- BATAILLE Georges, 1933 / 2009, *La Structure psychologique du fascisme*. Postface de Michel Surya, Paris, Nouvelles éditions Lignes.
- BATAILLE Georges, 1935 / 1957, *Le Bleu du ciel*, Paris, Jean-Jacques Pauvert.
- CURATOLO Bruno et MARCOT François (éds), 2011, *Écrire sous l'Occupation. Du non-consentement à la Résistance. France-Belgique-Pologne 1940-1945*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- FREUD Sigmund, 1921 / 2010, *Psychologie des masses et analyse du moi*, Paris, Puf.
- FROMM Erich, 1941 / 1963, *La Peur de la liberté*, Paris, Buchet-Chastel.
- GIOVANNONI Augustin et GUILHAUMOU Jacques (éds), 2008, *Histoire et subjectivation*, Paris, Kimé.
- GUILHAUMOU Jacques, 2008, « La temporalité historique des formes d'individuation. Les figures du moi », dans A. Giovannoni et J. Guilhaumou (éds), *Histoire et subjectivation*, Paris, Kimé.
- HONNETH Axel, 2000, *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.
- HONNETH Axel, 2006, *La Société du mépris*, Paris, La Découverte.
- HONNETH Axel, 2007, *La Réification : petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard.
- KLEMPERER Victor, 1947 / 1975, *LTI – Notizbuch Eines Philologen*, Leipzig, Reclam Verlag ; trad. fr. 1996, *LTI, la langue du III^e Reich*, Paris, Albin Michel.
- LE BON Gustave, 1895 / 1988, *Psychologie des foules*, Paris, Puf.
- LEJEUNE Philippe, 1975 / 1996, *Le Pacte autobiographique*, nouvelle édition augmentée, Paris, Seuil.
- LEJEUNE Philippe, 2005, *Signes de vie, Le Pacte autobiographique 2*, Paris, Seuil.
- LETHIER Virginie et VIPREY Jean-Marie, 2008, « Lecture de l'archive et linguistique de corpus : presse écrite du XIX^e siècle », revue électronique *Texte et corpus* 3, Actes des Journées de la linguistique de Corpus 2007, p. 285-306.

- MEAD George Herbert, 2006, *L'Esprit, le soi et la société*, nouvelle trad. fr. et introduction de Daniel Cefaï et Louis Quéré, Paris, Puf (1^{re} éd. 1934, C. Morris éd., 1^{re} trad. fr. par Jean Cazeneuve, Eugène Kaelin et Georges Thibault, préface de Georges Gurvitch, Paris, Puf, 1963).
- RASTIER François, 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, Puf.
- REICH Wilhem, 1933 / 1998, *La Psychologie de masse du fascisme*, Paris, Payot.
- SIMONET-TENANT Françoise, 2001, *Le Journal intime*, Paris, Nathan.
- SIMONET-TENANT Françoise, 2004, *Le Journal intime. Genre littéraire et écriture ordinaire*, Paris, Téraèdre.
- VIPREY Jean-Marie, 2005, « Philologie numérique et herméneutique intégrative » dans J.-M. Adam et U. Heidmann (éds), *Sciences du texte et analyse de discours : enjeux d'une interdisciplinarité*, Genève, Slatkine, p. 51-68.

COÏNCIDENCES DU DIRE :
 JACQUELINE AUTHIER-REVUZ
 ET BERNARD NOËL

Stéphane BIKIALO
 Université de Poitiers, Laboratoire Forell EA 3816

« Celui qui travaille la langue est en même temps travaillé par elle. »

Claude Simon, « Un homme traversé par le travail », entretien avec Jean-Paul Goux et Alain Poirson, *La Nouvelle Critique* 105, 1977, p. 36.

1. JAMAIS UNE DÉDICACE N'ABOLIRA LE HASARD

« Un poème pour voir » de Bernard Noël, publié dans *La Peau et les Mots*, est dédié « à Jacqueline et à Marc ». Tout en sachant pertinemment (ou plutôt sans le savoir, mais en le supposant) que cette dédicace n'était pas adressée à Jacqueline Authier-Revuz, elle n'a cessé de m'apparaître comme le signe – au sens mystique, pas linguistique – d'une proximité intellectuelle, d'une rencontre qui, en un lecteur – au moins – a eu lieu.

Alors si, comme le disait Desnos, on écrit « pour donner rendez-vous », j'ai eu envie de donner rendez-vous à J. Authier-Revuz et à Bernard Noël, de faire se rencontrer leurs pensées de la langue comme elles se sont rencontrées en moi. Car c'est d'eux, de leurs écrits de linguiste et de poète-essayiste, que je tiens ma conception de la langue ; c'est grâce à eux que j'ai pu prendre conscience de l'importance de la langue et de la dimension politique de la défense d'un ordre de la langue qui n'est pas l'ordre du discours ; c'est avec eux, au quotidien, que je réfléchis, enseigne, écris sur la langue.

2. CES MOTS QUI NE VONT PAS DE SOI

Au cœur de leur travail respectif, il y a la conviction que les mots, que l'écriture ne vont pas de soi. C'est du reste en raison de ce rapport problématique au langage que B. Noël se sait non « classique » :

Si les classiques avaient eu la moindre idée d'une incapacité du langage, ils ne seraient pas... classiques. Pour être classique, il faut avoir confiance dans son instrument et croire en sa durée. (Noël 1958-1963 / 2006 : 65)

Dans « Arrêts sur mots », J. Authier-Revuz a souligné la proximité entre l'analyse linguistique et l'écriture littéraire autour de ce rapport distancié au langage :

Ces deux pratiques, si profondément dissemblables, partagent, il me semble, une racine commune qui est de l'ordre d'un arrêt devant le langage. Si le langage, le dire, les mots sont de l'ordre de « ce qui va de soi », de ce qu'on utilise sans y penser, qu'on « traverse » sans le percevoir dans son mouvement vers les choses (qu'on nomme) et les autres (à qui on s'adresse), si on est « installé » dans une sorte de neutralité tranquille dans le langage... je ne pense pas qu'on devienne linguiste ou écrivain. [...] Certes, à l'évidence, ce rapport distancié au langage se résout sur des modes opposés dans ces deux pratiques : pour l'un, le linguiste, en occupant une position de surplomb métalinguistique par rapport au langage et à la langue, constitués en un objet dont il va explorer les régularités, reposant sur la séparation – problématique, impossible même, mais visée par la linguistique – du langage utilisé et du langage objet, par l'étagement du métalangage ; pour l'autre, le questionnement du sujet du langage se résout en une pratique du langage qui est à elle-même sa propre fin, incorporant, de façon singulière pour chaque sujet, ce questionnement dans une dimension réflexive interne travaillant l'écriture. (Authier-Revuz 2007 : 116)

« Incorporant » convient parfaitement à B. Noël, qui ne cesse de ramener le corps dans la langue, de faire s'exprimer ainsi le corps de la langue. Loin de la « neutralité tranquille », cette « incorporation » s'est faite de manière non évidente – « c'est que, fils de paysans, j'ai dû conquérir ma langue » (Noël 2009 : 18) –, ce dont témoigne le silence de dix ans qui sépare la parution de son premier ouvrage, *Extraits du corps* en 1958, et *La Face du silence* en 1967. J. Authier-Revuz a évoqué cette posture radicale du silence dans « défaut du dire, dire du défaut : les mots du silence » :

Autre tentative – tentation – d'échapper au langage réel et à la perte qui est en lui, celle, diversement incarnée, de la non-parole : à ce qu'il y a, à la fois inévitable et inacceptable, de non-dit en tout dire, répondre par un radical non-dire ; à cette part de silence qui traverse,

la creusant, toute nomination, opposer le plein (le vide) de la non-nomination. (Authier-Revuz 1996 : 25-26)

Mais ce qui intéresse J. Authier-Revuz, et ce qui est, depuis 1969, au cœur de la démarche poétique de B. Noël, c'est la manière dont l'écriture laisse des traces de ce manque ou de cet impossible à dire. B. Noël écrit, dans sa brève bibliographie présente sur le site de son éditeur principal, POL :

D'où un long silence, comme authentifié par un seul livre, *Extraits du corps*, 1958. Pourquoi je n'écris pas ? est la question sans réponse précise qui équilibre cette autre : Pourquoi j'écris ? devenue son contraire depuis 1969¹.

Et J. Authier-Revuz indique que les boucles méta-énonciatives relevant de la non-coïncidence entre les mots et les choses qui sont l'objet de son attention dans « défaut du dire, dire du défaut : les mots du silence » présentent ce caractère paradoxal que spécifiquement, c'est à un manque de mots que répond ce surplus de mots que la boucle vient greffer en un point du fil du dire pour y nommer le manque, ouvrant le dire, par du dit, sur ce qu'il ne dit pas, faisant résonner, dans d'autres mots en plus, cette part de silence qui s'éprouve aux mots. (Authier-Revuz 1996 : 27)

B. Noël a exprimé de manière théorique – en plus de le mettre en œuvre dans ses écrits – « cette part de silence qui s'éprouve aux mots » que L. Jenny nomme « parole taciturne »² :

Le désir d'équilibre absolu (de totalité) qui m'invite à écrire et m'en empêche, c'est le désir d'inclure aussi dans l'écriture l'échec de l'écriture, de conjointre le silence et la parole... (Noël 1958-1963 / 2006 : 72)

Je ne suis pas sûr de savoir ce qu'est le vide. Le contact avec le vide échappe à ma conscience. Ou plus exactement l'annule. Ou plus exactement encore met à sa place un vertige... Le vide est-il synonyme de néant ? Je ne le pense pas. Je ne sais pas comment nommer le vide. Il y a le mot évidemment, mais le mot « vide » ne m'appartient pas. Je voudrais un mot lié à ma seule expérience. Un mot, si j'ose dire, criant... Aussi voudrais-je pouvoir, à l'instant, me porter au bord... au bord de la langue pour franchir ce bord. C'est que, me semble-t-il, je dois aller jusqu'où tout me manque, et d'abord l'expression, pour envisager le vide... L'étrange est qu'au moment où

1. Bibliographie en ligne sur www.pol-editeur.com, consultée le 20 janvier 2012.

2. « L'intimité essentielle de la parole avec le « silence » plaide pour la positivité d'une expression sinon silencieuse, au moins *taciturne*. Car il n'est pas de parole qui ne soit tressée avec un silence dont, tout à la fois, elle procède et qu'elle étend après elle. Toute profération vibre de la moitié d'un non-dit qui est aussi sa ressource rythmique. [...] Il peut lui arriver de fournir les marques sensibles de sa taciturnité (ainsi la césure du vers régulier, le jeu du blanc à partir de Mallarmé, les trois points de suspension chez Céline) » (Jenny 1990 : 164).

le « dire » me manque, je sais à la fois qu'il n'existe pas d'indicible pour la raison que l'indicible n'est que du provisoirement non-dit, et que cela se passe, ne peut se passer qu'à l'intérieur de la langue... (Noël 2009 : 24).

L'interrogation sur le vide comme concept crée un « surplus de mots », mêlant à la fois conscience de la non-coïncidence mots / choses (ou mots / sensations) et conscience que seule la langue peut servir à dire cette non-coïncidence. Ce souci de la langue, inquiétée par les non-coïncidences qui la structurent foncièrement, est commun à B. Noël et J. Authier-Revuz, qui partagent l'idée qu'on ne sort jamais de la langue.

Ainsi, dans un ouvrage collectif, B. Noël a tenté de formuler la difficulté de faire face au manque de la langue par l'idée d'un dépassement :

Chaque œuvre originale invente une langue particulière à l'intérieur de la langue commune – c'est une évidence, mais cette langue particulière ne se différencie de la langue dont elle est issue que par un ton, des accents, des choix. La poésie ne désire-t-elle pas franchir justement les limites de cette ressemblance, qui lui permet d'exister sans l'autoriser à être entièrement elle-même, c'est-à-dire Autre ? Et n'est-ce pas l'une des raisons d'être des inventions formelles que de l'aider à dépasser ce que la langue permet ? (Noël 1995 : 8)

Mais pour préciser sa pensée immédiatement, et souligner, en accord avec M. Deguy (2000 : 14) dans *La Raison poétique*, que « La langue reprend tout dans ses possibilités »³ :

J'ai eu le tort de ne pas être assez explicite sur quelques points, en particulier à propos de « l'Autre langue ». Il n'y a jamais pour moi de la langue hors de la langue ; ni d'indicible, ni de parole transcendante. Autrement dit, tout se passe dans la langue, mais il m'arrive parfois d'éprouver la présence d'un non-dit parce que la langue échoue à en être le dit. Un non-dit qui, un bref moment, fait sentir le bord par l'impression qu'au-delà de cet infranchissable bord de la langue, il y a un mutisme qui voudrait parler : est-ce l'animalité à jamais emprisonnée justement sous la langue ? (*ibid.* : 11)

La coïncidence des dires de B. Noël et de J. Authier-Revuz est de nouveau frappante. Là où le poète évoque « l'animalité sous la langue », la linguiste convoque « la langue » de Lacan ; là où il parle d'un « bord de la langue », elle évoque la dimension d'« excès »⁴, les positions énonciatives « extrêmes » de la littérature, en lien avec la psychanalyse :

3. M. Deguy répond d'ailleurs à B. Noël. Texte découvert lors du séminaire « Question d'énonciation » de J. Authier-Revuz.

4. La « non-coïncidence des mots à eux-mêmes » « affecte le dire d'un non-un qui est de l'ordre de l'excès » selon Authier-Revuz 1995 : 713 / 2012 : 651.

On a souvent marqué, depuis Freud, la solidarité – qui n'est autre que celle de la langue où s'inscrivent ces deux pratiques – qui unit à la psychanalyse, cette écoute restituant au sujet dans l'envers caché de ses mots le sens de ce qu'il dit, la poésie, ce dire travaillant délibérément le « en plus » voué à l'éveil de l'autre des mots. (Authier-Revuz 1995 : 722-723 / 2012 : 659)

Pour J. Authier-Revuz, comme pour Bernard Noël, le poète qui est allé le plus loin vers ce « bord de la langue » au risque d'une dilution de soi est Mallarmé, représentant exemplaire de ce « danger que représente pour le sujet une position énonciative "extrême" affrontant constamment ce non-un jouant dans les mots – ou se laissant "envahir" par lui » :

Si la poésie de Mallarmé, et ce que, lumineusement, il en écrit, témoignent pour ce réel de non-un qui affecte les mots, ils témoignent aussi du risque qu'il y a pour un sujet, à « passer » tout entier sur ce versant du dire [...] : l'œuvre pure à laquelle tend le poète au prix de sa « disparition élocutoire » cédant « l'initiative aux mots », est, écrit-il, une « vision horrible » (je souligne), et c'est à côtoyer des gouffres, dans une souffrance qu'atteste sa correspondance, qu'il s'en est approché, gouffres dans lesquels, en même temps, s'engloutissent défaits, au sens propre, le sens et cette indispensable image de sa propre unité qu'on appelle le Moi [...] (*ibid.* : 724 / 661)

Dans cet extrait de J. Authier-Revuz, les guillemets sont ici des signes « d'emprunt à un ailleurs discursif » (1998 : 378) où « le dire se représente comme n'allant plus de soi », traversé par la parole de Mallarmé. C'est une semblable démarche qu'a opérée B. Noël dans *La Maladie du sens*, monologue fictif de la veuve de Mallarmé, où la parole du poète (extraits de poèmes et de la correspondance) sature le texte, sans être toujours explicitement identifiée :

Il m'avait confié la gestion de sa réalité ou plutôt – mais je tremble en le disant – il avait fait de moi le miroir grâce auquel il se voyait exister. Il était devenu si impersonnel que j'étais la preuve de sa personne. Il s'apercevait lui-même en venant vers notre lit, où il entraînait en me priant de murmurer son nom. Il me surprenait chaque fois par cette demande car j'avais naturellement pour lui des syllabes plus amoureuses Il disait : Appelle-moi par le nom que tu tracerais sur une enveloppe si j'étais absent. Il ne m'en a jamais dit davantage, et ce n'est qu'en revoyant les circonstances de notre vie que j'ai fini par comprendre le pourquoi de sa prière. Il avait placé une glace devant son bureau, installation qui m'avait choquée bien que je ne l'aie pas commentée, et dont je n'ai saisi l'utilité qu'en recevant de l'un de ses amis la copie d'une lettre de ce temps-là. Il écrivait : « j'avoue, mais à toi seul, que j'ai encore besoin de me regarder dans cette glace pour penser, et que si elle n'était pas devant la table où je t'écris, je redeviendrais le Néant. (Noël 2001 : 29-30)

Dans cet extrait comme dans l'ensemble de ce que B. Noël nomme lui-même, le « monologue du il », la crainte de l'impersonnalité se formule de différentes manières (le rapport à autrui, au nom, à son image...). La « maladie du sens » présente chez Mallarmé consiste, pour le dire avec J. Authier-Revuz, à n'avoir pu circonscrire des points de non-coïncidence, et à être resté soumis, ouvert aux non-coïncidences foncières (en particulier celle des mots à eux-mêmes, de l'équivoque, de « lalangue ») :

désigner [...] des points de non-coïncidence où surgit un autre discours (quel que soit cet autre, et les rapports évoqués entre les deux), c'est, pour un discours, circonscrire – et donc dénier – la non-coïncidence généralisée d'un dire dont tous les mots sont « d'emprunt », réduire la menace de dépossession, [...] établissant ainsi, par différence, le reste du discours dans la coïncidence à soi, le un, [...] se construire différentiellement une identité. (Authier-Revuz 1995 : 270 / 2012 : 258)

L'écriture de B. Noël, en cela fidèle à Mallarmé, fraye en permanence avec cette menace, dans les quatre champs de non-coïncidence analysés par J. Authier-Revuz⁵.

Dans la mesure où « le linguiste rencontre le poète, quand celui-ci voit dans la poésie une exploration des possibilités de la langue » (Meschonnic 1970 : 55), on se contentera d'évoquer le recueil *Bruits de langues* de B. Noël, paru en 1980, recueil qui explore ces possibilités dans « l'excès », en particulier celles qui relèvent de ce que J. Authier-Revuz nomme la non-coïncidence entre les mots et celle du discours à lui-même. Parce qu'elle a travaillé aussi bien sur l'oral que sur l'écrit, sur l'écrit littéraire que sur l'écrit non littéraire, parce qu'elle s'est intéressée au discours psychanalytique, J. Authier-Revuz a exploré plus que d'autres les possibilités de la langue.

3. BRUITS DE LANGUES :

MOTS « POREUX » ET MOTS « GIGOGNES »

On sait que pour les tenants du communicationnel, ce qui gêne la communication idéale est un « bruit ». Or la langue fait du bruit – bruisse dirait Barthes – et la langue littéraire en particulier comme le souligne F. Ponge : « Le poème ne se refuse qu'à une chose, c'est à faire aussi peu de bruit que le silence » (1948 : 181) :

riant de la risée du branlaboum quoi couac,
il affriol' la résiduance et l'excroisse,
emmanchant l'avaleur de jours à trique trac.
nul ne pleure d'oignon qui se farcit la poissee.

5. Pour une évocation des non-coïncidences foncières interlocutives et entre les mots et les choses dans *Le Syndrome de Gramsci* de Bernard Noël, voir Bikialo (à paraître).

qu'erre-t-il de nous quand le nom se mythe ?
 un culossal pa-plouf, car dico n'est grand'mer.
 il ne pousse' ventral clope aux hutés de l'abîte.
 n'aliborons point : tout s'asticote sous vers,
 eh peaucrite lèchteur, mon pareil bookmaker.
 sa suinteté jette l'encre en papage, et hop
 on la voit scier des mots à grand ahan d'arrière :
 il faut qu'un prépuscrit se débite au galop,
 tant les cris durs de plume en font très feinte affaire.
 dans nos cerveaux ribote un peuple de motgnons.
 un côté marie-honnête et tout l'autre cochon. (Noël 1980 / 2006 : 181)

Le signe apparaît là dans sa matérialité, avec tous les jeux de l'homophonie (« marie-honnête »/ « marionnette », « jette l'encre »/ « jette l'ancre »), des mots-valises (« motgnons » incluant « mot » et « moignon »), allitérations (« riant de la risée ») et assonances (« quoi couac »), de l'apocope (« affriol' »), de la paronymie (« suinteté » proche de « sainteté »), de l'emprunt (« bookmaker », avec ici une réactivation du sens compositionnel) mettant en avant ce « jeux des mots » plus encore que le « jeu de mots ». On pourrait ajouter que dans ce poème langue et corps se mêlent, dans la plupart des calembours comme « prépuscrit », mot-valise conjoignant « prépuce » et « écrit »... On pourrait enfin constater que la linéarité même est remise en cause, ne serait-ce que par la lecture verticale qui s'ajoute à la lecture horizontale par le principe de l'acrostiche (« rien qui ne soit du »⁶). On a donc bien ici ce que J. Authier-Revuz nomme « un non-un en excès sur la linéarité »⁷ qui renvoie à « lalangue » de Lacan telle qu'elle est décrite par J.-C. Milner, dans un ouvrage qu'affectionne particulièrement J. Authier-Revuz, *L'Amour de la langue* : « Lalangue est, en toute langue, le registre qui la voue à l'équivoque » (Authier-Revuz 1995 : 718 / 2012 : 655). Nous savons comment y parvenir : en déstratifiant, en confondant systématiquement son et sens, mention et usage, écriture et représenté, en empêchant de ce fait qu'une strate puisse servir d'appui pour en démêler une autre.

La confusion entre son et sens par les calembours divers, la confusion entre écriture et représenté par la valeur métopoétique de ce poème, sont renforcées par une confusion entre mention et usage non seulement dans l'emploi de certains mots mais aussi par les faits de non-coïncidence du discours à lui-même, que J. Authier-Revuz définit comme « la rencontre par l'énonciateur dans les mots de *son* discours,

6. Le poème en acrostiche se poursuit sur l'ensemble du recueil, ce qui permet par exemple de lire en suivant les poèmes 26, 27 et 28 : « en le monde mental / rien qui ne soit du / viv venu de l'autre ».

7. Pour une évocation des non-coïncidences foncières interlocutives et entre les mots et les choses dans *Le Syndrome de Gramsci* de B. Noël, voir Bikialo 2012.

de mots venus d'ailleurs » (1995 : 235 / 2012 : 229). Cette forme de non-coïncidence interdiscursive est sensible à travers, d'une part, la reprise détournée, parodique, du genre du sonnet⁸, et d'autre part les allusions à d'autres poèmes, de Baudelaire en particulier : « eh peaucrite lècheur, mon pareil bookmaker » reprend en une paronomase généralisée et variation synonymique sur « pareil » le dernier vers d'« Au lecteur » qui ouvre *Les Fleurs du mal* : « hypocrite lecteur, – mon semblable, – mon frère ! »

On voit qu'au réel des mots « poreux », saturés des autres mots déposés en eux, de façon *non dénombrable*, par l'interdiscours, dont j'ai évoqué la menace de dépossession qu'ils font peser sur le sujet énonciateur et sur son sentiment d'identité, lorsque « au bruissement incessant du déjà dit » il n'oppose par la nécessaire revendication narcissique d'avoir « ses mots à soi », répond ici le réel des mots « gigognes » ou « gros » de tous ces autres mots, jouant en eux, de façon non dénombrable par le fait de lalangue, et menaçant le sujet d'une dispersion du moi, de l'image du corps, s'il n'y oppose pas les vitales défenses du un du signe et de son intentionalité. (Authier-Revuz 1995 : 726 / 2012 : 662)

Ce qu'il y a de spécifique de fait dans ce recueil, et plus généralement dans l'œuvre de B. Noël, c'est que les points de non-coïncidences sont si nombreux et imbriqués que le lecteur n'arrive plus à isoler ces moments de négociation ponctuels qui permettent de restaurer le UN face à la menace de NON-UN. De fait, le sujet semble insituable, agrégat des mots « poreux » de l'interdiscours et des mots « gigognes » de la langue ou de « lalangue ».

On ne s'étonnera pas qu'à l'occasion d'un texte ouvrant le tome II de ses *Œuvres complètes* titrées *L'Outrage aux mots* et reprenant ses œuvres politiques, B. Noël écrive :

C'est que je ne crois pas à l'unité de mon propre « je », laquelle n'existe que dans les actions qui, passagèrement la réalisent. Mon « je » est une figure de rhétorique qui doit toute sa place à l'insistance de son emploi par le langage courant. Chaque individu se croit « je » alors que l'existence de ce « je » dépend d'un engagement éphémère et de la façon de le prendre. (Noël 2011 : 9)

On ne saurait décrire plus radicalement le « sujet effet » que définit J. Authier-Revuz et qu'elle oppose au « sujet origine » :

Si, en effet, on s'appuie à un sujet « origine », A, celui de la psychologie et de ses variantes « neuronales » ou sociales, source intentionnelle du sens qu'il exprime à travers une langue instrument de

8. Ces poèmes ne comportent pas 14 vers comme dans le sonnet canonique mais 15. Ils peuvent donc relever de ce qu'on appelle les « sonnets à queue » (voir Moncond'huy 2005 : 197) ou sonnets allongés avec prolongement du poème sur un quinzième vers. Une référence, une allusion générique à la forme sonnet.

communication – ce qui est le cas de façon générale dans les approches pragmatique-communicationnelles –, il est alors cohérent de considérer que l'énonciateur est en mesure de (se) représenter son énonciation et le sens qu'il y « produit », et qui peut lui être transparent [...]. Si, au contraire, on s'appuie à un sujet « effet », B, celui assujéti à l'inconscient de la psychanalyse, dépossédé de la maîtrise de son dire [...], on considèrera que le dire ne saurait être transparent à l'énonciateur, auquel il échappe, irréprésentable, déterminé qu'il est par l'inconscient (et l'interdiscours). (Authier-Revuz 1994 : 17)

Commentant la genèse de ses monologues, B. Noël évoque, dans la genèse même de l'écriture, ce sujet-effet :

Une figure monte du fond de l'obscur, monte par un canal qui s'épanche dans la main, comme si le geste d'écrire débordait le courant ténébreux. Un double d'ombre prend muettement la parole. Il ne s'agit pas d'une inspiration, mais bien d'une prise de parole déclenchée par un acte – l'acte de fiction, que j'essaie d'examiner, d'analyser depuis que je le pratique plus régulièrement. En fait, depuis qu'il est devenu pour moi l'écriture... Cela commence avec *Le Syndrome de Gramsci* [1993], continue avec *La Maladie de la chair* [1995], et prend à chaque fois la forme du monologue. [...] À chaque fois, cela commence dans le noir, un noir où surgit le mouvement qui forme des phrases guidées chacune par le pronom initial. On dirait que l'acte de fiction, en posant les premiers mots, appelle celui du récit en même temps qu'il le devient. À chaque fois, je suis surpris par la logique du développement, qui progresse imperturbablement, et qui va jusqu'au bout. Je ne connaissais pas la voix qui parle, et je sais qu'après s'être révélée, elle ne reviendra plus. Autrement dit, je ne posséderai jamais ce qu'elle m'apporte, et qui n'aura fait que passer par moi⁹.

La conception de la langue implique une conception du sujet, J. Authier-Revuz l'a parfaitement montré, faisant de sa linguistique de l'énonciation une philosophie du langage ; Bernard Noël l'a idéalement mis en fiction dans *Le Syndrome de Gramsci*, récit d'un sujet aux prises avec la langue et autrui, par le biais du « on » :

Que fait un sujet ? Il s'observe, non pour s'observer mais pour reconquérir la maîtrise de sa personne en exposant ce qui le prive de cette maîtrise. (Noël 1993 : 51)

La revendication de la langue qui parcourt les textes de Bernard Noël comme de J. Authier-Revuz, leur remise en cause du narcissisme, de l'unité du sujet, va de pair avec une conception, une éthique

9. B. Noël, « Entretien avec Jacques Ancet », *Prétexte* 16, hiver 1998, repris dans Ancet 2002. Même si le projet est tardif, une partie importante de l'œuvre de B. Noël tourne autour de ce rapport aux pronoms comme dans *Poèmes I*, « Le jeu du tu au nous », ou *L'Ombre du double* comme monologue possible du « tu ».

de la « recherche », le mot valant à la fois pour la recherche universitaire et l'écriture de recherche.

4. EN GUISE DE CONCLUSION :
 « LA RECHERCHE, C'EST LE CONTRAIRE DE L'UTILE »
 (BERNARD NOËL)

Si j'ai dit que la recherche est le contraire de l'utile, c'est justement parce que cette démarche ne peut être ramenée ni à du savoir, ni à de l'information, ni à de l'explication. Le mouvement du sens exclut l'appropriation, dès qu'il vous anime, rien ne l'épuise que votre propre fatigue. [...]

L'écriture de recherche, qui s'efforce de créer le mouvement que je viens d'indiquer, ne travaille pas à l'écart de l'ordre social dans lequel nous vivons. Au lieu de le contester par le témoignage ou la description, c'est-à-dire par le sujet, elle l'attaque au niveau de la langue. [...]

Une collectivité n'existe qu'en fonction de la relation qui unit ses membres. Cette relation a pour cadre un lieu et pour véhicule une langue. Traditionnellement, cette langue est garantie par l'ordre qui gère la collectivité : l'État. [...] Seulement, qu'arrive-t-il, et qui va s'accéléralant dans nos sociétés libérales ? C'est que le discours du pouvoir, non seulement est de plus en plus vide, et insignifiant, mais qu'il vide le langage collectif de son sens. J'ai proposé pour ce phénomène le mot SENSURE, avec un S initial.

L'écriture de recherche travaille contre cette dégradation, d'où l'importance pour elle du mot « langue ». La recherche n'a pas de volonté de puissance, elle n'est pas tentée par le pouvoir, tout cela parce que la recherche n'est pas exclusive, et qu'elle n'exige rien, sinon de pouvoir faire face à sa propre nécessité. (Noël 1996 / 2011 : 164-165)

C'est pourquoi – avec une actualité renforcée de jour en jour, dans le monde contemporain, universitaire et littéraire aussi –, leurs choix théoriques, linguistiques et poétiques et leur attitude face à la recherche sont fondamentalement politiques.

RÉFÉRENCES

- ANCET Jacques, 2002, *Bernard Noël ou L'Éclaircie*, Bordeaux, Opales.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1994, « Deux ou trois choses sur les rapports de la langue à ce qui n'est pas elle », *Éducation permanente* 120, « Écriture, travail », p. 13-20.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.

- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1996, « Dire du défaut, défaut du dire, les mots du silence », *LINX*, « Du dire et du discours », numéro spécial, p. 25-40.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1998, « Le guillemet, un signe de langue écrite à part entière », dans J.-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *À qui appartient la ponctuation ?*, Paris, Duculot, 1998, p. 373-390.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2000, « Aux risques de l'allusion », dans M. Murat. (éd.), *L'Allusion dans la Littérature*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, p. 209-235.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2007, « Arrêts sur mots », dans I. Fenoglio (éd.), *L'Écriture et le souci de la langue. Écrivains, linguistes, témoignages et traces manuscrites*, Bruxelles, Academia-Bruylant, p. 113-145.
- BIKIALO Stéphane, à paraître, « Le on sur le bout de la langue. Notes sur *Le Syndrome de Gramsci* de B. Noël », dans S. Bikialo et S. Pétilion (éds), *La Licorne*, « Dans l'atelier du style. Du manuscrit à l'œuvre publiée ».
- DEGUY Michel, 2000, *La Raison poétique*, Paris, Galilée.
- JENNY Laurent, 1990, *La Parole singulière*, Paris, Belin.
- MESCHONNIC Henri, 1970, *Pour la poétique*, Paris, Gallimard.
- MILNER Jean-Claude, 1978, *L'Amour de la langue*, Paris, Seuil.
- MONCOND'HUY Dominique, 2005, *Le Sonnet*, Paris, Gallimard.
- NOËL Bernard, 1958-1963 / 2012, « Le chemin de ronde », repris dans *Le Lieu des signes*, Fécamp, Lignes & manifestes.
- NOËL Bernard, 1980 / 2006, *Bruits de langues, Soignies, Talus d'approche*, repris dans *Extraits du corps*, Paris, Gallimard.
- NOËL Bernard (éd.), 1995, *Qu'est-ce que la poésie ?*, Paris, Jean-Michel Place.
- NOËL Bernard, 1996 / 2011, *Le Sens la sensure, Soignies, Talus d'approche*, repris dans *L'Outrage aux mots. Œuvres II*, Paris, POL.
- NOËL Bernard, 1993, *Le Syndrome de Gramsci*, Paris, POL.
- NOËL Bernard, 2001, *La Maladie du sens*, Paris, POL.
- NOËL Bernard, 2006, *Le Lieu des signes*, Fécamp, Lignes & manifestes.
- NOËL Bernard, 2011, *L'Outrage aux mots. Œuvres II*, Paris, POL.
- NOËL Bernard et MARGAT Claude, 2009, *Questions de mots. Entretiens*, Saint-Georges d'Oléron, Éditions Libertaires.
- PONGE Francis, 1948, « Notes d'un poème (sur Mallarmé) », dans *Proèmes*, Paris, Gallimard, Pléiade, tome 1.

« L'INCONNUE » (VILLIERS DE L'ILE-ADAM)
 ET *LA CARA DE LA DESGRACIA* (J. C. ONETTI) :
 LA PAROLE DE LA SURDITÉ

Alma BOLÓN
 Universidad de la República, Montevideo

Dans un travail précédent, j'ai essayé de montrer les liens qui se tissent entre « L'inconnue », conte de Villiers de l'Isle-Adam, et *La cara de la desgracia*, nouvelle de l'écrivain uruguayen Juan Carlos Onetti¹. Ces liens, troublants de prime abord étant donné la réputation anglophile plutôt que francophile de J. C. Onetti, concernent aussi bien le *mythos* et ses personnages que des détails textuels ayant migré d'une histoire à l'autre. Dans les deux cas, on nous raconte une histoire d'amour impossible, qui se déclenche soudainement et dont la durée n'excède pas quelques heures ; dans les deux cas, il s'agit d'un amour qui réunit une jeune femme vierge et sourde et un jeune homme qui reste « sourd », si l'on peut dire, à la surdité de sa bien-aimée, puisqu'il ne s'en aperçoit pas tant qu'on ne la lui fait pas remarquer.

Dans les pages qui suivent, je tenterai de cerner les métadiscours – explicités ou présupposés – qui prennent place autour de ce fait majeur, et très inusité en tant que sujet littéraire : une histoire d'amour qui est, à proprement parler, une histoire de sourds. J'identifierai

1. Dans Bolón 2010, j'étudie la présence difficilement hasardeuse d'un nombre important de liens entre les deux textes. Par ailleurs, il faut noter que la nouvelle *La cara de la desgracia* est déjà la réécriture d'un conte (« La larga historia »), plus bref et plus simple dans sa structure, publié par Onetti une quinzaine d'années auparavant. Justement, les études génétiques permettent de voir que le personnage féminin est devenu sourd et vierge – comme celui de Villiers –, lors de la réécriture et qu'apparaît dans le texte en espagnol une expression en français – « Avis aux passagers » – pas vraiment justifiée par les événements racontés, mais qui peut être comprise comme une sorte d'avertissement au lecteur à propos de l'immixtion dans le texte d'une histoire venue d'ailleurs.

ensuite quelques parcelles du « sol » discursif dans lequel ces méta-discours se matérialisent. J'essaierai enfin de faire entendre certains échos de ces métadiscours dans ce que l'on a appelé l'analyse de discours.

1. « L'INCONNUE »

« Le cygne se tait toute sa vie pour bien chanter une seule fois » : tel est le « proverbe ancien » qui précède le texte de Villiers. Cette épigraphe résume un point de vue développé par la narration : la bonté (la bonne qualité) et la rareté du discours sont inséparables, et le cygne est la preuve de cette conjonction heureuse. On l'a dit plus haut : Villiers raconte une histoire d'amour entre une jeune fille sourde et un jeune homme sourd à cette surdité. Sourd parce qu'il ne s'aperçoit pas tout d'abord pas de cette particularité, puis, l'ayant apprise (d'elle), parce qu'il refuse d'y croire et d'en admettre les conséquences délétères sur leur amour, conséquences que la jeune fille égrène en lui expliquant l'impossibilité de concevoir une suite heureuse à leur rencontre. Donc, d'abord, le jeune Félicien de la Vierge n'entend pas la surdité de son amoureuse, puis il demeure sourd à ses propos sur l'existence indéniable de son infirmité et sur ses effets destructeurs sur l'amour qu'ils éprouvent.

Au début, le « malentendu » du jeune homme semble justifié puisqu'ils se rencontrent lors d'une représentation de l'opéra *Norma*, le soir même où une célèbre cantatrice, interprète du rôle, fait ses adieux à la scène ; plus précisément, la narration commence au moment où elle chante l'aria « Casta Diva ». Naturellement, dans ce début, Félicien de la Vierge, et le lecteur avec lui, sont loin d'imaginer que la jeune femme, transie d'émotion à l'Opéra, est privée d'ouïe. Plus tard, une fois le spectacle fini, le « malentendu » est alimenté par la conversation engagée entre les deux personnages ; étant donné le dialogue qu'ils entretiennent, le jeune homme refuse évidemment de croire à la surdité de celle dont il vient de tomber violemment amoureux : « Vous vous accusez de ne pas entendre et vous me répondez !... », dit-il.

La jeune beauté sourde explique sa présence à l'Opéra d'une manière quelque peu prévisible : « normale » et de surcroît musicienne autrefois, elle a ensuite été amenée à étudier le semblant des émotions. Donc, grâce à l'imitation d'autrui et à ses propres souvenirs, elle était parvenue à « entendre » et à applaudir la musique de Bellini.

En revanche, l'explication qu'elle donne de sa capacité à répondre à des questions qu'elle n'a pas entendues est bien moins prévisible, du moins dans un texte censé raconter une histoire d'amour. En effet, sommée de s'expliquer, elle retourne l'accusation : seul celui qui s'imagine être « personnel » – qui se conçoit comme l'origine et la

source de son dit – pourrait s'étonner d'un échange discursif qui se passe de l'écoute réciproque. Voici ce qu'elle dit :

— Hélas, dit-elle, c'est que... ce que vous dites, vous le croyez *personnel*, mon ami ! Vous êtes sincère ; mais vos paroles ne sont nouvelles que pour vous. Pour moi, vous récitez un dialogue dont j'ai appris, d'avance, toutes les réponses. Depuis des années, il est pour moi toujours le même. C'est un rôle dont toutes les phrases sont dictées et nécessitées avec une précision vraiment affreuse. Je le possède à un tel point que si j'acceptais – ce qui serait un crime – d'unir ma détresse, ne fût-ce que quelques jours, à votre destinée, vous oublieriez, à chaque instant, la confiance funeste que je vous ai faite. L'illusion, je vous la donnerais, complète, exacte, ni plus ni moins qu'une autre femme, je vous assure ! Songez que les circonstances dictent toujours les mêmes paroles et que le visage s'harmonise toujours un peu avec elles ! Vous ne pourriez croire que je ne vous entends pas, tant que je devinerais juste. [...] (p. 286)

La confiance est « funeste » à plus d'un titre : le discours social, y compris celui censé être le plus intime et le plus singulier, c'est-à-dire le dialogue amoureux, tient du préfabriqué. Ce dialogue tient d'un prédicé que l'on peut apprendre, comme un comédien apprend le rôle qui nous donnera à chaque fois l'illusion de nous retrouver devant la source première d'un dire, et, du coup, d'être soi-même une autre source tout aussi « première », « personnelle ». Chez Villiers, l'explication de l'étrange situation se trouve dans la banalité même des propos échangeables, présentés par la jeune fille comme les lieux communs qui balisent la carte du dicible.

Pourtant, au fur et à mesure que l'histoire avance, ce point de vue est nuancé, sinon modifié ; la jeune femme, décidée à convaincre son bien-aimé de l'impossibilité de leur amour, fait appel à d'autres explications. Certes, en effet, la parole de la surdité est en mesure de suppléer aux mots convenus et de se substituer aux lieux communs, montrant ainsi leur caractère superflu à force de prévisibilité. Cependant, la parole de la surdité ne peut pas suppléer aux quelques mots – les rares mots – qui, soustraits à la force impersonnelle de l'échange, s'arrachent à la prévisibilité et au préfabriqué, en ciblant la singularité du rapport à l'autre :

« Je sentirais bien que vous êtes tout rempli de mon image, mais la forme que vous donnez à mon être dans vos pensées, la façon dont je suis conçue par vous, et qu'on ne peut manifester que par quelques mots trouvés chaque jour, – cette forme sans lignes précises et qui, à l'aide de ces mêmes mots divins, reste indécise et tend à se projeter dans la Lumière pour s'y fondre et passer dans cet infini que nous portons en notre cœur, – cette seule réalité, enfin, je ne la connaîtrais jamais ! »

Voilà donc un tout autre constat ; la jeune femme suggère maintenant que le discours abondant, préfabriqué et prévisible, toujours à disposition de qui voudrait bien l'investir, a pour pendant les « quelques mots trouvés chaque jour », des mots dont la rareté est susceptible de rejoindre l'infini que l'amoureux porte en soi.

En ce sens, l'analyse discursive développée par « l'inconnue » pose deux axes. Celui de la parole échangeable – que l'on donne et que l'on reçoit, que l'on connaît et à laquelle on répond avant toute donne ou avant toute réception – et celui de la parole rare, hors circuit, toujours *ad hoc*, qui se fonde chez un autre, au lieu de participer de l'échange en poursuivant son parcours.

2. LA CARA DE LA DESGRACIA

Du point de vue énonciatif, cette nouvelle de J. C. Onetti est bien plus complexe que le conte de Villiers : l'histoire est racontée par son protagoniste masculin à l'on ne sait trop qui ; plusieurs analepses décomposent l'avancée linéaire du temps ; davantage de personnages prennent la parole ; il y a la mort récente du frère du protagoniste ; il y a surtout l'imprécision, fondamentale, à propos du temps écoulé entre le moment où le personnage raconte sa rencontre amoureuse et le moment où cette rencontre a eu lieu. Mais surtout, il y a la mort de la jeune fille quelques heures après avoir quitté son amoureux. De plus, une fois la nouvelle achevée, le lecteur ne connaîtra pas la vérité de cette mort : suicide ? meurtre ? accident ?

Malgré ces différences, les traits distinctifs – la virginité et la surdité de la jeune fille, l'incapacité de l'homme à percevoir cette infirmité, et l'amour aussi foudroyant que sans lendemain qui les réunit – demeurent les mêmes que chez Villiers. Ces traits fondamentaux sont à tel point partagés que l'on pourrait penser que, chez Onetti, la mort de la fille, de l'autre côté de l'Atlantique, et soixante ans plus tard, exauce le vœu final exprimé par le personnage féminin de Villiers :

« Vous étiez, cependant, celui destiné à retenir mon être !... Et c'est à cause de cela même que mon devoir est de vous ravir mon corps. Je l'emporte ! C'est ma prison ! Puissé-je en être bientôt délivrée ! [...] » (p. 291)

Comme chez Villiers, le protagoniste masculin et le lecteur apprennent en même temps la surdité de la jeune fille ; chez Onetti cependant, cette information arrive sur la fin du texte, lorsque la fille est déjà morte ; en fait, le personnage masculin (et du coup le lecteur) apprend par la police la surdité de sa bien-aimée d'un soir. Pour le lecteur, l'étonnement est immense d'autant plus que c'est alors la fin de la narration et que, contrairement à ce qui se passe dans « L'inconnue », rien ne vient expliquer comment ce dialogue de sourds –

cette histoire d'amour – a pu exister sans que ni son protagoniste masculin ni les lecteurs ne s'en soient aperçus. Donc pas de métadiscours sur la dimension fossilisée, rabâchée et prévisible du discours, dimension somme toute bien pratique lorsque l'on est privé d'ouïe et cantonné à parler à « l'aveuglette », si l'on peut dire.

En revanche, lors d'une seconde lecture du texte de J. C. Onetti, quelques traces apparaissent, qui donnent un air de vraisemblance à l'histoire, par ailleurs fort émouvante et superbement écrite. Comme dans un roman policier, de nombreux détails prennent, à cette relecture, un tour nouveau, un relief différent. On s'aperçoit alors que ce que l'on prenait pour une extravagance de la jeune fille n'était rien d'autre que son besoin impérieux de lire sur les lèvres de son interlocuteur, toujours poussé sous la lumière dans ce but ; on comprend de même que « sa voix criarde d'oiseau » et sa façon de parler comme « si elle venait d'apprendre une langue, un sujet de conversation en langue étrangère » (p. 35) tenaient de sa qualité de jeune fille empêchée de s'entendre ; on constate que ce qui, dans un premier moment, pouvait tenir lieu d'un discours « poétique » – mélancolique – avait en outre une fonctionnalité très précise dans l'économie d'une narration qui cache à ses lecteurs une information fondamentale sur le protagoniste féminin, information ignorée par le personnage masculin au moment où les événements se sont produits, mais déjà connue par lui au moment où il en fait la narration.

En particulier, lors d'une seconde lecture, nous nous rendons compte que, dans une scène centrale de la narration, après l'unique rencontre physique des personnages, l'homme prononce un long discours amoureux – sorte de promesse de salut, de déclaration de rédemption, d'engagement au bonheur, d'affirmation de foi en les lendemains – que la jeune fille, assise dans le noir à ses côtés, n'aura pas pu entendre.

Dans *La cara de la desgracia*, la surdité de la jeune fille ne donne pas l'occasion d'une théorie explicite sur le discours ou sur la communication, comme chez Villiers. Pourtant, l'occultation et le dévoilement postérieur de ce trait du personnage permettent une expérience de lecture qui ébranle quelques certitudes sur l'acte de lire, la fixité du sens, l'irréductibilité de l'ambiguïté, ainsi que sur les limites de notre propre capacité d'« écoute » en tant que lecteurs.

Il est étonnant alors que, au moment où nous écoutons une histoire racontée par son protagoniste même, nous nous retrouvons dans l'impossibilité de dire ce qui est arrivé, d'expliquer ce qui s'est passé. Bien en deçà d'une quelconque explication des faits en termes psychologiques, le lecteur n'est pas à même de donner un nom aux événements qu'il vient de lire.

Chez Villiers, la surdité de la jeune fille révèle une chance incoercible de parler sans s'entendre, car de toute façon n'ayant rien, ou si peu, à se dire, le discours préfabriqué comble les défauts de dire et d'ouïr. Cependant, l'état de l'amoureux, état singulier et singularisant – du moins si l'on pense à l'amoureux imaginé par le Romantisme – ne peut que refuser cette chance, au nom, justement, de ce qui, échappant à la circulation, se trouve destiné à s'entreposer et à fondre chez l'autre. En ce sens, la jeune fille sourde, par son pouvoir révélateur – par son don d'écoute de ce qui reste inouï pour les autres – est comparable à la figure de l'aveugle visionnaire, l'une des figures oxymoriques de la sagesse (Tirésias, Homère, Milton, Borges, etc.). Comme si, pour bien écouter, il fallait demeurer sourd à la masse du discours convenu ; comme si la jeune fille sourde de Villiers était une autre figure possible du cygne/poète évoqué dans l'épigraphe de ce conte.

Dans la nouvelle de J. C. Onetti, à la surdité de la jeune fille s'ajoutent son propre laconisme, la bizarrerie de sa voix d'oiseau, criarde à son insu (la syntaxe employée par Onetti souligne l'autonomie de la voix vis-à-vis de la jeune fille : « En la playa desierta la voz le chillaba como un pájaro » (p. 35), ainsi que l'écart entre elle-même et sa voix (« Era una voz desapacible y ajena, tan separada de ella »), puisque celle-ci était étrangère à celle-là, comme la jeune sourde se trouvait être étrangère dans la langue qu'elle parlait (« como si acabara de aprender un idioma, un tema de conversación en lengua extranjera »).

De plus, chez Onetti, à la surdité des deux protagonistes, s'ajoute l'ambiguïté des mots qui racontent leur histoire ; comme si être sourd était une réponse au surplus de sens en jeu, et à la difficulté de le fixer pour ainsi bâtir une histoire sur lui.

3. LE SOL PARTAGÉ

Publié en 1876, « L'inconnue » rejoint une problématique bien installée, à savoir le jeu entre l'injonction moderne – Romantique – à être soi, à s'« exprimer », à dire « son » mot, et la conscience aiguë d'une parole déjà toute faite, toujours sur le point d'être rendue à la circulation discursive, à la répétition et à l'échange.

Dans son *Salon de 1846*, Baudelaire dédie quelques pages au « chic » et au « poncif » (Baudelaire 1885 : 156-157) ; si le premier est caractérisé par l'« absence de modèle et de nature », le second peut être compris comme le modèle sclérosé : « Quand un chanteur met la main sur son cœur, cela veut dire d'ordinaire : je l'aimerai toujours ! – Serre-t-il les poings en regardant le souffleur ou les planches, cela signifie : il mourra, le traître ! – Voilà le *poncif*. »

Cependant, chez Baudelaire, l'absence de modèle ne signifie pas pour autant une quelconque singularité, puisque, en cette absence, l'artiste fait appel à la mémoire de la main : le chic est une sorte « d'abus de la mémoire ». En conséquence, le modèle figé et le modèle absent, loin de s'opposer, relèvent du même, de la même « monstruosité moderne » ; en fait « tout ce qui est conventionnel et traditionnel relève du chic et du poncif » (*ibid.*).

Flaubert est l'auteur qui, sans aucun doute, travaille le plus en profondeur cette tension entre une parole individuelle et le discours déjà tout fait de la foule, du « troupeau » ; dans son écriture, il s'astreint au double principe de l'omniprésence et de l'invisibilité, à la double contrainte de ne céder sur aucun des deux terrains, en faisant du propre avec de l'autre.

On sait le sort réservé par Flaubert aux « idées reçues », aux « clichés », aux fragments de discours figés et en état de disponibilité permanente. Discours figé qui, sous forme de roman, de conte ou de dictionnaire, parvient à devenir autre chose et à dire ce qu'il n'était pas censé dire, une fois saisi par le travail d'une écriture qui empêche la clôture sur soi du sens.

On se souvient de la terreur salutaire à laquelle songe Flaubert, par exemple lorsqu'il écrit du *Dictionnaire des idées reçues* : « Il faudrait que, dans tout le cours du livre, il n'y eût pas un mot de mon cru, et qu'une fois qu'on l'aurait lu, on n'osât plus parler, de peur de dire naturellement des phrases qui s'y trouvent » (lettre à Louise Colet, 17 décembre 1852).

Par ce curieux renversement – ce n'est plus l'individu qui menace de dire l'interdit, mais le trop dit qui menace de se dire à l'insu de l'individu –, le lieu commun s'altère, devient autre chose : un danger qui guette et que le silence peut désamorcer. En ce sens, le jeune homme amoureux de « L'inconnue » ignore qu'aucun mot n'est « de son cru », alors que son amoureuse sourde essaie de le mettre en garde contre la menace que constitue cette ignorance.

Dans un sens comparable, Maupassant revient également sur le lieu commun discursif en tant qu'on s'y installe pour l'échange. Flaubert est déjà mort lorsqu'en 1885, Maupassant publie *Bel-Ami*, roman dans lequel le discours figé est montré et moqué. C'est le cas, par exemple, pendant la leçon d'écriture, lorsque Madame Forestier apprend à Georges Duroy à composer une chronique journalistique à partir d'une série de clichés « exotiques » et de quelques procédés propres au roman feuilleton :

Puis elle continua par une excursion dans la province d'Oran, une excursion fantaisiste, où il était surtout question des femmes, des Mauresques, des Juives, des Espagnoles. « Il n'y a que ça qui intéresse », disait-elle. Elle termina par un séjour à Saïda, au pied des

hauts plateaux, et par une jolie petite intrigue entre le sous-officier Georges Duroy et une ouvrière espagnole employée à la manufacture d'alfa de Aïn-el-Hadjar. Elle racontait les rendez-vous, la nuit, dans la montagne pierreuse et nue, alors que les chacals, les hyènes et les chiens arabes crient, aboient et hurlent au milieu des rocs. Et elle prononça d'une voix joyeuse : « La suite à demain ! » Puis, se relevant : « C'est comme ça qu'on écrit un article, mon cher monsieur. Signez, s'il vous plaît ». (Maupassant 1978 : 59)

Le lecteur peut également appréhender ce passage à la lumière d'une autre idée reçue, aussi puissante aujourd'hui qu'au XIX^e, à savoir, le goût immodéré, sinon exclusif, du lectorat – de « la foule » – pour la consommation de clichés, de lieux communs et de genres « mineurs ». Pourtant, c'est déjà un lieu commun, bien que présenté dans le propos de Mme Forestier comme une remarque intelligente ou du moins fûtée : c'est déjà tellement constitutif du discours qu'il suffit que Mme Forestier y fasse allusion, sans le nommer et en n'employant que des pronoms à la place des noms (« Il n'y a que *ça* qui intéresse »).

Cependant, dans *Bel-Ami*, le discours de la presse n'est pas le seul à être présenté comme une collection de lieux communs² : dans l'univers de la presse, ou plutôt dans la vie mondaine des journalistes, les propos répétés ont une existence autonome et circulent tout seuls, comme de leur propre chef, et sans peser sur les individus qui les profèrent :

Ils parlèrent de Paris, des environs, des bords de la Seine, des villes d'eaux, des plaisirs de l'été, de toutes les choses courantes sur lesquelles on peut discourir indéfiniment sans se fatiguer l'esprit. (*ibid.*: 42)

Le salon de Mme Walter, épouse du patron de presse et employeur de Georges Duroy / *Bel-Ami*, est une autre illustration de cette parole qui marche toute seule, qui « traîne dans les esprits comme la poussière dans les appartements ».

Bien avant l'apparition de certaines métaphores cinématiques (« la circulation des discours », « le circuit de la parole », « la communication de l'information », etc.), Maupassant emploie un verbe de mouvement – mais de mouvement ignoble : « traîner » – pour nommer ce qui arrive à des propos aussi domestiques et impersonnels que la poussière sur les meubles :

On s'était tu. Une des femmes se remit à parler. Il s'agissait du froid qui devenait violent, pas assez cependant pour arrêter l'épidémie de fièvre typhoïde ni pour permettre de patiner. Et chacune donna son

2. Dans *Bel-Ami*, la critique de l'univers de la presse va bien au-delà du signalement (et de la parodie) de son langage convenu ; en fait, ce langage qui croupit dans le circuit social semble aller de pair avec la corruption comme forme de relation dans la société.

avis sur cette entrée en scène de la gelée à Paris ; puis elles exprimèrent leurs préférences dans les saisons, avec toutes les raisons banales qui traînent dans les esprits comme la poussière dans les appartements. (*ibid.* : 143)

Ces dames, rompues à l'échange social, « discutaient ces choses de mémoire, comme si elles eussent récité une comédie mondaine et convenable, répétée bien souvent » (*ibid.*) ; et Mme Walter n'hésitait jamais « sur ce qu'elle devait dire, son opinion étant toujours prête d'avance » (144).

Ces dames donc, qui « discutaient ces choses de mémoire » et dont l'opinion était « toujours prête d'avance » se situent aux antipodes de la jeune fille, vierge et sourde, du conte de Villiers ; pourtant, elles pourraient éventuellement être sourdes, leur entendement ayant peu de quoi s'occuper dans un monde de sens réglé d'avance.

Mais, comme nous l'avons vu, la jeune fille qui n'est pénétrée d'aucune parole est bien celle qui peut tout ouïr.

4. DES LÈVRES QUI BOUGENT ET DES SOURDS QUI DIALOGUENT

On se souvient de la boutade mise en épigraphe par M. Pêcheux dans la présentation du numéro 62 de la revue *Langages* : « Je suis convaincu que si on ne voyait pas les gens remuer les lèvres, on ne saurait pas qui parle dans une société. »

L'aphorisme de G. C. Lichtenberg cité par M. Pêcheux dit la pérennité d'une question vieille d'au moins trois siècles : ce qui vient du dedans, du for intérieur le plus enfoui, n'est en fait reconnaissable qu'à son ultime mécanique, à ce qui est le plus exposé, au mouvement de surface, à ce qui se produit sur la face, sur les lèvres. Ainsi donc, parler est bien moins l'expression d'une subjectivité que l'impression d'un mouvement sur les lèvres, d'une mécanique imitable, répétable³.

On se souvient aussi que M. Pêcheux avait fait appel à la figure légendaire du Baron de Münchhausen pour illustrer la thèse althusserienne de l'interpellation de l'individu en sujet que réalise l'idéologie.

3. Dans cet ancien numéro de *Langages* dans lequel Pêcheux évoque l'anonymat du dire – le dire pas même comme position d'un sujet mais comme position des lèvres : comme gymnastique buccale déliée de toute individualité – il était aussi question d'un « dialogue de sourds », en l'occurrence celui adressé par les communistes aux chrétiens entre 1936 et 1976. Selon l'analyse de J.-J. Courtine, ce dialogue n'en est pas un. Il s'agit en fait d'une sorte de simulacre dont l'une des formes caractéristiques consiste à poser une question, censée reprendre un point de vue de l'adversaire, et à y répondre immédiatement après. Le procédé – se poser des questions et y répondre – constitue une sorte de mise en scène de ce dialogue qui ne se déroule pas entre les deux formations discursives – communiste et chrétienne – supposées dialoguer ; c'est plutôt à l'intérieur de chaque formation, et pas nécessairement d'une manière délibérée et/ou admise, que le dialogue prend place.

L'individu devient sujet de l'idéologie (assujetti à l'idéologie) en répondant à l'interpellation / identification que l'idéologie lui propose, et en méconnaissant du coup ce mouvement d'assujettissement. Ainsi, le sujet croit répondre à soi-même (son for intérieur est l'espace du dialogue du soi avec soi), et s'imagine autopropulsé, autodéterminé, alors qu'il ne fait que répondre à une entité extérieure. En ce sens, le Baron de Münchhausen, qui s'élevait dans les airs en se soulevant par les cheveux, est une figure possible du malentendu qui fonde ce sujet chantant son autonomie au rythme scandé par l'idéologie.

D. Maldidier nous rappelle que *Les Vérités de La Palice*, œuvre fondamentale de M. Pêcheux, a failli s'appeler *L'Effet Münchhausen*, ce qui, aux yeux de D. Maldidier, aurait été fort convenable, fort représentatif de la pensée de l'auteur.

On connaît la suite : M. Pêcheux trouve que, dans cette mécanique trop bien huilée où l'idéologie interpelle et le sujet répond, il y a « quelque chose qui cloche », qui doit être repensé.

Le concept d'hétérogénéité, travaillé et présenté par J. Authier-Revuz, permettra de penser la faille, la non-coïncidence, la tension entre un sens qui s'offre sous l'aspect de l'évidence – comme toujours déjà-là – et un sens toujours prêt à ne pas tourner en rond et à aller voir ailleurs. Sous l'effet de cette tension, un sujet d'énonciation pointe son nez, susceptible de suspendre de temps en temps son trajet d'être parlé, et de dire son dû.

On peut donc dire que l'analyse de discours posée par M. Pêcheux et P. Henry, tout comme la réflexion de J. Authier-Revuz à propos de la présence, représentée ou pas, du discours autre dans l'un, reprennent et reformulent un ordre de problèmes auquel quelques auteurs majeurs du XIX^e siècle avaient donné cours sous forme de fiction. Et il m'importe de signaler ici qu'aussi bien les uns que les autres – les narrateurs du XIX^e et les linguistes du XX^e évoqués dans ces pages – n'ont pas manqué de poser le problème dans son double enjeu : linguistique et politique.

La nouveauté – déjà pluri-séculaire – de la question est toujours éclatante, d'autant plus que ce qui arriva par la suite dans l'ordre des idées n'eut de cesse d'ensevelir ces questions – trop abstraites, trop politiques, trop littéraires, trop désarçonnantes – sous les chapes du « concret » et du « technique ».

RÉFÉRENCES

- BAUDELAIRE Charles, 1885, « Du chic et du poncif » (Salon de 1846) *Curiosités esthétiques*, Paris, Calmann-Lévy.
- BOLÓN Alma, 2010, « Avis aux passagers : el crimen fue en español » dans *Nuevo texto crítico* 23, 45-46, University of Stanford, p. 147-155.

- COURTINE Jean-Jacques, 1981, « Analyse de discours politique », *Langages* 62, Paris, Larousse.
- MALDIDIER Denise, 1990, *L'Inquiétude du discours*, Paris, Éditions des Cendres.
- MAUPASSANT Guy de, 1885 / 1978, *Bel-Ami*, Paris, Albin Michel.
- PÊCHEUX Michel, 1981, « L'étrange miroir de l'analyse de discours », présentation, *Langages* 62.
- ONETTI Juan Carlos, 2008, *La cara de la desgracia*, Edición crítica de Ana Inés Larre Borges, Montevideo, Biblioteca Nacional.
- VILLIERS DE L'ISLE-ADAM Auguste, 1893 / 1980, « L'inconnue » dans *Contes cruels*, Paris, GF-Flammarion.

BRIBES DE VOIX, FRAGMENTS DE VIE :
CE QUE J'APPELLE OUBLI,
 DE LAURENT MAUVIGNIER

Catherine RANNOUX
 Université de Poitiers, Laboratoire Forell EA 3816

Depuis les années soixante-dix, la prose romanesque française connaît un « moment énonciatif » (Philippe 2002 : 218) caractérisé par une « discursivité massive », laquelle « efface au profit du pôle discursif la distinction entre discours et récit » (Reggiani 2009 : 149-150). L'écriture contemporaine cherche ainsi à faire entendre le jeu de voix multiples, que la complexité énonciative ou le recours à des formes syntaxiques telles que la segmentation ou des emboîtements prépositionnels créateurs de gauchissement s'attachent à incarner¹. Cette présence vocale insistante est mise en œuvre par le déploiement des possibles de la langue et par le jeu complexe de formes dialogiques qui fuient les modèles de la « belle langue » au profit d'une écriture heurtée, faite de ruptures et de retours sur soi. Parmi les productions les plus récentes, le dernier texte publié à ce jour de Laurent Mauvignier, *Ce que j'appelle oubli*² s'inscrit de façon exemplaire dans cette problématique contemporaine de la vocalité. Défini par l'écrivain comme un « texte de voix fait pour la voix » (Mauvignier 2011 : 107), le récit se présente comme une longue parole adressée, au flux ininterrompu, véritable gageure à la fois énonciative et syntaxique

1. Sur cet aspect dans l'œuvre de L. Mauvignier, voir Rannoux à paraître.

2. L. Mauvignier, *Ce que j'appelle oubli*, Minuit, 2011, *CQJAO* dans la suite de l'article. Le récit raconte la mise à mort, par quatre vigiles, d'un jeune homme coupable d'avoir bu une canette de bière dans les rayons d'un supermarché. La parole, ininterrompue, est adressée au frère de la victime. La quatrième de couverture précise que « cette fiction est librement inspirée d'un fait divers, survenu à Lyon, en décembre 2009 ».

puisque le texte est construit d'une seule phrase, se refusant à la ponctuation d'un point, même final³ : un tiret simple marque l'ultime rupture, interrompant ce flux verbal au moment où est évoquée une parole qui ne prendra jamais fin :

sa voix à lui qui continuera dans ta tête, à murmurer, à répéter toujours pas maintenant pas maintenant, pas comme ça, pas maintenant – (p. 62)

On se propose ici d'observer les jeux dialogiques qui permettent à ce fil discursif constitué d'une seule « phrase » de se ramifier et de faire entendre un bruissement de voix. Voix fantomatiques ou « réelles », virtuelles ou hantées par le silence qui menace, elles forment un chœur multiple par quoi se donnent à voir les fragments épars d'une vie et d'une mise à mort.

On le sait depuis les travaux fondateurs de J. Authier-Revuz sur les boucles réflexives, le dialogisme ne se limite pas au dialogisme interdiscursif. Les configurations spécifiques de la modalisation autonymique énoncent et simultanément réfléchissent ce travail d'énonciation, si bien que l'énonciation peut « se place[r] également du côté de la réception et de la représentation » : dès lors, « on peut considérer que cette structure de dédoublement énonciatif constitue une émergence au niveau du *dit*, d'un *auto-dialogisme*, ou dialogisme interne » (Authier-Revuz 1995 : 143 / 2012 : 145). Si la présence vocale s'affiche dès le titre de *CQJAO*, c'est précisément sous une forme qui exhibe la dimension de méta-énonciation dans le jeu de la nomination. La construction périphrastique, où l'on reconnaît une forme exemplaire de ce que J. Authier-Revuz a nommé une « nomination par détour » (Authier-Revuz 1995 : 107 et suiv. / 2012 : 127 et suiv.), repose en effet sur l'abandon d'une nomination standard, illusoirement transparente, au profit de « la représentation de l'acte en train de se faire » :

Entre les formes [...] qui font se succéder X et une prédication méta-énonciative *disjointe* (*Chut !, Non !, C'est le cas de le dire !*), et qui donnent par là l'image d'un mouvement second, dans le temps – sur le mode de la réponse, en dialogue, d'un interlocuteur –, de retour sur le dit / écrit d'un émetteur devenant *après coup* (après X !) récepteur, le commentaire méta-énonciatif donnant corps, de façon autonome, à la « voix de réception », et les voix qui, soit placent le commentaire *avant* l'émission de X, soit *intègrent* la « voix de réception » dans le « détour » d'une construction unique (*ce que je / il appelle X'*), la superposent ou l'incorporent dans ses réalisations typographiques et

3. C'est le texte de Bernard-Marie Koltès, *La Nuit juste avant les forêts* (Minuit, 1988) qui a explicitement servi de modèle formel à l'écriture de *CQJAO* : « La même technique d'une phrase unique se déployant sur un nombre de signes équivalents à peu près » (Mauvignier 2011 : 107).

intonatives, la fondent sur un mode implicite dans le tissu discursif des formes interprétatives, la différence n'est pas de l'ordre de la représentation, *ou non*, du fait de l'auto-réception, mais de la « théâtralisation », dans les formes quasi dialoguées jouant les répliques successives d'une interlocution, de l'écart interne d'un auto-dialogisme dont les formes les moins « dialogales » sont aussi essentiellement l'expression. (Authier-Revuz 1995 : 154 / 2012 : 155)

Dans la description précise que donne J. Authier-Revuz de ces différentes configurations, on note le recours aux deux métaphores de la voix (*voix de réception*) et du corps (*donnent corps, incorporent*), particulièrement heureuses pour évoquer l'écriture de la vocalité. Chez Mauvignier, il s'agit bien dès le titre d'inscrire la parole dans sa dimension méta-énonciative, en affichant une forme par laquelle l'énonciation s'affirme comme un dire singulier assumé comme tel, mais aussi qui rend apparents le rapport complexe à la nomination du monde et la part d'arbitraire que celle-ci comporte. Une parole s'énonce, et, loin de chercher la transparence ou l'effacement de sa source, elle se désigne dans le mouvement même de sa profération.

Les modalisations autonymiques s'avèrent peu nombreuses dans le corps du texte lui-même, et celles que l'on rencontre dans les toutes premières pages ne relèvent pas de la non-coïncidence du discours à lui-même. Mais l'analyse de leur contexte d'apparition montre qu'elles participent d'un mouvement dialogique généralisé. L'énonciation apparaît en effet placée tout au long du monologue sous le signe de la représentation de dire qui se confrontent, s'enchaînent ou se télescopent, mettant alors en œuvre le dialogisme interdiscursif. L'analyse des premières lignes va permettre d'illustrer la complexité et la prolifération de cette présence dialogique interdiscursive, si puissante qu'elle s'avère à même d'« asservir » des faits de non-coïncidences de valeurs différentes et de les faire travailler en son sens. En effet l'auto-dialogisme de ces premières modalisations autonymiques, bien que ne marquant pas l'emprunt à des discours autres, s'inscrit dans un dialogue plus large que l'énonciation en cours entretient avec d'autres discours :

et ce que le procureur a dit, c'est qu'un homme ne doit pas mourir pour si peu, qu'il est injuste de mourir à cause d'une canette de bière que le type aura gardée assez longtemps entre les mains pour que les vigiles puissent l'accuser de vol et se vanter, après, de l'avoir repéré et choisi parmi les autres, là, qui font leurs courses, le temps pour lui d'essayer – c'est ça, qu'il essaie de courir vers les caisses ou tente un geste pour leur résister, parce qu'il pourrait comprendre alors ce que peuvent les vigiles, ce qu'ils savent, et même en baissant les yeux et en accélérant le pas, s'il décide de chercher le salut en marchant très vite, sans céder à la panique ni à la fuite, le souffle retenu, les dents serrées, un mouvement, ce qu'il a fait, non pas tenter de nier lorsqu'il

les a vus arriver vers lui et *qu'ils se sont, je ne dirais pas abattus sur lui*, parce qu'ils étaient lents et calmes et qu'ils n'ont pas du tout fondu *comme l'auraient fait, disons, des oiseaux de proie, non, pas du tout, au contraire ils se sont arrêtés* devant lui et c'était très silencieux. (p. 7-8)

La glose en *je ne dirais pas* relève d'une « modalité annulatoire du dire », *i.e.* un « dire doublé de sa propre annulation » (Authier-Revuz 1995 : 637 / 2012 : 582). Elle laisse donc concrètement un trou dans le fil du discours, trou dont le contexte en aval explicite les raisons par une double subordonnée causale : c'est bien par la non adéquation entre la façon de dire avancée / annulée et la réalité à décrire que s'explique le recours à la modalité irréalisante. Dans son sillage apparaît le deuxième commentaire qui produit l'arrêt sur le mot (*disons*) : celui-ci marque « un écart neutre, vague, dans le mode – non assuré, incertain – du dire » (Authier-Revuz 1995 : 651 / 2012 : 595), dire incertain que l'autre interlocuteur est cependant invité à accepter. Il s'agit de confirmer la pertinence de l'annulation du dire en amont, en insistant sur l'écart entre la réalité à nommer et les représentations que le premier mot refusé apportait avec lui et qui s'explicitent dans la comparaison : dès lors que *s'abattre sur quelqu'un* se dit par analogie avec le comportement des *oiseaux de proie*, une forme de mécanique langagière produit la deuxième modalisation autonymique à l'intérieur de la reformulation paraphrastique. Mais si ces deux modalisations autonymiques relèvent chacune à leur façon de la non-coïncidence entre les mots et les choses, elles s'inscrivent dans un contexte dialogique plus large que suggère déjà la référence aux « oiseaux de proie » et dont la succession des négations constitue un marqueur :

non pas tenter de nier lorsqu'il les a vus arriver vers lui et qu'ils se sont, je ne dirais pas abattus sur lui, parce qu'ils étaient lents et calmes et qu'ils *n'ont pas du tout* fondu comme l'auraient fait, disons, des oiseaux de proie, *non, pas du tout*, au contraire.

Cette présence répétée des négations s'interprète comme la réponse donnée à un autre énoncé, positif, qu'il « rapporte » en le contestant. En instaurant ainsi cette relation dialogique, la négation signale que « l'énonciateur E1 attribue l'assertion à un autre énonciateur (e1) et se charge quant à lui de l'infirmer » (Nowakowska 2004 : 28). L'identité de cet énonciateur (e1) reste incertaine, elle peut aussi bien correspondre à l'interlocuteur auquel tout le discours est adressé, le frère de la victime, mais elle peut aussi plus largement renvoyer à la *doxa*, et aux représentations stéréotypées associées au comportement des vigiles dans les grandes surfaces, d'autant qu'au moment où se fait la narration, l'issue dramatique et les circonstances d'une brutalité inouïe sont connues de l'interlocuteur. Une glose oscillant entre « contrairement à ce que tu aurais dit » et « contrairement à

ce que l'on dit habituellement des vigiles » serait ainsi possible, vérifiant cette présence dialogique. Le dialogisme interdiscursif appelle dans son sillage les boucles marquant la non-coïncidence des mots et des choses, celles-ci étant comme naturellement suscitées par la contestation du dire autre sous-jacent dont la pertinence est ponctuellement remise en question et requiert alors un ajustement de la façon de dire à la réalité visée.

À cette première « collaboration » entre le dialogisme interdiscursif et un auto-dialogisme non réductible à l'interdiscursif, il convient d'ajouter celle qui associe représentations de discours autre et marques de la vocalité. Dès l'incipit, celles-ci s'affichent et se soutiennent réciproquement. En effet, si les premiers mots⁴ placent le récit sous le signe du discours autre, c'est en recourant à une structure dont la syntaxe syncopée permet aussi de faire entendre le rythme de la voix qui rapporte ; le DI est syntaxiquement mis en œuvre par une structure pseudo-clivée : ce dont on parle, d'abord, c'est du dire lui-même, en recourant à une parole dont les inflexions sont rendues perceptibles par le jeu de la prosodie et de l'intonation. Ouvrant un mouvement qui ne se suspendra pas jusqu'à la fin du récit, l'effet de retardement que construit le dispositif pseudo-clivé⁵ permet ainsi de placer doublement la référence au dire comme première : d'une part, par la position thématique du verbe *dire*, d'autre part, par la forte connotation d'oralité et d'une oralité *continué* :

La construction pseudo-clivée se manifeste rarement au début d'une unité de texte mais plutôt quand il a déjà été question de ce qu'évoque la propriété. [...] La majorité des exemples se trouvent dans les conversations et dans certaines prises de parole de tonalité familière, particulièrement dans les passages d'argumentation et d'évaluation. (Blanche-Benveniste & Martin 2010 : 166-167)

Si la structure pseudo-clivée représente en DI le discours du procureur qui revient tel un leitmotiv au long des pages, ce premier DI donne lieu à un jeu d'emboîtement des représentations d'une complexité particulièrement remarquable. Au DI du procureur succède

4. Le recours à la minuscule initiale suggère un flux verbal pris en cours de développement. Cette ouverture qui se refuse au bornage strict d'un commencement appelle le mouvement symétrique de non clôture de la fin, où au point final attendu se substitue le suspens d'un tiret simple. Cette esquivance des délimitations s'oppose nettement aux marques de démarcation par les guillemets (au début et à la fin) et une majuscule initiale que présente le texte de Koltès. On peut penser au début d'*Histoire* de Claude Simon (Minuit, 1967), auquel est emprunté aussi le recours à l'anaphore suspendue (*le type*).

5. « Le dispositif pseudo-clivé a pour effet de diviser la formulation verbale en deux parties [...]. La première partie comporte la formulation verbale, réalisée d'une façon qui crée une attente : un des éléments régis [...] est réalisé sous une forme non lexicale suspensive, qui laisse attendre une réalisation ultérieure sous forme de lexique [...]. Ce dispositif est fréquemment utilisé dans les productions orales [...]. [O]n ne le trouve jamais au début d'une prise de parole » (Blanche-Benveniste 1990 : 62-64).

celui des vigiles, qui est suspendu par l'irruption d'un tiret simple. Or, la rupture typographique marquée par le tiret semble s'accompagner d'une rupture énonciative, le tiret se lisant comme une forme de « raccord » opéré grossièrement entre deux énonciations qui se juxtaposent de façon brutale, l'une venant prendre le relais de la première (celle de l'énonciateur premier, responsable de la reformulation des DI) par le simple jeu d'une reprise du verbe *essayer*. La construction ne laisse pas d'être ambiguë, on peut en effet s'interroger sur le rôle syntaxique de la forme en *que* : marqueur de subordination, ce qui supposerait une forme de continuité syntaxique et énonciative de part et d'autre du tiret, ou béquille de subjonctif, introduisant un énoncé non assertif, en rupture alors avec l'énonciation précédente ? C'est cette deuxième hypothèse que l'on privilégie ici en raison du commentaire apportée par la causale, qui invite à une lecture menaçante de l'ensemble :

le temps pour lui d'essayer – c'est ça, qu'il essaie de courir vers les caisses ou tente un geste pour leur résister, parce qu'il pourrait comprendre alors ce que peuvent les vigiles, ce qu'ils savent,

Cette lecture suppose alors que l'énonciation qui rapporte depuis le début du monologue fasse percevoir soudain en elle, plus que leur seul point de vue, la façon de dire même des vigiles (*c'est ça, qu'il essaie, il pourrait comprendre alors*), par un jeu de bivocalité propre au DIL : la voix collective des vigiles se mêle à l'énonciation qui rapporte, la débordant pour un instant puisque le point de vue change. Cette ouverture soudaine à une autre énonciation, du DI au DIL, s'accompagne ici d'un jeu temporel qui fait basculer fictivement du récit rétrospectif à la représentation en cours. La reprise du verbe *essayer*, que commente l'incidente au présent (*c'est ça, qu'il essaie*) crée de part et d'autre du tiret un « court-circuit » temporel. En amont de la marque de décrochage énonciatif ⁶, la narration évoque la scène d'un point de vue rétrospectif, pris en charge par l'énonciateur premier responsable des différentes reformulations en DI ; en aval, le soupçon de DIL crée l'illusion d'une plongée dans la scène avant la mise à mort : le point de vue adopté n'est plus, momentanément, celui de l'énonciateur premier E1, mais bien celui des vigiles, menaçants, à l'affût de leur proie dont ils espèrent le geste de trop qui justifierait leur démonstration de puissance. L'écriture de Mauvignier parvient ainsi à une forme de présentification vocale surprenante : en s'éloignant de la marque explicite de représentation en DI (*a dit..., se vanter...*), la narration se resserre sur la scène elle-même, faisant surgir dans la voix qui la porte les échos d'autres voix, elles-mêmes suggestives de la scène prise à un autre moment, sans avoir encore recours au discours direct. Et lorsque, à nouveau, la bivocalité

6. Sur le tiret et son rôle énonciatif, on pourra se reporter aux travaux de S. Boucheron-Pétillon (2000 et 2003) sur le tiret double.

s'interrompt pour revenir à l'énonciateur premier, c'est pour permettre l'introduction des effets dialogiques observés plus haut.

Le début du récit présente donc, sous l'apparente continuité syntaxique d'une « phrase » que rien ne suspendrait, une étonnante complexité énonciative créée par l'entrelacs dialogique. Le bruissement des voix qui traverse la parole de l'énonciateur premier E1 s'avère la modalité privilégiée par l'écriture pour tenir la gageure d'une « phrase » qu'aucun point ne vient interrompre. On a pu l'observer dans ces quelques lignes du début, les voix multiples – celle de l'énonciateur qui s'adresse au frère, celle du procureur, vraisemblablement au cours du procès, celle des vigiles, avant l'agression, celle du frère lui-même à qui est adressé le discours, perceptible en creux par les effets de la négation dialogique, ou celle de la *doxa* et de la rumeur – toutes ces voix, affichées ou en filigrane, sont autant de façons de donner à voir le fait divers et ses suites dans leurs différentes étapes sans que pour autant la narration se construise selon une chronologie explicite. L'organisation temporelle ne peut pas s'appuyer sur une segmentation en énoncés successifs, c'est alors le jeu des voix, dans leur désordre et leur entremêlement, qui prend le relais pour donner corps de façon saisissante à cette perception du drame qui mêle le flux continu de la voix narratrice et la discontinuité des instants et des époques portée par les autres voix.

De ce jeu d'allers et retours dans la chronologie construit par la représentation de discours autres, l'extrait suivant, emprunté au début du monologue, donne une illustration exemplaire en ce qu'il concentre les représentations de discours, présent, passé, à venir ou virtuel, empruntés à des énonciateurs multiples :

il s'est souvenu de ça et de comment il en a bien profité quand même avant d'être mort, oui, c'est vrai, malgré ce que d'autres te raconteront, malgré ce que tu penserais aussi et que ta femme te répètera parce qu'elle croit tout savoir, elle, et les autres aussi croient tout savoir, tout comprendre, ils diront que ça devait arriver mais ça ne devait pas arriver et lui, avant d'être mort (je te le dis à toi parce que tu es son frère et que je voudrais te reconforter comme lui aurait voulu le faire de temps en temps, te dire que la vie n'a pas été pingre avec lui, crois-moi, rassure-toi de ça) (p. 9-10)

Ainsi la voix de l'énonciateur premier est-elle comme mue elle-même par ces présences dialogiques qui construisent une véritable dynamique discursive : le DI initial devient une forme d'amorce de la parole qui va ensuite progresser par le montage des différents discours.

Si quelques passages restreints peuvent s'interpréter comme du DIL ou du DDL, les formes privilégiées de représentations de discours autres sont celles du DI et du DD. DI et DD sont de fait abondamment

sollicités par l'écriture pour tenir le défi syntaxique de la phrase unique⁷. Leur inscription au fil du discours se fait par une forme d'entraînement discursif, un discours rapporté en suscitant un autre. Tout le texte est construit sur ce mode, si bien que prélever un fragment tient de la gageure, difficulté qui témoigne par ailleurs de la véritable trame textuelle que tisse l'écriture dialogique :

tout ça bien après que tu as entendu les policiers te raconter comment dans ses affaires la seule adresse de votre famille, c'était la tienne, mais surtout comment les choses se sont passées, comment les vigiles ont pété les plombs – le type en uniforme a bien aimé sa phrase, il l'a répétée, l'a redite –, ils ont pété les plombs, mais quand ils sont venus, les policiers, est-ce que ta femme était avec toi dans la cuisine ? et les enfants, dans le salon, est-ce qu'ils regardaient un manga à la télévision ? est-ce que dans le frigo il y avait des canettes de bière ? et tu as deviné tout de suite, quand les flics sont venus, parce que depuis des années ta femme te répète qu'il va mal tourner, ça va mal finir pour ton frère, te dit-elle, et toi tu la détestes depuis toujours de te dire la vérité avec la voix blanche d'un présentateur télé débitant la mort des autres, avant de conclure comme ils font, sur un spectacle souriant comme toi tu n'as pas souri à la morgue, car personne ne sourit dans ces endroits-là, à part ceux qui y travaillent, il faut bien tenir et se dire que la mort des autres n'est pas si grave, mais toi tu n'as pas souri, c'est sûr, en voyant son corps, en disant, c'est lui, oui, c'est lui, c'est mon frère, et tu as reconnu ton frère mais tu n'as pas reconnu ta voix disant c'est mon frère, c'est lui, signez ici, et toi tu hochais la tête en entendant le stylo sur le papier, en regardant votre nom biscornu et illisible sur le papier, et tu as pensé comment le dire aux parents là-bas dans leur putain de cambrousse ? comment s'occuper de tout ? tu as tellement de choses à faire que prendre trois jours ton patron va faire la gueule, c'est sûr, et toi tu penseras, qu'est-ce que ça peut me foutre ? j'ai un frère à enterrer alors ne me faites pas chier, et pourtant ton patron te fera chier et tu ne répondras rien, tu demanderas qu'on prenne ta journée sur tes RTT car ta boîte a tellement besoin de toi, tu culpabiliseras, pour un peu tu demanderais à ton patron qu'il t'excuse et tu reprocherais à ton frère d'être mort, tu dirais, c'est mon frère, il a encore fait une connerie, il a volé une bière et il est mort, il n'a jamais su faire, et tes collègues te plaindront au moins le temps d'un après-midi, et même ton patron dira que c'est une honte de mourir pour si

7. On note le choix typographique adopté par Mauvignier dans ce texte pour introduire le segment autonymique du DD : la virgule joue le rôle de démarcation entre segment citant et segment cité, parfois même aucun signe de ponctuation ne suit le verbe de parole introducteur. La majuscule démarcative ou les deux-points, encore présents dans des romans précédents avec la virgule, sont ici abandonnés. La recherche d'une continuité syntaxique explique en grande partie ce marquage, que l'on rencontre aussi dans d'autres récits contemporains et qui renoue avec un marquage ancien de discours rapporté attesté au XVI^e siècle (v. Arabyan & Cunha 2004). Pour l'emploi de cette ponctuation en DD dans un autre récit contemporain, on pourra se reporter à Rannoux 2010.

peu, on ne doit pas mourir pour ça, dans quel monde on vit, dans quel monde, diront-ils, (p. 55-56)

La seule lecture de ce fragment arraché à la continuité du récit fait apparaître le mouvement de rebond d'une représentation de discours à l'autre et, plus encore, la prolifération dialogique : en effet, il n'est que peu de passages de l'extrait qui soient exempts de marques ou de traces interprétatives de discours autres. Ainsi glisse-t-on du DI au DD (*depuis des années ta femme te répète qu'il va mal tourner, ça va mal finir pour ton frère, te dit-elle*), du DD au DIL (*tu as pensé comment le dire aux parents là-bas dans leur putain de cambrousse ? comment s'occuper de tout ? tu as tellement de choses à faire que prendre trois jours ton patron va faire la gueule, c'est sûr*). Outre les configurations explicites de DD ou de DI, on constate également la présence de modalisations interdiscursives qui s'interprètent comme telles après coup : ainsi, l'incidente *le type en uniforme a bien aimé sa phrase, il l'a répétée, il l'a redite* invite à interpréter le segment en amont non plus comme un simple DI, mais comme présentant de façon allusive un îlot textuel non balisé par des guillemets (*ils ont pété les plombs*⁸). De mots à soi, on glisse alors aux mots de l'autre, une double lecture s'impose qui fait entendre d'abord les mots de l'énonciateur premier puis ceux du policier sous ce même segment. Le narrateur apparaît comme celui qui parle *des* mots des autres en les reformulant (principe du DI) mais aussi celui qui parle *avec* les mots des autres, dans une forme de prolifération de l'hétérogénéité. De même, c'est par un véritable effet de montage que l'on glisse d'une mention de DD à du DDL, de façon quasi subreptice tellement est puissante la dynamique discursive qui porte l'énonciation : *mais tu n'as pas reconnu ta voix disant c'est mon frère, c'est lui*, signez ici. Autre exemple encore d'une présence dialogique qui se fait ici sur le mode allusif, l'enchaînement qui fait succéder à la référence à *ceux qui travaillent [dans la morgue]* le segment *il faut bien tenir* : celui-ci invite à une lecture allusive de la forme clichée qui fait entendre la voix des travailleurs de la morgue ou plus généralement celle de la *doxa* à propos de ces hommes.

La prolifération énonciative s'avère le principe moteur de la parole de l'énonciateur premier, saturée d'altérité, comme colonisée par ces voix autres. Rien d'étonnant dès lors à la multiplication des verbes de parole présents à chaque page du récit, avec une nette prédilection pour le plus courant d'entre eux, *dire*, que l'écriture répète de façon très insistante⁹ :

8. Répété en aval de l'incidente, ce même segment peut alors se lire soit comme une nouvelle modalisation interdiscursive non balisée par des guillemets (usage et mention), soit comme du DD(L) (mention pure).

9. Cette répétition insistante de *dire* est une constante de l'écriture de L. Mauvignier, que l'on retrouve dès ses premiers textes (Bikialo 2000).

non, ils se sont tus en se disant qu'il faisait exprès de ne pas répondre, et celui avec le gel a dit que c'était un fils de pute qui faisait semblant, peut-être qu'il y en a eu un pour se dire que la direction ne les couvrira pas si le type porte plainte – on a vu ça déjà –, mais celui-ci ne dit rien parce que ça ferait marrer les autres, (p. 24)

Le jeu du polyptote est l'une des modalités adoptées par l'écriture pour se tenir à l'écart de la « belle langue », mettant à mal les préceptes académiques d'un bien écrire. Au rebours de toute recherche d'une parole fluide, ce principe de variation / répétition ancre l'écriture dans une pratique du ressassement mais de ce ressassement, il fait une dynamique qui nourrit la dynamique dialogique. Il n'est en effet pas surprenant que la forme répétée par excellence soit celle du verbe *dire*. Le ressassement est ainsi de plusieurs ordres : ressassement lexical d'une parole qui se relance par le retour systématique de la référence au *dire*, mais aussi ressassement des discours eux-mêmes. À l'échelle microtextuelle, le ressassement des discours s'exhibe dans le jeu de la reformulation, que celle-ci se fasse au sein d'un même type de représentation de discours autre comme en témoignent les premiers mots du texte :

ce que le procureur a dit, c'est qu'un homme ne doit pas mourir pour si peu, qu'il est injuste de mourir à cause d'une canette de bière que le type aura gardée assez longtemps entre les mains pour que les vigiles puissent l'accuser de vol et se vanter, après, de l'avoir choisi parmi les autres, (p. 7)

ou qu'elle emprunte le passage d'un mode sémiotique à un autre dans la représentation de discours autres :

parce que depuis des années ta femme te répète qu'il va mal tourner, ça va mal finir pour ton frère, te dit-elle,

Dans les deux cas, le ressassement permet aussi la relance de l'énonciation, de façon spectaculaire dans le premier exemple – que l'on a considéré comme une véritable « amorce » discursive plus haut – puisque c'est toute la narration qui est appelée par la reformulation de l'énoncé « *un homme ne doit pas mourir pour si peu* ». De manière plus discrète, mais très efficace dans la mise à mal de l'illusion d'appartenance du discours, le ressassement est à l'œuvre également lorsque la mémoire discursive permet de reconnaître sous les paroles d'un personnage le discours d'un autre. On l'a déjà constaté dans les passages où une présence dialogique doxique est discernable sous la parole de l'énonciateur premier. À l'échelle macrotextuelle, ce jeu d'écho est perceptible également. Ainsi en va-t-il dans la fin de l'extrait cité plus haut : si la parole de l'énonciateur premier, en se nourrissant de DI et de DD pour l'essentiel, révèle son identité de parole faite d'échos, les discours autres qu'elle met en scène appa-

raissent à leur tour comme traversés d'échos dialogiques plus souterrains, qui touchent à l'hétérogénéité constitutive. Le discours rapporté attribué au « patron » du frère de la victime rappelle ainsi le premier DI du monologue, celui du procureur déjà cité :

et même ton patron dira que c'est une honte de mourir pour si peu, on ne doit pas mourir pour ça, dans quel monde on vit, dans quel monde, diront-ils ? (p. 56)

C'est une mécanique verbale que mettent à nu ces résonances, dont l'effet est de rendre dérisoire la fiction d'empathie jouée par les discours. Mécaniquement reproduits à l'identique ou presque, ces mots empruntés (à tous les sens du terme) portent en eux un autre scandale que celui qu'ils sont censés dénoncer : celui de leur impuissance à dire – ici par indifférence – la violence de la mort. Dès lors, c'est encore à une autre lecture qu'invite la présence dialogique proliférante de *CQJAO* : si elle permet de construire par bribes la narration, détournant ainsi les contraintes syntaxiques que l'écriture s'est imposée, elle crée un violent contraste avec cette autre modalité langagière qu'est le silence. Quand s'enfle le bruit des voix multiples qui se propagent et se répondent dans le spectacle de l'indignation, c'est « l'écho du fracas de son corps » qui est imparti au mort :

car à la fin le seul monde possible c'était l'écho de fracas de son corps et pas les mots que le procureur et la police ont dits et répétés et qu'on a entendus dans les rues et les journaux, jetés sur la voie publique comme pour y faire pousser des fleurs (comme si toute la vérité du monde tenait là-dedans !), et alors, ces mots colportés par les journalistes, les gens, les voisins, ceux qui votent, qui parlent, ceux-là mêmes qui l'ont ignoré ou méprisé en le tuant à petit feu tous les jours, lui, sans le savoir et aussi définitivement que les autres, mais qui ont dit, les vigiles ne doivent pas, on ne tue pas un homme pour une chose comme celle-là, c'est impensable et alors, s'il le voyait, qu'est-ce que tu crois qu'il penserait ? (p. 36-37)

Au déferlement verbal que suscitent les commentaires sur la mort s'opposent l'en-deçà du langage, le *fracas du corps*, et plus encore le silence, l'absence de mot. On a noté plus haut la fréquence du verbe *dire*, elle s'accompagne symétriquement de sa négation, voire de la négation de la possibilité même de tout langage :

et il n'a pas eu un mot pour contester ou nier car, oui, il avait bu une canette et il aurait pu les remercier de la lui avoir laissé finir, il n'a pas dit un mot [...], mais il ne dit rien, il ne fait pas d'histoire, d'accord, il ne fait pas d'histoire parce qu'il n'a pas de mots pour les vigiles ni pour personne, non, aucun, [...] pas un mot ni un geste, ça résonne dans sa tête comme le son d'une sirène qui sifflerait trop près et trop fort, [...] non, on meurt et les mots s'évanouissent [...] (p. 8, 13, 21, 35)

Le tumulte des voix autres, de ceux qui ont leur place dans la vie, apparaît alors comme la forme spectaculaire de l'incompréhension : leur bruissement tourne autour du récit de cette existence brisée, mais sans parvenir à en dire la vérité : « mensonges », « bla-bla » (p. 28), « mots d'ignares violents et prétentieux » (p. 52) dans le pire des cas, paroles convenues et de circonstance au mieux, ces voix autres rendent le son désolant d'une humanité sans compassion. Et pourtant, quand la voix de la victime s'éteint sous les coups, elle reprend sous la forme d'un murmure qui vient habiter littéralement la mémoire du frère :

comme au dernier moment quand il y avait cette voix qui continuait et répétait, pas maintenant, pas comme ça, jusqu'à ce qu'elle se taise elle aussi et s'efface dans un chuchotement, trois fois rien, un sifflement, sa voix à lui qui continuera dans ta tête, à murmurer, à répéter toujours pas maintenant, pas maintenant, pas comme ça, pas maintenant – (p. 62)

Ainsi, paradoxalement, lorsque s'achève la longue parole adressée habitée de tant d'échos dialogiques qui portent en eux leur propre condamnation, c'est l'image même de la résonance dialogique qu'elle emprunte encore : au-delà, c'est à la mémoire du lecteur qu'est confié désormais l'écho de la voix disparue.

RÉFÉRENCES

- ARABYAN Marc et CUNHA Doris A. C., 2004, « La ponctuation du discours direct des origines à nos jours », *L'Information grammaticale* 102, p. 35-45.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.
- BIKIALO Stéphane, 2000, « Laurent Mauvignier : “Rien n'est dit et l'on vient trop tard (pour le dire)” : sur *Loin d'eux* (1999) et *Apprendre à finir* (2000) », dans S. Bikialo et J. Dürrenmatt (éds), *Dialogues contemporains, La Licorne* (numéro hors série), p. 129-140.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1990, *Le Français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et MARTIN Philippe, 2010, *Le français. Usages de la langue parlée*, Louvain et Paris, Peeters.
- BOUCHERON-PÉTILLON Sabine, 2000, « Parenthèses et tiret double : une autre façon d'habiter les mots », dans J. Dürrenmatt (éd), *La Ponctuation, La Licorne* 52, p. 179-187.
- BOUCHERON-PÉTILLON Sabine, 2003, *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain et Paris, Peeters.
- MAUVIGNIER Laurent, 2011, « La panoplie littéraire de Laurent Mauvignier », *Décapage* 43, p. 77-109.

- NOWAKOWSKA Aleksandra, 2004, « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », *Cahiers de praxématique* 43, « Aspects du dialogisme », p. 25-56.
- PHILIPPE Gilles, 2002, *Sujet, verbe, complément. Le moment grammatical de la littérature française (1890-1940)*, Paris, Gallimard.
- PHILIPPE Gilles et PIAT Julien (éds), 2009, *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard.
- RANNOUX Catherine 2010, « La “langue de tous”, un défi à la “langue littéraire”, *Les Années d’Annie Ernaux* », dans C. Narjoux (éd.), *La Langue littéraire à l’aube du XXI^e siècle*, Dijon, EUD, p. 175-186.
- RANNOUX Catherine, à paraître, « Quand ça parle, de *Loin d’eux* à *Des hommes*, de Laurent Mauvignier », dans J. Dürrenmatt et C. Narjoux (éds), *La Langue de Mauvignier*, Dijon, EUD.
- REGGIANI Christelle, 2009, « Le texte romanesque, un laboratoire de voix », dans G. Philippe et J. Piat (éds), p. 121-154.

COMME ELLES DISENT :
 FEMMES D'ÉCRITURES RÉFLEXIVES
 (COLETTE, ANNIE ERNAUX, MARIE DARRIEUSECQ)¹

Laurence ROSIER
 ULB, Centre de linguistique, Ladisco - Ci-dit

Les trois auteures sur lesquelles j'ai choisi de travailler n'ont en commun, *a priori*, que mon goût et mon plaisir de les avoir lues. Mais sans forcer outre mesure des rapprochements possibles et sans céder à l'analogie attirante, j'ai donné sens à mon corpus par l'examen attentif des formes de la réflexivité langagière qui s'y sont développées. Ces formes sont, elles-mêmes, communément, largement et diversement représentées dans l'ensemble du champ littéraire contemporain. Le discours méta-grammatical d'un Proust ou d'un Valéry, la réflexivité critique d'une Nathalie Sarraute, pour ne citer que quelques exemples, ont fait l'objet d'études appuyées.

Quelles attitudes réflexives spécifiques présente ce corpus ?

Colette est traditionnellement présentée comme une sensualiste, le versant féminin de la mémoire proustienne. Son écriture, dans sa dimension réflexive, est envisagée ici dans la tension entre l'opposition Paris / province, pour laquelle l'écrivaine rapporte des mots, expressions, prononciations, accents d'une province incarnant la variété régionale, « authentique », « mémorielle », celle de l'enfance ; par ailleurs, elle adopte une attitude puriste dans son versant d'amoureuse de la langue : cette attitude se développe selon les modalités classiques du « j'aime / je n'aime pas ». Elle représente un certain profil de puriste « bon enfant », soucieuse à la fois du respect de la variété régionale (le terroir) et de la correction langagière. La réflexivité

1. Je remercie A. Roig, D. Meunier et L. Calabrese pour leurs corrections et remarques. Les erreurs qui subsisteraient ne sont imputables qu'à moi seule.

qu'elle pratique s'ancre dans la construction identitaire liée à l'origine géographique (Rosier 1997).

Dès le début de son parcours d'écriture, Annie Ernaux a entamé une réflexion sur « le marché linguistique » – au sens bien connu de Bourdieu – et sur sa « trahison de classe » par l'acquisition du langage légitime dominant et l'abandon de la langue « maternelle » (disons *variation populaire maternelle* puisqu'il s'agit du français dans les deux cas). Cette réflexion s'exprime moins dans des commentaires métalinguistiques que dans le rendu même, en discours direct, d'énoncés brefs et d'expressions déviantes ou clichés, rappelant par là que le discours rapporté est toujours et aussi *un discours sur le discours*. L'ensemble des discours rapportés qui traversent son œuvre relèvent plus largement d'une « énonciation collective » et on assiste, chez cette écrivaine contemporaine, à une remarquable dialectique entre l'histoire individuelle et les expériences profondément personnelles mais dont l'écho collectif prend, au fil de sa recherche esthétique, une importance croissante, qui trouve son plein épanouissement dans *Les années*, « roman total » paru en 2008.

Si les deux auteures, Colette et Annie Ernaux, présentent, chacune à leur manière et selon leur parcours propre, une réflexion sur la place de la langue légitime dans la constitution de leur identité, Marie Darrieussecq a écrit deux ouvrages qui ont en commun leur « réalisme du dire ». Qu'est-ce que cela signifie ? Dans *Le Bébé* (2002) et *Tom est mort* (2007), elle cherche à rendre *comment dire*, de façon sociale et individuelle, deux expériences humaines fondamentales (la première autobiographique, mais pas la seconde) : la naissance d'un enfant et la mort d'un enfant². Son travail sur l'inéluctable clichésation du discours en la matière complète ce petit parcours de la réflexivité illustrée.

2. Il y aurait lieu d'ailleurs, pour cette seconde expérience, de l'intégrer dans un corpus plus vaste d'écrivains et écrivaines qui ont choisi de coucher sur le papier cette expérience traumatique que représente la perte d'un enfant. Cette littérature « funèbre » qui agit sans doute comme catharsis, réelle ou imaginaire, a une tradition longue (on songe à Victor Hugo et la perte de sa fille Léopoldine, ou encore Mallarmé et son fils Anatole) mais qui à l'époque contemporaine se trouve aussi abondamment représentée : qu'il s'agisse de morts à la naissance (Camille Laurens, *Philippe*, 1995) ou de morts subites (Laure Adler, *À ce soir*, 1995), d'accidents domestiques (Anne-Marie Revol, *Nos étoiles ont filé*, 2010) ou de la circulation (Geneviève Jurgensen, *La Disparition*, 1994 ; Michel Rostain, *Le Fils*, 2011 prix Goncourt du premier roman), avec le fait que des écrivains, dont Marie Darrieussecq, ont aussi fait le récit de cette perte sans l'avoir éprouvée, ce qui avait poussé l'écrivaine Camille Laurens, lors de la sortie du livre de Marie Darrieussecq, à l'accuser de « plagiat psychique ». Aujourd'hui c'est l'écrivain Nicolas Fargue qui vient de s'y atteler avec, également, un récit fictif. Il est intéressant de constater que se joue un dilemme entre le fait de ne pas dire car *ce ne peut être dit*, ce qui désigne l'indicibilité de la souffrance, avec le fait de *dire avec pudeur* « parler avec pudeur de cette terrible chose qu'est la perte d'un enfant » *versus* « j'ai viscéralement besoin de dire » (Revol, *op. cit.* : 29), c'est-à-dire la dicibilité vitale de l'énonciation : « Mon enfant est mort, mes enfants sont morts ».

1. CADRE THÉORIQUE

Les théories réflexives de J. Authier-Revuz ont mis en avant le métalangage naturel comme procédure énonciative intrinsèque au discours, dont la linguiste a étudié minutieusement les domaines de signification. Si on complète cette approche énonciative par la signification socio-langagière de ces pratiques méta-réflexives en discours, on articulera à la linguistique du discours la linguistique populaire dont le champ est émergent en France mais déjà incarné dans des publications de référence (le numéro de la revue *Pratiques sur la linguistique populaire* (2008), le collectif *Sentiment linguistique : discours spontanés sur le lexique* (2009) publié par l'université de Metz). D'ailleurs, J. Authier-Revuz utilise le terme de « linguistique spontanée » :

[...] le très riche discours sur le langage qui se tient au plan méta-énonciatif offre une sorte de « linguistique spontanée » – émergeant directement de la pratique langagière en réaction à ses exigences – traitant des questions les plus diverses : variété sociolinguistique, diachronie sous les espèces de l'archaïsme, de la néologie et du figement en train de se faire, métaphore, approximation, catégorisation, prototypie, etc. (Authier-Revuz 2003 : 96)

Nous allons donc examiner successivement les modes réflexifs choisis par nos auteures en tentant de voir quelle place cette réflexivité occupe dans le projet esthétique et « éthique (politique ?) » de chacune. Plus largement, nous souhaitons souligner par là l'apport de J. Authier-Revuz à l'approche énonciative des textes par les outils linguistiques :

[...] cette configuration énonciative de suspens réflexif du dire arrêté par des mots qui « ne vont plus de soi », est une entrée vraiment éclairante dans la discoursivité en général – genres, types, champs, ... – et dans ce qui, au-delà, relève du rapport singulier au langage qui est le fait de tout sujet parlant. (Authier-Revuz 2003 : 89)

2. COLETTE, ENTRE RÉGIONALISME ET PURISME

L'image littéraire de Colette s'assoit dans ce texte fameux intitulé « Le curé sur le mur ». Objet de tant d'apprentissages dans les académies du bien dire et de la bonne diction, il fait partie des textes patrimoines, porteurs d'imaginaire langagier sur l'acquisition et le rapport subjectif au langage, contraint par l'arbitraire du signe : « ce que je tenais tant à ignorer, et appeler "les choses par leur nom"... »

L'itinéraire personnel de Colette l'a rendue attentive à ce que J. Authier-Revuz nomme « l'écart d'une autre langue ou variété régionale » ou encore « la préférence personnelle pour telle manière de dire "étrangère" » (Authier-Revuz 1995 : 405 / 2012 : 381). Dans un

article de 1997, j'avais mis en avant les différents objets du monde et les sensations (vocales, tactiles, gustatives) que l'écrivaine cherchait, par le biais de commentaires métalinguistiques, à décrire et à inscrire dans le fil du discours. Ici, je m'attacherai plus spécifiquement à illustrer cette tension entre sociolecte provincial et parisien, idiolecte et normes « puristes », comme l'atteste la petite salve d'exemples ci-dessous :

[...] celui que Paris appelle familièrement le Glaoui (*Journal à rebours*)

[...] dans le Midi, on dit « un riche Anglais » (*ibid.*)

[...] en Basse-Bourgogne, une telle pudeur s'appelle « renier son ventre » (*De ma fenêtre*)

[...] « standardise » – J'emploie à regret ce dérivé de l'américain (*À portée de main*)

On trouve donc une palette variée de formes à caractère réflexif dans l'ensemble de l'œuvre colettienne, mais davantage semble-t-il dans les journaux et récits autobiographiques. La posture qu'elle a construite repose sur l'image d'une provinciale « viscérale », émigrée parisienne. N'oublions pas que Colette était dotée d'un fort accent bourguignon, qui, dans l'imaginaire culturel, l'a associée à une certaine truculence et à un certain art de vivre la province, fait de rusticité, d'authenticité, de louange du terroir. Elle sera donc attentive à tenter de « rendre » la prononciation en adoptant une graphie mimétique de l'oral : « *ta mée vient te chorcher à quatre heures ?* » *demandai-je ; Là-bas, on dit « nouël » ; le « Cousing » ; tériebe*. Ses notations sur l'accent et les catégorisations comme par exemple :

Je l'articulais d'une certaine façon populacière : « Su' vot' d'oiten qu'on vous dit, su' vot' d'oite' »

L'inflexion faubourienne dans sa bouche avait de la grâce (*En Pays connu*)

rejoignent celles des sociolinguistes français :

Dans les grandes villes, en particulier les villes européennes, des différences de langage se manifestent entre les quartiers bourgeois et les quartiers populaires d'ouvriers et de petits artisans qui sont souvent périphériques, faubourgs ou anciens faubourgs. L'accent parisien qui se remarque peu dans les milieux bourgeois est souvent appelé faubourien. (Cohen 1956 : 173)

Colette participe ainsi à « cette histoire de l'altérité linguistique », comme l'écrit G. Dessons dans un article intitulé « Ne pas avoir l'accent qu'on a » (2005 : 33).

L'opposition classique entre Paris et la province (ou disons plutôt les provinces de Colette, de la Puisaye natale au Midi, en passant par

la Bretagne et la baie de Somme) ne se réduit pas à une simple dichotomie géographique et sociale mais s'exacerbe en une véritable question d'identité. Le couple vacille parfois (« J'ai trouvé dans Paris encore une province » écrit-elle dans *En pays connu*), mais possède une épaisseur linguistique et une densité dramatique : l'évocation et le souvenir constant de la province double l'altérité spatiale d'une altérité temporelle et interrogent les rapports entre réalité, souvenir reconstruit et fiction. « La province n'est fidèle qu'à ceux qui savent la créer » poursuit-elle (*ibid.*).

Cependant, si elle se place volontiers du côté des « Français obscurs » (l'expression est utilisée dans *Le Fanal bleu*), son attention portée à l'altérité linguistique est contrebalancée par une attitude normée qui fait appel au *bon français* et à une variante haute de l'usage de la langue (position d'exception) :

[...] remplacer « les formules rebattues du langage courant par un mot plus élevé » (*En pays connu*)

[...] en bon français il faudrait dire « macres » (*Le Fanal bleu*)

Celle-ci se complète par une position subjective qui s'exprime dans l'amour ou le désamour des mots (dont les mots anglais, passion puriste par excellence illustrée plus haut) :

[...] je déteste ce mot, blague (*Journal intermittent*)

Ainsi ma concierge m'apprit qu'on dératisait Paris. Si c'est une bonne chose, ce n'est pas un joli mot [...]. Quelle « dératisation » vaudrait contre la souris très petite [...] (*De ma fenêtre*) ?

Cette dualité, entre promotion des mots de la région et pratiques normatives puristes, se retrouve en miroir dans une autre attitude, oscillant entre défense du mot régional envers et contre tous (le mot *rutabaga* qu'elle auto-censure sur un mode plaisant dans *De ma fenêtre*), volonté de sortir des « formules rebattues du langage courant par un mot plus élevé » (*En pays connu*) et pointage affectueux des énoncés conventionnels par des guillemets ou des incises : *les hommes « tombent » la veste ; elle « tenait » un salon ; la vue, comme on dit* (*En pays connu*). La « préférence personnelle » (Authier-Revuz 1995 : 405 / 2012 : 381) contre la « pression stéréotypique des mots en train de s'imposer » (*ibid.*) est bellement illustrée par les régionalistes tels que J. Authier-Revuz les énumère (Sand, Maupassant, Delteil), tradition à laquelle on peut rattacher une grande partie de l'œuvre de Colette. Les commentaires réflexifs servent « naturellement » ces tensions sub-langagières.

3. ANNIE ERNAUX, LUTTE ÉNONCIATIVE ET HISTOIRE COLLECTIVE

Est-on à l'opposé de cet amour de la variation régionale, synonyme d'enfance et d'histoire familiale dans l'œuvre d'Annie Ernaux ? On pourrait de prime abord le penser, en lisant par exemple ces extraits des *Armoires vides* (1974)³ :

Ils ne savent pas causer correctement. Ils gueulent. (p. 96)

Ne pas pouvoir aimer ses parents, ne pas savoir pourquoi, c'est intenable [...] qu'ils disent une hôtel, un anse. (p. 117)

Mais d'autres passages témoignent au contraire du déchirement social que représente la « trahison » de classe par l'abandon du langage populaire déclassant :

Même si je voulais, je ne pourrais plus parler comme eux, c'est trop tard. « On aurait été plus heureux si elle avait pas continué ses études ! » qu'il a dit un jour. Moi aussi, peut-être. (*ibid.*)

Son œil « sociolinguistique » s'affine au fil des romans et la description du parler de ses parents oscille entre français populaire, voire « vulgaire », et des notations normatives, preuve *labovienne* que les individus connaissent et partagent les mêmes normes, sans pour autant connaître parfaitement les formes légitimes :

Il lui était indifférent de « bien parler » et il continuait d'utiliser des tournures de patois. Ma mère, elle tâchait d'éviter les fautes de français, elle ne disait pas « mon mari », mais « mon époux ». Elle hasardait quelques fois dans la conversation des expressions dont on n'avait pas l'habitude, qu'elle avait lues ou entendu dire par des « gens bien ». (*ibid.*)

Ce sont « les mots de passe », *les mots de classe*, qu'Annie Ernaux va apprendre pour changer de statut social et la première partie de son œuvre est aussi le récit de cet itinéraire langagier, à côté du récit de son enfance et du passage des expériences individuelles (avortement, mort de sa mère) vers des expériences historiques et sociales (passage du milieu ouvrier au milieu professoral et littéraire). Sa démarche volontiers qualifiée de sociologisante s'oriente ensuite vers une recherche scripturale qui cherche à dépasser la conception traditionnelle d'un « je » individuel et marqué vers un je « impersonnel, collectif ». L'influence de Bourdieu est clairement revendiquée, comme l'illustre ce texte paru dans *Le Monde* en 2002, à l'occasion de la mort du sociologue :

3. Je remercie Thylla Nève de Mévergnies qui a collectionné ces exemples pour son excellent mémoire de maîtrise intitulé : *L'Imaginaire linguistique dans les œuvres d'Annie Ernaux et de Daniel Pennac*, 2010, ULB.

Lire dans les années soixante-dix *Les Héritiers*, *La Reproduction*, plus tard *La Distinction*, c'était – c'est toujours – ressentir un choc ontologique violent. J'emploie à dessein ce terme d'ontologique : l'être qu'on croyait être n'est plus le même, la vision qu'on avait de soi et des autres dans la société se déchire, notre place, nos goûts, rien n'est plus naturel, allant de soi dans le fonctionnement des choses apparemment les plus ordinaires de la vie. (« Bourdieu : le chagrin », *Le Monde*, 05.02.02)

Pour Annie Ernaux, le non-« allant de soi » passe aussi par le démontage des formes romanesques traditionnelles : ainsi écrit-elle dans *Une Femme* : « Ceci n'est pas une biographie, ni un roman naturellement, peut-être quelque chose entre la littérature, la sociologie et l'histoire » (p. 106). Le décentrement de l'autobiographie se fait à travers un travail minutieux autour de la mémoire collective supportée par des énoncés, ceux recueillis dans la famille comme ceux saisis au vol dans des pérégrinations urbaines, et par des photos, des plus individuelles (les photos des vêtements après l'amour dans son ouvrage à quatre main avec Marc Marie, *L'Usage de la photo*, paru en 2005) aux plus historiques et collégiales (photos de naissance, de classe, de vacances, de groupes...).

Annie Ernaux fonde son individualité énonciative dans et par la pluralité générique. Dans *Journal du dehors*, dont le projet est clairement affirmé sur la quatrième de couverture (« De 1985 à 1992, j'ai transcrit des paroles saisies dans le RER, les hypermarchés, le centre commercial de la Ville Nouvelle où je vis »), les énoncés génériques sont rendus, sans commentaire métalinguistique, dans leur matérialité directe, brute, « transparente » et sont attribués de façon « floue » c'est-à-dire que ces énoncés (proverbes, comptines, phrases clichées, graffitis, bribes de conversations ordinaires, paroles de chansons, aphorismes, blagues) forment une énonciation collective que chaque énonciateur peut prendre et reprendre comme une mémoire interdiscursive transmise par des chaînes de locuteurs anonymes :

D'autre fois, j'ai retrouvé des gestes et des phrases de ma mère dans une femme attendant à la caisse du supermarché. C'est donc au dehors, dans les passagers du métro ou du RER, les gens qui empruntent l'escalator des Galeries Lafayette et d'Auchan qu'est déposée mon existence passée. Dans des individus anonymisés qui ne soupçonnent pas qu'ils détiennent une part de mon histoire. (p. 107)

On peut dire que son projet se radicalise dans *Nos années* paru en 2008 : l'articulation entre histoire individuelle et collective s'énoncera sous la forme du pronom de la troisième personne et de l'imparfait, qui est dans la conscience grammaticale francophone le temps du passé révolu (parler de quelqu'un à l'imparfait suffit à accréditer l'idée qu'il a disparu). Elle s'y applique à un « décentrement de

l'autobiographie » ainsi qu'à la recherche d'une nouvelle articulation entre le moi et l'époque collective. L'incipit de ce roman est une liste, dont participent une série de citations et/ou d'énonciations collectives qui sont présentées comme des paroles d'autrui (guillemets, italiques), sans être rapportées de façon univoque. Le projet d'Annie Ernaux, celui d'écrire sa vie de façon impersonnelle, rencontre les chemins de la circulation des discours, dans laquelle les énonciations collectives participent à la construction de la mémoire individuelle et commune, patrimoniale.

On citera pour mémoire l'incipit emblématique du roman (extraits), qui appelle la mémoire discursive de tout un chacun :

S'annuleront subitement les milliers de mots qui ont servi à nommer les choses, les visages des gens, les actes et les sentiments, ordonné le monde, fait battre le cœur et mouiller le sexe.

Les slogans, les graffitis sur les murs des rues et des vécés, les poèmes et les histoires sales, les titres

Anamnèse, épigone, noème, théorétique, les termes notés sur un carnet avec leur définition pour ne pas consulter à chaque fois le dictionnaire

Les tournures que d'autres utilisaient avec naturel et dont on doutait d'en être capable aussi un jour, il est indéniable que, force est de constater

[...]

vieux kroumir, faire du chambard, ça valait mille ! tu es un petit ballot ! les expressions hors d'usage, réentendues par hasard [...]

les paroles attachées pour toujours à des individus comme une devise [...]

les exemples de grammaire, les citations, les insultes, les chansons, les phrases recopiées sur des carnets à l'adolescence

[...] mon histoire c'est l'histoire d'un amour. (p. 15-16)

4. MARIE DARRIEUSSECQ,

DIRE ET NE PAS DIRE LA VIE ET LA MORT

Marie Darrieussecq a développé dans *Le Bébé* (2002) une problématique d'écriture qui n'est pas sans rappeler celle d'Annie Ernaux⁴, tout en étant plus limité à un sujet précis : comment dire la maternité ? Ou, plus précisément, comment dire le bébé ? Objet dédaigné de la littérature, il est un « producteur de discours familial, social, culturel » :

Le bébé est enveloppé de discours épais comme des langes, il est ainsi l'objet le plus mineur qui soit pour la littérature. (p. 43)

4. D'entrée de jeu d'ailleurs, Darrieussecq cite... Ernaux : « Deux années, à la fleur de l'âge, toute la liberté de ma vie s'est résumée dans le suspense d'un sommeil d'enfant l'après-midi » (*La Femme gelée*, citée dans *Le Bébé*, p. 14).

Son projet littéraire est clairement fondé sur le dire et le non-dire, que je me permets de rendre assez longuement :

Dire le non-dit : l'écriture est ce projet. À mi-distance entre dire et ne pas dire, il y a le cliché, qui énonce malgré l'usure, une part de réalité. Le bébé me rend à une forme d'amitié avec les lieux communs ; m'en rend curieuse, me les fait soulever comme des pierres pour voir, par dessous, courir les vérités.

J'écoute la rumeur de l'hôpital, les puéricultrices, les autres mères, ma propre éducation, le phrasé des magazines, le bruit de fond de la psychologie : ma fibre maternelle. Ce qu'on appelle l'instinct, fait de dictons et de proverbes, de témoignages et de conseils : l'ancestral bavardage. (p. 16)

Le discours d'entour trouve, comme chez Annie Ernaux, son rendu dans la mention en discours direct non marqué (pure énonciation), sans attribution du dire, reproduit sous la forme d'une liste-litanie :

Alors commencent les discours :

Il a de la fièvre

C'est la nouvelle Lune.

Il a faim.

Il est trop couvert.

Il a froid.

Il faut que les bébés pleurent. Nous, on t'a laissé pleurer – mais nous ne le ferions plus aujourd'hui.

Il faut bien qu'il s'exprime.

Ne le prenez pas dans vos bras, vous allez l'énerver encore plus [...] (p. 22)

Le renvoi à des citations attribuées ou des paroles collectives, plus ou moins anonymisées, propres à un groupe social ou générationnel inscrivent l'expérience profondément individuelle de la maternité dans une énonciation sociale partagée.

Les clichés reprennent sens pour moi, les formules, oui, puisque sans métaphore *je donnerais ma vie pour lui*. (p. 42-43)

« Donner la vie c'est donner la mort », voilà ce qui est censé déprimer les Occidentales. Sous cette affirmation devenue un cliché, nourrie d'une métaphysique de comptoir, j'entends le « Viva la muerte » des fascistes espagnols. (p. 100)

« Donner la vie » est d'ailleurs une expression sournoise, fondée sur la dette ; « mettre au monde » est plus festif. Une émergence : on pousse hors de l'eau un être qui va vivre, né des courants, des fluides et du temps, plus que de soi. (p. 100-101)

« Je ne connais pas d'autre grâce que celle d'être né. Un esprit impartial la trouve complète ». Isidore Ducasse, comte de Lautréamont. Musique ! (p. 101)

L'indicible de la mort de l'enfant est un topos de la littérature, à l'envers en quelque sorte puisque comme nous le signalions en note au début de cet article, il existe une foison d'œuvres ayant abordé ce sujet. La particularité du roman de Marie Darrieusecq est d'abord d'être une fiction et non un roman-témoignage, ce qui a provoqué à l'époque de la sortie de l'ouvrage la colère de Camille Laurens qui a accusé la romancière d'avoir effectué un « plagiat psychique » : on est non seulement dans le rapport à la parole autre, mais également à l'expérience autre, narrée comme la sienne dans une œuvre fictionnelle. Le tabou concerne-t-il dès lors autant la captation d'une expérience individuelle mais profondément universelle que son degré de vécu ?

Sans doute est-ce une grande transgression d'écrire une fiction avec la mort d'un enfant, mais avec les tabous, on ne peut pas écrire. Si l'on pense qu'il y a des sujets interdits, autant ne pas écrire. (Darrieusecq, interview 2007, en ligne : www.leblogdeslivres.com/post/2007/08/26/152-la-revue-de-la-presse-du-26-aout)

C'est autant le mot manquant⁵ que l'énonciation collective que suppose l'annonce de la perte qui fait défaut et douleur :

Comment trouve-t-on les mots dans une situation où le langage est cassé en deux ? (*ibid.*)

J'écris pour donner voix à ce qui est passé sous silence. (*ibid.*)

La narratrice de *Tom est mort* est déchirée entre la valeur universelle de son expérience dramatique et sa volonté farouche d'en faire une expérience strictement individuelle, à laquelle correspondraient des mots « seulement à elle » (première citation) ou, plus précisément, des mots à tous qu'on ne galvauderait pas (seconde citation). On retrouve là le fantasme puriste du mot juste, du terme propre et de l'horreur polysémique :

Peut-être cet état s'appelle-t-il le deuil. On m'a souvent servi le mot, mais je ne m'en contente pas. Que ça soit contenu dans un mot qui entre dans le dictionnaire, un mot que chacun peut utiliser... Je voudrais un mot à moi, un mot pour moi seule. (p. 67)

Ce n'est pas tant qu'il faudrait un nouveau mot [... mais] Que les mots restent neufs, à disposition, qu'on n'ait pas à les exagérer, à les renforcer. (p. 67-68)

Le roman dédouble la problématique du « dire difficile » par le fait que l'enfant est mort dans un pays non francophone (Australie) et que la difficulté à énoncer la mort passe par cette barrière dédoublée, cet écueil linguistique de communiquer un événement intime et drama-

5. Dans la douleur d'une perte d'enfant, les parents souffrent de ne pas avoir de nom pour ce « nouveau statut », comme pour un veuf ou un orphelin, l'internet a fait circuler le terme *désenfantée*. Pour une approche détaillée de cette question, v. Cazal 2009.

tique dans une langue qui n'est pas la sienne, dire la mort de l'enfant dans une langue non maternelle.

J'abandonnais mon petit garçon dans la mort. Je restais sourde. On m'engueulait sur le mode administratif. On comprenait, mais on m'engueulait. En anglais, mais je perdais mon anglais de toute façon, je n'y comprenais rien. (p. 74)

Pour que le chagrin se perpétue, la narratrice devient muette (« je croyais refuser de parler, mais déjà je ne pouvais plus m'empêcher d'être muette », p. 133) :

[...] le langage était frappé de nullité. Les mots se formaient dans ma tête en nappes, elles inondaient mes neurones, s'étaient, se rejoignaient, ruisselaient pour former d'autres nappes, et cette crue ne passait pas, gouttait péniblement dans ma bouche pour former une syllabe bourbeuse qui, avant même d'être émise, perdait son sens. (p. 124)

Autour d'elle les phrases stéréotypées de la vie sociale continuent de circuler et elle les revêt d'italiques : expressions ou phrases entendues, expressions ou phrases déjà dites, peu ou pas attribuées ou relevant de la citation patrimoniale (poème célèbre de Hugo, proverbe, lieux communs, chansons...). *Mort sur le coup, on croirait qu'il dort, le temps ne fait rien à l'affaire, quand ça déborde il faut pleurer, demain dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne, you can say that, nouveau départ, c'est pas grave, Alive and kicking, Ashes to ashes...*

Cet entour de déjà-dit rejoint et conjoint les trois auteures confrontées à la dimension sociale et doxique du langage.

CONCLUSION OUVERTE

On pourrait nous dire que nos trois auteures ne font somme toute que rendre compte, dans des écritures personnelles, de la réflexivité propre au langage humain. Elles nous semblent cependant emblématiques d'une réflexivité intégrée dans un projet esthétique et éthique de la littérature. Réflexivité sur les rapports entre le monde matériel et l'expression des sensations dont celles vocales chez Colette, dimension sociale, historique, mémorielle du discours d'autrui chez Annie Ernaux, universalité des expériences individuelles et leur dialectique indicibilité / dicibilité chez Marie Darrieussecq : les trois écrivaines par ces variétés métadiscursives tissent entre elles un lien qui caractérise une littérature soucieuse de mettre à plat les doxas constitutives de l'expérience humaine et l'inexorable transmission des énoncés à tous et à chacun.

RÉFÉRENCES

- ACHARD-BAYLE Guy et LECOLLE Michelle (éds), 2009, *Sentiment linguistique. Discours spontanés sur le lexique*, Université de Metz, Recherches linguistiques 30.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995 / 2012, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, puis Limoges, Lambert-Lucas.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2003, « Le fait autonymique : langage, langue, discours. Quelques repères », dans J. Authier-Revuz *et alii*, p. 67-96.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, DOURY Marianne et REBOUL-TOURÉ Sandrine (éds), 2003, *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- CAZAL Yvonne, 2009, « Une lacune qui fait parler : quand le discours spontané sur le lexique s'exerce sur la lacune lexicale "mère-qui-a-perdu-son-enfant" », dans G. Achard-Bayle et M. Lecolle (éds), p. 105-122.
- COHEN Marcel, 1956, *Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel.
- DESSONS Gérard, 2005, « Ne pas avoir l'accent qu'on a », *Le Français aujourd'hui* 150, p. 33-41.
- PAVEAU Marie-Anne et ROSIER Laurence, 2008, *La Langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- ROSIER Laurence, 1997, « Parole donnée, parole offerte, ou Les avatars du discours rapporté chez Colette », *Cahiers Colette* 19, p. 69-79.
- ROSIER Laurence, 2008, *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.

CE QUE CITER VEUT DIRE :
ANNIE ERNAUX
ET LE LANGAGE DE L'AUTRE MONDE

France VERNIER
Université François-Rabelais, Tours

Il n'est pas de langage solitaire. Quoi qu'on en ait, le seul fait de s'affronter à la langue, fût-ce dans l'illusoire intimité du moi, c'est déjà faire surgir les autres. Pour un être parlant, il n'est pas de réelle solitude puisqu'en convoquant les mots il fait se lever la foule de tous ceux qui parlent, ont parlé, ou pensent, ou rêvent, dans le même lit : il lui est seulement loisible d'y imprimer les plis ou les creux qu'il saura y faire, d'échapper – s'il le peut – aux bras qui l'enlacent. « L'homme se fait, certes, dans le langage », comme le dit Benveniste, mais la langue le fait.

Langue, langage : deux termes que les linguistes distinguent soigneusement, (en principe du moins car il leur arrive souvent de les employer indifféremment¹) et à juste titre. Cependant la signification de « langage » est assez ambiguë pour qu'il soit nécessaire de dire d'entrée de jeu en quel sens je l'entendrai ici.

Si langage s'oppose à langue c'est de deux manières.

Au plus abstrait (ou général) le langage désigne la faculté de symbolisation dont la parole (*logos*) est la forme la plus élaborée, mais non la seule : ainsi on parle de langage architectural, filmique, pictural, informatique, etc.

Au plus concret (et, toujours, avec un déterminant) les langages désignent des catégories de la langue fonctionnant avec des caractéris-

1. Ainsi F. Gadet, dans *Le Français populaire* (1992), emploie à quelques lignes de distance « le langage du peuple » et (I § 1) « la langue populaire » dans un ouvrage précisément destiné à sa définition...

tiques phonétiques, lexicales, morphologiques, voire syntaxiques particulières.

Les traits qui distinguent, à l'intérieur de la langue, ce qu'on nomme des langages ne sont, à vrai dire, pas nettement déterminés.

Mode d'emploi idiosyncrasique, « style », jargon de métier ou de milieu, idiome social, parler régional, aucun de ces usages de la langue ne saurait être considéré au même titre qu'une langue étrangère ou même qu'un patois.

Pourtant les limites sont à ce point floues qu'on parle souvent, même si cet usage est condamné par les linguistes, de la « langue » d'un écrivain : quoique l'expression soit impropre, elle est révélatrice et désigne un mode d'utilisation de la langue commune assez individuel, original, immédiatement reconnaissable, pour donner l'impression d'un système autonome, relevant d'une « vision du monde », comme dit Bakhtine, singulière. Ainsi seuls certains écrivains (Rabelais, Céline, Duras par exemple) accèdent à ce statut : c'est qu'ils ont imprimé à la langue une marque si visible et repérable, mais aussi si féconde (leur maniement de la langue devient une espèce de vulgate et sert de matrice à un nouveau rapport au monde) qu'elle déborde ce qu'on appelle un style. C'est par métaphore qu'on peut parler de leur « langue ». Est-ce pour autant un langage ?

Ce cas particulier nous permet peut-être de mieux approcher la notion de langage. Celle-ci met en effet en jeu des critères très hétérogènes.

D'un point de vue structurel, on a pu affirmer que les seules particularités lexicales ne suffisent pas à définir un langage tant que l'ordre des mots et la syntaxe, colonne vertébrale de la langue, demeurent. Mais les libertés prises avec cette dernière, voire les entorses, tics, ou innovations, fréquents chez nombre d'écrivains, n'ont jamais suffi à faire apparaître leurs écrits comme relevant d'un langage spécifique : quitte, on vient de le voir, à leur attribuer plutôt une « langue », tout en en faisant paradoxalement des parangons d'un bel exercice de « la » langue... À l'inverse il arrive que l'on « entende » comme étrangère (ou du moins relevant d'un « jargon ») une utilisation de la langue syntaxiquement « correcte » mais faisant usage d'un lexique trop particulier pour être immédiatement compréhensible.

D'un autre point de vue, on distingue volontiers langue écrite et langue orale. Voir langage écrit et langage oral (toujours ce même flou sur langue et langage). Mais depuis longtemps nombre d'écrivains utilisent à l'écrit, dans des textes qui s'affirment clairement comme littéraires, ce qui est réputé – syntaxe, lexique, rythme – ouvertement « langue orale », tout comme bien des prestations orales se font en « langue écrite ». Cette distinction ne saurait donc servir comme critère pour définir un langage.

Une autre considération est sans doute plus pertinente. Si l'on tient compte cette fois de la qualité des locuteurs, on distinguera ce qui relève en sa particularité d'une utilisation individuelle de la langue et ce qui renvoie à la pratique collective d'un groupe ou d'une communauté. Dans le premier cas, dont relèverait alors la « langue » de tel écrivain qui nous a arrêtés plus haut, il s'agit d'une utilisation singulière de la langue commune qui ne suppose pas une pratique partagée : au contraire elle prétend à l'entière singularité et est reconnue pour cette qualité même. Il arrive qu'un écrivain attribue à l'un de ses personnages le privilège d'une telle individualité : ainsi Oriane se distingue des autres aristocrates de *La Recherche* par une pratique que nul ne parvient à imiter et qui lui appartient en propre.

Dans le deuxième cas au contraire, c'est dans la mesure où elle renvoie d'évidence à la pratique linguistique d'une communauté que l'utilisation particulière de la langue est identifiée, et... sert à identifier le locuteur qui s'en sert, mais qui n'en est *pas responsable*. La différence est de taille et, on le verra, de grande conséquence. Ainsi le langage de Françoise, tant admiré par le narrateur de *La Recherche*, ne lui doit rien : elle en est l'inconsciente porteuse et en ignore la beauté. C'est au narrateur que revient le mérite d'y être sensible et d'en dévoiler les origines : « et l'on était obligé de se dire qu'il y avait en elle un passé français très ancien, noble et mal compris [...] comme les hommes primitifs dont les sens étaient plus puissants que les nôtres, elle discernait immédiatement, à des signes insaisissables pour nous, toute vérité que nous voulions lui cacher ». De même Françoise laisse sans discernement contaminer le beau français paysan hérité de ses ancêtres par les traits faubouriens et ouvriers du langage de sa fille².

Il me semble que c'est dans ce deuxième cas seulement qu'on peut à bon escient parler d'un langage : utilisation spécifique de la langue, identifiable par le fait qu'elle relève d'une *pratique partagée par une communauté*, quelle que soit la nature de cette dernière.

Elle peut être sociale, renvoyant à un milieu ou à une classe. Mais elle peut aussi se référer à l'âge (langage enfantin, « ado »), au sexe (« langage des femmes »), à la région, ou à des ensembles socio-professionnels : médiatique, politique, étudiant, lycéen, « branché », ou encore, mêlant plusieurs critères, argot « des prisons », des faubourgs, de la pègre ou, de nos jours, « langage des banlieues ».

Ce qui est alors décisif c'est donc, d'une part la communauté de locuteurs à laquelle renvoient les langages, et de l'autre leur altérité par rapport à la langue, qui prétend les inclure et est posée comme la norme absolue avec laquelle ils font dissidence. Ce ne sont pas tant

2. Proust est ici d'accord avec *L'Esthétique de la langue française* de R. de Gourmont qui l'a très vraisemblablement influencé.

leurs caractères intrinsèques que leur *relation à la langue* qui les définit comme langages.

Afin de ne pas préjuger de leur valeur relative lorsqu'ils sont convoqués dans les textes littéraires, je les nommerai *langages exotiques* en prenant exotique au sens étymologique : venus d'ailleurs.

Prise comme norme suprême (« langage-maître » comme la nomme Bakhtine renvoyant ainsi à n'être qu'un parmi les langages), la langue apparaît, lorsque le texte fait place à de tels langages, comme la référence absolue. C'est du haut de sa supériorité qu'elle semble les considérer, avec bienveillance, crainte, hostilité ou mépris, mais parfois aussi avec une admiration qui va rarement sans condescendance, avec le dépit de ne pouvoir les apprivoiser tout à fait³, ou encore avec le désespoir de ne savoir les manier⁴.

Le problème est qu'il ne dépend pas de la seule intention de l'auteur qui convoque de tels langages de les faire apparaître dans son texte comme il le souhaiterait, avec la charge de sens ou d'émotion particulière qu'il voudrait rendre sensible, ou au contraire avec l'infirmité révélatrice qu'il voudrait mettre en lumière. Tout dépend en effet, non des seuls termes, ou des seules séquences, cités par l'écrivain, mais de leur sertissage dans le texte ou, pour mieux dire, de la mise en scène verbale qui les présente. Celle-ci est extrêmement complexe et met en jeu, non seulement l'environnement immédiat des citations concernées mais la composition de l'ouvrage tout entier. Il n'y a ainsi aucun système, aucune méthode qui permette à coup sûr de respecter l'altérité d'un langage exotique sans l'inférioriser.

Le seul fait de citer les paroles d'un autre, quel qu'il soit, implique que le « citeur » garde la haute main sur les propos qu'il rapporte, *même s'il est déterminé* à en respecter l'esprit comme la lettre, et *même si* son objectif affiché est de donner la parole à ceux ou celles qui ne l'ont pas (les « muets » de Michelet par exemple, ou « *l'homme des champs* » de George Sand) : quels que soient ses efforts il s'adresse à des lecteurs à qui il est tenu de rendre intelligible un langage qui leur est étranger.

Pour donner une idée plus précise des difficultés auxquelles se heurte l'écrivain soucieux de faire apparaître en sa différence un langage qu'il présente comme étranger au sien, et à celui du lecteur, sans pourtant vouloir le dévaloriser, je prendrai l'exemple du roman d'Annie Ernaux, *La Place*. Le cas me semble d'autant plus éclairant que la narratrice lutte contre une forme de culpabilité face à ce qui lui apparaît comme une trahison (être passée dans le monde des bourgeois).

3. Le livre des *Misérables* intitulé « L'Argot » témoigne de cette ambivalence et de ces contradictions.

4. Comme s'en plaint Michelet dans *Nos Fils* en une phrase toujours citée, où – c'est à souligner – il sacre le langage populaire comme une « langue » : « *Mais sa [du peuple] langue, je n'ai jamais pu la parler !* »

Ce livre, paru en 1983, sans indication générique, est (sans préjuger de ses autres qualités) intéressant du point de vue qui m'occupe, tant le problème de l'insertion d'un langage « exotique » et de son rapport à celui de la narratrice y est central, et ouvertement présenté comme tel. Il y est même dramatisé d'entrée de jeu par la citation de Jean Genet mise en exergue :

« Je hasarde une explication : écrire c'est le dernier recours quand on a trahi. »

Dès la première page, qui s'ouvre sur le *passage* des épreuves du Capes par la narratrice, s'exprime la conscience du *franchissement* d'une frontière qui va la séparer irrémédiablement de son milieu familial, et surtout du langage qui le constitue et avec lequel elle rompt, au prix – on le verra plus tard – d'une rupture de la communication verbale : « Il suffisait de franchir correctement l'heure suivante pour être autorisée à faire comme elle toute ma vie. » (elle, c'est la « prof de lettres confirmée » qu'elle vient d'évoquer). Dramatisation encore, on le voit, dans cette concentration du temps (une heure) qui fait songer au théâtre classique. Et dans ce symbole de la langue de culture qu'est *Le Père Goriot*, grâce auquel elle entre dans l'autre monde⁵, en répudiant son père pour élire ce « Père » littéraire... La fin de cette première et courte séquence qualifie ironiquement, dès la deuxième page, cette épreuve de concours apparemment banale de « cérémonie », lui conférant une solennité que met en relief, quelques pages plus loin (p. 16), le même terme, renvoyant cette fois à l'inhumation du père (« J'avais l'impression que ces préparatifs n'avaient pas de lien avec mon père. Une cérémonie dont il serait absent... »). Comme si ces deux rites sociaux, apparemment peu comparables, avaient un lien, celui de consacrer la rupture : en effet, à la lettre écrite « à mes parents », annonçant le succès au Capes, seule « ma mère m'a répondu » (p. 12).

Cet événement anodin (passer le Capes), par sa place en ouverture, le saut temporel qui le relie, sans explication, au récit de la mort du père, la citation de Genet, son caractère cérémoniel, apparaît ainsi comme la cause et l'emblème de la séparation irrémédiable qui, par l'entrée dans « le monde bourgeois et cultivé » (p. 111), a rendu tout échange verbal impossible.

C'est même la matrice du livre : « J'écris peut-être parce qu'on n'avait plus rien à se dire » (p. 84). Cette petite phrase est lourde de

5. Ironie sur soi-même incluse, car c'est à cette époque « le » roman de Balzac le plus « populairement » cité, celui qu'on connaît quand on n'a pas de vraie culture. C'est aussi une manière de banaliser son expérience : tous les petits enfants qui, comme elle, vont, en « faisant des études », monter dans l'échelle sociale, passent ou passeront par *Le Père Goriot*, et, d'abord, ceux à qui elle en « explique » un passage. Il ne s'agit pas de relater l'exception d'un destin, mais au contraire d'en souligner l'aspect général, institutionnel.

sens : dans la mesure où, tout le livre en témoigne, il n'y a pas de rupture affective – au contraire – c'est bien que ne plus parler le même langage (car il s'agit bien de la même *langue*) ne pose pas seulement un problème de traduction, d'interprétation, mais supprime toute matière à l'échange. Cela va beaucoup plus loin que « ne pas se comprendre ». Désormais la narratrice n'a plus rien à *lui* dire, mais elle peut *en* dire, du moins *en* écrire. Lui, non : il n'y a pas de réciprocité. Le « nous » n'est plus possible et, si (p. 61) la narratrice écrit : « Je dis souvent "nous" maintenant, parce que j'ai longtemps pensé de cette façon et je ne sais pas quand j'ai cessé de le faire », c'est uniquement en référence à une période révolue (j'ai cessé), et cela demeure d'ailleurs rare dans le texte. Cependant cette précision est particulièrement intéressante : elle met en relief la singularité de l'entreprise d'écriture. Alors que la quasi-totalité des textes qui représentent ou citent un langage ou des langages exotiques opposent un narrateur détenteur du langage maître à des locuteurs qui font partie d'une communauté langagière différente de la sienne, l'originalité du livre d'Annie Ernaux est que la narratrice exhibe en son altérité un langage qui fut le sien, qu'elle a partagé avec les locuteurs qu'elle évoque, et dont elle a fait partie (d'où le « nous » sus-cité), même si au moment de l'écriture elle est dans un autre monde, parce qu'elle parle autrement. Chose d'autant plus importante qu'elle souligne tout le poids et l'enjeu de cette pratique d'un langage : elle implique qu'on « pense de cette façon » et, donc, qu'en la quittant, on pense autrement, et d'autres choses. Cela dépasse infiniment un simple problème de « communication » : c'est une métamorphose.

D'où la contradiction qui, de fait, dramatise tout le livre : « Voie étroite, en écrivant, entre la réhabilitation d'un mode de vie considéré comme inférieur, et la dénonciation de l'aliénation qui l'accompagne » (p. 64). Car, écrivant, c'est malgré elle, avec la douleur d'une « trahison », qu'elle fait inévitablement partie de ceux qui « considèrent comme inférieur » : « J'ai fini de mettre au jour l'héritage que j'ai dû déposer au seuil du monde bourgeois quand j'y suis entrée » (p. 111, je souligne).

Ce langage, exotique pour la narratrice actuelle autant que pour ses lecteurs, apparaît ainsi dans le texte avec sa nécessité : aucune traduction ne serait capable d'exprimer, ni même d'évoquer la teneur d'une expérience radicalement autre, la « vision du monde », comme disait Bakhtine, qu'il construit et dont il émane. C'est dire par là que le langage-maître serait incapable de s'y substituer sans fausser la précieuse saisie d'une expérience singulière.

Cependant le fait que la narratrice a elle-même « vécu dans ce monde » n'empêche pas que ce langage est présenté comme inférieur, ce qu'elle reconnaît au moins implicitement : « ces mots et ces phrases

disent *les limites et la couleur* du monde où vécut mon père » (p. 46, je souligne).

Les dénégations qui accompagnent son projet : « ... je me tiens au plus près des mots et des phrases entendues⁶, les soulignant parfois par des italiques. Non pour indiquer un double sens au lecteur et lui offrir le plaisir d'une complicité, que je *refuse* sous toutes ses formes, nostalgie, pathétique ou dérision » (p. 46, je souligne) désignent plutôt la tristesse (ou culpabilité ?) d'avoir dû « trahir » en entrant, pourtant conformément au vœu même de ses parents, dans l'autre monde, que la teneur de l'entreprise d'écriture. C'est bien en effet du « haut du » langage maître qui est désormais le sien qu'elle convoque, élit, dispose les citations – dont elle choisit aussi de les « souligner parfois par des italiques » – qui, à ses yeux d'écrivain aujourd'hui, paraissent « parlantes ». Il faut aussi noter qu'elle les transcrit en les intégrant, pour ce qui concerne la prononciation, dans le langage qui est maintenant le sien, prenant parfois la peine de commenter : « Il disait toujours *ton* école et il prononçait le pen-sion-nat, la chère Sœu-œur (nom de la directrice), en détachant, du bout des lèvres, dans une déférence affectée, comme si la prononciation normale de ces mots supposait, avec le lieu fermé qu'ils évoquent, une familiarité qu'il ne se sentait pas en droit de revendiquer » (p. 73-74). On ne trouve qu'une fois, très fugacement, une allusion d'ordre phonétique : « J'entendais à nouveau leur façon de dire "a" pour "elle", de parler fort » (p. 97).

Ainsi on ne peut s'empêcher de ressentir à la lecture, sinon « nostalgie, pathétique ou dérision », ce qu'il faut bien appeler une complicité face à un langage qui a certes de la « couleur », mais aussi des « limites ». Le surplomb que voudrait éviter la narratrice est bien là, malgré elle : c'est celui que, par une mise en abyme, manifestent ses « copines de fac » lorsque le père veut devant elles les « honorer » et « passer pour quelqu'un qui a du savoir-vivre ». « Il révélait surtout une infériorité qu'elles reconnaissaient malgré elles, en disant par exemple, "bonjour monsieur, comme ça va-ti ?" » (p. 93). Sauf que... la narratrice, elle, *écrit*, et ne s'adresse pas à son père, mais aux lecteurs : le seul « recours », disait Genet !

Cette impression est d'autant plus vive que – outre le choix des citations auquel je vais venir – la narratrice commente et interprète les paroles qu'elle rapporte, autant que les gestes et les silences. Ce souci, souvent inutile car le lecteur comprend en général de lui-même, de traduire en langage cultivé, littéraire, les paroles citées indique bien la maîtrise de la narratrice, détentrice, elle, des deux codes, le « leur », le « nôtre ». La fonction d'interprète, celle d'une « prof de lettres confirmée » qui annote en marge, est parfois sèchement assumée, comme :

6. On notera que, bien qu'ayant vécu dans ce monde, il ne s'agit ici que des phrases entendues, et non pas prononcées par elle : la séparation agit rétroactivement.

« tu n'étais pas fait pour être commerçant » (*comprendre* : tu aurais dû rester ouvrier) » (p. 71), ou : « Il est plus gentil comme ça, *c'est-à-dire* net, convenable » (p. 15, c'est moi qui souligne).

Mais la rupture de toute communication verbale, lorsque la narratrice a « glissé dans cette moitié du monde pour laquelle l'autre n'est qu'un décor », vient bien, elle, du fait « qu'on n'avait plus rien à se dire » (p. 84). Et ce tarissement est donné comme conséquence de l'enfermement du père dans son langage : « Je croyais toujours avoir raison parce qu'il ne savait pas *discuter* » (p. 82). « Je pensais qu'il ne pouvait plus rien pour moi. Ses mots et ses idées n'avaient pas cours dans les salles de français ou de philo... » (p. 83), alors qu'il reste un lien, frêle mais réel avec la mère : « Elle cherchait à employer mes mots, flirt, être un crack, etc. » (p. 82), dans la mesure même où elle tente de timides incursions dans le nouveau langage de la narratrice.

Mais c'est surtout le choix des séquences rapportées qui manifeste le surplomb.

Tout d'abord, comme dans tous les cas de discours rapportés, il faut tenir compte du fait que c'est le narrateur, ici la narratrice, qui « dispose ». C'est-à-dire qu'elle est totalement maîtresse de convoquer, ou non, les paroles prononcées, selon qu'elle les estime nécessaires à son dessein. Or, quelles que soient les paroles que le narrateur choisit d'isoler, qu'il s'agisse de la duchesse de Guermantes, d'un ouvrier ou, ici, de ses parents, c'est lui qui les élit, les place, les commente (ou non), et, par ce sertissage, les arrache au flux dont elles faisaient (ou sont censées faire) partie, leur donnant par là, inévitablement, un sens différent – comme un projecteur qui isole sur scène, un visage, ou un objet – de celui qu'ils avaient dans leur contexte énonciatif originel. C'est ce que les critiques nomment souvent, pour l'admirer, le choix de propos « révélateurs ». Et c'est cette prétention à « révéler » qui fait problème : elle suppose que celui qui les cite (... à comparaître !) sait ce qu'elles ont à dire. Comme dans l'écoute symptomale, c'est l'auditeur-transcripteur qui comprend et énonce le sens particulier inconsciemment émis par le locuteur. Le langage exotique n'apparaît alors que pour suggérer ce que l'auteur ne saurait dire (ni écrire) dans *sa* langue, mais dont il perçoit assez savamment la « couleur » pour la donner à sentir dans sa pureté, débarrassée de la charge informative dont il a pris soin de l'alléger.

Ainsi, réussir à présenter des éléments (mots, phrases, séquences) du langage des « autres » de manière telle qu'ils n'apparaissent pas comme de simples travestissements folkloriques mais aient le statut de paroles « à part entière », c'est-à-dire porteuses de sens par elles-mêmes et sans le secours du rapporteur (« c'est-à-dire, comprendre, ils voulaient dire par là », etc.) ne va pas de soi⁷.

7. Ainsi Toni Morisson, dans un entretien à l'Auditorium du Louvre, le 26 novembre 2006, soulignait : « Je vois toujours dans les romans le langage des nègres rapporté

C'est dire que, paradoxalement, la fidélité passe par l'artefact, et que le mirage de l'authenticité, ou de la naïveté, est un leurre.

Le cas de *La Place* est assez singulier de ce point de vue ; en effet la narratrice se défend, apparemment pour des raisons d'éthique, de recourir à l'artifice : « je n'ai *pas le droit* de prendre d'abord le parti de l'art » (p. 24, c'est moi qui souligne) et : « Naturellement, aucun bonheur d'écrire, dans cette entreprise où je me tiens au plus près des mots et des phrases entendues, les soulignant parfois par des italiques [...] Simplement parce que ces mots et ces phrases disent les limites et la couleur du monde où vécu mon père » (p. 46). On voit déjà là la contradiction : souligner « parfois », et non systématiquement, c'est bien sûr faire des choix qui relèvent de la mise en scène verbale, et bien de l'art d'écrire. En outre il s'agit bien d'élire, parmi le flux des phrases entendues, celles qui « disent les limites et la couleur », celles que la narratrice estime révélatrices de ce qu'elle juge aujourd'hui susceptible d'évoquer pour le lecteur limites et couleur, une caractérisation de ce langage paternel vu d'ailleurs. Qui nierait qu'il s'agit là de l'art du romancier ?

Mais au-delà : toute l'architecture du livre, sa construction temporelle, la savante composition des retours en arrière, le jeu des temps grammaticaux et des pronoms, et jusqu'à ces incursions de l'écrivain dans la trame narrative, sans compter cette « écriture plate qui me vient naturellement » (p. 24), et qui n'est pas si « plate » qu'elle se dit, jouant du montage/collage, et ne s'interdisant pas les figures ni les effets.

Loin de moi l'idée d'en faire reproche à l'auteur ! Au contraire, c'est bien ce travail d'écriture (d'art !) qui fait l'intérêt et la beauté du livre.

Comme un peintre choisit son motif, le cadrage ou la lumière qui donneront à l'œuvre le pouvoir de suggérer sa vision en modelant le spectacle qu'il interprète, sans qu'on songe à lui reprocher le bleu des ombres ou la perspective qu'il a élue.

Mais la question n'est pas là : ce qui m'occupe ici est la représentation du langage « exotique » (en l'occurrence celui du père et de ceux dont il fait partie) et de son rapport au langage qui le convoque, celui de la narratrice, quelles que soient les intentions affichées.

Or la première remarque qui s'impose – car les occurrences de paroles citées sont très courtes dans ce livre, et toujours enchâssées – c'est que leur choix, assumé, est significatif.

Le langage des parents, malgré le léger *distinguo* qui, une fois, excepte la mère (encore est-ce pour signaler qu'elle « cherchait à

comme balbutiant et infantile : ce que je voulais, c'est qu'il soit *meaningful and powerful* ».

employer mes mots » (p. 82), et non pour un usage individuel de la langue), n'est jamais cité comme trace d'une expression personnelle. Au contraire, c'est toujours en tant qu'émanation indistincte d'un membre de la communauté que constitue leur groupe social. Dès le début (p. 15), après qu'« on » a accompli le geste rituel (joindre les mains du père mort), la narratrice affirme : « Je ne sais plus si c'est ma mère ou ma tante qui a dit : ... ». De même (p. 17) les « habitués » commentent l'événement sans que leurs propos se distinguent les uns des autres, se confondant avec ceux de la mère et de la famille (p. 14) : « Mon oncle et ma tante répétaient... ». Et, ici encore la narratrice « traduit » pour le lecteur, en un français littéraire : « Ils voulaient manifester ainsi à ma mère qu'elle n'était pas seule dans sa douleur », puis, comme pour enlever aux quelques phrases l'expression individuelle qu'elles pourraient suggérer, en interprète la fonction sociale : « une forme de politesse ». Tout se passe comme si les phrases ou mots cités étaient interchangeable, n'importe quel membre du groupe social dont fait partie le père étant susceptible de dire les mêmes. Les rares traits qui l'individualisent ne sont pour ainsi dire pas « de son fait », en tout cas pas suggérés par ses paroles, mais relevés par sa fille. Celle-ci semble savoir mieux que lui ce qui se passe dans sa tête, le pourquoi de ses comportements. Ainsi (p. 90) :

Il avait encore des projets pour que le commerce et la maison aient bonne apparence, mais de moins en moins la perception des bouleversements qu'il aurait fallu pour attirer une nouvelles clientèle. [...] Plus d'ambition. Il s'était résigné à ce que son commerce ne soit qu'une survivance qui disparaîtrait avec lui.

C'est d'ailleurs le cas (p. 30-31) dans le florilège des « phrases étranges » (qu'elle, et non lui, trouve, en complicité évidente avec le lecteur, étranges) en italiques, tirées du « livre de lecture de (son) père ». C'est dire qu'elle interprète jusqu'à sa manière de lire, et d'élire dans sa lecture, comme si elle savait mieux que lui non seulement ce qu'il appréciait, mais ce dont il se souvenait, et pourquoi. Ces citations sont en effet suivies de (p. 31) : « C'est le seul livre dont il a gardé le souvenir ».

Certes elle affirme bien avoir habité elle-même ce langage-là dans son enfance, mais elle ne l'utilise jamais. Pas plus que son père n'utilise le patois, qui « avait été l'unique langue de (ses) grands-parents », et pour qui « c'était quelque chose de vieux et de laid, un signe d'infériorité » (p. 62). Ainsi le langage exotique n'est cité qu'en sa qualité de révélateur sociologique. Au même titre que peuvent l'être des coutumes, des vêtements, des goûts ou des meubles : non pour sa capacité à exprimer ce que la langue châtiée serait impuissante à dire. Il a cette vertu de plonger, de manière sensible, le lecteur dans un univers censé lui être étranger. En un mot il reste pittoresque sans se

manifeste, pour reprendre l'expression de Toni Morisson, comme *meaningful and powerful*, caractéristiques que d'ailleurs l'auteur ne cherche nullement à suggérer.

En cela *La Place* rejoint très exactement l'analyse que fait A. Vaillant (2006 : 105) :

lorsque le parleur appartient au peuple et qu'il n'a pas la capacité de se dépêtrer des pièges de la communication verbale : les mots qu'il emploie apparaissent alors comme les stigmates de sa condition sociale, au même titre que son habillement ou ses traits physiques, et le romancier passera plus de temps à les gloser et à les interpréter qu'à les faire entendre réellement. Inutile donc, pour le romancier, réaliste, de faire parler longuement le peuple une fois qu'on a fait entendre et reconnaître son accent particulier, puisque, pense-t-on, il n'a rien d'intéressant à dire.

Ce mode de présentation du langage des parents est corroboré par le moyen d'anamnèse évoqué : en cours d'écriture, cherchant à « ramener au jour des faits oubliés » (p. 100), ce n'est ni dans sa mémoire qui « résiste » et où elle ne retrouve qu'elle-même, ni dans quelque émotion intime ou quelque trait individuel qu'elle parvient à retrouver « la figure de (son) père ». C'est en observant (et non en interrogeant : c'est-à-dire en gardant maîtrise et contrôle) les comportements les plus anodins, dérisoires ou négatifs, peu « personnels » en tout cas d'une masse indéfinie, et non de quelque individualité, qu'elle retrouve la « réalité oubliée ». Du moins elle l'affirme sans ambages :

C'est dans la manière dont les gens s'assoient et s'ennuient dans les salles d'attente, interpellent leurs enfants, font au revoir sur les quais de gare que j'ai cherché la figure de mon père. J'ai retrouvé dans les êtres anonymes rencontrés n'importe où, porteurs à leur insu des signes... (p. 100-101)

Cette quête, dans ses modalités, son objet, le diagnostic sûr de soi qu'elle implique, en dit (dououreusement) long sur l'inconsciente supériorité que s'arrogue la narratrice, comparable à celle que l'on a pu, à juste titre, reprocher aux ethnologues d'antan. Outre le fait que l'enquêteur ne « trouve » pas mais « retrouve », ce qui est déterminant c'est l'implicite déni d'individualité : ce qui identifie ces gens-là (les « autres », même si ici la narratrice en a fait jadis partie), c'est ce qu'ils ont de commun avec leurs semblables. Qui d'entre « nous » admettrait d'être identifié par ce qu'il a de commun avec ceux de son milieu, de sa profession, de son âge, bref par ce qui, précisément, lui dénie l'individualité ? L'assertion, aussi, selon laquelle c'est dans les circonstances les plus passives (s'ennuyer, attendre) ou les plus conventionnelles (s'asseoir, interpellier ses enfants, dire au revoir sur un quai de gare) que la figure d'un père peut surgir de l'oubli, témoigne lourdement de ce regard dominant, de cette « écoute symp-

tomale » qui caractérise la suprématie du narrateur sur les peuplades qu'il évoque. Mais le plus révélateur peut-être (qu'on trouve aussi, entre autres, chez Proust) c'est l'assurance avec laquelle l'observateur condescend à trouver du prix à des conduites, ou à des propos tenus, dont leurs auteurs ne sont pas conscients : « porteurs à *leur insu* des signes de force ou d'humiliation ». À leur insu : comme le coléoptère qui ne sait pas qu'il a des élytres, la fourmi ouvrière qui ne sait pas le pourquoi de son rôle dans la collectivité, il faut un observateur savant qui les décrypte.

Or, malgré l'ironie de la narratrice à l'égard de son propre langage « petit-bourgeois et cultivé », la douleur d'avoir dû rompre avec le monde de ses parents et de son enfance, la sincérité avec laquelle elle cherche à restituer une expérience de vie inconnue de ses lecteurs, son effort pour ne pas « juger », son refus de décider, ou de se « demander même où était le bonheur » (p. 101), le langage de son « livre » met le langage de ceux (ses parents et ceux qu'ils fréquentaient) qu'elle voudrait faire entendre, en position d'infériorité manifeste. Elle, elle écrit un livre, et ne se contente pas d'« interpellé (ses) enfants ».

Il ne s'agit nullement de lui en faire procès, encore moins de contester la qualité littéraire, ni humaine, de son entreprise, au contraire : le refus de toute sentimentalité enjolivante, l'intégration, dans l'entreprise d'écriture elle-même, des contradictions qu'elle implique, l'appréhension lucide de ce qu'entraîne l'entrée dans un nouveau langage, de ses possibles et de ses manques, le souci de faire revivre un monde qu'elle ne renie pas mais dont elle ressent les limites, tout cela fait du livre, non seulement un témoignage, mais une œuvre.

L'exemple n'en est que plus probant en ce qui concerne le problème posé à tout écrivain qui s'affronte à des langages « exotiques » : comment rendre la communauté (étrangère au langage maître qui les convoque) qui les désigne comme « langages », sans effacer l'individualité des locuteurs évoqués ? Comment faire sentir, sous, ou à partir de l'altérité qu'il s'agit de rendre sensible – et qui est commune à tous ceux qui l'emploient – l'individualité de chacun des locuteurs, seule capable de suggérer une humanité qui ne soit pas infériorisée par l'appartenance à un troupeau (celui des « êtres anonymes rencontrés n'importe où ») ? Sauf à valoriser d'emblée le statut de victimes (de l'inculture, de la pauvreté, de la colonisation...), le langage des « autres », *dès lors qu'on le comprend*, s'il peut avoir, comme l'écrit Annie Ernaux, de la « couleur », manifeste ses « limites ».

Je parle ici, on l'aura compris, de « langages », non de langues, car dans ce dernier cas, l'altérité a un tout autre statut, et peut s'imposer d'égal à égal.

Et, de fait, les occurrences de langage exotique dans *La Place* ne sont jamais choisies de manière à surprendre, ni à suggérer une vision du monde ou des êtres capable d'intriguer le lecteur, de l'inciter à s'interroger sur le mystère de relations entre les gens et les choses qu'il gagnerait à comprendre. La conscience de l'infériorité, le souci de rester à sa place, de faire et dire « ce qu'il faut », l'incapacité à plaisanter (p. 89), la peur du qu'en dira-t-on, les préjugés (p. 79), l'incapacité à changer, le recours aux maximes toutes faites qui évitent d'avoir à penser ou à prendre position : « La mort, allusivement, sous forme de maximes, on sait bien ce qui nous attend [...] Ni inquiétude, ni jubilation, il a pris son parti de me voir mener cette vie bizarre » (p. 91). Ni, ni : le manque, le moins, la soumission). Culpabilité de « coûter cher » (p. 86). « Il a perdu sa fierté à cinquante-neuf ans. "Je ne suis plus bon à rien". Plusieurs sens peut-être » (p. 87). Ou encore : « il racontait ses menus [...] Aux alentours de la soixantaine, tout le monde autour avait ce sujet de conversation » (p. 87). Il n'est pas jusqu'à la conclusion du livre qui ne mette en scène cette désespérante répétition des vies : ce n'est pas sur le père que portent les dernières lignes, mais sur une ancienne élève devenue caissière, et dont la vie s'annonce pareillement étroite, l'attitude pareillement soumise.

C'est certes cette capacité à figurer, sans enjolivement romanesque ni sentimentalité, la tristesse (qui n'interdit même pas une certaine forme de bonheur) de vies sans drame mais sans échappée, à suggérer, par le seul fait de les prendre malgré tout pour sujet, la tendresse qui réussit à dominer la culpabilité et la pitié, qui fait la beauté du livre. Sa réussite, certes douloureuse, est de rendre sensible, par un sertissage savamment dosé, l'expérience d'un monde enfermé dans une parole comme amputée du pouvoir d'exprimer.

Ce sont sans doute, aussi, les limites, ou l'insuffisance de *tout* langage que suggère le livre : n'avoir « rien à se dire » empêche-t-il tout échange, toute communication ?

Il demeure que ce livre montre assez clairement, me semble-t-il, les contradictions et la complexité des éléments qui construisent, parfois à l'encontre de l'intention de l'auteur, le jour sous lequel apparaît dans le texte le langage exotique.

Dans le livre suivant, *Une femme* (1987), qui évoque le même milieu, la même famille, le personnage central est cette fois la mère et non plus le père. Je ne sais (l'auteur elle-même le sait-elle ?) s'il s'agit alors d'une évolution volontaire de l'écriture, ou si c'est le nouveau centrage sur la mère qui en est cause, mais la stratégie change et, avec elle, le statut du langage exotique. Non tant l'idiome des discours rapportés que leur sertissage, ou, si l'on veut, leur mise en scène verbale. L'emploi des guillemets demeure aussi inconstant, mais cette fois la narratrice rapporte *ses propres* propos ou pensées, qui ne

tranchent plus systématiquement avec ceux des autres, allant jusqu'à les guillemeter même lorsqu'ils n'ont rien de remarquable : « ... des instants de vide chaque fois que je constate "ce n'est plus la peine de" ou "je n'ai plus besoin de" (faire ceci ou cela pour elle) » (p. 21). Mais ce qui frappe surtout c'est qu'elle utilise souvent, en les mêlant intimement à son propre langage des termes ou des expressions qu'elle eût récusés pour elle-même dans *La Place* : « Mais son frère aîné était parvenu à une bonne place au chemin de fer » (p. 36, c'est moi qui souligne), ou : « Cela ne veut rien dire, l'amour ne pouvait se faire qu'à l'abri de la honte » et, plus bas : « Obligés de regarder sur tout, demander les légumes aux parents » (p. 38, *id.*). L'emploi des guillemets, lorsqu'il advient, sert souvent, non plus à mettre à distance un langage qui lui est, comme au lecteur, étranger, mais à souligner l'intérêt et la charge expressive des propos. Et ceci, qu'il s'agisse des siens propres ou de ceux des personnages. Ainsi : « Toute une existence au-dehors de petite fille de la campagne, avec les mêmes savoir-faire que les garçons [...]. Seule différence, ne pas se laisser toucher le "quat'sous" » (p. 28) ou : « Personne ne "poussait" ses enfants, il fallait que ce soit "dans eux" » (p. 29). Nuances subtiles parfois : ainsi une expression qui n'appartient pas au langage exotique mais a perdu sa force par sa banalité dans la langue courante reprend dans le contexte, et grâce aux guillemets, une expressivité qu'elle a perdue : « ... la messe qui, même dans le bas de l'église, vous donnait le sentiment, en participant à la richesse, la beauté et l'esprit [...] de ne pas "vivre comme des chiens" » (p. 29). C'est aussi le cas lorsque la narratrice cite ses propres propos manifestement fécondés par le recours, discret mais efficace, au langage exotique qu'elle assume. Ainsi : « Mon premier mouvement, en parlant d'elle, c'est de la fixer dans des images sans notion de temps : "elle était violente", "c'était une femme qui brûlait tout" » (p. 22).

Outre cette manière de citer qui, dans *Une femme*, à la différence du livre précédent, donne au langage exotique un statut nouveau, une expressivité et une individualité *autre* mais non inférieure, Annie Ernaux utilise un procédé syntaxique d'une puissante vertu, qui lui permet de dé-hiérarchiser le langage du monde qui est devenu le sien et celui de sa mère et des siens. Elle abandonne souvent le privilège de la narratrice qui convoque les propos exotiques, pour des phrases nominales ou des infinitifs : les deux langages apparaissent ainsi sur le même plan, qu'ils soient ou non entre guillemets, et l'altérité y conquiert une égale dignité. Je n'en donnerai qu'un exemple, mais ils sont très nombreux : « Au début, l'excitation de faire la dame et d'être installée, étrenner le service de vaisselle, la nappe brodée du trousseau, sortir au bras de "son mari", et les rires, les disputes... » (on pourrait aussi bien voir *faire la dame* entre guillemets que *son mari* ...) (p. 38).

Il faut dire qu'à la différence du père qui s'enfermait dans son monde, « sans ambition » d'en sortir, la mère, elle, plus proche de sa fille, semble à l'étroit dans l'univers qui l'enferme, et curieuse d'y échapper. Lorsque le père doit s'embaucher, et qu'elle se met à « tenir seule le commerce » : « Mais aussi, un certain pouvoir – n'aidait-elle pas des familles à survivre en leur faisant crédit ? – le plaisir de parler et d'écouter – tant de vies se racontaient à la boutique –, somme toute le bonheur d'*un monde élargi* » (p. 41, et ici c'est moi qui souligne !). On serait tenté d'en conclure que l'évolution de la stratégie d'écriture qui dans *Une femme* réussit à présenter sans l'inférioriser le langage exotique tient plus au respect de la locutrice citée qu'à une simple variation stylistique. N'est-ce pas ce que suggère cette affirmation (p. 23) : « Mon projet est de nature littéraire, puisqu'il s'agit de chercher une vérité sur ma mère *qui ne peut être atteinte que par des mots*. (C'est moi qui souligne.) ... Mais je souhaite rester, *d'une certaine façon* (*id.*), au-dessous de la littérature » ?

En 1999, Annie Ernaux publie *Je ne suis pas sortie de ma nuit* : cette courte phrase, éminemment « littéraire », ce que consacre son érection, sans guillemets, en titre du livre, est une citation de la mère. Cette fois le renversement est complet, et c'est l'écrivain qui emprunte son langage à celle de l'« autre monde » pour en titrer son œuvre. La trajectoire aboutit à un couronnement.

RÉFÉRENCES

- ERNAUX Annie, 1983 / 1993, *La Place*, Paris, Gallimard.
- ERNAUX Annie, 1987, *Une femme*, Paris, Gallimard.
- ERNAUX Annie, 1999, *Je ne suis pas sortie de ma nuit*, Paris, Gallimard.
- GADET Françoise, 1992, *Le français populaire*, Paris, Puf, Que sais-je ?
- GOURMONT Rémy de, 1899, *Esthétique de la langue française*, Paris, Mercure de France.
- HUGO Victor, 1963, *Les Misérables*, Paris, Garnier Frères.
- MICHELET Jules, 1870, *Nos fils*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie.
- VAILLANT Alain, 2006, « Portrait du romancier réaliste en reporter-interviewer du peuple », dans *Les Voix du peuple XIX^e et XX^e siècles*, textes réunis par C. Grenouillet et E. Reverzy, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

ANALYSE DE LINGUISTIQUE GÉNÉTIQUE ET PUBLICATION D'UN POÈME DE NANCY HUSTON

Sabine PÉTILLON

Hétérogénéités dans les langues et dans les discours
Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Modyco UMR 7114

Nous souhaitons proposer ici – en guise de promenade légère, et sans prétention aucune – une analyse génétique d'un poème inédit de Nancy Huston que l'auteur a eu la gentillesse de nous offrir, en janvier 2004¹. Le principal objectif, dans le cadre de ces *hommages*, est *essentiellement* – un présent comme présent ou un cadeau inédit comme cadeau édité – la publication de ce bel inédit. Les commentaires que nous pouvons y ajouter ne sont là, de façon bien secondaire, que pour donner corps aux lectures que l'on peut en offrir.

Le poème ne porte pas véritablement de titre, si ce n'est « Le présent » (ici encore, on retrouve l'homonymie entre le cadeau et le temps présent), mais il est adressé à « l'imaginaire Bauchau ». Dans son ensemble, il est composé de vingt-cinq vers et se termine par un dernier vers : « Bon anniversaire à l'imaginaire Bauchau ». La structure du poème est plutôt régulière puisque chaque groupe de cinq vers touche à un thème précis.

1. En effet, le 22 janvier 2004, c'est-à-dire le lendemain de notre anniversaire, l'auteur nous a adressé ce poème manuscrit : un cadeau explicite pour cette occasion. Nancy Huston nous a donné ce poème brouillonnant, en l'honneur de Henry Bauchau, après que nous lui avons donné à lire un article que nous avons écrit sur *Liberté* de Paul Eluard – « Discours des origines et traces discursives : histoire d'une rature légendaire. À propos de *Liberté* de Paul Eluard » (Pétillon 2001) – poème dans lequel il est montré, grâce à l'analyse génétique, qu'Éluard avait d'abord écrit ce poème pour Nush, la femme aimée par excellence, afin de se faire pardonner un fort accès de mauvaise humeur aux jeux de cartes pendant leur exode dans le Sud de la France. Plus tard, sous la pression d'amis proches, il a changé l'adresse du poème, rayant le prénom de Nush pour le mot « Liberté ».

Henry – vous souvent-il quand nous étions vivants ?
très
quand nous étions jeunes, quand nous étions amants ?
folle
vous souvent-il de la liberté ?

que nous nous sommes prises et puis longuement donnée
ces
oui celle, insensée eelles des choses que sont
liberté absolue, liberté des mots

nous volions nous riions nous exécutions des sauts
faisions de grands
merveilleux deux mille ans
périlleux, périlleux, nous avions cent vingt-trois ans
mêrilleux et c'est avec en Grèce et en Chine
nos cheveux étaient longs, nous étions nus, et nous que nous
passions le temps
notre

fûmes et nous
nous étions nus portions
avons des habits de fête — bijoux, oripeaux,
ah bijoux ! oripeaux !

où donner — où donner de la tête ?

vous souvent-il, Henry, que dans cette vie vous et moi
tous les jours)
nous nous disions tu et nous connûmes la joie.
on s'enchantait ! on était à tu et à toi

du silence côte à côte, des promenades ardues
on s on s'apaisait adorait des s'adonnait aux études
des chiens des chevaux des armées des tortues
souvenez et le jour où l'on se vit fut tous deux – ôûi –
nous nous connûmes et reconnûmes lions lions aux
deux beaux-fauves, crinières fauves

on partageait
nos disciplines.
tant du corps que de l'âme
on était frères à l'armée,
rompues aux
— de disciplines rudes

vous souvent-il, cher Henry, que nous yeux étaient mauves ?
Ensemble on apprivoisait les terreurs
Aux vents ! jetées aux vents toutes nos peurs de l'enfance
nous rimes et, confiants, nous jetâmes
nous nous étions trouvés et entrés dans la danse

On s'assit,
pour écouter la musique du [non déchiff.] silence
tout
je vous giflais mais le mot gifle était autrement
sonnait
gifle c'était
était dans ce rêve une forme d'embrassement

vous me chassiez, à l'arc, à la lance, à la flèche
mais et nous étions de mèche
vous me perciez – du regard – et de l'âme et du sexe

car flèche elle ## symbole
mais l/e/a sexe lui aussi était alors une chose autre
 elle son sens, **voulait dire, vous-pas-fou, je-erois** auréole
 par ex.)
le sexe n'aurait pas été renié par un apôtre
 je crois bien, était proche d'
 l'essence
 c'était la vie même **la chose même** don du ciel
 , n'est-ce pas, cet énorme
 et vous étiez si beau et moi j'étais si belle

 et ce jour n'a été, a été, et sera

 c'est écrit c'est ici c'est maintenant c'est là-bas
 en
 de nos mots qui existent et qui font exister

 notre infini présent et notre **infini** passé
 précieux
 à l'
 Bon anniversaire imaginaire Bauchau
 Nancy à **vous que j'aime vous aime**
 Huston

En effet, les vers 1 à 5 ont trait aux mots échangés et aux souvenirs de jeunesse ; les vers 6 à 10 concernent la fête à laquelle les amants s'adonnent, tour à tour nus et vêtus d'oripeaux. Les vers 11 à 15 renvoient au monde de l'enfance, mais ouvrent également vers une forme de tension entre les deux amants puisque l'un gifle l'autre. Le motif de la chasse fédère les vers 16 à 19. Et, enfin, les derniers vers évoquent, de nouveau, comme en boucle-retour au début du poème et au titre – *Le présent* – la jeunesse et les mots « qui font exister notre précieux présent et notre obscur passé » (v. 25).

La méthode que nous proposons ici est d'étudier le poème dans sa forme finale et d'en donner une lecture en amont en remontant aux traces graphiques du processus de genèse : la forme finale du poème ayant évidemment un lien direct avec les retouches proposées dans le brouillon. En même temps, l'on étudiera, dans le détail, les spécificités du manuscrit lui-même. On notera que le péri-texte / adresse, c'est-à-dire : « Pour les 90 ans de Henry Bauchau » et « *Le présent* » n'apparaissent que sur le texte final.

Le premier vers ne présente pas de variation entre les deux états du texte, il s'agit d'une figure d'adresse : « Henry vous souvient-il », assez spécifique ici puisqu'elle place l'homme dans le rôle en quelque sorte de la muse. C'est Henry Bauchau à qui *je* s'adresse : on est donc, bien que Bauchau ne prenne jamais la parole, dans une configuration interlocutive où le poète, comme la muse, reste muet². Par ailleurs, on

2. Il existe un écrivain contemporain de Nancy Huston du nom de Henry Bauchau. Il

peut considérer que l'adjectif verbal « vivants » place le discours dans un outre-tombe non saisissable : c'est dans un *après la vie* que l'interlocution intervient, et que le souvenir est appelé. Le *je* qui est probablement aussi un *elle* s'adresse au poète bien qu'ils soient tous deux fort vieux, c'est-à-dire déjà métaphoriquement morts. On soulignera, dans le vers deux, un ajout de « très » : [quand nous étions <très>³ jeunes, quand nous étions amants ?]. Ici, l'ajout de l'adverbe « très » à l'adjectif « jeunes » permet d'ajouter une syllabe et donc de transformer le vers en alexandrin tout en creusant l'écart entre l'autrefois et le maintenant. Ces deux premiers vers font appel au souvenir, à la remembrance, ce qui leur donne un ton – que l'on retrouvera dans tout le poème – post-ronardien, tout en évoquant aussi Du Bellay et ses *Regrets*. D'autant que les souvenirs dont il est question ne sont pas quelconques : « quand nous étions amants » : il s'agit là d'un poème courtois (même s'il faut garder à l'esprit que l'amour courtois implique une forme de maîtrise de soi, une juste mesure), qui évoque tout à la fois la mort des personnages, et – à travers leurs sens et leur corps – leur vie et leur goût de l'amour. On notera évidemment ici, la rime logique entre « amants » et « vivants » ; de même, on pourra souligner la formule, très recherchée, de la forme impersonnelle : « Vous souvient-il » qui est reprise avec inversion : le vers 1 nous proposait : « Henry vous souvient-il », tandis que le vers 3 nous propose une inversion syntaxique : « Vous souvient-il Henry », le prénom est rejeté en fin de formulation – ce qui donne un aspect un peu désuet à cette question rhétorique. On peut souligner, dans la version manuscrite, l'ajout de « folle » : [vous souvient-il de la <folle> liberté / que nous nous sommes prise et longuement donnée] : l'ajout ici de l'adjectif « folle » n'a pas de fonction rythmique, il n'a pas pour enjeu de transformer le vers en alexandrin car il s'agit d'un vers de dix syllabes. Il peut renvoyer au fol amour, à l'amour passion propre à la renaissance ou plutôt au monde médiéval présent tout au long du poème et de ses réécritures : on peut penser à Tristan et Yseult. Les participes « prise » et « donnée » sont très certainement à comprendre avec un sens réciproque, c'est-à-dire que nous nous sommes donné *l'un à l'autre*. Le cinquième vers s'initie avec un effet de dialogue grâce à l'adverbe d'affirmation « oui ». Le démonstratif « celle » renvoie à la liberté : de quel type de liberté il s'agit ? C'est

s'agit d'un poète, dramaturge, essayiste et psychanalyste né en 1913 en Belgique, et vivant à Paris depuis 1975. Henry Bauchau a vécu la seconde guerre mondiale, et s'est notamment engagé dans la Résistance. On sait qu'il a connu Camus, Pierre Jean Jouve, et qu'il a travaillé avec Ariane Mnouchkine. Il est l'auteur d'une œuvre importante, de récits et de poèmes. Il est vraisemblable que Nancy Huston ait écrit pour lui ce poème, au moment même de l'anniversaire de l'écrivain qu'elle connaissait, et avec qui elle avait fait un entretien dans la revue *L'Œil-de-Bœuf* 1 (14 mars 1999 : 37-49).

3. Les <soufflets> marquent l'ajout.

bien évidemment celle des mots, du langage sans doute sans retenue des deux amants ; la liberté aussi de leurs corps, d'où l'adjectif « insensée » qui fait directement écho à « folle ». Ce vers 5 trouve une autre formulation dans le brouillon [~~liberté absolue, liberté des mots~~] qui a davantage une dimension dialogale⁴ : la dernière version ouvre donc le poème vers le dialogue, l'échange.

Le vers suivant, vers 6, fait justement sortir le couple des amants de l'intimité des mots pour l'inviter à entrer dans une dimension festive, qui est propre aussi à l'idéal de jeunesse décrit au XVI^e siècle ou plutôt au Moyen Âge. À la suite « nous volions, riions et faisons de grands sauts », qui est la version finale, le brouillon avait préféré : « nous volions, nous riions, exécutions des sauts » : le verbe « exécuter », remplacé par « faisons » met en valeur l'expression « faire des sauts » et permet de ne pas garder ce côté *technique* (disons plus *moderne*) du verbe « exécuter ». Se pose ici la question, dans l'enchaînement avec le vers suivant, de savoir si l'adjectif « périlleux » est incident à « sauts » ou s'il faut le rattacher au « nous avons deux mille ans ». Il semblerait que la première solution soit la plus simple et que l'adjectif qualifie donc les sauts. Dans le brouillon, les adjectifs qui suivent « périlleux » sont au nombre de trois [~~merveilleux périlleux, mériilleux~~], sous forme de liste (alternative non résolue). Le mot « mériilleux » restera dans le texte final mais il constitue un apax puisqu'il n'est répertorié dans aucun dictionnaire (TLF / Atif). On peut y voir en tout cas la contraction – un mot-valise en quelque sorte – entre « périlleux » et « merveilleux ». On peut y entendre l'écho de « merry ». En revanche, on trouve le mot en tant que nom propre qui désigne une petite ville de la région lyonnaise qui fut autrefois un bastion de croisés ! Employé dans une fonction adjectivale, le mot « mériilleux » constitue donc un apax. La suite du vers 7, dans le brouillon, ne propose pas 2 000 ans, qui peut évoquer la sagesse des amants, mais : [nous avons ~~cent vingt trois ans~~] : cette substitution peut s'expliquer par l'ajout de l'évocation des civilisations antiques. Les vers suivants ne se retrouvent pas dans le texte final, ils sont d'ailleurs assez difficiles à décrypter : [~~Nos cheveux étaient longs / C'est avec en Grèce et en Chine / Nous étions nus et xxx / Nous étions fûmes nus et nous portions des habits de fête bijoux oripeaux /~~] vers 10 : Ah bijoux oripeaux où donner de la tête ? qui apparaît comme ceci dans le brouillon : [Ah bijoux ! oripeaux ! où donner -----si donner de la tête ?]. L'évocation de la Grèce et de la Chine met le voyage et le pouvoir d'évasion des mots en valeur, ce qui est aussi un thème de la Pléiade auquel s'ajoute celui de la fête qui apparaît ici

4. « Dialogal cherche à prendre en charge tout ce qui a trait au dialogue, en tant qu'alternance de tours de parole, disons le *dialogue externe* pour parler comme Bakhtine ; *dialogal* est opposé à *monologal* » (Bres 2005 : 48).

sous forme oxymorique : « nous étions nus et nous portions des habits de fêtes » (v. 9). Le brouillon ajoute encore quelques éléments différents – et qui ne seront pas gardés dans la version finale : [vous souvient-il Henry ~~que~~ dans cette vie vous et moi ~~nous nous disions~~ tous les jours ~~et nous connûmes la joie~~ on était à tu et à toi / ~~du silence~~ ~~en s~~ côte à côte, ~~des promenades ardues on s'apaisait s'adonnait des~~ ~~aux études / des chiens des chevaux des armées des tortues /~~ et le jour où l'on se ~~il~~-nous nous connûmes et reconnûmes ~~lions fut lions aux~~ ~~deux xxx fauves crinières fauves/~~]. Dans cette suite de vers, qui sera abandonnée dans la version finale, on voit poindre une image de la faune – à la façon Douanier Rousseau : « fauves, crinières fauves / chiens, chevaux, armées, tortues », et en même temps une image des études, de l'apaisement par les études qui accompagne les jeux et sports, et l'amitié. Nous ne sommes pas si loin, ici, de l'Abbaye de Thélème où les combats joyeux se mélangeaient aux études, et dans laquelle, on s'en souvient, la journée était rythmée de façon à équilibrer les exercices du corps et de l'esprit. Du reste, l'ajout en marge semble confirmer cet équilibre souhaité : [~~Se partageaient / nos~~ ~~disciplines / autant du corps que de l'esprit / ON était frères de~~ ~~l'armée / on était rompus aux disciplines rudes~~].

Le vers suivant (v.11) reprend le patron syntaxique de l'initiale du poème : « Vous souvient-t-il Henry, dans cette vie vous et moi ». Ici la reprise du patron syntaxique permet ce que J.-M. Adam appelle un « liage syntaxique » (1999 : 83-135) : il offre une cohésion du poème et de sa thématique : le souvenir. Il est à noter que c'est la question rhétorique qui est répétée trois fois : celle à laquelle évidemment le personnage de troisième personne ne répondra pas – laissant ainsi le texte dans un dialogisme incomplet. Cette *non-réponse*, ce silence de Bauchau peut faire penser que quelque chose s'est perdu du passé : la question rhétorique devenant un peu l'équivalent du « Mais où sont les neiges d'antan » de Villon, qui pointe le manque. C'est le topos médiéval de l'*Ubi sunt* ?

Le vers suivant introduit une suite un peu perturbée de vers [nous faisons référence ici aux vers du manuscrit]. En effet, pour le vers 12, on remarque un vers lisible : « Ensemble, on apprivoisait les terreurs ». Puis vient une suite raturée de trois vers qui ne trouvent pas leur équivalent : [~~Au vent jeté, au vent toutes nos~~ ~~peurs / les terreurs / de l'enfance~~] puis un nouveau vers barré au dessous : [~~Nous dimes~~ (?) ~~et confiant nous jetâmes / Nous nous étions trouvés et entrés dans la~~ ~~danse~~]. L'ensemble de ces vers disparaîtra dans le texte final pour ne laisser la place qu'aux « peurs de l'enfant », et au « silence » qu'on écoute : « Ensemble, on put calmer les peurs de l'enfance / Puis on sut écouter la musique du silence » (v. 17-18) : on remarquera là un oxymore qui joint le silence à la musique.

Les vers qui suivent sont, dans le manuscrit, beaucoup plus facilement décryptables (nous reprenons la numérotation du texte imprimé). Émerge surtout, comme nous le verrons, le thème de la chasse. Mais d'abord, la narratrice évoque la gifle qu'elle donne : (v. 19) « je vous giflais mais le mot sonnait tout autrement », (v. 21) « dans ce rêve gifle était une forme d'embrassement » ; dans le manuscrit, nous trouvons : [Je vous giflais mais le mot ~~était~~ sonnât tout autrement ~~était~~ / dans ce rêve, Gifle, c'était une forme d'embrassement] : le verbe « sonner » peut renvoyer à la thématique musicale présente dans «écouter le silence ». Il faut noter ici que le mot *gifle* est en italique et qu'il est par conséquent tout à la fois en usage et en mention : il relève donc de la modalité autonymique, comme si l'arrêt sur le mot pouvait adoucir le geste – ce qui va bien d'ailleurs avec le mot « embrassement ». Après la gifle, le thème de la chasse apparaît dans le détail, ce qui n'est pas sans évoquer une Diane Chasserresse, vierge blanche, et un ensemble d'outils de combat est évoqué et associé à la sexualité, (le mot, tel quel, ne reviendra pas dans la version finale), ce qui donne, dans le manuscrit : « [Vous me chassiez, à l'arc, à la lance, à la flèche / vous me perciez – du regard – mais ~~de l'âme et du sexe~~ nous étions de mèche / ~~mais~~ car ~~la vie~~ flèche ~~soi~~ elle aussi était alors – symbole / en tous sens ~~le sexe~~ voulait dire vos pas fait, (fous ?) je crois / le sexe n'aurait pas été renié ~~par une expropriation~~ d'auréole / je crois bien était / C'était la vie ~~l'essence la chose~~ même n'est-ce pas cet énorme don du ciel] »⁵. Dans ce court ensemble de vers, que nous avons souhaité isoler, il faut noter, comme on le soulignait déjà, la présence du motif de la chasse, et celle – à plusieurs reprises – du mot *sexe* que l'on ne retrouvera pas dans la version finale. Ce mélange de guerre, de conquête d'une part, et de sexualité formulé comme tel disparaîtra de la version finale sans doute pour des raisons de *registre* et de tonalité : l'auteur préfère peut-être ici donner un ton plus léger, disons peut-être *champêtre* à la fin de son poème.

C'est tout à fait le cas – cette image bucolique – dans les cinq derniers vers dont le vocabulaire et la structure syntaxique peuvent sembler un peu pauvres pour le vers 26 : répétition de l'adjectif au masculin, puis féminin de l'adjectif : « beau », et duplication aussi de l'adverbe « si ». Ces retours de structures identiques participent à la volontaire *pauvreté* de la formulation. Le vers 27 évoque « ce » jour de jeu entre les amants, d'abord sur un mode fictionnel puisque qu'il intervient à la forme négative : « Et ce jour n'a été », puis sur un mode indicatif déclaratif qui lui donne une existence consistante : « a été et sera ». L'indécision dans les repérages temporels : s'agit-il d'un passé (passé composé) ou d'un avenir (futur) remplace tout le poème

5. On peut penser également ici à la figure de Cupidon, aux mêmes attributs, mais avec l'amour en plus. La flèche et le regard sont deux topoï de la littérature amoureuse.

dans/comme le rêve qu'il est. De même, le repérage déictique antagoniste : « c'est ici, c'est maintenant [mais] c'est là-bas » laisse planer un doute sur les lieux de cette rencontre, ou de ces rencontres des amants ? La campagne, des forêts ? Les deux derniers vers renvoient au verbe, c'est-à-dire aux mots : « Et nos mots qui disent et qui font exister » : cela renvoie bien sûr aux échanges des années studieuses, mais aussi à l'écriture et à la poésie qui elle-même est source de vie : « En nos mots qui existent et qui font exister » : ici on retrouve la volontaire simplicité de l'écrivain au plan lexical, dans la répétition du même verbe « exister ». Le dernier vers oppose un présent lumineux à un passé plutôt sombre : « Notre précieux présent et notre obscur passé ». On notera que le manuscrit propose une autre version, plus lumineuse [Notre infini présent et notre ~~infini~~ précieux passé] : on peut se demander à qui renvoie ce pronom de première personne du pluriel, s'agit-il seulement des amants ou de tout lecteur à venir – qui serait, lui-même amateur de poésie et de mots. Quoi qu'il en soit, il y a là une vision oxymorique de cette opposition entre un présent lumineux et un sombre passé qui laisse une note très noire à cette fin de poème.

Pour ce qui est du dernier vers – « Bon anniversaire à l'imaginaire Bauchau » – là encore, il s'agit d'une fiction : Bauchau n'est qu'une image, une esquisse, un imaginaire où se greffe la rêverie nostalgique de la poétesse. Il s'agit donc d'une dédicace à un personnage dont on ne sait rien de ses liens avec l'écrivaine, si ce n'est qu'il est cette figure masculine qui aimante les souvenirs de jeunesse de celle qui écrit. On soulignera cependant que l'auteur – Henry Bauchau – a, dans le réel, beaucoup écrit sur la notion d'imaginaire et sur sa force – notamment sur l'imaginaire des psychotiques. Mais l'auteure ne nous en a rien dit ; elle a seulement voulu nous faire le don de ce poème brouillonnant – nous sachant généticienne.

Le souhait de « Bon anniversaire » peut donc, d'une certaine façon, s'adresser aussi à l'heureuse propriétaire (que nous sommes) de ce manuscrit pour célébrer l'entrée dans une nouvelle année⁶.

Juste un don comme don – puisque le poème passe ici de l'inédit à la publication, accompagné, très humblement d'une analyse-promenade poétique, c'est aujourd'hui ce que nous souhaitons offrir à l'ineffable destinatrice de ces hommages...

6. On peut très certainement trouver, dans le parallélisme événementiel de ces deux textes, un intertexte qui fait tout simplement l'éloge de l'amour et de la liberté.

Pour les 90 ans de Henry Bauchau

Le Présent

Henry vous souvient-il quand nous étions vivants ?
 Quand nous étions très jeunes, quand nous étions amants ?
 Vous souvient-il Henry de la folle liberté
 Que nous nous sommes prise et puis longuement donnée
 Oui celle, insensée, de ces choses que sont mots 5
 Nous volions, riions et faisons de grands sauts
 Périlleux, mériilleux, nous avions deux mille ans
 C'est en Grèce et en Chine que nous passions notre temps
 Nous fûmes nus et nous portions des habits de fête
 Ah bijoux ! oripeaux ! où donner de la tête ? 10
 Vous souvient-il, Henry, dans cette vie vous et moi
 Tous les matins nous étions à tu et à toi
 Le soir nous fûmes frères, oui, en d'ardentes études
 Ou bien soldats rompus aux disciplines rudes
 Et un jour l'on fut lions – oui ! de féroces fauves 15
 Vous souvient-il, Henry, nos yeux étaient mauves ?
 Ensemble on put calmer les peurs de l'enfance
 Puis on sut écouter la musique du silence
 Je vous giflai, mais le mot sonnait tout autrement
 Dans ce rêve *gifle* était une forme d'embrassement 20
 Vous me chassiez, à l'arc, à la lance, à la flèche
 Vous me perciez – du regard – mais nous étions de mèche
 Car la flèche elle aussi était ici symbole
 Et son sens, il me semble, était proche d'auréole
 C'était vie même, ou lumière, ce cadeau du ciel, 25
 Et vous étiez si beau et moi j'étais si belle
 Et ce jour n'a été, a été, et sera
 C'est écrit, c'est ici, c'est maintenant, c'est là-bas
 En nos mots qui existent et qui font exister
 Notre précieux présent et notre obscur passé 30

Bon anniversaire à l'imaginaire Bauchau

Nancy Huston

RÉFÉRENCES

- ADAM Jean-Michel, 1999, *La Linguistique textuelle, introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- BELLEMIN-NOËL Joël, 1972, *Le Texte et l'Avant-texte*, Paris, Larousse.
- BIASI de Pierre-Marc, 2000, *La Génétique des textes*, Paris, Nathan.
- BRES Jacques, 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... », dans J. Bres et alii (éds), *Dialogisme et Polyphonie*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, p. 47-62.
- CONTAT Michel et FERRER Daniel, 1998, *Pourquoi la critique génétique ?* Paris, Éditions du CNRS.
- CERQUIGLINI Bernard, 1989, *Éloge de la variante*, Paris, Seuil.
- GRÉSILLON Almuth, 1994, *Éléments de critique génétique*, Paris, Puf.
- HAY Louis (éd.), 1979, *Essais de critique génétique*, Paris, Flammarion.
- HAY Louis, 1989, *La Naissance du texte*, Paris, José Corti.
- HUSTON Nancy, 1999, « D'où viennent les personnages ? » *L'Œil-de-Bœuf* 17, p. 37-49.
- LEBRAVE Jean-Louis, 1983, « Lecture et analyse des brouillons », *Langages* 69, p. 43-56.
- MARTY Eric, 1991, « La génétique des textes », dans *Actuel 1991, Supplément au Dictionnaire encyclopédique Quillet*, Paris, éd. Quillet-Actuel, Paris.
- PÉTILLON Sabine, 2001, « Discours des origines et traces discursives : histoire d'une rature légendaire. À propos de *Liberté* de Paul Eluard », *Langage et Société* 97, p. 71-97
- PÉTILLON Sabine, 2006, « Style, critique génétique et modèles rédactionnels : Perspectives linguistiques », *Corpus* [en ligne], 5 décembre 2006, mis en ligne le 19 novembre 2007, consulté le 25 janvier 2012. <http://corpus.revues.org/index473.html>
- PÉTILLON Sabine, 2009, « De l'approche de la création aux processus cognitifs », dans O. Anokhina et S. Pétillon, *Critique génétique : concepts, méthodes, outils*, Paris, Éditions de l'Imec, p. 4-16.
- PÉTILLON Sabine, 2010, « Le manuscrit d'écrivain, terrain d'investigations linguistiques de la production écrite. Esquisse d'un panorama », dans D. Ablali et M. Kastberg Sjöblom, *Linguistique et littérature. Cluny, 40 ans après*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 279-293.

INDEX DE NOTIONS

Nota

1. Les entrées ont été lemmatisées au singulier et le cas échéant au masculin.
2. Les références bibliographiques sont prises en compte.

A

acte d'énonciation, de langage..., 16, 30, 39, 40, 44, 53, 54, 82, 103, 164, 165, 166, 169, 170, 190, 193, 194, 195, 197, 202, 205, 211, 229, 242, 251, 254, 255, 261, 263, 277, 278, 283, 284, 285, 287, 293, 320, 324, 326, 327, 328, 345, 353, 362, 382.

ajout, 22, 25, 30, 88, 96, 97, 100, 103, 110, 113, 217, 216, 218, 219, 220, 221, 223, 224, 226, 227, 228, 240, 322, 408, 409.

aller de soi, 59, 60 (va de soi, 19, 338).

allusion, 12, 18, 29, 37, 41, 63, 88, 89, 127, 128, 129, 132, 238, 264, 282, 290, 292, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 343, 344, 347, 356, 393.

altérité, 16, 21, 60, 69, 81, 230, 289, 290, 291, 292, 294, 299, 369, 378, 379, 389, 390, 392, 398, 400.

analyse du discours, 7, 15, 79, 85, 133, 168, 170, 174, 277, 300, 321, 322.

autonymie, 13, 30, 51, 64, 106, 132, 171, 272, 315.

auto-représentation du dire, du discours, ARD, 112, 172.

Autre, 16, 49, 51, 53, 55, 80, 81, 112, 300, 301, 305, 338, 340, 369.

B

bivocal, bivocalité, 129, 131, 211, 281, 366.

boucle énonciative, 10, 12, 19, 52, 56, 62, 99, 106, 107, 110, 111, 112, 339, 362, 365.

C

circulation des discours, de la parole, 17, 85, 86, 87, 88, 95, 96, 213, 289, 290, 292, 300, 309, 354, 356, 376, 382.

citation, 16, 72, 118, 139, 179, 203, 230, 239, 255, 258, 268, 305, 308, 309, 332, 331, 382, 383, 384, 385, 390, 391, 393, 396, 401.

cliché, 355, 356, 376, 383.

commentaire (de l'énonciateur, méta-discursif), 8, 14, 44, 70, 72, 77, 101, 102, 108, 125, 139, 172, 184, 203, 211, 216, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 238, 255, 257, 265, 267, 270, 271, 272, 292, 293, 297, 298, 307, 320, 331, 362, 364, 366, 371, 376, 378, 379, 381, 403.

- connotation autonymique, 101, 103, 106, 108, 171.
- contrainte discursive, pragmatique..., 7, 17, 67, 92, 107, 111, 119, 128, 134, 197, 216, 249, 251, 256, 259, 323, 325, 355, 371.
- D
- déjà-dit, 10, 15, 31, 106, 127, 291, 292, 294, 297, 298, 300, 385.
- dénomination, 35, 41, 44, 45, 78, 100, 106, 199, 293.
- désopacification, 60.
- dialogal, 63, 210, 249, 251, 300, 409, 414.
- dialogique, 12, 21, 117, 126, 172, 174, 210, 220, 250, 260, 289, 290, 294, 299, 300, 301, 363, 364, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 414.
- dialogisme, 15, 27, 114, 127, 129, 166, 208, 213, 249, 255, 256, 272, 290, 291, 292, 300, 362, 363, 365, 373, 410, 414.
- dialogue, 14, 27, 52, 122, 124, 129, 130, 131, 133, 196, 197, 204, 249, 251, 256, 263, 265, 271, 272, 273, 278, 282, 290, 298, 300, 305, 326, 331, 350, 351, 352, 357, 358, 362, 363, 408, 409, 414.
- discours autre, 9, 14, 15, 18, 25, 29, 80, 112, 126, 129, 172, 211, 213, 229, 252, 253, 257, 259, 277, 281, 289, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 298, 300, 358, 363, 365, 367, 369, 370.
- discours autre représenté, 126, 252, 289.
- discours direct, DD, 14, 16, 17, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 199, 200, 201, 203, 204, 205, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 278, 279, 281, 282, 284, 285, 287, 290, 292, 293, 366, 367, 368, 369, 370, 372, 376, 383 ; discours direct libre, DDL, 126, 367, 369.
- discours indirect, DI, 16, 18, 201, 253, 254, 257, 258, 259, 267, 272, 279, 281, 282, 284, 285, 290, 293, 294, 295, 296, 299, 365, 366, 367, 369, 370 ; discours indirect libre, DIL, 267, 293, 366, 367, 369.
- discours rapporté, 8, 13, 26, 27, 28, 29, 30, 121, 123, 134, 205, 211, 213, 214, 229, 244, 260, 261, 263, 274, 279, 281, 282, 283, 288, 289, 290, 291, 293, 294, 304, 305, 307, 308, 315, 316, 330, 368, 371, 376, 386, 394, 399.
- discours représenté, 117, 127, 229, 230, 253, 255, 257, 309.
- E
- écriture, 11, 12, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 30, 37, 77, 85, 86, 87, 88, 94, 95, 96, 99, 100, 103, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 119, 120, 121, 126, 133, 135, 139, 140, 160, 161, 201, 202, 215, 218, 220, 227, 228, 264, 274, 304, 319, 320, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 335, 338, 339, 342, 343, 345, 346, 355, 361, 362, 363, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 375, 376, 382, 383, 392, 393, 395, 397, 398, 399, 401, 412.
- énonciateur, 10, 21, 28, 51, 54, 55, 86, 101, 106, 111, 112, 127, 165, 171, 172, 220, 225, 286, 290, 292, 294, 295, 344, 364, 366, 367, 369, 370, 381.
- énonciation, 8, 10, 12, 13, 14, 16, 26, 29, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 96, 97, 99, 100, 101, 106, 107, 108, 109, 110, 113, 114, 117, 119, 122, 123, 125, 126, 127, 135, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 203, 204, 205, 211, 213, 224, 255,

263, 277, 282, 284, 285, 291, 292, 293, 294, 296, 298, 305, 308, 340, 345, 358, 362, 363, 366, 369, 370, 376, 381, 383, 384.
 exotique, 390, 391, 392, 394, 395, 396, 399, 400, 401.

F

forme marquée (v. aussi *marque*), 127, 253, 293.
 frontière gauche, droite, formelle, de l'interdiscours (borne, limite, tracé...), 14, 17, 91, 93, 102, 109, 122, 124, 125, 129, 131, 170, 171, 172, 200, 202, 208, 209, 211, 213, 278, 281, 391.

G

genre du discours, de texte, littéraire..., 10, 12, 16, 17, 18, 53, 56, 61, 64, 72, 117, 118, 119, 126, 129, 132, 133, 134, 178, 199, 204, 210, 212, 214, 216, 241, 249, 250, 251, 252, 256, 258, 260, 261, 263, 264, 265, 266, 273, 274, 277, 284, 285, 288, 290, 292, 295, 296, 297, 298, 299, 305, 306, 308, 316, 326, 344, 356, 377.

glose, 12, 17, 29, 62, 171, 174, 364.

guillemet, 12, 29, 42, 46, 60, 63, 122, 123, 124, 125, 128, 130, 132, 201, 212, 213, 280, 281, 282, 285, 309, 328, 330, 341, 347, 365, 369, 379, 382, 399, 400, 401.

H

hétérogène, 5, 17, 30, 53, 59, 126, 127, 129, 131, 244, 261, 274, 288, 294, 300, 309, 322, 388.

hétérogénéité, 9, 10, 18, 69, 74, 118, 120, 126, 199, 231, 259, 291, 296, 303, 320, 358, 369 ; (ou interdiscursivité) constitutive, 11, 15, 17, 26, 59, 213, 292, 300, 371 ; montrée, 15, 17, 26, 213, 300 ; suggérée, 292, 296.

I

identitaire, 21, 259, 274, 376.

identité, 53, 87, 92, 232, 250, 256, 264, 322, 326, 342, 344, 364, 370, 376, 379.

idéologie, 59, 60, 63, 64, 65, 67, 73, 89, 96, 329, 357, 358.

illocutoire, 193, 194, 195, 251, 261, 283, 284, 287.

imaginaire (n. et adj.), 9, 10, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 71, 73, 75, 80, 81, 231, 279, 376, 377, 378, 403, 412, 413.

incise, 122, 123, 124, 125, 126, 133, 134, 294.

indice, 14, 87, 118, 131, 158, 166, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 208, 209, 212, 224, 273, 292, 293, 294, 295, 299, 332.

interdiscours, 15, 17, 18, 59, 64, 67, 85, 89, 92, 131, 284, 344, 345.

intertextualité, 67, 89, 126, 133, 249, 263, 313.

interview, 11, 30, 62, 199, 200, 212, 258, 273, 384.

L

lalangue, 71, 340, 341, 342, 343, 344.

langage, 8, 10, 11, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 27, 30, 37, 41, 42, 44, 45, 47, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 59, 69, 70, 71, 74, 75, 76, 77, 82, 83, 86, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 107, 129, 131, 133, 135, 136, 139, 140, 143, 144, 146, 149, 153, 154, 157, 158, 161, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 200, 202, 213, 214, 237, 243, 244, 265, 285, 288, 290, 291, 301, 309, 314, 321, 338, 344, 345, 346, 356, 371, 376, 377, 378, 379, 380, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 409.

lieu commun, 351, 355, 356, 383, 385.

linguistique populaire, 71, 377.

littéraire, 16, 18, 19, 20, 22, 175, 178, 182, 228, 247, 258, 265, 300, 335, 338, 342, 346, 349, 372, 373, 375, 377, 380, 383, 391, 393, 396, 398, 401.

littérature, 8, 18, 19, 29, 100, 126, 132, 290, 300, 340, 373, 376, 381, 382, 384, 385, 401, 411, 414.

locuteur, 10, 13, 14, 15, 16, 51, 52, 54, 55, 60, 73, 79, 80, 81, 86, 106, 107, 121, 122, 123, 126, 131, 183, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 200, 203, 204, 205, 210, 211, 212, 213, 232, 233, 234, 251, 256, 260, 263, 265, 268, 278, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 298, 305, 389, 394.

M

modalité autonymique d'emprunt, MAE, 270, 294.

marquage, 117, 119, 122, 123, 125, 126, 127, 129, 132, 171, 200, 201, 207, 216, 218, 220, 224, 226, 227, 290, 292, 293, 297, 368.

marque linguistique, 164, 165, 168 ; énonciative, 120, 122, 125, 333 ; formelle, 165, 166 ; graphique, 120, 201.

marqueur adverbial, 175 ; conversationnel, 209 ; de MDS, 230, 231 ; discursif, 188, 189, 190, 191, 197, 211 ; grammatical, 201.

médiatique (sphère, secteur, discours), 16, 79, 389.

mémoire discursive, 85, 89, 92, 370, 382.

mention, 51, 171, 214, 230, 236, 237, 241, 242, 243, 329, 343, 369, 383, 411.

métadiscursif, métadiscursivité, 12, 31, 70, 102, 103, 107, 110, 111,

113, 114, 170, 171, 172, 211, 277, 280, 293, 385.

méta-énonciatif, méta-énonciation, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 25, 27, 28, 29, 30, 51, 52, 54, 56, 99, 106, 107, 110, 210, 255, 339, 362, 363, 377.

métalangage, 8, 9, 10, 11, 15, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 54, 69, 78, 163, 171, 300, 338 ; naturel, 50, 100, 101, 377.

métalinguistique, 38, 40, 50, 60, 63, 64, 75, 78, 100, 101, 103, 123, 166, 170, 171, 172, 183, 305, 309, 338, 376, 378, 381.

méta-réflexif, 19, 377

modalisation autonymique, 8, 10, 13, 25, 28, 42, 46, 51, 52, 53, 55, 106, 107, 108, 110, 112, 127, 132, 168, 171, 172, 280, 281, 284, 315, 362, 364.

modalisation en discours second, MDS (v. *marqueur*), 229, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 253, 257.

modalité, 20, 45, 69, 72, 107, 124, 125, 160, 168, 174, 211, 305, 370, 375, 397 ; autonymique, 294, 411 ; d'emprunt, 294.

N

nomination, 44, 45, 49, 50, 55, 71, 81, 83, 339, 362, 363.

non-coïncidence, 15, 19, 27, 29, 49, 52, 54, 55, 59, 69, 80, 108, 280, 339, 340, 342, 343, 358, 363, 364, 365.

non-dit, 94, 338, 339, 340, 383.

O

opacité, opacification, 51, 52, 60, 63, 96, 172.

ordinaire (dire, discursivité, langage, métalangage, signe), 8, 11, 18, 20, 51, 60, 69, 73, 76, 78, 101, 335.

- P
- paraphrase, 62, 211, 271, 285.
- performatif, 103, 169, 283.
- point de vue, 14, 18, 19, 35, 40, 45, 64, 66, 72, 73, 76, 78, 79, 80, 86, 92, 94, 96, 103, 129, 131, 161, 174, 184, 196, 214, 218, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 231, 235, 251, 254, 260, 265, 290, 292, 295, 298, 299, 301, 324, 350, 351, 352, 357, 366, 388, 391, 395.
- polyphonie, polyphonique, 12, 170, 174, 221, 300, 301, 414.
- polysémie, 74, 106, 130.
- punctuation, 11, 14, 26, 29, 91, 93, 102, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 132, 133, 201, 213, 215, 216, 217, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 347, 362, 368, 372.
- prosodie, 200, 203, 365.
- R
- rapporteur, 281, 305, 394.
- récit, 20, 59, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 72, 74, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 129, 214, 264, 265, 266, 269, 298, 328, 330, 345, 361, 365, 366, 367, 368, 369, 372, 376, 380, 391.
- rectification, 109, 110, 111, 217, 222, 226.
- réflexivité, 19, 50, 52, 60, 109, 166, 170, 323, 375, 376, 377, 385.
- reformulation, 16, 108, 114, 117, 172, 269, 305, 307, 364, 366, 370.
- représentation du discours, 13, 14, 15, 30, 112, 199, 229, 244, 249, 252, 253, 256, 257, 259, 261, 263, 267, 272, 274, 277, 288, 289, 290, 293, 294, 299, 300.
- représentation du discours autre, RDA, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 30, 112, 199, 229, 232, 244, 249, 252, 253, 256, 257, 260, 261, 263, 267, 272, 274, 277, 278, 280, 288, 289, 290, 292, 293, 294, 299, 300, 305, 313.
- représentation du langage, 10, 99, 107, 395.
- reprise, 17, 18, 31, 109, 113, 119, 129, 131, 150, 180, 191, 204, 222, 233, 234, 270, 271, 272, 292, 294, 295, 344, 366, 408, 410.
- S
- sémantique, 12, 26, 125, 167, 168, 170, 174, 190, 197, 204, 205, 214, 221, 226, 233, 238, 245.
- sémiotique, 12, 14, 37, 117, 118, 166, 167, 169, 171, 172, 199, 211, 259, 370.
- sens, 9, 12, 13, 16, 17, 19, 27, 29, 35, 36, 37, 38, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 59, 60, 62, 63, 64, 67, 71, 72, 74, 76, 81, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 99, 100, 106, 107, 112, 117, 119, 126, 127, 131, 143, 153, 166, 167, 171, 172, 174, 176, 179, 183, 184, 185, 187, 188, 190, 191, 200, 201, 205, 207, 209, 210, 214, 222, 224, 228, 229, 231, 237, 245, 257, 268, 272, 273, 277, 290, 291, 292, 294, 295, 298, 299, 300, 306, 309, 312, 320, 321, 326, 330, 337, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 352, 353, 354, 355, 357, 358, 363, 371, 375, 376, 383, 385, 387, 389, 390, 392, 393, 394, 399, 408, 411, 413.
- signe, 8, 10, 12, 14, 15, 21, 29, 41, 42, 43, 44, 45, 60, 61, 62, 63, 66, 89, 93, 101, 106, 120, 121, 123, 125, 126, 132, 136, 171, 172, 215, 221, 225, 337, 343, 344, 347, 363, 365, 368, 377, 396.
- signifiant, 16, 42, 43, 44, 45, 53, 56, 66, 77, 80, 88, 92, 96, 106, 129, 132, 154, 156, 167, 202, 211, 260, 265, 272, 282, 284, 285, 311.

- signifié, 41, 42, 43, 45, 60, 62, 66, 90, 106, 127, 265, 271.
- silence, 15, 28, 34, 46, 96, 237, 243, 307, 338, 339, 342, 346, 355, 362, 371, 384, 410, 411, 413.
- sphère, 16, 17, 18, 118, 121, 171, 172, 256, 257, 258, 260, 261.
- stéréotype, stéréotypé, 20, 64, 66, 76, 130.
- style, 18, 54, 201, 238, 273, 306, 310, 347, 388.
- subjectivité, 14, 164, 166, 168, 174, 197, 323, 357.
- sujet parlant, 13, 38, 40, 41, 70, 74, 163, 164, 167, 168, 377.
- tiret, 14, 23, 115, 122, 130, 204, 212, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 274, 362, 365, 366, 372.
- trace, 10, 13, 14, 23, 30, 43, 88, 99, 103, 107, 108, 114, 118, 160, 161, 163, 164, 166, 168, 182, 185, 196, 243, 292, 298, 320, 327, 339, 347, 353, 369, 396, 403, 407, 414.
- usage (v. aussi *mention*), 14, 18, 37, 40, 43, 51, 60, 66, 77, 91, 106, 112, 118, 119, 120, 155, 171, 185, 201, 204, 207, 208, 215, 225, 227, 237, 245, 294, 306, 307, 310, 313, 316, 343, 369, 379, 382, 388, 396, 411.

V

- valeur énonciative, 13, 224, 225.
- variante, 21, 89, 96, 100, 110, 111, 114, 129, 130, 131, 203, 214, 226, 231, 273, 290, 344, 379, 414.

INDEX DES AUTEURS

Auteurs littéraires, contributeurs et responsables scientifiques des ouvrages, recueils et revues cités dans le texte ou dans les références bibliographiques.

A

- ABLALI Driss, 414.
ABOUDA Lofti, 230, 243.
ACHARD-BAYLE Guy, 386.
ADAM Jean-Michel, 11, 44, 59, 67, 75, 270, 298, 300, 335, 410, 414.
ADLER Laure, 376.
ALBANI Paolo, 71, 81.
ÁLVAREZ CASTRO Camino, 245, 294, 297.
ALVES RODRIGUES Eduardo, 316.
AMACKER René, 47.
ANCET Jacques, 345, 346.
ANDRADE CASTELLO BRANCO Luiza Katia, 30, 316.
ANGENOT Marc, 259, 261, 321, 334.
ANIS Jacques, 30, 47, 133.
ARABYAN Marc, 201, 213, 368, 372.
ARAGON Louis, 8.
ARNAULT Antoine, 236, 243, 311.
ARNAVIELLE Teddy, 317.
ARRIVÉ Michel, 10, 29, 30, 33, 42, 46, 47.
ASSOUN Paul-Laurent, 265, 274.
AUBRY Laurence, 82.
AUER Peter, 214.
AUROUX Sylvain, 70, 81, 82, 304, 316.
AUSTIN John Langshaw, 169.
AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 30, 42, 46, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 59, 60, 67, 69, 71, 74, 81, 85, 96, 97, 99, 100, 103, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 127, 132, 133, 135, 136, 160, 168, 171, 172, 173, 185, 191, 197, 199, 200, 213, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 236, 243, 244, 249, 260, 261, 263, 274, 277, 280, 281, 284, 285, 288, 289, 291, 292, 294, 297, 298, 300, 303, 304, 305, 307, 315, 316, 330, 334, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 358, 362, 363, 364, 372, 377, 379, 386.
AYER Cyprien, 231, 238, 243, 244.
AYRES-BENNETT Wendy, 308, 316

B

- BAKHTINE Mikhaïl, 10, 15, 118, 127, 129, 131, 133, 174, 200, 213, 261, 274, 289, 290, 291, 300, 301, 388, 390, 392, 409.
BALEIRO Zeca, 88, 89.

- BALIBAR Renée, 81.
 BALLY Charles, 166, 173, 174.
 BALZAC Honoré de, 391.
 BARTHES Roland, 111, 113, 342.
 BATAILLE Georges, 333, 334.
 BAUCHAU Henry, 21, 403, 407, 410, 412, 413.
 BAUDELAIRE Charles, 137, 216, 344, 354, 355, 358.
 BAYLON Christian, 233, 234, 244
 BEAUZÉE Nicolas, 200, 201, 213, 237, 244.
 BELLEMIN-NOËL Joël, 414.
 BENVENISTE Émile, 8, 10, 12, 22, 36, 50, 57, 100, 106, 114, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 146, 152, 160, 161, 164, 165, 166, 169, 170, 171, 173, 174, 387.
 BERNIÉ Jean-Paul, 118, 133.
 BERRENDONNER Alain, 27, 170, 173, 177, 185.
 BESCHERELLE Henri-Honoré, 237, 243, 244.
 BESCHERELLE Louis-Nicolas, 237, 243, 244.
 BIASI Pierre-Marc de, 414.
 BIHR Alain, 80, 81.
 BIKIALO Stéphane, 19, 20, 337, 342, 347, 369, 372.
 BLANCHE-BENVENISTE Claire, 200, 213, 365, 372.
 BLOOMFIELD Léonard, 106, 114.
 BOISSY Louis de, 191.
 BOLÓN PEDRETTI Alma, 20, 25, 273, 274, 349, 358.
 BONAMI Olivier, 185.
 BONHOMME Marc, 127, 133, 185.
 BORÉ Catherine (v. aussi Lamothe-Boré), 12, 30, 117, 123, 133, 134, 263.
 BOUCHERON-PÉTILLON, v. Pétillon-Boucheron.
 BOURDIEU Pierre, 273, 274, 376, 380, 381.
 BOUROVA Viara, 235, 244.
 BOURQUIN Jacques, 244.
 BRANCA-ROSOFF Sonia, 5, 7, 14, 83, 85, 199, 200, 213, 261, 306, 317.
 BRES Jacques, 200, 213, 233, 237, 241, 244, 290, 291, 294, 300, 301, 409, 414.
 BRUNET Émilie, 160, 161.
 BRUNOT Ferdinand, 230, 238, 239, 240, 241, 243, 244.
 BUFFIER Claude, 218, 237, 244, 303, 314, 315.
 BUONARROTI Berlinghiero, 71, 81.
 BURGER André, 139.
 BURIDANT Claude, 185, 201, 213.
- C
- CALABRESE Laura, 375.
 CALVIN Jean, 189.
 CAMPS Christian, 317.
 CAMUS Albert, 408.
 CAVAILLÉ Jean-Pierre, 309, 316.
 CAVAQUINHO Nelson, 88.
 CAYROU Gaston, 234, 245.
 CAZAL Yvonne, 266, 384, 386.
 CAZE B., 139.
 CÉLINE, 339, 388.
 CÉROU Pierre, 193.
 CERQUIGLINI Bernard, 89, 96, 414.
 CERTEAU Michel de, 274.
 CHAPSAL Charles-Pierre, 240, 247.
 CHARAUDEAU Patrick, 174, 233, 245.
 CHAROLLES Michel, 227.
 CHASSANG Alexis, 238, 239, 243, 245.
 CHEVALIER Jean-Claude, 81, 231, 232, 233, 234, 245.
 CHIANTARETTO Jean-François, 274.

- CHIFFLET Laurent, 236, 245, 308, 316.
 CHISS Jean-Louis, 174.
 CLÉDAT Léon, 238, 239, 240, 243, 244, 245, 246.
 CLÉMENT Catherine, 273, 274.
 COHEN Marcel, 378, 386.
 COLETTE, 21, 375, 376, 377, 378, 379, 385, 386.
 COLLINOT André, 29.
 COLOMBAT Bernard, 71, 82.
 COMBETTES Bernard, 14, 198, 215, 227.
 CONDILLAC Étienne Bonnot de, 237, 245, 323.
 CONTAT Michel, 414.
 COQUET Jean-Claude, 160.
 CORNULIER Benoît de, 123, 133, 176, 185.
 COUPER-KUHLEN Elizabeth, 200, 213.
 COURTINE Jean-Jacques, 70, 72, 82, 357, 359.
 CRÉBILLON fils, 194.
 CRICK Bernard, 74, 75, 82.
 CRISTEA Teodora, 234, 245.
 CULIOLI Antoine, 100, 164, 169, 171, 173, 183, 185.
 CUNHA Doris, 18, 201, 211, 213, 289, 290, 292, 293, 300, 301, 368, 372.
 CURATOLO Bruno, 334.
- D
- DAMOURETTE Jacques, 231, 236, 241, 242, 245.
 DANON-BOILEAU Laurent, 174, 214.
 DARRIEUSECQ Marie, 21, 375, 384.
 DAUZAT Albert, 234, 245.
 DEFAYS Jean-Marc, 29, 132, 133, 347.
- DEGUY Michel, 340, 347.
 DELESALLE Simone, 17, 165, 173, 201, 213, 303, 316, 317.
 DENDALE Patrick, 14, 229, 230, 232, 233, 235, 243, 244, 245, 246, 247.
 DENIS Delphine, 233, 245.
 DEPECKER Loïc, 39, 47.
 DEROSI Giorgio, 139.
 DESCOTES Dominique, 317.
 DESNOS Robert, 337.
 DESSONS Gérard, 215, 227, 378, 386.
 DEWITTE Jacques, 72, 82.
 DIDEROT Denis, 192, 323.
 DI LUZIO Aldo, 214.
 DOLZ Jacques, 118, 133.
 DOQUET, DOQUET-LACOSTE Claire, 5, 7, 12, 30, 31, 99, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 161.
 DOSTIE Gaétane, 188, 190, 197.
 DOURY Marianne, 25, 30, 67, 133, 171, 173, 261, 288, 301, 386.
 DU MARSAIS César Chesneau, 237.
 DUBOIS Jean, 234, 245.
 DUBOIS Sylvie, 199, 200, 201, 205, 214.
 DUCROT Oswald, 86, 96, 170, 173, 328, 334.
 DULAURENS Henri-Joseph, 194.
 DUPLEIX Scipion, 304, 315.
 DURAS Marguerite, 8, 388.
 DÜRRENMATT Jacques, 215, 225, 227, 372, 373.
- E
- ECO Umberto, 70, 82.
 ÉLUARD Paul, 403.
 ENGLER Rudolf, 40, 42, 47.
 ENGWER Theodor, 234, 237, 246.
 ERNAUX Annie, 21, 373, 375, 376, 380, 381, 382, 383, 385, 390, 392, 398, 400, 401.

ESKÉNAZI André, 30, 47.
ESTIENNE Robert, 236, 246.

F

FABRE Paul, 233, 234, 244.
FACQ-MELLET, MELLET Caroline, 16,
17, 249, 250, 252, 261, 263, 274.
FAURÉ Laurent, 200, 213.
FÉDIDA Pierre, 268, 273.
FEHR Johannes, 36, 47.
FENOGLIO Irène, 12, 30, 135, 139,
160, 161, 173, 347.
FERREIRO Emilia, 119, 120, 133.
FERRER Daniel, 414.
FERRERO Guglielmo, 240.
FIALA Pierre, 78, 82.
FLAUBERT Gustave, 216, 228, 230,
355, 373.
FLEURY Serge, 213.
FOUCAULT Michel, 298, 301, 315.
FOURNIER Jean-Marie, 71, 82, 250,
261, 317.
FRAENKEL Béatrice, 113, 114.
FRANÇOIS Frédéric, 26, 117, 133,
288, 290, 292, 298, 301.
FREI Henri, 231, 246.
FREUD Sigmund, 143, 264, 268, 269,
274, 333, 334, 341.
FROMM Erich, 334.
FRONTIER Alain, 233, 246.
FUCHS Catherine, 100, 114, 115,
164, 165, 173.
FURETIÈRE, 308.

G

GADET Françoise, 387, 401.
GAIFFE Félix, 242, 246.
GARDES-TAMINE Joëlle, 169, 173.
GAULMYN Marie-Madeleine de, 201,
214.

GAUTIER Antoine, 228.
GENET Jean, 391, 393.
GENETTE Gérard, 127, 128, 129, 133.
GENEVAY Éric, 29.
GEORGIN René, 234, 246.
GIOVANNONI Augustin, 324, 334.
GIRAULT-DUVIVIER Charles-Pierre,
240, 246.
GODEL Robert, 139.
GONNAND Sophie, 117, 133.
GOODY Jack, 113, 114.
GOOSSE André, 233, 246.
GOSSELIN Laurent, 233, 246.
GOUGENHEIM Georges, 242, 246.
GOURMONT Rémy de, 389, 401.
GRANIER Jean-Maxence, 191, 197.
GRENOUILLET Corinne, 401.
GRÉSILLON Almuth, 30, 100, 101,
102, 103, 108, 109, 113, 114, 115,
414.
GREVISSE Maurice, 233, 234, 246.
GRICE Paul, 194, 195, 198.
GRINSHUPUN Yana, 317.
GRIZE Jean-Blaise, 298, 301.
GROBET Anne, 200, 208, 209, 214.
GROSS Maurice, 133.
GRUAZ Claude, 317.
GRUNIG Blanche-Noëlle, 9, 164,
173, 228.
GUENTCHÉVA Zlatka, 232, 246.
GUILHAUMOU Jacques, 323, 324,
325, 334.
GUIMARÃES ROSA João, 86, 96.

H

HAILLET Pierre, 230, 232, 246, 294,
301.
HANSE Joseph, 234, 246.
HARTMANN Fernando, 49.

HAY Louis, 100, 414.
 HEIDMANN Ute, 298, 330, 335.
 HEINE Bernd, 188, 190, 198.
 HEINE Heinrich, 100, 114.
 HJELMSLEV Louis, 37, 47.
 HONNETH Axel, 331, 334.
 HORAK André, 185.
 HUGO Victor, 14, 227, 376, 385, 389, 401.
 HURSTEL Françoise, 286, 288.
 HUSTON Nancy, 21, 403, 407, 413, 414.

I

IN BONG Chang, 30.
 IRSON Claude, 303, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317.
 IVANOVA Irina, 289, 301.

J

JACQUES-CHAQUIN Nicole, 81.
 JACQUET-PFAU Christine, 317.
 JAFFRÉ Jérôme, 119, 133.
 JAKOBSON Roman, 37, 59, 165, 171, 173
 JAKUBINSKIJ Lev, 289, 301.
 JAUBERT Anna, 134.
 JEANDILLOU Jean-François, 30, 47, 129, 133.
 JENNY Laurent, 339, 347.
 JESPERSEN Otto, 158.
 JISA Harriet, 117, 133.
 JOLY André, 173.
 JOUANNON Guy, 234, 245.
 JOUVE Pierre Jean, 408.
 JULIA Catherine, 29, 172, 174, 228.
 JURGENSEN Geneviève, 339.

K

KASTBERG SJÖBLOM Margareta, 414.
 KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 166, 174, 197, 198, 251, 261
 KLEMPERER Victor, 78, 82, 83, 332, 334.
 KOLTÈS Bernard-Marie, 362, 365.
 KOMATSU Eisuke, 38, 39, 40, 47.
 KRIEG-PLANQUE Alice, 11, 69, 80, 81, 82.
 KRISTEVA Julia, 163, 174.
 KRONNING Hans, 230, 246.

L

LA MOTHE LE VAYER François de, 304, 315, 316
 LACAN Jacques, 41, 49, 50, 56, 57, 71, 340, 343.
 LAGADEC Brigitte, 273, 274.
 LAGANE René, 234, 245.
 LALA Marie-Christine, 13, 25, 30, 96, 97, 113, 163, 174, 227, 228, 250, 261.
 LAMOTHE-BORÉ Catherine (v. aussi Boré), 111, 112, 114.
 LANCELOT Claude, 236, 243, 310, 315.
 LAPORTE Éric, 133.
 LAURENS Camille, 339, 384.
 LAUTRÉAMONT, 383.
 LAUWERS Peter, 244, 246.
 LE BIDOIS Georges, 234, 247.
 LE BIDOIS Robert, 234, 247.
 LE BON Gustave, 246, 333, 334.
 LE BOT Marie-Claude, 30.
 LE GOFFIC Pierre, 164, 173, 200, 214, 233, 247.
 LEBLAY Christophe, 110, 114.
 LEBRAVE Jean-Louis, 100, 107, 113, 114, 115, 161, 414.

- LECLAIRE Serge, 266, 268, 269, 271, 272, 273.
 LECLERE Christian, 133.
 LECOLLE Michelle, 386.
 LEFEBVRE Julie, 5, 7, 109, 114.
 LEFEUVRE Florence, 185, 213, 214.
 LEGRAND Marc-Antoine, 192.
 LEGRAND Régine, 300.
 LEJEUNE Philippe, 326, 327, 328, 334.
 LEOPOLDINO DOS SANTOS Gabriel, 30, 316.
 LERCH Eugen, 234, 237, 246.
 LESAGE Alain-René, 195.
 LETHIER Virginie, 321, 322, 334.
 LHOMOND Charles-François, 237, 247.
 LITAI DE GAUX, 237, 238, 243, 244, 247.
 LÓPEZ MUÑOZ José Manuel, 30, 213, 214, 244, 261, 274, 288, 300
 LORDA MUR Clara Ubaldina, 31, 300.
 LUGRIN Gilles, 127, 133.
 LYONS John, 174.
- M
- MAC DOUGALL Joyce, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 274.
 MACÉ Jean, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 315, 317.
 MADAME D'AULNOY, 133.
 MADRAY Françoise, 300.
 MAHRER Rudolf, 160, 161.
 MAINGUENEAU Dominique, 18, 174, 268, 274.
 MALDIDIER Denise, 15, 23, 358, 359.
 MALLARMÉ Stéphane, 339, 341, 342, 347, 376.
 MARCHELLO-NIZIA Christiane, 81.
 MARCOT François, 321, 334.
 MARGAT Claude, 347.
 MARIE Marc, 381.
 MARINETTI Anna, 47.
 MARNETTE Sophie, 30, 214, 244, 288, 300.
 MARTIN Philippe, 200, 213, 365, 372.
 MARTIN Robert, 231, 247.
 MARTINET André, 234, 247.
 MARTINON Philippe, 241, 247.
 MARTY Éric, 414.
 MATHIEU Stéphane, 71, 82.
 MATSUZAWA Kazuhiro, 161.
 MAUPAS Charles, 236, 237, 242, 243, 247.
 MAUPASSANT Guy de, 355, 356, 359, 379.
 MAURO Tullio de, 139.
 MAURY-ROUAN Claire, 244.
 MAUVIGNIER Laurent, 20, 361, 362, 363, 366, 368, 369, 372, 373.
 MAZIÈRE Francine, 17, 303, 304, 308, 316, 317.
 MBODJ Aïssatou, 113, 114.
 MCKENNA Antony, 309, 317.
 MEAD George Herbert, 324, 335.
 MEIGRET Louis, 236, 247.
 MELI Marcello, 47.
 MELLET, v. Facq-Mellet.
 MESCHONNIC Henri, 342, 347.
 MESURE Sylvie, 288.
 MEUNIER André, 26.
 MEUNIER Deborah, 375.
 MICHELET Jules, 390, 401.
 MILNER Jean-Claude, 13, 53, 167, 174, 343, 347.
 MNOUCHKINE Ariane, 408.
 MOIGNET Georges, 231, 233, 247
 MOIRAND Sophie, 261, 284, 288, 289, 292, 297, 301.

MOLINE Estelle, 214.
 MORAUX Jean-Luc, 250, 261.
 MOREL Mary-Annick, 174, 200, 214.
 MORIER Henri, 218, 219, 228.
 MORISSON Tony, 394.
 MORRIS Charles, 139.
 MORTARA-GARAVELLI Bice, 27.
 MÜLLER Max, 33.
 MÜLLER Klaus, 214.
 MURAT Michel, 29, 132, 300, 347.
 MUSELIER François, 252, 261.

N

NARJOUX Cécile, 373.
 NEIDHART Roland, 250, 261.
 NERLICH Brigitte, 165.
 NÈVE DE MÉVERGNIES Thylla, 380.
 NEVEU Franck, 30, 174.
 NEWSINGER John, 74, 75, 76, 82.
 NICOLE Pierre, 303, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317.
 NIETZSCHE Friedrich, 141, 145.
 NOAILLY Michèle, 13, 175, 180, 183, 185, 228.
 NOËL Bernard, 19, 20, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347.
 NOËL François, 240, 247.
 NORMAND Claudine, 29, 34, 47, 174.
 NOWAKOWSKA Aleksandra, 290, 300, 301, 364, 373.

O

OLIVE Thierry, 121, 133.
 ONETTI Juan Carlos, 20, 349, 352, 353, 354, 359.
 OPPERMANN-MARSAUX Évelyne, 5, 7, 14, 187, 198.
 ORWELL George, 11, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83.

P

PALSGRAVE John, 236, 247.
 PARRET Herman, 27, 28.
 PASCAL Blaise, 313.
 PAVEAU Marie-Anne, 94, 97, 386.
 PÊCHEUX Michel, 9, 10, 15, 23, 57, 87, 92, 94, 96, 97, 357, 358, 359.
 PELLAT Jean-Christophe, 174, 185, 247.
 PELLISSON Paul, 309.
 DES PÉRIERS Bonaventure, 188, 190, 196.
 PERRAULT Charles, 128, 133.
 PERRIN Laurent, 300.
 PÉTILLON-BOUCHERON Sabine, 5, 7, 21, 102, 115, 268, 347, 403, 414.
 PETIOT Geneviève, 29.
 PETIT Daniel, 250, 261.
 PEYARD Jean, 114.
 PHILIPPE Gilles, 228, 361, 373.
 PIAT Julien, 228, 373.
 PICHON Édouard, 231, 236, 241, 242, 245.
 PINCHON Jacqueline, 234, 248.
 PINEIRA Carmen, 78, 82.
 PINOT DUCLOS Charles, 193.
 PIOT Mireille, 133.
 PIRES Mat, 213.
 PIRON Sophie, 236, 247.
 POMMAUX Yvan, 101.
 PONGE Francis, 342, 347.
 PONTALIS Jean-Bertrand, 266, 268, 269, 274.
 PONTECORVO Clotilde, 120, 133.
 POTTIER Bernard, 174.
 PROPP Vladimir, 64, 68.
 PROUST Marcel, 389.
 PROVÔT-OLIVIER Agnès, 230, 232, 247

- PUCCINELLI ORLANDI Eni, 11, 28, 30, 57, 85, 87, 88, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 316.
- PUECH Christian, 71, 82.
- R
- RABATEL Alain, 114, 209, 214.
- RABELAIS François, 189, 388.
- RACINE Jean, 237, 238.
- RAMUS, Pierre de la Ramée, 236, 247.
- RANNOUX Catherine, 20, 361, 368, 373.
- RASTIER François, 106, 115, 170, 174, 322, 335.
- REBOUL-TOURÉ Sandrine, 25, 30, 67, 133, 171, 173, 261, 288, 386.
- RÉCANATI François, 51, 57.
- RÉGENT-SUSINI Anne, 317.
- REGGIANI Christelle, 361, 373.
- REGNARD Jean-François, 192.
- REICH Wilhem, 333, 334, 335.
- RENAUDOT Théophraste, 235, 246.
- REVERZY Éléonore, 401.
- REVOL Anne-Marie, 339.
- REY-DEBOVE Josette, 10, 12, 37, 47, 59, 100, 101, 102, 103, 106, 108, 114, 115, 171, 174.
- RICHARD Élisabeth, 30, 31, 112, 113, 114.
- RIEGEL Martin, 174, 185, 232, 233, 247.
- RINCK Fanny, 161.
- RIOUL René, 174, 247
- RIVARA René, 185.
- ROBERT C. M., 230, 231, 240, 243, 244.
- RODRIGUES Eduardo Alves, 30.
- ROIG Audrey, 375.
- ROJO Roxane, 118, 133.
- ROMEY Lydia, 27.
- ROSIER Laurence, 21, 29, 30, 132, 133, 200, 203, 204, 214, 244, 288, 300, 347, 375, 376, 386.
- ROSSI-LANDI Ferruccio, 139.
- ROSTAIN Michel, 339.
- RUWET Nicolas, 174.
- S
- SADE, 195.
- SAINT-GÉRAND Jacques-Ph., 227.
- SALAZAR-BONDY Augusto, 139, 140, 149, 153.
- SALVAN Geneviève, 122, 134.
- SANCIER-CHÂTEAU Anne, 233, 245.
- SAND George, 379, 390.
- SANGSUE Daniel, 129, 134.
- SAUSSURE Ferdinand de, 10, 23, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 136, 139, 141, 161, 163, 174.
- SAVATOVSKY Dan, 78, 83.
- SCHEPENS Philippe, 17, 272, 319.
- SCHLEICHER August, 34.
- SCHNEUWLY Bernard, 118, 133, 134.
- SCHUWER Martine, 30, 180, 185.
- SCUDÉRY Georges de, 189, 190.
- SEGUIN Jean-Pierre, 215, 228.
- SEIJIDO Magali, 308, 316.
- SELTING Margret, 213.
- SEMPRUN Jaime, 80, 82, 83.
- SERBAT Guy, 173.
- SÉRIOT Patrick, 26, 78, 82, 83, 214, 294, 301.
- SIBLOT Paul, 300.
- SILBERZTEIN Max, 133.
- SIMON Claude, 19, 228, 337, 365, 373.
- SIMONET-TENANT Françoise, 326, 335.
- SINGLY François de, 286, 287, 288.

SIOUFFI Gilles, 71, 83, 306, 308.
 SIRDAR-ISKANDAR Christine, 198.
 SITRI Frédérique, 5, 7, 16, 17, 261,
 263, 274, 275.
 SNEYDERS DE VOGEL Cornelis, 242,
 247.
 SORLIN Sandrine, 72, 83.
 SOUTET Olivier, 174.
 STAROBINSKI Jean, 163, 174.
 STENDHAL, 22, 114.
 STROEKER Elisabeth, 274.
 SWIGGERS Pierre, 244, 246.

T

TABOURET-KELLER Andrée, 81, 83.
 TARSKI Alfred, 37.
 TASMOWSKI Liliane, 232, 243, 245,
 246, 247.
 THIROUIN Laurent, 316, 317.
 THOMASSONE Roberte, 29.
 TILKIN Françoise, 29, 132, 133, 347.
 TODOROV Tzvetan, 169, 174, 290,
 301.
 TOGEBY Knut, 234, 247.
 TRISTAN L'HERMITE François dit,
 189, 192.
 TURPIN Béatrice, 82.

U

ULRIX Eugène, 242, 247.

V

VAILLANT Alain, 397, 401.
 VALLON Serge, 266, 267, 270, 272,
 273, 274.
 VANDERVEKEN Daniel, 193, 198.
 VASSE Denis, 267, 271, 272, 274.

VAUGELAS Claude Favre de, 304,
 306, 307, 308, 315, 316.
 VERINE Bertrand, 14, 199, 200, 213,
 214.
 VERLAC E., 247.
 VERNIER France, 21, 387.
 VILLIERS DE L'ÎLE-ADAM Auguste,
 20, 349, 350, 351, 352, 353, 354,
 357, 359.
 VINCENT Diane, 199, 200, 201, 205,
 214.
 VION Robert, 29.
 VIPREY Jean-Marie, 322, 334, 335.
 VOLOCHINOV, VOLOSHINOV ou VO-
 LOŠINOV, Valentin Nikolaevič,
 200, 213, 214, 289, 290, 301.
 VOLTAIRE, 209, 237, 238.
 VON MÜNCHOW Patricia, 17, 277,
 281, 283, 288.
 VON WRIGHT Georg Henrik, 139.

W

WAGNER Robert-Léon, 8, 9, 234,
 248.
 WAILLY Noël-François de, 248.
 WARTBURG Walther von, 234, 248
 WEIL Henri, 166, 174.
 WEINRICH Harald, 233, 248.
 WILMET Marc, 203, 229, 233, 248.
 WINNICOTT Donald, 266, 267, 271,
 272, 274.

Y, Z

YAGUELLO Marina, 70, 83.
 ZIPES Jack, 65, 68.
 ZOLA Émile, 241.
 ZUMTHOR Paul, 234, 248.

TABLE DES MATIÈRES

Une écriture du rayonnement Sonia Branca-Rosoff, Claire Doquet, Julie Lefebvre, Evelyne Oppermann-Marsaux, Sabine Pétillon, Frédérique Sitri	7
Bibliographie de Jacqueline Authier-Revuz	25
1. Ce qui fait rire le linguiste, ou Du métalangage chez Saussure Michel Arrivé	33
2. Le sujet n'est pas un objet Fernando Hartmann	49
3. Arrêt-sur-mot et narrativisation d'un concept : le « pénitentialisme » de la CIA et les <i>Trois Petits Cochons</i> Jean-Michel Adam	59
4. La « novlangue » : une langue imaginaire au service de la critique du « discours autre » Alice Krieg-Planque	69
5. Un corps textuel ? Eni Puccinelli Orlandi	85
6. Ordre scriptural et boucles (méta-)énonciatives : remords, reprises, retours dans l'écriture Claire Doquet	99
7. Le discours direct dans des écrits fictionnels scolaires : marques et signification Catherine Boré	117
8. « L'axiologie du langage et le langage de l'axiologie » : notes manuscrites pour un article en cours de travail d'É. Benveniste Irène Fenoglio	135

9. Fonder l'énonciation : de la grammaire à la linguistique Marie-Christine Lala	163
10. Les jugements mitigés : le cas de <i>plus ou moins</i> Michèle Noailly	175
11. L'interjection <i>allez</i> comme marque de la désapprobation du discours d'autrui : approche diachronique Evelyne Oppermann-Marsaux	187
12. Le discours direct et ses limites : l'asymétrie de la frontière gauche et de la frontière droite Sonia Branca-Rosoff et Bertrand Verine	199
13. Aspects de la ponctuation par le tiret au XIX ^e siècle : l'exemple de <i>L'Insurgé</i> de Jules Vallès Bernard Combettes	215
14. Le conditionnel « journalistique », marqueur de modalisation en discours second : éléments d'archéologie grammaticale Patrick Dendale	229
15. Analyse discursive d'un dialogue institutionnel : discours direct et dialogisme dans les questions au gouvernement Caroline Mellet	249
16. Formes de RDA et genres : les formes du discours direct dans des récits de cure Frédérique Sitri	263
17. Élever l'enfant, une affaire de parole : la représentation du discours autre dans les guides parentaux français et allemands Patricia von Münchow	277
18. Formes et degrés d'orientation dialogique, genre et point de vue Dóris Cunha	289
19. Les façons de rapporter et l'interdiscursivité au fondement de la construction du français Simone Delesalle et Francine Mazière	303
20. Prolégomènes à l'analyse d'un journal écrit sous l'Occupation : Qui parle ? Philippe Schepens	319

21. Coïncidences du dire :	
Jacqueline Authier-Revuz et Bernard Noël	
Stéphane Bikialo	337
22. « L'Inconnue » (Villiers de l'Île-Adam) et <i>La Cara de la desgracia</i> (J. C. Onetti) : la parole de la surdité	
Alma Bolón	349
23. Bribe de voix, fragments de vie :	
<i>Ce que j'appelle oubli</i> , de Laurent Mauvignier	
Catherine Rannoux	361
24. <i>Comme elles disent</i> : femmes d'écritures réflexives (Colette, Annie Ernaux, Marie Darrieusecq)	
Laurence Rosier	375
25. Ce que citer veut dire :	
Annie Ernaux et le langage de l'autre monde	
France Vernier	387
26. Analyse de linguistique génétique et publication d'un poème de Nancy Huston	
Sabine Pétilion	403
Index des notions	415
Index des auteurs	421